



DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME NEÛVIEME.

MOS = OYE

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrieme revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME NEUVIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET AINÉ et C.e

AN VIII = 1800.



DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HISTOIRE NATURELLE.



MOSAÏQUE, *Tessellatum opus*. Avant que l'industrie humaine eût inventé l'art de peindre sur les pierres et les métaux, on imagina de profiter des couleurs de la Nature, de les unir, d'assembler différentes nuances, d'en former des compartimens, des dessins et des tableaux variés. Pour cet effet on choisissoit des marbres de diverses teintes, on les coupoit par morceaux, on les fixoit sur du stuc, on assortissoit les tons de couleurs, on en faisoit des portraits, des figures, des paysages qui le disputoient au pinceau des Artistes célebres. On voit en Italie des chef-d'œuvres en ce genre. Les ouvrages de *mosaïque* (*Musivum opus*) étoient de différentes proportions, suivant l'usage auquel on les destinoit. Les grandes pieces étoient employées à paver les Temples et les Palais, et n'offroient que de grands dessins Arabesques. Les moyennes s'employoient pour les tableaux, et exigeoient plus de composition. Le travail des petites demandoit une patience et une adresse singulieres. Il falloit mettre en pieces des blocs de marbre et rapporter des millions de morceaux, pour former un tableau en miniature. Ces chef-d'œuvres de *mosaïque* sont fort chers. On assure que certains tableaux de Saint-Pierre de Rome ont coûté plus de cent mille livres de notre monnoie. On voit dans la galerie du Roi à Chantilly deux superbes bureaux garnis de tableaux plaqués, les plus grotesques, et ornés de colonnes : on y distingue les pierres d'agate,

de jaspe fleuri, de sardoine, de lapis, etc. Il y a aussi des tableaux et des meubles de *mosaïque* exécutés en bois de couleur.

MOSCATELLINE ou HERBE MUSQUÉE, *Moschatellina foliis fumariæ bulbosæ*, J. B.; *Ranunculus nemorosus, Moschatellina dictus; Adoxa moschatellina*, Linn. 527. Petite plante baccifere qui croit dans les prés, aux bords des ruisseaux, dans les haies ombrageuses, parmi les broussailles et sous les arbres, dans un terrain léger et sablonneux : elle est seule de son genre. Sa racine est vivace, longue, blanche, entourée d'un nombre de petites écailles, qui ont la figure de la dent d'un chien, creuses en dedans, succulentes, sans odeur, mais d'un goût douceâtre; jetant en sa partie supérieure beaucoup de fibres longues, blanches, rampantes, par lesquelles elle tire sa nourriture : elle pousse de sa racine deux ou trois longues queues, qui soutiennent des feuilles deux ou trois fois ternées, à folioles tendres, verdâtres, labiées, découpées comme celles de la fumeterre bulbeuse : il sort d'entre elles un pédicule, qui porte à sa cime cinq petites fleurs herbeuses, pâles, qui toutes ramassées représentent un cube; ces fleurs et les feuilles ont dans les temps humides une odeur de musc. A la fleur succede une baie molle, pleine de suc, où l'on trouve ordinairement quatre semences assez ressemblantes à celles du lin : ce fruit a, dit-on, l'odeur et le goût de la fraise dans sa maturité.

Cette plante qui fleurit en Avril, passe très-promptement. Quoique peu usitée en Médecine, on attribue à sa racine une vertu détersive, vulnéraire et résolutive; on l'emploie plus communément à l'extérieur.

MOSCOUADE. *Voyez à l'article* CANNE A SUCRE.

MOSKOESTROM. *Voyez* MALESTROM.

MOSQUILLES ou MOSQUITES ou MOUSQUITES. Nom qu'on donne à une espece de *cousins*, qui sont un fléau à la Chine, aux Indes Orientales, et à la Côte d'Or, sur-tout pendant la nuit, près des bois et dans les lieux marécageux. Ces insectes paroissent peu différer des *maringouins;* Voyez *ce mot :* ils paroissent être les mêmes que les *moustiques* d'Amérique. Leur piqûre cause dans la chair une enflure

fort douloureuse. Les Negres de la Côte des Esclaves en Afrique, et ceux de Sierra-Léona sont aussi très-incommodés de ces *mousquites*. Le remede contre cette piqûre est de frotter l'endroit blessé avec du jus de limon ou du vinaigre; la douleur augmente pour un moment, mais elle s'appaise presque aussi-tôt. Les gens riches qui veulent écarter ces fâcheux animaux pendant le jour, lorsqu'ils font la méridienne, ont un Negre à côté d'eux, armé d'un grand évenail de peau, qui sert en même temps à rafraîchir l'air. Mais on a une autre ressource pour la nuit, ce sont des rideaux ou un pavillon de mousseline très-claire, même de la gaze, dont le lit est environné (c'est ce qu'on nomme un *mosquiller* ou un *moustiquaire*, en Espagnol *mosquiteros*) : on ferme par ce moyen toute entrée aux *mosquilles*, sans intercepter la fraîcheur de l'air. On s'en sert aussi pour les *moustiques*. On n'a pas encore bien décrit la différence entre les *mousquites* et les *moustiques*. Voyez *ce dernier mot*.

MOTELLE. Petit poisson de riviere et particuliérement de lac; il est très-commun en Suisse et en Bourgogne. Son corps est comme tortueux. Ce poisson a la peau visqueuse, sans écailles; la tête, grande, large et un peu aplatie. Sa chair, quoique visqueuse et grasse, est d'un assez bon goût.

MOTEUX ou MOTTEUX ou VITREC. *Voyez* CUL-BLANC.

MOUCET; c'est la *fauvette d'hiver*.

MOUCHE, *Musca*. Ce nom a ordinairement un sens très-vague et se donne à des insectes de classes différentes. C'est dans son acception la plus générale qu'on va en parler ici. Nous indiquerons les caracteres du genre auquel les Méthodistes modernes l'ont borné. Le nom de *mouche* proprement dit, se donne à une classe d'insectes très-communs et très-connus; mais cette classe nombreuse contient une très-grande diversité d'especes. Selon notre plan ordinaire, nous parlerons d'abord des choses communes aux diverses especes de *mouches*, telles que leur structure ou leur organisation, leur transformation; leur maniere de multiplier et de se reproduire, les lieux où elles habitent, les divisions qu'on en peut faire pour les

distinguer dans ce chaos immense de différentes especes. Nous nous attacherons ensuite particuliérement à parler de celles qui peuvent flatter notre curiosité, par l'industrie qu'elles nous présentent.

Le caractere général et le plus frappant, qui fait aisément distinguer les *mouches* d'avec quantité d'autres insectes ailés, c'est d'avoir des ailes transparentes, qui semblent être de gaze, ou plutôt une étoffe glacée, dessinée en ramage et bordée d'une frange, et sur lesquelles il n'y a point de ces poussieres que les ailes des papillons laissent sur les doigts qui les ont touchés, et qui sont vraiment des especes d'écailles. Les ailes des *mouches* ne sont cachées sous aucune enveloppe; c'est ce qui les caractérise encore, et ce qui les distingue des scarabées et des sauterelles : les ailes des *mouches* sont à proprement parler *névroptères*.

Structure ou organisation des MOUCHES.

Les *mouches* ont une tête, un corselet et un corps; c'est au corselet que les ailes sont attachées. Le corps est la partie où sont contenus les intestins, l'estomac, les parties de la génération et le plus grand nombre des trachées. La tête des *mouches* tient ordinairement au corselet par un cou assez court, et sur lequel la tête peut tourner comme sur un pivot. Il y a des *mouches* qui ont comme deux corselets séparés l'un de l'autre. Parmi ces insectes, les uns ont simplement une trompe; les autres ont une trompe et des dents ou des serres. Les yeux des *mouches*, dont la structure est digne d'admiration, sont à réseaux, et cet organe se trouve extrêmement multiplié dans chaque *mouche*. Voyez *le développement de cette organisation* au mot YEUX A RÉSEAUX, *inséré dans l'article* INSECTE.

D'après les observations qu'on y verra, il est certain qu'on ne peut admettre le sentiment d'un Professeur de Mathématique, inséré dans les *Éphémérides* des Savans de Rome, qui pense que les yeux à réseaux ne sont dans les *mouches* que l'organe de l'ouïe, parce que ces parties sont renflées, tendues comme un tambour, et propres à recevoir les vibra-

tions de l'air extérieur : il fonde son sentiment sur ce qu'on découvre sur la tête des *mouches* d'autres yeux dont il est aussi parlé à l'*article* YEUX A RÉSEAUX, *au mot* INSECTE.

Le long du corps de l'insecte sont des ouvertures que l'on nomme *stigmates*, et qui sont autant de trachées, à l'aide desquelles se fait la respiration de l'insecte. *Voyez* aussi au *mot* INSECTE, *l'article* STIGMATES.

Dans la *mouche* ainsi que dans le moucheron et dans l'insecte le plus imperceptible, l'organisation animale devient d'autant plus frappante et d'autant plus merveilleuse, que l'insecte est plus petit. On reconnoît dans la *mouche* le cœur qui est pâle, de figure conique et couché sous le diaphragme de l'abdomen : il n'a qu'un seul ventricule, et est environné d'un péricarde. L'estomac est grand et membraneux, et souvent il se rompt avec bruit comme une vessie lorsqu'on presse le ventre avec les doigts. On observe dans la *mouche* commune la trompe qui est musculeuse et assez semblable à celle de l'éléphant; elle est velue à l'extrémité et fendue comme la bouche : du milieu de cette trompe s'avancent deux petits corps cylindriques et velus. La trompe sert aux *mouches* pour sucer les viandes et les fruits dont elles font leur nourriture. Les *mouches* mâles ont une verge oblongue et noueuse.

Maniere dont les MOUCHES *se multiplient et se tranforment.*

Dans ce genre d'insectes l'accouplement se fait d'une maniere singuliere ; la partie du mâle est ouverte, et c'est elle qui reçoit celle de la femelle, qui entre dans le corps du mâle pour être fécondée. Le plus grand nombre des *mouches* sont ovipares, mais il en est aussi quelques-unes qui sont vivipares; telles sont ces especes de *mouches* assez grandes, qu'on trouve ordinairement sur le lierre. Lorsque les *mouches ovipares* s'accouplent, leur corps est déjà rempli d'œufs, dont la plupart ont toute leur grosseur; leur ventre est très-gros; mais lorsque les *mouches*

vivipares s'accouplent, les embryons ne sont encore aucunement sensibles dans leur corps.

Les *mouches* vont déposer leurs œufs dans les lieux où les vers qui en sortiront peuvent trouver leur nourriture; et cela parce que nul insecte ne couve ses œufs, excepté les especes de cochenilles. La demeure de ces vers varie suivant les différentes especes de *mouches* auxquelles ils appartiennent. De ces vers les uns vivent sur les arbres et sur les plantes, et se nourrissent des pucerons qu'on y rencontre souvent par bandes très-nombreuses : tels sont les vers des *mouches aphidivores*, Voyez *ce mot*. Certaines *mouches* déposent leurs œufs dans les chairs d'animaux morts, ou dans d'autres matieres pourries ; telles sont les *mouches bleues de la viande* : d'autres vont les déposer dans la fiente et dans les excrémens des hommes et des animaux; telles sont quelques *mouches abeilliformes*, etc. Ces œufs varient pour la couleur et pour la forme. Des œufs bien singuliers sont ceux de la *mouche merdivore*, dont le ver vit dans la fiente; ces œufs, qui sont blancs et oblongs, ont à un de leurs bouts deux especes d'ailerons qui s'écartent l'un de l'autre comme deux cornes. Une pareille conformation étoit nécessaire, à cause de l'endroit où cet insecte dépose ses œufs. Il les place et les pique dans les excrémens des cochons, des vaches et autres animaux : ces ailerons empêchent que l'œuf ainsi piqué ne puisse enfoncer trop avant; une partie de l'œuf, depuis l'origine des cornes, reste dehors, et le petit naissant ne risque pas de périr enséveli sous la matiere qui doit faire son aliment. *Voyez* ci-après *l'article* MOUCHE MERDIVORE OU STERCORAIRE. Tous les œufs des *mouches* ne sont pas aussi singuliers; néanmoins en les regardant à la loupe on en voit beaucoup qui sont diversement cannelés et travaillés, tandis que d'autres sont lisses, simples et unis.

Il y a des *mouches* qui vont déposer leurs œufs dans les eaux sales, bourbeuses et puantes, dans les cloaques et les latrines : ils vivent aussi dans la bouillie des chiffons dont on fait le papier. Quelque dégoûtans que paroissent les vers qui en sortent, leur organisation mérite l'examen et l'attention d'un

Naturaliste. Ces vers ont au-dessous du corps sept paires de mamelons courts et membraneux qui ressemblent à des jambes, et qui en font réellement l'office. Ce que ces vers présentent sur-tout de plus singulier, c'est qu'au lieu de stigmates ils ont à l'extrémité du corps une longue queue qui s'éleve à la surface de l'eau pour pomper l'air ; cette queue a fait nommer ces insectes, par M. *de Réaumur*, *vers à queue de rat*. Le tuyau qui compose cette queue n'est pas simple, il est composé de deux fourreaux, dont l'un entre dans l'autre comme ceux des lunettes d'approche ; tous deux sont capables d'alongement, et le dernier se termine au bout par un mamelon qui donne entrée à l'air : c'est par-là que cet insecte respire, et c'est par cette raison qu'il étend sa queue jusqu'à la surface de l'eau, pour recevoir l'air par ce stigmate alongé ; aussi ces vers ne vivent-ils point dans les eaux profondes, où leur queue ne pourroit parvenir à la surface du liquide. Il faut cependant convenir que la queue qui n'a en apparence que sept ou huit lignes de longueur, peut se prolonger de quatre à cinq pouces, suivant que la surface de l'eau est plus élevée. Tel est le véhicule mécanique de l'air dans les intestins de ce ver sordide. Pour subir sa métamorphose, il sort de l'eau et se cache en terre : sa longue queue se raccourcit, sa peau se durcit, forme sa coque sur laquelle on remarque quatre petites cornes qui répondent aux quatre stigmates du corselet de la *mouche* future : c'est par ces organes que la nymphe respire. Au bout de huit ou dix jours, la *mouche* fait sauter la partie supérieure de sa coque, dont la calotte se divise en deux pieces ; elle prend son essor, s'accouple et va déposer ses œufs près des matieres liquides et impures qui doivent servir d'aliment et de berceau à sa postérité. Ces *mouches* ont la forme de guêpes. *Voyez à l'article* MOUCHES ABEILLIFORMES.

Tous les vers qui éclosent des œufs des *mouches*, avant de parvenir eux-mêmes à l'état de *mouche*, subissent une transformation ; ils passent par l'état de nymphe, et cette nymphe est renfermée par la peau même de l'insecte : *Voyez au mot* INSECTE, &

l'article NYMPHE, ce qui arrive dans ces curieuses transformations.

Les *mouches vivipares* ne font pas autant de petits que les *mouches ovipares* font d'œufs ; les œufs tiennent peu de place, au lieu que les petits étant plus gros, ne peuvent guere être plus de deux ensemble dans le ventre d'une *mouche* : aussi ces *mouches* ne font que deux petits à la fois, tandis que les ovipares font des centaines d'œufs.

Division des MOUCHES.

L'Auteur qui a donné, il y a quelques années, l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*, ouvrage fort exact, et auquel nous renvoyons pour être instruit plus au long des détails qui concernent les différentes especes de *mouches*, ainsi que les divers autres insectes dont il a parlé ; cet Auteur, dis-je, distribue les *mouches* en cinq familles différentes.

La premiere famille contient les *mouches* dont les ailes ont des couleurs différentes qui les panachent et les bigarrent.

La seconde renferme des *mouches* qui ont un caractere singulier. Toutes ont sur le devant de la tête une pellicule ordinairement de couleur claire tirant sur le blanc ou sur le jaune, qui paroît comme renflée, et qui forme à l'insecte une espece de masque ; ce qui a fait donner à ces *mouches* le nom de *mouches masquées.* Ces insectes ont le corselet alongé, les palettes des antennes plus longues que dans les autres especes, et quelquefois les ailes arrondies par le bout. Toutes ces particularités leur donnent un port aisé à reconnoître ; les vers qui donnent naissance à ces *mouches masquées*, viennent dans l'eau, y nagent par ondulations, en pliant et alongeant leur corps à la maniere des vers, et y subissent leurs métamorphoses.

La troisieme famille contient les *mouches* dont le corps lui-même est panaché de plusieurs couleurs. Parmi ces especes il y en a de très-jolies. C'est à cette famille que se réunissent les *mouches* dont les vers se nourrissent de pucerons.

La quatrieme nous présente la plus brillante espece de *mouches*, qui sont les *mouches dorées*. Ces especes ne sont pas si nombreuses, mais plus éclatantes par la couleur soit dorée, soit cuivreuse, qui brille tantôt sur leur ventre, tantôt sur leur corselet, et souvent sur l'un et l'autre.

Enfin, la derniere famille comprend les *mouches* ordinaires, celles qui sont les plus communes, qui n'ont rien de remarquable.

Il convient d'avertir que la division qu'on vient de rapporter d'après M. *Geoffroy*, n'embrasse pas tous les insectes compris dans l'étendue de la signification vague du mot *mouche*. Elle n'a pour objet, dit M. *Deleuze*, qu'un genre de la classe des *Dipteres*, auquel cet Auteur a borné, d'après M. *Linnæus*, la dénomination de *mouche*, et dont le caractere consiste en ce que les antennes sont très-courtes, en forme de palettes ovales, et la bouche sans dents avec une trompe charnue. Ce genre ainsi limité est encore le plus nombreux.

L'illustre *Réaumur* divise les *mouches* (prenant ce mot dans son sens étendu) en deux classes générales : l'une composée des *mouches à deux ailes*, et l'autre des *mouches à quatre ailes*. Ces deux classes générales en comprennent quatre autres qui leur sont subordonnées. La premiere de ces quatre classes subordonnées comprend les *mouches qui ont une trompe, et qui n'ont point de dents ou de serres* : la seconde est composée des *mouches qui ont une bouche sans dents sensibles* : la troisieme renferme les *mouches qui ont une bouche munie de dents* ; et la quatrieme classe comprend les *mouches qui ont une trompe et des dents*.

La seule partie postérieure aide encore à distinguer les uns des autres bien des genres de *mouches*. Les *mouches* qui sont armées de ces aiguillons dont on redoute les piqûres, n'ont que trop de quoi se faire connoître ; d'autres portent au derriere des especes de tarieres logées dans un étui : ce sont les femelles qui portent cette longue queue, comme plusieurs femelles *ichneumones*. Voyez *le mot* ICHNEUMONES (Mouches). Ainsi, il y a des *mouches* à aiguillon et des *mouches* à tariere. Il y a beaucoup

d'especes de *mouches* à scie, qui méritent ce nom, à cause d'un instrument singulier dont elles sont pourvues, et qu'elles ne montrent guere que quand on les y force en leur pressant le corps. D'autres *mouches* portent au derriere de longs filets, qui par leur forme et par leur structure ont quelque ressemblance avec les antennes. Parmi les *mouches* à quatre ailes, les *éphémeres* ont de ces filets. *Voyez le mot* ÉPHÉMERE. Parmi les *mouches* à deux ailes, les mâles des gallinsectes ont pareillement de ces filets. *Voyez* GALLINSECTES.

C'est par ces deux classes générales de *mouches* que M. *de Réaumur* a établies ; par les classes du second ordre ; par la variété dans le port des ailes et dans le tissu de ces mêmes ailes ; par les variétés des antennes et de la trompe ; par les manieres différentes de les porter ; par la variété de leur tête, de leur corps, de leur corselet, de leurs jambes, de leurs parties postérieures ; c'est enfin par les différences de grandeur et de couleur, ainsi que par l'aiguillon, et par leur industrie, que cet habile Observateur a tiré du chaos et de la confusion tout ce qui concerne les *mouches*. On peut, par la lecture de son *troisieme Mémoire, Tom. IV*, connoître sur le champ à quelle classe appartiennent les *mouches* qu'on trouve dans la campagne, et par quel caractere leur genre est distingué des autres genres de la même classe. Tout y prouve que la classe de ces insectes est des plus nombreuses : on y admire la variété dans les formes, dans la structure, dans l'organisation, dans leur métamorphose, dans la maniere de vivre et de se multiplier. On y voit que chaque espece est munie des instrumens qui lui sont nécessaires. Avec quelle sagacité n'expose-t-il pas la finesse et la proportion des parties qui composent le corps de la *mouche !* Quelle précision, quel mécanisme dans le jeu, dans le mouvement... ! Parmi cette multitude immense d'insectes, il y en a quelques-uns dont l'histoire nous présente des faits très-intéressans.

Mouches les plus remarquables.

Mouches abeilliformes ou *en forme d'abeilles*. Ce sont des *mouches à deux ailes*, qui ont avec les abeilles une si grande ressemblance apparente par les couleurs, la grandeur, la figure et les proportions, qu'on les prend pour des abeilles, et qu'en conséquence on n'ose les prendre à la main, croyant avoir à redouter leur aiguillon : ces *mouches* n'en sont cependant point pourvues. Lorsqu'on les voit sur les fleurs dont elles sont fort avides, elles s'y comportent à peu près comme les abeilles; elles ne songent point vraisemblablement à y faire une récolte de cire, mais elles ont une trompe avec laquelle elles savent en tirer le miel. Ces *mouches* n'ont donc que le port extérieur des abeilles.

Il y a plusieurs especes de ces *mouches* qui different entre elles par la grandeur et par différentes nuances de couleur brune. Ces *mouches* proviennent de vers qu'on appelle *vers de pourceaux*, parce qu'on les trouve dans la matiere dont ces animaux se repaissent.

Il y a d'autres especes de *mouches* qui ont la forme de guêpes ; mais ce ne sont aussi que des *mouches* à deux ailes, elles n'ont point d'aiguillon, elles viennent de l'espece de ver nommé *ver à queue de rat*, dont nous avons parlé en exposant la maniere dont les *mouches* se multiplient et se transforment.

On connoît encore d'autres *mouches* à deux ailes, qui ont tout-à-fait la forme des frelons ; elles sont de la même grosseur et ont le même bourdonnement d'ailes ; mais elles en different, parce qu'elles n'ont point d'aiguillon, et par plusieurs autres caracteres. Celles de ces *mouches* qui ressemblent aux abeilles-bourdons, viennent des vers qui rongent les oignons des tulipes et des narcisses.

Les Mouches aphidivores, *Muscæ aphidivoræ*. On appelle ainsi de grandes *mouches communes* qui déposent leurs œufs sur des tiges ou des feuilles habitées par des pucerons. Les vers qui en sortent sont avides de proie dès leur naissance. Armés d'un dard-écailleux en forme de fleur de lis, ils se jettent sur un puceron, le sucent, en attaquent un autre

et chassent ainsi sans peine. Un seul en peut prendre une centaine à son aise sans changer de place. La petite colonie pacifique, dépourvue d'armes offensives et défensives, attend paisiblement les coups mortels du chasseur vorace qui, à défaut d'yeux, semble se servir de son dard pour tâter et saisir les pucerons. Lorsque le ver est prêt à subir sa métamorphose, il dégorge de son estomac une liqueur visqueuse, au moyen de laquelle il se fixe sur la feuille ou sur la tige : sa peau se durcit et forme une espece de coque, grosse par un bout, pointue par l'autre, en sorte qu'elle imite la figure d'une larme, d'abord transparente, mais opaque quand la *mouche aphidivore* est sur le point de prendre son essor dans les airs. Le corps de cette *mouche* est panaché de plusieurs couleurs assez agréables à la vue.

MOUCHE ARAIGNÉE DES CHEVAUX OU HIPPOBOSQUE, *Hippobosca pedibus sex-dactylis, alis divaricatis.* Elle a été nommée ainsi par M. *de Réaumur*, parce que, lorsqu'elle a les ailes arrachées, son corps aplati, sa longueur, le port de ses jambes lui donnent une sorte de ressemblance avec certaines araignées qui ont le corps plat, et qui s'élevent peu sur leurs jambes. Ces *mouches* sont *à deux ailes*, elles sont plus petites que celles qu'on appelle *taon.* Dans l'été et l'automne ces *mouches* s'attroupent, voltigent et s'attachent sur les chevaux ; elles forment de grandes plaques sur le cou, les épaules, et sur d'autres endroits de ce quadrupede où la peau est la plus fine ; elles passent même quelquefois sous la queue du cheval, et c'est alors qu'elles l'incommodent davantage. Si on se contente de les chasser, après un vol très-court elles reviennent sur le cheval qu'elles suivent obstinément, et le fatiguent beaucoup ; elles s'attachent de même sur les bêtes à cornes et sur les chiens, ce qui les a fait nommer aussi *mouches de chien ;* on les connoît en Normandie sous le nom de *mouches bretonnes.* (M. *Geoffroy* dit que les *mouches à chien*, *Hippobosca pedibus tetradactylis*, *alis cruciatis*, sont moins larges, et ont la tête moins alongée, mais le corselet plus long.) Dans le temps où ces

mouches ne volent pas, elles portent leurs ailes croisées sur le corps. Ordinairement le ventre de ces *mouches* est peu rempli de matieres succulentes, ce qui fait que ceux qui les trouvent sur les chevaux ont de la peine à les écraser.

M. *de Réaumur* n'a point observé sur la tête de ces *mouches* de petits yeux, il n'y a vu que des yeux à réseaux. Leur tête est armée d'une trompe aussi fine qu'un cheveu; c'est une lancette capable de s'alonger et de se raccourcir, et assez forte, malgré sa finesse, pour piquer la peau des chevaux et en sucer le sang : cette trompe est renfermée dans un étui, qui lui donne encore plus de force.

S'il est une loi de la Nature, dit M. *Bonnet*, qui paroisse ne devoir souffrir aucune exception, c'est assurément celle qui veut que tout animal ait à croître après sa naissance. Cette *mouche* nous offre en ce genre un prodige que M. *de Réaumur* nous décrit à son ordinaire d'une maniere bien propre à intéresser notre curiosité. La femelle de cette *mouche araignée* pond un œuf si gros, qu'on a peine à concevoir qu'il ait pu être contenu dans son corps; cet œuf est de la grosseur d'un pois ordinaire : il est blanc d'abord, puis brun, et seulement un peu noir à son bout, dur et incapable d'extension; aussi l'œuf conserve-t-il la forme et le volume qu'il avoit lorsqu'il a été pondu : il ne sort point de cet œuf un ver et ensuite une nymphe, cette *mouche* sort de son œuf toute formée comme le poulet sort du sien, avec cette différence que le poulet est bien éloigné de la grandeur de la poule, et que les *mouches araignées* naissent absolument aussi grandes que les *mouches* qui leur ont donné le jour. En quelque temps que M. *de Réaumur* ait ouvert des œufs de *mouches araignées*, il a trouvé ces *mouches* sous la forme de nymphe, et jamais sous celle de ver.

Les *mouches araignées des nids d'hirondelles* naissent de la même maniere que les *mouches-araignées des chevaux;* mais on trouve leurs œufs, qui sont d'un noir luisant comme le jais, dans le nid des hirondelles. Les *mouches des nids d'hirondelles* s'attachent aux petits de ces oiseaux, et ne different des précédentes que

parce qu'elles ont des ailes plus étroites ; leur corps est plus large que celui de la *mouche à chien* (*a*).

MOUCHE ARMÉE. La larve de ce genre d'insectes est des plus curieuses : elle vit dans l'eau : son corps est long, plus large qu'épais ; sa peau est dure et flexible, mais le défaut de souplesse des anneaux

(*a*) Quand un sujet est très-singulier et unique, il doit toujours être traité avec plus de soin par l'Ecrivain qui veut en répandre la connoissance. Dans la derniere édition de cet Ouvrage, il se trouve quelques omissions essentielles et diverses inexactitudes sur l'insecte dont il est question. M. *Bonnet* qui nous honore de son amitié, nous a averti de les rectifier. Cet Auteur (*Considérations sur les corps organisés*, article 322) dit que cette idée d'*œuf*, d'un véritable œuf, n'est pourtant pas exacte, et M. *de Réaumur* l'a exposée ailleurs avec plus de précision. En la rendant d'après ses propres observations, et d'après celles propres à M. *Bonnet*, on ne fera presque que changer le mot, et la merveille subsistera toute entiere. Mais avant que de donner le mot de cette énigme, il convient de parler ici, d'après M. *Bonnet*, d'une métamorphose très-singuliere que subissent des vers qui deviennent des *mouches* de la classe de celle dont il s'agit.

« On connoît en général les métamorphoses que toutes les chenilles et quantité d'autres insectes ont à subir pour arriver à l'état parfait, à celui dans lequel seul ils peuvent se multiplier. L'on sait que l'insecte se dépouille de la peau de *chenille* ou de *ver*, lorsqu'il revêt la forme de *chrysalide* ou celle de *nymphe*. Il se dépouille pareillement de l'enveloppe de chrysalide ou de celle de nymphe, lorsqu'il paroît sous la véritable forme de *papillon*, de *mouche* ou de *scarabée*. Dans l'état de chrysalide, toutes les parties extérieures de l'insecte sont revêtues d'une enveloppe membraneuse, très-fine, propre à chacune ; et de plus elles sont recouvertes d'une enveloppe générale et crustacée qui les assujettit toutes au corps. Cette enveloppe crustacée manque aux nymphes proprement dites, aussi toutes les parties extérieures de l'animal y sont-elles beaucoup plus visibles que dans les chrysalides. Toutes les chenilles passent par l'état moyen de *chrysalide* avant que de parvenir à celui de *papillon*. Beaucoup d'especes de *vers* passent par l'état moyen de *nymphe* avant que de parvenir à celui de *mouche*». (Ces détails sont plus étendus aux *articles* INSECTE, CHENILLE, PAPILLON, MOUCHE, VER.)

« Les vers que M. *Bonnet* fait connoître ici, vivent dans les chairs corrompues et dans les matieres les plus abjectes. Ils n'ont point de jambes ; ils respirent par des especes de bouches placées à leur derriere ; ils sont blanchâtres, mous, presque transparens : leur tête armée de deux crochets, ne ressemble point à celle des autres animaux ; elle change de forme à chaque instant ; elle se dilate, se contracte, s'alonge, se raccourcit de mille manieres ;

rend sa démarche tortue : les crochets durs et écailleux de sa bouche lui servent d'armes offensives pour saisir les insectes dont elle fait sa nourriture : une espece de stigmate entouré d'une frange de poils termine l'extrémité de son corps. L'insecte applique cette ouverture et la frange bien étalée à la surface

l'insecte peut la faire rentrer dans son ventre, et l'en faire sortir à son gré. Lorsque ces vers sont prêts à se métamorphoser, ils prennent la forme d'un œuf. Sous cette forme ils sont absolument incapables de mouvement; leur peau devient cassante et friable, et leur couleur se change en un brun-marron : en un mot, ils ne retiennent plus de leur premier forme que quelques vestiges d'anneaux. En se métamorphosant, l'insecte ne se dépouille point, comme tant d'autres, de la peau de ver; mais toutes ses parties extérieures s'en retirent peu à peu, et s'en détachent enfin entiérement : elles se trouvent alors renfermées dans une coque bien close, et cette coque singuliere est formée de la peau même du ver. Ce ver n'a point de mue à subir : il prend donc tout son accroissement sans changer de peau. Cette peau s'est fortifiée, épaissie et a acquise le degré de consistance nécessaire pour servir de coque à l'insecte. Si on ouvre avec précaution cette espece de coque dans laquelle l'insecte s'est renfermé, au lieu d'une véritable nymphe qu'on s'attendroit d'y trouver, on n'y trouve qu'une petite masse de chair oblongue, blanchâtre, sans forme de membre ou d'organes. Loin donc de se métamorphoser en *nymphe*, l'insecte s'est métamorphosé en *boule alongée* ; et c'est le nom que M. *de Réaumur* a donné à cette espece singuliere de transformation. Mais au moins l'insecte se produira-t-il en *nymphe* au moment où il se dépouillera de ce sac qui lui donne la forme d'une *boule alongée*. Ce n'est même que par degrés assez marqués que l'insecte passe de l'état de *boule alongée* à celui de *nymphe* proprement dite. Si l'on ouvre de jour en jour plusieurs de ces coques, voici ce qu'on y découvrira : Au bout de deux ou trois jours, on verra des jambes très-courtes qui sortiront de la partie extérieure de la boule. Le jour suivant, les ailes commenceront à se montrer, et les jambes en s'étendant davantage, se rapprocheront de la partie postérieure de la boule. Un autre jour, on appercevra le bout de la trompe de la *mouche* ; la trompe entiere paroîtra ensuite, et la tête la suivra de près. Enfin on ouvrira des coques où l'on trouvera une nymphe dont toutes les parties auront la grandeur et la situation propres à cet état moyen. Un partisan de l'*épigénese* croiroit voir ici une nymphe qui se façonne peu à peu, qui croît par opposition ; mais M. *Bonnet* nous présente dans ce cas des preuves directes de l'*évolution* —Tandis que l'insecte est sous la forme de *boule alongée*, et qu'il ne montre pas le moindre vestige des parties d'une nymphe, l'on peut obliger ces parties à se produire au

de l'eau pour respirer l'air, et reste souvent longtemps dans cette situation la tête en bas. Veut-il plonger dans l'eau, il replie les barbes de la frange et en forme une espece de boule sous laquelle l'ouverture du stigmate se trouve cachée, de maniere que l'eau ne peut y pénétrer. La nymphe de la

grand jour; on peut faire naître à volonté une nymphe qui ne paroissoit pas exister encore. Il ne faut pour cet effet que presser avec précaution le bout postérieur de la boule; au même instant on verra sortir d'un enfoncement qui est à son bout antérieur, toutes les parties d'une nymphe, qui se prolongeront de plus en plus à mesure qu'on augmentera la pression. Elles préexistoient donc à leur apparition naturelle ou forcée, elles étoient donc renfermées et repliées dans l'intérieur de la boule à peu près comme une fleur dans son bouton. En un mot, il en est de ces parties comme des doigts d'un gant qu'on auroit fait rentrer dans la main du gant et qu'on en retireroit ensuite ».

« M. *Bonnet* (article 323) explique la production oviforme de la *mouche-araignée*, cette espece d'œuf d'une grosseur démesurée, d'où sort une *mouche* aussi grande que pere et mere: cette production, dit-il, n'est point un véritable œuf : quelle est donc sa nature ? l'observation et l'expérience doivent l'apprendre. Dans un de ces corps *oviformes* ouvert quatre jours avant celui où la *mouche* en auroit dû sortir naturellement, M. *de Réaumur* a trouvé une *nymphe* dont toutes les parties étoient très-distinctes et auxquelles il manquoit peu du côté de la consistance. L'espece d'œuf dont il est mention, a un de ses bouts plus arrondi que l'autre : le bout le plus arrondi est l'antérieur, le bout postérieur se termine par deux cornes mousses. La *nymphe*, très-aisée à reconnoître pour une nymphe de *mouche-araignée*, étoit placée de maniere que sa tête répondoit au bout antérieur de la coque, et que son derriere étoit appuyé sur le bout opposé. Au bout antérieur est une espece de calotte qui s'enleve facilement, et qui a été ménagée pour la sortie de la *mouche*. Ainsi, il est un temps où le corps *oviforme* dont nous recherchons la nature, renferme certainement une véritable *nymphe*. Cette nymphe a sans doute été un *ver* : ce ver se seroit-il transformé en *boule alongée* ? le corps oviforme seroit-il cette boule alongée, ou pour parler plus exactement, renfermeroit-il l'insecte sous cette forme ? Nous avons dit qu'en quelque temps que M. *de Réaumur* ait ouvert de pareilles coques, il n'est jamais parvenu à y découvrir un ver; il n'a vu dans leur intérieur qu'une bouillie blanchâtre, plus ou moins fluide, et toujours sans aucune apparence d'organisation, par conséquent aucunes parties propres à un *ver* ou à une *mouche*. Comment la Nature débrouille-t-elle ce petit chaos, et en faitelle sortir un tout très-organisé ? Nous venons de voir une véritable *nymphe* occuper la place de cette bouillie : peu de jours

mouche

mouche armée ne differe de sa larve que par le défaut de mouvement. C'est la même peau qui s'étant durcie, sert de coque à l'insecte. Dans cet état, il reste immobile jusqu'à ce que les ailes s'étant développées, la *mouche armée* sorte triomphante en faisant sauter les deux premiers anneaux qui se séparent comme

ont suffi pour que cette nymphe ait achevé de se former, et pour qu'elle ait acquis un certain degré de consistance. Il n'y a qu'un moment qu'en pressant le bout postérieur d'une *boule alongée*, on en faisoit sortir toutes les parties extérieures d'une nymphe, qui ne sembloit pas exister. Lorsqu'on ouvre une de ces boules immédiatement après que l'insecte a achevé de se détacher de la peau de ver, on n'y trouve qu'une bouillie précisément semblable à celle que nous venons d'observer dans les *coques* des *mouches-araignées*. Il semble que l'insecte se soit liquéfié en entier en une substance laiteuse, et sans aucun indice d'organisation. Cette bouillie est pourtant très-organisée; M. *Bonnet* dit que c'est une véritable nymphe déguisée sous l'apparence trompeuse d'un fluide. Cet Auteur, en détruisant l'*épigénese*, expose un moyen très-simple qui met sous nos yeux toutes les parties de cette nymphe. —De même qu'en accélérant ou retardant la transpiration insensible de l'insecte qui est encore renfermé sous l'enveloppe de chrysalide, on fait paroître plus tôt ou plus tard le papillon, de même on peut hâter, et beaucoup plus, la transpiration qui doit se faire aussi dans nos *boules alongées* : on les fait cuire quelques minutes dans l'eau chaude; si on les ouvre ensuite, on voit que toute la bouillie a disparu, et une véritable *nymphe* a pris sa place. Les parties de cette nymphe, auparavant trop molles et comme dissoutes, échappoient à nos yeux : elles préexistoient cependant. Si on donne une semblable préparation à nos coques de *mouches-araignées*, on aura précisément les mêmes résultats. La bouillie s'épaissira, et on verra paroître aussi-tôt une *nymphe* avec toutes les parties qui la caractérisent ».

« Cette coque de la *mouche-araignée*, démesurément grosse relativement à la *mouche* qui la met au jour, n'est donc point proprement un *œuf*, elle est l'insecte lui-même qui a revêtu la forme de *boule alongée*, et qui s'est fait cette coque de sa propre peau. Mais il a subi cette métamorphose dans le ventre de sa mere; il y a pris tout son accroissement, et voilà le vrai de la merveille qu'on avoit à décrire d'après M. *Bonnet* ».

« Cet Auteur nomme, avec M. *de Réaumur*, *nymphipare* la classe qui convient à notre *mouche-araignée* ».

« Quand on examine cette coque immédiatement après qu'elle a été pondue, on y apperçoit des mouvemens qui décelent sa nature. Son bout le plus arrondi s'alonge de temps à autre, et prend la forme d'un mamelon conique; il se raccourcit ensuite pour s'alonger de nouveau. L'on observe des mouvemens analogues

une calotte. C'est ainsi qu'elle passe de l'humide élément dans les vastes régions de l'air. On lui a donné le nom de *mouche armée* à cause des pointes aiguës qui terminent son corselet, au nombre de deux et quelquefois de six. C'est le même insecte connu sous le nom de *mouche à corselet armé* de *Réaumur*, et sous celui de *stratiome* dans *Geoffroy*.

---

sur les côtés de la coque : mais peu à peu cette coque s'endurcit et tout mouvement cesse. Ces mouvemens paroissent tendre à détacher l'insecte de sa premiere peau, de celle de *ver* ».

« Nous ne connoissons encore aucun insecte qui ait à croître lorsqu'il a revêtu une fois l'état de nymphe ou de chrysalide *proprement dites*. Tous les insectes qui se métamorphosent, prennent leur dernier accroissement sous leur premiere forme de *ver* ou de *chenille*. Avant que de devenir *boule alongée*, avant que de revêtir l'état de *nymphe*, notre *mouche-araignee* a donc passé probablement par l'état de *ver*. M. *de Réaumur* n'ayant pu découvrir de ver dans la coque pondue à terme, prit le parti de le chercher dans le ventre de la mere. Il ouvrit des *mouches* à différens termes : dans quelques-unes il trouva un corps entiérement blanc, qui avoit déjà en petit la figure d'une coque qui vient d'être pondue, mais rien ne ressembloit à un ver. Ce corps étoit contenu dans un canal membraneux très-dilatable, et qu'on peut regarder comme l'*oviductus*, et qui n'a à son origine que le diametre d'un fil délié : à cette partie déliée du canal vont aboutir deux autres canaux, dans chacun desquels M. *de Réaumur* découvrit un petit corps blanc de forme cylindrique, et dont les deux bouts étoient arrondis. Il conjectura avec vraisemblance qu'ils étoient appelés à venir prendre la place de la coque que la *mouche* auroit pondue à terme, et qu'ils auroient fourni ainsi à de nouvelles pontes successives. Leur figure indiquoit qu'ils étoient de jeunes vers qui devoient prendre leur dernier accroissement et se métamorphoser dans l'*oviductus*. Il est vrai qu'on ne leur voyoit ni tête ni bouche ; mais par combien de moyens différens la Nature ne peut-elle pas nourrir un être organisé ? Elle nourrit peut-être ces vers singuliers comme elle nourrit les œufs des oiseaux dans leurs ovaires. Tel est, dit M. *Bonnet*, le précis des découvertes de M. *de Réaumur* sur la *mouche-araignée*. Comme le fait est jusques ici unique, et qu'il n'est point encore suffisamment éclairci, M. *Bonnet* expose dans l'article 324 de ses *Considérations*, etc. ses propres observations sur la *mouche-araignée* ».

« M. *Bonnet* a vu, ainsi que M. *de Réaumur*, le bout le plus arrondi d'une coque qu'une *mouche-araignée* venoit de pondre en sa présence, s'enfoncer et s'élever alternativement ; il l'a vu devenir tantôt très-concave et tantôt très-convexe à diverses reprises. Ce bout avoit une espece de court appendice qui participoit à ces mouvemens, et que M. *Bonnet* soupçonne être l'extré-

MOUCHES ASILES OU PARASITES. On donne ce nom aux *mouches* qui se logent sous le poil ou la laine des troupeaux, ou sur différentes plantes. *Voyez* leur description à la suite du *mot* TAON. *Voyez aussi* VER DE LA MOUCHE ASILE.

MOUCHE D'AUTOMNE. *Voyez* STOMOX.

MOUCHE BALISTE. *Mouche à quatre ailes*, longue

---

mité des vaisseaux qui apportoient la nourriture à l'embryon tandis qu'il étoit encore renfermé dans le ventre de la mere. —De grandes portions sur les côtés de la coque s'enfoncerent et se releverent de même alternativement. —Il y a apperçu très-nettement, lors de l'enfoncement, de petits creux, de petites fossettes espacées réguliérement comme le sont les stigmates des chenilles. Dès que les côtés de la coque se relevoient, ces fossettes disparoissoient entiérement. —Voilà donc les stigmates de la coque ou de la *nymphe* en forme de *boule alongée* : à ces stigmates se rendent des trachées qui se divisent et subdivisent à l'infini. Le principal tronc de ces trachées aboutit à une des petites cornes placées au bout postérieur de la coque. Il a en cet endroit plus de diametre que par-tout ailleurs, et il diminue insensiblement à mesure qu'il s'approche du bout opposé. —Tout prouve que cette coque est vraiment *animale*. M. *Bonnet* a vu cette coque se donner des mouvemens semblables à ceux que se donneroit un ver rond et sans jambes qui feroit effort pour changer de place. Je l'ai vu, dit-il, se renverser sur un de ses côtés, reprendre ensuite sa premiere situation et répéter ces balancemens plusieurs fois. —A l'aide de la loupe on apperçoit dans l'intérieur de cette coque des lignes circulaires espacées comme le seroient celles qui marqueroient la jonction des anneaux d'un insecte. Voilà donc les incisions annulaires de l'insecte logé dans la coque ».

« Dans l'intérieur de quelques *mouches à deux ailes*, dont le corps est demi-transparent, on voit un spectacle qui fixe agréablement l'attention. Ce sont des couches de nuages minces qui marchent parallélement les unes aux autres, et qui vont constamment du bout antérieur du corps au bout opposé. M. *de Réaumur* a beaucoup approfondi ce petit phénomene, et il a prouvé qu'il tient à une illusion d'optique, occasionnée par le jeu de deux grands sacs pulmonaires, logés dans la partie antérieure du corps de la *mouche*. L'intérieur des coques que nos *mouches-araignées* pondent à terme, a offert à M. *Bonnet* le même phénomene, et qui dépendoit probablement de la même cause. Les couches nébuleuses lui ont toujours paru se porter d'un mouvement uniforme du bout postérieur au bout antérieur. Il ne faut pas oublier que le bout antérieur est celui auquel répond la tête de l'insecte ».

« Les coques pondues récemment sont blanches : bientôt elles

de dix-sept lignes, et large de deux : sa tête est brune ; le dos est d'un vert d'olive, et le ventre d'un rouge de grenade, mais partagé dans sa longueur d'une ligne jaune. M. l'Abbé *Préaux*, qui a observé cette *mouche* près de Lisieux, dit que cet insecte, lorsqu'on s'en saisit, lance à diverses reprises et comme par un ressort, sur son ennemi, une quantité de petits boulets qui sont ses œufs, pour combattre et pour se défendre. (*Encyclopédie.*)

MOUCHE BLEUE DE LA VIANDE. Cette espece de grosse *mouche* n'est que trop commune ; elle est très-connue par le dégât qu'elle cause dans les boucheries.

---

prennent une teinte de jaune, à laquelle succede une teinte d'un rouge-marron ; ce rouge-brun augmente d'intensité de couleur, et finit par être d'un assez beau noir. Dès que les coques commencent à perdre leur premiere couleur, elles acquierent une opacité qui ne permet plus de voir dans leur intérieur. M. *Bonnet* a imaginé de retarder les progrès de l'opacité, ou ce qui revient au même, de l'endurcissement, en plongeant la coque dans l'eau pendant une heure ; alors tout mouvement a cessé. —La coque sortie de l'eau, le petit appendice n'a pas tardé à reprendre ses mouvemens ordinaires, et les couches nébuleuses ont reparu. —Après une submersion de trois heures, M. *Bonnet* s'est assuré de l'existence des stigmates de la coque. —Nous avons donc ici une preuve directe que l'enveloppe dont cette coque singuliere est formée, a appartenu à un ver, qu'elle a été pendant un temps la peau même de ce ver, et cette preuve leve tous les doutes sur la nature de ce corps oviforme. Dans une coque pondue avant terme (elle étoit moitié moins grosse), M. *Bonnet* y a vu distinctement le jeu des couches nébuleuses ; mais ce qui lui a paru remarquable, c'est qu'il se faisoit ici en sens contraire, c'est-à-dire du bout antérieur au postérieur. En racontant ce fait sur le témoignage de M. *Bonnet*, M. *de Réaumur*, *Mémoires sur les Insectes*, *tom. 6*, *pag. 594*, ajoute ce qui suit : Nous avons rapporté comme un fait singulier que la circulation des liqueurs nous avoit paru se faire, dans le papillon, en un sens contraire à celui où elle se faisoit dans son corps, lorsqu'il étoit chenille. La circulation des lames nébuleuses, qui dans l'œuf à terme (il faut dire *coque*) a un cours opposé à celui qu'elle a dans l'œuf qui n'y est pas, paroît donc prouver que l'œuf à terme renferme un insecte qui a changé d'état, et ce changement n'a pu être que celui de *ver* en *boule alongée.* »

Résumons : l'œuf singulier que pond la *mouche-araignée* n'est point un véritable œuf, mais c'est une véritable nymphe sous la forme de *boule alongée* ; et cette nymphe provient d'un ver dont les mouvemens sont très-remarquables.

Elle choisit la viande pour y déposer ses œufs par groupes ou tas, d'où naissent, en moins de vingt-quatre heures après la ponte, de petits vers blancs. C'est avec leur bouche armée de crochets écailleux qu'ils creusent et déchiquetent la viande pour la sucer ensuite : souvent, pour la rendre plus tendre et plus facile à digérer, ils l'arrosent d'une liqueur visqueuse qu'ils dégorgent, ce qui en accélere la putréfaction. Cette espece de *mouche* paroît être répandue dans les deux Continens. M. le Vicomte *de Querhoent* nous mande que dans les différentes contrées d'Afrique et d'Amérique qu'il a parcourues, il a rencontré la *mouche bleue de la viande*, notre *mouche commune* et ordinaire, la *mouche dorée*, mais jamais celle des champs, dont les piqûres se font si bien sentir en été.

MOUCHE BOMBARDIERE. *Voyez* BOMBARDIER.

MOUCHE A CAFÉ. *Voyez à l'article* CAFÉ.

MOUCHE A CHIEN. Espece d'*hippobosque*. Voyez ci-dessus à l'*article* MOUCHE-ARAIGNÉE.

MOUCHE COMMUNE. Dans l'été, la *mouche* incommode les hommes et les animaux ; c'est un petit animal lascif, importun, très-nuisible, qui se nourrit assez volontiers de toutes sortes de choses. Les *mouches communes* vivent fort peu, les grandes un peu plus long-temps ; elles molestent plus vivement quand on est menacé d'une tempête ou d'un orage, que dans tout autre temps. Ces insectes se plaisent dans les lieux humides et chauds ; leur multiplication y est plus nombreuse : on en voit en quantité dans la Pouille : en Égypte, le nombre en est si grand que l'air retentit du bruit qu'elles font en volant. Autrefois l'Espagne en étoit si remplie qu'il y avoit des hommes préposés (le *Grand Veneur de mouches*) pour leur faire la chasse. Elles fuient les mines à cause des exhalaisons qui en sortent. Les vapeurs sulfureuses, arsenicales et mercurielles les font périr. Elles répugnent à l'odeur de la térébenthine, mais elles aiment à l'excès la saveur des liqueurs épaisses et sucrées. Pour garantir les fruits de l'attaque des *mouches*, on peut suspendre aux arbres des bouteilles remplies d'eau miellée : cette liqueur les attire, et

elles se noient dans ces bouteilles. On les détruit aussi en les prenant entre des plaques de bois recouvertes de miel. Quand on écrase entre les doigts la tête d'une *mouche*, ils sont tachés de rouge par l'humeur que ses yeux contenoient, et non pas par du sang, comme ceux qui ignorent ce fait l'imaginent. M. *de Géer* a observé que le bourdonnement des *mouches* n'est pas produit par le battement des ailes sur les balanciers (*halteres*), mais par le frottement de la seule base de leurs ailes contre les parois du corselet.

MOUCHE CORNUE. *Voyez* MOUCHE TAUREAU VOLANT.

MOUCHE A CORSELET ARMÉ. M. *de Réaumur* donne ce nom à la *mouche asile* dont il est parlé à la suite du *mot* TAON. *Voyez* ce mot. *Swammerdam* est le premier qui en ait parlé. *Goëdard* n'avoit connu que sa larve, qu'il a nommée *chamæleon. Aldrovande* l'avoit appelée *Intestinum terræ*, et M. *Linnæus*, *oestre aquatique*. La *mouche à corselet armé* est la même que celle désignée seulement sous le nom de *mouche armée*. Voyez *ce mot* ci-devant (p. 14).

MOUCHE DÉVORANTE. Elle a reçu ce nom parce qu'elle prend plaisir à dévorer les araignées, tandis que les autres *mouches* en deviennent la proie; cette petite *mouche* assez hardie pour venger toute son espece, provient d'un ver qui a la forme d'une chenille, et qui se nourrit de feuilles d'orme. Lorsqu'elle marche, elle paroît du double plus grande qu'elle n'est : elle reste l'automne et le printemps en chrysalide; dès qu'elle est parvenue à l'état de *mouche*, elle commence à butiner : quand elle s'élance sur une araignée, elle lui donne un coup dont elle est étourdie; l'araignée, qui se sent frappée, tombe à terre, la *mouche* ne la quitte point, elle la traîne, lui rompt les pattes, court ensuite autour d'elle, l'enleve et en fait sa pâture.

MOUCHE ÉPHÉMERE. On lit dans la *Collection Académique*, qu'en l'année 1689 l'on vit, au mois d'Août, aux environs de Leipzig, certaines *mouches* en forme de cousins. Ces *mouches* étoient presque longues d'un demi-pouce, et elles avoient à la queue comme

deux longues appendices en forme de poils; elles étoient toutes blanches ainsi que leurs ailes. Ces *mouches*, dont la multitude étoit incroyable, se répandirent dans tous les pays d'alentour jusqu'à l'Elbe. L'Observateur dit que ces *mouches* présagent la peste: lorsqu'il fait chaud et que les vents du Midi soufflent, elles sortent des eaux, et bientôt l'air en est rempli : elles voltigent avec une agilité surprenante, et après qu'elles ont vécu deux ou trois jours, elles meurent et tombent dans les eaux. Ces *mouches* viennent d'œufs déposés dans l'eau, d'où sortent des vers qui se métamorphosent ensuite. Il y a lieu de penser que les especes de *mouches* dont il est parlé dans cette observation, sont des *éphémeres*. Voyez *le mot* ÉPHÉMERE.

La MOUCHE D'ESPAGNE n'est autre chose que la *mouche cantharide*, à laquelle on a donné ce nom, parce qu'on a cru que les plus grosses *mouches cantharides* se trouvoient en Espagne. Quelques-uns donnent le nom de *mouche d'Espagne* à la *mouche-araignée*. Voyez *ce mot*.

MOUCHE A FEU. *Voyez à la suite de l'article* MOUCHE LUISANTE. A l'égard de la *mouche de feu*, ou *mouche à drague*, nommée ainsi en Amérique, d'après l'impression que cause sa piqûre, c'est une *guêpe* assez petite.

MOUCHE DU FOURMI-LION. *Voyez l'article* DEMOISELLE.

MOUCHE DU FROMAGE. *Voyez à l'article* VERS DU FROMAGE.

MOUCHES GALLINSECTES et PRO-GALLINSECTES. *Voyez au mot* GALLINSECTES.

MOUCHES DE LA GORGE DU CERF. Le cerf n'est pas seulement tourmenté par les vers des tumeurs dont on verra l'histoire plus bas à l'*article* MOUCHE DE TUMEURS *des bêtes à cornes;* il l'est encore par des vers d'une autre espece qui naissent dans son gosier, et qui sont faussement accusés d'occasionner la chute des bois du cerf.

La *mouche* qui donne naissance à ces vers, et qu'on nomme *mouche de la gorge du cerf*, sait qu'auprès de la racine de la langue des cerfs il y a deux bourses,

qui lui sont affectées pour y déposer ses œufs ; elle connoît aussi la route qu'il faut tenir pour y arriver. Elle prend droit son chemin par le nez du cerf, au haut duquel elle trouve deux voies, dont l'une conduit au sinus frontal, et l'autre aux bourses dont nous venons de parler. Elle ne se méprend point, c'est par celle-ci qu'elle descend pour aller chercher vers la racine de la langue les bourses qui en sont voisines ; elle y dépose des centaines d'œufs qui deviennent des vers, et qui croissent et vivent de la mucosité que les chairs de ces bourses fournissent continuellement. Lorsqu'ils sont arrivés à leur grosseur, ils sortent du nez du cerf et tombent à terre, s'y cachent et y subissent leur métamorphose, qui les conduit à l'état de *mouche* qui est une espece d'*oestre*. Voyez *ce mot*.

MOUCHES ICHNEUMONES. *Voyez* ICHNEUMONES (*mouches*).

MOUCHES DES INTESTINS DES CHEVAUX. Les chevaux sont sujets à être tourmentés par deux sortes de vers, dont les uns sont longs et menus, les autres courts et gros. Les longs s'introduisent probablement par la voie des alimens ; les courts doivent leur origine à une *mouche* qui porte le nom de *mouche des intestins du cheval*. Elle ressemble assez au bourdon, mais ce n'en est pas un ; elle n'a que deux ailes et point de trompe. Cette *mouche* (espece d'*oestre*, Voyez *ce mot*) habite les forêts, mais l'intestin des chevaux est le lieu que la Nature lui a destiné pour le berceau de sa famille et l'éducation de ses petits. Elle tâche de s'insinuer sous la queue et de parvenir à l'anus du cheval : ses mouvemens causent à l'animal une sorte de démangeaison qui l'excite à faire sortir le bord de son intestin, et la *mouche* profite aussi-tôt de cet instant pour s'y introduire ; elle y fait sa ponte, puis regagne le bord de l'anus, et s'envole. Le cheval alors devient furieux, agite sa queue, se met à faire des sauts, des gambades, donne des ruades, se jette par terre, il se roule et quelque temps après il devient enfin tranquille. Il y a lieu de penser que cette *mouche oestre* est vivipare, et que l'instant où le ver se cramponne sur les membranes

de l'intestin ; occasionne aux chevaux les douleurs qu'ils ressentent. Les crochets et les épines dont ces vers ou larves sont armés, sont autant d'ancres qui les mettent en état de n'être point entraînés par la sortie des excrémens ; ils leur servent pour s'avancer dans les intestins du cheval et pour pénétrer jusque dans l'estomac, comme cela leur arrive assez souvent ; enfin ils leur servent pour tenir ferme contre le mouvement péristaltique de ces parties. Cette *mouche* dépose plusieurs vers dans les intestins des chevaux, puisque *Valisnieri* a compté jusqu'à sept cents œufs dans le ventre d'une de ces *mouches*.

C'est encore dans cette structure qu'éclatent les soins et la prévoyance de la Nature : lorsque ces vers ont acquis tout leur accroissement, ils se laissent entraîner naturellement avec les autres matieres que le cheval rejette ; ils tombent à terre et y trouvent sur le champ une retraite où ils peuvent être en sureté pendant qu'ils subiront les métamorphoses qui les amenent à l'état de *mouche*. On ne voit pas que les chevaux soient jusqu'à certain point incommodés de ces vers déposés dans leurs intestins, à moins que la quantité n'en soit excessive, comme il arriva en l'année 1713 dans le Véronois et le Mantouan, où ils causerent une maladie épidémique, qui fit périr beaucoup de chevaux. Il est bon de savoir que quoique l'huile fasse périr ordinairement les vers, en bouchant leurs stigmates et empêchant leur respiration, ceux-ci ont ces organes préservés de chaque côté de la tête par une bourse ou une demi-calotte qui couvre l'ouverture des trachées, qui permet à l'air de s'y introduire par une légere scissure, mais qui en écarte le fluide qui les boucheroit, en détournant son cours. Ainsi l'organisation particuliere de ces larves correspond de la maniere la plus marquée à leurs besoins, au lieu où elles sont placées et où, pour se nourrir, elles sucent ou le mucus des intestins, ou le chyle dont elles sont baignées ; c'est donc en vain qu'on donneroit aux chevaux des lavemens d'huile pour faire périr ces vers ou larves.

MOUCHE DU KERMÈS. *Voyez au mot* KERMÈS.

MOUCHES DU LION DES PUCERONS. *Voyez à l'article* DEMOISELLE DU LION DES PUCERONS.

MOUCHE LUISANTE. Elle est nommée *mouche* improprement ; c'est un insecte très-commun en Italie, où il est nommé *Lucciola ;* c'est véritablement un *scarabée* oblong, un peu moins gros qu'une abeille, qui a les fourreaux des ailes presque noirs et le ventre d'un gris-cendré : c'est cette derniere partie qui est lumineuse, et elle l'est assez pour que trois de ces insectes enfermés dans un tuyau de verre blanc fassent distinguer pendant la nuit tous les objets qui sont dans une chambre ; un seul éclaire suffisamment pour discerner l'heure que marque une montre. Cet insecte a de singulier que la lumiere qu'il donne n'est pas uniforme, et qu'il est lumineux comme par élancemens. Les mouvemens qu'il se donne paroissent contribuer à l'éclat de sa lumiere ; aussi est-elle plus sensible lorsqu'on le touche ou qu'il se dispose à s'envoler dans les airs : ces insectes sont comme des especes d'astres volans. M. l'Abbé *Nollet* a éprouvé que la lumiere de cet insecte s'étendoit sur les endroits où on l'écrasoit, d'où l'on peut penser que cette lumiere tient de la nature du phosphore. *Consultez l'Histoire de l'Académie, année 1750.*

A la Louisiane et dans presque toutes les parties chaudes de l'Amérique, il y a un insecte luisant qui est très-commun, et que l'on nomme aussi *mouche luisante* ou *bête à feu.* Ces mouches qui sont des insectes coléopteres, sont un peu plus grosses que nos *mouches* ordinaires ; leurs ailes sont un peu fermes ; la partie postérieure de leur corps est d'un vert transparent, et conserve pendant la nuit la lumiere qu'elle a reçue le jour. Ces prétendues *mouches* voltigeant dans les airs, dans les buissons, dans les lieux sombres, sur-tout après qu'il a beaucoup plu dans la journée, sont semblables à des étoiles scintillantes, ainsi que les scarabées d'Italie dont nous venons de parler. Le Pere *Labat* dit qu'à la Guadeloupe il y a de ces *mouches à feu* de la grosseur d'un hanneton, et qui répandent une lumiere vive et d'un beau vert. (Il y en a aussi dans la Guiane : *Voyez l'article* SCARABÉES de l'isle de Cayenne.) Cette lumiere qui éclaire suffisamment pour pouvoir lire des caracteres très-menus, s'affoiblit de jour à autre au

point que huit jours après ces insectes ne sont plus phosphoriques : au reste, ces prétendues *mouches* ne sont pas les seuls insectes doués de cette propriété ; l'*acudia* ou *cucuju*, espece de *scarabée ;* le *porte-lanterne d'Amérique*, espece de *procigale ;* la *herecherche de Madagascar*, et les *vers luisans*, possedent cette qualité brillante à des degrés plus ou moins grands. *Voyez* ces différens *mots* et l'observation qui est à la fin du *mot* MER LUMINEUSE.

Le Pere *Nicolson* sait mauvais gré au Pere *Labat* d'avoir donné de fausses notions sur la *mouche à feu*, et il nous reproche d'avoir transcrit les rêveries de cet Ecrivain. Un autre me blamera un jour peut-être autant, d'avoir copié *Nicolson :* voici ce qu'il dit des *mouches à feu.*

« Les *mouches luisantes*, nommées *mouches à feu*, sont des insectes coléopteres fort communs à Saint-Domingue. Il y en a de deux especes, la premiere est assez semblable (à quelque différence près) à celle qui est décrite dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, *année 1766*, et qu'on a trouvée à Paris, où il a paru qu'elle avoit été transportée dans l'état de chrysalide avec des bois arrivés depuis peu de Cayenne. Celle que nous avons rapportée de Saint-Domingue, a un pouce et demi de longueur, et cinq lignes dans sa plus grande largeur. *Sloane* la définit, *Scarabæus fuscus*, *thorace anguloso*, *lucem emittens ; Barrere* l'appelle *Scarabæus maximus*, *elegantissimus*, *splendens.* On en voit plusieurs au Cabinet du Roi, désignées par le nom de *bupreste.* Toutes les parties qui composent cet insecte, paroissent au microscope revêtues d'un poil rude, roussâtre et court : sa tête n'est point dégagée du corselet comme dans la *mouche à feu* de Cayenne ; elle y est enfoncée.... elle est garnie de deux gros yeux noirs, fort lisses et saillans. Sa bouche est armée de deux petites pinces crochues, solides, très-aigues : ce sont les seules armes offensives dont la Nature l'ait pourvue.... Sa tête est terminée par deux antennes très-déliées, de quatre lignes de longueur, composées d'onze anneaux unis ensemble et mobiles : le premier, qui s'articule avec la tête, est une fois plus long que les autres ».

« Le corselet forme une espece de carré : il est d'un brun foncé, d'une consistance dure, terminé par deux pointes aiguës, en dessus desquelles on apperçoit deux taches ovales, d'un blanc sale, convexes, solides, transparentes quand l'insecte est vivant. C'est par-là qu'il répand au dehors une matiere phosphorique uniforme, si lumineuse, qu'on peut s'en servir dans un besoin pour lire et écrire dans les ténebres. Son éclat s'affoiblit à mesure que les forces de l'animal l'abandonnent; il s'éclipse sans retour lorsqu'il meurt. On remarque encore sur le milieu du corselet deux petits enfoncemens, comme dans celui de Cayenne : le dessous du corselet porte, au milieu du côté opposé à la tête, une longue pointe, qui entre dans une cavité placée au milieu du thorax qui rend l'insecte élastique, et le fait sauter en l'air lorsqu'on le met sur le dos. On trouve un semblable mécanisme dans l'espece de scarabée nommé *maréchal*, que tout le monde connoît ».

« Le dos de l'insecte est mollasse, couvert de deux ailes membraneuses, fort amples, renfermées dans des élytres écailleux, solides, opaques, d'un gris-cendré, lisses en quelques endroits, raboteux et comme chagrinés dans d'autres, couverts de plusieurs rangs de petits points. (On n'a rien observé de semblable dans celui de Cayenne.) Entre les élytres, vers leur origine, l'on apperçoit l'écusson, qui est de forme arrondie, de même couleur et de même matiere que les élytres. Il reste immobile lorsque les élytres s'ouvrent, que les ailes se déploient, et que l'insecte prend son essor dans les airs. Il est construit de façon que les élytres ne peuvent pas forcer la charniere membraneuse qui les soutient, en s'ouvrant trop, ni laisser de vide entre elles, en s'abaissant. ».

« *Ce phosphore animal* (il falloit dire cet animal phosphorique) est porté sur six pattes, dont deux sont adhérentes au corselet et quatre au thorax. Chaque patte est divisée en trois articulations; la derniere est composée de cinq anneaux enchâssés les uns au bout des autres; le dernier anneau est terminé par deux petites griffes crochues et pointues. Son ventre consiste en cinq anneaux écailleux, chagrinés, d'un brun-

noirâtre, oblongs, excepté le dernier qui est plus large et qui forme une espece de triangle. L'anus est placé à l'extrémité de l'angle qui termine l'insecte ».

« La seconde espece de *mouche luisante* n'a guere que quatre lignes de longueur. *Barrere* l'appelle *Scarabæus parvus noctilucus, seu instar ignis splendens....* Nous avons seulement pu remarquer qu'elle répandoit en volant sa lumiere par l'anus, non d'une maniere uniforme et continue, comme celle de la *mouche à feu* décrite ci-dessus, mais par élancement, comme une étincelle qui paroît et disparoît successivement ».

« Les *mouches à feu* ne paroissent que la nuit : le jour est destiné au repos. Guidées par le flambeau qu'elles alimentent de leur propre substance, elles s'élancent dans les airs, dès que les ténebres commencent à paroître ; leur vol est fort rapide ; la splendeur qui les environne attire autour d'elles quantité de maringouins et de *mouches* éphémeres dont elles sont fort avides. On sait que ces petits insectes recherchent la lumiere, où ils vont souvent abréger une carriere bornée par la Nature à quelques heures de vie ». *Voyez* Ephémere.

Mouche merdivore. *Voyez* Mouche stercoraire.

Mouches a miel. *Voyez* Abeilles.

Mouches a ordure. *Voyez* Scatopse.

Mouche papilionacée. *Voyez à l'article* Phrygane.

Mouche plante. *Voyez* Mouche végétante.

Mouche de riviere. On voit voler sur la fin de l'été beaucoup de ces sortes de *mouches* : leurs yeux sont gros ; elles ont le dos rond et marqué de lignes vertes et noires, le ventre plat, et six jambes dont les antérieures sont les plus grandes : leurs ailes leur servent de voile dans les airs et de rames pour nager à la surface des eaux.

Mouches de Saint-Marc. Elle sont de plusieurs especes ; on en voit la description, sous le nom de *bibion*, en latin *Bibio*, dans l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*. M. *de Réaumur* a conservé à ces *mouches* le nom de *mouches de Saint-Marc* qu'elles portent en quelques provinces du Royaume, comme

en Poitou et en Touraine, apparemment parce qu'elles paroissent des premieres au printemps dans les jardins et vers la fête de *Saint-Marc.* Ces *mouches* sont de grandeur médiocre, et il y en a de deux especes principales : les unes sont d'un très-beau noir à ailes frangées, les autres ont le corps et le corselet rougeâtres. Il y en a d'autres, aussi petites que les petites especes de tipules et que les cousins, et on ne les distingue des unes et des autres que quand on examine à la loupe et au microscope la forme de leur corps. Le *bibion* rouge mâle est très-différent de la femelle.

Ces *mouches* proviennent comme les tipules, de larves qui se tiennent dans les excrémens des chevaux, dans la fange, et qui s'en nourrissent. Ces larves ressemblent à des especes de vers alongés ou plutôt de petites chenilles de phalenes. Les *mouches* qui sortent de ces vers, sont à deux ailes ; elles les portent ordinairement de maniere que l'une des deux couvre l'autre presque en entier ; elles volent d'assez mauvaise grace et les jambes pendantes. Dans l'accouplement le mâle est en partie couvert des ailes de sa femelle, on les prendroit pour un seul insecte : cet accouplement dure des heures entieres ; la femelle emporte en l'air le mâle, qui ne veut ou ne peut l'abandonner. Ces *mouches* ne vivent que trois semaines ou un mois : leurs antennes sont longues. On voit souvent ces *mouches* sur les fleurs et sur les bourgeons des arbres : on les accuse de faire tort aux boutons et de faire périr les fleurs. Elles ont cependant une bouche sans dents, mais elles peuvent avec leur bouche exprimer le suc des bourgeons, ainsi que celui des fleurs qui ne sont pas épanouies, et peut-être y occasionner un desséchement qui les fait périr.

MOUCHES (MOUCHERONS) SAUTEUSES. Nom donné par M. *de Réaumur* à tous les *faux pucerons* devenus ailés. *Voyez les articles* MOUCHERON *et* PUCERON.

MOUCHE STERCORAIRE ou MOUCHE MERDIVORE. Tous les insectes ne reposent pas sur le jasmin, sur la tubéreuse et sur la rose ; les matieres les plus sales, les plus dégoûtantes, les plus abjectes, servent à quelques-uns de berceau. Mais rien ne doit rebuter les recherches du vrai Naturaliste. C'est à son ardeur

pour l'observation que nous devons la connoissance d'une particularité qui se fait remarquer dans les œufs de cette *mouche* ; (œufs à deux ailerons, dont nous avons parlé, *page 6*). Cette *mouche merdivore*, quand elle est dans l'état de ver, a une allure qui mérite d'être observée. La petitesse de ses faux pieds retarde sa marche ; mais ce ver alonge ses anneaux et son cou, et applique sa bouche le plus loin qu'il peut au plan sur lequel il marche, et de ce point d'appui il fait avancer le reste de son corps. Lorsque le ver a passé par l'état de nymphe, il devient *mouche* : ses yeux sont faits en maniere de joli réseau, leur couleur tire sur le pourpre ; ils sont séparés l'un de l'autre par deux bandes argentées à l'endroit où ils s'approchent de plus près ; les anneaux du ventre sont hérissés de poils rudes : tout le corps généralement est velu et d'une couleur grisâtre tirant sur le noir.

Il ne faut pas confondre cette *mouche* avec une autre de même espece : celle-ci dans son état de ver a une queue assez longue, qui sert d'étui aux organes de la respiration (c'est le *ver à queue de rat*) ; elle sort de son tombeau de nymphe avec deux ailes : son corps est velu. On voit sur son dos et sur sa queue quelques taches noires, semées réguliérement sur un fond jaune-rougeâtre. Cette derniere espece de *mouche* est de l'ordre des *Mouches abeilliformes*. Voyez *ci-devant* (pag. 11).

Mouche du Ver du nez des Moutons. Elle n'a point de ressemblance avec les bourdons, comme la *mouche des tumeurs des bêtes à cornes* ; mais elle ressemble à ces dernieres en ce qu'elle n'a que deux ailes, point de trompe, mais une bouche. Elle a un air paresseux ; en effet elle est lente, elle cherche rarement à faire usage de ses ailes et de ses jambes ; elle n'est vive ou active que lorsqu'il est question de faire sa ponte. C'est dans les cavités ou sinus qui sont au haut du nez des moutons, que ces *mouches* savent qu'elles doivent déposer leurs œufs pour les faire éclore ; elles s'y introduisent en entrant par le nez, et déposent leurs œufs dans ces sinus, qui sont toujours abreuvés d'une matiere mucilagineuse, dont se nourrissent les vers jusqu'à ce qu'ils aient

acquis toute la grandeur à laquelle il doivent parvenir. La mere ayant déposé ses œufs, se retire. Quel instinct! quelle adresse! Lorsque ces vers qui sont très-vifs s'avisent de se tourner ou de changer de place dans les sinus frontaux, ils piquent vivement avec leurs crochets les membranes sensibles dont ces parties sont tapissées, et dans ce moment ils font sentir aux moutons des douleurs bien aiguës, qui sont la cause de ces especes d'accès de vertige ou de frénésie qu'éprouvent quelquefois ces animaux, d'ailleurs si pacifiques et si doux. C'est alors qu'on les voit bondir, s'élancer et heurter leurs têtes à diverses reprises contre des arbres, des pierres, etc. Lorsque le ver a pris sa croissance, et que le temps de la métamorphose est arrivé, il sort de la tête du mouton à la faveur de la mucosité que l'animal jette en abondance; il tombe à terre, s'y cache et y subit les métamorphoses qui le conduisent à l'état de *mouche* qui est une espece d'*oestre;* Voyez *ce mot.* On prétend en Angleterre que les brebis y périroient, ou du moins auroient la chair tellement remplie de vers d'*oestre* que l'on ne pourroit en manger, si on ne leur frottoit le dos avec un onguent fait de goudron, de beurre et de sel.

Les *mouches à scie* nous font voir des faits très-curieux, dont nous parlerons. Elles proviennent de fausses chenilles, qui ont beaucoup de ressemblance avec les véritables chenilles. Celles-ci se changent en papillons, au lieu que les fausses chenilles donnent naissance à des *mouches.*

Les fausses chenilles, comme presque tous les autres insectes, passent par trois états très-différens. Au sortir de l'œuf, elles sont dans leur état de fausses chenilles; après un certain temps, elles font leurs coques chacune à leur maniere, c'est sous cette enveloppe qu'elles se changent en nymphes; et enfin chacune de ces nymphes produit une *mouche.* On ne distingue ces fausses chenilles qui ont tant de ressemblance avec les véritables chenilles par la variété des couleurs, par la nourriture qu'elles prennent aux dépens de nos arbres les plus précieux; on ne les distingue, dis-je, que par le nombre des pattes.

Parmi

Parmi les especes de vraies chenilles, celles qui en ont le plus grand nombre n'en ont jamais que seize, ni moins de huit; les fausses chenilles au contraire en ont ou moins de huit ou plus de seize, et elles ne se métamorphosent jamais en papillons. De plus, la tête des fausses chenilles a constamment une forme orbiculaire; elles n'ont de chaque côté de la tête qu'un œil assez gros pour être distingué à la vue simple : les véritables en ont cinq ou six de chaque côté, qu'on ne peut guere voir qu'à la loupe. On peut encore reconnoître plusieurs fausses chenilles par leur attitude singuliere : il y en a qui après leur repas se tiennent roulées comme des serpens, ce que ne font point les véritables chenilles; d'autres tiennent la tête et leurs premieres jambes appliquées sur la tranche des feuilles, et élevant le reste du corps en l'air elles le contournent en cent façons différentes, comme si elles vouloient nous montrer des tours de force : c'est sur-tout sur l'osier, le saule et le rosier que l'on trouve cette espece. Elles dépouillent quelquefois de leurs feuilles les groseilliers; elles ne touchent point au fruit, mais la perte des feuilles leur fait un tort égal.

Il est une autre espece de fausse chenille que tout Amateur du jardinage doit s'attacher à connoître pour ne lui point faire de quartier; car elle s'attache sur les feuilles de diverses sortes d'arbres fruitiers, en mange le parenchyme et n'en laisse que le squelette. Cette fausse chenille est fort petite : elle a l'air sale, la peau gluante, la marche lente; lorsqu'elle s'alonge pour marcher, elle ressemble à une petite limace. Ces fausses chenilles sont quelquefois en grand nombre, et se changent en de très-petites *mouches à scie.*

Plusieurs especes de fausses chenilles entrent en terre pour se métamorphoser; d'autres font des coques pendantes aux arbres. Il y en a une espece qui fabrique la sienne avec un art digne d'être admiré; elle est composée de deux tissus très-différens, le premier est un réseau très-fort, quoiqu'à mailles très-larges; le tissu intérieur est très-serré et offre à la nymphe une étoffe douce, polie et convenable

à la délicatesse de son corps. Il faut observer que la chenille s'est ménagé à travers des mailles l'humidité de la terre, dont elle a besoin dans l'état de nymphe. Dans un terrain trop sec ou trop humide l'insecte périt ; aussi est-il très-difficile d'en élever. Il y a bien d'autres especes différentes de fausses chenilles, qu'il seroit trop long de décrire.

Les MOUCHES A SCIE, *Tenthredo*, sont toutes en général petites ou de moyenne grandeur, peu farouches, se laissant approcher et même prendre facilement ; elles portent leurs ailes croisées sur le corps. Au reste ces *mouches* different les unes des autres par la couleur ; les unes ayant le corps jaune, d'autres verdâtre, d'autres noir ; quelques-unes sont de la couleur des abeilles. La partie postérieure de ces especes de *mouches* est armée d'une scie, qui est redoutable pour nos fruits.

On voit quelquefois au printemps tomber en abondance les boutons des fleurs, et on en attribue la cause à des vents froids, qui très-souvent n'y ont aucune part. A peine les fleurs des pêchers, poiriers, pommiers, etc. sont-elles développées, qu'on voit ces petites *mouches* aller se reposer dessus : on s'imagine qu'elles n'en veulent qu'au miel des fleurs et à la rosée ; mais elles ne sont là que pour percer avec leur petite scie le tendre bouton, et glisser un œuf dans le centre du fruit. Les déchirures que leur scie fait dans les fibres et dans les vaisseaux de la jeune plante, ne manquent pas d'en déranger l'économie, et le peu de seve qui y arrive ne sert qu'à la nourriture de la fausse chenille. Lorsque le temps de sa métamorphose approche, c'est aussi celui où la queue du fruit, dont la substance intérieure a été rongée, se desseche, abandonne la branche et tombe avec le fruit. A peine est-il tombé, que la larve ou fausse chenille en sort et entre en terre, où elle se fait une coque, de laquelle s'échappe une *mouche à scie*. C'est ainsi que plusieurs *mouches à scie* occasionnent la chute de nos fruits après qu'ils ont été noués.

Ce ne sont pas seulement les fruits qui sont exposés à servir de retraite aux œufs et aux embryons

des *mouches à scie* : le bois de presque tous les arbustes leur sert au même usage. Parmi ceux-ci, le rosier étant le plus généralement habité par ces animaux, nous choisirons la *mouche à scie* du rosier par préférence, pour donner une idée de leur manœuvre et de l'instrument donné aux femelles de ces *mouches* pour cacher leurs œufs dans le bois des arbustes vivans.

La structure de la scie dont ces *mouches* sont armées, est extrêmement curieuse. Chacune de ces scies est composée comme celle de la cigale de deux scies ou lames dentelées, mais elles en different par beaucoup d'autres circonstances. Ces scies sont placées à l'extrémité postérieure de la *mouche* et logées dans une coulisse formée par deux pieces écailleuses, et elles sont armées de dents qui sont elles-mêmes dentelées. De plus, les surfaces de ces lames dentelées sont encore armées de pointes fines et rondes, comme les dents d'un peigne. Cet instrument en réunit trois des nôtres ; il est scie par son tranchant, râpe ou lime par sa surface, et poinçon par sa pointe. Cette double scie a encore une propriété que nous avons remarquée dans celle de la cigale ; les deux scies agissent de concert, mais séparément : lorsque la *mouche* en pousse une en avant, elle retire l'autre en arriere ; ainsi il n'y a point de temps perdu. Le temps et la multiplicité des instrumens sont épargnés dans les ouvrages de la Nature ; c'est une leçon dont nos Artistes pourroient profiter.

Les *mouches à scie* se servent de cet instrument pour faire des entailles aux jeunes branches des arbres, et y pratiquer des retraites sûres et éloignées de tout danger pour le dépôt de leurs œufs. Il n'y a presque point de petite branche de rosier qui ne serve chaque année à loger un grand nombre de ces œufs. Les endroits où il y en a eu de déposés sont aisés à reconnoître. Ce sont des places longues, noirâtres et desséchées d'un côté seulement, et on les apperçoit à l'extrémité des jeunes branches.

Dans les beaux jours du printemps et de l'été, vers les dix heures du matin, on peut aisément observer ces *mouches* travaillant à faire des entailles dans

les branches du rosier ; elles en font cinq, six, huit, quelquefois beaucoup plus, chacune ne devant contenir qu'un œuf. On peut voir à l'œil simple la *mouche* percer dans la branche, mais il faut s'aider d'une loupe pour avoir le plaisir de voir le jeu alternatif des scies. L'ouverture de chaque entaille nouvellement faite, est semblable à celle d'une saignée ; mais de jour en jour on voit les entailles prendre de la convexité, en sorte qu'à la fin la file des entailles représente une file de grains de chapelet. Cette élévation des plaies n'est point occasionnée par le suc extravasé, mais par l'accroissement de l'œuf. Cet accroissemet des œufs, tout extraordinaire qu'il paroît, n'en est pas moins vrai ; c'est un fait dont on peut s'assurer par l'expérience. Pour cet effet, il faut prendre une feuille d'un rosier, d'un saule ou d'un osier, sur laquelle il y ait une plaque d'œufs qui y aient été déposés ; car il y a des especes de *mouches à scie* qui, quoique pourvues d'une scie, ne font que déposer ainsi leurs œufs. Si l'on prend une de ces feuilles et qu'on la mette dans de l'eau comme on y met des fleurs, on voit les œufs croître à vue d'œil et éclore ; au contraire, si on laisse une feuille semblable sur une table sans lui donner de l'eau, la feuille et les œufs se dessécheront de compagnie. Ainsi il paroît que l'humidité qui s'exhale de la feuille par la transpiration et qui s'attache à la coque de l'œuf, le pénetre et sert de nourriture à l'embryon.

D'autres especes de *mouches à scie* emploient plus de force et d'industrie dans la fabrique de leurs nids. Elles ouvrent tellement la plaie qu'elles font à l'arbrisseau, que les levres en sont fort écartées, et les œufs restent tout à découvert et rangés par paires, comme les graines dans la gousse de plusieurs plantes. D'autres les placent sur les nervures des feuilles. Quelques-unes déposent leurs œufs dans un bouton de rose ; lorsque l'œuf est éclos, la fausse chenille s'y enfonce, gagne le centre de la petite branche qui porte le bouton, et pénetre le long de la moëlle en descendant. On reconnoît qu'une de ces fausses chenilles s'est établie dans un bouton de rose, lorsqu'on

y voit une ouverture où sont restés plusieurs petits grains noirs qui sont ses excrémens.

La *Lettre Hébraïque verte*, ainsi nommée des taches de son corselet, est une des plus jolies *mouches à scie*.

MOUCHE-SCORPION ou PANORPE, *Panorpa.* C'est un insecte curieux par sa forme et par sa queue menaçante. On voit cette espece de *mouche* voltiger dans les prairies. Elle est longue de sept à huit lignes; son corps est d'un brun-noirâtre, jaune sur les côtés; sa tête est noire, ornée d'antennes à filets menus, de la longueur de son corps, composés de petits anneaux. Elle est munie d'une longue trompe, dure comme de la corne, cylindrique, qui sert à l'insecte pour prendre sa nourriture. Ses ailes sont longues, blanches, nerveuses et marquées de taches ou de bandes faites en réseaux et diaphanes. La queue des mâles est remarquable par la singularité de sa structure; elle est articulée et terminée par deux crochets qui la font ressembler à la queue d'un scorpion, ce qui a fait nommer cet insecte *mouche-scorpion.* Ces crochets ou pinces sont de couleur rousse, et servent peut-être au mâle pour retenir sa femelle dans l'instant de l'accouplement. Comme cette *mouche* se trouve aux environs des lieux aquatiques, il y a lieu de croire que le ver dont elle vient vit dans les eaux. Maintenant voyez *l'article* NAUCORE.

MOUCHES A TARIERE. *Voyez* CYNIPS.

MOUCHE TAUREAU VOLANT. On donne improprement le nom de *mouches cornues*, (*Taurus volans*, *scarabæus major Brasiliensis*) à des especes de très-gros scarabées que l'on trouve en Amérique et aux Isles Antilles, et qui sont curieux par la singularité de leur forme. Ces scarabées sont extraordinairement grands, ils ont pour l'ordinaire deux pouces et demi de longueur sans compter le cou, la tête et les cornes. Leur corps est ovale, et peut avoir trois pouces et demi de circonférence : le dos est recouvert d'ailes brunes, verdâtres ou olivâtres, qui ont de la consistance, qui sont lisses, unies, tiquetées de noir, et comme vernissées : cette paire d'ailes, qui servent d'étuis, en recouvrent d'autres qui sont plus fines, plus déliées et plissées, mais que l'insecte

déploie lorsqu'il veut voler. Au-dessous de ces aîles membraneuses est encore une autre paire d'ailes blanchâtres, minces comme une vessie de carpe. Avec tout cet appareil d'ailes ces scarabées n'en volent pas mieux; ils ne font que pirouetter, soit parce que le vent maîtrise leurs ailes, soit parce qu'ils n'ont pas assez de force pour les faire agir.

La tête de ces scarabées ne fait qu'une seule piece avec le cou : la substance qui la compose est dure comme de la corne, noire, polie et luisante comme du jayet. On observe à la tête deux cornes, l'une supérieure et l'autre inférieure : la corne de la partie supérieure est arquée, longue d'environ trois pouces, creuse, de même matiere que le reste de la tête; le dessus de la corne est rond, le dessous est un peu creusé en canal, et garni d'un petit duvet roussâtre, court, épais et doux comme du velours : la corne inférieure est d'un tiers plus courte que la supérieure, et vient toucher celle-ci sur un des points de sa surface intérieure. Ce scarabée a de chaque côté trois jambes noires, longues d'environ trois pouces, divisées en trois parties, dont la derniere est subdivisée en quatre especes de doigts ou de petites griffes sur lesquelles il s'appuie; il marche assez vite.

Quelques observations qu'ait pu faire le Pere *Labat*, il n'a jamais pu découvrir à quoi servoient ces deux cornes qui ne lui paroissoient avoir d'autre usage que celui de la défense de l'animal. La bouche est au-dessous de la corne inférieure; elle est garnie de petites excroissances ou pointes, qui tiennent lieu de dents. Ces scarabées naissent et se nourrissent dans la substance et le cœur des arbres qu'on nomme *bas de soie*. C'est en effet dans ce seul endroit qu'on les trouve, et même seulement dans le cœur des arbres qui se pourrissent. Lorsque le Pere *Labat* vouloit avoir ces prétendues *mouches cornues*, et qu'il n'en trouvoit point dans ces arbres qui commençoient à se pourrir, il ne faisoit qu'y faire donner quelques coups de haches, comme on fait à la Martinique pour avoir des vers palmistes; il étoit ensuite assuré d'y trouver des *mouches cornues* pendant trois ou quatre

mois, parce que ces insectes venoient déposer leurs œufs dans ces endroits entr'ouverts.

M. *le Page du Pratz* dit qu'à la Louisiane on voit autant de sortes de *mouches*, et même plus qu'en France, parce que le pays y est beaucoup plus chaud. Le moyen de s'en garantir, selon ce Voyageur, est de brûler dans les appartemens tant soit peu de soufre le matin et le soir, de deux jours en deux jours seulement. Ces sortes d'insectes ont l'odorat fin, et ne reviennent que plus de huit jours après. L'isle de Cayenne abonde tellement en *mouches* et en insectes de toute espece, qu'elle pourroit être nommée l'*Isle des insectes.*

MOUCHES DE TEIGNES AQUATIQUES. *Voyez à l'article* TEIGNES AQUATIQUES.

MOUCHES DES TRUFFES. C'est une *mouche à deux ailes*, qui est munie d'une trompe charnue et qui n'a point de dents. Elle dépose ses œufs dans les endroits où il y a des truffes, parce que c'est la nourriture appropriée aux vers qui en naissent. Ces vers qui sont blancs et presque transparens, rongent les truffes, se nourrissent de ce mets délicat, et s'y transforment en *mouches* dont tout le corps est recouvert de poils longs, gros, roides. La couleur de leur corselet et celle du corps est rougeâtre, pointillée de brun. On peut même reconnoître les endroits où les truffes sont cachées sous terre, en observant si l'on ne voit point voltiger au-dessus de la surface de la terre, de ces petits essaims de *mouches.* Voyez *l'article* VERS DES TRUFFES *et* TRUFFE *à la suite du mot* CHAMPIGNON.

MOUCHES DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES. Elles sont extrêmement velues comme les bourdons; elles font comme eux un grand bruit en volant, mais elles n'ont que la bouche et deux ailes, au lieu que les bourdons ont quatre ailes et une trompe. Elles ne sont pas plus grosses qu'un petit bourdon. C'est sur le cuir des taureaux, des vaches, des bœufs, des cerfs que cette *mouche* hardie va déposer ses œufs. Les daims, les chameaux, et même les rhennes n'en sont point exempts. Elle se glisse sous leur poil, et avec un instrument qu'elle porte au

derriere et qu'on pourroit comparer à un bistouri, elle fait une ouverture dans la peau de l'animal et y introduit ses œufs ou ses vers, car on ignore si elle est ovipare ou vivipare. Ce bistouri ou cette tariere est d'une structure merveilleuse ; c'est un cylindre écailleux composé de quatre tuyaux qui s'alongent à la maniere des lunettes ; le dernier est terminé par trois crochets, dont la *mouche* se sert pour percer le cuir épais de l'animal. Le plus souvent cette piqûre ne paroît point inquiéter ces quadrupedes ; mais si quelquefois la *mouche*, perçant trop avant, attaque quelque filet nerveux, alors la bête à cornes fait des gambades, se met à courir çà et là de toutes ses forces et entre en fureur. Aussi-tôt que l'insecte éclos ou naissant commence à sucer les liqueurs qui remplissent la plaie, la partie piquée s'enfle et s'éleve comme une bosse ; les plus grosses ont environ seize à dix-sept lignes de diametre à leur base, et un pouce et un peu plus de hauteur. A peine ces bosses ou tumeurs sont-elles sensibles avant le commencement de l'hiver et pendant l'hiver même, quoiqu'elles aient été faites dès l'automne précédent.

Les gens de la campagne savent que les vers de ces bosses ou tumeurs viennent d'une *mouche*, mais ils se trompent sur l'espece. Ils sont persuadés qu'ils viennent de cette *mouche* cruelle qu'on nomme *taon*, qui tire avec acharnement le sang des veines des animaux ; au lieu que celle qui occasionne les tumeurs n'a que son coup de bistouri, qui n'est ordinairement pas douloureux ; d'ailleurs nul aiguillon ni aucun instrument propre à pomper le sang. C'est ordinairement sur les jeunes bêtes à cornes qu'on trouve ces tumeurs, mais très-rarement sur les vieilles. On voit quelquefois jusqu'à trente ou quarante de ces tumeurs ; c'est particuliérement sur les bêtes à cornes qui vivent dans les pays de bois, qu'on remarque ces bosses ; ce qui donne lieu de penser que les *mouches* qui les occasionnent, sont habitantes des forêts.

Il paroît que les vers qui habitent ces tumeurs ne font point de mal à leur hôte, car l'animal ne s'en

porte pas moins bien, il ne maigrit point et conserve tout son appétit; il y a même des paysans qui préferent les jeunes bêtes qui ont de ces bosses à celles qui n'en ont pas, l'expérience leur ayant appris qu'elles méritent cette préférence. On peut penser que toutes ces plaies font sur l'animal destiné à pâturer dans les prés bas, dans des forêts marécageuses, lieux où l'air est plus chargé d'exhalaisons, où les animaux sont exposés à plus de maladies, font, dis-je, l'effet de véritables cauteres, et deviennent plus utiles que nuisibles en faisant couler les humeurs extérieurement. Seroit-ce à prévenir les maladies qui auroient eu lieu, que les *vers-oestres* seroient destinés? l'existence de ces maladies seroit-elle devenue la cause de la production d'une espece, et de celle de la conservation des individus d'une autre? Lorsque le ver ou la larve est arrivée à sa grosseur, il sort par l'ouverture qu'il fait à la bosse ou tumeur, et se laisse rouler et tomber à terre avec la sanie qui sort de l'ulcere. Il est digne de remarque, que c'est toujours le matin qu'il prend son temps, après que les fraîcheurs de la nuit sont passées, et avant que la grande chaleur du jour soit arrivée; comme s'il prévoyoit que la fraîcheur de l'air l'engourdiroit, et que la chaleur le dessécheroit si elle le trouvoit en route. Le ver se fourre dans quelque trou ou sous quelque pierre, où il subit ses métamorphoses. Sa peau se durcit et devient une boîte ou coque très-solide, dans laquelle il se change en nymphe, et la nymphe passe ensuite à l'état de *mouche*, qui est une espece d'*oestre*; Voyez *ce mot*. Comme cette coque a la dureté de la corne et l'épaisseur du marroquin, la Nature a préparé une issue à la *mouche* qui en doit sortir. Il y a du côté de la tête une petite portion de la coque en maniere de calotte qui n'est que comme rapportée, et qui ne tient dans tout son contour que par le moyen d'un cordon très-fragile, lequel se casse au premier coup de tête que l'*oestre* lui fait éprouver. Le cordon étant cassé, la porte tombe, la prison s'ouvre, et l'animal est en liberté: il va voltiger dans les airs, et s'établit dans les lieux fréquentés par les bestiaux. On connoît un oiseau

qui se fait un régal de la larve de cet insecte. *Voyez* PIQUE-BŒUF.

MOUCHE VÉGÉTANTE DES CARAÏBES ou MOUCHE-PLANTE. Nom donné à la nymphe morte et desséchée d'une espece de cigale ou d'abeille nouvellement apportée de Saint-Domingue et de Cuba, et qui porte sur son crâne une espece de champignon, *Clavaria fungus sobolifera*, long d'un pouce et davantage; *Voyez l'article* CHAMPIGNON. Quelquefois aussi le champignon sort du dos de la nymphe; dans l'une et l'autre position les Curieux regardent cet accident comme une production qui offre tout à la fois le végétal et l'animal liés ensemble; MM. *Needham* et *Fougeroux* ont déjà parlé de cette singularité que l'on voit aujourd'hui dans la plupart des Cabinets de l'Europe. Il paroit qu'on peut attribuer la cause de cette végétation à la nature même des graines de la plante, qui, semblables à certains fungus, ne levent jamais en pleine terre, mais seulement sur la corne des chevaux morts. Le *Clavaria militaris crocea* de *Linnæus* et de *Vaillant*, qui croît dans les bois et les tourbieres, fournit en Europe le même phénomene. On peut consulter la Lettre de M. *Muller* à M. *Buchner* sur la *mouche végétale d'Europe*. M. *Watson* dit dans les *Transactions Philosophiques*, que les *mouches végétantes* des Caraïbes se trouvent dans la Dominique, s'enterrent dans le mois de Mai, et commencent à se métamorphoser en Juin. Le petit arbrisseau qui en naît, dit-il, ressemble à une branche de corail; il croît jusqu'à la hauteur de trois pouces, et porte plusieurs petites gousses où naissent certains vers qui se métamorphosent ensuite en *mouches*. Le fait véritable, d'après les observations de M. *Hill* et la plupart des Auteurs, est que des *cigales* qui sont fort communes tant à la Dominique qu'à la Martinique, s'enterrent dans leur état de nymphe sous les feuilles mortes, pour attendre leur métamorphose. Si le temps n'est pas favorable, il périt un grand nombre de ces insectes; alors les semences de *clavaria* s'attachent aux cadavres, et se développent à peu près ou de même qu'il est dit ci-dessus, comme le *fungus ex pede equino* qui vient sur la corne

des chevaux morts. Les vers qui, suivant M. *Watson*, sortent des gousses, sont des vers qui rongent la tête des *clavaria* : on voit quelquefois croître sur ces cigales une espece de *fucus* formé de longs filets blancs et soyeux qui recouvrent tout le corps de l'insecte, et le débordent de sept à huit lignes dessus et dessous le ventre. Cette observation tend à confirmer qu'il y a des plantes qui vivent sur les cadavres de quelques animaux ; que celles qu'on connoît sont presque toutes du genre des *Fongus* ; que même quelques-unes viennent sur les animaux vivans ; en un mot, la transmutation des vers en arbrisseaux est une erreur chimérique, une merveille enfantée par l'enthousiasme ; les animaux ne se transforment point immédiatement en végétaux : enfin, la *mouche végétante* n'a point une origine aussi plaisante que celle de l'hyacinthe (*jacinthe*) et du narcisse des Poëtes.

On pourroit peut-être s'étonner de la constance avec laquelle le *clavaria* semble s'attacher par préférence aux nymphes des cigales dans l'Amérique, et de ce que dans les autres pays où ces insectes se multiplient, on ne trouve point cette plante sur elles ni sur leurs nymphes ; mais pour peu qu'on y fasse réflexion, on verra aisément que rien n'est plus naturel. Ces plantes sont du genre des *Parasites*, et on sait que chaque parasite affecte de s'attacher à une espece de plante déterminée ; il n'est donc pas étonnant que celle-ci s'attache par préférence à une même espece d'insectes. Il est aussi facile de voir que le grand nombre de ces nymphes qui se trouve en Amérique, et les circonstances du climat et de l'endroit, y rendent cette espece de phénomene très-commun, quoiqu'on ne l'observe pas dans les contrées de l'Europe où il y a le plus de cigales.

M. *le Lat* a remarqué sur la tête d'une jeune abeille, entre les deux antennes et près de leur insertion, dans la partie écailleuse et antérieure de la tête, un corps qui, observé à la loupe et à l'œil nu, paroissoit composé de quatre petits pédicules jaunes d'une ligne de long, terminés chacun à leur sommet par un bouton d'un jaune-verdâtre ; les pédicules

étoient à demi-transparens, d'une consistance molle et flexible ; les boutons paroissoient à l'œil opaques et solides ; mais vus à la loupe, on reconnoissoit que c'étoient des especes de houppes composées de petits fleurons ou d'excroissances vésiculaires, alongées, rassemblées en boule. Étoient-ce encore des champignons en massue, du genre des *Clavaria*, semblables à ceux qui croissent sur les nymphes de la petite cigale Caraïbe, nommée improprement *mouche végétante ?* Mais qu'il nous soit permis de répéter qu'ici cette production étoit sur un animal vivant. Cette petite observation dont il n'est point parlé dans les ouvrages des Naturalistes, mérite toujours d'être constatée, parce qu'il n'est point de petits faits dans la Nature qui ne puissent devenir intéressans, ou par eux-mêmes ou par leur comparaison avec d'autres. Le même fait a déjà été remarqué sur une *mouche à miel*, en 1772, par M. *Bruyset* fils, de Lyon.

MOUCHES DU VINAIGRE. *Voyez* VERS DU VINAIGRE.

MOUCHE (poisson), *Labrus opercularis*, Linn. Il est du genre du *Labre ;* on le trouve en Asie. *Linnæus* dit qu'il a le corps d'une couleur livide et marqué au moins de dix bandes brunes transversales : la tête est mouchetée de noir sur sa partie postérieure ; on voit une tache brune à l'extrémité de chacun des opercules des ouïes : la nageoire dorsale est prolongée, par son sommet, en une espece de filament ; elle a vingt rayons dont les treize premiers sont épineux et plus courts ; les pectorales en ont chacune onze ; les abdominales, chacune six, dont le premier épineux et le second effilé ; celle de l'anus en a vingt-huit, dont les quinze premiers épineux ; celle de la queue en a seize et est échancrée.

MOUCHE (poisson), *Salmo notatus*, Linn. Cette espece est du genre du *Salmone*, et se trouve près de la côte de Surinam. Ce poisson a beaucoup de rapport avec la *double-mouche ;* Voyez *ce mot*. Sa tête est un peu pointue ; le corps est d'une forme oblongue ; il y a une tache noire au-dessus des lignes latérales, vers les opercules : la premiere nageoire dorsale a onze rayons ; la seconde est petite et charnue ; chacune des pectorales a seize rayons ; chacune

des abdominales en a sept ; celle de l'anus, vingt-trois ; il y en a vingt-quatre à celle de la queue.

Mouche (poisson), *Sciœna unimaculata*, Linn. Poisson du genre du *Sciène ;* on le trouve dans la Méditerranée. Son corps est moucheté de deux taches, une sur le milieu de chaque côté : la nageoire dorsale a vingt-un rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune quinze, mous et flexibles ; les abdominales, six, dont un épineux ; celle de l'anus en a douze, dont trois épineux ; il y en a dix-sept à celle de la queue.

MOUCHEROLLE. Nom donné à des oiseaux qui composent la seconde section du genre du *Gobe-mouche ;* ils sont plus gros que les *gobe-mouches* proprement dits, mais pas autant que les *tyrans* qui composent la troisieme section. M. *Mauduyt* dit que beaucoup de *moucherolles* ont la queue très-longue.

Moucherolle *à gorge rouge* d'Edwards ; c'est le *figuier à poitrine rouge.*

Moucherolle appelé *gobe-mouche à queue fourchue* du Mexique, *pl. enlum.* 677. Il se trouve aussi dans la partie de la Louisiane la plus voisine du Mexique ; il est à peu près de la grosseur d'une alouette ; sa longueur totale est de dix pouces, sa queue seule en a cinq ; le plumage supérieur est d'un cendré nué de rougeâtre, l'inférieur est d'un blanc gris de perle ; le dessous des ailes est orangé ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun-noirâtre ; les deux plus longues plumes de la queue ont le bord extérieur blanc ; le bec et les pieds sont noirs.

Moucherolle *au croupion jaune* d'Edwards ; *Voyez* Figuier a tête cendrée. *Edwards* a fait mention du *moucherolle aux ailes dorées*, du *moucherolle blanc et noir* (ou *gillit*), du *moucherolle bleu*, du *moucherolle couronné d'or*, du *moucherolle* (petit) *gris-de-fer*, du *moucherolle tacheté de jaune*, du *moucherolle vert à gorge noire*, du *moucherolle vert des Indes :* ce sont autant de *figuiers*, Voyez *l'article* Figuier. Le *moucherolle olive* d'Edwards, est le *gobe-mouche olive* de la Caroline et de la Jamaïque.

Moucherolle *brun* de la Martinique ; c'est le *gobe-mouche de la Martinique*, pl. enl. 568, fig. 2. Le

plumage supérieur est d'un brun foncé, l'inférieur est cendré, mais varié de taches rousses sur le ventre; les plumes latérales de la queue sont variées de brun et de blanc; les pieds sont bruns, le bec est noir.

MOUCHEROLLE *de Virginie;* c'est le *gobe-mouche brun* de Virginie, de M. *Brisson;* le *chat-oiseau* de *Catesby*. Le dessus de la tête est noir, tout le reste du plumage est d'un brun uniforme, mais moins foncé sous le corps qu'au-dessus; les pieds sont bruns; le bec est noir. Cet oiseau se trouve à la Virginie et à la Louisiane; son cri, dit *Catesby*, a du rapport au miaulement du chat.

On distingue le *moucherolle de Virginie à huppe verte;* c'est le *gobe-mouche huppé* de Virginie de M. *Brisson*, le *preneur de mouches huppé* de *Catesby*. L'occiput est orné d'une petite huppe de plumes prolongées et inclinées en arriere; tout le plumage supérieur est d'un vert sombre, l'inférieur est cendré en avant, et jaune sur le derriere; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de rouge-bai; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Son cri est désagréable: cet oiseau niche à la Virginie et à la Caroline, et se retire en hiver vers les régions Méridionales.

MOUCHEROLLE *des Philippines*. M. *de Buffon* dit qu'il est de la grandeur du rossignol: tout le plumage supérieur est d'un gris-brun, l'inférieur est blanchâtre: une ligne blanche passe sur les yeux; des poils longs et divergens paroissent aux angles du bec.

MOUCHEROLLE *huppé à tête couleur d'acier poli*. On en distingue deux: ils ont également le bec noir, les pieds gris, et le haut du cou d'un noir à reflets verts et bleuâtres, tels qu'en jette l'acier poli, avec une huppe de la même couleur, étagée et pendante en arriere; mais le mâle a tout le manteau, c'est-à-dire le reste du plumage supérieur d'un rouge-bai vif; l'inférieur est tout blanc, nué de bleuâtre sur la poitrine. Cet oiseau est de la grosseur de l'alouette, et est représenté dans les *pl. enl.* n.° 234, *fig.* 1, sous le nom de *gobe-mouche huppé* du cap de Bonne-Espérance. La femelle est plus grande et plus grosse, et est représentée *pl. enl.* 234, *fig.* 2, sous le nom de *gobe-mouche blanc huppé* du cap de Bonne-Espérance;

elle a le plumage tout blanc, excepté les tuyaux des pennes des ailes et de la queue, et le bout des pennes des ailes qui sont noires ; il y a aussi quelques traits noirs sur les couvertures des ailes. M. *Mauduyt* soupçonne que ces *moucherolles* ne sont que des variétés du *schet* ou *gobe-mouche à longue queue* de Madagascar.

MOUCHERON, *Culex*, est un insecte long et mollasse, qui est du genre des *Mouches* : il a six jambes très-longues, courbées en dehors, dont les deux de derriere sont plus hautes que les autres : son ventre est formé de neuf lames ou anneaux : il a la tête petite, les yeux noirs, et au-dessus deux antennes barbues ; au lieu de bouche il a une trompe pointue, dure et creuse, avec laquelle il perce la peau, et suce le sang des animaux, et sur-tout celui de l'homme, dont il paroit le plus avide, et dont il se remplit jusqu'à ce que son corps devienne roide à force d'être plein et distendu : sa poitrine est large et élevée, et d'une couleur verdâtre.

Les *moucherons*, disent *Goëdard* et *Wagnerus*, se retirent en grand nombre dans les citernes lorsque l'hiver approche, et déposent sur les plantes aquatiques, dit M. *d'Hursseau*, de petits œufs jaunâtres, qu'ils y collent avec une forte glu. *Voyez* la *Micrographie* d'*Hook*. Ces œufs étant échauffés par la chaleur du soleil dans le mois de Juin suivant, il en sort de petits vers jaunâtres ou rougeâtres, ronds, menus, composés de treize anneaux, et dont la tête est rouge : ils n'ont que deux pattes placées sous le premier anneau. Ces petits vermisseaux sanguins se nourrissent vraisemblablement de quelques petits animaux qui se trouvent sur la superficie des eaux. *Goëdard* les nomme *poux aquatiques*. Ces vermisseaux, au bout de onze mois, se rassemblent en grand nombre et comme en peloton : ils font de grands mouvemens dans l'eau ; ensuite il sort de leur corps un suc gluant qui leur sert à construire de petites coques molles et visqueuses qu'ils attachent aux plantes aquatiques, et dans lesquelles ils se renferment comme dans une sorte d'étui. Lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, et que leur corps est

devenu d'un brun verdâtre, comme les feuilles des plantes qui leur ont servi de nourriture, alors la métamorphose se fait; et de cet amas il sort une quantité prodigieuse de *moucherons* qui se mettent aussi-tôt à voler et se répandent de tous côtés pour sucer le sang des animaux.

Cet insecte fait un bruit assez aigu en voltigeant; ce bruit est proportionné à la force et à l'étendue des ailes: c'est ainsi que le bruit que fait le *frelon* est plus sensible que celui des *mouches*, parce que les ailes du premier ont plus de consistance; c'est par la même raison que les ailes des scarabées étant crustacées, le bruit que leur mouvement excite est encore plus fort; tandis que celles du *moucheron* étant plus petites, elles ne peuvent produire dans l'air que de petits sons aigus: enfin, c'est encore par la même raison que le mouvement des ailes des papillons est absolument sourd, parce que les membranes qui les forment sont farineuses et revêtues d'une espece de duvet. *Goëdard* dit que l'aiguillon des *moucherons* mâles a plus de force que celui des femelles.

Toutes les sortes de *moucherons*, soit panachés; soit ceux que l'on nomme *sauteurs*, les *faux pucerons du figuier* ou *du buis*, sont des insectes fort incommodes: ils se rassasient de notre sang jusqu'à en regorger. Ces deux dernieres especes dont M. *de Réaumur* a fait mention, *Mémoire X*, *Tome III*, portent leurs ailes en toit fort aigu. Les nervures qu'on y apperçoit paroissent composées de carreaux de talc, de figure irréguliere et encadrés: le milieu des deux dernieres jambes est ordinairement posé parallélement à la longueur du corps.

MOUCHET. *Voyez* ÉPERVIER. On donne aussi le nom de *mouchet* à la *fauvette d'hiver*. Quant au *mouchet vert à tête bleue* d'Edwards, *Voyez* GUIT-GUIT VERT ET BLEU A GORGE BLANCHE.

MOUCIEU. *Voyez à l'article* GALERE.

MOUETTE, *Gavia*. Nom donné à des oiseaux de mer, à pieds palmés, du même genre que les *Goilands*, mais moins grands; *Voyez l'article* GOILAND.

MOUETTE BLANCHE ou GOILAND BLANC du Spitzberg, *pl. enl. 994*. M. *de Buffon* dit qu'elle a environ

quinze

quinze pouces de longueur; ses pieds sont noirâtres; le bec est noirâtre à sa base, jaunâtre dans sa plus grande longueur et nué de rouge vers sa pointe; tout son plumage est d'un blanc éclatant.

Mouette brune de la Louisiane. *Voyez* Noddi.

Mouette cendrée (grande). On l'appelle *grande miaulle* sur les côtes de Picardie. Sa longueur est de seize pouces; ses ailes qui, étant pliées, dépassent la queue de trois pouces, offrent une envergure de trois pieds cinq pouces: le dessus du cou et de la tête sont d'un blanc varié de quelques taches brunes; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont cendrées; le reste du corps et la queue sont d'un blanc de neige; les pennes de l'aile sont variées de blanc, de noir et de cendré; le bec est d'un olivâtre foncé, jaunâtre à sa pointe; les jambes et les pieds sont d'un brun-olivâtre; les ongles, noirâtres.

Mouette cendrée (petite). C'est la *mouette blanche* de *Belon*; la *petite miaulle*; le *petit goiland* des *pl. enl.* 969. Sa longueur est d'environ treize pouces; son envergure est de deux pieds dix pouces dans l'âge fait: le dessus du corps est d'un gris-cendré; les ailes sont assez blanches et plus ou moins terminées de noir; derriere chaque œil est toujours une tache brune; la queue est blanche; le bec, d'un rouge sombre; les jambes et les pieds sont d'un rouge-orangé; les ongles, noirs. Cette petite espece est fort criarde; elle ne vit pas seulement de poisson en été, mais en volant elle attrape beaucoup d'insectes: elle s'éloigne assez fréquemment de la mer pendant la journée; elle remonte les rivieres et elle redescend sur les bords de la mer vers le soir: on peut aisément l'apprivoiser; elle cherche, dans les jardins, les vers, les insectes, les lézards; il lui faut de l'eau, elle ne dédaigne pas la mie de pain humectée.

Mouette d'hiver. Elle est de la grandeur de la grande *mouette cendrée*, et se trouve communément en Angleterre, dans les prairies basses et humides, le long des rivieres et sur les terres inondées; elle vit de vers de terre: le bec est gris-brun; les ongles sont noirs; les jambes et les pieds, d'un gris-verdâtre;

la tête est blanche, tachetée de brun; le dessus du cou est brun; le dos, cendré; les plumes scapulaires sont cendrées et tachetées de brun; la gorge est brunâtre; le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un beau blanc; les ailes sont mêlées de cendré et de noirâtre; la queue est blanche et bordée de noir.

MOUETTE GRISE (grande) de M. *Brisson*. Voyez GOILAND *à manteau gris et blanc*. Il y a aussi la *petite mouette grise*; elle a presque seize pouces de longueur, et environ trois pieds d'envergure; le plumage supérieur est varié de blanc et de gris, tout l'inférieur est blanc, y compris les côtés de la tête; les pennes des ailes sont variées de blanc et de noir: le bec est noir, mais orangé par le bout; les ongles sont noirs; les jambes et les doigts, de couleur orangée.

MOUETTE TACHETÉE OU KUTGEGHEF. C'est la *mouette cendrée*, *gavian*, *glammet* de *Belon*; la *mouette cendrée tachetée* des *pl. enl. 387*. Elle est très-commune dans les mers du Nord, mais on la trouve aussi, quoique moins abondamment, sur les côtes tempérées de France, d'Angleterre, etc. M. *Martens* dit que le mot *Kutgeghet* exprime son cri. La longueur de cette *mouette* est de quinze pouces; celle de son envergure est de deux pieds neuf pouces et demi: tout le plumage inférieur, y compris la tête, est d'un très-beau blanc, le supérieur est cendré, mais mêlé d'un peu de blanc sur le cou, et varié de noirâtre sur les ailes et la queue: le bec est noirâtre; les jambes et les pieds sont d'un jaune-olivâtre; les ongles, noirâtres. Il y a des variétés de couleur dans cette espece et qui dépendent de l'âge; il y en a dont la queue est entièrement blanche: les paupieres, les jambes et les pieds sont orangés; les ongles, noirâtres; le bec est d'un jaune-olivâtre.

MOUETTE RIEUSE, *pl. enl. 970*, *Gavia ridibunda*. C'est la *mouette rieuse à pattes rouges* de M. *Brisson*. Cette *mouette* a reçu son surnom de son cri, qui a quelque rapport à un éclat de rire; elle vole avec encore plus de légéreté et de vîtesse que la plupart des autres *mouettes*; posée, dit M. *Mauduyt*, elle est

très-remuante ; et en tout temps très-criarde, surtout dans la saison des nichées ; quelquefois les *mouettes rieuses* s'établissent dans l'intérieur des terres, sur le bord des rivieres et des étangs : on les trouve dans les deux Continens, et même dans les climats les plus opposés. *Catesby* les a observées aux Isles de Bahama, *Fernandez* les a vues au Mexique, mais en général elles sont plus abondantes sur les mers du Nord : *Martens* les a observées au Spitzberg ; il les nomme *Kirmews* : elles pondent, dit-il, sur une mousse blanchâtre ; leurs œufs sont de cette derniere couleur, fort pointus par un bout (la ponte est de six œufs, et dans certains climats la coque est de couleur olivâtre tachetée de noir). *Martens* les trouva bons et semblables, pour le goût, aux œufs de vanneau ; le moyeu de l'œuf est rouge, et le blanc est bleuâtre : le pere et la mere défendent courageusement leur nichée, et s'élancent avec hardiesse sur ceux qui l'enlevent. *Martens* dit encore que le cri de ces *mouettes* est différent, selon les contrées plus ou moins Septentrionales, et il étend cette remarque à tous les animaux en général : elle n'est pas sans vraisemblance.

On distingue deux variétés de *mouettes rieuses* : elles sont dues à l'âge et au climat. Leur longueur est de douze à treize pouces ; l'envergure est de trois pieds : la tête et la gorge sont noirâtres ; le tour des yeux, la queue et tout le plumage inférieur sont d'un blanc éclatant, ainsi que le bord de l'aile ; le plumage supérieur est cendré : les pennes des ailes sont les unes noires, les autres variées de blanc, de noir, de cendré : le bec est d'un rouge de sang ; les pieds qui sont de cette derniere couleur dans la petite espece, sont noirâtres dans la grande : dans la femelle, le dessus de la tête n'est que cendré, et le front et la gorge sont tachetés de blanc. Les Auteurs de la *Zoologie Britannique* assurent que les petits de ces *mouettes* sont bons à manger, ce qui n'est pas ordinaire parmi ce genre d'oiseaux.

MOUFFETTE ou MOFETTE. *Voyez* cet article à la suite *du mot* EXHALAISONS.

Mouffettes. M. *de Buffon* désigne sous ce nom générique trois ou quatre especes d'animaux, qui renferment et répandent, lorsqu'ils y sont provoqués, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque, comme la vapeur souterraine qu'on nomme *mouffette*. Ces animaux qui se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique Méridionale et tempérée, ont été désignés indistinctement par les Voyageurs, sous les noms de *puants*, *puants d'Amérique*, *bêtes puantes*, (Voyez ce mot), *enfans du Diable*, *etc.*; et non-seulement on les a confondues entre eux, mais avec d'autres qui sont d'especes très-éloignées.

M. *de Buffon* distingue quatre especes de *mouffettes* sous les noms de *coase*, *conépate*, *chinche* et *zorille*; les deux dernieres appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique Méridionale, et pourroient bien, dit-il, n'être que deux variétés et non pas deux especes différentes. Les deux premieres sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois et de la Caroline, etc. et lui paroissent être deux especes distinctes et différentes des deux autres, sur-tout le *coase*, qui a le caractere particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq; mais au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne different, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil.

Le *coase* ou *ysquiepatly* des Mexicains est d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres.

Le *conépate* a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue.

Le *chinche* est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; il a les oreilles larges et presque semblables à celles de l'homme; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir.

Le *zorille* connu sur les bords de l'*Orénoque*, sous le nom de *mapurita*, appelé aussi par les Indiens *mafutiliqui*, paroît être d'une espece plus petite ; il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le *chinche*, dont il differe par la disposition des taches de sa robe ; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres especes de bandes blanches transversalement sur les reins. La croupe et l'origine de la queue qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, est blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du *chinche* est par-tout de la même couleur.

Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe ; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce Continent celui qui répand la plus mauvaise odeur, elle est seulement plus exaltée dans les *mouffettes*, dont les especes ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est le seul de la sienne dans l'ancien Continent.

MOUFLON. Espece d'animal bisulce, cornupede, herbivore, ruminant, et qui se trouve en Russie, dans la Sibérie Méridionale, dans la Grece, les isles de Sardaigne, de Corse, et qui paroît être la souche primitive de toutes nos brebis, le prototype de l'espece sortant des mains de la Nature ; aussi à l'extérieur paroît-il d'abord différer beaucoup de nos brebis.

M. *de Buffon*, qui a fait des recherches sur cet objet, nous dit que le *mouflon* existe dans l'état de Nature : il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme ; il ressemble, plus qu'aucun autre animal sauvage, à toutes les brebis domestiques : il est plus grand, plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles : il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier : il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entiere du corps ; enfin il produit avec la brebis domestique ; ce qui seul

suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espece et qu'il en est la souche (*a*). La seule disconvenance qu'il y ait entre le *mouflon* et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil et non de laine ; mais les observations apprennent qu'on ne doit point regarder la laine dans les brebis domestiques, comme un caractere essentiel. La laine n'est qu'une production occasionnée par le climat tempéré ; car ces mêmes brebis transportées dans les pays chauds, y perdent leur laine, s'y couvrent de poils, et transportées dans les pays très-froids, leur laine y devient encore aussi grossiere et aussi rude que du poil ; dès-lors il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et à l'intempérie des saisons auroit en peu de temps altérée et changée de nature ; d'ailleurs, continue M. *de Buffon*, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espece de *mouflon ;* car c'est un agneau couvert de poil : ce n'est point un mulet infécond, c'est un *métis* qui remonte à l'espece originaire, et qui paroît indiquer que nos chevres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine ; et comme nous avons reconnu par expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit pas avec la chevre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chevre ne soit l'espece dominante, et la brebis l'espece subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chevre : ainsi notre brebis domestique est une espece bien plus dégénérée que celle de la chevre ; et il y a tout lieu

(*a*) M. *de Haller* dit que le *mouflon* retrouvé en abondance en Corse ne paroît avoir du mouton que les cornes ; il a, dit-il, l'agilité, le port et les morves du chamois. *Dictionn. d'Histoire Naturelle commenté à Yverdon.*

de croire que si l'on donnoit à la chevre le *mouflon* au lieu du bélier domestique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'espece de la chevre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espece du bélier.

M. le Docteur *Pallas* parle très-savamment de l'*argali de Sibérie;* il l'a désigné ainsi : *Ovis fera Siberica, vulgò Argali dicta.* Consultez les *Mélanges Zoologiques* de cet Observateur, *Fascicul. XI, 1776.* La femelle de l'*argali* porte aussi des cornes, *cornua in utroque sexu*, etc. M. *Gmelin* parle du *mouflon* sous les noms d'*argali* et de *stepniebarani* que cet animal porte dans la Sibérie Méridionale où on le trouve, depuis le fleuve Irtisch jusqu'à Kamtschatka. Les plus gros de ces *mouflons* (*moutons sauvages*, selon les Russes) approchent de la taille d'un daim : leurs cornes naissent au-dessus et tout près des yeux, droit devant les oreilles; elles se courbent d'abord en arriere, et ensuite en avant; l'extrémité est tournée un peu en haut et en dehors; depuis leur naissance jusqu'à peu près leur moitié, elles sont fort ridées. C'est dans ces cornes que réside toute la force de l'animal; et tant qu'il est vivant, elles augmentent continuellement soit en épaisseur soit en longueur. Les habitans des montagnes disent que ces animaux se battent souvent les uns contre les autres, en se frappant mutuellement de leurs cornes.

On peut juger de la force de ces quadrupedes, et par conséquent des moyens de défense que leur a donnés la Nature, par le fait suivant. Le *mouflon* qui se voit dans la Ménagerie de Chantilly, a cassé net un des barreaux de fer de sa grille, en voulant donner un coup de tête à un homme qui l'agaçoit : (ce barreau étoit carré, et large de quinze à dix-huit lignes sur toutes les faces). Quelle force et quel acharnement ne doivent-ils donc pas apporter dans leurs combats, puisque souvent ils y brisent leurs cornes? Elles sont à leur origine de la grosseur du poignet, et bien plus dures que dans le reste; et on prétend qu'il y en a qui, mesurées dans toute leur étendue, ont plus d'une aune de longueur; leur couleur est d'un jaune-blanchâtre, mais dans la vieillesse elles deviennent brunes.

noirâtres. Il est aisé de juger par cette comparaison combien l'espece des animaux domestiques, en passant par la main de l'homme et en changeant de climat, a été modifiée, altérée et changée.

Le *mouflon* porte ses oreilles extrêmement droites; elles sont pointues et passablement larges : les jambes de derriere sont un peu plus longues que celles de devant : le cou a quelques plis pendans ; la couleur de tout le corps est grisâtre, mêlée de brun ; le long du dos il y a une raie d'un jaune-roussâtre ; on voit cette même couleur au derriere, en dedans des jambes et au ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'Août, pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps à l'approche duquel ces animaux muent et deviennent par-tout plus roussâtres. La deuxieme mue arrive vers la fin de Juillet. Les femelles sont toujours plus petites ; les cornes de celles-ci sont très-minces en comparaison de celles des mâles, et même ne grossissent guere avec l'âge : elles sont toujours à peu près étroites, n'ont presque point de rides, et ont à peu près la forme de celles de nos boucs privés : ces animaux s'accouplent en automne et au printemps, la portée est d'un ou deux petits. La chair du *mouflon* est bonne à manger, et est à peu près du goût de celle du chevreuil. Les Kamtschadales disent que sa graisse sur-tout a une saveur délicieuse.

Tout concourt à prouver d'une maniere évidente la modification occasionnée par les climats, et combien le même animal peut paroître différent de celui qui est la souche primitive. Nous avons dit à l'*article* Belier, qu'on voit en Islande des brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les pays du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus fine, plus douce, plus touffue. Dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à queue longue et à courtes cornes, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poils, et d'autres encore de poils mêlés de laine. La premiere de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de*

Barbarie, *mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse que souvent elle est large de plus d'un pied et pese jusqu'à vingt livres. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui ont la queue si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Cette même brebis dans le Levant est couverte d'une très-belle laine, et à Madagascar et aux Indes elle est couverte de poils. Dans ces *moutons de Barbarie* toute la graisse qui, ordinairement dans les *moutons* se porte aux reins, descend dans leur queue; c'est au climat, à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété, car ces brebis sont domestiques comme les nôtres et exigent même plus de soins et de ménagement.

Le *mouflon* ou *mouton sauvage* qu'on trouve en grand nombre dans la Sibérie Méridionale, dans les déserts de la Tartarie, paroît plus fort et plus vigoureux que les autres qu'on trouve aussi dans la Grece, dans les isles de Chypre, de Sardaigne et de Corse. Cet animal a donc pu, dit M. *de Buffon*, peupler également le Nord et le Midi; et sa postérité devenue domestique, après avoir long-temps subi les maux de cet état, aura dégénéré et pris, suivant les différens traitemens et les climats divers, des caracteres relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique, et toutes les autres races de brebis qu'on voit sur le Continent. *Voyez les articles* BÉLIER, AGNEAU et QUADRUPEDES.

Le *mouflon* est le *musimon* de *Pline* et de *Gesner;* le *tragelaphe* de *Belon;* la *chevre du Levant* de M. *Brisson;* l'*ammon* de *Linnæus*.

MOULARD ou MOLÉE, est la *terre cimolée* des ouvriers : celle qui est naturelle est une sorte de *smectis* ou *argile à foulons;* mais celle qui est d'un grand usage chez les Teinturiers, les Corroyeurs et les Peaussiers, se trouve dans le fond des auges des Couteliers ou Rémouleurs : elle est produite par le frottement du fer sur les grès lorsqu'ils ai-

guisent leurs ustensiles sur la roue. Cette espece de *moulard* est aussi d'usage en Médecine : on l'estime astringent.

MOULE ou MOUCLE, *Mytulus seu Musculus maris*. Nom donné à un genre de coquillages bivalves de mer, de riviere et d'étang. On en distingue plusieurs especes de mer, qui sont très-connues des Curieux. En général les *moules* sont oblongues, en les considérant de la tête au bord opposé ; les deux valves sont constamment égales, leur forme est convexe, quelquefois large vers le bas, et finissant en pointe au sommet. Il y en a de remarquables par leur belle nacre intérieure et par les perles qu'on y trouve quelquefois. On les distingue en trois sous-genres :

1.° Les *moules proprement dites*, dont les valves ferment exactement, et dont un des côtés est presque droit, tandis que l'autre et l'extrémité inférieure sont arrondis. Il y a : La *moule des papous*, dont la couleur est violette et rose, de forme très-bombée, bossue par les sommets, d'où naissent deux avances arrondies en portion de cercle : la *moule du détroit de Magellan*, singuliere par sa couleur aurore, nacrée d'un bel orient, ondée de taches violettes, offrant aux yeux tant en dehors qu'en dedans, quand elle est dépouillée de sa pellicule, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; les Indiens joignent et assujettissent ensemble les deux valves de cette coquille par une bordure d'écaille, et en forment ainsi une tabatiere à goulot, laquelle ressemble assez à nos *poires à poudre* : la *moule de Rio de la Plata* dont la robe est violette-noire jouant l'opale ; la *moule* appelée la *gueule de souris*, par rapport à sa forme pointue, est de couleur grise, tachetée de violet et dont les bords sont de couleur de rose ; la *moule d'Alger*, qui est de couleur d'agate, avec une nacre vineuse ; la grande *moule bleue* des parages du Languedoc ; le *caieu* des côtes de Normandie.

2.° Les *moules cylindriques*, dont les valves sont fort longues, à peu près également larges des deux bouts, et qui se joignent très-exactement ; telles sont les *dattes de mer*, improprement appelées *pholades bivalves*, leur coque n'est pas fort épaisse,

L'espece connue sous le nom de *moule arborisée*, est même très-mince, nacrée en dedans, un peu aplatie vers l'un des bouts ; sa robe est en partie fauve, et en partie chargée d'un dessin en réseau très-fin et plus coloré.

3.° Les *moules triangulaires*, nommées particuliérement *pinnes marines*, dont la forme aplatie imite à peu près un triangle isocele, et dont les valves ne ferment point exactement. M. *Adanson* fait un genre particulier de cette derniere *moule* sous le nom de *jambonneau ;* Voyez *ce mot.* A l'égard des *tellines*, ce genre compose la sixieme famille des *Coquilles bivalves.* Voyez TELLINE.

Décrivons maintenant la *moule de mer*, vulgairement appelée *cailleu* ou *cayeu.* C'est un ver testacée, connu de tout le monde, oblong, plus ou moins gros, d'une figure informe ou approchante de celle d'un petit muscle, d'où lui est peut-être venu son nom latin *Musculus.* L'animal est tendre, blanchâtre, un peu frangé sur ses bords, nageant dans une eau salée, délicat et fort bon à manger, renfermé dans une coquille à deux battans assez minces, convexes et d'un bleu-noirâtre en dehors, concaves et d'un bleu-blanchâtre en dedans, ordinairement lisses des deux côtés, quelquefois chargés de vers à tuyau ou de glands marins. On apperçoit à travers les valves exposées entre l'œil et la lumiere, de petites veines ou lignes bleues. La coquille est large, tranchante à sa base, arrondie et finissant en pointe au sommet, où est placé le ligament qui unit ensemble les deux pieces ; il est d'une assez ample capacité, de figure rhomboïdale. M. *Van Heyde*, Médecin, a fait une exacte anatomie des *moules :* il a observé qu'elles ont une langue, de la graisse, des intestins, un foie, des cornes comme les limaces. Il y a dans toutes ces parties un mouvement de vibration que M. *Van Heyde* appelle *mouvement radieux.* Ajoutons que l'hermaphrodisme de la *moule* est tel que ce ver testacée se multiplie indépendamment d'un autre animal de son espece, et est lui seul le pere et la mere de sa postérité. La bouche de la *moule* est située vers l'angle aigu de cet animal, et garnie de quatre

franges flottantes en forme de moustaches qui paroissent lui servir de levres. Ces barbes qui bordent presque la moitié de la *moule*, sont un tissu admirable de fibres creuses qui servent d'ouïes ou d'organes de la respiration, de vaisseaux pour la circulation des humeurs, et vraisemblablement, selon quelques Physiciens, de coins pour ouvrir leurs écailles; car on observe deux gros muscles ou tendons pour les fermer, et on chercheroit en vain leurs antagonistes, ou ceux destinés à les ouvrir. Lorsque la *moule* veut s'ouvrir, elle relâche les deux muscles ou tendons, et gonfle les franges qui servent de coins et qui font écarter les écailles; du moins on ne voit jamais de *moule* s'ouvrir qu'elle ne pousse ses franges dehors. Ainsi, cet animal fait concevoir les plus hautes idées de la fécondité de la Nature, par le spectacle intéressant qu'il offre aux yeux du Naturaliste. Cet animal étonnant se ferme donc par la contraction de deux gros muscles fibreux, qui sont intérieurement attachés à chaque bout de coquilles, et ces coquilles sont bordées tout autour d'une membrane ou épiderme qui les applique si exactement l'une contre l'autre quand elles sont mouillées, que la moindre goutte d'eau ne pourroit sortir de la *moule*. Nous l'avons insinué, les *moules* respirent l'eau comme les poissons : si elles sont couvertes de peu d'eau, on voit un petit mouvement circulaire audessus du talon de la coquille; quelques momens après, elles rejettent l'eau d'un seul coup par l'autre bout de la coquille.

M. *de Réaumur*, dans un *Mémoire sur le mouvement progressif de diverses especes de coquillages*, nous apprend que les *moules* de mer, quoique communément attachées aux pierres, ou les unes aux autres par différens filamens, ne laissent pas cependant d'avoir la faculté de se mouvoir. Pour le prouver, il rapporte que dans le temps où il ne fait pas assez chaud pour tirer du sel des marais salans, les pêcheurs jettent quelquefois dans ces marais des *moules* qu'ils ont prises au bord de la mer; ils prétendent par-là rendre leur chair plus délicate, en les faisant vivre dans une eau qui devient tous les jours moins salée, parce qu'elle

reçoit celle de la pluie. Les pêcheurs jettent les *moules* séparées les unes des autres et à diverses distances ; mais lorsqu'ils vont les pêcher ensuite, ils les trouvent assemblées en gros paquets, ou entassées par millions dans des endroits que les pêcheurs nomment *bancs de moules :* alors on les y trouve en telle abondance, qu'en peu d'heures on en remplit des barques entieres. Pour se rapprocher ainsi, il a bien fallu que les *moules* fissent un mouvement de progression ; mais il reste à savoir quelle partie elles emploient à cet usage. Pour s'en instruire, il ne faut qu'ouvrir la coquille d'une *moule* par le côté opposé à sa charniere ; rien ne paroît alors plus distinctement qu'une certaine partie noire, brunâtre et longuette, placée dans le milieu de la *moule*. On se fera une image assez ressemblante de la figure de cette partie, en se rappelant celle de la langue d'un animal. C'est cette partie qu'on peut appeler la *jambe* ou plutôt le *bras de la moule*, puisqu'elle se traîne par son moyen plutôt qu'elle ne marche. Quand la *moule* se prépare à changer de place, elle commence par entr'ouvrir sa coquille ; ensuite on voit paroître sur ses bords le bout de la jambe qu'elle alonge quelquefois jusqu'à un pouce de distance : il paroît que l'animal s'en sert alors pour reconnoître le terrain ; ensuite il replie l'extrémité de cette partie, qui est charnue et très-flexible, sur quelque corps pour le saisir et s'y cramponner en quelque façon, de sorte qu'en se contractant sa coquille est obligée d'avancer vers ce corps. Cette manœuvre n'imite pas mal celle d'un homme qui étant couché sur le ventre, voudroit s'approcher de quelque endroit en se servant seulement de son bras et de sa main pour saisir un point d'appui. Les *moules* ne profitent pas souvent de la faculté qu'elles ont de se mouvoir, car elles sont toutes ordinairement attachées les unes aux autres, ou à d'autres corps par différens fils, et ce n'est que lorsque ces fils sont rompus et qu'elles se trouvent isolées, qu'elles ont recours à leurs bras.

On lit dans les *Mémoires de l'Acad.* que M. *Poupart* avoit déjà observé que les *moules* de riviere, étant couchées sur le plat de leurs coquilles, font sortir

à leur volonté un bras dont elles se servent pour creuser le sable sous elles, et par conséquent baisser doucement de côté, de sorte qu'elles se trouvent à la fin sur le tranchant de leur coquille. Après cela elles avancent ce même bras le plus qu'il est possible, et s'appuient ensuite sur son extrémité pour attirer leur coquille à elles, et se traîner ainsi dans une espece de rainure qu'elles tracent elles-mêmes dans le sable et qui soutient la coquille des deux côtés.

Dans la *moule* de mer, c'est de la racine du bras dont nous avons parlé (lequel, dans les plus grosses *moules*, a environ six lignes de longueur et deux et demie de largeur) que partent un grand nombre de fils, qui étant fixés sur les corps voisins, y tiennent la *moule* assujettie. Chacun de ces fils est gros à peu près comme un cheveu et long d'un à deux pouces. Ils sont attachés par leur extrémité sur des pierres, sur des fragmens de coquilles, et le plus souvent sur les coquilles des autres *moules ;* de là vient que l'on trouve ordinairement de gros paquets de ces coquillages. Ces fils sont aussi éloignés les uns des autres que leur longueur et leur nombre le peuvent permettre : il y en a de collés en tout sens sur les différens corps qui entourent la *moule*. M. *de Réaumur* assure en avoir quelquefois compté plus de cent cinquante employés à en fixer une seule : ces fils sont comme autant de petits câbles, qui tirant chacun de leur côté tiennent pour ainsi dire la *moule* à l'ancre. Ces fils sont ceux que les Cuisiniers ont soin d'arracher des *moules* de mer avant que de les faire cuire...

Mais de quelle adresse les *moules* se servent-elles pour s'attacher avec ces fils ? Comment peuvent-elles les coller par leur extrémité, qui est beaucoup plus grosse que le reste ? Nous avons dit que la *moule* fait sortir de sa coquille entr'ouverte une espece de bras qu'elle alonge par degrés et qu'elle raccourcit ensuite ; c'est par cet alongement et ce raccourcissement réitérés qu'elle peut donner à ce bras jusqu'à deux pouces de longueur, et qu'elle parvient enfin à s'attacher par des fils en différens endroits plus ou moins éloignés. On voit par-là que la même partie

est destinée à des fonctions fort différentes, puisqu'elle sert à la *moule* tantôt de bras ou de jambes pour marcher, et tantôt de filiere pour filer. C'est dans l'ouvrage de M. *de Réaumur* qu'il faut voir tous ces détails, entre autres la description de la fente ou du canal par où passe la liqueur qui forme les fils, et dans lequel elle se fige ensuite et prend de la consistance; c'est ce qui a fait dire à cet ingénieux Naturaliste, que le procédé des vers à soie, des chenilles et des araignées pour filer, ressemble à celui des Tireurs d'or; mais que le procédé des *moules*, au contraire, ressemble à celui des Ouvriers qui jettent les métaux en moule.

On trouve dans le *Tome II de l'Académie de la Rochelle*, un Mémoire de M. *Mercier du Paty*, Trésorier de France, sur les *bouchots à moules*, especes de parcs formés par des pieux avec des perches entrelacées, qui sont une sorte de clayonnage solide, capable d'une forte résistance, et auquel les *moules* s'attachent par gros paquets pour y déposer leur frai, s'y engraisser, y croître et devenir plus saines et meilleures. Cet Académicien tâche de prouver par des raisons et des expériences qui méritent d'être lues, que le mouvement progressif accordé à la *moule* par MM. *Poupart*, *Van Heyde*, *de Réaumur* et quelques autres Auteurs célebres, n'a aucune réalité. M. *Mercier* prétend que la *moule* ne file point le byssus qui l'attache aux corps voisins, puisqu'il naît et croît avec elle comme une partie qui lui est essentielle. « Les *moules*, dit notre Auteur, sont sédentaires: » nées pour un repos éternel, le même lieu les voit » naître et mourir. Elles portent en naissant des » chaînes qu'elles porteront toujours, et celles de » leurs voisins serviront encore pour les rendre plus » fortes et plus indissolubles. Mais ces chaînes n'ont » rien de triste pour elles, leur salut dépend de » leur captivité même; leur byssus les attache cons- » tamment aux pierres, aux bois, ou les unes aux » autres; elles bravent ainsi les efforts des vents et » des flots. Malheur aux *moules* que quelque accident » détache; celles qui tombent dans la boue, reste- » ront dans l'endroit de leur chute et y trouveront

» leur perte ». D'après cet exposé, il est constant que si la *moule* avec la liberté de forger et de rompre elles-même ses liens, avoit encore celle de voyager, on la verroit fonder de nouvelles colonies quand elle se trouveroit trop gênée ou dépourvue de nourriture. C'est au public éclairé à juger ce différent. Nous n'avons pu jusqu'ici trouver l'occasion favorable de répéter les expériences de M. *du Paty*, qui dit encore que le drap marin qui enveloppe les coquillages, sert à l'accroissement de leurs coquilles, de la même maniere que le bois se forme de l'endurcissement de l'écorce, et les os de celui du périoste.

La *moule* ayant la propriété de filer, semble partager l'emploi du sexe et doit exciter sa curiosité. Mademoiselle *le Masson-le-Golft*, instruite par la lecture des découvertes sur les reproductions animales, a désiré voir filer les *moules*, et voulu s'assurer si cet animal privé de l'espece de languette par le moyen de laquelle il change de lieu, le sonde et s'y fixe solidement, pourroit en recouvrer une nouvelle. Pour s'en assurer, elle amputa cette partie à une *moule* de mer; c'étoit le 13 Décembre 1773. Une nouvelle languette reparut le 11 Mars 1774, et la *moule* fila; mais la *moule* s'étant fermée jusqu'au 26, la languette augmenta et reprit sa couleur naturelle; notre Observateur la vit filer jusqu'au 10 Mai. A cette époque, elle lui coupa la languette pour la seconde fois. Le 15 on apperçut sa reproduction pour la seconde fois. Le 26 la *moule* attacha un fil, et un autre le 27. Le 4 Juin, la languette étoit alors aussi longue, plus épaisse et même d'une couleur plus foncée qu'elle n'étoit dans son premier état. Le 9 Août, le bout de la languette de la *moule* fut coupé; il s'est de nouveau reproduit et l'animal a filé. La *moule* mourut le 15. Ces expériences ont été répétées en 1774 par le même Observateur, Mademoiselle *le Masson-le-Golft*; elles ont eu le même succès. Ceci indique une reproduction parfaite, confirme le sentiment de M. *de Réaumur*, et ne favorise pas l'hypothese de M. *Mercier du Paty*.

Il ne faut qu'environ un an pour penpler un bouchot, pourvu qu'on y laisse un dixieme de la peuplade

peuplade et même un peu plus, comme cinq à six mille, pour peu qu'un parc ait été dégarni. Cette récolte se fait depuis le mois de Juillet jusqu'en Octobre ; le temps du frai et le commencement des chaleurs en sont seulement exceptés.

La *moule* de mer se trouve abondamment et par bancs le long de nos côtes maritimes. Ce petit ver testacée a des ennemis ; car outre qu'on s'en sert beaucoup en qualité d'appât pour prendre du poisson, M. *de Réaumur* a observé qu'il y a un petit coquillage de l'espece de ceux qu'on nomme en latin *Trochus* (*sabot*, espece de limaçon à bouche aplatie), qui en fait sa proie. Il s'attache pour cela à la coquille d'une *moule*, la perce d'un trou très-rond, de la largeur d'une ligne, et y fait passer une espece de trompe longue de cinq à six lignes, qu'il tourne en spirale et avec laquelle il suce la *moule*. M. *de Réaumur*, qui a observé que les *moules* vides étoient toujours au moins percées d'un trou, est persuadé que ces coquillages ne contribuent pas peu à détruire les *moulieres*. On rapporte qu'en quelques lieux du Brésil on voit des *moules* si grosses, qu'étant séparées de leur coquille, elles pesent quelquefois jusqu'à huit onces chacune ; et que les coquilles de ces grosses *moules* sont d'une grande beauté. Il y a des pinnes marines qui sont des especes de *moules triangulaires* qui les surpassent beaucoup en poids et en grandeur. *Voyez* Pinne marine.

Lister dit que chez quelques habitans de Lancastre en Angleterre, le principal usage des *moules* est de servir à fumer les terres voisines de la mer, d'où on les tire par charretée. M. *Linnæus* dit que le territoire de la province de Helsingie en Suede est en grande partie composé des mêmes coquillages : il ajoute que les Flamands mangent des *moules*, aussi bien que les Anglois (il auroit pu y joindre les François), mais que les Suédois n'en mangent point.

Les *moules* de mer sont les plus estimées : elles sont en effet d'un bien meilleur goût, et plus saines que celles de riviere ou d'étang. On doit choisir les *moules* tendres, délicates et bien nourries. Leur chair lâche le ventre, fournit peu de bonne nourriture,

et ne convient qu'à ceux qui ont un bon estomac, encore faut-il en user modérément ; car elles se digerent difficilement et produisent des humeurs visqueuses : elles passent même pour exciter la fievre et pour causer des obstructions dans le bas-ventre.

De tout temps on a observé des maladies causées par des *moules* venimeuses. *Werlhoff* dit qu'un homme robuste, immédiatement après avoir mangé des *moules*, fut attaqué d'une cardialgie, de vomissemens et d'une fievre pourpre, et qu'il en mourut le troisieme jour. Une Dame de Mecklembourg, ayant mangé des *moules* venimeuses, éprouva outre les symptômes ordinaires, une très-grande hémorragie utérine. *Mentzel* ajoute à ces symptômes, des convulsions continuelles, et *Meibonius* parle de passions iliaques, causées par des *moules* venimeuses.

Le Docteur *Mæhring*, dans le *VII.e Volume des Éphémérides d'Allemagne, année 1774, page 115*, rapporte plusieurs observations qui prouvent que les *moules* sont sujettes à devenir venimeuses par des maladies qui leur surviennent et qui en rendent l'usage très-dangereux. Ces maladies de la *moule* sont la mousse et la gale : les racines de la mousse s'introduisent dans la coquille, l'eau pénetre par ces ouvertures et la dissout peu à peu. La gale est formée par une sorte de tubercules qui naissent de la dissolution de la coquille. Certains petits crabes qui se logent quelquefois dans les *moules*, peuvent aussi contribuer à les rendre mal-saines. Quelques personnes ayant mangé de ces *moules*, ont été attaquées d'anxiétés et de convulsions accompagnées d'éruptions cutanées.

La nature du venin des *moules* a été inconnue jusqu'à nos jours : des observations réitérées ont seulement donné lieu au proverbe suivant, *les moules sont mal-saines dans les mois où la lettre R n'entre point* : ce qui se confirme réguliérement tous les ans, cette maladie ne régnant que pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et Août. Le hasard enfin a fait connoître à M. *J. B. de Beunie*, la cause de cette maladie. Un vomitif ordonné à un homme qui se croyoit près de périr, pour avoir mangé des *moules* venimeuses, lui fit rendre une *étoile marine*, de la

grandeur de trois lignes, et d'abord les symptômes affreux disparurent ; c'étoit au mois d'Août 1769 : M. *de Beunie*, d'après ce fait, se transporta sur les bancs ou lieux d'où l'on tire les *moules* : quelle fut sa surprise d'y remarquer autant de petites étoiles marines que de *moules !* il en ramassa une bonne quantité pour faire les expériences qu'il projetoit. Des bateliers lui assurerent qu'avant le mois d'Août l'on ne trouve que de grandes étoiles de mer, et que dans le courant du même mois on en rencontre de petites qui parviennent à leur grandeur naturelle en Octobre, et qu'en hiver leur nombre diminue considérablement; mais qu'alors, par la construction de leurs rayons, elles ont une figure presque sphérique. En maniant cet insecte, M. *de Beunie* eut les mains enflées, engourdies et enflammées. De retour chez lui, il fit avaler à un chien de taille médiocre, trois de ces petites étoiles marines, crues et enveloppées d'un morceau de viande ; le chien en mourut dix heures après. Un autre chien qui fut soumis à la même épreuve, en fut très-malade ; on le guérit promptement en lui faisant avaler beaucoup de vinaigre : des étoiles marines cuites ou ayant simplement bouilli, quoique données en plus grande quantité à des chiens, ne produisirent pas d'effet dangereux. Il résulte de cet exposé, qu'on court un danger réel, en mangeant des *moules* crues dans la saison où le frai des étoiles marines (ou le *qual*) est dans les rivieres. Les vomitifs, et notamment le vinaigre, sont les antidotes. Voici les signes diagnostiques que présentent ceux qui ont mangé des *moules* venimeuses. Ils éprouvent une ardeur dans la gorge ; les levres, la langue, l'œsophage, l'estomac, s'enflent ; la parole devient difficile, la tête se gonfle, les yeux s'enflamment, et sont quelquefois hagards : la superficie du corps devient gonflée et enflammée, même plus rouge que dans une érysipele ; il s'y joint une démangeaison insupportable, une respiration très-gênée, beaucoup d'inquiétudes, quelquefois des convulsions et des douleurs cuisantes. Les remedes appropriés et administrés promptement guérissent le malade en trois ou quatre heures, quoique l'engour-

dissement subsiste quelquefois pendant plusieurs jours; la saignée ne doit avoir lieu que pour calmer l'irritation du genre nerveux et prévenir le dangereux symptôme de l'inflammation. *Voyez* maintenant *l'article* ÉTOILE MARINE. M. *du Rondeau* prétend que les *moules* mangées crues en Avril et en Septembre; ne sont pas toujours sans danger, même après avoir passé par le feu. Il conseille à ceux qui s'en trouvent incommodés, l'usage d'un bain d'eau très-aiguisée de vinaigre, des lavemens nitrés; il assure que les *moules* bien lavées et cuites dans du vinaigre armé de quelques grains de poivre, sont rarement mal-faisantes. Consultez le *Journ. de Phys. 1779, Tom. XV, pag. 384*, et le *Tome XXI, 1782, pag. 66.*

On prétend que les écailles des *moules* étant calcinées et pulvérisées, sont un excellent diurétique : je les croirois plutôt absorbantes. Les Maréchaux emploient contre les taies et les onglets qui naissent sur les yeux des chevaux, cette poudre en guise de collyre sec, qu'ils leur soufflent dans les yeux.

MOULE DE RIVIERE OU D'ÉTANG, *Mytulus fluviatilis aut lacustris.* C'est un testacée fort différent de celui de mer : on en distingue deux especes; la premiere est celle dont la charniere se trouve garnie de fort grosses dents; la seconde est celle dont la charniere paroît lisse, tant les dents en sont petites. La *moule* d'eau douce est du genre des *Tellines.* M. *Merry* y a découvert le même hermaphrodisme que dans la *moule de mer;* mais il dit aussi que la coquille de la *moule de riviere* s'entr'ouvre par le moyen d'un puissant ressort, et se ferme par la contraction de deux forts muscles. Cet animal nage dans l'eau, et paroît quelquefois voltiger sur sa surface, dit M. *Poupart :* il rampe plus communément dans la vase sur laquelle il reste presque toujours en repos. Les parties de la génération de cet animal sont deux ovaires et deux vésicules séminales; chaque ovaire et chaque vésicule ont leur canal propre; c'est par ces quatre canaux que les œufs et la semence de la *moule* se rendent dans l'anus, où ces deux principes s'unissent ensemble en sortant, ce qui suffit pour la génération. Au reste, il est à remarquer

que les ovaires de la *moule* ne se vident de leurs œufs qu'au printemps, et ne s'en remplissent qu'en automne; de là vient qu'on les trouve toujours vides en été, et pleins d'œufs en hiver. Dans cet animal, l'air entre par l'anus dans les poumons. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1710, page 408.* Pour la maniere de filer et de marcher de cet animal, *Consultez l'année 1706, page 60 de la même Académie.*

Schelhammer dit dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature, Déc. II, année 1687*, qu'en Allemagne les *moules* sont fort abondantes dans les fleuves et ressemblent à celles de la mer par la grosseur et par la figure, mais qu'elles ne sont pas si bonnes à manger.

La *moule d'étang* est toujours plus grande que celle de riviere; mais c'est néanmoins le même ordre d'animal. Son mouvement la porte à faire des traînées dans le sable et dans le limon, et à s'y enfoncer de deux ou trois pouces et même davantage; au besoin elle fait sortir une grande plaque ou langue, et ouvre ses deux battans de même que la *moule* de riviere. On remarque que les *moules d'étang* sont plus solitaires que celles de riviere, et la configuration de leurs valves imitant une navette de Tisserand, est différente de celle des *moules de mer* qui a une partie pointue et l'autre large et aplatie.

Plusieurs *moules* fluviatiles donnent d'assez belles perles; telles sont les *moules* d'Écosse, de la Vologne et de l'étang de Saint-Jean-de-Nancy en Lorraine et de Saint-Savinien. *Rolfincius* parle de celles du Nil, *Kriger* de celles de Baviere, *Velsch* de celles des marais près d'Augsbourg, et on lit dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1769*, qu'on en a trouvé de semblables dans les fossés du château de Maulet, près Houdan en Beausse; *Voyez* maintenant *l'article* NACRE DE PERLES.

MOULE FOSSILE ou MUSCULITE, *Mytulites.* Ce sont des *moules* devenues fossiles, souvent pétrifiées, quelquefois minéralisées; communément on n'a que le noyau formé dans la coquille.

MOUPHETTE ou POUSSE. *Voyez au mot* EXHALAISONS SOUTERRAINES, *et à la fin du mot* PYRITE.

MOURETIER ou MORET. C'est l'*airelle ;* Voyez *ce mot.*

MOURINE. *Voyez à l'article* PASTENAGUE.

MOURINGOU, *Rheed.* Voyez *à l'article* BEN.

MOURON, *Anagallis.* Petite plante fort connue, et dont on distingue plusieurs especes : nous ne parlerons ici que du *mouron mâle*, du *mouron femelle* et du *mouron d'eau.*

Le MOURON MALE ou MOURON A FLEURS ROUGES, *Anagallis mas*, Dod. Pempt. 32 ; *Anagallis phœniceo flore*, C. B. Pin. 252 ; *Anagallis arvensis*, Linn. 211 ; a une racine simple et fibrée : ses tiges sont tendres, herbacées, foibles, anguleuses et couchées sur terre : ses feuilles sont petites, arrondies, lisses, glabres, opposées le long des tiges deux à deux, quelquefois trois à trois, assez semblables à celles de la morgeline : ses fleurs sont pédiculées, à rosette à cinq quartiers et rougeâtres ; il leur succede de petits fruits sphériques, membraneux, qui s'ouvrent transversalement par la maturité en deux parties, remplis de petites graines anguleuses et brunâtres.

Le MOURON FEMELLE ou MOURON A FLEURS BLEUES, *Anagallis fœmina*, Dod. Pempt. 32 ; *Anagallis cæruleo flore*, C. B. Pin. 252. Il ne differe du précédent que par sa fleur bleuâtre et qui est quelquefois blanche.

L'un et l'autre *mourons* sont annuels, croissent dans les champs, dans les jardins et les vignobles ; les petits oiseaux granivores, qu'on tient en cage, en sont friands ; toute la plante a une saveur d'herbe un peu austere : elle est céphalique, vulnéraire et sudorifique ; son suc convient dans la peste et pour le crachement purulent : sa décoction mondifie les ulceres, et est bonne, dit-on, contre la morsure des chiens enragés. Cette vertu antihydrophobique vient d'être reconnue par plusieurs Membres de la *Société Économique* de Berne. M. *de Haller* observe que c'est une opinion qui a repris faveur de nos jours, même en Baviere et en Franconie. Le *mouron* n'a cependant, dit-il, aucune qualité extérieure qui annonce une vertu aussi unique que l'est celle de vaincre le poison du chien enragé.

MOURON D'EAU ou MOURON AQUATIQUE ou SAMOLE, *Anagallis aquatica, folio rotundo, non crenato*, C. B. Pin. 252; *Samolus Valerandi*, J. B. 3, 791; Linn. 243. Plante qui croît aux lieux aquatiques et marécageux. Sa racine est fibrée, blanche et vivace: elle pousse des tiges hautes d'un pied, grêles, rondes, dures, droites, revêtues de petites feuilles ovales, spatulées, très-lisses et entieres: il part de la racine d'autres feuilles vertes, pâles et dentelées en leur bord: les fleurs sont blanches, disposées en grappes, droites, formées en godet découpé en rosette; il leur succede des capsules ovales qui renferment dans une seule loge plusieurs semences menues et roussâtres.

Cette plante fleurit en Juin, et ses graines sont mûres en Septembre: on peut manger ses feuilles en salade: en Médecine elle est estimée antiscorbutique, vulnéraire et apéritive; mais elle est peu d'usage. *Voyez* SAMOLE.

MOURON DES PETITS OISEAUX. *Voyez* MORGELINE.

MOURON, en Normandie est le nom de la *salamandre*. Voyez *ce mot*.

MOUS ou MOUX ou MOLLUSQUES, *Animalia mollia aut Mollusca*. Nom que l'on donne à des animaux de mer, qui étant écorchés n'offrent à la vue qu'une chair molle, quoiqu'ils contiennent en dedans une matiere qui leur tient lieu de sang: tels sont les *polypes*, la *seche*, le *calmar*, le *concombre marin*, l'*ortie de mer*, la *velette*, la *plume de mer*, la *chenille* ou la *taupe de mer*, le *raisin de mer*, les *poumons marins*, le *lievre marin*, l'*anémone de mer*, la *pomme folle de mer*. Voyez *ces mots*.

Quelques Naturalistes ne regardent les *mollusques* que comme des especes de vers marins, qu'on appelle improprement *imparfaits*, se fondant sur ce qu'ils sont, dit-on, destitués de tête, d'oreilles, de nez, d'yeux, de pieds et de poumons; mais l'expérience est contraire; s'ils n'ont pas toutes ces parties à la fois, ils en ont au moins quelques équivalens. Parmi les *mollusques* les plus étranges, disent-ils, il y en a de nus avec des bras, et qui vont et viennent dans l'Océan: il y a des *mollusques* qui portent leur maison, ce sont les *oursins*. Enfin, ils comprennent parmi ce

genre d'animaux la *belemnite*, le *lithophyte*, le *tæthya*, la *néréide* ou l'*animal du tubipore*, la *méduse*, la *mentula* ou le *priape de mer*, l'*holothurie*, et une grande quantité d'autres animaux marins et zoophytes qu'on ne connoît pas encore bien. En effet la Nature les a tellement multipliés et variés, et il y a une si grande différence entre les especes mêmes, que les meilleurs Observateurs sont souvent embarrassés à quel genre ils doivent rapporter tel et tel animal.

MOUSQUITE. *Voyez* MOSQUILLES.

MOUSSACHE. *Voyez à l'article* MANIHOT.

MOUSSE, *Muscus*. Ce genre ou ordre de plantes est fort étendu, et même si nombreux que dans les environs de Paris M. *Vaillant* en comptoit jusqu'à cent trente-sept especes ; mais l'on n'a pas encore bien décidé ce qui est espece ou variété dans la plupart des *mousses*. Ces plantes, dit M. *Adanson*, approchent beaucoup de la famille des *Pins*, sur-tout par la forme et la disposition de leurs feuilles, et par les cônes des fleurs femelles de la plupart. Les *mousses* sont ordinairement ramassées en gazon ou en touffes, ou disposées en faisceaux, et rampent souvent en s'étendant comme un tapis à la superficie de la terre, sur les pierres, sur les troncs et les branches d'arbres et dans l'eau ; les rochers les plus durs et les plus unis sont couverts d'une espece de *mousse* qu'on ne peut déraciner sans détacher quelques parcelles du rocher. La destruction de ce végétal forme bientôt une couche de terre fine qui contient les embryons propres à produire une nouvelle *mousse* plus abondante, et par succession de temps le rocher se couvre peu à peu d'une plus grande quantité de terre où des herbes peuvent croître, puis des plantes plus élevées, ensuite des broussailles, des arbrisseaux et enfin des arbres. On connoît des *mousses* qui ont bien moins de quatre lignes de hauteur, telle est la *phasque* ; d'autres ont jusqu'à cinq ou six pieds de longueur, tel est le *lycopode*. Quelques-uns prétendent que les *mousses*, vu leur petitesse, sont parmi les végétaux ce que sont les mouches parmi les animaux, et que le mot *Muscus* (mousse) vient du mot *Musca* (mouche), *Linnæi Critica Botanica*, 55. Quelque

petites que soient ces plantes, la plupart sont vivaces, toujours vertes, et repoussent autant à leur extrémité supérieure qu'elles perdent par la pourriture à l'extrémité inférieure. C'est ainsi que ce végétal se rajeunit par l'une de ses extrémités, tandis qu'il vieillit par l'autre. Les *mousses* végetent lentement, et leur fructification ne s'accomplit guere que dans l'espace de quatre à six mois.

Les *mousses*, quoique desséchées depuis plusieurs années, ont la propriété de reverdir de nouveau lorsqu'on les humecte; aussi aiment-elles les lieux frais, humides et à l'abri du soleil. Leurs racines sont menues, fibreuses, rameuses, mais courtes et ramassées; les tiges sont des branches cylindriques, foibles, rampantes, et jettent des racines de tous côtés : les feuilles sont sessiles, alternes, ou opposées, ou verticillées quatre à quatre, fort petites, plus ou moins entieres, la plupart triangulaires, un peu concaves, assez serrées; elles sont communément imbriquées et se touchent entre elles : le feuillage est disposé circulairement dans le plus grand nombre, et aplati sur un même plan dans d'autres. Les fleurs mâles sont séparées des fleurs femelles, et quelquefois sur des pieds différens; ce ne sont que des étamines et des capsules ou urnes, ou des cônes formés de feuilles rapprochées, et souvent ouvertes en étoiles : les fleurs femelles sont toujours au-dessous des fleurs mâles lorsqu'elles sont sur le même pied : la poussiere fécondante et les graines consistent dans des globules sphériques et jaunes dans les unes, et ovoïdes dans les autres. Les graines des *mousses* ont été découvertes en 1719 et 1741 par *Dillen*. M. *Linnæus* les a aussi observées (*a*).

(*a*) Ces fleurs mâles et femelles sont encore bien incertaines, dit M. *de Haller*; et différens Auteurs les ont entendues bien différemment. Presque toutes les *mousses* ont des capsules ou nues ou couvertes d'une gaîne conique, remplie d'une poussiere. Cette capsule a presque toujours un couvercle plus ou moins plat, et quelquefois aigu comme une aiguille. Le contour de ce couvercle produit un ou plusieurs rangs de filets élastiques, qui se redressent peu à peu, et font sauter le couvercle. La capsule répand alors

On divise les *mousses* d'après *Dioscoride*, en *Hypnum*, *Bryum*, *Sphagnum*, etc. etc. La plante *buxmaumia* est de l'ordre des *Mousses* à coiffe et monoïques; elle est sans feuilles. *Voyez* BUXBAUME. Le *politric* commun est de l'ordre des *Mousses* à coiffe et dioïques, à urnes renversées. *Voyez* PERCE-MOUSSE.

Les *mousses* ont une urne chargée d'une coiffe ou une urne qui en est privée. Dans le premier cas, on observe des *mousses* qui n'ont que des fructifications anthériformes, telles que la *buxbaume*, le *bryum*, l'*hypnum*, la *fontinalis*. Ce premier ordre offre encore par sous-division des *mousses* qui ont deux sortes de fructifications, l'une anthériforme et l'autre en rosette; tels sont le *polytric* commun appelé *perce-mousse*, le *mnium* et le *splachnum*. Dans le second cas (l'urne privée de coiffe) les *mousses* ont des tiges garnies de feuilles, comme en ont le *lycopode*, le *sphagnum*; ce second ordre offre par sous-division des *mousses* sans tiges, les urnes et les feuilles sont toutes radicales, comme dans le *phascum*. Voyez BUXBAUME, BRY, HYPNE, FONTINALE, PERCE-MOUSSE, MNIE, SPLANC,

---

une poussiere, le plus souvent contenue dans la cavité simple de la capsule; mais il y a des *mousses* dont la capsule a un sac membraneux, concentrique à la capsule et rempli de poussiere; et d'autres dont la capsule a un axe membraneux qui en partage la longueur. C'est là ce que *Linnæus* appelle *antheres*; et certainement, dit M. *de Haller*, il y a bien de l'analogie entre les *antheres* et les capsules du *lycopodium*. Mais *Micheli* a vu dans la même poussiere des particules de différentes figures, dont il a pris une partie pour du sperme mâle, et une autre pour des graines. Ce qui s'éloigne le plus de l'opinion de M. *Linnæus*, c'est que d'habiles gens assurent avoir vu cette poussiere végéter et produire de petites plantes de la même espece; ce qui prouveroit qu'elle appartient plutôt à la classe des graines.

Pour les organes femelles de M. *Linnæus*, c'est une poussiere plus ou moins fine contenue dans des especes de roses, que des tiges sans capsule portent presque toujours à leur sommité, et quelquefois sur une tige. M. *de Haller* dit être bien certain que dans l'un et l'autre cas cette prétendue poussiere est un amas de véritables feuilles; c'est un bouton comme celui des arbres.

Plusieurs regardent les *mousses* comme des plantes imparfaites, parce que la fructification n'y est pas clairement connue.

M. *Necker*, Botaniste de l'Électeur Palatin, vient de donner un Ouvrage sur les *Mousses*; cet écrit n'admet pas les parties de

LYCOPODE, SPHAIGNE et PHASQUE. Suivant quelques-uns, la *phasque* et le *splanc* appartiennent aux FUCUS. Voyez *ce mot*.

En général les *mousses* sont sans saveur : celles qui croissent dans l'eau, comme le *sphaigne des marais*, étant mises au feu, rougissent et se réduisent en cendres, sans donner aucune flamme (excepté la poudre des étamines du *lycopodium*). L'espece de *mirmau*, appelée par *Tournefort*, *Muscus squamosus abietiformis*, dont *Dillen* donne la figure sous le nom de *selago*, tab. 56, f. 1, est un purgatif et un vomitif aussi violent que l'hellébore, et qui trouble extrêmement le cerveau. La plupart des *mousses* sont purgatives, vermifuges et sudorifiques. Aux Indes on regarde l'espece du *lycopodium*, appelé *tana-pouel* dans l'*Hort. Malabar. Vol. 12, t. 14*, comme un excellent aphrodisiaque, et cette plante est célébrée dans toutes les fêtes où l'amour préside. Les habitans du Nord font de bons coussins et des sommiers avec la grande espece de *mousse*, appelée *sphagnon* par *Dillen*, *t. 32, fig. 1, 2*, et ils emploient la *mousse* qu'il nomme *Fontinalis antipyretica* dans leurs foyers pour empê-

---

la fructification dans ces sortes de plantes : il n'admet qu'une seule classe ou famille de *mousses*, qu'il divise ensuite en trois ordres, dont les caracteres sont établis sur la germination. Toutes les *mousses*, dit-il, sont pérennelles, vivipares, et leur germination n'est pas toujours la même : dans les unes elle est feuilletée, *Musci frondescentes* ; dans d'autres elle est à plumes, *Musci plumascentes* ; et dans quelques-unes enfin elle est à simple bourgeon, *Musci gemmascentes*. Cet Ouvrage, qui souffrira peut-être beaucoup de contradictions, mérite cependant d'être lu par les Curieux en Botanique.

Enfin, un habile Muscographe, M. *Jean Hedwig*, paroît avoir véritablement trouvé les fleurs et les fruits des *mousses* feuillues, ainsi que la maniere dont elles se propagent par semences. Dans les *mousses*, suivant M. *Hedwig*, les fleurs qu'on avoit regardées comme femelles sont précisément les mâles, et les prétendues antheres sont des capsules remplies de semences. Il faut mettre dans une goutte d'eau les petites parties qu'on voudra examiner à l'aide du microscope et de quelques aiguilles. Les *mousses*, malgré leur occultation, leur petitesse, mettent souvent autant de temps que les plus grandes plantes à faire mûrir leurs fruits. Ces semences, dit M. *Hedwig*, ont des cotylédons, une radicule et une plumule.

cher les incendies, fondés sur ce que cette plante est antipyrétique, c'est-à-dire qu'elle ne prend ni ne communique la flamme; *Voyez* FONTINALE. Toutes les *mousses* bien séchées sont d'un usage merveilleux pour conserver secs les corps susceptibles d'humidité, et pour entretenir long-temps de jeunes plantes dans leur humidité sans les exposer à la pourriture, lorsqu'on veut les transporter fort loin. On se sert de la *mousse* commune pour garnir la peau des oiseaux morts, etc.

Maintenant nous nous contenterons de parler des *mousses* qui méritent le plus d'être connues, soit par leur usage, soit par leur singularité.

La MOUSSE TERRESTRE ORDINAIRE, *Muscus terrestris vulgatior*, Dod.; Lob. Icon.; *Muscus vulgatissimus*, C. B.; Tourn.; est la plus commune de toutes les *mousses*, tout le monde la connoît : c'est une plante rampante, une espece de *lichen*, dit-on, qui couvre les terres maigres, stériles, humides, et qui est pendant presque toute l'année l'ornement des prairies ombragées, des bois, des forêts; elle croît moins communément sur les pierres à large surface dans les déserts. Ses feuilles sont longues, menues comme des cheveux bien fins, molles, vertes et quelquefois jaunâtres, attachées comme la barbe d'une plume sur une côte.

Cette sorte de *mousse* est astringente, propre pour arrêter les hémorragies, étant appliquée dessus; c'est un secret, dit *J. Bauhin*, que les Empiriques ont appris des ours, qui étant blessés arrêtent le sang de leurs plaies en se roulant dessus. Les Constructeurs de navires font usage de cette *mousse* pour calfater les vaisseaux. On l'emploie aussi à tenir frais les jeunes plants que l'on transporte fort loin. Le même *J. Bauhin* assure qu'on peut détruire cette plante qui infecte les jardins et les prés humides dont elle étouffe l'herbe, en répandant dessus, au mois de Mars, de la cendre qui aura servi à passer la lessive. Les arracher à la herse, sur-tout celles qui étouffent et font périr les foins, paroitroit un procédé plus certain et moins dispendieux. La *mousse* est beaucoup plus légere que la terre qui l'est le plus.

La Mousse rampante a massue ou Mousse des bois, appelée *plicaire*, *lycopode*, *pied* ou *patte de loup*, *Lycopodium clavatum*, Linn. 1564; Dill. tab. 58, f. 1; *Plicaria*, *Cingularia officinarum.* Elle est de l'ordre des *Mousses à urne privée de coiffe*, mais à urne réniforme et sessile, à tige garnie de feuilles. Le *lycopode* croît dans les forêts sablonneuses du Nord, dans les lieux les plus écartés et les plus inaccessibles, entre les pierres et les rochers maritimes, même dans certains bois aux environs de Paris et en Suisse : il pousse une tige longue de deux à quatre pieds, et quelquefois davantage, qui rampe sur terre au loin et au large, s'y enracinant d'espace en espace par de longues fibres. Ses branches ou fléaux qui se subdivisent considérablement, sont garnis d'un grand nombre de petites feuilles éparses, mais très-rapprochées et presque imbriquées, très-étroites, aiguës, rudes au toucher, terminées par un poil assez long, et toujours vertes; de l'extrémité de ces fléaux il s'éleve des pédicules grêles, arrondis, presque nus, chargés de petites écailles écartées, divisés en rameaux courts, représentant chacun vers sa sommité une simple ou double massue molle, d'un blanc-jaunâtre, qui contient les urnes : ces urnes répandent à leur maturité, d'elles-mêmes ou quand on les touche, une poussiere jaunâtre, semblable à de la fleur de soufre, et qui est très-facile à s'enflammer : c'est ce que l'on appelle ordinairement *soufre végétal ;* c'est dans les mois de Juillet, d'Août et de Septembre qu'on y peut recueillir cette espece de poudre subtile, jaunâtre, qui ne se fond pas à l'eau même bouillante, mais qui étant jetée sur la flamme d'une bougie prend feu tout d'un coup, brûle comme une résine pulvérisée, détonne et fulmine comme la poudre à canon : on s'en sert en Moscovie et en Perse dans la composition des feux d'artifice. On l'introduit aussi dans les torches qui contiennent de l'esprit de vin, et qui étant enflammées font un si bel effet au spectacle de l'Opéra. Les doigts empreints de cette sorte de poudre, et plongés ensuite dans un vase rempli d'eau, n'en sont point mouillés. On y substitue quelquefois la poussiere fécondante du pin, dans les expériences physiques.

La décoction de cette plante est très-diurétique, et est un bon topique contre la goutte chaude ; mise en poudre et délayée dans du vin rouge, elle arrête la diarrhée, la dyssenterie, affermit les dents et guérit le scorbut. La substance pulvérulente dont nous venons de parler, est estimée bonne contre l'épilepsie et les coliques venteuses des enfans. Les Polonois et les Suédois s'en servent communément contre une maladie endémique des cheveux appelée *plica*, aussi l'appellent-ils *Plicaria*.

On distingue une autre espece de *lycopode*, il croît dans les endroits marécageux et humides. C'est le *Lycopodium inundatum*, Linn. 1665 ; Dillen, tab. 61, f. 7. Sa tige est longue d'environ quatre pouces, rameuse, rampante et feuillée ; les rameaux fertiles sont redressés, feuillés, longs d'un pouce et demi ; les massues sont feuillées, longues d'un pouce et d'un vert pâle.

La poudre fécondante de *pied de loup* est usitée en Allemagne, comme l'est ici la poudre de réglisse pour durcir les bols ; mais son grand usage, dit M. *de Haller*, c'est d'adoucir les écorchures de la peau des enfans, les blessures même au sein des nourrices.

La Mousse d'arbre ou Usnée commune, *Muscus arboreus villosus*, J. B. ; Raij Hist. ; *et Usnea officinarum*, C. B. ; est une espece de *lichen* dont les feuilles sont découpées menu comme des poils, blanchâtres, molles ; elle naît dans les crevasses et sur les écorces raboteuses de plusieurs arbres, comme sur le chêne, sur le peuplier, sur l'orme, sur le bouleau, le pommier, le poirier, le pin, le sapin, le picea, le cédre et sur le larix ou méleze. La plus estimée est celle que l'on ramasse sur le cédre, elle est fort astringente ; prise en décoction, elle arrête le vomissement, le cours de ventre et les hémorragies : des Parfumeurs font avec cette *mousse* pulvérisée, le corps de leur poudre de Chypre. La *mousse* qui croît sur le chêne est, selon M. *Bourgeois*, un fort bon remede pour la coqueluche épidémique des enfans : on la donne en poudre depuis vingt jusqu'à trente grains, suivant l'âge des enfans. Cette plante, *fausse parasite*, nuit singuliérement aux arbres. *Voyez* ce que nous en avons dit au *mot* Arbre.

La MOUSSE MEMBRANEUSE ou NOSTOGH DES ALLEMANDS ou MOUSSE FUGITIVE, *Nostoch*, est une espece de *lichen* singulier ou de *mousse* membraneuse, (des Botanistes disent que c'est une plante de l'ordre des *Fucus*, Voyez *ce mot*), un peu onctueuse, comme une espece de gelée flottante ou tremblante au toucher, et presque toujours ondulée, plissée, entortillée, de couleur verte pâle, un peu transparente, sans saveur, qui croît et s'étend beaucoup le long des chemins et dans les prés. C'est le *Tremella nostoc*, Linn. 1625; Dillen, tab. 10, f. 14. Ce corps ne se fond pas entre les doigts; tenace par nature, on a quelque peine à le déchirer, comme si c'étoit une feuille, et néanmoins on n'y voit ni fibres ni nervures. On en trouve par-tout aux environs de Paris, sur la terre sablonneuse; lorsqu'elle s'étend, elle ressemble un peu à la *mousse* à feuille de laitue : elle ne paroît qu'entre l'équinoxe du printemps et celui de l'automne.

M. *Magnol* dit que cette plante naît immédiatement après une grande pluie sur les bords herbus des champs, principalement de ceux qui sont opposés au soleil levant, mais qu'elle se seche bien vite au vent; alors elle se plisse, se chiffonne, s'affaisse, ressemble à une petite croûte, et paroît avoir disparu ou péri, voilà pourquoi on l'appelle *fugitive* : elle se dissout presque entiérement dans l'eau, et se corrompt en peu de temps. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette production, est son originé qui paroît instantanée, et en comparaison de laquelle la naissance des champignons est très-tardive. Lorsqu'on se promene en été dans un jardin où il n'y avoit pas le moindre vestige de ce singulier végétal, s'il vient à pleuvoir, et qu'une heure après on retourne au même endroit du jardin, on en trouvera une quantité prodigieuse.

Les Alchimistes à qui nous devons la connoissance du *nostoch*, en racontent des choses merveilleuses, le décorent de noms célestes, et le regardent comme le principe radical de toute la nature végétale : leurs écrits sont à ce sujet remplis de fables et d'obscurités. Le *nostoch* est le *Cœli-folium* de *Paracelse*, le *Flos terræ* et le *Flos cœli* de plusieurs Auteurs.

Des Botanistes l'appellent *usnée plante*, *Usnea plantarum*. M. *Magnol*, Professeur à Montpellier, a été le premier qui l'ait rangée parmi les plantes : M. *Tournefort* en a fait de même. Mais M. *de Réaumur* est celui qui a découvert sa véritable nature : ce Naturaliste dit que quand le *nostoch* a été séché de maniere à perdre sa couleur et même à échapper à la vue, une nouvelle pluie le reproduit de nouveau et le rend visible. Ainsi ce petit végétal se transforme successivement, toujours disposé néanmoins à jouer le même rôle. M. *Geoffroy* le jeune, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *ann. 1708*, prétend avoir fait connoître plus évidemment que personne la végétation des principes qu'on retire du *nostoch* et ses usages. Il assure avoir trouvé à cette plante des racines, et en a même donné la description ; cependant M. *de Réaumur* a toujours soutenu qu'elle n'en avoit point. Il a remarqué dans de certains temps, sur la surface de quelques-unes de ces plantes, quantité de petites graines qu'il croit être celles de cette plante ; et il les a semées dans des vases particuliers ; les graines ont germé, mais il n'y a jamais observé aucune racine : les jeunes feuilles forment toute la plante. Or, s'il est vrai que le *nostoch* n'ait point de racines, il faut nécessairement qu'il croisse à peu près comme quantité de plantes marines, qui n'ont point non plus de racines et qui attirent par la surface de leur pellicule l'humidité dont elles se nourrissent. Aussi le *nostoch* ne croît-il que lorsqu'il s'est rempli d'eau, alors il grandit un peu chaque fois, et M. *de Réaumur* assure que sa croissance dure au moins une année. Peut-être que cette espece de végétal n'est pas encore bien connue. Rien cependant de plus simple que ce *nostoch*, dit M. *de Haller* ; il y a plusieurs lichens gélatineux qui n'en different que par de véritables soucoupes qu'elles produisent ; au lieu que le *nostoch* n'a que des especes de grains qui, sans être des graines, en ont l'apparence, mais qui ne sont que des globes pelotonnés de la plante même.

M. *Geoffroy* a écrit d'après un Médecin Suisse, que l'eau distillée du *nostoch*, à la seule chaleur du soleil,

prise

prise intérieurement, calme les douleurs; et qu'elle guérit les ulceres les plus rebelles, même les cancers et les fistules, si l'on en imbibe des linges ou des flanelles, et qu'on les applique sur ces maux. Sa poudre, à la dose de deux ou trois grains, produit les mêmes effets; les paysans en Allemagne s'en servent pour faire croître leurs cheveux. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie*, *1708*. Tout le merveilleux de cette plante consiste à s'imbiber de l'humidité comme l'éponge : elle existoit avant la pluie; la chaleur, le vent la dessechent, et elle est toujours prête à reparoître aux nouvelles pluies qui lui servent de nourriture.

MOUSSE AQUATIQUE. Elle est composée de filamens soyeux et très-fins. *Loefel*, dans son Catalogue des plantes de la Prusse, donne ce nom au *lin maritime* d'*Imperatus*, qui est la *conferve*; Voyez *ce mot*. La *mousse aquatique* est communément la *sphaigne des marais*; Voyez *ce mot*.

MOUSSE D'ASTRACAN. *Voyez* BUXBAUME.

MOUSSE GRECQUE, *Muscavi*. Plante bulbeuse, très-basse, dont on distingue cinq sortes, savoir : la *jaune hâtive*, la *tardive*, la *blanche*, la *vineuse*, et le *lilac de terre*, appelé *Uva ramosa*. La jaune tantôt hâtive, tantôt tardive, a la moitié supérieure de sa tige (*hampe*) garnie de petites fleurs longuettes, faites en forme de grappe et de bonne odeur; les autres ne sentent rien. *Voyez* OIGNON MUSQUÉ.

MOUSSE MARINE OU DE ROCHER, OU BRYON. *Voyez au mot* CORALLINE.

MOUSSE DU NORD; c'est le *lichen des rhennes*, *Lichen rangiferinus*, Linn. 1620; Dillen, tab. 16, f. 29 et 30. Ce *lichen* forme des especes de ramifications coralloïdes ou arborescentes. Il est très-rameux, et ses rameaux sont ramassés, longs de deux à quatre pouces, cylindriques, blancs : les dernieres ramifications sont courtes et menues, souvent inclinées ou penchées. Ce *lichen* se trouve dans les bois et les *landes*. Voyez maintenant *l'article* RHENNE.

MOUSSE PÉTRIFIÉE. On ne trouve que des *mousses* empreintes sur les pierres fissiles, argileuses ou schisteuses, quelquefois elles ne sont qu'incrustées.

MOUSSERON. *Voyez au mot* CHAMPIGNON.

MOUSSONS. Vents périodiques ou anniversaires, qui soufflent six mois du même côté, et les autres six mois du côté opposé. *Voyez à l'article* VENTS.

MOUSTAC. Ce singe de la famille des *Guenons*, se trouve dans les contrées Méridionales de l'Afrique. Les Voyageurs l'ont nommé le *blanc-nez*, parce que la levre au-dessous de son nez est d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu-noirâtre : cette levre supérieure est nue, et seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la levre inférieure, tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé, et couvert d'un poil qui est cendré-verdâtre ; la poitrine et le ventre sont d'un cendré-blanchâtre : il a deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles, et un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête ; ce qui lui donne un air très-singulier : il marche à quatre pieds, et n'a environ qu'un pied de longueur : sa queue est longue de vingt pouces. C'est la plus jolie espece de singe à longue queue.

MOUSTACHE, *pl. enlum.* 518 ; c'est la *mésange barbue* ou le *moustache* de M. *Brisson.* Cette espece de *mésange* est d'une taille au-dessus de celle de notre grosse *mésange*, et n'a point la queue fourchue, mais étagée du centre sur les côtés ; le dessus de la tête est d'un cendré clair ; le plumage supérieur est roux, mais varié de blanc sur les plumes scapulaires ; la gorge est blanche ; le dessous de la queue du mâle est noir ; le devant du cou et le dessous du corps, d'un gris-blanc nué de rougeâtre ; le pli de l'aile, blanc ; les pennes de l'aile sont brunes, bordées de blanc et de roux : à la base du bec, de chaque côté, est une bande d'un noir de velours et terminée dans le mâle par des plumes qui tombent sur les côtés du cou, se détachent et forment une espece de *moustache* : le bec du mâle est jaunâtre, celui de la femelle noirâtre à la pointe ; l'iris est orangé ; les pieds et les ongles sont bruns. Cet oiseau se trouve quelquefois en Lorraine, en Angleterre et communément en Danemarck, dans les endroits où il y a des roseaux et des marécages.

Moustache (poisson). *Voyez* Asprede.

MOUSTEILLE. *Voyez* Mustele.

MOUSTIQUE. Espece de mouche qui se trouve par nuées le long des rives de la mer dans les Isles Antilles : quoiqu'elle ne soit pas plus grosse qu'une petite pointe d'épingle, elle pique encore plus vivement que ne font les maringouins, et sans s'annoncer par un bourdonnement comme ceux-ci : sa piqûre laisse une marque purpurine sur la peau : on ne peut pas dans ces contrées s'arrêter sur le bord des eaux le soir ou le matin, sans être cruellement tourmenté de ces insectes. Les *moustiques* se retirent la nuit derriere des rochers, etc. à l'abri du vent : on en trouve aussi à la Louisiane, et l'on peut dire que cet insecte, ainsi que le maringouin et les mousquites, se sont tellement multipliés en Amérique, etc. que c'est un des fléaux de nos Isles, etc. *Voyez* Maringouin *et* Mosquilles.

MOUTARDE, *Sinapi.* Plante annuelle dont on connoît plusieurs sortes; on en distingue deux especes principales par l'usage que l'on en fait.

La grande Moutarde cultivée ou le Sénevé ordinaire, *Sinapi rapi folio*, C. B. Pin. 99; Tourn.; *Sinapis nigra*, Linn. 933. Elle croît fréquemment sur le bord des fossés, parmi les pierres et dans les terres nouvellement remuées : on la cultive aussi dans les champs et les jardins. Sa racine est ligneuse, blanche, fibreuse et annuelle ; elle pousse à la hauteur de quatre ou cinq pieds une tige moelleuse, un peu velue et rameuse : ses feuilles ressemblent assez à celles de la rave, mais elles sont moins grandes : ses fleurs sont petites, jaunes et disposées en croix ; elles paroissent en Juin : lorsqu'elles sont tombées, il leur succede des siliques assez courtes, anguleuses ou carrées par l'extrémité, remplies de semences arrondies, roussâtres, noirâtres, *semine nigro*, et d'un goût âcre et piquant. Cette graine est sur-tout d'usage en cuisine et en médecine, ainsi que la suivante.

La Moutarde blanche ou le Sénevé blanc, *Sinapi apii folio*, C. B. Pin. 99; Tourn.; *Sinapi siliquâ hirsutâ, semine albo aut rufo*, J. B. 2, 856, Raij Hist.; *Sinapis alba*, Linn. 933. Elle croît natu-

rellement dans les champs parmi les blés; on la cultive aussi. Sa racine est simple et fibreuse; elle pousse une tige haute d'un pied et demi, rameuse, velue, vide : ses feuilles sont pétiolées, ailées à leur base; le lobe qui les termine est assez grand, pointu, denté; elles sont un peu velues : ses fleurs qui paroissent en Mai et en Juin sont d'une odeur agréable, et ne different de celles de l'espece précédente qu'en ce qu'elles sont portées sur des pédicules plus longs; elles sont succédées par des siliques velues, terminées par une longue pointe ou corne vide, remplies de semences arrondies, blanchâtres ou roussâtres et âcres : elles sont mûres en Juillet et Août. Ces plantes appartiennent à la classe de celles qui contiennent un alkali volatil spontanée.

La semence de la premiere espece est plus mordicante : elle est stomacale, antiscorbutique, propre pour les pâles couleurs et les affections soporeuses : on l'emploie intérieurement et extérieurement; on la prépare pour relever le goût des viandes en la mêlant avec du moût à demi-épaissi, ou avec un peu de farine et de vinaigre, et l'on en forme, par le moyen d'une meule, une espece de pâte liquide, âcre et piquante, qu'on sert sur les tables pour manger avec la viande rôtie ou bouillie, et qu'on emploie dans plusieurs sauces, notamment pour les mets tirés du cochon. La meilleure se fait à Dijon et à Angers : si l'on ne mêloit pas dans celle de Paris de la graine blanche de *moutarde*, elle seroit aussi bonne.

La *moutarde* préparée comme nous venons de le dire, convient aux vieillards : elle facilite la digestion, mais elle échauffe beaucoup; elle donne aussi une mauvaise odeur à la bouche, suivie de quelques rapports de l'estomac. Si on se contente de la flairer dans des accès de vapeurs, elle soulage aussi-tôt : elle réveille aussi les léthargiques. Sa semence est un masticatoire et un sternutatoire des plus efficaces dans l'apoplexie : elle est excellente contre le scorbut; on en fait un grand usage en Angleterre et en Hollande où le scorbut est fort fréquent et très-opiniâtre. Le seul inconvénient que j'ai remarqué, dit M. *Bour-*

geois, d'un usage fréquent et continué de la *moutarde*, c'est qu'elle attaque un peu les nerfs des yeux, et dispose aux fluxions et aux rougeurs de cet organe. On fait avec la *moutarde* des cataplasmes caustiques, mais dont on affoiblit l'effet à volonté : ces cataplasmes sont employés dans la goutte sciatique et pour faire suppurer les tumeurs squirreuses. On se sert aussi de la graine de *moutarde* dans la préparation des peaux de faux chagrin. Malgré l'âcreté de la semence de *moutarde* qui est émulsive, on en tire une huile par expression qui possede toutes les qualités communes des huiles grasses, qui est par conséquent très-relâchante, très-adoucissante lorsqu'elle est récente et tirée sans feu. Ce phénomene parut fort surprenant à *Boerhaave*. Consultez les *Élémens de Chimie* de ce Savant.

La MOUTARDE dite SÉNEVÉ DES CHAMPS, *Sinapi erucæ folio*, C. B.; Tourn.; *Sinapis arvensis*, Linn. 933. Sa tige est dure, rameuse; la silique est torse, enflée, à plusieurs angles, terminée par une corne longue. Il est encore mention d'une *moutarde sauvage* sous le nom de *thlaspi*. Voyez *ce mot*.

MOUTARDIER de *Belon ;* c'est le *martinet noir*, Voyez *ce mot*.

MOUTEILLE. *Voyez à l'article* LOCHE.

MOUTON, *Vervex*. Agneau mâle que l'on a coupé pour le faire engraisser plus facilement, et pour en rendre la chair plus tendre. En lisant l'*article* BÉLIER, on verra que tout dans cet animal est devenu le domaine de la nécessité et de l'industrie. Nous avons dit au *mot* PACO, que les quadrupedes improprement appelés *moutons du Pérou*, dont on se sert dans le pays pour voiturer soit du minérai aux fonderies, soit des fardeaux d'une ville à l'autre, sont des animaux d'un genre différent. *Voyez* PACO.

MOUTONS DU CAP. *Voyez* ALBATROS.

MOUZOU et MOUYEOU. *Voyez à l'article* ARBRE *dont on retire de l'huile*.

MOXA DES CHINOIS, *Artemisia Chinensis*, *cujus mollugo moxa dicitur*. Voyez *à l'article* COTONNIER.

MOYEN DUC. *Voyez à l'article* DUC.

MOYTOU. *Voyez l'article* HOCOS.

MOZAN. Petit fruit de la grosseur d'un pois, rouge d'abord, ensuite noir lorsqu'il est mûr, d'un goût plus agréable que nos groseilles. Les habitans de la montagne du Pic de Ténériffe en expriment une espece de suc mielleux, dont ils font usage dans le flux de ventre.

MUCKEN PULVER. *Voyez* MICHEN PULVER.

MUCU. *Voyez* CEINTURE D'ARGENT.

MUCUNA. *Voyez les articles* LIANE A CACONE *et* POIS A GRATTER.

MUE. *Voyez aux articles* OISEAU, SERPENT, etc.

MUFLE, *Rostrum quadrupedum.* C'est le museau, le bout du nez des quadrupedes : on dit le *mufle du bœuf*, *etc.*

MUFLE DE VEAU ou MUFFLIER, *Antirrhinum.* Le genre de l'*Antirrhinum* renferme plusieurs especes, et qui, selon M. *Deleuze*, ont pour caractere commun un calice partagé en cinq lobes plus ou moins longs, et une corolle monopétale en tube terminé par deux levres renflées qui se joignent ordinairement ; à la base de la corolle est une protubérance qui, dans les especes nommées *linaires*, s'alonge en éperon : la fleur contient deux paires inégales d'étamines et un pistil, auquel succede un fruit capsulaire percé de quelques trous à sa pointe dans la maturité.

L'espece appelée vulgairement *mufle de veau*, *Antirrhinum vulgare*, J. B. 3, 462 ; croît dans les champs, aux lieux sablonneux, incultes et dans les vignobles. Sa racine est ligneuse et blanche ; ses tiges sont hautes d'un pied et demi, et moëlleuses ; ses feuilles sont semblables à celles du giroflier jaune ; ses fleurs sont en épis assez longs, de couleur de chair, représentant par un bout le *mufle d'un veau :* à cette fleur succede un fruit ressemblant à la tête d'un chien, ou plutôt à celle d'un cochon, ou si l'on veut au crâne d'un singe, et qui contient des semences menues et noires.

La racine de cette plante est bonne pour adoucir les fluxions qui tombent sur les yeux. Quelques personnes en portent sur elles pour se préserver de la contagion. Tout le monde sent ce que l'on doit penser d'un semblable préservatif.

Le *mufle de veau à fleurs pourpres* fait un effet agréable dans les jardins, par la belle couleur de ses fleurs qu'il conserve jusqu'aux premieres gelées. Il y a aussi : le *mufle de veau à fleurs blanches ;* un autre à *fleurs citronnées ;* ceux ou à *fleurs bleues*, ou d'un *violet noirâtre*, ou *panachées*. La culture en produit de grandes variétés. *Linnæus* place dans ce genre les plantes appelées *linaire*, *cymbalaire* et *velvote*. Voyez *ces mots*.

MUGE, *Mugil cephalus*, Linn., Willughb. ; *Mugil*, Arted. ; Gronov. ; *Parati Brasiliensibus*, Marcgr. ; *Cestreus mugil*, Gesn. ; à Rome, *Cefalo ;* en Angleterre, *Mullet*. Poisson du genre du *Mugile :* il se trouve dans l'Océan. *Aristote* le met au rang de ceux qui évitent la haute mer et se tiennent plus volontiers auprès des côtes. On dit qu'il ne touche point aux autres poissons et qu'il ne se nourrit que d'herbes aquatiques ; il entre souvent dans les fleuves, et on pêche de ces poissons dans la Garonne, le Rhône, la Loire et la Seine. *Pline* dit que le *muge* cache sa tête lorsqu'il est effrayé à l'approche de quelque danger, et qu'il croit alors n'être pas apperçu. Quelques-uns ont prétendu aussi que l'autruche s'imagine n'avoir plus rien à craindre du chasseur qui la poursuit, lorsqu'elle a mis sa tête derriere un arbre. Mais *Gronovius* disculpe le *muge* sur sa prétendue stupidité, et observe que ce poisson n'enfonce sa tête dans le sable que pour s'y retenir, et s'y attacher à l'aide des deux os dentelés qu'il a des deux côtés de la gueule, et éviter ainsi, non pas d'être attaqué par quelque ennemi, mais d'être emporté par la violence des flots. Il entre un grand nombre de *muges*, chaque année à la fin du printemps, dans l'étang de Martigues en Provence ; ces poissons y frayent, et lorsqu'ils retournent vers la mer, on les prend dans des bourdigues. *Willughby* rapporte qu'on les détermine à y entrer, en jetant de grands cris et en faisant beaucoup de bruit autour de l'étang ; mais ce sont plutôt les mouvemens que l'on fait alors, et qui font fuir les *muges* dans la bourdigue, où ils croient trouver un asile. Ces poissons nagent d'une vitesse extrême. Selon le même

Auteur, la chair du *muge* varie, suivant la saison et l'endroit où le poisson a été pêché ; ceux d'étang sont plus gras, ceux de mer sont de meilleur goût ; au reste, on estime que leur chair est peu saine et difficile à digérer. On fait en Italie, en Provence, en Languedoc et même sur la côte de Barbarie, avec les œufs de ce poisson, salés et ensuite broyés, puis desséchés au soleil, une espece de pâte qu'on nomme dans ce pays *botargo* ou *boutargue*, et qui y est fort estimée : on la mange avec de l'huile et du citron les jours maigres.

Ce poisson a environ un pied de longueur. *Willughby* dit que le *muge* a la tête plane et comprimée par-dessus ; le museau est obtus ; les iris des yeux sont argentés. Le *muge* a de chaque côté, entre les yeux et les coins de la gueule, un osselet hérissé d'aspérités, et dont nous avons parlé ci-dessus : au bout de la mâchoire inférieure se trouve placé un tubercule saillant qui s'emboîte dans une cavité de la mâchoire supérieure ; la gueule est dépourvue de dents ; mais chaque côté du palais offre un tubercule chargé d'aspérités : le dos est arqué, et le ventre est courbé encore plus sensiblement ; le corps, la tête et les opercules des ouïes sont garnis d'écailles assez grandes et arrondies à leur extrémité ; le dos est d'un vert sale ; le ventre, blanc ; les côtés sont marqués de lignes, les unes noirâtres, les autres blanches, disposées alternativement depuis la tête jusqu'à la queue ; les écailles, traversées par d'autres lignes plus obscures : la premiere nageoire dorsale a cinq rayons forts et épineux ; la seconde en a environ onze souples et rameux ; les pectorales en ont chacune dix-huit, dont le premier court et épineux ; les abdominales, chacune six ; celle de l'anus en a treize ; celle de la queue est échancrée et fourchue.

MUGE VOLANT, *Exocetus volitans*, Linn. ; *Exocetus*, Arted., Gronov. ; *sive Adonis Rondeletii*, Willughb. ; en Angleterre, *Flying fish* ; en Italie, *Pesce rondine*. Poisson du genre de l'*Exocet*. On le trouve dans les mers d'Europe et d'Amérique.

Le *muge volant* a été nommé *adonis*, parce qu'il semble avoir pour amis la mer et la terre. Le nom

d'*exocet* que plusieurs Auteurs lui ont encore donné, signifie proprement *qui va dormir dehors;* l'un et l'autre tirent leur origine de l'opinion où l'on étoit que ce poisson sort souvent de son élément, et se retire sur le rivage pour y dormir. Le *muge volant* a de la ressemblance avec le goujon; il est long d'un demi-pied, d'une couleur jaunâtre ou dorée, avec des teintes de vert et de rougeâtre en plusieurs endroits; il a en outre un trait blanc qui s'étend sur toute la longueur de son dos; ses ouïes sont à peine sensibles, ce qui a fait dire à *Pline* qu'il n'en avoit point. Le ventre est large et relevé des deux côtés en forme de carêne; la nageoire dorsale a quatorze rayons; les pectorales en ont chacune quinze; les abdominales, six; celle de l'anus en a treize; celle de la queue, qui est fourchue, quinze.

On distingue une variété de *muge volant*, qui a été regardée par plusieurs Naturalistes comme une espece particuliere; voici ses synonymes principaux: *Mugil alatus*, Rondel., Gesn., Willughb.; *Hirundo*, Plinii, Aldr. Bossuet epigr., p. 96; Belon; *Aloadors Portugallis*, Kolb.; *Hirundo Luzon, venenata, ruberrima, Bangos dicta*, Edwards; le *poisson volant* de *du Tertre*. Cette variété ou espece est distinguée de la précédente par la longueur excessive des nageoires pectorales, dont ce poisson se sert quelquefois pour s'élancer au-dessus des eaux, comme s'il avoit des ailes. *Linnæus* dit qu'il vole ainsi pour se dérober à la poursuite des coryphenes. Quant à la couleur de ce même poisson, *Willughby* dit qu'elle est d'un bleu obscur sur le dos, d'un blanc-argentin sur les côtés, et simplement blanchâtre sur le ventre. Ce même Auteur ajoute, comme une singularité, que l'anus, dans cette espece, est à une distance de la nageoire de la queue moindre que le quart de la longueur du corps; ce qui se trouve dans très-peu de poissons. *Artedi* et *Rondelet* font observer un autre caractere remarquable dans le *muge volant*, c'est que ses lignes latérales ne commencent qu'aux nageoires abdominales, et s'étendent sur le bas de cette partie jusqu'à la queue. Ces poissons ont beaucoup de rapport avec le *pirabe;* mais il ne faut pas les confondre

avec d'autres especes qui sont du genre du *Trigle ;* telles que l'*hirondelle de mer* et le *pirapede :* ce dernier est le *poisson volant* par excellence.

MUGILE, *Mugil*, Linn. Nom d'un genre de poissons. *Voyez à l'article* POISSON.

MUGUET ou LIS DES VALLÉES, *Lilium convallium album*, C. B. Pin. 304 ; *Convallaria majalis*, Linn. 451 ; c'est le *muguet de Mai.* Plante fort agréable, qui vient dans les vallées, dans les haies, dans les buissons, à l'ombre et parmi les arbrisseaux aux lieux humides : sa racine est vivace, menue, fibrée et rampante ; elle pousse deux ou trois feuilles oblongues, assez larges, lancéolées, vertes, douces au toucher et luisantes : du milieu de ces feuilles s'éleve une tige haute d'un demi-pied ou environ, grêle, anguleuse et nue, de laquelle jusqu'au sommet naissent un grand nombre de fleurs par intervalle, presque toujours tournées d'un même côté, inclinées, flottantes, blanches, d'une seule piece, en cloche ou en grelot, disposées en maniere de grappes, d'une odeur très-suave : à ces fleurs, qui sont la parure des villageoises au printemps, succedent des baies arrondies, rougeâtres, remplies de pulpe et de graines ameres presque aussi dures que la corne, et estimées fébrifuges.

Quoique ces fleurs soient très-suaves, *Ettmuller* prétend néanmoins qu'on n'en peut tirer aucune huile essentielle ; leur parfum est léger et fugitif : desséchées, (mêlées avec la marjolaine, les feuilles de bétoine et la poudre d'arum simple, voilà la poudre de *Saint-Ange*) et prises en poudre grossiere par le nez, elles excitent fortement à éternuer ; aussi ces fleurs tiennent-elles un rang distingué parmi les céphaliques et les remedes pour les nerfs ; elles sont utiles dans toutes les especes de mouvemens convulsifs. Dans les boutiques, on prépare avec les fleurs de *muguet* une conserve, et notamment une eau distillée, qui est agréable et d'un grand usage en Médecine. Elle fait la base de la plupart des potions contre l'apoplexie, la paralysie et les maladies convulsives. Cette eau est aussi un très-bon cordial. En quelques endroits de l'Allemagne on mêle des fleurs

de *muguet*, qu'on a desséchées pendant l'été, avec le raisin, et on en prépare un vin dont on se sert pour toutes les maladies auxquelles l'eau et l'esprit de ces fleurs sont propres.

Il y a d'autres especes de *muguet* : l'une dont les fleurs sont très-grandes ; l'autre dont la fleur est incarnate. On appelle aussi *petit muguet*, le *caille-lait*, mais improprement, car le véritable *petit muguet* est le suivant.

MUGUET DES BOIS, ou PETIT MUGUET, ou HÉPATIQUE ÉTOILÉE, espece de grateron, *Asperula odorata, flore albo*, Dod. Pempt. 355 ; *Asperula sive Rubeola montana, odorata*, C. B. Pin. 334 ; *Hepatica stellaris*, J. B. 3, 718 ; *Aparine latifolia, humilior, montana*, Tourn. 114 ; *Asperula odorata*, Linn. 150. Toute cette plante, qui vient aux lieux montagneux dans les bois, en Europe, répand une odeur douce et agréable : elle est de l'ordre des plantes *étalées* ou *rubiacées* : sa racine est vivace ; ses tiges sont grêles, carrées, noueuses, lisses, simples, droites et hautes de dix pouces : ses feuilles sont assez semblables à celles du grateron ordinaire, elles naissent en verticilles au nombre de six ou sept autour de chaque nœud, disposées en étoile : ses fleurs naissent aux sommités des rameaux, elles sont d'une seule piece, en entonnoir à tube un peu alongé, partagé en quatre parties, blanches et d'une odeur douce il leur succede des fruits secs, un peu velus, et qui contiennent chacun deux petites semences collées ensemble.

Cette plante est fort utile dans toutes les especes d'obstructions naissantes : elle est vulnéraire et astringente ; on confit les fleurs pour s'en servir contre l'épilepsie, pour réjouir le cœur et pour les regles des femmes.

MUIRE ou MURE. Nom donné à l'eau des fontaines salantes. *Voyez l'article* EAU *et l'article* SEL COMMUN.

MULATRE. *Voyez au mot* MÉTIS

MULET et MULE, *Mulus et Mula*. Espece de monstre quadrupede, provenu de l'union d'un cheval et d'une ânesse, ou de celle d'un âne vulgaire et d'une jument, ou de celle d'un onagre (âne sau-

vage) et d'une jument. Les Anciens nommoient *Hinnulli* les animaux engendrés d'un cheval et d'une ânesse, parce qu'ils hennissent comme le cheval; et les autres *muli*, parce qu'ils braient comme l'âne: ils appeloient aussi les premiers *Bardi* ou *Bardeau*, noms que les Muletiers donnent encore à leurs *mulets*. On appelle *Ginnus* le *mulet* métis provenant de l'accouplement, très-rarement fécond, du *mulet* avec la jument ou l'ânesse. Le *mulet* qui naît de l'accouplement de l'âne et de la jument, est le *mulet* proprement dit et le plus ordinaire.

Let *mulet* proprement dit, a de même que l'âne qui l'a engendré, un tambour placé dans le larynx. Aussi la voix du *mulet* imite-t-elle fort la voix de l'âne. *Voyez à l'article* VOIX.

On dit que le *mulet* n'est pas une espece certaine et constante qui puisse se reproduire, mais plutôt une espece bâtarde, une race mêlée, *partus hybridus*. Lorsqu'une ânesse est couverte par un étalon (cheval) les *mulets* qui en proviennent ressemblent plus au pere qu'à la mere, par les oreilles, le crin, la queue, le port et la couleur qui est noire ou d'un brun-noir. Le *mulet* provenu d'un âne et d'une cavale, a la tête plus courte et plus grosse que le cheval: il ressemble beaucoup à son pere (l'âne), par la longueur des oreilles et la briéveté de la criniere, les jambes seches; mais il ressemble plus à sa mere (la cavalle), par la grandeur et la grosseur du corps, par l'avant-main, par l'encolure, par l'arrondissement des côtes, par la croupe et la hanche. Il a une queue de vache, courte et qui n'a de crin qu'à son extrémité: sa couleur est quelquefois grise, et il a, comme l'âne, sur le dos une croix d'une couleur plus foncée. Le *bardeau*, qui naît du cheval et de l'ânesse, a la tête plus longue et plus petite à proportion que celle de sa mere; il a aussi les oreilles plus courtes, les jambes plus fournies, et la queue garnie de crins à peu près comme celle de son pere (le cheval), et par ces caracteres il paroît tenir beaucoup plus de son pere que de sa mere: mais il tient beaucoup plus de sa mere (l'ânesse), par la forme et les dimensions du corps. Il est plus petit que le *mulet* vulgaire; il a

l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe; la croupe plus pointue et plus avalée. Ainsi ces animaux procréés de pere et de mere d'especes différentes, ressemblent par la tête, par les membres, et par les autres extrémités, beaucoup plus à leur pere qu'à leur mere; et par la forme et les dimensions du corps, ils ressemblent plus à leur mere qu'à leur pere. En général, l'allure, les inclinations et les autres qualités du *mulet* tiennent plus du pere que de la mere. La plupart des autres animaux domestiques se font reconnoître aussi par le pere: c'est ainsi que quand on a plusieurs sortes de taureaux, les veaux font bientôt distinguer celui qui les a fait naître, par le port et la couleur. Il en est de même des chiens et des poulets d'une même couvée: la ressemblance de la mere ne l'emporte que quand le mâle manque de vigueur et de force.

Il est très-rare que le *mulet* et la *mule* engendrent, quoiqu'ils soient fort chauds et ardens pour l'accouplement. Le Docteur *Hebenstreit*, Professeur de Leipzig, a pensé, d'après l'anatomie qu'il a fait de *mulets* mâles et femelles, que la raison de la stérilité de ces animaux provenoit de ce que la semence du mâle ne contenoit point de molécules organiques, *point de partie animée et pour ainsi dire ignée*. La *mule*, dit notre Anatomiste, a le conduit de l'urine placé d'une maniere différente de celle qui a lieu dans les autres animaux; il ne va point à la vulve en passant entre le clitoris et l'orifice extérieur de la matrice, mais il est renfermé dans l'étui même de la matrice, et c'est de là que l'urine coule. Observons que la membrane qui forme cette matrice est très-déliée, et que sa circonférence est très-spacieuse. Cette seule conformation suffit pour rendre stériles toutes ou presque toutes les *mules*: l'urine doit emporter la semence qu'elle a reçue. Ajoutez que cet écoulement perpétuel d'urine durcit l'étui de la matrice, en sorte qu'on n'y trouve pas, même lorsque la *mule* est jeune, les plis et les rides ordinaires. Une autre observation de l'Anatomiste cité, et qui concerne la stérilité de la *mule*, c'est qu'on ne trouvoit point de vésicules transparentes (d'œufs), dans l'ovaire de la femelle;

mais on lui objecte que c'étoit peut-être ici un vice des individus qu'il a observés. *Aristote* dit (*Hist. Anim. Lib. VI, c.* 24) qu'il y avoit de son temps en Syrie, dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, des *mulets* provenus du cheval avec l'ânesse, qui tous engendroient leurs semblables, et par conséquent formoient une espece bien distincte, suivant les principes reçus. Un fait aussi notoire et rapporté par un Philosophe très-digne de foi, prouve que l'espece de *mulets* dont il est question, sont des animaux spécifiquement féconds en eux-mêmes et dans leur postérité, et que c'est mal-à-propos qu'on a supposé aux *mulets* une infécondité absolue. Ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables à la génération. Voici trois autres faits qui justifient l'assertion du Naturaliste Grec cité ci-dessus. On vit en 1703 une *mule* à Palerme en Sicile, qui, à l'âge de trois ans, engendra un *muleton*; elle le nourrit de son lait, dont elle eut une assez grande abondance. *Consultez* le *Journal de Trévoux, Octobre 1703, page 82*, ainsi que la description anatomique de cette sorte d'animaux, faite par *Blasius* et *Stenon*. M. *B. de B.* nous a écrit qu'il a vu en 1767, une *mule* dans l'écurie du Roi de Naples qui allaitoit son petit. M. *Dubuisson*, ancien Conseiller au Parlement de Paris, demeurant à Saint-Domingue, a mandé à l'Académie des Sciences de Paris, que le 27 Novembre 1771, il a fait dresser un procès-verbal, lequel constate qu'il y a aux *Terriers rouges* de cette Isle une *mule* qui a fait un *muleton*. L'animal qui l'a couverte est un âne servant d'étalon dans le pays, et la *mule* paroît âgée de neuf à dix ans; cet âne est très-ardent, mais beaucoup plus auprès des *mules* que des cavalles, et comme l'amour n'a d'attrait absolu qu'entre deux êtres de la même espece, cet âne devoit être plus ardent encore auprès d'une ânesse. Il paroit que si les animaux franchissent quelquefois la barriere établie par la Nature, pour la séparation des especes, c'est nous qui les y forçons en les retenant en captivité, en nous opposant à leurs penchans légitimes pour les exciter à des feux illicites; en un mot, il est probable que des animaux en liberté, et sur-tout jouissant de la liberté

du choix, n'engendrent point de *mulets* ; mais il ne paroît pas moins vrai que le *mulet* peut engendrer et que la *mule* peut produire : seulement ces animaux d'espece mixte ne développent que rarement et difficilement ce principe de fécondité ; jamais dans les climats froids, rarement dans les climats chauds, et plus rarement dans les climats tempérés. La fécondité est beaucoup plus rare dans le *bardeau* que dans le *mulet* proprement dit ; celui-ci tient de son pere (l'âne) l'ardeur de tempérament qui lui est propre ; le pere du *bardeau* (le cheval) est moins puissant en amour. L'âne semble corrompre et détruire la génération du cheval ; car si l'on donne d'abord le cheval étalon à des jumens, et qu'on leur donne le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne étalon au lieu du cheval, ces jumens produiront presque toujours des *mulets* et non pas des chevaux ; le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument ; car le produit est presque toujours un *mulet*.

Columelle prétend qu'il ne faut pas souffrir que les *mulets* s'accouplent, parce qu'après l'accouplement ils deviennent vicieux, capricieux, fantasques, malins et sujets à ruer. Les *mulets* sont quelquefois sujets à s'épouvanter à l'aspect des objets qui leur paroissent extraordinaires, et alors il y a du danger à les mener ; aussi fait-on beaucoup de cas de ceux qui ne sont point ombrageux : il y en a qui ne veulent obéir qu'à leur maître ou à celui qui a coutume de les gouverner. Les *mulets* vivent souvent plus de trente ans ; ils sont fort sains et très-rusés, pleins de mémoire, et participent communément aux qualités des animaux de qui ils viennent, c'est-à-dire qu'ils ont la force des chevaux et la dureté des ânes : ils semblent nés pour porter docilement et long-temps de gros fardeaux ; marchant d'un pied assuré, même au milieu des cailloux, ils ne bronchent point. En Espagne on ne connoît guère que les attelages de *mulets*, même pour les carrosses. Ils servent dans les montagnes ; ils passent aussi hardiment qu'adroitement sur les bords des précipices : les Marchands forains et les Meûniers s'en servent utilement pour transporter leurs mar-

chandises dans les pays de montagnes; on leur fait même labourer la terre et battre les blés dans les champs. En Auvergne ils tiennent lieu de bœufs et de chevaux, qui y sont moins communs.

L'Auvergne, le Poitou et le Mirebalais nous fournissent beaucoup de *mulets ;* les meilleurs sont ceux qui proviennent d'un âne et d'une jument. Il faut que l'étalon ait passé trois ans, et qu'il n'en ait pas plus de dix : on estime celui dont la couleur est d'un noir simple ou moucheté de rouge tirant sur le vif et le gris argenté ; le gris de souris doit être rejeté ; les jumens ne doivent pas avoir dix ans, et l'on doit aussi assortir leur poil à celui de l'étalon pour en tirer de beaux *mulets* noirs. Les ânes étalons deviennent si furieux à la vue de la cavalle qu'on veut leur faire saillir, qu'il faut les tenir toujours muselés de peur qu'ils n'estropient les appareilleurs. C'est ordinairement depuis la mi-Mars jusqu'à la mi-Juin qu'on donne l'âne aux jumens, afin qu'étant à terme au bout de onze à douze mois, et même treize, les *mulets* naissent dans un temps où les herbages soient abondans, gras et bons. Les jumens couvertes par un âne ne peuvent allaiter leurs poulains que six mois, à cause de la douleur qu'elles ressentent aux mamelles après ce temps-là : c'est pourquoi il faut les sevrer à cet âge ou leur faire teter une autre jument.

Comme les *mulets* sont plus forts que les *mules*, on les estime davantage pour le travail et pour les longs voyages, mais pour la monture on préfere les *mules*. Un bon *mulet* doit avoir les jambes rondes et un peu grosses; il faut qu'il soit court de corps, ferme, gras, et qu'il ait la croupe pendante du côté de la queue ; la *mule* au contraire doit avoir les pieds petits et les jambes seches, la croupe pleine et large, le poitrail large, le cou long et voûté, et la tête seche et petite. On connoît aux dents l'âge des *mulets* et des *mules*, comme dans les chevaux. Bien des gens jugent de la hauteur qu'ils auront par celle de leurs jambes, qui à l'âge de trois mois ont pris presque toute leur croissance, et qui pour lors font, dit-on, la moitié de la hauteur du *mulet*. Les *mulets* ne ruent que du derriere. On ne les doit faire servir qu'à cinq ans;

d'ailleurs,

d'ailleurs, leur nourriture et leur gouvernement sont les mêmes que pour les chevaux. Ils s'engraissent par la boisson, et aiment, ainsi que les ânes, à se rouler pour se délasser. Quoique ce soit un animal aussi commun dans tous les pays chauds qu'il est rare dans les pays froids, cependant il soutient assez bien l'hiver, et même mieux que l'âne.

Les parties du *mulet* dont on a fait usage en Médecine, sont l'ongle, l'urine et la fiente. L'ongle du *mulet*, pris intérieurement depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, est propre pour arrêter les regles trop abondantes et toutes les especes de flux ; on en fait aussi des fumigations. L'urine avec son sédiment guérit les cors des pieds et soulage la goutte : on s'en sert en fomentation. La fiente de cet animal convient pour réprimer le flux de la dyssenterie et celui des menstrues : elle est aussi sudorifique. Ces sortes de remedes sont proscrits ou oubliés de la Médecine moderne.

MULET. Ce mot est synonyme de celui de *métis*. On donne aussi ce nom à un oiseau de race croisée, c'est-à-dire provenu de l'accouplement de deux especes différentes, mais du même genre. *Voyez à l'article* SERIN. Il y a aussi des *mulets* parmi les plantes : le hasard opere tous les jours dans nos jardins et dans nos pépinieres de ces unions contre nature; et il n'est pas douteux que nous ne leur devions un grand nombre de nouvelles especes, dont l'art a su profiter, et qui n'auroient jamais existé sans elles : on produit ces sortes de monstres végétaux en mettant de la poussiere fécondante d'une espece de plante dans le pistil ou dans l'utricule d'une autre. Il suffira pour cela qu'il y ait quelque analogie dans leurs fleurs, c'est-à-dire dans leurs poussieres et leurs germes, et l'on aura une plante différente de l'une et de l'autre; et le sujet fécondé a souvent quelque supériorité sur le sujet fécondant, ce qui semble indiquer que le germe appartient originairement à la femelle. Ces *mulets*, dit M. *Bonnet*, sont de toutes les productions organiques celles qui peuvent répandre le plus de jour sur le grand mystère de la génération : et les Naturalistes qui doivent chercher à multiplier et à varier

les expériences en ce genre, trouveront dans les végétaux bien des moyens de se satisfaire et à peu de frais. *Voyez à l'article* FLEURS.

MULET, *Mullus*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez à l'art.* POISSON *et celui de* ROUGET.

Quelques-uns ont donné aussi le nom de *mulet* (poisson) au *muge*. Voyez *ce mot*.

MULET BARBET de M. *Duhamel*. C'est le *rouget* de ce Dictionnaire.

MULET FECOND de Daouric; c'est le *Czigitai*. Voyez *ce mot*.

MULET ou GUÊPE-MULET. On donne ce nom à une espece de *guêpes* qui ne sont pas faites pour la multiplication de l'espece, et qui se nomment *ouvrieres*, parce qu'elles sont seules chargées du soin des travaux dans le guêpier et à la campagne. On donne aussi le nom de *mulet* aux abeilles et aux fourmis qui naissent sans sexe. La piqûre de l'aiguillon de ces guêpes est plus douloureuse, et le venin plus actif que celui des abeilles. *Voyez aux mots* ABEILLE, GUÊPE *et* FOURMI.

MULET ou MULLET de mer. *Voyez à l'article* MUGE.

MULETTE. Les Fauconniers appellent ainsi l'estomac ou le gésier des oiseaux de proie, où tombe la mangeaille du jabot pour être digérée. *Voyez* FAUCON.

MULLE. *Voyez à l'article* GARANCE.

MULOT, *Mus agrestis major*, *Macrouros Gesneri*, Ray. C'est un animal plus petit que le rat et plus gros que la *souris*; il n'habite jamais les maisons, et ne se trouve que dans les champs et dans les bois. Il est remarquable par les yeux qu'il a gros et proéminens; il differe encore du rat et de la souris par la couleur du poil qui est blanchâtre sous le ventre, et d'un roux-brun sur le dos. Il a aussi la tête à proportion beaucoup plus grosse et plus longue, les oreilles plus alongées, plus larges, et les jambes plus hautes. Il est très-généralement et très-abondamment répandu, surtout dans les terrains secs et élevés. Les *mulots* varient beaucoup pour la grandeur; ce qui donne lieu de croire qu'ils sont long-temps à croître: les grands ont quatre pouces et quelques lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.

On trouve aussi dans les terres un autre animal connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou de *petit rat des champs*; mais comme il est fort différent du rat et du *mulot*, M. *de Buffon* lui donne un nom particulier; il le nomme *campagnol*; Voyez *ce mot*. On a donné en divers endroits différens noms au *mulot*, tels que ceux de *souris de terre*, de *rat sauterelle*, parce qu'il va toujours par sauts; (le *rat sauteur de montagne* est le *gerbuah* des Arabes; *Voyez à l'article* GERBOISE;) de *ratte à la grande queue*, de *grand rat des champs* de M. *Brisson*, de *rat domestique moyen*.

Le *mulot*, dit M. *de Buffon*, habite dans les bois et dans les campagnes qui en sont voisines; il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons ou sous des troncs d'arbres. Il y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes, de faînes; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou, et cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu. Ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, et souvent partagés en deux loges; l'une où il habite avec ses petits, et l'autre où il fait son magasin.

Ces animaux, de même que les *campagnols*, font souvent un grand dommage aux plantations; ils font seuls plus de tort à un semis de bois, que tous les oiseaux et les autres animaux ensemble. M. *de Buffon* avoit semé quinze à seize boisseaux de glands en 1740; les *mulots* déterrerent et emporterent tous ces glands dans leurs trous. Le meilleur moyen pour éviter ce dommage est de tendre des pieges de dix en dix pas; il ne faut pour appât qu'un morceau de noix grillée qu'on place sous un quatre de chiffre, on en prend de cette maniere une quantité prodigieuse; une souriciere à trous est aussi un moyen très-efficace. On détruit encore beaucoup de *mulots* en bouchant la plupart de leurs trous et en faisant entrer dans les autres de la fumée de soufre dont l'effet est très-actif et meurtrier. Les *mulots* ravagent souvent les champs et les prés de la Hollande, mangent l'herbe des pâturages, et au défaut d'herbes montent sur les arbres et en rongent les feuilles et le fruit. M. *Muschembroek*

rapporte que le nombre de ces animaux étoit si grand en 1742, qu'un paysan en tua pour sa part cinq à six mille.

Le *mulot* pullule encore plus que le rat : il produit plus d'une fois par an, et les portées sont souvent de neuf et dix petits ; au lieu que celles du rat ne sont que de cinq ou six. C'est sur-tout en automne qu'on les trouve en plus grande quantité ; il y en a beaucoup moins au printemps, car ils se détruisent eux-mêmes, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver : les gros mangent les petits ; ils mangent aussi les campagnols, et même les grives et autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets ; ils commencent toujours par la cervelle et finissent par le reste du cadavre.

Nous avons mis, dit M. *de Buffon*, dans un même vase douze de ces *mulots* vivans ; un jour qu'on oublia d'un quart d'heure à leur donner à manger, il y en eut qui servirent de pâture aux autres ; et enfin au bout de quelques jours il n'en resta qu'un seul, tous les autres avoient été tués et dévorés en partie, et celui qui resta le dernier avoit lui-même les pattes et la queue mutilées.

Le *mulot* est un animal généralement répandu dans toute l'Europe, où il a pour ennemis les loups, les renards, les martres, les oiseaux de proie et même les animaux de son espece. Les ravages causés par les *mulots* ont été connus des Anciens. On avoit élevé à Ténedos un Temple à *Apollon Smynthien* ou *destructeur des mulots*. Les Troyens et les Éoliens eurent recours à l'*oracle de Delphes*, pour savoir de lui comment ils pourroient se délivrer de ce fléau.

MULOT (grand). *Voyez* SURMULOT.

MULOT A QUEUE COURTE. *Voyez* CAMPAGNOL.

MULOT VOLANT. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS, treizieme espece.

MULTIVALVES, *Polyvalvia.* Les Naturalistes donnent ce nom à des coquilles marines qui ont plusieurs pieces ordinairement inégales entre elles, ou adhérentes et jointes ensemble par des cartilages, ou articulées les unes avec les autres. Ces pieces excedent toujours le nombre de deux, et vont commu-

nément à trois, cinq, six, douze, etc. ainsi qu'on le remarque dans les *oursins*, les *glands de mer*, les *poussepieds*, les *conques anatiferes* et les *pholades* : des Auteurs y ajoutent l'*oscabrion* et les *tuyaux d'orgues* ; mais les *tuyaux d'orgues* sont des *vermiculaires* ; il faudroit y substituer les *tuyaux de mer multivalves*, tels que le *taret*. Voyez *ces différens mots* et l'*article* COQUILLE *et* COQUILLAGE.

MULU. C'est le *cerf-cheval* de la Chine, qui n'est qu'une espece de cerf de la hauteur des petits chevaux : on l'appelle *chuenma* dans les provinces de Séchuen et de Jun-Nau. Le *mulu* est l'*hippelaphe*. Voyez *à l'article* CERF.

MUMIE. *Voyez* MOMIE.

MUNCOS de *Rumphius*. C'est la *mangouste*, Voyez *ce mot*. Voyez aussi MUNGO.

MUNDICK ou MONDIQUE. Autrefois on ne donnoit ce nom qu'à une mine d'*étain* pauvre, dont les particules métalliques sont tellement atténuées, minéralisées et mélangées dans une terre ou pierre réfractaire, qu'elle ne mérite presque pas la peine d'être exploitée : aujourd'hui les Mineurs Anglois désignent par ce mot une substance dure et pierreuse qu'on trouve dans les mines d'étain. Ce minéral renferme du cuivre et quelquefois d'autres métaux, mais toujours minéralisés par du soufre. Le *mundick*, suivant *Beccher*, est une pyrite blanche probablement arsénicale.

MUNGO ou MUNCOS ou MESSE, *Ophiorrhiza Mungos foliis lanceolato-ovatis*, Linn. C'est une plante que *Kæmpfer* range entre les valérianes, dont cependant les Modernes la séparent. Elle est si commune en Guzarate, en Décan, qu'on s'en sert pour le fourrage des chevaux. On prétend que sa racine qui est appelée *hampaddu-tanah* par les Malais, et qui est très-célebre à Java et à Sumatra, a la vertu de préserver des suites fâcheuses des morsures venimeuses des serpens, des scorpions et des chiens enragés. Sa semence est grosse comme un grain de poivre et noirâtre. Quelquefois, dit *Lémery*, les hommes en mangent après l'avoir fait cuire comme du riz : cette semence est fébrifuge.

MURÊNE, *Muræna*, Linn., Arted. Nom d'un genre de *poissons apodes*, de la famille de ceux qui ont des nageoires molles, et qui ont dix osselets à la membrane des ouïes et des narines tubuleuses, tels que l'*anguille*, le *congre*, la *murène* proprement dite, etc. *Voyez à l'article* POISSON. Nous ne parlerons ici que de cette derniere espece d'animal, ayant parlé des autres à leur article particulier.

La VÉRITABLE MURÊNE ou FLUTE, *Muræna Helena*, Linn.; *Muræna pinnis pectoralibus carens*, Arted., Gronov.; *Muræna maculata nigra et viridis*, Catesb.; *Muræna sive Conger Brasiliensibus*, Seba; *Fluta*, Colum. *Mourêne* ou *morena* des Italiens; c'est la *murène* de tous les Anciens. Poisson de haute mer et qu'on trouve cependant quelquefois vers le rivage. La *murène* est longue de plus de trois pieds, et approche beaucoup de l'anguille par sa forme; mais elle a le corps plus large, le museau plus alongé, plus comprimé et terminé en pointe plus aiguë : l'ouverture de sa gueule est très-grande; le bord de chaque mâchoire est garni d'une seule rangée de très-petites dents; au milieu du palais se trouve une à deux autres dents plus fortes, plus alongées, et mobiles vers le dedans de la gueule; la partie inférieure du palais offre en outre une rangée de très-petites dents, qui descend vers le fond de la gueule et où se trouvent quatre os alongés et dentés : à l'extrémité du museau sont deux apophyses courtes et fistuleuses, et au-dessus des yeux deux autres plus grosses et encore plus courtes. *Willughby* présume que c'est dans ces dernieres que réside l'organe de l'ouïe, et dans les autres l'organe de l'odorat : il fonde son opinion par rapport à la faculté auditive de ce poisson, sur ce qu'on lit dans les Anciens, que les pêcheurs attiroient les *flûtes* (*murênes*) en sifflant, et que *Crassus* avoit apprivoisé un de ces poissons, de maniere qu'il venoit à lui quand il l'appeloit.

Les yeux de cette *murène* sont petits, recouverts d'une membrane transparente et d'un bleu clair; les prunelles sont bordées d'un cercle de couleur d'or : auprès des ouïes, qui sont au nombre de quatre, il y a de part et d'autre une ouverture ronde, par

laquelle le poisson rejette l'eau. Cette *murêne* n'a point de nageoires à l'abdomen ni à la poitrine; sur le dos paroît une nageoire qui commence assez près de la tête, et s'étend jusqu'à la queue dont elle fait le tour, ensuite se prolonge jusqu'à l'anus ; cette nageoire est couverte par la peau du corps, avec laquelle elle a peu d'adhérence : la peau est lisse, d'un roux-noirâtre, panaché de jaune. Ce poisson s'avance dans l'eau par des mouvemens tortueux, semblables à ceux des serpens, ce qui lui est commun avec tous les poissons anguilliformes.

La *murêne* vit de chair : elle se tient cachée pendant le froid dans les crevasses des roches marines, ce qui fait qu'on n'en pêche que dans certains temps. Cette *murêne* est ennemie de la poulpe, espece de polype de mer, qui fuit le combat autant qu'il peut, et quand il ne peut plus l'éviter il tâche avec ses longs bras d'envelopper la *murêne ;* celle-ci glisse et s'échappe, et la poulpe devient sa victime ; mais la langousie, dit-on, venge la poulpe en détruisant à son tour la *murêne*. Voyez LANGOUSTE.

Rondelet dit que les pêcheurs craignent la morsure de la *murêne*, parce qu'elle est venimeuse et dangereuse ; ils ne la touchent, lorsqu'elle est vivante, qu'avec des pinces ; ils lui brisent les mâchoires avec un bâton et lui coupent la tête : ses cendres, dit le même Naturaliste, guérissent sa morsure ainsi que les écrouelles. Quand la *murêne* a mordu quelqu'un, le plus sûr est de cerner l'endroit entamé. Ces *murênes* sont adroites à se sauver ; lorsqu'elles sont prises à l'hameçon, elles coupent la ligne avec les dents. Quand elles se voient prises dans les filets, elles tâchent de passer au travers des mailles. On ne pêche ce poisson que sur les bords caillouteux des rochers marins : on tire plusieurs de ces cailloux pour faire une fosse jusqu'à l'eau, ou bien on y jette un peu de sang, et à l'instant on y voit venir la *murêne* qui avance sa tête entre deux rochers. Aussi-tôt qu'on lui présente l'hameçon amorcé de chair de crabe ou de quelqu'autre poisson, elle se jette goulument dessus et l'entraîne dans son trou ; il faut alors avoir l'adresse de la tirer tout d'un coup, car si on lui

donnoit le temps de s'attacher par la queue, on lui arracheroit plutôt la mâchoire que de la prendre. Cela fait voir que sa force est au bout de sa queue, ce qui vient de ce que la grande arête de ce poisson est renversée de haut en bas; en sorte que les arêtes, qui dans tous les autres poissons sont penchées vers la queue, sont ici tournées en sens contraire; elles remontent du côté de la tête. Quoique la *murêne* soit hors de l'eau, on ne la fait pas mourir sans beaucoup de peine, à moins qu'on ne lui coupe le bout de la queue, et mieux encore à moins qu'on ne l'écrase à coups redoublés sur l'épine, pour la mettre hors d'état de s'élancer. Ceci prouve aussi que la vie animale s'étend jusqu'au bout de la moëlle épiniere de la *murêne*.

M. le Vicomte *de Querhoent* nous tranquillise sur le prétendu venin de la *murêne*. Voici ce qu'il nous a mandé concernant ce poisson : « La *murêne*, dit-il, se trouve en abondance sur les côtes d'Afrique et aux Isles Antilles; on la trouve aussi au Brésil, à Surinam et dans l'Inde; il faut avoir attention, lorsqu'on la prend à l'hameçon, de la tuer avant de l'en détacher; sans cette précaution, elle s'élance sur le pêcheur et lui fait de cruelles blessures qui ne sont pas cependant venimeuses, ayant vu plusieurs Matelots en être mordus sans en avoir éprouvé de suites fâcheuses ». La *murêne* est aussi très-abondante à l'isle de l'Ascension, mais notamment dans les mers de l'Italie; sa chair est excellente lorsqu'elle est séchée, et la cuisson rend ses vertebres couleur de gris-de-lin.

La chair de la *murêne* est blanche, grasse, molle, tendre, d'assez bon goût, et à peu près nourrissante comme celle de l'anguille; les grandes sont beaucoup meilleures que les petites. On sait que les Romains les plus riches en nourrissoient à grands frais dans des viviers. L'Histoire rapporte que *Vidius Pollion*, ami d'*Auguste*, s'étoit fait connoître par sa gourmandise féroce. Persuadé que les *murênes* nourries de chair humaine en devenoient d'une chair plus délicate, il faisoit jeter dans les piscines établies près le golfe de *Mare Piano* en Italie, où il les nour-

rissoit, des esclaves accusés des plus légeres fautes. On n'est pas moins surpris en lisant les Anciens, d'y voir l'attachement singulier qu'avoient conçu pour cet animal des personnages aussi graves et aussi sensés d'ailleurs que les célebres Orateurs *Hortensius* et *Crassus*. L'un versa des larmes sur la perte d'une *murêne;* l'autre enchérit sur une pareille puérilité, il prit le deuil après la mort de la sienne. Il est singulier que ce poisson qui est marin et qui n'entre jamais dans les fleuves, puisse vivre et s'engraisser dans une eau douce. Il seroit à désirer pour le progrès de l'Histoire Naturelle, que quelque Observateur habitant des rivages de la mer, pût reconnoître si la *murêne* n'est pas un animal vivipare; ses écailles sont si peu sensibles qu'elles ont été méconnues par la plupart des Ichtyologistes.

MUREX ou ROCHER. Nom que les Conchyliologistes donnent à un genre de coquillage univalve, en volute, qui approche beaucoup du genre des buccins, mais qui en differe à plusieurs égards. Le *murex* est communément garni de pointes et de tubercules, son sommet est chargé de piquans ou de clous, quelquefois élevé et quelquefois aplati : la bouche est toujours oblongue, dentée ou édentée; la levre dans quelques-uns est étendue en aile, dans d'autres elle est garnie de doigts ou pattes, repliée et déchiquetée; le fût est ridé, quelquefois uni. Telles sont les coquilles qu'on nomme le *bois veiné*, la *musique*, le *plain-chant*, le *foudre*, le *rocher triangulaire* ou *dragon*, le *turban*, le *casque*, l'*araignée* ou la *griffe du diable*, le *scorpion*, l'*oreille de cochon*, la *tourterelle*, l'*aigrette*, le *bézoard*. Dans la comparaison de ces coquillages, on trouve à plusieurs d'entre eux des caracteres spécifiques et essentiels dans la figure de leur robe. On en a des exemples dans le *rocher* qui n'a point de pointes, et qui a des ailes; l'*araignée* qui a des pointes, ainsi que des doigts ou crochets remarquables; le *rocher cannelé* qui est sans pointes, ni ailes, ni boutons, qui a la tête plate, mais dont la bouche est dentelée et oblongue. *Voyez* ces différens *mots*.

On a donné le nom de *murex* à ce genre de coquillage, parce qu'il a la figure d'un *rocher* hérissé. Le *murex*, dit M. *d'Argenville*, de l'Ouvrage duquel nous avons extrait une partie de ce qui précede, est pris chez plusieurs Naturalistes pour le nom générique de plusieurs coquillages qui fournissent la teinture de pourpre ; d'où il suit, d'après le même Auteur, que la pourpre et le buccin n'en sont que des especes.

M. *Adanson* met le *murex* dans le rang des coquillages operculés et du genre des *Pourpres*. Comme les especes qu'il a observées sur les côtes du Sénégal ont des noms particuliers, et que le travail de cet Académicien mérite d'être lu, nous y renvoyons nos Lecteurs.

Ce coquillage tenoit lieu de cochenille aux Anciens. *Virgile*, dans son *Ænéide*, *Liv. IV*, dit :

. . . . Tyrioque ardebat murice lana.

parce que le suc de ce ver testacée servoit, chez les Anciens, à teindre leurs robes de pourpre, et que les Tyriens y excelloient. Cette même liqueur couleur de pourpre servoit aussi aux Empereurs Romains d'encre pour signer ou souscrire leurs Édits : on l'appeloit *sacrum encautum*, et nul autre que l'Empereur ne pouvoit user de cette encre sans commettre un crime de lese-Majesté. On prétend que le hasard seul fit connoître aux Tyriens l'usage de cette magnifique teinture ; un chien ayant dévoré un ou plusieurs de ces animaux à coquille sur le bord de la mer, en eut tout le tour de la gueule coloré du rouge le plus vif et le plus beau, ce qui fit naître l'envie de s'en servir à ceux qui l'observerent.

Le *murex* est appelé *pisseur* en Amérique, à cause qu'il jette promptement sa liqueur, qui est la véritable pourpre : *Cochlea veram purpuram fundens*. Cette liqueur, dit le Pere *Plumier*, est conservée dans un grand repli qu'il a sur le dos près du cou en forme de gibeciere ; il faut être bien adroit pour recueillir ce suc, car il le jette très-rapidement dehors. Chacun de ces animaux en contient environ plein la moitié de la coquille d'une petite noix. Ce suc étant tiré de

l'animal, est d'abord blanc, ensuite d'un beau vert, puis d'un magnifique rouge-purpurin. Le linge teint de ce suc, conserve toujours sa couleur. Il n'est pas étonnant, poursuit le Pere *Plumier*, que la pourpre des Anciens fût si précieuse, eu égard au grand nombre de ces petits animaux qu'il falloit pour fournir à teindre seulement un manteau.

On a parlé dans le *Journal de Trévoux*, *Octobre 1712*, d'un petit limaçon des Indes Occidentales, qu'on trouve au Sud de Guatimala, où l'Amérique Septentrionale confine avec l'isthme de Darien. Ce petit animal, dit *Lémery*, paroît être le *murex* des Anciens : il est de la grosseur d'une abeille; sa coquille est mince et peu dure : on les ramasse à mesure qu'on en trouve, et on les conserve dans un pot plein d'eau; mais comme il est rare d'en trouver beaucoup à la fois, les Indiens sont long-temps à en amasser la quantité nécessaire pour teindre un morceau d'étoffe d'une certaine grandeur : enfin on les écrase avec une pierre bien polie, et l'on mouille aussi-tôt le fil de coton ou l'étoffe dans la liqueur rouge : il en résulte la couleur de pourpre la plus riche qui se puisse voir. Ce qu'il y a d'avantageux, c'est que plus on lave l'étoffe qui en est teinte, plus sa couleur en devient belle et éclatante; elle ne s'altere point par la vieillesse : cette teinture est d'un haut prix; les femmes Indiennes les plus riches s'en parent. *Voyez* maintenant *l'article* POURPRE.

MURICITE. Coquille fossile et univalve de la famille des *Rochers* ou *Murex*.

MURIE, *Muria*. Nom que l'on donne aux eaux, aux terres et aux pierres qui contiennent beaucoup de sel marin ou de sel gemme.

MURIER, *Morus*. Est un arbre dont on distingue deux especes principales, savoir : le *mûrier blanc*, *Morus alba*, Linn. 1398; J. B. 1, 119; *aut fructu albo*, C. B. Pin. 459, et le *mûrier noir*, *Morus nigra*, Linn. 1398; J. B. 1, 118; *aut fructu nigro*, C. B. Pin. 459. Cette distinction, au reste, n'est fondée ni sur la couleur de la feuille ou de l'écorce, ni même sur celle du fruit. On appelle *mûriers noirs* ceux qui produisent de gros fruits bons à manger, et qui

sont toujours d'un rouge si foncé qu'ils paroissent noirs : ceux-là se réduisent à deux ou trois variétés. Tous les autres *mûriers* sont rangés dans la classe des *mûriers blancs*, soit que le fruit soit gros ou petit, noir, blanc ou rouge. Entre ceux-ci il y en a qui ont les feuilles blanchâtres, d'autres d'un vert foncé; les uns produisent de très-grandes feuilles entieres, d'autres de très-petites profondément échancrées. Le fruit de tous ces *mûriers* est ordinairement fade et mucilagineux.

La culture du *mûrier blanc*, arbre qui tire son origine de l'Asie, doit nous intéresser d'une maniere particuliere, parce que ses feuilles servent d'aliment au ver à soie, insecte précieux auquel nous devons la matiere des plus belles étoffes. On n'a commencé à cultiver des *mûriers* en France que sous le regne de *Charles IX*. L'expérience a appris que cet arbre n'est pas tellement particulier aux pays chauds, tels que l'Espagne, l'Italie, la Provence, le Languedoc et le Piémont, qu'il ne puisse aussi réussir fort bien dans d'autres provinces assez froides, telles que la Touraine, le Poitou, le Maine, l'Anjou, l'Angoumois près de la Rochefoucault, et même en Allemagne, où ces arbres fournissent aux vers à soie une très-bonne nourriture.

Il y a des *mûriers* qui ne portent que des fleurs mâles, et d'autres qui portent des fleurs femelles, ou quelquefois des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même arbre. Les fleurs mâles sont attachées sur un filet en forme d'épi; elles n'ont point de pétales, mais quatre étamines; les fleurs femelles, dépourvues aussi de pétales, ont un pistil formé d'un embryon ovale, qui devient une baie succulente. Les baies ou grains sont rassemblés sur un poinçon commun, et forment une espece de tête plus ou moins alongée, qu'on nomme *mûre*.

Les feuilles des *mûriers* sont pétiolées, posées alternativement sur les branches; mais il y en a de figures très-différentes suivant les especes. Les unes sont entieres, dentelées seulement sur les bords; d'autres sont découpées très-profondément. Parmi les *mûriers sauvages* il y en a un dont les feuilles sont rondes,

lettes, assez conformes à celles du rosier : aussi l'appelle-t-on *mûrier à feuilles de rose*. Il y en a qui sont un peu rudes au toucher, d'autres sont lisses. Le climat, le sol, la culture, et d'autres causes accidentelles produisent beaucoup de variétés de *mûriers*.

Les *mûriers* viennent dans toutes sortes de terrains; ils croissent plus vigoureusement dans les terres fortes et humides; mais on prétend qu'ils donnent des feuilles qui forment une nourriture trop grossiere, peu favorable à la santé des vers, et préjudiciable à la bonne qualité de la soie. Une bonne terre légere est la meilleure. On a vu de ces *mûriers blancs* croître dans des terrains sablonneux, où la bruyere venoit à peine; mais on dit que leurs feuilles sont trop seches et ne donnent point assez de nourriture aux vers à soie.

On peut multiplier les *mûriers* de rejetons enracinés, ou par la semence, par les marcottes et par les boutures. Si l'on veut élever des *mûriers noirs*, on choisit les plus grosses et les plus belles *mûres* pour en tirer la graine : si ce sont des *mûriers blancs* qu'on veut multiplier, on tire la graine des plus belles *mûres* qui se trouvent sur les *mûriers* dont les feuilles sont grandes, blanchâtres, douces, tendres, et les moins découpées qu'il est possible. La meilleure graine se tire ordinairement du Piémont, du Languedoc, etc. J'incline en général, dit M. *Duhamel*, à donner la préférence à la graine qu'on recueille dans les pays où il fait quelquefois assez froid; il m'a paru que les arbres qui en proviennent étoient plus capables de résister à nos gelées. Il arrive souvent dans nos hivers rigoureux, dit M. *Bourgeois*, que la gelée détruit la tige des jeunes *mûriers*, sur-tout le premier hiver, mais il ne faut pas s'en inquiéter; on n'a qu'à les couper à rase terre, et ils repoussent des tiges aussi belles et aussi vigoureuses que les premieres. Les caracteres d'une bonne graine sont d'être grosse, pesante, blonde, de répandre beaucoup d'huile lorsqu'on l'écrase, et de pétiller lorsqu'on la jette sur une pelle rouge.

On seme cette graine dans une bonne terre. Dans l'automne de la seconde année, on arrache du semis

tous les arbres qui ont de petites feuilles d'un vert très-foncé, qui sont rudes et profondément déchiquetées; ces especes d'arbres ne produiroient point de bonnes feuilles pour les vers à soie. A la troisieme année, lorsque le plant est de la grosseur du doigt, on l'arrache pour le mettre en pépiniere. Selon M. *Bourgeois*, on doit déjà transplanter les *mûriers* au printemps de la seconde année; ils réussissent beaucoup mieux et ils prennent plutôt leur accroissement. Sans cette transplantation, les *mûriers* ne pousseroient qu'une racine en pivot, et la plus grande partie des arbres périroit quand on les arracheroit pour les mettre aux places où ils doivent toujours rester. Quelques Cultivateurs prétendent qu'il faut couper à rase terre tous ces jeunes arbres à la troisieme année, gros ou petits, droits ou tortus, pour leur faire pousser plus de racines. D'autres ne pratiquent cette méthode que pour ceux qui sont tortus ou languissans.

On peut élever les *mûriers blancs* pour les vers à soie, soit en taillis, soit en quinconce, en leur laissant acquérir leur grandeur naturelle. Un des plus sûrs moyens d'avoir de belles feuilles de *mûriers*, c'est de les greffer. Les greffes réussissent en fente, en écusson, en sifflet, sur-tout quand on greffe les *mûriers* d'Espagne sur nos *mûriers* à petites feuilles.

Les *mûriers* entés sur des sauvageons qu'on a choisis d'une bonne espece, comme ceux qui viennent de la graine du *mûrier* d'Italie, appelé *mûrier rose*, ou du *mûrier* d'Espagne, donnent, dit M. *Bourgeois*, des feuilles beaucoup plus belles et d'une meilleure qualité pour les vers à soie, que les *mûriers* qui sont entés sur le sauvageon commun ou épineux à petites feuilles. C'est une observation qui a été faite par un grand nombre de Cultivateurs de *mûriers*, notamment par M. *Thomé* de Lyon, dont l'autorité sur la culture des *mûriers*, et les instructions sur ce qui concerne la maniere d'élever les vers à soie, doivent être d'un grand poids.

Les *mûriers* greffés donnent, il est vrai, plus de feuilles, et des feuilles plus nourrissantes pour les vers à soie que les *mûriers* sauvageons; mais l'expé-

rience apprend aussi que les *mûriers* sauvageons peuvent exister pendant deux siecles; au lieu que l'extension des feuilles produite par la greffe occasionne dans l'arbre une dissipation de séve prématurée qui en accélere le dépérissement. On propose, dans un Mémoire inséré dans un *Traité sur la culture des* mûriers blancs, *par M.* Pomier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, de greffer les *mûriers blancs* sur les *mûriers noirs;* et il y a lieu de penser que ces arbres alors subsisteroient bien, parce qu'il est démontré que le *mûrier blanc* périt ordinairement par les racines; au lieu que le *mûrier noir* n'est sujet à aucune maladie.

On voit dans presque tous les Livres d'agriculture, qu'on peut greffer les *mûriers* sur l'orme : je n'oserois assurer, dit M. *Duhamel*, que cette greffe n'aura jamais de succès; cependant je l'ai tentée bien des fois inutilement, et j'ai bien des raisons de penser qu'elle ne peut pas réussir. On voit aussi dans les Ouvrages cités, que le *mûrier* peut se greffer sur le figuier et sur le tilleul; mais il faut en général, pour que les greffes réussissent, qu'il y ait une grande analogie entre les arbres, et sur-tout que la séve se mette en mouvement dans ces arbres dans le même temps.

Plus on prend soin des *mûriers*, en les déchargeant des branches gourmandes et en les labourant, plus ils donnent de bonnes feuilles. On fait un tort considérable aux *mûriers* quand on les effeuille trop jeunes pour en nourrir les vers, parce que les feuilles sont les organes de la transpiration des arbres, et en partie de leur nutrition, par leurs pores absorbans qui s'abreuvent de l'humidité de l'air. *Voyez les articles* Arbre *et* Feuille. Les *mûriers* ont une si grande abondance de séve, qu'ils peuvent repousser jusqu'à deux ou trois fois de nouvelles feuilles. Lorsque l'hiver est doux, les *mûriers* poussent leurs feuilles de très-bonne heure, mais il est toujours dangereux de faire éclore trop tôt les vers, en se fondant sur cette espérance, parce que l'on ne doit compter que sur les feuilles du commencement de Mai, les autres étant sujettes à périr par les petites gelées.

En Toscane et sur-tout aux environs de Florence, ainsi que l'a observé M. l'Abbé *Nollet*, les habitans,

avec la moitié moins de *mûriers* que n'en cultivent les Piémontois, ont trouvé le moyen, toute proportion gardée, d'élever et de nourrir le double de la quantité de vers à soie : ils observent pour cela de ne faire éclore que dans deux temps différens. Les premiers vers étant éclos, se nourrissent de la premiere dépouille des *mûriers ;* et lorsqu'ils ont produit leur soie, on fait éclore d'autres vers qu'on nourrit de la seconde récolte des mêmes arbres.

M. *Bourgeois* dit qu'on cultive aujourd'hui près de Bienne en Suisse plusieurs especes de *mûriers blancs.* Selon cet Observateur, parmi les *mûriers blancs sauvageons*, le *mûrier épineux* est le moins estimé. Il produit des branches hérissées d'épines et garnies de feuilles petites et peu abondantes dont la récolte est difficile et dispendieuse. Le *mûrier sauvageon* ordinaire et commun produit des feuilles dentelées, oblongues et très-minces ; mais il mérite quelque considération, parce qu'il réussit très-bien en haie comme la charmille, et dans une exposition favorable ; il est plus printanier que les autres especes. Le *mûrier sauvageon* qui provient de graine de *mûrier rose* ou *d'Italie enté*, produit beaucoup de feuilles un peu arrondies, de grandeur moyenne, tirant sur le jaune clair et d'une très-bonne qualité.

Parmi les *mûriers blancs entés*, il y a le *mûrier rose* ou d'*Italie enté*, qui pousse des feuilles grosses, épaisses, lisses et fort abondantes ; c'est l'espece qui est aujourd'hui la plus cultivée en France, en Italie et en Piémont. M. *Thomé* lui donne la préférence sur toutes les autres especes de *mûriers* pour élever les vers à soie, et il l'a mis fort en vogue. Cet arbre est cependant délicat ; il a beaucoup souffert en Suisse par les hivers rigoureux de 1766 et 1767. Le *mûrier* appelé *feuille romaine* pousse de très-grandes feuilles qui le distinguent de toutes les autres especes ; il n'est pas rare d'en trouver qui égalent la feuille de courge. Le *mûrier d'Espagne* a beaucoup de ressemblance avec le *mûrier rose sauvageon ;* ses feuilles sont cependant plus grandes et plus pointues : il n'est point délicat, et il résiste aux plus fortes gelées et aux hivers les plus rigoureux des climats froids. Le

mûrier

mûrier appelé *petite reine*, a la feuille très-lisse, oblongue, d'une grandeur médiocre : cette espece est très-estimée et très-bonne.

M. *Miller* parle de *mûriers de Virginie* dont les feuilles sont velues : ils sont fort rares en Europe.

On trouvera au *mot* VER A SOIE, l'usage et l'utilité de chacune de ces especes de *mûriers*, et les expériences qu'on a faites nouvellement en Languedoc et en Suisse sur la propriété de ces différentes feuilles pour la nourriture et le produit des vers à soie.

L'utilité des *mûriers blancs* ne se borne pas à la nourriture des vers à soie ; on peut les émonder tous les trois ou quatre ans comme les saules ou les peupliers, pour en faire des fagots, dont on fait manger la feuille aux moutons pendant l'hiver, avant de les brûler. Ces animaux sont fort friands de cette feuille, qui les nourrit bien et leur procure de très-belle et fine laine. On pourroit même, dans tous les pays et dans la plupart des campagnes, comme cela se pratique en Espagne, attendre la premiere gelée blanche, pour secouer les feuilles de ces arbres, qu'on ramasse pour les faire sécher sous des hangars, ayant la précaution de les remuer de temps en temps. C'est avec cette feuille qu'on nourrit en Espagne les moutons pendant le froid et les gelées. Par cette méthode on ne gâte point les *mûriers*, qui fournissent des feuilles chaque année, et on prétend que cette nourriture contribue beaucoup à la beauté et à la finesse des laines d'Espagne. D'après toutes ces considérations, M. *Bourgeois* conclut que même dans les pays où on ne gagneroit pas à élever des vers à soie, soit à cause de la nature du climat, soit à cause de la disette et de la cherté des ouvriers et de la main d'œuvre, ou enfin à cause de quelques circonstances particulieres, on ne devroit pas négliger la culture des *mûriers blancs*.

Les oiseaux sont très-friands des fruits des *mûriers blancs*, et on remarque que ceux qui sont engraissés avec ces fruits, sont un excellent manger : (en effet les merles nourris et engraissés avec le fruit de cet arbre sont d'une grande délicatesse et d'un goût exquis. M. *Bourgeois* dit les avoir trouvés préférables à ceux

qui se nourrissent de cerises et de raisins. Cependant le fruit du *mûrier blanc* a un goût douceâtre et très-fade.) On doit par conséquent mettre ces especes de *mûriers* dans les remises, si la terre est assez bonne pour que ces arbres puissent y subsister.

On cultive les *mûriers* à gros fruit noir, à cause de leurs fruits qui sont bons à manger. Ces fruits mangés à jeun dans leur maturité, passent pour être laxatifs et adoucissans. On fait avec le suc de ces *mûres* cueillies avant leur maturité, un sirop propre à calmer les inflammations de la gorge, pris en gargarisme, et pour déterger les ulceres de la bouche. Le suc des *mûres noires* sert à colorer plusieurs liqueurs et quelques confitures. Quelques personnes en ont fait un vin qui n'est pas désagréable; d'autres s'en servent pour donner une couleur foncée au vin rouge, il contribue même à lui donner de la douceur. Quoique ce suc soit inutile pour la teinture, il imprime aux doigts et au linge une couleur rouge qui s'enleve difficilement. Le verjus, l'oseille, le citron et les *mûres vertes*, emportent ces taches de dessus les mains; mais pour le linge, le plus court est de mouiller l'endroit taché, et de le sécher à la vapeur du soufre; l'acide vitriolique qui s'échappe de cette substance en combustion, emporte tout de suite la tache.

Le bois de *mûrier* est jaune, il est assez dur et propre à faire différens ouvrages de tour et de gravure. On peut faire rouir ce bois dans l'eau, pour en détacher l'écorce qui est rude, épaisse, filamenteuse et propre à faire des cordes. L'écorce des racines du *mûrier noir* est un excellent vermifuge, prise en poudre à la dose de trente grains, ou en infusion à la dose d'une drachme.

Murier a papier, *Morus papyrifera*, Linn. On le cultive dans le Japon. Le Pere *du Halde* dit qu'on dépouille les branches de leur écorce et qu'on en fait un papier assez fort pour couvrir les parasols ordinaires, sur-tout quand il est huilé et coloré. Les feuilles de ce *mûrier* servent aussi de nourriture aux vers à soie. Le *mûrier à papier* du Japon se cultive maintenant en France, et il y fructifie. Il aime les terres sablonneuses et y pousse avec vigueur. Il croît

même plus vîte que notre *mûrier*, sans être sensible au froid. M. *de la Rouviere* prétend avoir tiré une belle soie végétale de l'écorce des jeunes branches de ce *mûrier*, coupées dans le temps qu'elles sont en sève, ensuite battues et rouies. Les femmes de la Louisiane choisissent, pour cette même production, les jets ou pousses qui sortent de la souche des *mûriers*, et qui ont quatre ou cinq pieds de haut; elles en ôtent l'écorce, la font sécher au soleil, puis elles la battent pour en faire tomber la partie extérieure; l'intérieure, qui est l'écorce fine, reste toute entiere. Elles battent derechef cette derniere pour la rendre plus fine encore; après quoi elles la mettent blanchir à la rosée: ensuite elles la filent, en font divers ouvrages, tels que des réseaux, des franges; souvent même elles la tressent et en fabriquent un tissu croisé.

MURIER (oiseau). *Voyez* BEC-FIGUE.

MURIER DE RENARD. *Voyez à l'article* RONCE.

MURRA ou MURRINA. Espece de matiere semblable à la porcelaine dont on a fait des vases fort recherchés par les Romains. *Du Sault*, *traduction de Juvenal*, satire VI, n.° 16. *Voyez l'article* MYRRHINA, *et* VASES.

MURTE. *Voyez* MIRTHE.

MURTILLE. Arbrisseau fort commun dans toute la partie Méridionale de l'Amérique, jusqu'au détroit de Magellan. Les Naturels du pays l'appellent *unni*. Ils font avec son fruit une sorte de vin, qui est une liqueur agréable et saine. Le *murtille* est l'*airelle*; Voyez *ce mot*.

MUSA. *Voyez* BANANIER.

MUSARAIGNE ou MUSET, *Mus-araneus terrestris*; *Mus cæcus*. Selon M. *de Buffon*, la *musaraigne* semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, et remplir l'intervalle qui se trouve entre le *rat* et la *taupe*, qui se ressemblant par leur petitesse, different beaucoup par la forme, et sont en tout des especes très-éloignées. La *musaraigne*, plus petite encore que la *souris*, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus alongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoique un peu plus gros que ceux

de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, en ayant cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes, sur-tout celles de derriere, qu'elle a plus courtes que celles de la souris; par les oreilles, et enfin par les dents.

La couleur ordinaire de la *musaraigne* est d'un brun mêlé de roux; mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, et toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans toute l'Europe, mais il ne paroît pas qu'on les retrouve dans l'Amérique; car la *musaraigue* du Brésil paroît différente.

Ce très-petit quadrupede a une odeur forte qui lui est particuliere, et qui répugne aux chats: ils chassent et tuent la *musaraigne*, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur et cette répugnance des chats, qui a fondé le préjugé du venin de cet animal et de sa morsure dangereuse pour le bétail, et sur-tout pour les chevaux; l'ouverture de la gueule de cet animal est même trop petite pour qu'il puisse les mordre. Les enflures qui arrivent aux chevaux, ne viennent vraisemblablement que d'une cause interne, et ne sont certainement pas causées par la morsure ou la piqûre de cet animal, comme le vulgaire le pense.

La *musaraigne* est le *bisemus* des Silésiens; elle habite assez communément, sur-tout en hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier, et mange du grain, des insectes, des chairs pourries. On la trouve aussi fréquemment dans les bois à la campagne, soit dans des trous d'arbres, soit dans des trous en terre abandonnés par des taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'elle se pratique elle-même, en fouillant avec les ongles et le museau: elle se cache aussi sous la mousse et sous les feuilles. On dit qu'elle donne autant de petits que la souris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu qu'elle, mais elle n'est pas aussi agile à beaucoup près; on la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal.

Musaraigne d'eau, *Mus-araneus aquatilis.* C'est un petit animal amphibie qui a été observé pour la premiere fois en 1756, par M. *Daubenton*; il est un peu plus grand que la *musaraigne de terre.* Il a le museau plus gros, la queue et les jambes plus longues et plus garnies de poils; la partie supérieure de son corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, est de couleur noirâtre, mêlée d'une teinte de brun, et la partie inférieure a des teintes de fauve, de gris et de cendré; sa queue est de couleur grise et presque nue, à l'exception du côté inférieur, qui est revêtu d'un bout à l'autre de poils courts et blanchâtres; les doigts ont aussi sur les côtés des poils qui ne se trouvent pas dans la *musaraigne de terre.*

La *musaraigne d'eau* reste cachée pendant le jour dans les fentes des rochers, ou dans des trous sous terre le long des petits ruisseaux. Lorsqu'on veut la prendre, il faut la chercher à la source des fontaines, vers le lever ou le coucher du soleil. Elle met bas au printemps, et produit ordinairement neuf petits.

Musaraigne du Brésil, *Mus-araneus Brasiliensis.* Elle ressemble plus à notre *musaraigne de terre* qu'à aucun autre animal; mais elle est de beaucoup plus grosse et plus grande; elle a environ cinq pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la queue n'a pas deux pouces de longueur : elle a le museau pointu et les dents fort aiguës : son poil qui est brun, offre trois bandes noires assez larges, et qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue. Cette espece n'est pas aussi abondante que notre *musaraigne de terre.*

MUSC, *Moschus.* Nom donné à une substance odoriférante, tantôt solide, tantôt liquide ou molle et qui se forme par sécrétion dans des poches situées dans différentes parties du corps d'animaux très-différens, comme le dos du pécari, les aines du castor, le nombril du porte-musc, le dessous de l'anus de la civette et de la genette. Le *musc* d'Afrique est fourni par la civette, et on l'appelle simplement *civette.* Le *musc* d'Asie qui est très-différent, et connu assez généralement aujourd'hui sous le seul nom de *musc*,

est produit par le *porte-musc*. Voyez ce que nous en disons *à l'article* PORTE-MUSC.

MUSCADE ou NOIX MUSCADE, *Nux moschata, aut. Nux myristica aromatica*. Fruit aromatique d'un arbre de l'Inde Orientale, qui est grand comme un poirier. Le bois de cet arbre est moëlleux, et son écorce est cendrée : ses feuilles ressemblent à celles du pêcher ; elles sont verdâtres en dessus, blanchâtres en dessous, sans queue ; étant froissées entre les mains, elles répandent une odeur pénétrante : sa fleur est formée en rose, jaunâtre et fort suave ; il lui succede un fruit arrondi, de la grosseur d'une petite orange, attaché à un long pédicule, et dont le noyau est couvert de trois écorces.

La premiere de ces trois écorces est charnue, molle, pleine de suc, épaisse d'environ un doigt, velue et rousse, parsemée de taches jaunes, dorées et purpurines, de même que nos abricots et nos pêches. Cette grosse écorce, qui est d'un goût acerbe, s'ouvre d'elle-même dans le temps de la maturité. Sous ce brout ou premiere écorce est une enveloppe réticulaire ou membrane à réseau qui est en quelque sorte partagée en plusieurs lanieres, d'une substance visqueuse, huileuse, mince et comme cartilagineuse ; d'une odeur très-aromatique, fort agréable ; d'une saveur âcre, balsamique, assez gracieuse, et d'une couleur rouge-jaunâtre : c'est ce que l'on appelle *macis* en Europe, *bisbese* ou *besbahe* dans l'Arabie, et aux Moluques *bongopala*, et que quelques Commerçans nomment improprement avec le public *fleur de muscade*. A travers les mailles de cette seconde enveloppe, on en apperçoit une troisieme, qui est une coque dure, mince, ligneuse, d'un brun-roussâtre, cassante, laquelle contient un noyau qui est la *noix muscade*. Cette *noix* est ovale, de la figure d'une olive, longue de huit à dix lignes, ridée, d'une couleur brune-cendrée, dure, fragile, panachée intérieurement de nuances jaunâtres et de rouge-brun ; d'une excellente odeur, d'une saveur âcre et suave, quoique amere, et d'une substance très-huileuse.

M. *Geoffroy* (*Matiere Médicale*) dit que lorsque l'on fait une incision dans le tronc du *muscadier*, ou que

l'on en coupe les branches, il en découle un suc visqueux; d'un rouge pâle comme le sang dissous: ce suc devient bientôt d'un rouge foncé, et laisse sur la toile des marques que l'on a bien de la peine à effacer.

Le *muscadier* vient de lui-même dans les Isles Moluques, et dans quelques autres de l'Océan Oriental; on l'appelle à Ternate *gosora*, et en langue Malaie *pela*. Mais on le cultive sur-tout dans la province de Banda, qui est composée de six petites Isles, qui sont *Nyra* ou *Néra*, *Lontar*, *Pulo-way*, *Gunon-gapy*, *Pulorong* et *Rossingyen*. Les trois premieres de ces Isles sont extrêmement fertiles en *noix muscades*.

Il y a deux sortes de véritables *noix muscades* dans les boutiques; l'une est de la figure d'une olive et s'appelle *muscade femelle*; c'est celle que nous venons de décrire et qui est si fort en usage: l'autre est appelée *mâle* par quelques-uns, les Hollandois la nomment *maneque*; elle est plus alongée et un peu moins aromatique, aussi est-elle moins recherchée. Entre ces deux sortes de noix il y en a de figures irrégulieres, qui sont des jeux de la Nature. Il y a de plus les *noix muscades* sauvages.

Les Hollandois en distinguent plusieurs especes, et nomment la principale *noix muscade mâle des boutiques*; elle est plus grosse que la *noix muscade* ordinaire ou femelle; elle est oblongue, comme carrée, presque sans odeur et d'un goût désagréable; elle est intérieurement panachée de veines noirâtres. Les vers la rongent assez facilement; et si on la mêle avec les autres *muscades*, on prétend qu'elle les corrompt; c'est pourquoi il a été défendu de la mêler. A Banda on l'appelle *palatuhir*, c'est-à-dire *noix de montagne*; les Anciens l'appeloient *azerbe*; mais à peine est-elle connue aujourd'hui en France. Des gens superstitieux la recherchent seulement pour en préparer des philtres, dans l'idée d'en faire des choses surprenantes. L'arbre qui donne ces sortes de *noix muscades*, croît dans le Malabar et dans les Isles Moluques; il est plus haut que le *muscadier* ordinaire, mais moins branchu et moins feuillu; son *macis* est pâle, sans suc et d'une odeur désagréable.

Récolte et préparation des NOIX MUSCADES.

Lorsque ces fruits sont mûrs, les habitans montent sur les arbres et ils les cueillent en tirant à eux les rameaux avec de longs crochets. Quelques-uns les ouvrent aussi-tôt avec le couteau, et en ôtent le brout ou premiere écorce que l'on entasse dans les forêts, où elle pourrit avec le temps. Dès que ces écorces se pourrissent, il croît dessus une certaine espece de champignons, que l'on appelle *boleti moschatyni* : ils sont noirâtres, et très-recherchés des habitans qui les regardent comme un mets délicieux. Ils emportent à la maison ces noix dépouillées de leur premiere écorce, et ils enlevent soigneusement le *macis* avec un petit couteau. Ils font sécher au soleil pendant un jour ce *macis*, qui est d'un beau rouge, mais dont la couleur devient obscure ou roussâtre. Ensuite ils le transportent dans un autre endroit moins exposé aux rayons du soleil, et l'y laissent pendant huit jours, afin qu'il s'y amollisse un peu. Puis ils l'arrosent de l'eau de la mer pour l'empêcher de trop sécher, et de peur qu'il ne perde son huile. Ils prennent garde aussi d'y mettre trop d'eau, car il se pourriroit et les vers l'attaqueroient. Enfin ils le renferment dans de petits sacs, et ils le pressent fortement. Il ne faut pas confondre le *macis* avec le *macer*. Voyez *ce dernier mot*.

On expose au soleil pendant trois jours les *noix* qui sont encore revêtues de leur coque ligneuse; ensuite on acheve de les bien sécher près du feu, jusqu'à ce qu'elles rendent un son quand on les agite, et alors on les frappe avec de petits bâtons pour les débarrasser de leur coque qui saute en morceaux. On distribue ces *noix* en trois tas, dont le premier contient les plus grandes et les plus belles, qui sont destinées à être apportées en Europe; le second renferme celles que l'on réserve pour l'usage des gens du pays, et le troisieme contient les plus petites, qui sont irrégulieres ou non mûres; on brûle celles-ci, et on emploie une partie des autres pour en tirer de l'huile par expression : une livre en

donne ordinairement trois onces : cette huile est de la consistance du suif, et a entiérement le goût de la *noix muscade*. Cette même *noix* donne aussi par la distillation, de même que le *macis*, une huile essentielle, transparente, volatile et d'une odeur exquise.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les *noix muscades* que l'on a choisies se corromproient bientôt, si on ne les arrosoit, ou plutôt si on ne les confisoit, pour ainsi dire, avec de l'eau de chaux faite de coquillages calcinés que l'on détrempe avec de l'eau salée à la consistance de bouillie fluide : on y plonge deux ou trois fois les *noix muscades* renfermées dans de petites corbeilles, jusqu'à ce qu'elles soient tout-à-fait enduites de la liqueur. Ensuite on les met en un tas, où elles s'échauffent, et toute l'humidité surabondante s'évapore. Dès qu'elles ont sué suffisamment, elles sont bien préparées et propres pour passer la mer.

On confit aussi dans l'isle de Banda le fruit entier du *muscadier* de la maniere suivante : Lorsque ces fruits sont presque mûrs, mais avant qu'ils s'ouvrent, on les fait bouillir dans l'eau, et on les perce avec une aiguille : ensuite on les fait tremper dans l'eau pendant dix jours, jusqu'à ce qu'ils aient perdu leur saveur acerbe et âpre : alors on les cuit légérement dans un sirop de sucre ; si on veut qu'elles soient dures, on y jette un peu de chaux. On répete pendant huit jours cette même opération et toujours dans un nouveau sirop ; enfin on met pour la derniere fois ces fruits ainsi confits dans un sirop un peu épais, et on les garde dans un pot de terre bien fermé.

On confit encore ces *noix* dans de la saumure ou dans du vinaigre ; et quand on en veut manger, on les fait macérer dans de l'eau douce, ensuite on les fait cuire dans du sirop de sucre, etc.

Usages et propriétés de la MUSCADE.

On présente dans les desserts les *muscades* entieres confites ; les Indiens en mangent quelquefois en buvant du thé ; les uns n'en prennent que la chair, d'autres en mâchent aussi le *macis ;* mais on a con-

tume de rejeter le noyau, qui est précisément la *noix muscade*. Bien des Voyageurs marins qui vont dans le Nord, en mâchent tous les matins. Les Hollandois ont observé que si l'on fait un usage immodéré de cette sorte de confiture, elle attaque la tête et cause des maladies soporeuses. On emploie fréquemment la *noix muscade* simple et non confite pour assaisonner les alimens : on s'en sert aussi en Médecine; elle fortifie l'estomac, facilite la digestion, corrige la mauvaise haleine, appaise le vomissement, dissipe les vents et guérit les coliques; elle arrête le flux de ventre, excite les regles, provoque la semence, augmente le mouvement du sang, résiste aux poisons, et est fort utile dans les maladies froides des nerfs. Cependant il en faut user sobrement, car elle cause l'assoupissement et rend lourd. On vante la fumigation de ces *noix* comme un remede éprouvé dans les coliques venteuses et dans certaines douleurs de la matrice qui viennent quelquefois après l'accouchement. Ces *noix* torréfiées conviennent dans la dyssenterie.

Le *macis* a la même vertu que la *noix muscade*; il est moins astringent, mais l'excès n'en est pas moins dangereux.

L'huile de *noix muscade* tirée soit par expression, soit par distillation, est, ainsi que celle du *macis*, très-propre dans les tranchées du ventre, dans les coliques néphrétiques et dans certaines maladies des nerfs : elle appaise le hoquet, et si l'on en frotte légérement les tempes, elle procure le sommeil. On peut blanchir cette huile en la faisant macérer longtemps dans l'esprit de vin : elle est la base de plusieurs baumes composés, reconnus souverains dans l'apoplexie et les maladies convulsives. *Ray* prétend qu'elle a la singuliere propriété de faire croître la gorge ou les mamelles, appliquée extérieurement.

Observations sur le commerce de la MUSCADE, *du* GIROFLE *et de la* CANNELLE.

Par ce qui précede, on a vu que les *muscadiers* croissent dans plusieurs Isles de l'Océan Oriental. On verra à l'*article* PIGEON RAMIER DES MOLUQUES,

que cet oiseau est, sans le savoir, un grand planteur de *muscadiers ;* il en seme, en quelque sorte, dans les lieux où l'intérêt d'une nation puissante par son commerce, etc. croit avoir intérêt de les détruire. Les Hollandois dont les plus grands obstacles n'ont jamais lassé la patience, se sont approprié la récolte de la *muscade*, ainsi que celle du *girofle* et de la *cannelle* qui naissent dans les isles de Ternate et de Ceylan, etc. soit à titre de conquête, soit en payant aux Insulaires des pensions, qui sont plus utiles à ceux-ci que l'ancien produit de leurs arbres. Toujours est-il vrai qu'ils ont engagé ou contraint les habitans des Isles Moluques, etc. à abattre et arracher tous les *girofliers*, et ils ne les ont conservés que dans l'isle d'Amboine et de Ternate, dont ils sont comme les maitres. (On sait effectivement que pour dédommager le Roi de Ternate de la perte du produit de ses *girofliers* dans les autres Moluques, les Hollandois lui payent tous les ans environ dix-huit mille rixdales en tribut ou en présent, et qu'ils se sont en outre obligés par un traité de prendre à sept sous six deniers la livre tout le *girofle* que les habitans d'Amboine apportent dans leurs magasins.) Ils sont aussi parvenus à détruire la *cannelle* par-tout ailleurs que dans l'isle de Ceylan qu'ils possedent. Il en est de même à l'égard du poivre blanc, etc. ; de sorte que l'Europe entiere et presque toute l'Asie passent par leurs mains pour cette espece de commerce. Il n'y a donc que les sept ou huit Compagnies Hollandoises de l'Inde Orientale qui nous apportent ces sortes d'épiceries fines. *Voyez les mots* CANNELLE *et* GIROFLE.

Les magasins que les Hollandois ont de ces précieux aromates, tant dans l'Inde qu'en Europe, sont immenses et d'une richesse très-considérable ; ils en ont actuellement chez eux la récolte de seize années. Ils ne distribuent point aux Nations voisines leur derniere récolte, mais toujours la plus ancienne : en 1760 ils vendoient la provision de 1744. On dit communément en France et ailleurs, que quand les Hollandois ont trop de *girofle*, de *muscade*, etc. dans leurs magasins, ils les jettent à la mer. Mais ce n'est

pas ainsi qu'ils s'en débarrassent, ils les brûlent. Le 10 Juin 1760, j'en ai vu à Amsterdam, près de l'Amirauté, un feu dont l'aliment étoit estimé huit millions argent de France : on devoit en brûler autant le lendemain. Les pieds des Spectateurs baignoient dans l'huile essentielle de ces substances ; mais il n'étoit pas permis à personne d'en ramasser, et encore moins de prendre les épices qui étoient dans le feu. Quelques années auparavant et dans le même lieu, un pauvre particulier qui dans un semblable incendie ramassa quelques *muscades* qui avoient roulé du foyer, fut, me dit-on, pris au corps, condamné tout de suite à être pendu et exécuté sur le champ. Nous nous étendrons plus sur cet objet dans le Journal de nos Voyages, que nous nous proposons de donner dans quelque temps. Nous ajouterons seulement que la jalousie des Hollandois, pour se conserver l'unique débit du *girofle*, n'a cependant jamais pu empêcher qu'il ne s'en fit un assez grand divertissement par quantité de leurs propres Officiers en plusieurs lieux des Indes. Une maniere qu'ils ont de tromper la Compagnie, dit M. *de Jaucourt*, est d'en vendre aux navires des autres Nations qu'ils rencontrent en mer, et de mouiller le reste, afin que le nombre des quintaux de *girofle* qui font leur cargaison s'y trouve toujours ; ce qui peut aller à dix pour cent, sans que les Commis des magasins qui les reçoivent à Batavia puissent s'en appercevoir.

Nous apprenons de M. *de Romé de Lisle* qui est arrivé il y a quelques années de l'Inde, que les Anglois tirent beaucoup de *cannelle*, de *poivre* et de *girofle* de l'isle de Sumatra : il en font l'entrepôt au comptoir de Bancoul, ce qui déplaît fort aux Hollandois. Nous avons vu aussi un échantillon d'assez bonne *cannelle* transplantée à la Martinique. Enfin, pour qu'une partie de notre numéraire ne passât plus chez nos voisins pour ces productions aromatiques et exotiques, il étoit naturel que des François cherchassent à introduire dans quelques-unes de nos possessions la culture de ces épiceries végétales. On a trouvé les moyens d'obtenir plusieurs milliers de plants de *girofliers* et de *muscadiers*, et de les planter

à l'isle de France, aux isles de Bourbon et de Séchelles, même à Cayenne, où ils donnent déjà les plus grandes espérances. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* GIROFLE.

MUSCADE du Para. *Voyez à l'article* CONANA SAUVAGE.

MUSCARDIN. *Voyez* à la suite du *mot* LOIR.

MUSCARDIN VOLANT. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS, quinzieme espece.

MUSCAT. Nom donné aux raisins blancs de Frontignan et aux raisins rouges de Toulon : on en fait d'excellent vin. On donne encore le nom de *muscat* à la *poire rousseline*.

MUSCLE, *Musculus aut Torus.* C'est la partie charnue et fibreuse du corps de l'animal, destinée uniquement à être l'organe ou l'instrument du mouvement. La structure des *muscles* et la cause de leur gonflement, leur nombre et leur insertion, leurs usages ou propriétés, tous ces effets de la Nature étonnent le Physicien et sont dignes de la réflexion du Philosophe, et notamment de l'étude de l'Anatomiste.

MUSCULITES ou MYTULITES. *Voyez* MOULES FOSSILES.

MUSEAU-LONG, *Gymnotus rostratus*, Linn.; *Gymnotus maxillis elongatis, tubulosis, subconnatis, corpore maculoso, caudâ subacutâ*, Gronov. Poisson du genre du *Gymnote :* il se trouve dans les mers de l'Amérique. Suivant *Gronovius*, il ne differe du *carape* que par son museau qui est plus alongé : le corps est d'une couleur blanche, avec des taches bleues. *Linnæus* dit que dans le carape la nageoire de l'anus se prolonge à peu près jusqu'à l'extrémité de la queue; au lieu que dans le *museau-long* elle est sensiblement plus courte que la queue : ses nageoires ont chacune dix-neuf rayons; celle de l'anus en a deux cents quatre-vingt-seize.

MUSET, MUSETTE en Savoie et en vieux François : c'est la *musaraigne;* Voyez *ce mot.*

MUSICIEN de Cayenne. *Voyez* ARADA.

On donne aussi le nom de *musicien* au *crapaud criard;* Voyez *ce mot.*

MUSIMON de *Pline* et de *Gesner*. Quadrupede connu dans les isles de Corse et de Sardaigne sous le nom de *muflo* ou *mufron* ou *musione*; il court avec grande vitesse : les chasseurs font cas de sa chair. C'est le *mouflon*; Voyez *ce mot*.

MUSIQUE (la). Nom trivial donné à une espece de coquille univalve, de la famille des *Murex*, laquelle se distingue par des points rougeâtres ou noirâtres, distribués sur cinq lignes paralleles, et pareilles à celles d'un papier de musique réglé et garni de notes. C'est le *coupet* de M. *Adanson*.

MUSOPHAGE VIOLET, *Musophaga violacea*. Oiseau qui, selon M. *Paul Erdman Isert*, paroît appartenir à l'ordre des *Guêpiers*, et se rapprocher des especes appelées *bout-de-petun* et *couroucou*; il habite la plaine au bord de la riviere, dans la province d'Acra en Guinée : on soupçonne que le fruit du *musa paradisiaca et sapientum* est sa principale nourriture. Sa longueur, depuis le bout du bec à celui de la queue, est de dix-neuf pouces : le bec est court, triangulaire, très-rouge; le demi-bec supérieur est très-voûté et a un grand prolongement de couleur jaune, qui va presque jusqu'au milieu du sommet de la tête : les deux mâchoires, depuis leur extrémité jusqu'en leur milieu, sont garnies d'especes de dents dont les antérieures sont les plus grosses; les narines sont ovales; la tête est violette, mais d'un rouge-pourpre vers les tempes : il y a sous les yeux une ligne blanche, oblique; les paupieres sont pourprées; la pupille est d'un bleu obscur; l'iris, de couleur de foie : le cou, la poitrine et le corps sont violets : la queue est de la longueur du corps, cunéiforme, retroussée, violette; elle est composée de neuf pennes : les pieds sont noirs et pourvus de quatre doigts, dont celui du milieu est presque le double plus long que les autres; les ongles sont demi-lunaires et d'un bleu foncé; sa langue est très-épaisse. On voit ce *musophage violet* au Cabinet du Roi, à Paris.

MUSSOLE. Coquillage bivalve que quelques-uns regardent comme étant de la famille des *Moules*, mais que M. *Adanson* met dans le genre du *Pétoncle*. On l'appelle communément *arche de Noé*.

MUSTELE, *Mustela vulgaris*, Rondel., Willughb.; *Gadus mustela*, Linn.; *Gadus dorso dipterygio, sulco magno ad pinnam dorsi primam, ore cirrato*, Arted., Gronov.; à Venise, *Donzellina, Sorge marina*; en Angleterre, *Wistle-fish.* Poisson du genre du *Gade*; il se trouve dans les mers de l'Europe. Suivant *Willughby*, il a la figure, la couleur et la surface glissante de l'anguille, mais il est de moitié plus court à proportion de son volume; il n'a guere que huit à neuf pouces de longueur: il est aussi un peu comprimé, et il a le ventre un peu plus saillant; le corps est brun, quelquefois jaunâtre. Il a souvent sur les côtés des taches blanchâtres dont une partie est disposée sur une même ligne dans toute sa longueur; quelquefois ces taches sont d'un rouge-noirâtre: les écailles qui recouvrent la peau sont à peine sensibles: la gueule est assez fendue; les mâchoires et le palais sont hérissés de petites dents; à l'angle de la mâchoire inférieure est un seul barbillon blanc; il y en a quatre bruns à la mâchoire de dessus, dont deux à l'extrémité du museau et les deux autres auprès des narines. Quelques individus n'ont que deux de ces barbillons, et rarement ils en sont entiérement dépourvus. Les yeux sont petits; leurs iris, blancs, et quelquefois d'un rouge clair, d'autrefois argentés: la premiere nageoire dorsale est implantée dans une cavité; elle est petite, courte, membraneuse, et comme frangée par des poils souples, dont le second dépasse les autres: la seconde nageoire dorsale est très-longue, et garnie de cinquante-six rayons; les pectorales en ont chacune environ seize; les abdôminales, environ six ou sept, dont le premier est bien plus long que les autres; celle de l'anus en a environ quarante-sept, elle se prolonge presque jusqu'à la queue; cette derniere est arrondie et garnie de vingt-cinq rayons cartilagineux: la vessie aérienne est partagée par une cloison percée d'un trou; elle est transparente dans la partie antérieure, le reste est d'une substance opaque, épaisse et blanche. Ce poisson est réputé vivipare. On en distingue une variété dont les taches d'un rouge-noirâtre se trouvent en plus grand nombre

sur le milieu du dos et sur la tête, et plus rares auprès de la queue et sur les côtés. La chair de ce poisson est molle.

MUSTELE FOSSILE. Espece de poisson du genre du *Cobite*. Voyez MISGURN.

MUTHUSUSA. *Voyez à l'article* BISON.

MYDAS, *Testudo (Mydas) pedibus pinniformibus, unguibus palmarum binis, plantarum solitariis, testâ ovatâ*, Linn. Cette *tortue de mer* dite la *tortue franche*, a le museau aigu par le bord et à peu près semblable à celui d'un épervier, mais plus obtus : elle n'a point de dents : la carapace supérieure est de figure ovale ; elle est entourée d'un bord composé de vingt-sept petites lames, dont celles de derriere plus grandes chacune que la précédente, sont inclinées l'une sur l'autre, ce qui fait paroître le bord denté ou ondé ; cette carapace est couverte de quinze lames d'une véritable écaille, dont six placées sur le dos sont anguleuses ; la premiere est plus petite que les autres, et la derniere est un peu plus relevée en bosse ; les latérales sont oblongues et lisses : l'écaille inférieure (le plastron) est moins dure que dans les autres especes, et est souvent parsemée de glands de mer qui y adherent fortement, ainsi qu'aux pieds de l'animal : les pieds sont garnis d'écailles dont la substance est calleuse ; ceux de devant ont cinq doigts unis par une membrane, le premier est très-court, le second a une fois plus de longueur, le troisieme est très-long ; ils vont ensuite en diminuant, de maniere cependant que le quatrieme est plus long que le second, et le cinquieme un peu plus long que le premier : les ongles des deux premiers doigts sont aigus, ceux des autres doigts sont membraneux et à peine apparens : les pieds de derriere sont plus courts et plus obtus, ils ont cinq doigts unis aussi par une membrane ; le premier, qui est le plus court, porte un grand ongle aigu ; l'ongle du second est ovale ; les autres sont membraneux et à peine distingués du pied : la surface supérieure de l'écaille est d'un roux obscur. On trouve cette *tortue* dans les Isles de l'Océan, comme celle de l'Ascension, etc. ; sa chair est verdâtre et bonne à

manger. Elle marche en portant autant de personnes qu'il en peut monter sur sa carapace ; lorsqu'elle est renversée sur le dos, elle ne peut se retourner. Les Anciens se servoient de sa carapace garnie de son écaille comme de bouclier : ils l'employoient aussi pour faire des voûtes.

Seba, Mus. 1, tab. 8, fig. 9, fait mention d'une variété de cette espece de *tortue*, *Testudo marina Americana*, *Mydas dicta*. Selon *Marcgrave*, c'est le *jurucuja* des Brasiliens. L'écaille supérieure (la carapace) a son bord divisé en vingt-cinq parties qui forment de petites éminences, d'où résultent des especes d'ondulations, comme il est dit plus haut ; le disque est convexe, un peu relevé en forme de carêne et recouvert par quinze lames de véritable écaille, dont celles du milieu sont toutes hexagones, et la plupart des latérales, quadrangulaires : la partie inférieure de l'écaille (le plastron) est composée de treize lames, sans compter celles qui sont sur les côtés : la queue est courte et molle : les pieds, tant de devant que de derriere, sont alongés, et ont leur bord postérieur plus large, plus aigu et denté, et l'antérieur plus épais ; ils ont au milieu un grand ongle, et un autre à peine apparent, placé extérieurement, et semblable à une écaille aiguë.

MYLABRE, *Mylabris*. Insecte *coléoptere* dont les antennes plus grosses vers le bout et à articles hémisphériques un peu triangulaires, sont posées sur une trompe courte et large : quatre antennules accompagnent la bouche ou l'extrémité de la trompe de ce petit animal : les élytres ou étuis sont arrondis au bout, et si courts qu'ils ne couvrent que les deux tiers du corps. On trouve le *mylabre* sur les fleurs : ses yeux sont assez saillans et comme échancrés en devant.

MYRABOLTS. C'est le nom que l'on donne à la *myrrhe* qui vient d'Arabie ; mais que les Européens tirent souvent de Surate. *Voyez* MYRRHE.

MYRE, *Muræna*, *Myrus*, Linn. ; *Muræna rostro acuto, lituris albis vario, margine pinnæ dorsalis nigro*, Arted. ; *Serpens marinus alter, compressâ caudâ*, Willugh. Ce poisson, qui est du genre de la *Murène*, se trouve

dans la mer de Toscane : il a, suivant *Willughby*, beaucoup de ressemblance avec l'espece appelée *serpent sans tache*; mais il en differe par plusieurs caracteres. 1.° Il est plus court au moins d'un tiers, à proportion de son volume. 2.° Il a le museau moins alongé et la gueule moins fendue. 3.° Les bords des mâchoires, ainsi que le milieu du palais, sont garnis de deux ou trois rangées de petites dents à peu près égales entre elles. 4.° Vers l'extrémité de la mâchoire de dessus et auprès des narines il y a deux barbillons comme tubuleux et très-courts. 5.° Le bout du museau offre diverses raies blanchâtres ; on y distingue deux lignes dirigées dans le sens de la longueur du poisson, et deux autres situées transversalement : derriere celles-ci il y a environ dix points d'une teinte cendrée, rangés à la file, et qui s'étendent jusqu'à la nageoire dorsale. 6.° La queue est aplatie comme celle de l'anguille, et pareillement garnie d'une nageoire qui en fait le tour. 7.° La nageoire de la queue est non-seulement bordée de noir, mais le fond de sa couleur est blanc. 8.° Enfin, les couleurs du *myre* sont moins foncées que celles du *serpent sans tache*. La chair de ce poisson est tendre et presque dépourvue d'arêtes.

Le *Myrus* décrit par *Rondelet* offre une variété du poisson, décrit ci-dessus. Cet Auteur dit qu'il a le museau pointu ; le corps long, fluet, arrondi, d'une couleur noirâtre ; le tronc garni de deux petites nageoires membraneuses, dont l'une s'étend depuis le cou jusqu'à la queue, et l'autre commence à l'anus et se termine pareillement à la nageoire de la queue ; le bord de ces nageoires est noirâtre ; les deux côtés du corps sont marqués de quelques points dorés.

MYRMÉCOPHAGE velu. C'est le *fourmilier*. Le *myrmécophage à écailles* est le *pangolin*. Voyez *ces mots*.

MYROBOLANS, *Myrobolani*. C'est le nom que l'on donne à des fruits desséchés qui viennent des Indes Orientales, où ils sont appelés *fruits du panel*, et dont nous distinguons cinq especes principales : savoir ; les *citrins* ou *jaunes*, les *indiens* ou *noirs*, les *chébules*, les *bellerics* et les *emblics* ou *chinois*. Nous savons peu de chose touchant les arbres sur les-

quels on les recueille. Plusieurs Auteurs prétendent qu'ils croissent sur des arbres entiérement différens. M. *Adanson* au contraire, dans l'Ouvrage intitulé *Familles des plantes, Vol. II, pag. 442*, dit positivement que des cinq *myrobolans* connus dans les boutiques il n'y a que l'*emblic* qui fasse une espece et même un genre distinct de la famille des *Tithymales*. Les quatre autres ne sont, ajoute-t-il, que des variétés du même fruit. Le *myrobolan indien* n'est que ce même fruit encore petit et dans sa jeunesse. Le *belleric* est le même dans sa maturité; enfin, le *chébule* et le *citrin* ne sont que des variétés plus raccourcies et presque sphériques. M. *Adanson* assure que ceci a été vérifié aux Indes tout récemment par un Observateur versé dans la Botanique. On prétend que la *fève de Bengale* est encore une espece de *myrobolan*.

Les MYROBOLANS CITRINS, *Myrobolani citrinæ*, sont des fruits oblongs, arrondis, de la grosseur du pouce, mousses par les extrémités, de couleur jaunâtre ou citrine, communément ornés de cinq grandes cannelures longitudinales et d'autant de petites. L'écorce extérieure est glutineuse, amere et un peu âcre: elle couvre un noyau dur, anguleux, sillonné, jaunâtre, lequel contient une amande de couleur grise ou fauve. Ces fruits viennent, dit-on, sur un arbre qui est de la grandeur du prunier sauvage, dont les feuilles sont conjuguées, semblables à celles du cormier, et qui croît principalement vers Goa.

Les MYROBOLANS CHÉBULES, *Myrobolani chebulæ*, ressemblent aux *citrins*, mais ils sont plus grands et s'approchent plus de la forme d'une poire: ils sont également relevés de cinq côtes ridées, d'une couleur brunâtre en dehors, et d'un roux-noirâtre en dedans; ils ont le même goût et la chair plus épaisse que les précédens; leur noyau est anguleux et creux, contenant une amande oblongue; on les casse difficilement. On dit que l'arbre où ils naissent a des feuilles simples, semblables à celles du pêcher, et des fleurs rougeâtres en étoile: il croît aux environs de Décan et de Bengale. *Prosper Alpin* a décrit une espece de *myrobolan chébule* que l'on cultive au Caire, mais qui est tout différent du précédent.

Les Myrobolans Indiens, *Myrobolani nigræ*, sont gros et longs comme de petits glands, ridés, noirs en dehors, brillans, creusés extérieurement d'un sillon qui leur donne l'apparence d'un fruit imparfait, contenant une amande avortée. Quand on les mâche, ils s'attachent aux dents et font cracher; leur saveur est acerbe, amere et acide : on prétend que les feuilles de l'arbre qui les porte sont semblables à celles du saule; il croît à Cambaye.

Les Myrobolans bellerics, *Myrobolani bellericæ*, sont arrondis, peu anguleux, gros, de la figure de la noix muscade, un peu jaunâtres, se terminant en un pédicule un peu gros, comme la figue. Leur écorce est un peu molle, austere et astringente; elle contient un noyau grisâtre, dans la cavité duquel se trouve une amande semblable à une aveline. L'arbre qui les porte naît à Bengale; il a des feuilles semblables à celles du laurier, mais plus pâles; du moins telle est l'assertion de ceux qui font, des cinq especes de *myrobolans*, autant de fruits absolument différens.

Les Myrobolans emblics, *Myrobolani emblicæ*, sont presque ronds, relevés par six côtes, de la grosseur d'une noix de galle et d'un gris-noirâtre : ils contiennent, sous une pulpe charnue, qui s'ouvre en six parties en mûrissant, un noyau léger, blanchâtre, gros comme une petite aveline, anguleux, divisé en trois cellules, et qui s'ouvre en trois parties lorsqu'il est mûr. On ne nous apporte communément que les segmens de la pulpe desséchés; ils sont noirâtres, d'un goût aigrelet et un peu austere. Ces fruits croissent, dit-on, sur un arbre dont les feuilles sont courtes et découpées fort menu comme celles de la fougere. Les Indiens se servent des *emblics* pour tanner le cuir, le verdir, et pour faire de l'encre; ils en mangent aussi de confits dans de la saumure pour exciter l'appétit. Ils naissent à Bengale.

L'eau dans laquelle on a fait macérer les *myrobolans* rougit le papier bleu : ils purgent sans danger, et on s'en sert dans les cas où il faut resserrer en même temps. Leur décoction est fort utile pour raffermir les dents qui branlent. Les *myrobolans* étoient autrefois seuls autant en usage que le sont aujourd'hui le séné et les tamarins ensemble.

Le *hobus des Indiens Occidentaux* est aussi une espece de *myrobolan.* Les habitans se servent des sommités les plus tendres de l'arbre qui les produit, ainsi que de son écorce, pour en faire une eau odorante propre à fortifier les membres fatigués ; ils en mettent aussi dans leurs bains. Le fruit, qui est une espece de prune, est laxatif. Si l'on fait des incisions à la racine de l'arbre qui porte ce fruit, il en sort une eau qui est bonne à boire.

La FÉVE DE BENGALE, *Faba Bengalensis*, est encore un fruit étranger que *Samuel Dale* croit être le *myrobolan citrin*, qui a avorté à cause de la piqûre de quelque insecte. Ce fruit a la forme d'un nombril ; il est large d'un pouce, brun en dehors et noirâtre en dedans.

Dans le vingt-septieme Recueil des *Lettres édifiantes*, on trouve une Lettre du Pere *Cœurdoux*, accompagnée de recherches de M. *Poivre*, dans laquelle il est dit que le *cadoucas*, dont les Indiens se servent dans leur teinture, est un vrai *myrobolan citrin* qu'ils mêlent avec du lait de la femelle du buffle, et qui leur sert pour teindre en noir à l'aide d'une eau vitriolique. Ils nomment *pend joucadoucaie* le *myrobolan* à demi-mûr, et *cadoucaipou* la noix de galle du *myrobolan* : on se sert dans l'Inde de celui-ci, avec le *chavayer*, qui est une espece de caille-lait blanc du Malabar, pour teindre et peindre soit en jaune, soit en vert, soit en bleu, en faisant les mélanges convenables de ces ingrédiens.

MYRRHE, *Myrrha.* C'est un suc résino-gommeux, connu chez les Arabes sous le nom de *ler-mur-mor* : on nous l'apporte de cette partie de l'Éthiopie que l'on appeloit autrefois le pays des Troglodites. Dans le commerce, la *myrrhe* est en morceaux qui varient beaucoup pour la grosseur, la consistance, la couleur, l'odeur, le goût et la transparence. La belle *myrrhe* est en larmes ou en morceaux plus ou moins gros, de couleur jaune ou rousse, un peu transparentes. Lorsqu'on la brise, on y voit des veines blanchâtres comme la base de l'ongle, ce qui fait dire *myrrhe onglée* ; elle est d'un goût amer, un peu âcre et aromatique, causant des nausées, d'une odeur

forte. Mais si on la pile ou qu'on la brûle elle exhale une odeur assez agréable ; elle doit être un peu friable et peu grasse. Les morceaux bien transparens, qui ne sont point amers dans l'intérieur et qui sont entiérement dissolubles dans l'eau, ne sont que de la *gomme arabique* ; il faut les rejeter, et retirer également ceux qui sont brunâtres, visqueux et d'une saveur désagréable. Ces derniers ne sont souvent que du *bdellium*.

On ne dit rien de certain sur l'arbre dont la *myrrhe* découle, et on ne sait point si c'est par incision qu'on la retire : on prétend seulement que l'arbre ou plante à *myrrhe* est originaire d'Abexim dans l'Éthiopie, et que les Arabes l'appellent *bodoins*. Quelques-uns prétendent que nous n'avons pas la bonne *myrrhe* des Anciens, parce qu'elle n'a pas l'odeur exquise de celle dont tous les Auteurs font mention ; on en aromatisoit les vins les plus délicats, et on la présenta comme un parfum très-précieux au *Sauveur* du monde, pendant qu'il étoit dans la crêche. Mais on peut répondre à cela, qu'il en est des parfums comme des goûts et des couleurs, dont on ne doit pas disputer. Les hommes sont également inconstans à l'égard des odeurs : le musc et la civette, etc. en fournissent des exemples sensibles (*a*). Les Anciens distinguoient

(*a*) On trouve dans le *Journal de Physique, etc. par M. l'Abbé* Rozier, *Supplément*, *tome XIII*, *1778*, des observations sur la *myrrhe*, faites en Abyssinie par le Chevalier *James Bruce*, dont voici le détail : « Les Anciens, particuliérement *Dioscoride*, ont parlé de la *myrrhe* comme s'ils ne l'avoient jamais vue ; ou celle qu'ils ont vue et décrite, est absolument inconnue aux Médecins et aux Naturalistes modernes. Cependant les Arabes qui forment l'anneau de la chaine entre les Médecins Grecs et les nôtres, chez qui cette substance croissoit, et qui lui donnerent son nom, fournissent une preuve incontestable que la *myrrhe* que nous connoissons ne differe nullement de celle des Anciens, venant dans les mêmes contrées d'où les Grecs la tiroient autrefois, c'est-à-dire de la côte Orientale de l'Arabie-Heureuse, sur le bord de l'Océan Indien et de cette portion basse de l'Abyssinie, qui est au Sud-Est de la mer Rouge, environ entre les douzieme et treizieme degrés de latitude Nord, limitée à l'Occident par le méridien qui coupe l'isle de Massova, et au Levant par celui qui traverse le cap de Guardsey dans le détroit de Babel-Mandel,

deux sortes de *myrrhe ;* l'une liquide, qu'ils appeloient *stacté* ou *starti ;* et l'autre solide, qu'ils nommoient *myrrhe troglodite.* Ils retiroient la *myrrhe stacté* par incision, et la recevoient dans des vases qu'ils bouchoient exactement. Quelquefois les gros morceaux

---

Les Grecs appeloient cette région *Troglodytrie*, qu'il ne faut pas confondre avec celle qu'habitoit une autre nation de Troglodites, différens à tous égards, vivant dans les forêts entre l'Abyssinie et la Nubie. La *myrrhe* de l'Abyssinie fut toujours plus estimée que celle de l'Arabie, et a conservé la préférence jusqu'à nos jours. Cette partie de l'Abyssinie étant en partie submergée et enfoncée, en partie déserte et dévastée par une nation Barbare du Midi, les Arabes y entretiennent fort peu de commerce, si ce n'est par quelques aventures désespérées de marchands Mahométans, entreprises par hasard, quelquefois favorables et souvent très-malheureuses. La voie d'exportation la plus ordinaire pour la *myrrhe troglodite*, est l'isle Massova : mais il en sort si peu en comparaison de celle qui vient de l'Arabie au Grand-Caire, que c'est surement l'unique raison pour laquelle notre *myrrhe* n'est pas si bonne que celle des Anciens, qui la recevoient de l'Abyssinie. Quoique ces Barbares emploient la gomme, les feuilles et l'écorce de cet arbre dans plusieurs maladies qui les affectent, comme il est l'arbre le plus commun du pays, cela ne les empêche pas de le couper chaque jour pour le brûler dans leurs usages domestiques ; et comme ils ne plantent ni ne remplacent jamais les arbres détruits, probablement la vraie *myrrhe troglodite* n'existera plus dans quelques années, et les descriptions erronées des anciens Grecs feront naître à la postérité, comme à nous, différentes conjectures toutes fausses sur la question, *Quelle étoit cette myrrhe des Anciens?* »

« Quoique celle des Troglodites fût supérieure à toute espece de *myrrhe* de l'Arabie, les Grecs s'appercevoient fort bien qu'elle n'étoit pas toute de même bonté. *Pline* et *Théophraste* prétendent que cette différence vient de ce que les arbres sont en partie sauvages, en partie cultivés ; supposition gratuite, puisqu'ils étoient tous sauvages. C'est l'âge de l'arbre, sa santé, la maniere d'y faire l'incision, le temps où l'on recueille la *myrrhe*, et la température de l'air pendant cette récolte, qui ont toujours déterminé et déterminent encore la qualité de la drogue. Pour avoir de la premiere ou de la plus parfaite sorte de *myrrhe*, les Sauvages choisissent un jeune arbre vigoureux, sans mousse ni autre plante parasite à l'écorce, et l'incisent profondément à coups de hache au-dessus des premieres grosses branches. Celle qui découle la premiere année de cette plaie, est la *myrrhe* du premier accroissement, et n'est jamais fort abondante. Cette opération se pratique quelque temps après la cessation des pluies, c'est-à-dire depuis Avril jusqu'en Juin, et la *myrrhe* est produite en

offrent à l'extérieur ou contiennent un suc comme huileux, que les Modernes nomment aussi *stacté*. Il suffit que ce suc soit privé du contact de l'air immédiatement après son écoulement, pour qu'il ne s'endurcisse pas ou qu'il s'endurcisse très-peu, et son aromate se conservera infiniment mieux (*b*).

Juillet et en Août. La séve, habituée à couler par cette ouverture, continue à couler d'elle-même au retour de chaque saison; mais les pluies du Tropique, qui sont très-violentes et durent six mois, charient tant d'ordures et d'eau dans l'incision, que dès la seconde année l'arbre commence à se pourrir en cet endroit, de sorte que la *myrrhe* est de seconde qualité, et se vend au Caire environ un tiers moins que la premiere. Celle qui suinte des incisions près des racines et aux troncs des vieux arbres, est du second accroissement et de seconde qualité, quelquefois plus mauvaise; c'est pourtant la bonne *myrrhe* des boutiques de l'Italie, par-tout, excepté Venise. Elle est d'un rouge-noirâtre, sale, solide et pesante; elle perd peu de son poids, quoiqu'on la garde long-temps, et se distingue difficilement de celle de l'Arabie-Heureuse. La troisieme et la plus mauvaise espece découle des anciennes incisions faites autrefois sur de vieux arbres, ou celle qui n'ayant pas d'abord été remarquée a resté sur l'arbre un an entier: elle est noire, pesante et de couleur de terre; elle a peu d'odeur et d'amertume; c'est apparemment le *caucalis* des Anciens. »

« Quand on achete de la *myrrhe* nouvellement récoltée, elle a toujours une très-forte odeur d'huile rance; et étant mise dans de l'eau, il s'en détache des globules d'une matiere huileuse, qui viennent nager à la surface. Cette onctuosité ne dépend pas de la *myrrhe*, mais de ce que les Sauvages la recueillent dans des peaux de chevre ointes de beurre pour les rendre souples; de ce qu'ils la gardent dans ces peaux et la portent ainsi au marché: de sorte que loin d'être un défaut, comme quelques-uns le pensent, c'est signe que la *myrrhe* est fraîchement cueillie, ce qui est la meilleure qualité que celle de la premiere sorte puisse avoir; d'autant plus que cette couche huileuse doit avoir retenu les parties volatiles de la *myrrhe* fraîche, qui s'échappent abondamment, au point d'occasionner une diminution de poids très-considérable. »

(*b*) *Pline* parle du *starti* comme d'une *myrrhe* récente ou liquide, et *Dioscoride*, *chap. 67*, en dit à peu près autant. M. *Bruce* pense, mais à tort, que les anciens Grecs ou Romains, placés à une si grande distance, n'ont jamais pu l'avoir en cet état, parce que les Naturels du pays lui ont raconté qu'elle se durcit sur l'arbre à l'instant où elle est exposée à l'air, et qu'étant près du lieu où elle croît, il n'en a point vu de plus molle qu'elle

La *myrrhe* comme gomme-résine est en partie inflammable, en partie dissoluble dans l'esprit de vin, et en partie dissoluble dans l'eau. Suivant *Cartheuser*, la *myrrhe* contient sept parties de substance gommeuse. On l'estime prise intérieurement, pour les obstructions de la matrice ; elle excite les regles, les purgations des femmes accouchées ; elle chasse le placenta et le fœtus mort : mais les femmes grosses qui en prendroient témérairement pourroient avorter.

---

l'est actuellement. *Dioscoride* fait aussi mention d'une espece de *myrrhe*, qu'il dit être verte et de la consistance d'une pâte. Comme *Serapion* et les Arabes prétendent que le *starti* étoit une préparation de *myrrhe* dissoute dans de l'eau, M. *Bruce* présume que cette espece verte inconnue étoit pareillement une composition de *myrrhe* mêlée avec quelque autre ingrédient, et non une sorte de *myrrhe abyssine* qu'on n'auroit jamais pu voir molle ni verte. Telle est la conclusion de M. *Bruce*. Ce même Observateur soupçonne que l'*apocalbasum* ou la *gomme de Sassa* et la *myrrhe* sont la même substance, *Voyez* OPPOCARBASUM ; et il prétend que la *myrrhe arabique* se distingue de la *myrrhe* d'Abyssinie, de la maniere suivante : — On prend une poignée des plus petits morceaux qui se trouvent au fond du ballot qui contient la *myrrhe*, et on les jette dans un bassin avec assez d'eau chaude pour les couvrir : la *myrrhe* y reste quelque temps sans altération visible, parce qu'elle se dissout lentement ; tandis que la gomme se gonfle cinq fois autant que sa grosseur primitive, et paroît former comme autant de parties blanches parmi la *myrrhe*. Cette distinction ne dit rien : est-ce la *myrrhe arabique* qui se dissout, est-ce celle d'Abyssinie qui se gonfle ? Celle d'Arabie agiroit donc comme une pure gomme arabique ou d'acacia, et celle d'Abyssinie agiroit comme la gomme adragante. Il nous paroît que M. *Bruce*, dont nous respectons d'ailleurs le zele, a mal fait ses expériences ; ou si elles n'ont rien d'équivoque, il faut croire que les prétendues *myrrhes* dont il s'est servi n'étoient qu'un mélange de gomme d'acacia d'Arabie et de gomme de Bassora ou d'adragante d'Égypte ; et nous sommes portés à le croire, lorsqu'il dit que les branches, les feuilles et l'écorce de l'arbre à *myrrhe* lui furent apportées du pays des Troglodites par des Sauvages nus, ses commissionnaires ; qu'il trouva que les feuilles et l'écorce ressembloient beaucoup à celles de l'*acacia vera*. Parmi ces feuilles, il observa des épines droites, d'environ deux pouces de longueur ; il fait aussi remarquer qu'il a vu un arbre *sassa*, originaire du pays de la *myrrhe*, couvert de belles fleurs cramoisies. On sait que l'arbrisseau qui donne la gomme adragante est épineux, et que ses fleurs sont un peu purpurines. *Voyez maintenant* BAUMIER.

On la prescrit utilement dans l'asthme et la toux, dans la jaunisse et les affections scorbutiques : elle convient aussi à l'estomac : on la recommande comme un baume singulier pour les ulceres tant internes qu'externes ; on la donne en substance depuis demi-gros jusqu'à un gros, sous la forme de bols ou de pilules, quelquefois en dissolution dans l'esprit de vin ou de l'eau-de-vie. Cette teinture appliquée extérieurement, préserve de la pourriture vermineuse et de la gangrene ou corruption des plaies : c'est encore un bon remede pour déterger et fortifier les gencives attaquées du scorbut : on en met une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau de sauge distillée ; on se sert de ce mélange matin et soir en guise de gargarisme. Mais pour peu qu'on soit sujet au pissement de sang ou à quelqu'autre hémorragie, il en faut faire peu d'usage intérieurement. En Pharmacie on fait avec la *myrrhe* plusieurs compositions et préparations qu'on trouvera décrites dans tous les Livres qui traitent de cet Art : elle entre aussi dans la thériaque et dans la confection d'hyacinthe, etc.

MYRRHINA, MURRINA, MURRA, MORRHA, *Morrhinæ vasa.* On soupçonne que cette matiere qui se trouvoit en Caramanie et avec laquelle les anciens Romains formoient des vases précieux, connus sous le nom de *vases myrrhins*, dont ils se servoient dans leurs repas et pour renfermer des parfums, étoit une espece de *pierre de gallinace.* Voyez *ce mot*, et ce qui est dit des *vases myrrhins* à la suite de l'*article* VASES.

MYRTE. *Voyez* MIRTHE.

MYRTIL. *Voyez* MIRTIL.

MYRTILLE. *Voyez* AIRELLE *et* MIRTHE.

MYSTE, *Clupea mystus*, Linn. *Linnæus* doute si ce poisson appartient au genre du *Clupe ;* il se trouve dans les mers des Indes. Il a le corps d'une forme alongée et aiguë comme celle d'une lame d'épée : la nageoire dorsale a douze rayons ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; les abdominales, six ; celle de l'anus qui se prolonge jusque sur la nageoire de la queue, en a quatre-vingt-quatre ; celle de la queue a environ douze rayons.

MYTULITE, *Mytulites.* Nom donné aux *moules* pétrifiées ou fossiles.



N

NABAL ou NABBA. Au cap de Bonne-Espérance on donne ce nom au *rhinocéros ;* Voyez *ce mot.* Les Hottentots prononcent la premiere syllabe de ce mot avec un claquement de langue qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture.

NABIS. Du temps de *Pline*, les Éthiopiens donnoient ce nom à la *giraffe.* Voyez *ce mot.*

NACELLE, *Cymba lepas.* Espece de *lépas* à coquille chambrée et qui ressemble parfaitement bien à une *nacelle :* il se plaît dans les sables, et s'attache quelquefois aux autres coquillages : il se trouve au Sénégal.

On donne aussi le nom de *nacelle* à une espece d'*oscabrion.* Voyez *ce mot.*

NACRE ; c'est dans certains coquillages la partie blanche, brillante, argentée ou orientée comme les perles: La plupart des coquillages n'ont une *nacre* qu'en leur surface intérieure ; d'autres ont besoin d'être dépouillées de leur drap marin et même de leur pellicule, pour que leur *nacre* soit à découvert.

NACRE DE PERLES ou MERE DE PERLES, ou HUÎTRE A ÉCAILLE NACRÉE, *Mater perlarum, seu Concha margaratifera.* Ce riche coquillage est une *huître à écailles nacrées*, qui varie en grandeur et qui se pêche dans les mers Orientales et dans l'isle de Tabago. On lui a donné le nom de *mere de perles*, parce qu'on y trouve beaucoup plus de *perles* et de plus belles que dans d'autres coquillages.

La *nacre de perles* (mot tiré de la Langue Espagnole, qui appelle *Nacar de perlas* la coquille des *perles*) est un coquillage bivalve fort pesant, d'un gris-roussâtre ou verdâtre en dehors, ridé et âpre, mais non cannelé, blanc ou de couleur argentée en dedans, uni et luisant, d'une substance plus dure, plus solide et

plus cassante que les *perles* mêmes qu'il produit. Il est de figure aplatie et circulaire, ayant vers le milieu intérieur la marque des muscles de l'animal qui en ont été arrachés. La coquille de l'*huître perlière* est grande, épaisse et peu creuse; elle est sujette à être extérieurement piquée de vers : on en enleve la partie extérieure, irréguliere et sale, quelquefois par l'eau-forte affoiblie, mais plus communément par le frottement d'une meule ; alors toutes les surfaces de la *nacre* bien nettoyées sont plus ou moins transparentes, d'un blanc-argentin très-luisant, mêlé des plus belles couleurs de l'iris ou de l'arc-en-ciel, de maniere qu'on y voit tout à la fois des teintes de jaune, de rouge, de violet, de bleu et de vert, lesquelles changent incessamment, selon qu'on regarde la *nacre* en différens sens : ce changement de couleur, qui est causé par les diverses manieres dont les parties paralleles à sa surface qui composent la *nacre*, reçoivent la lumiere et la réfléchissent à nos yeux, se nomme *orient* en langage de Bijoutier. La *nacre* a encore la singularité de paroître ondée à sa surface, quoiqu'elle soit parfaitement unie; et cette apparence approche si fort de la réalité, qu'on la touche quelquefois pour s'assurer par-là de l'illusion qu'elle fait aux yeux.

Les *perles* (*Perlæ aut Margaritæ*) qu'on y trouve sont, de même que la coquille *nacre*, des substances pierreuses et calcaires, c'est-à-dire calcinables et dissolubles par les acides, rondes et anguleuses, grenées, comme transparentes, d'une saveur terreuse, ainsi que les écailles mêmes.

Origine des PERLES.

Stenon, ce savant Auditeur de *Bartholin*, qui fut élevé à l'Épiscopat, et qui a eu l'honneur d'être inhumé dans le caveau sépulcral des Grands-Ducs de Florence; *Stenon*, dis-je, dans sa *Dissertation sur les Corps solides qui se trouvent naturellement contenus dans d'autres corps solides*, prétend, en parlant des coquilles, que la variété de leurs couleurs, leurs piquans et leurs inégalités, doivent leur origine au limbe de l'animal renfermé dans la coquille. A mesure que l'animal croît,

s'étend et change de place, le limbe de l'animal s'étend aussi, s'avance successivement et laisse son empreinte sur le limbe de chaque petite coquille, soit que ce dernier limbe soit formé de la matiere qui transsude de celui de l'animal, ou qu'il ne soit autre chose que le limbe même de l'animal qui se détache tous les ans du reste du corps, et qui est remplacé tous les ans par de nouveaux limbes qui se développent successivement.

C'est par ces mêmes principes que *Stenon* explique la formation des *perles*, tant de celles qui sont fixées à la coquille et qui sont peu rondes, que de celles qui se trouvent dans l'intérieur de l'animal, et qui y ont acquis ou conservé une rondeur parfaite; car la seule différence qui se trouve entre les lames dont sont composées les *perles*, et celles des coquilles de la *nacre*, c'est que ces dernieres sont presque planes, et que les autres sont courbes ou concentriques. *Stenon* ajoute, 1.° Que certaines *perles* inégales, qu'on appelle *baroques*, ne le sont que parce qu'elles faisoient partie d'un groupe de petites *perles* renfermées sous une enveloppe commune : 2.° Qu'un grand nombre de *perles* jaunes le sont non-seulement à la surface, mais encore dans tous les points de leur substance, vice qui doit provenir de l'altération des humeurs de l'animal : il ajoute que les *perles* les plus belles deviennent quelquefois jaunes, étant long-temps portées.

Ce sentiment de *Stenon* sur l'origine des *perles*, est conforme à celui des Modernes qui pensent que la matiere des *perles* n'est autre chose que celle qui forme la *nacre* de la coquille, et non une lepre ou excrément des huîtres, ni une concrétion graveleuse, formée du suc nourricier dans les huîtres vieilles ou attaquées de maladies; et M. *Geoffroi le jeune* n'a rangé les perles parmi les bézoards, que parce qu'il a mis dans cette classe toutes les pierres formées par couches, qui s'engendrent dans les animaux.

La *perle* n'est exactement produite que par l'abondance de la liqueur nacrée qui, en transsudant de l'animal, au lieu de s'aplatir en s'étendant, et de former des couches dans le fond de la coquille, a stillé par gouttes ou par petits pelotons qui se sont conglo-

mérés. Cette liqueur est repliée tantôt réguliérement, tantôt d'une maniere chiffonnée ; ce qui a formé des *perles* plus ou moins régulieres. En dissolvant lentement dans un acide nitreux et très-affoibli une *perle*, on s'est convaincu de la vérité de ce qu'on avance ici. *Voyez les articles* CORAIL, CORALLINES *et* COQUILLAGE, pour la théorie de cette petite expérience, et l'histoire de ces sortes de productions formées par de petits animaux.

Pour une *perle* que l'on trouve dans la partie charnue de l'*huître perliere*, on en trouve mille attachées à la *nacre*, où elles sont comme autant de globules ou de verrues. Il arrive même quelquefois que les *perles*, qui sont distribuées indistinctement dans toutes les parties de l'huître, s'accroissent au point d'empêcher les coquilles de se fermer, et alors les huîtres périssent. On trouve ordinairement dans chaque *nacre* une ou deux *perles* mieux formées que les autres. On a observé que toutes les coquilles bivalves, dont l'intérieur est nacré, produisent des *perles* : on en trouve dans le *marteau*, dans la *pintade grise*, dans l'*hirondelle* ou *mouchette*, dans la *pinne marine*, etc.

L'*huître à écaille nacrée* n'est point désagréable à manger, à moins qu'elle n'habite des côtes fangeuses.

Pêche des PERLES.

Presque toutes les *perles* viennent des pays étrangers : il y en a quatre pêcheries dans l'Orient. *Tavernier* dit que la premiere est autour de l'isle de Bahrain ou Baharen dans le Golfe Persique ; la seconde sur la côte de l'Arabie-Heureuse, proche de la ville de Catifa : elle appartient à un Prince Arabe ; la troisieme près de l'isle de Ceylan, dans la mer qui bat un gros Bourg appelé *Manar*, là est le lieu qui s'appelle *Côte de la pêcherie ;* la quatrieme sur la côte du Japon : et il ajoute qu'on en pêche rarement dans cette derniere, parce que les Japonois ne se soucient guere de joyaux. On compte aussi quatre pêcheries de *perles* en Occident, qui sont toutes situées dans le Golfe du Mexique, le long de la côte de la Nouvelle-Espagne. La premiere est le long de l'isle de Cubagna, à cent soixante lieues de Saint-Domingue ; la deuxieme est à l'isle de la

Marguerite (*Isle des Perles*), à une lieue de Cubagna; la troisieme est à Comogote, assez proche de la Terre-ferme; la quatrieme est au Rio de la Hacha ou riviere de la *Rencheria*, le long de la même côte. On pêche encore des *perles* dans la Méditerranée: on en pêche aussi sur les côtes de l'Océan, en Ecosse et ailleurs. Le produit annuel de cette pêche dans les parages de Baharen est très-estimé; il montoit autrefois à 3,600,000 livres. La pêche des *perles* près de l'isle de Ceylan, est peut-être la plus considérable, et produit un grand bénéfice à la Compagnie des Indes de Hollande. Cette Compagnie ne fait pas pêcher pour son compte, mais elle permet aux habitans du pays d'avoir pour cette pêche autant de bateaux qu'ils veulent, et chaque bateau lui paye soixante écus, et même quelquefois davantage. Vers le commencement de l'année en Mars et en Avril, la Compagnie envoie d'abord dix ou douze bateaux qui se séparent en diverses rades; des plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huitres à *perles* qu'ils apportent sur ce rivage. On ouvre chaque millier à part, et on met aussi à part les *perles* qu'on en tire. Si le prix de ce qui se trouve dans ce millier se monte au-delà d'un écu, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu très-abondante. Si le prix est de moitié moins, on ne pêche point cette année-là. Si l'épreuve réussit, on publie que la pêche se fera; alors arrive une affluence extraordinaire de peuple et de bateaux. Les Commissaires Hollandois viennent de Colombo pour présider à la pêche; le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait dès le matin par un coup de canon. Dans ce moment tous les bateaux partent et s'avancent dans la mer, précédés de deux grosses chaloupes Hollandoises, qui mouillent l'une à droite et l'autre à gauche, pour assigner à chacun les limites de l'endroit où il peut pêcher uniquement; et aussi-tôt les plongeurs de chaque bateau plongent à la profondeur de trois, quatre et cinq brasses. Un bateau a plusieurs plongeurs qui vont à l'eau tour-à-tour, aussi-tôt que l'un remonte, l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, et qui est tellement disposée que

les Matelots du bateau, par le moyen d'une poulie; la peuvent aisément lâcher ou tirer selon le besoin; celui qui plonge a une pierre du poids d'environ trente livres attachée aux pieds (rarement à l'estomac), afin d'enfoncer plus vîte, et une espece de sac à sa ceinture pour y mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est descendu au fond de la mer, sans perdre de temps il court çà et là, quelquefois sur le sable, tantôt sur une vase très-visqueuse, et tantôt parmi des pointes de rochers; il ramasse promptement ce qu'il trouve d'huîtres et les met dans son sac. S'il y a plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau, et revenant sur l'eau pour prendre haleine, il retourne ensuite ou envoie un de ses camarades pour le ramasser. Le plongeur avertit qu'il a besoin de revenir à l'air, en tirant fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps: il y a toujours un ou deux matelots dans le bateau qui tiennent l'autre bout de cette corde pour observer ses mouvemens. Il est rare qu'un plongeur, accoutumé dès son enfance à plonger, puisse retenir son haleine plus d'un quart-d'heure; il a toujours soin de mettre du coton dans ses narines et ses oreilles, souvent il arme ses doigts d'especes de mitaines de cuir pour éviter d'être blessé contre les rochers. Comme les *huîtres à perles* sont quelquefois adhérentes à leur surface, alors il les détache avec un instrument de fer dont il est muni. Les bateaux sont assez peu éloignés les uns des autres, pour que les plongeurs puissent assez souvent se battre sous les eaux pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramassés. Ils prétendent qu'à soixante pieds de profondeur ils y voient aussi clair qu'à terre; ils sont exposés à de grands périls, car outre les risques de descendre si profondément dans la mer, de demeurer accrochés en quelque endroit, de s'estropier et même de se tuer en tombant sur quelque pierre, ou de s'évanouir en manquant d'air, ils courent encore celui d'être dévorés par des requins. C'est le danger le plus grand et le plus ordinaire qui les menace. On présume bien qu'un tel métier est très-fatigant; aussi ces habitans, quoique habiles, ne peuvent guere plonger que

sept ou huit fois par jour. Le travail dure jusqu'à midi, et alors tous les bateaux regagnent le rivage; quand on est arrivé, le maître du bateau fait transporter dans une sorte de parc ou dans des fosses creusées dans le sable les huitres qui lui appartiennent; là il les étale à l'air, et l'on attend qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes, ce qui dure trois ou quatre jours, afin d'en retirer les *perles* sans les endommager; les *perles* étant tirées et bien lavées, on a cinq ou six petits bassins à cribles qui s'enchâssent les uns dans les autres, en sorte qu'il reste une distance entre ceux de dessus et ceux de dessous. Les trous du second crible sont plus petits que ceux du premier, et ainsi des autres. Les *perles* qui ne passent point par le premier crible, sont du premier ordre; celles qui restent dans le second sont du deuxieme ordre, et ainsi jusqu'au dernier qui n'étant point percé reçoit les *semences de perles*, ce sont les plus petites. Ces différens ordres font la différence des *perles* pour la grosseur, et leur donnent ordinairement le prix, lorsqu'elles sont bien conformées et d'une belle nacre. Les Hollandois se réservent toujours le droit d'acheter les plus grosses, ou au moins ils ont la préférence sur le prix que l'on en offre. Toutes les *perles* qu'on pêche le premier jour appartiennent au Roi de Maduré ou au Prince de Marava, suivant la rade où se fait la pêche.

La pêche des *perles* Occidentales se fait depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Mars. On fait quelquefois une seconde pêche de *perles* dans les Indes Orientales; celle-ci a lieu dans les mois d'Août et de Septembre. Il regne pour l'ordinaire de grandes maladies sur ces parages au temps de la pêche: elles peuvent être causées par la quantité de peuple qui s'y rend et qui n'habite pas fort à l'aise, ou par la nourriture mal-saine que fournit la chair des huîtres, qui est indigeste et mal-faisante, soit encore par l'infection de l'air, occasionnée par la putréfaction des huîtres, qui étant exposées à l'ardeur du soleil, se corrompent en peu de jours et exhalent une puanteur seule capable de causer des maladies contagieuses.

Nous avons dit qu'il y a d'autres animaux testacées

que l'huître nacrée, qui fournissent des *perles ;* telles sont les *moules* fluviatiles du Nord et de la Lorraine ; l'*hirondelle*, le *marteau*, la *pintade grise* et la *pinne marine*, etc. Celles de Lorraine se trouvent communément dans la Vologne, petite riviere dont l'eau est très-limpide, et qui sort du lac de Longe-mere, situé dans les montagnes des Vosges. Cette riviere nourrit des moules en abondance dans un espace de quatre à cinq lieues de longueur, depuis un village du Jussarapt jusqu'à son embouchure dans la Moselle, au-dessous du village de Jarmenil. Ces moules sont enfoncées dans la vase ou dans le sable sur la moitié de leur longueur, qui est de quatre pouces ; leur largeur en a environ deux. Les valves de ces moules sont épaisses d'une bonne ligne, lisses et noires à l'extérieur ; leur intérieur est terne. On a observé que parmi ces moules il n'y a guere que celles qui ont des convexités en dehors qui contiennent des *perles*, et ces convexités extérieures correspondent à des concavités dans l'intérieur de la moule : le nombre de ces protubérances indique communément la quantité de *perles* que la moule renferme ou qu'elle a renfermées ; car il arrive quelquefois que la *perle* se perd, lorsqu'elle est mobile et que l'animal ouvre sa coquille. Les coquilles lisses contiennent rarement des *perles*. S. A. R. le Duc *Léopold* avoit établi des gardes pour veiller à ce que personne n'en pêchât, s'en réservant pour lui seul le produit. Feu Madame la *Princesse Charlotte*, Abbesse de Mons, avoit un collier fait avec ces *perles ;* mais quoique brillantes et blanches, elles sont la plupart *baroques*, et nullement comparables en beauté à celles des mers d'Orient et d'Occident : on sait cependant que le Roi de Suede avoit anobli M. *Linnæus*, pour avoir trouvé le moyen de faire grossir les *perles* des moules et des huitres du Nord, et de les rendre belles, etc. En faveur de cette découverte, les Etats du Royaume avoient permis aussi à ce savant Naturaliste de se nommer un successeur dans ses différens emplois ; mais le secret n'a point été rendu public. Ce moyen seroit-il de faire parquer des moules dans des étangs où l'on auroit mis des scolopendres marines ? On a remarqué que toutes les moules taraudées par ces insectes marins

contenoient les plus grosses et les plus belles *perles*. L'étang de Saint-Jean, près de Nanci, et d'autres rivieres, même dans le Canada, nourrissent aussi des *moules à perles*.

Les *perles* varient assez quant à la couleur ; il y en a de blanches, de jaunâtres, de verdâtres et de noirâtres ; la couleur blanche paroît leur être la plus naturelle. Les *perles* de couleur plombée ne se trouvent qu'en Afrique, où le sol de la mer est très-vaseux. La couleur d'un jaune-doré ou verdâtre, si estimée des Arabes, peut provenir de ce que les pêcheurs vendant leurs huîtres par monceaux et les Marchands attendant quelquefois quinze jours qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes pour en tirer les *perles*, quelques-unes de ces huîtres nacrées perdent dans cet intervalle leur eau, se gâtent, se putréfient, et produisent des émanations qui colorent les *perles* qu'elles contiennent. Nous le répétons : plus les *nacres* de la coquille sont belles, plus les *perles* le sont : le volume des *perles* répond aussi à la grandeur de l'animal : la *pintade* gris de lin donne des *perles* dont la couleur est aussi d'un gris de lin ; celles-ci sont fort rares, ainsi que celles de couleur de corail rouge qui se trouvent quelquefois attachées à la *nacre* intérieure et vineuse de la *pinne marine*. Parmi les huîtres nacrées qu'on pêche, il y en a beaucoup qui ne contiennent pas de *perles*. Les années pluvieuses sont les plus favorables pour cette pêche : on a fait cette même observation à l'égard de nos *perles* d'Ecosse et de Lorraine.

Observations sur les PERLES.

La loupe pierreuse qu'on appelle *perle*, est d'une eau argentée comme celle de la *nacre* : la beauté de la *perle* peut surpasser même celle de la *nacre* de la coquille, quoique formées toutes deux d'une même matiere. Cette différence vient de ce que la *nacre de perles* touche par ses extrémités à la bourbe ; au lieu que la matiere de la *perle* a été reçue entre les membranes qui la tiennent à couvert. M. *de Réaumur* a observé aussi que la couleur des *perles* répondoit à la couleur de la coquille où elles se trouvoient renfermées ; et que les *perles*, moitié couleur de *nacre* et

moitié noirâtres, avoient été formées dans le confluent de deux vaisseaux qui contenoient des sucs de différentes couleurs. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1717.*

Les Joailliers appellent *loupe* ou *coque de perles* un suc pierreux et nacré qui s'est extravasé en forme de nœud. Quand ils en trouvent de demi-sphérique, ils les font scier; et de deux de même grosseur, collées ensemble, ils composent une *perle.* Les *perles* d'une figure irréguliere, c'est-à-dire qui ne sont ni rondes ni en poires, sont appelées *baroques :* telles sont les *perles* d'Ecosse. Les *perles parangonnes* sont des *perles* d'une grosseur extraordinaire.

Les *perles* les plus estimées en Europe sont celles d'Orient; et entre celles-là on choisit par préférence celles qui sont les plus grosses, parfaitement rondes, polies, blanches, luisantes, qui réfléchissent les objets, qui sont rayonnantes et paroissent transparentes sans l'être : c'est ce qu'on appelle *perles d'une belle eau* ou *d'un bel orient.* Leur prix est plus ou moins haut, suivant qu'elles approchent plus ou moins de ces qualités. En Perse et dans les régions Orientales, elles ne se vendent qu'au poids de l'or; mais en Europe elles suivent le tarif des pierreries. L'usage des *perles*, pour le luxe et la parure des Dames, etc. en a fait un grand objet de commerce. Colliers, brasselets, pendans d'oreilles, coiffures ou aigrettes, et autres ornemens de la tête, broderies de vêtemens, toutes ces parures introduites par le caprice, adoptées par la mode, perfectionnées par l'art et le goût, sont des ressources que la toilette emploie pour ajouter aux graces de la beauté, sans pouvoir jamais y suppléer. Voici quelques autres faits qui assurent le tarif du prix et la consommation des *perles :* en Asie, en Arabie, etc. il n'est point d'habitant qui ne se fasse un point de religion de percer au moins une *perle* à son mariage. Parmi la quantité de *perles* que l'on présente tous les ans au Roi d'Espagne, ce Prince fait mettre à part les plus belles, et les destine à l'ornement du Service Divin. On peut juger de la quantité qu'il en consacre à cet usage, par un habit de la statue de *Notre-Dame de la Guadeloupe.* Le fond

blanc de cet habillement n'est composé que de *perles ;* le rouge et le vert sont formés d'émeraudes et de rubis. Il n'y a dans le monde que le Souverain des Indes qui puisse mettre une si grande magnificence dans sa dévotion. En 1579, on présenta au Roi *Philippe II* une *perle* trouvée à Panama : elle étoit naturellement faite en poire et de la grosseur d'un œuf de pigeon : elle est estimée quatorze mille quatre cents ducats : c'est probablement la fameuse *perle* que les Espagnols ont nommée la *Pérégrine. Tavernier* en a vu en 1633 une entre les mains de l'Empereur de Perse, que l'on avoit achetée d'un Arabe cent dix mille quatre cents livres sterling. *Pline* évalue la *perle* de *Cléopatre* à quatre-vingt mille livres sterling. On sait que cette Reine crut ne pouvoir mieux prouver son luxe et son opulence à *Marc-Antoine* qu'en avalant, dans un repas qu'elle lui donnoit, une des fameuses *perles* qui lui servoient de pendans d'oreilles. L'histoire nous apprend encore que *Clodius Esopus*, fameux Comédien Romain, voulant surpasser son pere en magnificence, fit avaler des *perles* dissoutes dans le vinaigre à tous les convives de son festin.

En Médecine, on ne se sert que des *perles* menues, qu'on appelle *semences de perles.* Quoique moins cheres que les grosses, elles n'ont pas moins de vertu : leur préparation consiste à les réduire, sur le porphyre, en une poudre impalpable. La *nacre de perles* préparée par cette même méthode, n'est pas moins bonne. Ces substances sont absorbantes et propres à arrêter le vomissement et le dévoiement. On fait entrer ces différens produits de l'huître dans plusieurs préparations de Pharmacie ; mais les Médecins instruits et de bonne foi conviennent que les *perles* et la *nacre de perles* ne sont que des absorbans terreux qui n'ont pas plus de vertu que la *nacre* des huîtres les plus communes, et que leur préparation ne peut être employée par préférence que pour relever la pompe et le prix des médicamens.

Les Dames employoient autrefois dans leur fard la *nacre de perles ;* on leur a persuadé depuis que les préparations cosmétiques étoient formées de *perles* fines : aujourd'hui on gâte leur teint avec le blanc de

bismuth. Les Tabletiers font avec la *nacre de perles*, des cuillers, des jetons, des manches de couteaux, des navettes et beaucoup d'autres petits ouvrages fort agréables, mais qui jaunissent ainsi que les *perles*, à force d'être exposés à l'air : il ne faut pas l'espace d'un siecle pour en altérer la beauté.

Avant que de finir cet article, nous croyons devoir parler de la charlatanerie de certains Juifs qui prétendent qu'ils ont l'estomac propre à nettoyer les *perles* et à en augmenter le poids. Ce fait est d'autant plus impossible, que les *perles*, comme les os, l'ivoire et les dents, s'amollissent dans les liqueurs acidulées et chaudes, et qu'elles y perdent de leur poids. On en a des preuves qu'on ne peut révoquer en doute. Si les *perles* se nettoyoient dans l'estomac d'un Juif, il en seroit de même dans l'estomac d'un Musulman ou d'un Chrétien ; mais dans tous ce seroit aux dépens du volume des *perles*. Voici un exemple bien frappant de la durée et du ramollissement des *perles* : En jetant les fondations de *Saint-Pierre* de Rome, on trouva un caveau où avoient été déposés, cent dix-huit ans auparavant, les corps de deux jeunes filles de *Stilicon*, qui avoient été promises l'une après l'autre à l'Empereur *Honorius*, mais qui moururent avant les noces ; les parens les inhumerent avec beaucoup de pompe et de magnificence ; toutes les richesses qui avoient été renfermées dans le caveau furent portées au Pape ; elles étoient en très-bon état, à l'exception des *perles* qui étoient si tendres, qu'elles s'écrasoient facilement entre les doigts ; mais elles n'avoient rien perdu de leur forme.

On tire parti aussi de la charniere des huîtres nacrées ; c'est un gros ligament que des Hollandois, voisins des pêcheries de *perles*, font dessécher ; ils ont l'art de le tailler et de le polir ensuite de maniere à imiter la barbe d'une plume : ils les vendent sous le nom de *plume de paon ;* cette préparation est d'un beau verdâtre chatoyant. A l'égard des *fausses perles*, Voyez *à l'article* ABLE.

NACRÉ. Nom donné à plusieurs sortes de papillons de jour, qui ne marchent que sur quatre pattes, et dont le dessous des ailes inférieures est orné de

taches brillantes de couleur de perle. On en distingue plusieurs sortes. Il y a : Le *grand nacré* (c'est l'*adippe* de *Linnæus*) : sa chenille est épineuse et d'un rouge-briqueté ; elle a sur le dos deux rangées de taches noires séparées par une ligne blanche. Le *nacré* (c'est l'*aglaia* du même Naturaliste). Le *nacré découpé*. Le *petit nacré*. Les papillons appelés *le collier argenté*, grand et petit, et quelques autres papillons, ont aussi des taches nacrées sous les ailes. Le *nacré ordinaire* a ses taches d'argent entourées d'une teinte verdâtre qui domine également dans le milieu de ses ailes. C'est la plus grande différence d'avec le *grand nacré* qui est le roi des papillons *nacrés*. Le *nacré découpé* a des marques bleues sur le bord des ailes inférieures : la forme de ses ailes supérieures lui a fait donner le nom qu'il porte. Il y a encore le *nacré* appelé *cardinal*, et le *nacré alezan*. Voyez maintenant l'*article* PRINCE et *celui de* ROI *des papillons nacrés*.

NACRÉE, se dit d'une coquille dont le dedans est argenté et brillant comme la *nacre de perles*.

NADIR. *Voyez* la signification de ce mot à l'*article* GLOBE.

NAGEOIRE, *Pinna*. Voyez *à l'article* POISSON.

NAGMAUL. *Voyez* SANDAT.

NAGOR. Nom que l'on donne à une espece particuliere de *gazelle* d'Afrique. Le *nagor* est de la grandeur d'un chevreuil : ses cornes sont presque lisses, légérement courbées, et leur courbure est dirigée en avant, mais moins que dans le *nanguer*, Voyez *ce mot*. Ces cornes n'ont pas six pouces de longueur : l'animal est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles. Au reste, il y a plusieurs variétés dans cette espece, auxquelles les Hollandois du cap de Bonne-Espérance ont donné les noms de *grys-bok*, *steen-bok*, *rit-bok*, etc.

Le *grys-bok* dont le nom signifie *bouc gris*, est de la grandeur d'une chevre commune : il a les jambes plus longues à proportion du corps que le *steen-bok* des mêmes contrées. Cette espece de *nagor* se trouve, de même que le *steen-bok*, sur les plateaux des montagnes, parmi les rochers, les broussailles et la bruyere : il

n'est pas très-léger à la course, car les chiens l'atteignent quelquefois et le forcent : sa chair est aussi bonne à manger que celle du *steen-bok*.

Le *steen-bok* ou *bouc des rochers* est d'un blanc sale sous le ventre : il a au-dessous des yeux sous le cou et sur les fesses, une tache de cette même couleur blanc sale : il court avec une très-grande vîtesse et fait des sauts de sept à neuf pieds de hauteur. Le *béek-book* ou *chevre pâle* des Hollandois de ce Cap, n'est qu'une variété du *steen-bok*.

Le *rit-bok* ou *bouc des roseaux*. Ses cornes sont longues de plus d'un pied, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur ; les oreilles sont très-longues, blanches en-dedans, avec une tache sans poil ; il a quatre mamelles à côté desquelles sont deux ouvertures dans la peau qui forment deux tubes où l'on peut faire entrer le doigt ; la queue est longue, plate et garnie de longs poils blanchâtres : il y a variété pour les couleurs du poil. Le *rit-bok* marche en petites troupes ; on les rencontre près des fontaines parmi les roseaux, ainsi que dans les bois ; mais ils ne se trouvent que fort avant dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance.

NAÏADE. *Voyez* Punaise-Tipule.

Naïade marine, *Najas marina*, Linn. 1441. Plante annuelle qui croît dans les eaux profondes et dans la mer : sa tige est très-branchue, presque épineuse : ses feuilles sont étroites, luisantes, ondulées, bordées de dents piquantes, opposées ou verticillées : les fleurs mâles sont pédunculées, à une seule étamine ; les fleurs femelles, sessiles, à un seul ovaire nu, pointu, terminé par un stigmate trifide.

NAI-CORANA. *Voyez* Pois a gratter.

NAIN, *Nanus sive Pumilio*. Nom donné à celui qui est petit au-delà de ce que naturellement il doit être. On ne sait quel est le plus haut degré de la petite taille auquel le nom de *nain* peut convenir. Le *nain* et le *géant* forment les deux termes de la stature des hommes. *Voyez l'article* Géant.

L'excès et le défaut, quand ils sont extrêmes, dit M. *Changeux*, ont des analogies surprenantes. Les rapports singuliers qui se trouvent entre les *nains* et

les *géans*, le démontrent d'une maniere assez frappante ; le rapprochement des extrêmes offre, dit-il, une induction qui peut nous éclairer sur la maniere d'agir de la Nature, concernant cette question tant de fois agitée : *Quelles sont les vraies limites de la taille humaine ?* Les *géans* pechent par excès et les *nains* par défaut, et cependant ils se ressemblent en plusieurs points, d'une maniere qui n'est pas seulement curieuse à examiner, mais qui conduit à la solution des doutes des Philosophes sur la taille humaine, et encore de plusieurs autres problêmes que notre Observateur expose dans sa Dissertation insérée dans le *Journal de Physique, Supplément, Tome XIII, 1778.*

On ne doit pas croire à l'existence des races et des peuplades entieres de *pygmées* ou *nains* et de *géans*. Les premiers, s'ils pouvoient exister, deviendroient bientôt la proie des autres peuples et des bêtes sauvages ; il est une latitude déterminée pour la force d'accrétion et de nutrition ; il est un point fixe d'où part cette force, et un certain espace dans lequel elle se développe : or, cet espace étant trop resserré pour les *nains*, la force d'accrétion ou le principe de la nutrition et de la vie, ne peuvent jouir chez eux de toute leur propriété et de toute leur énergie ; une cause contraire présente le même phénomene chez les *géans* : car l'espace dans lequel les forces vitales ont à se développer étant trop grand, la vie se perd en quelque sorte en s'étendant trop. De ces raisons physiques M. *Changeux* infere que les *géans* et les *nains* si différens par leurs proportions, doivent cependant avoir des qualités très-ressemblantes. En effet, ces especes si opposées dans la race humaine, sont également des écarts de la Nature. L'esprit, chez les uns et les autres, est, dans les deux sexes, ordinairement borné ; leur foiblesse physique est égale à leur imbécillité ; cette foiblesse est évidente chez les *nains*, dans lesquels toutes les facultés semblent décroître dans la même proportion de la taille, mais sans jamais s'anéantir ; on la remarque également dans les *géans* ; ils sont comme les *nains*, dépourvus du libre exercice de leurs facultés ou n'en possedent

qu'une partie ; il ne faut pas que la taille des *géans* nous en impose : les *géans*, bien loin d'être en état d'escalader les Cieux, et d'entasser *Ossa* sur *Pélion*, sont presque toujours d'une lâcheté extraordinaire, et ils ne sont guere plus à craindre que les *nains*. *Gui Patin* rapporte qu'à Vienne leurs Majestés Impériales ont eu en même temps des *nains* et des *géans* ; que quelquefois les *nains* se moquoient des *géans* et les insultoient. On avertit un jour l'Empereur qu'un de ses *nains* avoit combattu avec avantage un *géant* : l'Empereur voulut être et fut témoin de ce singulier combat ; ce qui fit dire à quelqu'un que *Les grands hommes ne se mesurent plus à la taille.* Une taille excessivement grande est un désordre dans l'organisation, aussi bien que celle qui est excessivement petite ; et ce vice a à peu près les mêmes suites que le défaut opposé. On trouve beaucoup plus d'exemples de défaut de conformation dans la taille des *nains* et des *géans* que dans celle des individus d'une taille ordinaire.

La Nature a gardé des proportions admirables dans ses ouvrages, et c'est à ces proportions qu'ils doivent leur perfection et leur force. Les êtres ont des qualités, des inclinations, des formes, dont les raisons se trouvent et dans leur propre conformation, et dans l'organisation du grand tout dont ils font partie.

En supposant que le prototype de la taille humaine, à l'âge de la maturité, soit de cinq pieds et demi ; celle du plus petit *nain*, de deux pieds huit pouces ; et celle du plus grand *géant*, de huit pieds et demi, il résulte que deux à trois pieds, soit au-dessus, soit au-dessous de la taille ordinaire, paroissent être les bornes que la Nature ne franchit jamais. Il est sûr que les hommes, dans les deux extrêmes, seront également disproportionnés par rapport au plan universel dont ils font partie. Enfin des observations faites sur les hommes d'une grandeur et d'une petitesse extraordinaires, prouvent que ces êtres sont également imparfaits et contraires au plan primitif, et en quelque sorte aux vues de la Nature. Quant aux nations entieres de pareils hommes, l'on peut assurer que s'il est réellement des peuples entiers qui different

par la taille, ce n'est pas autant qu'on l'a dit et voulu faire croire. On a attendu en vain les quatre individus de la nation Pygmée, annoncés dans la *Gazette de France du 26 Juin 1775*. Suivant les Lettres du Gouverneur de la province du Tucuman, la taille la plus élevée de ces *nains* étoit de trente-un pouces et quelques lignes, mesure de France (*).

On a cherché depuis long-temps l'art de faire des *nains* dans le regne animal, même dans le végétal. *Voyez* pour ce dernier l'*article* NAIN à la suite du *mot* PLANTE. On attaque ordinairement les animaux que l'on veut rendre petits, par l'estomac qui est un des premiers organes de l'accrétion; on racornit, par le moyen des acides et des spiritueux, ce viscere qui est un des premiers agens de l'économie animale. On verse aussi de l'essence de térébenthine sur la partie de la peau qui couvre la colonne vertébrale, c'est-à-dire depuis la tête jusqu'à la queue. On n'a pas le même art pour étendre la taille et faire des *géans*; la Nature seule en a les moyens, ainsi que pour les vrais *nains*.

Pour avoir une idée des individus *nains*, nous donnerons un extrait de l'origine, de la vie, de la conformation de *Bébé*, de M. *Borwslaski*, et de M. *Bereschny*.

(*) Que doit-on penser maintenant des étonnantes découvertes, disons des sublimes visions de M. *Henrion*, Savant d'ailleurs très-estimable, de l'Académie des Inscriptions dont il fut un membre zélé? Après avoir travaillé pendant plus de quinze ans à un Traité général des poids et des mesures des Anciens, ce Savant voulut en donner une idée à ses confreres; il apporta à l'Académie, en 1718, une espece de table ou d'échelle chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la naissance du monde jusqu'à la naissance de *Jesus-Christ*. Dans cette table l'Auteur assigne à *Adam* 123 pieds 9 pouces de haut, et à *Eve* 118 pieds 9 pouces trois quarts: d'où il établit une regle de proportion entre les tailles masculines et les tailles féminines, en raison de 25 à 24; mais il ravit bientôt à la Nature cette majestueuse grandeur. Selon lui, *Noé* avoit déjà 20 pieds de moins qu'Adam; *Abraham* n'en avoit plus que 27 ou 28; *Moyse* fut réduit à 13; *Hercule* à 10; *Alexandre le Grand* n'en avoit guere que 6; *Jules-César* n'en avoit pas 5. Eh! que serions-nous aujourd'hui, si la Providence n'avoit daigné glisser sur les périodes de la décroissance, en un mot suspendre les suites graduées d'un si prodigieux abaissement! Dans la succession de quelques siecles il n'y auroit plus de taille visible.

Bébé, ce fameux *nain* du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, naquit à sept mois dans les Vosges, de parens bien faits, bien constitués et sains. Il n'avoit pas tout-à-fait huit pouces en naissant : il ne pesoit alors qu'une livre et un quart. Sa mere l'éleva avec beaucoup de peine ; sa petite bouche ne pouvant s'appliquer qu'en partie sur le mamelon, une chevre fut sa nourrice. Un sabot qu'on remplissoit à moitié de laine, lui servit long-temps de berceau : on l'eût pris pour un *Liliputien.* A l'âge de deux ans il commença à marcher, on lui fit des souliers de dix-huit lignes de longueur. A six ans il étoit haut de quinze pouces. Son accroissement fut proportionné à sa petitesse premiere jusqu'à l'âge de douze ans : à cet âge la Nature fit un effort dans quelques parties seulement : les côtes grandirent plus d'un côté que de l'autre ; l'épine du dos s'arqua en cinq endroits, et l'apophyse nasale s'étendit beaucoup. Ce petit individu n'a jamais donné que des marques très-imparfaites d'intelligence, il sembloit qu'elle ne passoit pas les bornes de l'instinct ; et malgré la bonne éducation qu'il a reçue, il n'a pu concevoir aucune idée de l'Être suprême. Il paroissoit aimer la musique ; on étoit même parvenu à le faire danser et à battre quelquefois la mesure assez juste. Il avoit sans cesse les yeux tournés sur son maître, qui par des signes dirigeoit tous ses mouvemens, ainsi qu'on le remarque dans les animaux brutes qu'on a dressés. Les passions cependant regnerent dans son ame : il étoit susceptible de colere, de jalousie et d'emportement dans ses désirs. Il avoit tous les organes libres, et tout ce qui tient à l'économie animale paroissoit selon l'ordre ordinaire de la Nature. A l'âge d'environ seize ans il avoit vingt-neuf pouces de haut ; ce fut son âge brillant ; il étoit joli. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans les signes de sa virilité ou de sa puberté furent très-évidens et même très-forts pour sa petite structure : il paroît même prouvé qu'une gouvernante en avoit long-temps abusé, et l'on attribue aux excès de *Bebé* l'avancement de sa vieillesse ; car dès l'âge de vingt-deux ans ce petit être cessa d'être gai, ses forces s'affoiblirent, sa tête

se pencha, il commença à tomber dans une espece de caducité où l'on distinguoit une enfance marquée: la derniere année de sa vie (il avoit alors vingt-trois ans et trente-trois pouces de hauteur), il paroissoit accablé par le poids des années; il ne pouvoit supporter l'air extérieur que par un temps chaud et marchoit à peine cent pas. On a disséqué *Bébé*, et l'on a trouvé un des os pariétaux un peu enfoncé; le lobe gauche du cervelet étoit pressé dans un endroit, un peu relevé dans d'autres et hors de la position naturelle; la moëlle alongée étoit également comprimée, ce qui doit vraisemblablement avoir empêché la force végétative de s'étendre avec régularité, et ce qui peut aussi avoir occasionné le dérangement des vertebres: on a conservé le squelette de *Bébé;* on le voit actuellement dans la Bibliotheque publique de Nanci. Au premier coup d'œil ce squelette paroît être celui d'un enfant de trois ou quatre ans au plus; mais à l'examen on voit que c'est celui d'un adulte. Voici la traduction de l'épitaphe que le Roi de Pologne, *Stanislas I*, Prince aussi grand que bienfaisant, a fait faire et placer sur le tombeau de *Bébé*, (M. le Comte *de Tressan* en est l'Auteur): *Ci-gît* Nicolas Ferri, *Lorrain; jeu de la Nature; merveilleux par la petitesse de sa structure, chéri du nouvel* Antonin; *vieux dans l'âge de la jeunesse. Cinq lustres furent un siecle pour lui. Il est mort le 9 Juin 1764.*

Passons maintenant à l'histoire de M. *Borwslaski*, l'un des plus jolis *nains* qui aient existé.

M. *Borwslaski*, Gentilhomme Polonois, arriva à Luneville en 1760; il étoit à la suite de Madame la Comtesse *Humiecska*, Grande Porte-Glaive de la Couronne de Pologne, et parente du Roi *Stanislas*. Sa stature étoit plus surprenante que celle de *Bébé;* à l'âge de vingt-deux ans il n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur. Sa taille étoit bien prise, il avoit les membres bien proportionnés, de beaux yeux, et les traits assez agréables: il avoit beaucoup de force, jouissoit d'une bonne santé, ne buvoit que de l'eau, mangeoit peu et dormoit bien. Cette miniature vivante étoit pleine de graces, dansoit avec justesse, et avoit l'esprit aussi bien fait que le corps: il avoit la mé-

moire bonne, le jugement fort sain, un cœur sensible et sans méchanceté. Il étoit fort instruit dans la Religion Catholique, il lisoit, écrivoit et calculoit bien : il s'exprimoit facilement en Allemand et en François : on disoit de lui qu'il ne lui manquoit que la taille ordinaire à son espece. Le pere et la mere de M. *Borwslaski* étoient de taille ordinaire, et ont eu six enfans : son aîné n'avoit que trente-quatre pouces, et sa sœur qui étoit la moins âgée n'avoit que vingt-un pouces à l'âge de six ans ; les trois cadets de M. *Borwslaski* avoient chacun cinq pieds et demi. La mere est toujours accouchée à terme. Ces *nains*, en venant au monde, représentoient une masse informe, presque aussi large que longue : leur tête, leurs membres, leur corps ne se sont développés que par degrés.

On trouve dans l'Histoire d'Angleterre, l'opposé de ces deux *nains*. En 1731 un Paysan de Berkshire amena à Londres son fils âgé de six ans, qui avoit près de cinq pieds de haut, robuste, fort et à peu près de la grosseur d'un homme fait.

Le fameux *nain*, *Lucius*, dont *Auguste* donna le spectacle au peuple de Rome, n'avoit que dix-neuf pouces de haut, et ne pesoit que dix-sept livres ; sa voix étoit tonnante. On en voit la figure en bronze à la Bibliotheque du Roi dans le Cabinet des Médailles.

Voici la description d'un autre *nain*, mais monstrueux, qui vit actuellement dans la ville de Lubni en Russie : il a lui-même donné sa description en Langue Russe ; en voici la traduction communiquée en 1770.

Pierre Danilow Bereschny, fils d'un Cosaque Podpornoghtchik du Régiment de Lubni. Ses pere et mere, freres et sœurs sont de stature ordinaire ; mais ce *nain* parvenu à l'âge de trente ans, n'a que vingt-neuf pouces trois quarts de hauteur. Il n'a point de bras ; ses épaules se terminent en petits moignons de chair ; à peine peut-on passer un doigt entre sa tête et ses épaules, tant ces deux parties son étroitement liées ensemble ; cependant il n'est pas laid à voir. Il porte une grande moustache qui lui va

presque jusqu'aux oreilles. Il a beaucoup d'esprit, de jugement et de mémoire. Sa poitrine est aplatie, et les jambes courbes comme si on les avoit retournées ; les genoux sont sans jointures, les os sont continus aux deux jambes jusqu'aux talons, les gras de jambe sont presque totalement oblitérés ; chaque pied n'a que quatre orteils, y compris le pouce, tous quatre recourbés et deux seuls sont mobiles. Il marche fort vîte ; mais quand il tombe, faute de jointures aux genoux, il ne peut se relever. Il écrit fort couramment du pied gauche ; le caractere de son écriture est des plus lisibles, tant en Russe qu'en Latin : il dessine très-correctement au crayon, à la plume et à l'encre de la Chine : il chante, joue aux cartes et aux échecs : il fume et remplit lui-même sa pipe : il tricote des bas, et se sert pour cela d'aiguilles de bois qu'il fait lui-même : il se débotte : il mange aussi à l'aide du pied gauche et fait quantité d'autres choses très-surprenantes : il n'emploie les deux orteils séparés qu'il a au pied droit que pour aider les opérations du pied gauche. Autant il témoigne un grand désir de s'instruire, autant il apprend avec facilité. Il appartient à un Colonel qui est jaloux de cultiver ces heureuses dispositions, et qui lui en facilite les progrès. On apprend que l'Impératrice de Russie fait élever un semblable *nain* monstrueux à l'Académie des Arts. Celui-ci a maintenant seize ans (1772).

On a vu en 1774 à la foire Saint-Germain à Paris, une *naine* que l'on a assuré être âgée de vingt ans, et qui n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur. Cette fille *naine* étoit assez bien proportionnée, excepté le front qui étoit fort grand. A sa voix et à ses manieres enfantines on n'auroit pas dit qu'elle fût aussi âgée ; mais en examinant les traits de son visage, et d'autres qui ne paroissoient pas équivoques, on y trouvoit exprimés très-distinctement les caracteres de son âge.... Tout prouve que les *nains* les plus petits de même que les *géans* les plus grands, ne forment aucune race d'hommes ; ce ne sont que des individus isolés et dispersés dans l'espece humaine.

L'Histoire nous apprend que *Jefferi-Hudson*, *nain* de *Henriette de France*, femme de *Charles I.er*, Roi d'Angleterre, n'avoit que dix-huit pouces de haut à l'âge de huit ans ; on le servit à la Reine dans un pâté froid. La taille de ce *nain* resta la même jusqu'à trente ans. Mais alors il parvint brusquement à la hauteur de trois pieds neuf pouces. Ce *nain* étoit foible, et le Poëte *Davenand*, dans un poëme intitulé *la Jeffréide*, y décrit un combat qu'il dit s'être passé entre ce petit héros et un coq-d'Inde.

NALIM. Nom qu'on donne en Russie à la *lotte*. Voyez *ce mot*.

NAMETARA. *Voyez* MOMBAIN.

NANDAPOA ; les *Topinamboux* prononcent *nhandu-apoa* ; c'est la *cigogne* du Brésil de M. *Brisson* ; *nandapoa* est le nom Brasilien. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de la *cigogne blanche* ; le sommet de la tête est couvert d'un bourlet osseux d'un blanc-grisâtre : les pennes des ailes et de la queue sont noires, avec un reflet d'un beau rouge sur celles des ailes ; le reste du plumage est blanc : les pieds sont de couleur cendrée ; les plumes du bas du cou, longues et pendantes. Sa chair, dit *Marcgrave*, est bonne à manger après qu'on l'a dépouillée de sa peau.

NANGUER ou NANGUEUR. Nom donné à une espece de *gazelle* qui se trouve au Sénégal, et qui pourroit bien être le *dama* des Anciens.

Ces gazelles *nanguers* sont de très-jolis animaux et fort faciles à apprivoiser ; elles sont de la forme et de la couleur du chevreuil ; les cornes ont six à sept pouces de longueur, elles sont noires, rondes et courbées en avant à la pointe, à peu près comme celles du chamois le sont en arriere.

NAPAUL ou FAISAN CORNU des Indes, d'*Edwards*, Tom. III, *pag.* et *pl.* 116. Ce singulier et rare oiseau du Bengale est ainsi appelé, dit M. *de Buffon*, parce qu'il a en effet deux cornes sur la tête ; ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arriere, et d'une substance analogue à la chair calleuse : il n'a point autour des yeux ce cercle de peau rouge,

quelquefois

quelquefois pointillé de noir qu'ont les *faisans ;* mais il a tout cet espace garni de petites plumes noires qui ont l'apparence de poils : au-dessous de cet espace et de la base du bec inférieur prend naissance une sorte de gorgerette, formée d'une peau seche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge et la partie supérieure du cou ; cette gorgerette est noire dans son milieu, semée de quelques poils de même couleur, et sillonnée par des rides plus ou moins profondes, en sorte qu'elle paroît capable d'extension dans l'oiseau vivant ; et l'on peut croire qu'il sait la gonfler ou la resserrer à sa volonté : les parties latérales en sont bleues, avec quelques taches orangées et sans aucun poil en dehors ; mais la face intérieure qui s'applique sur le cou est garnie de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre : le sommet de la tête est rouge ; le cou et la poitrine sont d'un rouge-orangé, parsemé de taches rondes, blanches, entourées d'un cercle noir, semées près à près assez régulièrement ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et le ventre, variés de taches blanches en forme de larmes et entourées de noir, mais tournées de maniere que la pointe regarde la tête : les pennes des ailes et de la queue sont roussâtres ; les ailes ne passent guere l'origine de la queue, d'où l'on peut conclure que c'est un oiseau pesant ; les pieds et les ongles sont blanchâtres. La grosseur du *napaul* est à peu près celle du *faisan* commun.

NAPEL, *Aconitum napellus*, Linn. 751 ; *Aconitum cæruleum, seu Napellus verus*. Quoique nous ayons déjà dit quelque chose de cette plante prétendue venimeuse au *mot* Aconit, nous croyons devoir nous étendre davantage sur l'histoire du *napel*, depuis que M. *Antoine Storck* a rendu publiques les nouvelles expériences qu'il a faites sur cette plante.

Le *napel* est une plante qui croît naturellement dans la forêt noire en Silésie, et ailleurs, notamment dans les lieux frais des montagnes de la France, de la Suisse et de l'Italie. On la cultive aussi dans les jardins, pour la beauté de ses fleurs, elle y prend

très-facilement, elle y dure fort long-temps, quoique négligée et même mal-traitée. Sa racine est vivace, de la grosseur d'un petit navet, noire en dehors, blanchâtre en dedans, produisant souvent d'autres navets collatéraux ; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, rondes, lisses, moëlleuses, roides, difficiles à rompre, garnies de feuilles amples, arrondies, d'un vert foncé, nerveuses et découpées en beaucoup de parties étroites, d'une maniere plus remarquable que dans toute autre espece d'*aconit*. Ses fleurs sont disposées en forme d'épi aux sommités des tiges ; ayant la figure d'une tête couverte d'un héaume de couleur bleue rayée, et plus court que dans les autres especes : sous ce héaume ou casque on trouve deux petits nectaires imitant la forme de deux petits pistolets. A cette fleur succede un fruit à plusieurs gaines membraneuses (tricapsulaires), disposées en forme de tête, qui renferment des semences menues, ridées et noires dans leur maturité.

Jean Bauhin dit qu'il seroit prudent de bannir de nos jardins un poison aussi mortel à tout animal qui en mange, que l'est le *napel*. Tous les Auteurs de Botanique s'accordent aussi à dire, qu'entre tous les poisons que fournit le regne végétal celui du *napel* a toujours été regardé comme un des plus dangereux ; quelques Auteurs assurent que sa racine échauffée dans la main suffit pour causer la mort. Toujours est-il vrai que sa fleur portée en bouquet produit quelquefois des syncopes : nous en avons vu les effets sur deux jeunes personnes. On rapporte qu'un jeune homme, habitant du mont Pilat en Suisse, prit des fleurs de *napel* dans sa main, et descendit la montagne pour aller à une danse. Arrivé à la salle du bal champêtre, il sentit sa main s'engourdir, jeta les fleurs, dansa quelques heures de suite avec une jeune fille : le poison se communiqua par le simple attouchement, et tous deux moururent le soir du même jour. Un autre homme, pour avoir mordu dans la racine, eut une heure après la tête tout enflée ; il paroît par ses effets que la racine est caustique et corrosive : elle produit en peu de temps dans ceux qui ont le malheur d'en manger, des enflures, des inflammations, des

convulsions, la gangrene et la mort. *Matthiole* raconte l'histoire d'un criminel condamné à mort, à qui l'on fit manger de cette racine pour essayer quelques antidotes qu'on proposoit contre ce poison. Cet homme y trouva d'abord un goût de poivre un peu fort, et au bout de deux heures il fut saisi de vertiges et de si violentes commotions de cerveau, qu'il s'imaginoit avoir la tête pleine d'eau bouillante; cet état fut suivi d'une enflure générale de tout le corps; le visage devint livide, les yeux sortoient d'une maniere affreuse hors de la tête; enfin des convulsions horribles terminerent bientôt la vie et l'espérance de ce criminel. Autrefois on empoisonnoit les fleches avec le suc de cette plante, et l'on détruisoit aussi les animaux sauvages et féroces, lions, tigres, loups, pantheres, etc. avec le *napel* adroitement mêlé à l'appât des viandes qu'ils aiment le plus. *Wesper* dit, qu'en temps de peste on s'est servi de cette plante pilée en guise de vésicatoire : ce qui démontre évidemment sa qualité caustique et corrosive. On sait encore que les fleurs du *napel*, portées sur la tête, ont la propriété de détruire l'espece vermineuse qui attaque la peau, et de causer en même temps une migraine très-douloureuse.

M. *de Haller* rapporte qu'on a des exemples récens en Allemagne et en Suede de l'effet dangereux et même funeste du *napel*. Son poison, dit-il, a cependant de la peine à tuer un chien, et les animaux des Alpes savent s'en abstenir. Pour l'odeur ou l'attouchement, même des mains en sueur, le même Observateur dit qu'on n'a rien à en redouter. Nous avons cependant cité ce que peut produire sa fleur portée en bouquet.

Cet exposé des propriétés du *napel* suffiroit bien pour en proscrire l'usage intérieur; mais l'illustre *Storck*, accoutumé par l'expérience à douter de la violence des poisons végétaux, a voulu s'assurer par lui-même des effets de celui-ci. Pour les mieux éprouver, il mit sur sa langue une petite quantité de poudre des feuilles et des tiges de l'*aconit napel*; elle produisit de l'ardeur et lui causa une salivation qui durerent long-temps; il ressentoit aussi des

douleurs momentanées, vagues et lancinantes; mais il ne s'ensuivit aucun mal. Cette même poudre jetée sur un ulcere chancreux et fongueux, ne le consuma pas.

M. *Storck* fit ensuite de l'extrait de *napel* avec le suc exprimé de cette plante : il en mit un grain entre la paupiere inférieure de son œil droit et l'œil même, il n'en fut affecté que comme il l'auroit été par tout autre corps étranger. Il fit ensuite un mélange de deux grains de cet extrait avec deux gros de sucre en poudre, et pour observer particuliérement ce qui se passeroit dans le corps il avala lui-même six grains de ce mélange, qui ne produisirent rien. Le second jour il en prit huit, sans qu'il en éprouvât aucun mal-aise, et il en fut de même des dix grains qu'il prit le troisieme jour. Enhardi par le succès de ces essais, il en prit vingt grains : aucune des fonctions animales n'en fut dérangée, mais il transpira un peu plus qu'à l'ordinaire. Il continua ainsi pendant sept jours, et le huitieme il se reposa; il recommença le neuvieme et continua jusqu'au quatorzieme, sans s'appercevoir de rien de nouveau. M. *Storck* conclut de là, que la poudre de *napel* excite la transpiration et la sueur, qu'on peut en donner aux malades intérieurement avec sécurité en l'administrant en petites doses pour commencer; qu'elle convient dans les maladies, dont on peut chasser la matiere ou la cause par les voies de la transpiration et de la sueur, telles que les fievres, les douleurs sciatiques, et même dans les cas de glandes enflées et squirreuses. Ainsi l'art de guérir peut tirer parti de cette plante mortelle.

Le Docteur *Bernhard de Bernitz* dit que la plante de *Napel* desséchée ou transplantée des Alpes dans les jardins, perd sa qualité vénéneuse, et qu'elle n'est point un poison dans le Nord comme dans l'Italie. M. *Deslandes* assure qu'il en est de même dans la Bretagne; mais il est très-probable, ainsi que l'observe M. *de Haller*, que ces Auteurs parlent d'une plante différente du *napel* : c'est, dit-il, une espece d'*aconit à fleur bleue*, mais du reste très-semblable à l'*Aconitum lycoctonum.* Il est sûr du moins que le *napel* a tué un Chirurgien en Suede, et qu'il est

mortel pour les chevres de Falhun. C'est aux Médecins qu'il convient de prononcer sur l'usage interne du *napel* et de décider s'il doit être permis ou défendu.

Quant aux remedes propres contre le poison du *napel*, on commence par donne promptement un émétique, suivi d'une boisson abondante de lait et de beurre bouillis ensemble ; l'on finit le traitement par des bols de thériaque ou par un autre antidote, et on y joint les sels volatils de vipere ou de corne de cerf, etc.

NAPHTE. *Voyez* PÉTROLE.

NARCAPHTE, *Narcaphtum*. Nom donné à l'écorce odoriférante et résineuse de l'arbre qui produit l'*oliban* ; les Juifs Orientaux s'en servent dans leurs parfums ; en Europe on l'emploie quelquefois pour les maladies du poumon. On donne aussi le nom de *narcaphte* au *tignamé* ou *thymiama*. Voyez OLIBAN.

NARCISSE, *Narcissus latifolius*. C'est une plante dont la racine est bulbeuse, noirâtre en dehors, blanche en dedans, visqueuse, amere, et poussant en dessous des fibres comme les autres racines bulbeuses. Il sort de sa racine des feuilles vertes pâles, longues, lisses, assez semblables à celles du poireau. Il s'éleve d'entre elles une tige (c'est une hampe), haute d'un pied, creuse, nue, cannelée, portant en sa sommité une grande fleur blanche sortant d'un spathe ; le limbe extérieur est de six pieces assez grandes, ovales et presque obtuses ; l'intérieur forme un anneau très-court, évasé en godet, crénelé, d'une couleur purpurine en son bord, d'une odeur fort agréable : à cette fleur succede un fruit oblong, triangulaire, rempli intérieurement de semences arrondies, noires et ameres : la fleur de cette plante est un peu narcotique, et sa racine est agglutinante et vomitive.

On cultive cette plante dans les jardins à cause de la beauté et de la bonne odeur de sa fleur : elle est une des premieres dont la fleur décore nos parterres au retour du printemps. Il y en a de plusieurs sortes : 1.° Le *narcisse de Constantinople*. 2.° Le *grand narcisse d'Inde*. 3.° Le *narcisse rouge*. 4.° Celui qui est *jaune*. 5.° Le *narcisse d'Angleterre*. Il se trouve aussi

dans les bois et les prairies une espece de *narcisse jaune* qu'on nomme *aiau*. Voyez CAMPANE JAUNE.

On plante les *narcisses* dans les parterres en planches à quatre doigts de distance, à la fin de Janvier : on les multiplie de caïeux, et on les replante en Octobre. Les jonquilles et les tubéreuses ne sont que des especes de *narcisses*. Voyez *ces mots*. En général les *narcisses* ont les fleurs disposées en épi, en panicule ou en ombelle.

Le *narcisse des Poëtes*, *Narcissus Poeticus*, Linn. 414 ; a les feuilles linéaires. Le *narcisse multiflore*, *Narcissus multiflorus aut Tazetta*, Linn. 416 : sa hampe soutient un bouquet de fleurs qui sort d'un seul spathe ; le limbe intérieur est fort court, campanulé et tronqué, ordinairement d'une couleur différente que le limbe extérieur, tirant toujours sur le jaune jusqu'au rouge. On trouve assez communément cette espece de *narcisse* dans les lieux humides et maritimes des provinces Méridionales de la France.

Les *amaryllis* sont de la famille des *Narcisses*. On distingue : L'*amaryllis* du Cap. L'*amaryllis jaune* ou *narcisse d'automne*. L'*amaryllis à fleur en croix*, ou le *lis de Saint-Jaques*. L'*amaryllis Orientale* appelée la *girandole*. L'*amaryllis* appelée la *belle dame des Italiens*, etc. etc.

NARCISSE D'AUTOMNE. *Voyez* LYS NARCISSE.

NARCISSE DE GOUMAS. *Voyez à l'article* CAMPANE JAUNE.

NARCISSE DE MER OU DE MATTHIOLE, OU PETITE SCILLE BLANCHE. *Voyez* à la suite du *mot* SCILLE.

NARCISSITE. Nom donné à une pierre qui imite la fleur du *narcisse*. Ce n'en est peut-être qu'une empreinte.

NARD, *Nardus*. On a donné ce nom à différentes plantes d'usage en Médecine, et dont nous ferons mention dans cet article.

Le NARD INDIEN OU SPICA-NARD, *Nardus Indica*. C'est, selon M. *Geoffroy* (*Mat. Médic.*), une racine chevelue, ou plutôt un assemblage de fibres entortillées, attachées à la tête de la racine, qui ne sont rien autre chose que les filamens nerveux des feuilles fanées, desséchées, ramassées en un petit paquet,

de la grosseur et de la longueur du doigt, de couleur brune-roussâtre, d'un goût amer, âcre, d'une odeur aromatique, approchante de celle du souchet. Cette partie filamenteuse de la plante qui est en usage n'est, dit aussi M. *Geoffroy*, ni un épi, ni une racine, mais c'est la partie inférieure des tiges, qui est d'abord garnie de plusieurs petites feuilles, qui en se fanant et en se desséchant tous les ans, se changent en des filets, n'y ayant que leurs fibres nerveuses qui subsistent.

On a donné à ce *nard* l'épithete d'*épi*, à cause de sa figure; la racine à laquelle il est attaché est de la grosseur du doigt, fibreuse, brunâtre, solide et cassante. Parmi ces filamens on trouve quelquefois des feuilles encore entieres, blanchâtres et de petites tiges creuses, cannelées, etc.

Le *nard Indien* croît en grande quantité dans l'isle de Java, dans celle de Ceylan, dans les Moluques et aux environs de Colombo; et les habitans en font beaucoup d'usage dans leurs cuisines, pour assaisonner les poissons et les viandes. On en apportoit autrefois de la Syrie et du Gange, dont la couleur et la longueur des fibres varioient beaucoup.

La plante de ce *nard* s'appelle *Gramen cyperoïdes aromaticum Indicum*, Breyn.; et *Linnæus* la désigne ainsi : *Andropogon nardus*. C'est le *Lagurus paniculatus* de Burman, Fl. Ind. p. 30 : ses tiges sont articulées, feuillées, semblables à celles des roseaux; ses fleurs sont en panicule, d'un vert pâle, et nombreuses, et du genre des *Barbons*, Voyez *ce mot*. On estime le *spica-nard* alexitere, céphalique, stomachique, néphrétique et hystérique. *Riviere* dit qu'il convient, pris en substance dans du bouillon, pour l'hémorragie des narines. *Bontius* dit que dans les Indes on fait infuser dans du vinaigre le *nard* desséché, et qu'après y avoir ajouté un peu de sucre, on fait usage de ce remede contre les obstructions du foie et de la rate : il convient encore, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, pour la morsure des bêtes venimeuses.

Le NARD CELTIQUE, *Nardus Celtica; Spica Gallica aut Romana*. C'est une espece de *valériane*, dit M. de

Haller : sa racine est rampante, chevelue, roussâtre, garnie de petites écailles, d'un vert-jaunâtre, d'un goût âcre, un peu amer, aromatique, d'une odeur forte et un peu désagréable : les petits rameaux de cette plante basse poussent par intervalle des fibres un peu chevelues et brunes; à leur partie supérieure ils donnent naissance à plusieurs petites têtes qui soutiennent de petites feuilles oblongues de couleur jaunâtre. Il s'éleve d'entre ces feuilles une petite tige, haute d'un pied, ayant sur chaque nœud deux petites feuilles opposées; elle porte en sa sommité beaucoup de fleurs qui ont la figure d'une étoile d'un jaune tirant sur le rouge, et qui dans la suite deviennent de petites graines oblongues et aigrettées.

Toutes les parties de cette plante sont aromatiques, et étant récemment séchées, ont l'odeur de la petite valériane. *Clusius* dit que le *nard Celtique* fleurit en Août, presque sur les neiges même, sur le sommet des Alpes de Stirie. M. *de Haller* dit qu'il est commun sur les Alpes de la Vallée d'Aost, et qu'il y en a aussi sur le Saint-Bernard; les feuilles paroissent ensuite, lorsque les fleurs commencent à tomber. Les habitans le ramassent vers le commencement de Septembre, lorsque les feuilles jaunissent; car alors son odeur est agréable, au lieu qu'il n'en a point lorsqu'elles ne font que de paroître, ou que la plante est encore verte. Ce *nard*, qu'on trouve en bottes chez les Droguistes, a les mêmes propriétés que le précédent; il est cependant plus diurétique et plus carminatif. On en transporte en Egypte, où suivant M. *de Haller*, on lui attribue quelque vertu pour adoucir la peau.

Le NARD DE MONTAGNE, *Nardus montana tuberosa ; Allium montanum, latifolium minus, Montis Aurei*, Hort. Reg. Par. C'est, selon quelques-uns, une espece de valériane des Pyrenées, etc. dont la racine est oblongue, arrondie et en forme de navet, de la grosseur du petit doigt : sa tête qui est portée sur une petite tige rougeâtre, est garnie de fibres chevelues, brunâtres et un peu dures. Cette racine est vivace, d'un goût âcre et aromatique.

Le petit *Nardus Indica* est une espece de *gramen.* Voyez ci-dessus.

Le *nard bâtard du Languedoc* ou *nardet*, *Nardus stricta*, Linn. 77 ; est une sorte de *chiendent* qui croît dans les lieux secs et arides : sa tige est un chaume très-menu, d'un demi-pied de hauteur, terminé par un épi long de deux pouces : les fleurs sont rangées d'un seul côté ; les balles, sessiles, étroites, pointues, chargées de barbes courtes : les feuilles sont très-menues et très-déliées : sa racine est vivace.

Le *faux nard*, *Allium victoriale*, est la racine de l'ail serpentin des Alpes. *Voyez* AIL.

Le *nard sauvage*, *Nardus rustica*, est la racine du cabaret. *Voyez ce mot.*

Le *nard commun*, est l'*aspic* ou *lavande mâle*. Voyez LAVANDE.

NARHWAL ou NARWAL ou LICORNE DE MER, *Unicornu marinum*. Voyez *à la suite de l'article* BALEINE.

NARI ou NORI. Dans le Maduré on donne ce nom au *chacal*. Voyez *ce mot*.

NARKA. Nom que les naturels du pays de Kamtschatka donnent au poisson rouge de leurs mers.

NASE, *Cyprinus nasus*, Linn. ; *Cyprinus pinnâ ani radiis quatuordecim, rostro prominente*, Arted., Gronov. ; en Allemagne, *Nasen* ; en Italie, *Savetta* ; à Ferrare, *Sueta*. Poisson du genre du *Clupe* : il se trouve dans le Rhin, le Danube, et dans plusieurs fleuves d'Italie ; il a depuis un demi-pied jusqu'à près d'un pied de longueur. *Willughby* rapporte, d'après *Baltner*, que les *nases* déposent leurs œufs en Avril, au milieu du lit des fleuves, et ont soin auparavant de nettoyer le fond de l'eau ; que pendant le temps du frai les mâles ont la tête parsemée de points blancs et le corps hérissé d'aspérités ; qu'ils nagent aussi alors par troupes, en sorte qu'un seul pêcheur en prend quelquefois jusques à deux ou trois mille en une nuit ; qu'ils sont dans leur bonté au mois d'Août ; cependant que leur chair est flasque, insipide, pleine d'arêtes, sur-tout vers la queue, ce qui fait préférer la partie comprise depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale.

Selon *Willughby*, ce poisson ressemble à la *chevanne* par sa forme et par sa couleur : il a la tête petite à proportion du volume de son corps ; mais son caractere le plus frappant consiste dans la forme très-

particuliere de son museau ; qui ne peut être mieux comparé qu'à ces nez épatés que l'on appelle vulgairement *camus*. De là le nom de *nase*, que les différens Auteurs ont donné au poisson dont il s'agit : la gueule est très-étroite, et imite étant fermée un arc de cercle ; mais elle prend une forme quadrangulaire quand le poisson l'ouvre ; les mâchoires sont dépourvues de dents : le crâne est comme transparent ; les iris des yeux sont d'une couleur d'or mêlée d'argent : les écailles qui recouvrent le corps sont grandes ; les lignes latérales se rapprochent du dos ; le ventre est large et aplati : la nageoire dorsale a onze rayons ; les pectorales en ont chacune sept ; les abdominales, neuf ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue qui est divisée en deux lobes, vingt-cinq : on voit une tache noire sur l'occiput ; le ventre et les côtés sont argentés : toutes les nageoires inférieures, ainsi que le dessous de la queue, ont quelquefois une légere teinte de rouge.

NASICORNE. Nom donné au rhinocéros insecte, dont il est parlé à l'*article* SCARABÉE MONOCÉROS. *Voyez ce mot.*

NASIQUE, *Simius nasutus.* Nom donné par M. *Daubenton* à un singe du genre des *Guenons* à longue queue, fesses calleuses, etc. qui a un nez très-long, bien prononcé et semblable à celui de l'homme, excepté qu'il est un peu aplati. La cloison du nez qui chez les animaux est en général épaisse, se trouve dans celui-ci aussi mince que dans l'homme. Ce singe se voit actuellement au Cabinet du Roi, à Paris.

NASITOR. *Voyez* CRESSON ALÉNOIS.

NATICE, *Natica.* Nom que M. *Adanson* donne d'après les Anciens à un genre de coquillage operculé assez semblable à la nérite, et qui, selon M. *d'Argenville*, est un limaçon à bouche demi-ronde, qui n'a point de gencives ni de dents, seul caractere qui le distingue de la *nérite*. Voyez *ce mot.*

NATIF. Dans l'Histoire Naturelle du regne minéral ce mot est synonyme de *vierge ;* il exprime un métal ou un demi-métal qui se trouve dans le sein de la terre sous la forme qui lui est propre, et sans être mélangé. On dit de l'argent *vierge*, du cuivre et de l'or *natifs*.

NATRON, *Natrum.* C'est un sel alkali terreux, appelé quelquefois *alkali terrestre Oriental.* Il est en partie fixe, et toujours mêlé avec des corps terrestres. Quelquefois il contient du sel marin ou un sel alkali volatil, de maniere cependant que l'alkali fixe y domine. Le *natron* fond aisément à l'humidité de l'air; résous en liqueur, il fait moins d'effervescence avec tous les acides que sous une forme solide, il se dissout dans quatre fois son poids d'eau chaude. Cette espece de sel minéral ou d'*alkali minéral natif*, qu'il ne faut pas confondre avec la véritable soude végétale en pains durs et assez blancs, que l'on fabrique en Egypte, et dont on se servoit autrefois en France pour faire du savon et du verre, se trouve aussi en Egypte, en Syrie, dans la Nubie, dans l'Asie mineure et dans les Indes Orientales. On peut même le regarder comme le nitre des Anciens, lequel fermentoit avec les liqueurs acides, et dont ils se servoient comme d'un sel lixiviel pour laver leurs habits, et pour mettre dans leurs bains purificatoires (*Jérémie, chap. 2, vers. 22*). Ils le mêloient avec du sable pour en faire du verre (*Tacit. liv. 5*). *Salomon* fait entendre cette effervescence du nitre d'Egypte avec le vinaigre, lorsqu'il dit (dans les *Proverbes, chap. 25, vers. 20*): *Celui qui chante des airs à un cœur affligé, fait comme si l'on mêloit du nitre avec du vinaigre.* Or, il n'y a que le *natron* qui possede cette propriété. Aujourd'hui nous voyons rarement ce sel dans le commerce, ainsi que la soude végétale d'Egypte, que l'on appeloit aussi *natron*, et qui a été prohibée sous le Ministere du Grand *Colbert.* On lui substitue le sel de verre ou l'*anatron* factice. Le *natron* naturel, tel qu'il se trouve dans la terre, est ordinairement blanchâtre ou d'un blanc-rougeâtre et en masses informes.

Nous avons donné dans notre *Minéralogie* un détail assez circonstancié de l'extraction et de l'usage de ce sel en Egypte. C'est dans l'hiver que ce sel suinte naturellement de la terre: on le ramasse dans l'état de liqueur dans deux grands lacs, dont l'un est situé près de Memphis, et l'autre aux environs d'Alexandrie. Les vents qui regnent dans ces contrées ne tardent pas d'en faire évaporer l'eau surabondante; et lorsque

elle est assez diminuée pour que le sel commence à se cristalliser, on le retire avec des pelles faites en écumoire; puis après l'avoir égoutté on le transporte dans de grands magasins à Terrané et à Damanchou. Les paysans sont contraints par corvée d'en voiturer quarante-cinq mille quintaux, partie en bateau sur le Nil, et l'autre partie sur des chameaux : mais cette obligation forcée leur tient lieu de la taille qu'ils devroient pour leurs terres ensemencées.

Les Arabes emploient ce sel pour blanchir leur cuivre et leur linge ; les Egyptiens s'en servent au lieu de soude dans leur savon et leur verre ; les Boulangers d'Alexandrie en mettent dans leur sorgo ; les Tanneurs du pays en préparent leurs cuirs ; les Bouchers, etc. s'en servent aussi pour attendrir ou conserver les viandes, etc. *Consultez* notre *Minéralogie, 1774, Tome I, page 467 et suivantes.* Le sel alkali qui se trouve dans quelques eaux thermales et minérales, a beaucoup de rapport avec le *natron :* l'on donne aussi au sel d'Epsom le nom de *natron d'Angleterre.* Voyez SEL D'EPSOM.

NATURALISTE, *Naturæ investigator.* C'est un Physicien et un Philosophe qui considere l'assemblage et l'état des choses créées dans la Nature : il en fait son étude, pour apprendre à les distinguer les unes des autres : il a le droit de prendre pour sa devise, *Naturam amplectitur omnem.* Mais il y en a peu qui s'occupent également de toutes les parties de cette science, parce qu'elle est trop étendue pour qu'un seul homme puisse en embrasser et en approfondir tous les détails ; tel se livre à l'étude des fossiles et des minéraux, et s'occupe de leur origine, de leur accroissement, leur structure, leur dépérissement, leur destruction, et des nouvelles formes que prennent leurs parties intégrantes en entrant dans la composition d'autres corps : tel autre tâche de connoître à l'aide des méthodes les individus du regne végétal ; souvent il se borne à la culture des plantes et à la recherche des qualités et des propriétés qu'elles manifestent sans le secours de l'art : il y en a qui observent la formation du germe dans les semences des plantes, son développement, la production de la plantule dans

sa radicule et sa plume, l'accroissement des tiges, des branches, des boutons, des feuilles, des fleurs, des fruits, et l'organisation de ces différentes parties des plantes : ceux-ci ne trouvent d'agrément que dans les recherches que présente l'étude du regne animal; elles ont pour objet le développement de l'embryon et du fœtus de l'homme et des animaux, leur naissance, les changemens qui leur arrivent dans les différens âges de la vie, la suite des générations dans les especes, la diversité des races et les variétés de leurs individus, leurs métamorphoses, la durée de leur vie, leur mort et ce qui subsiste de leur corps quelque temps après sa destruction : ceux-là cherchant à leurs travaux des objets plus éloignés, n'étudient point ce qui les environne immédiatement, leurs yeux armés du télescope observent ce qui se passe dans l'immensité des cieux; d'autres enfin se restreignent à l'observation météorologique. Ainsi le Minéralogiste, le Botaniste, le Zoologiste, l'Astronome, le Physicien, etc. sont les démonstrateurs des ouvrages et des opérations de la Nature: ils sont ses interpretes et concourent tous à former un corps de Science, qui renferme l'Histoire Naturelle. *Voyez les articles* NATURE, ÉLÉMENS, CIEL *et* PLANETE, MÉTÉORES, ANIMAL, PLANTE, MINÉRAL *et* HISTOIRE NATURELLE.

NATURE, *Natura*. Ce mot pris en général comprend le système du monde, la machine ou le mécanisme de l'univers, l'assemblage de toutes les choses créées. La *Nature* est le monde réel, possible, ou l'univers créé, *Natura naturata*. Les Physiciens étudient la *Nature* d'après l'ordre et le cours naturel des choses, d'après l'action des causes secondes, ou des lois du mouvement que Dieu a établies, et qui agissent dans toutes les occasions par une nécessité inévitable. Les Théologiens appellent l'Être qui a ordonné et présidé à cet enchainement des causes et des effets, *Natura naturans*.

Tout se tient dans l'univers, et ce vaste ensemble ne subsiste que par l'accord et la correspondance de toutes ses parties : il n'y existe rien, jusqu'au plus petit atome, qui n'y soit aussi nécessaire que l'exis-

tence de la mouche l'est à la subsistance de l'araignée : tout est soumis à l'ordre universel : la *Nature* entiere n'est qu'un seul et vaste système que tous les êtres composent. Les animaux composent un système qui se lie à celui des végétaux ; celui-ci, au système des autres corps qui couvrent la surface de notre globe : tout prouve que tous ces systêmes ne sont que des parties d'un système général ou plus étendu. Ces principes seront établis et confirmés dans toute la suite de cet Ouvrage. On y reconnoîtra aussi que rien ne se perd, que rien ne s'anéantit dans la *Nature*. Il faut donc voir d'un œil philosophique la destruction et le renouvellement des choses. Cette révolution perpétuelle des êtres par laquelle, dit M. *Changeux*, ils s'éleveroient à l'état le plus complet pour retomber dans l'état opposé, et par laquelle ils se releveroient de cet état pour remonter à l'état complet, est une idée qui n'a pas échappé aux méditations des Anciens ; elle assujettit toute la *Nature* à une loi bien simple, et elle embrasse tout l'univers. Le système de la Métempsycose, si on l'interprete comme il mérite de l'être, n'est probablement que celui que nous venons d'exposer. Quand *Pythagore* disoit que l'ame des hommes passe dans toutes sortes d'états et dans tous les corps, il entendoit que les plantes et les animaux ne forment qu'une grande chaîne, dont tous les animaux changent incessamment de place et se trouvent successivement dans tous les points de la circonférence ; car on sait ce que les Anciens entendoient par le mot *ame*. Enfin, M. *Changeux* prétend que l'on résout par ce système la grande énigme de la constance apparente des especes, et de la mort ou du renouvellement perpétuel des individus. Il n'y a réellement dans tout cela qu'une destruction plus ou moins lente, et une reproduction de formes précaires et accidentelles, forme qui résulte de la disposition variée des élémens. Les regnes, continue M. *Changeux*, paroissent immuables ; les classes et les especes ont aussi des termes dans leur durée, qui nous échappent ; il n'y a que les individus qui nous semblent sujets à la mort : mais dans cette succession et cette chaîne,

il n'est peut-être rien d'immuable que l'action de la *Nature* qui se porte en tous sens, et qui anime et vivifie la matiere sous toutes sortes de figures, suivant qu'elle la trouve disposée à recevoir ces formes. *Voyez maintenant l'article* ÉLÉMENS.

On fait encore un autre usage du terme de *nature:* on dit la *nature* de l'homme, pour exprimer son tempérament, son humeur, ses inclinations, ses habitudes réelles. La *belle nature* est la *nature* embellie par les Beaux-Arts pour l'usage et l'agrément. C'est ainsi qu'on cultive les fleurs, c'est ainsi que la Peinture et la Sculpture font servir la *nature* morte à l'imitation de la *nature* vivante. On dit qu'un corps est *naturel*, quand l'art ne l'a pas produit. Le Chimiste étudie la *nature* des corps en les décomposant; et son travail établit la ligne de séparation qui distingue la Chimie de l'Histoire Naturelle. Dès que les procédés de l'art ont détruit la structure des minéraux ou altéré l'organisation des plantes et des animaux, (soit par la pulvérisation, dissolution, macération, distillation, soit par la calcination, fusion, vitrification, etc.) le Naturaliste cesse d'observer: il ne doit point mêler les procédés de l'art aux opérations de la *Nature*.

« La *Nature*, dit M. *de Buffon*, (*Hist. Natur. des Minér.*) indépendamment de ses hautes puissances auxquelles nous ne pouvons atteindre, et qui se déploient par des effets universels, a de plus les facultés de nos Arts qu'elle manifeste par des effets particuliers; comme nous, elle sait fondre et sublimer les métaux, cristalliser les sels, extraire le vitriol et le soufre des pyrites, etc. Son mouvement, plus que perpétuel, aidé de l'éternité du temps, produit, entraîne, amene toutes les révolutions, toutes les combinaisons possibles: pour obéir aux lois établies par le Souverain Être, elle n'a besoin ni d'instrumens, ni d'adminicules, ni d'une main dirigée par l'intelligence humaine; tout s'opere, parce qu'à force de temps tout se rencontre, et que dans la libre étendue des espaces et dans la succession continue du mouvement, toute matiere est remuée, toute forme donnée, toute figure imprimée; ainsi tout se

rapproche ou s'éloigne, tout s'unit ou se fuit, tout se combine ou s'oppose, tout se produit ou se détruit par des forces relatives ou contraires, qui seules sont constantes, et se balançant sans se nuire, animent l'univers et en font un théâtre de scenes toujours nouvelles et d'objets sans cesse renaissans ; et en ne considérant la *Nature* que dans ses productions secondaires, qui sont les seules auxquelles nous puissions comparer les produits de notre art, nous la verrons encore bien au-dessus de nous ; tels sont le *soufre* et le *basalte* qu'elle produit au feu de ses volcans, les diverses sortes de *spaths* cristallisés à pleine eau ; ces autres corps pierreux et parasites (les *stalactites*) formés goutte à goutte dans les grottes, etc. etc. » On voit que le temps qui est tout pour l'homme, n'est rien ou n'est que peu de chose pour la *Nature*.

NATURE DE BALEINE OU BLANC DE BALEINE. *Voyez à l'article* BALEINE.

NAUCORE ou MOUCHE-SCORPION, *Panorpa ; Musca scorpiura*. En voici la description par M. *de Cayeu de Valernod*.

La *naucore*, dont nous avons déjà dit quelque chose à l'*article* MOUCHE-SCORPION, est un insecte *hémiptere* aquatique, qui tient de la mouche par la tête, de la punaise par la trompe et les étuis, de la procigale par le port de ces mêmes étuis, du cancre par les deux premieres pattes, et enfin des dytiques et des hydrophiles par les quatre dernieres. Les ruisseaux n'ont point d'insecte plus agile ni qui saute mieux, quoiqu'à son désavantage, parce que les deux dernieres pattes, destinées à faire ressort, sont trop longues relativement à la longueur du corps, et articulées trop bas, savoir à l'origine de cette partie du ventre qui commence à diminuer. La *naucore* ne laisse pas d'être un fort bel insecte. La gaine de la trompe est noire à son extrémité, mais cette couleur s'éclaircit peu à peu en remontant vers la tête, et prend alors une teinte verte fort agréable ; cette gaîne est d'une seule piece, dure comme de la corne, faite en bec d'oiseau et creusée intérieurement dans toute sa longueur : la trompe est logée dans ce canal et en

remplit

remplit toute la capacité ; elle est également creuse en dedans, très-fine, très-aiguë, et d'une roideur qu'on croiroit incompatible avec sa délicatesse. Les yeux sont d'une couleur de café clair, extérieurement convexes et placés aux deux côtés de la tête dont ils occupent les deux tiers en longueur et en largeur : l'entre-deux, à commencer un peu au-dessous de la jonction de la trompe, est d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une légere teinte de vert, ainsi que la moitié antérieure du corselet, les pattes et les antennes ; celles-ci sont très-courtes et placées au-dessous des yeux : la moitié postérieure du corselet est parfaitement semblable aux écailles d'ablette, dont on se sert pour contrefaire les perles. Le dessus des étuis est d'un noir satiné par-tout, excepté à l'angle extérieur de leur base, d'où sortent deux lignes en maniere d'V consonne, d'un blanc terne, dont la plus longue branche s'étend le long de l'écusson et se termine à la suture, à l'endroit où la partie cartilagineuse de ces mêmes étuis se joint à la partie membraneuse ; l'autre branche plus courte d'un tiers et moins large, s'étend entre la premiere et le bord extérieur des étuis, et finit dans leur milieu. Le ventre et le corselet sont bordés en dessous d'un rang de poils d'un gris sale, qui touchent par leurs extrémités à d'autres poils, lesquels naissent d'une strie qui partage le ventre longitudinalement en deux parties égales, et s'écartent des deux côtés de maniere qu'ils ressemblent parfaitement à un V consonne renversé. Les pattes n'ont que deux articulations aux tarses : celles de la premiere paire se replient en devant et en dessous en forme de pinces ; mais les autres ne different en rien de celles des dytiques et des hydrophiles, c'est-à-dire qu'elles sont faites en nageoire. Les ailes que les étuis couvrent à demi sont d'un gris de lin tendre dans leur partie supérieure, et noires dans la partie inférieure qui reste toujours découverte.

Cette *naucore*, que je nommerois volontiers *androsacée*, poursuit M. *de Cayeu*, parce que je l'ai prise dans une touffe d'herbes mêlée de beaucoup d'androsace, se trouve, comme toutes les autres *naucores*,

communément dans les ruisseaux, et se nourrit du parenchyme des plantes qui y croissent, et même de la substance des insectes qui y vivent. Le ventre renferme un canal d'un tiers de ligne de diametre à ses deux extrémités; mais il se renfle dans son milieu, et forme une espece d'estomac capable de contenir un grain de lentille. Les parties qui servent à la génération sont contenues dans le dernier anneau du ventre, qui est beaucoup plus long que chacun des six autres qui le composent : celles du mâle consistent en un amas de petits vaisseaux blancs qui aboutissent tous à une verge de couleur blonde, très-fine et très-courte, rayée en dessus dans toute sa longueur, et armée d'un petit crochet à son extrémité : elle sort à l'extérieur par une ouverture pratiquée au *rectum* tout près de l'anus. L'ovaire de la femelle est situé à la partie latérale et externe du *rectum*, et communique à cette partie par une ouverture qui est placée tout près de l'orifice extérieur. Cet ovaire est un amas de petits grains blancs qui s'apperçoivent d'autant mieux à la vue simple, que les autres parties du ventre sont d'une couleur verdâtre. Le tout est enveloppé, dans les deux sexes, par une membrane adipeuse qui tapisse l'intérieur, et qu'on pourroit appeler le *péritoine*. D'après cette description des parties internes de cet insecte, il n'est pas difficile de s'imaginer que le ventre doit être plus aigu en dessous qu'en dessus, et que par conséquent ses ailes sont pliées en toit.

Les *naucores* piquent très-vivement, et font couler dans la blessure une liqueur venimeuse qui fait enfler la partie et cause une douleur d'autant plus insupportable qu'elle approche plus du chatouillement. Le meilleur remede que j'aie trouvé pour ces sortes de piqûres, pour celles des guêpes et des abeilles, est la salive appliquée sur le champ et qu'on y laisse sécher. La douleur cesse en un quart-d'heure.

NAVET, *Napus ; Bunias ; Brassica napus*, Linn. 931 ; var. *ß*. Le *navet* est la racine d'une plante bisannuelle qui porte le même nom, et que l'on cultive dans les champs et dans les jardins. Il y a des *navets* que l'on cultive pour la table, et d'autres pour

la nourriture des bestiaux ; nous parlerons d'abord des premiers.

La racine du *navet* de jardin, *Napus sativa*, C. B. Pin. 95, est de forme, de grosseur et de couleur différentes, suivant l'espece ou plutôt les sous-variétés produites par la culture ; elle est charnue, d'un goût doux, exhalant une petite odeur assez agréable : ses feuilles sont un peu alongées, découpées profondément, rudes au toucher, d'un gros vert, chargées de poils courts, un peu rares, étalées sur la terre ; le lobe terminal est large, arrondi et dentelé. Sa tige qui s'éleve de deux ou trois pieds, est branchue, lisse, garnie de feuilles alternes, amplexicaules, oblongues, cordiformes à leur base, légérement dentelées, douces au toucher : les fleurs naissent en abondance aux extrémités de ses rameaux ; ces fleurs sont de couleur jaune, quelquefois blanches, à quatre pétales disposés en croix : aux fleurs succedent des siliques longues d'environ un pouce, qui contiennent des semences arrondies et d'un rouge-brun, d'un goût âcre et piquant qui tient de l'amer.

Il y a plusieurs sortes de *navets*, mais quelques-uns ne se plaisent que dans certains terrains ; tels sont les *navets* de Freneuse, de Saulieu en Bourgogne, de Saint-Jôme, du Gatinois, qui dégénerent notablement quand on veut les élever ailleurs. C'est de toutes les plantes celle qui s'accoutume le moins au changement de terrain natal, et qui vient le mieux dans les terres arides, sablonneuses et caillouteuses, où toutes les autres ne font que languir.

Les six especes dont la culture réussit le mieux dans nos climats, sont : Le *petit navet hâtif* de Berlin, qui est fort menu, plus rond que long, et blanc ; c'est le plus petit et le meilleur. Le *navet* de Vaugirard, qui est de médiocre grosseur, un peu alongé, tirant sur le gris du côté de la tête, d'un bon goût, tendre ; il est fort commun à Paris et fort estimé. Le *navet* commun, tant le rond que le long, qui est celui qu'on cultive le plus communément à Aubervilliers. Le *navet gris*, ainsi nommé de sa couleur, et dont la forme est alongée. Le *navet* de Meaux, qui rend le plus de profit par sa grosseur et par sa

longueur qui est communément de huit à dix pouces; cette espece, élevée aux environs de Meaux, est meilleure que la même élevée aux environs de Paris. Il y a aussi le *navet*, ou *jaune* ou *noirâtre* en dehors, qui est excellent. Le *navet* de Freneuse, près Poissy, est aussi très-estimé.

Toutes ces especes se cultivent de la même maniere, et réussissent mieux en général dans les terres légeres que dans toutes les autres. On seme les *navets* en deux temps, au mois de Mars et au mois d'Août, et ils viennent ordinairement mieux dans cette derniere saison. Il faut que la terre ait été bien labourée, qu'elle ne soit ni trop seche ni trop trempée, et avoir attention de semer très-clair. Quand la graine est levée on éclaircit le plant, de maniere qu'il reste environ six pouces de distance d'un pied à l'autre, et on sarcle toutes les mauvaises herbes. Les *navets* sont ordinairement bons au bout de deux mois, et alors il faut les arracher de crainte qu'ils ne se cordent, ou que les vers ou les mulots ne les attaquent. Ceux du printemps servent pour l'été; et ceux du mois d'Août passent l'hiver, étant mis dans le sable après qu'on en a tordu la fane, ou entassés en pleine terre, dans un trou qu'on couvre de chaume; il faut que ce trou soit pratiqué de façon que l'eau des pluies ait un écoulement, et que les pleurs de la terre ne puissent pas l'inonder.

On peut aussi semer les *navets* dès le mois de Février sur une couche chargée de huit à neuf pouces de terreau, et dont la chaleur soit presque amortie: on en jouit par ce moyen dès le commencement de Mai.

Pour se procurer la graine de toutes ces especes, on choisit les plus belles racines, qu'on remet en terre au mois de Mars, à un pied de distance les unes des autres. Au mois d'Août on les arrache, et au bout de quelques jours on bat la graine. Elle ne se conserve bonne que pendant deux ans.

Le *navet* a pour principal ennemi la *lisette*, qui dévore les jeunes feuilles et fait périr la plante, surtout dans les années seches. On n'y connoît point de remede, si ce n'est de donner une nouvelle façon

à la terre et de semer de nouveau, lorsqu'un plant de *navets* a été ainsi ravagé. M. *Bourgeois* a cependant observé qu'on peut éloigner et détruire cet insecte en arrosant ces jeunes plantes, même les choux et les raves, pendant plusieurs soirs de suite avec de l'urine de cochon mêlée avec partie égale d'eau. Cette urine n'a point, selon notre Observateur, la propriété brûlante qu'ont celles des autres animaux; elle rafraîchit les plantes, les préserve de la sécheresse, et les fait croître et prospérer très-facilement. On a aussi remarqué qu'en semant après la mi-Août, le plant est ordinairement beaucoup moins fatigué de ces insectes, parce qu'ils commencent alors à se retirer.

Le *navet* est un légume assez sain, quoique un peu venteux; on le met dans les soupes, on le mange à la sauce blanche et à la moutarde : on le frit en pâte, et il se marie bien avec la plupart des viandes, singuliérement avec le mouton et le canard. On tire par expression de la graine du *navet* une huile qui sert à brûler et qu'on mêle avec celle de la navette.

Le *navet* a de grandes propriétés dans la Médecine; sa décoction est d'un usage très-familier dans les bouillons propres pour la poitrine; mêlée avec le sucre elle forme un sirop très-estimé pour appaiser la toux invétérée et pour l'asthme. La semence du *navet* est incisive et apéritive.

Les *navets* que l'on cultive pour la nourriture du bétail, se réduisent à trois especes. L'une est le *navet* à grande racine, que l'on cultive quelquefois pour le service de la table, mais qu'on donne aussi au bétail quand on se trouve en avoir une assez grande quantité. L'autre espece est la *rabioule* du Limousin, du Poitou, de la Bretagne. *Voyez* RAVE GROSSE. L'espece la plus estimée en Angleterre est la *turnip rouge* d'Écosse. Enfin la troisieme est la *rave* du Limousin. Il y a aussi le *turneps*. Voyez *ce mot*.

NAVET DU DIABLE. *Voyez à l'article* BRYONE.

NAVETTE ou NAVET SAUVAGE, *Napus sylvestris*, Bauh. Pin. 95; Tourn. 229; *Bunias sylvestris*, Lob. Icon. 200; *Brassica napus*, Linn. 931, var. α. Cette plante du genre des *Choux*, est bisannuelle, et ne

differe du *navet* commun et cultivé que par sa racine qui est beaucoup plus petite, fibreuse, peu charnue, d'un goût âcre et qui sent le sauvageon : sa tige est haute de deux pieds, un peu rameuse, glabre et feuillée : ses feuilles inférieures sont en lyre, à lobe terminal, arrondi et denté, et ont des poils courts en leurs bords, sur leur pétiole et leur nervure ; les supérieures sont amplexicaules et très-glabres : sa fleur est jaune et quelquefois blanchâtre. La *navette* croît naturellement en France et dans d'autres parties de l'Europe, entre les blés, sur les levées et les bords des fossés : elle fleurit en Avril et en Mai, et produit beaucoup de graine. M. le Chevalier *de la Marck* croit que cette plante a produit originairement les *navets* cultivés et les *rabioules*, et qu'elle en est le type.

Toute la plante est beaucoup plus alexitere que celle du *navet* commun, sur-tout la semence. Tout le monde sait que les Oiseleurs s'en servent pour nourrir en cage bien des especes de petits oiseaux, comme serins, chardonnerets, linotes, pinsons, etc. C'est de cette même graine émulsive qu'on tire par expression une huile appelée *rabette* ou *navette*, dont on se sert pour brûler à la lampe, et que les Ouvriers en laine emploient aussi dans leurs ouvrages. La grande consommation que l'on fait de cette huile, a engagé depuis quelques années divers particuliers à cultiver cette plante, sur-tout aux environs de Rouen, dans le pays de Caux et dans la Picardie. On seme la *navette* depuis le commencement d'Avril jusqu'en Juillet, et en plein champ : il lui faut des terres fortes et bien labourées, et que l'on herse après la semaille. On connoît que la semence est mûre, quand la cosse est devenue blanche. La graine appelée *grosse navette* est la graine du *colsa*, Voyez *ce mot*. M. l'Abbé *Rozier* a fait un très-bon Traité sur *la meilleure maniere de cultiver la* navette *et le* colsa, *et d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût et de son odeur désagréable.* Cet Ouvrage est précédé d'un avant-propos, dans lequel l'Auteur examine si l'huile de pavot dite d'*œillet*, est narcotique et somnifere, en un mot si elle est aussi dangereuse

que quelques-uns l'ont soupçonné, et il conclut pour la négative.

Navette de Tisserand. On donne ce nom à un coquillage univalve du genre des *Porcelaines*. La *navette* est rare et ressemble à un petit œuf blanc, dont les deux bouts seroient alongés, pointus et creusés en gouttiere.

NAUTILE ou Vaisseau-coquille, ou Voilier, *Nautilus aut Polypus testaceus*. C'est un genre de coquillage univalve, fait comme une gondole à poupe élevée. Les *nautiles* sont contournés en spirales de deux ou trois révolutions, toutes dans un même plan, et dont la derniere paroît seule extérieurement. On distingue deux sortes de *nautiles* :

1.° Le Nautile épais et chambré, *Nautilus crassus Indicus*; il est à cloisons, ombiliqué et sans oreilles, nacré en dedans, à flammes ondées et fauves sur la moitié de sa robe la plus voisine de la tête, marqué d'une grande tache noire à la seconde révolution.

Quand on divise longitudinalement la coquille de ce *nautile* en deux, on voit dans l'intérieur le tuyau ou siphon qui communique d'une concamération à l'autre; on y compte souvent quarante cellules ou compartimens, dont la grandeur diminue à mesure qu'ils approchent du centre. C'est par ce petit tuyau ou siphon que l'animal passe un muscle ou sa queue qu'il attache à sa coquille, aussi ne la quitte-t-il jamais. Ce siphon lui-même est composé d'articulations, en sorte qu'il paroît être produit à différentes reprises comme la coquille même, dont l'animal bâtit les cloisons à mesure qu'il augmente de volume. Ces concamérations ou cloisons sont simples, unies, courbées et non découpées, ou à sutures comme dans la corne d'Ammon (espece de fossile), qui paroît extérieurement herborisée uniquement par cette disposition de pieces de rapport.

2.° La coquille du *nautile* qui est mince, s'appelle Nautile papyracé, *Nautilus papyraceus polyposus*. Celle-ci est à oreilles et sans oreilles, cannelée, d'un seul vide, à carêne tuberculeuse, plus ou moins large, et d'un roux enfumé, le reste d'un blanc de lait, sans articulations ou concamérations, et l'animal qui y

demeure ne tient point, dit-on, à sa coquille de la même maniere que dans l'espece précédente.

On distingue plus exactement : 1.° Le *nautile poli et épais*. 2.° Le *nautile ombiliqué*. 3.° Le *nautile commun*, chambré et partagé en plusieurs cellules. 4.° Le *nautile cannelé*, mais vide et sans aucune séparation en dedans. 5.° Le *nautile papyracé*, aplati et mince. 6.° Le *nautile à oreilles* et à large carène. 7.° Le même *nautile* à carène ondée en sillon et dentelée des deux côtés. 8.° Celui dont la carène est par-tout dentelée. Enfin, si toutes les cornes d'Ammon fossiles, etc. que nous trouvons dans la terre sont autant de moules intérieurs de *nautiles*, il doit se trouver autant d'especes de *nautiles* qu'il y a de cornes d'Ammon ; et par conséquent le nombre des especes de *nautiles* encore inconnues seroit bien grand par rapport au nombre des especes connues.

On a donné le nom de *nautile* à cette coquille, parce qu'on a prétendu que c'est de l'animal qui l'habite que les hommes ont appris à naviguer. Au moins la forme de cette coquille approche de celle d'un vaisseau, et l'animal semble se conduire sur la mer comme un pilote conduiroit un navire. Quand le *nautile* veut nager, il éleve deux de ses bras en haut et étend la membrane mince et légere qui se trouve entre ses deux bras, comme une voile ; il se sert des deux autres appendices, qu'il alonge et plonge dans la mer, et qui lui tiennent lieu d'avirons, un autre lui tient lieu de gouvernail. Il ne prend d'eau dans sa coquille que ce qu'il lui en faut pour lester ce petit navire, et pour marcher avec autant de vîtesse que de sureté ; mais à l'approche d'un ennemi ou dans les tempêtes, il replie sa voile, retire ses avirons et remplit sa coquille d'eau pour enfoncer ou se précipiter plus aisément au fond de la mer. Il retourne sa barque sens dessus dessous lorsqu'il veut s'élever du fond de la mer, et à la faveur de certaines parties qu'il gonfle ou comprime à volonté, il peut traverser la masse des eaux ; mais dès qu'il en a atteint la superficie, il tourne adroitement son petit vaisseau dont il vide l'eau, et épanouissant ses barbes palmées, il se met

à voguer en s'abandonnant au gré des vents. C'est un navigateur perpétuel, qui est tout à la fois le pilote et le vaisseau. On voit quelquefois dans les temps calmes de petites flottes de *nautiles* voguer sur la superficie de la mer.

L'animal qui habite cette coquille est une espece de polype à huit pieds, *Polypus octipes testaceus ;* quand il se retire, il n'emplit pas tout-à-fait sa coquille. Le derriere de son corps est creux et couvert de poireaux ; le dessus est plat, cartilagineux et ridé, tirant sur une couleur sombre, mêlée de quelques taches noires. On voit, dit M. *d'Argenville*, à la partie de devant une multitude de petits pieds posés l'un sur l'autre, avec plusieurs lambeaux couvrant la bouche des deux côtés : ces lambeaux ressemblent à la main d'un enfant, et se divisent en vingt doigts très-petits ; ils servent à l'animal pour s'alonger, se retirer, saisir sa proie et la porter à la bouche. Cet animal n'ayant point de couverture à l'entrée de sa coquille, ni de défense, est en prise aux crabes, aux araignées et aux scorpions de mer. On fait peu d'usage, dans les tables, de ce testacée, parce que sa chair est fort dure ; mais l'écaille, dans l'espece qui est épaisse et nacrée en dedans, sert à faire des vases à boire, qu'on grave en dehors : les Sauvages en font des cuillers qu'ils nomment *papeda ;* on en tire aussi une sorte de *burgaudine*.

Les plus beaux *nautiles* parmi ceux à coquille épaisse se pêchent dans l'Inde, à Amboine, à Batavia, aux Moluques et au cap de Bonne-Espérance. Le *nautile papyracé* se trouve dans plusieurs lieux de la Méditerranée, etc. ; son écaille est d'un blanc de lait, quelquefois tirant sur le jaune et enfumé vers la carène.

NAUTILITE. On appelle ainsi le *nautile* qui est devenu fossile ou pétrifié : on en connoît quatre à cinq variétés. On rencontre plus communément celui qui est chambré que le papyracé. Les *nautilites* ont un certain rapport avec les cornes d'Ammon ; les uns et les autres sont composés de plusieurs spirales tournées sur elles-mêmes, et qui vont en diminuant

jusqu'au centre ; leurs volutes sont séparées intérieurement en plusieurs cellules traversées d'un petit siphon articulé, qui passe de l'une à l'autre ; mais la corne d'Ammon a plus de volutes extérieurement, etc. *Voyez* CORNE D'AMMON *et* NAUTILE.

NAWAGA, *Gadus callarias*, Linn.; *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, colore vario, maxillâ superiore longiore, caudâ æquali*, Arted., Gronov.; *Asellus varius vel striatus*, Willughb.; en Angleterre, *Cod-fish*; en Suede, *Sma-torsk*. Poisson du genre du *Gade* : il est très-commun dans la mer Baltique, et raro dans l'Océan ; sa longueur ordinaire est au moins d'un pied. Sa peau, dit *Willughby*, paroît lisse, tant ses écailles sont peu sensibles : la gueule est très-fendue, terminée en pointe, et garnie de dents en son contour et à la partie antérieure du palais ; la langue, de couleur argentée ; deux osselets hérissés de petits aiguillons sont situés à l'entrée du gosier ; un petit barbillon charnu pend à la mâchoire de dessous ; les ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté. La couleur de ce poisson est d'un roux obscur, qui prend une teinte de blanchâtre vers le ventre : en hiver la teinte rousse est presque grisâtre, elle est alors panachée de bandes et de taches noires ; les especes de lignes latérales sont blanchâtres : les trois nageoires dorsales sont noires ; la premiere est garnie de quatorze ou quinze rayons, la seconde de dix-huit à vingt, et la troisieme de dix-sept ou environ ; les pectorales en ont chacune vingt ; les abdominales, six ; la premiere de l'anus en a dix-huit à vingt ; et la seconde, environ dix-sept. *Willughby* observe que ce poisson ne vit point dans l'eau douce, à moins qu'elle ne soit mêlée avec de l'eau de mer : contre l'ordinaire des autres poissons, il conserve sa voracité, lors même qu'on le renferme dans un vivier, et se jette encore alors sur les petits poissons dont il a coutume de se nourrir dans l'état de liberté. La chair du *nawaga* est délicate, lorsqu'il est frais ; elle se divise, dans la cuisson, en especes de lames, comme celle du saumon.

NÉBULEUX (le), *Labrus niloticus*, Linn., Hasselq. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans le

Nil. Des especes de nuages formés par la distribution des couleurs sur les nageoires du dos, de la queue et de l'anus, ont fait donner à ce poisson le nom qu'il porte : la nageoire dorsale a trente rayons, dont les dix-sept antérieurs épineux ; chacune des pectorales en a quatorze mous et flexibles ; chacune des abdominales, six dont un épineux ; celle de l'anus, douze dont trois épineux ; il y a dix-sept rayons à la nageoire de la queue.

NECTAR, se dit d'un suc végétal dont l'odeur et la saveur sont exquises. Dans certains végétaux, on trouve beaucoup de ce suc mielleux dans les *nectaires* (*Nectaria*), organes de la sécrétion du miel. *Voyez à l'article* PLANTE *et à celui de* FLEUR.

NÉCYDALE, *Necydalis.* Petit insecte noirâtre à étuis et à antennes filiformes, qui ressemble assez à nos *cicindeles*, mais qui en differe par le nombre des articles de ses tarses (il y en a quatre à toutes les pattes), et par la forme de ses étuis qui sont beaucoup plus courts que son corps : les aîles débordent les élytres et sont étendues le long du dos qu'elles recouvrent : le ventre est alongé : les yeux sont gros et saillans, courbés en arc, et ils entourent la base des antennes : le corselet a un rebord. Cet insecte n'est pas commun aux environs de Paris : on le trouve sur le chêne. On donne aussi le nom de *nécydale* à la *nymphe* des insectes.

NEDASOBILI. *Voyez à l'article* ZIBELINE.

NÉFLIER, *Mespilus.* Plusieurs sortes d'arbrisseaux sont compris sous ce nom générique ; tels sont les *azeroliers*, les *aubépins*, le *buisson ardent*, les *amelanchiers*, l'*alchminier*.

Le NÉFLIER VULGAIRE, *Mespilus vulgaris*, J. B. 1, 69 ; *Mespilus Germanica*, Linn. 684 ; *et folio laurino non serrato, sive Mespilus sylvestris*, C. B. Tourn. C'est un arbrisseau ou un arbre de médiocre grandeur, qui se trouve souvent dans les haies en Allemagne et en France ; il est rameux et un peu épineux : son tronc est ordinairement tortu ; son bois est doux et s'use par le frottement ; ses gros troncs sont recherchés pour les vis de pressoir : les branches sont difficiles à rompre ; on fait avec les plus jeunes, qui sont

pliantes et élastiques, les meilleurs manches de fouet : les feuilles sont ovales, lancéolées, légérement dentées, un peu lanugineuses et blanches en dessous : ses fleurs sont en rose, blanches ou rouges : le fruit est comme une petite pomme sauvage, presque rond, rougeâtre lorsqu'il est mûr, charnu, terminé par une espece de couronne en forme d'ombilic. Ce fruit a une saveur âpre, mais en mûrissant il acquiert une saveur douce, vineuse, fort agréable, de sorte qu'il peut servir à garnir les desserts sur les tables : il contient quatre ou cinq osselets pierreux, très-durs.

Il y a une espece de *néflier* dont le fruit est sans noyau ; son fruit est le plus petit de tous et de moindre qualité. Comme les *nefles* commencent d'abord à mollir par le cœur, il arrive souvent que cette partie est pourrie avant que le dessus soit en état d'être mangé. Pour prévenir cet inconvénient, avant que les *nefles* mollissent, on les secoue dans un van, pour meurtrir le dessus, qui alors s'amollit aussi promptement que le dedans. Pour que le fruit du *néflier* soit bon, il faut qu'il ait été greffé ; on l'ente sur le poirier sauvage ou sur l'épine blanche.

L'Azerolier ou Pommette, *Cratægus azarolus ; Mespilus apii folio laciniato*, C. B. Pin. 453. Les feuilles de cet arbrisseau sont ressemblantes à celles de l'aubépine, mais plus grandes : ses fleurs sont en grappe, de couleur herbeuse, en rose : le fruit est rond, plus petit que la nefle, avec une couronne formée par les pointes du calice ; il est d'abord vert, mais en mûrissant il devient rouge, aigrelet et fort agréable au goût ; il contient trois osselets. On le cultive en Italie et en Languedoc, où il se nomme *pommette*. Les *azeroles* blanches ne sont pas si bonnes : en Provence on en fait des confitures. Les *azeroliers* font un fort joli effet dans le mois de Mai, lorsqu'ils sont en fleur. Cet arbrisseau mis dans les remises attire le gibier par ses fruits ; il n'a pas tant d'épines que l'aubépine ; il croît plus vîte et devient plus grand. L'*azerolier* de Virginie mérite d'être cultivé à cause du brillant de ses feuilles et de l'éclat de son fruit.

L'Aubépine ou Épine-blanche, ou Noble-Épine, *Oxyacanthus sive Spina acuta*, Dod.; *Mespilus apii folio, sylvestris, spinosa, sive Oxyacantha*, C. B. Pin. 454, Tourn.; *Cratægus Oxyacantha*, Linn. 683. C'est un arbrisseau médiocrement gros, tortueux, rameux, armé d'épines fortes et piquantes, plus dures encore que le bois de la tige : ce bois est couvert d'une écorce rougeâtre ou brune-cendrée, suivant l'âge ; ses branches fermes et piquantes sont très-propres à présenter toutes sortes de figures sous le ciseau du Jardinier : ses feuilles sont alternes, pétiolées, lisses, découpées et incisées : ses fleurs qui sont très-odorantes, sont en rose, ramassées en bouquet, en corymbe : ses fruits sont un peu plus gros que les baies de mirthe, ronds, rouges dans leur maturité, ayant un ombilic noir, remplis d'une pulpe molle, glutineuse, douceâtre ; il croît par-tout dans les haies. Cet arbrisseau est très-agréable dans le mois de Mai, sur-tout l'*aubépine* à fleurs doubles (*).

M. *Parmentier* a répété diverses expériences qui détruisent le préjugé accrédité que l'odeur des fleurs de l'*aubépine* est capable de gâter la marée, c'est-à-dire les poissons de mer, et particuliérement le maquereau, tandis qu'on ne devroit en accuser que le temps, sur-tout lorsqu'il fait chaud ou qu'on est menacé d'un orage accompagné de tonnerre.

Le fruit de cet arbrisseau reste attaché aux branches bien avant dans l'hiver, et sert de nourriture aux oiseaux, sur-tout aux grives et aux merles ; les hommes en mangent dans le Nord, et on peut en tirer un esprit ardent : son bois excelle par la dureté et l'égalité ; il va immédiatement après le buis, et l'on en fait un grand cas pour les ouvrages au tour. L'*aubépine* se trouve particuliérement dans les haies.

(*) M. *La Bruyere*, Garde-chasse de la Varenne du Louvre, nous a montré le 13 Décembre 1775, deux rameaux de *noble-épine* en fleurs très-odorantes, lesquels avoient été pris dans une remise à côté du pavé qui conduit à Wuissou, capitainerie de la Varenne du Louvre ; il en avoit envoyé dès le 11 de ce mois quatre rameaux fleuris à Sa Majesté. Cet arbuste avoit des tiges de sept pieds de hauteur, et de sept ans de coupe.

Le Buisson ardent ou Arbre de Moïse, *Mespilus pyracantha*, Linn. 685; J. B. 1, 51; *Mespilus aculeata, pyri folio aut amygdali folio*, Tourn. 642. C'est un arbrisseau épineux, très-rameux, dont les feuilles ressemblent en quelque façon à celles du poirier sauvage ou à celles de l'amandier : ses fleurs sont disposées en roses, de couleur jaune-rougeâtre : ses fruits ressemblent à ceux de l'aubépine, mais ils sont d'un beau rouge-écarlate : lorsqu'ils sont en grande quantité, ils font paroître l'arbrisseau comme en feu. Le *buisson ardent* croît naturellement dans les haies et dans les jardins en Provence et en Italie; ses feuilles sont toujours vertes, et ses fruits ne se détachent point durant tout l'hiver; l'écorce est noirâtre. La conformité du nom a fait croire que cet arbrisseau étoit le buisson où Dieu apparut à *Moïse*, et lui ordonna de défaire ses souliers parce qu'il étoit en Terre-Sainte; et que c'est à raison de cette prérogative que le fruit reste perpétuellement attaché à l'arbre. Peut-être n'est-il nommé *buisson ardent* qu'à cause de l'éclat de son fruit.

L'Amelanchier, *Diospyros*, J. B.; *Mespilus folio rotundiori, fructu nigro, subdulci*, Tourn. 642. Cet arbrisseau a beaucoup de rapport avec les précédens; ses fleurs sont blanches; ses feuilles ressemblent à celles du poirier et elles sont lanugineuses en-dessous. Le fruit devient bleu, dit M. *de Haller*, et on peut le manger. Il observe que c'est plutôt une poire par la quantité de graines qui va jusqu'à dix. Cet arbrisseau se trouve aussi à Sumatra, près de Jambian. Les Malais l'appellent *gamomong*; il est connu aussi sous le nom d'*hebenaster*; c'est le *Pyraster Idæus vel Petræus*, Gesn. Ap.

L'*amelanchier velu*, *Mespilus cotonaster*, est un très-joli arbuste.

Toutes les especes de *néfliers* dont je viens de parler, ont, ainsi que le *néflier* lui-même, deux stipules (ce sont deux especes de petites feuilles) aux pédicules de leurs feuilles. Le *cotonaster* et le *pyracantha* ont pour stipules deux petits filets.

Toutes ces especes de *néfliers* s'accommodent assez bien de toutes sortes de terrains. La graine de *néflier*

ne leve souvent qu'à la seconde année. C'est une excellente pratique que de répandre beaucoup de fruits d'*aubépine*, d'*azeroliers* et de *buissons ardens* dans les semis des bois, car ces arbrisseaux, qui ne font aucun tort au chêne ni au châtaignier, couvrent la terre, font périr les herbes, et le grand bois y croît mieux. (Il faut cependant observer que l'*aubépine* ne fait que languir dans une terre seche et sablonneuse.)

Toutes les especes de *néfliers* sont long-temps à croître, leur bois est dur; ils sont très-propres pour greffer les poiriers qui restent nains, ils donnent du fruit plutôt que s'ils étoient greffés sur des poiriers sauvageons. Tous les fruits de ces arbrisseaux passent pour astringens.

NÉGA. *Voyez* CERISIER.

NEGRAL d'*Edwards*. Voyez VENGOLINE.

NEGRE, *Homo pelli nigrâ*. Nom qu'on donne à une variété d'hommes qui sont tout noirs, et qui se trouvent dans la Zone torride, sur-tout en Afrique entre les deux Tropiques. La femme s'appelle *Négresse*, et son enfant *Négrillon* ou *Négrite*. Nous avons donné à la suite du *mot* HOMME, la description des différentes races humaines dont la peau est noire. En général les *Negres* varient entre eux par la nuance de leur teint, mais ils different encore des autres hommes par tous les traits de leur visage : des joues rondes, l'os de la pommette élevé, le front un peu bossu, le nez court, large, écrasé ou plat, de grosses levres, le lobe ou appendice de l'oreille petit, la laideur et l'irrégularité de la figure caractérisent leur extérieur. Les *Négresses* ont les reins écrasés et une croupe monstrueuse, ce qui donne à leur dos la forme d'une selle de cheval. Les vices les plus marqués semblent être l'apanage de cette race infortunée. On prétend que la paresse, la perfidie, la vengeance, la cruauté, l'impudence, le vol, le mensonge, l'irréligion, le libertinage, la mal-propreté et l'intempérance semblent avoir étouffé chez eux tous les principes de la Loi naturelle et les remords de la conscience; les sentimens de compassion leur sont donc presque inconnus : seroient-ils un exemple terrible de la corruption de l'homme abandonné à lui-même ?

L'on peut jusqu'à certain point regarder les races des *Negres* comme des nations barbares et dégénérées ou avilies. Leurs usages sont quelquefois si bizarres, si extravagans et si déraisonnables, que leur conduite jointe à leur couleur, a fait douter pendant long-temps s'ils étoient véritablement des hommes issus du premier homme comme nous, tant leur férocité et leur animalité les faisoient, en certaines circonstances, ressembler aux bêtes les plus sauvages. On a vu de ces peuples se nourrir de leurs freres et dévorer leurs propres enfans. Presque tous les Noirs (*Negres*) ne regardent leurs femmes, notamment ceux de Loanga, que comme de viles esclaves créées uniquement pour les amuser, les servir et leur obéir : souvent elles n'osent les regarder et elles leur parlent à genoux. Seroit-il vrai qu'un état si pénible et si humiliant ne les afflige point ? On trouve cependant des *Negres* assez attachés à leurs femmes, ou très-amoureux de leurs maîtresses : celles-ci ne le cedent en rien aux hommes, et suivent sans réserve l'ardeur de leur tempérament. On voit aussi des *Negres* du Congo, qui dans le dessein de plaire, deviennent grands railleurs, pantomimes, etc. Un seul Congo suffit pour mettre en bonne humeur tous les *Negres* d'une habitation. Mais par quelle singularité les *Négresses*, qui sont très-fécondes en Afrique ne multiplient-elles plus autant dans l'Amérique ? Le Gouvernement a intérêt de découvrir la cause d'une pareille stérilité, disons plutôt de cet avortement : selon quelques-uns, l'amertume du sort de ces esclaves les porte souvent à se délivrer d'un fardeau qui fait la joie des autres meres. On nous a assuré que celles qui se font avorter ne veulent pas que le maître barbare qu'elles servent, profite d'une postérité qui lui est dévolue par la force, et dont la condition ne peut être que malheureuse, puisqu'elle doit être semblable à la leur. Combien de *Negres*, esclaves malheureux et outrés par le désespoir, ou se pendent, ou s'empoisonnent, ou assassinent leurs camarades ; il y en a même qui exercent leur fureur sur leurs enfans et leurs femmes, et quelquefois sur leur maître. Un peu plus d'humanité, disons moins

d'avarice,

d'avarice, de tyrannie, de férocité de la part de leurs maîtres, en adoucissant leur sort préviendroit ces maux. On frémit d'horreur en apprenant qu'on fait des parties de plaisir dans nos Isles, pour aller à la chasse des *Negres marrons* (Negres fugitifs), comme nous allons à celle des loups et des sangliers en Europe, et que la chasse est bonne quand on en a tué un grand nombre : quelquefois encore des maîtres impitoyables et barbares se font un jeu atroce de poignarder parmi leurs Negres les malades mutilés ou trop vieux, pour éviter que les frais de leur traitement ou de leur entretien n'absorbent le prix de la vente de ces esclaves : on se refuse à croire cet affreux calcul d'intérêt. Comment certains habitans de l'Amérique, policés et élevés en Europe, peuvent-ils, malgré le cri de l'humanité, ne donner que peu ou point de nourriture à leurs esclaves *Negres?* Ces infortunés, nos semblables et nos égaux, sacrifient assez patiemment leur vie et leurs travaux aux besoins de leurs maîtres, et souvent à satisfaire leur luxe et leurs passions frivoles ou brutales, sans attirer sur eux la même pitié qu'on a pour les bêtes de somme que l'on fait travailler : pour ces animaux le repos suit la fatigue, et les alimens réparent les forces ; tandis que la crainte des supplices, les coups de fouet et les traitemens les plus durs assujettissent à un travail forcé les *Negres* dans les Colonies soumises aux Européens.

Les Turcs, qui passent pour moins barbares, se livrent à un trafic non moins infame que celui des *Negres*, en vendant des *Blancs* de l'un et l'autre sexe, achetés dans la Géorgie, dans la Mingrélie, dans la Circassie et en divers endroits voisins de la mer Noire. Le lieu de ce marché, qui se tient à Constantinople, s'appelle *Jissir-bazard ;* il est fermé de murailles et planté de grands arbres. Là on commence par prier pour le Sultan : les jeunes filles sont nues sous une couverture qui les enveloppe ; un Crieur en annonce le prix. L'acheteur visite la marchandise ; si elle lui convient, il la paye et l'emmene. On ne peut que gémir de douleur et de pitié sur les égaremens et les préjugés qui subjuguent quelquefois des nations

entieres, et qui étouffent leur sensibilité au point de leur laisser voir de sang froid les usages les plus barbares ; c'est ainsi que la pratique coupable de mutiler des hommes pour dénaturer leur voix, outrage également l'humanité, la raison, la Religion. Qui ne gémiroit en voyant chez des peuples policés des peres cruels immoler eux-mêmes leurs fils, leur postérité, et peut-être des citoyens qui auroient été quelque jour la gloire et l'appui de leur patrie ? *Voyez l'article* EUNUQUE à la suite du *mot* HOMME.

La couleur des *Noirs* a fait enfanter nombre de systêmes ; on a beaucoup disputé sans que personne ait pu donner encore des raisons satisfaisantes sur le principe de cette couleur si opposée à la nôtre, et si constante à se perpétuer dans ces races lorsqu'elles ne s'expatrient pas. On prétend avec beaucoup de vraisemblance que l'action du soleil est la cause primitive et principale de la couleur des hommes *Noirs*. Les vrais *Negres* n'existent que dans les contrées du Globe où l'excès de la chaleur est le plus grand. On n'en trouve que dans la Zone torride et dans trois régions seules placées sous cette Zone, c'est-à-dire, au Sénégal, dans la Guinée, et sur d'autres côtes Occidentales de l'Afrique, dans la Nubie et dans la terre des Papous, qu'on appelle *Nouvelle Guinée*. L'atmosphere est brûlante dans ces trois contrées ; la chaleur y est excessive. Les peuples du Nord sont les plus blancs, et insensiblement à mesure que les terres sont plus près de la Ligne équinoxiale, et qu'elles reçoivent les rayons du soleil plus perpendiculairement, la couleur des hommes prend une nuance de noir ; et si ces mêmes hommes, noircis par la puissante action du soleil, vont habiter le Nord, ils blanchissent peu à peu, du moins leur postérité, et perdent leur couleur brûlée. Les *Blancs*, transplantés dans la région la plus ardente de la Zone torride, y éprouvent d'abord la fievre ; l'épiderme du visage, des mains, des pieds, se hâle, se durcit et se détache par feuillets et par lambeaux. Jusqu'ici la couleur des *Negres* ne paroît que locale, extrinséque, accidentelle, et leurs cheveux courts et frisés ressemblent à une fine laine. Ne pourroit-on pas

penser aussi que la variété de la couleur des *Negres* dont la peau est toujours nue, n'est due qu'à la différente température de leurs brûlans climats? car ils ont huit mois entiers de sécheresse continuelle, un ciel toujours pur, sans pluie, sans tempête, sans orage, une chaleur extrême, un serein abondant. Leurs alimens et les exhalaisons de leur sol peuvent aussi concourir à produire ce phénomene physique. Dans un Européen ou un *Blanc*, la lymphe est blanche, excepté quand elle est mêlée de bile, car elle donne à la peau un teint jaune. Mais dans un *Negre*, dont la lymphe et la bile sont noires, la peau, selon quelques rapports, doit par une raison semblable être de la même couleur; cependant d'habiles Anatomistes soutiennent que le sang des *Negres*, leur lymphe, leur chyle et les autres humeurs, même leurs yeux, leurs dents, leurs os, l'intérieur de leurs levres, etc. n'ont pas une couleur différente des nôtres. Il est donc incontestable que la race des hommes *Blancs* et la race des hommes *Noirs* ne sont pas deux especes différentes, puisque le fruit de leurs alliances conserve la vertu reproductrice, à la couleur près.

Les *Négrillons* naissans et même les fœtus *negres* ressemblent assez aux *Blancs*, à l'exception d'un filet ou cercle brun ou noir qui borde l'extrémité des ongles, et d'une petite tache noire au bout du scrotum ou au bout du gland. Ces marques sont un signe certain que l'enfant sera noir; et les peres *Negres* qui suspectent la fidélité de leurs femmes, n'ont pas besoin d'autres preuves pour abandonner, comme ne leur appartenant pas, les enfans qui naissent sans cette marque noire. Cette tache est grise chez les Indiens, et d'un rouge pâle chez les Mulâtres. Le corps des *Négrillons* est blanchâtre les huit premiers jours, et cette teinte quoique foible se fait remarquer aisément; leur peau commence par brunir, par prendre une teinte qui tire sur le bistre et devient enfin noire.

Quelques Anatomistes modernes et très-célebres, en cherchant la cause de cette noirceur, ont trouvé que le tissu de la *membrane réticulaire* de la peau des

Negres étoit effectivement noir comme de l'encre, et que c'étoit cette couleur muqueuse qui paroissoit au travers de l'épiderme blanchâtre qui est fort délié et transparent. *Consultez* les *Mém. de l'Acad. des Sciences, part. 30, art. 13, ann. 1702.* Consultez aussi le *Traité de la couleur de la peau humaine*, par M. *le Cat*; il y dit que c'est dans le système nerveux et dans ses appartenances qu'il faut chercher la fabrique des couleurs qui teignent la peau des animaux, et en particulier de l'éthiops animal, qui donne la couleur au *Negre*. Ajoutons à cela que la substance médullaire de leur cerveau est communément bleuâtre. D'après ce principe, la substance muqueuse du corps réticulaire causeroit seule la teinte qu'offre la peau des habitans des différentes Zones.

Plusieurs Auteurs rapportent quantité d'autres faits aussi singuliers, où il s'agit de différens hommes nés *blancs* en Europe, et devenus *noirs* en Europe. De nos jours une pareille métamorphose de *blanc* en *noir*, et de *noir* en *blanc*, s'est renouvelée annuellement dans la personne d'une Dame de distinction très-respectable, fort aimable, d'un beau teint et d'une peau fort blanche : dès qu'elle étoit enceinte, elle commençoit à brunir, et vers la fin de sa grossesse elle devenoit une véritable *Négresse*. Après ses couches la couleur noire disparoissoit peu à peu, sa premiere blancheur revenoit, et son fruit n'avoit aucune teinte de *noir*. L'on compte aussi des *Negres* nés en Guinée, et devenus également, et pour toujours, *blancs* en Afrique. On a reçu tout récemment de Surinam la relation d'un *Negre* d'Angola parfaitement blanc à la peau et aux cheveux, quoiqu'il fût né d'un pere et d'une mere des plus noirs. Les yeux de ce *Blafard* ou *Albinos*, ou *Negre-blanc*, sont toujours tremblotans, et ne distinguent bien les objets que dans l'obscurité. M. l'Abbé *Dicquemare* a consigné dans le *Journal de Physique de M. l'Abbé* Rozier, *Mai 1777*, une observation sur une *Négresse blanche* qui naquit à la Dominique en 1759 de pere et mere *noirs*. Elle a tous les traits des *Negres*, et plus particuliérement de ceux de la Basse-Guinée ; elle en a aussi les cheveux, les sourcils, les cils, etc. à la

couleur près ; car les cheveux, quoique d'une espece de laine fort courte, sont blonds, et les sourcils comme les cils, d'un blond un peu doré. Le fond de la couleur de la peau est d'un blanc fade ; elle a sur les joues, les levres, le nez et autres parties sanguines, une légere teinte de rouge, qui n'est pas dans les parties mattes ni dans les transparentes, et qui augmente dans les momens de vivacité et de timidité. Ses yeux sont longs : dans un mouvement continuel et involontaire, les prunelles s'approchent ou s'écartent quelquefois l'une de l'autre : la vue est foible sans être très-courte. La lumiere l'incommode, et cette fille ne voit ni mieux ni plus tard que les autres au déclin du jour. Elle a l'air timide, la voix douce, l'odeur de poireaux verts, mais sa peau n'est pas douce comme celle des *Negres*. Son pere et sa mere ont eu plusieurs enfans *noirs* ; mais on dit qu'un aîné, né *blanc*, a *noirci* peu à peu en grandissant ; cet éthyops toujours croissant s'est enfin arrêté à la couleur des *Cabres*. Nous avons vu à Paris en 1778 et 1779, une *Négresse blanche*, semblable à celle dont parle M. l'Abbé *Dicquemare*. Madame ***, sa maîtresse, a fait des tentatives, mais sans succès, pour la placer parmi les animaux rares de la Ménagerie de Chantilly.

Table des mélanges d'où résulte la dégradation des couleurs BLANCHE *et* NOIRE *dans l'espece humaine.*

1.° Un *Blanc* avec une *Négresse*, ou un *Negre* avec une *Blanche*, produisent un *Mulâtre*, moitié blanc et moitié noir, ou d'un jaune-noirâtre, à cheveux noirs, courts et frisés.

2.° Un *Blanc* avec une *Mulâtre*, ou un *Negre* avec une *Mulâtre*, produisent un *Quarteron*, trois quarts blanc et un quart noir, ou trois quarts noir et un quart blanc, ou d'un jaune moins foncé que ci-dessus. (En Amérique, on a donné le nom de *Cabres* à ceux qui proviennent d'un *Noir* et d'une *Mulâtre*, ou d'un *Mulâtre* et d'une *Noire*, c'est-à-dire qu'ils sont trois quarts de noir et un quart de blanc, et qu'ils sont moins noirs qu'un *Negre*, plus noir qu'un *Mulâtre*.)

3.° Un *Blanc* avec une *Quarteronne*, ou un *Negre* avec une *Quarteronne*, produisent un *Ochavon*, c'est-à-dire, *Octavon*, sept huitiemes blanc et un huitieme noir, ou sept huitiemes noir et un huitieme blanc.

4.° Un *Blanc* avec une *Ochavonne*, ou un *Noir* avec une *Ochavonne*, produisent l'un presque tout *blanc*, l'autre presque tout *noir*. Et dans les générations suivantes, toujours mêlées (le mariage du *Blanc* se faisant en Europe, et celui du *Noir* au Sénégal), le teint s'éclairciroit ou déviendroit plus foncé, jusqu'à ce qu'enfin il naquit ou un individu *blanc* ou un individu *noir*.

Telle est la marche des influences et des causes physiques de la dégradation ou du retour de la couleur dans l'espece humaine. Il ne faut que quatre générations de races croisées pour blanchir un *Negre*; il en faut tout autant pour noircir un *Blanc*. L'on sent bien que les mélanges d'un *Mulâtre* avec une *Quarteronne* ou avec une *Ochavonne*, produiront d'autres couleurs qui approcheront du blanc ou du noir, en proportion de la progression ci-dessus.

Nous avons rapporté d'après plusieurs Observateurs, aux *articles* HOMME, ANE, etc. que la cause qui paroît maintenir et perpétuer l'espece, peut ou semble procéder de celui qui dans l'acte de la génération a montré le plus de vigueur et de force, et c'est ordinairement le pere. Une jeune *Négresse* de Virginie, après avoir accouché la premiere fois d'un enfant *noir*, accoucha la seconde de deux jumeaux; l'un, qui étoit garçon, se trouva *noir*; et l'autre, qui étoit fille, se trouva *mulâtre*. Le garçon conservoit en croissant ses cheveux courts, naturellement frisés et ressemblans à de la laine : par d'autres marques encore il montroit qu'il étoit un vrai *Negre*, et semblable en tout au pere *noir* qui l'avoit engendré. La fille au contraire étoit assez blanche, avoit des yeux bleus, des cheveux noirs, longs et non frisés naturellement : elle ressembloit beaucoup à l'Inspecteur de la plantation *Thomas Plum*, que le mari *Negre* savoit habiter avec sa femme, et dont il étoit jaloux. Enfin devenue enceinte pour la troisieme fois, cette *Négresse* accoucha de trois enfans dont deux étoient

Mulâtres, et l'autre absolument *Negre*. Cet effet doit-il être attribué à une pure imagination ? Le Physicien n'admet point une explication de cette espece : il la rejette comme absurde et contraire en tout point aux lois de la Nature. Il faut donc admettre pour l'explication du troisieme accouchement, le concours de deux peres de race différente, et alors une superfétation. *Consultez* le savant *Discours de M.* Alstroëmer *dans le Journal d'Hist. Nat. de M. l'Abbé* Rozier.

Ainsi, l'on voit que la blancheur ou la noirceur ne sont qu'une variété accidentelle dans les climats chauds, qui se confirme ou s'efface par une suite de générations dans des climats étrangers. De même la couleur noire naturellement inhérente dans la plupart des climats à diverses sortes de brutes, s'oblitere ou se change sous des Zones opposées. C'est ainsi que le *merle*, le *corbeau*, l'*ours* sont noirs chez nous, et gris ou blancs dans le Nord. Ces variétés deviennent héréditaires dans le mariage des mêmes especes et dans les mêmes climats. Nous le répétons encore ; la cause de la couleur noire sous la Zone torride est extrinseque et dépend uniquement de la température locale ; cette couleur noire dans l'espece humaine est aussi accidentelle que le brun, le rouge, le jaune, l'olive et le basané. Nous devons regarder les *Blancs* comme la tige de tous les hommes. *Adam*, *Eve* et leurs descendans jusqu'à l'époque du déluge universel furent blancs : dans cette premiere durée du monde aucun peuple noir n'a paru sur la face de la Terre : les régions de la Zone torride avoient été inconnues aux hommes jusqu'alors. On peut consulter les Historiens sacrés et profanes : on y verra que *Noé*, ses trois fils et leurs femmes respectives qui furent sauvés de l'arche, se partagerent tout l'ancien Continent, et l'Afrique alors y fut comprise. Ce ne fut qu'après la confusion des Langues à la Tour de Babel, que les enfans de *Noé* se diviserent. Celui qui entra en Afrique, y multiplia : ses descendans pénétrerent peu à peu jusqu'aux extrémités de cette Presqu'Isle. Les premiers de ces habitans Africains étoient blancs d'abord, et ils y devinrent un peu basanés : leurs enfans offrirent aux yeux des teintes plus foncées.

et presque mulâtres : d'autres générations successives devinrent par la suite des temps parfaitement maures ; ceux qui furent forcés de s'étendre vers les Tropiques devinrent bientôt demi-noirs : enfin ceux qui furent sous l'Equateur, dans la Zone torride, recevant les impressions du climat et des ardeurs du soleil, parurent après quelques générations d'un noir parfait. Il a fallu sans doute un temps assez considérable pour opérer insensiblement, et degré par degré, cette métamorphose. Ceux des Ismaélites, des Sarrasins, des Maures, des Arabes qui envahirent l'Afrique Occidentale, y devinrent noirs aussi après quelques générations ; tandis que ceux de ces mêmes peuples qui envahirent l'Espagne, ne changerent pas leur couleur, qui étoit blanchâtre chez les uns, basanée ou jaune chez les autres. M. l'abbé *de Manet*, Auteur de la très-bonne et récente *Histoire de l'Afrique*, présume que la métamorphose complete du *blanc* au *noir* parfait, pourroit être au bout de trois siecles ; il faudroit donc quinze générations pour cette métamorphose, en comptant vingt ans par chaque génération. *Benjamin de Tudelle*, ce Juif si fameux par ses voyages, disoit en 1175, qu'il ne faudroit pas plus de six siecles et de trente générations non croisées, pour que la couleur blanche devînt parfaitement noire. Il faudroit sans doute un plus grand nombre de générations pour que des *Negres* transplantés dans nos contrées tempérées, perdissent entiérement leur couleur noire.

Qu'on observe philosophiquement et avec attention deux *Negres*, l'un de race ancienne et l'autre de race moderne, l'on reconnoîtra que les parties de la peau qui ne sont pas ou ne sont que peu exposées aux rayons du soleil, cessent d'être colorées, ou au moins ne le sont que foiblement, comme les aisselles, le dedans des mains, l'entre-deux des doigts, le dessous du menton et sur-tout des pieds, l'entre-deux des cuisses, le bas-ventre ; tandis que la tête, le dessus des bras, le dos, le ventre et les épaules, continuellement exposés à l'air, car c'est leur peau qui leur sert de vêtement, sont plus noirs. Les femmes du pays qui blanchissent, et qui par consé-

quent ont souvent les mains dans l'eau, les ont presque blanches. Ceux qui ont reçu des blessures, éprouvé des brûlures, ou l'impression des pustules de la petite vérole sur quelques parties du corps, ont ces mêmes parties blanches ou de couleur basanée. Celui qui se noie, garde après sa mort la pâleur que la frayeur et le saisissement lui avoient causée; et dans les *Negres* âgés, la couleur noire s'éclaircit et perd son éclat.

C'est sur les côtes Occidentales de l'Afrique, notamment de la Guinée et d'Angola, que les *Negres* vendent aux Européens non-seulement les prisonniers qu'ils ont faits en temps de guerre, mais encore leurs propres enfans. Souvent une *Négresse* livre sa fille à un étranger pour une somme de *cauris* (petite coquille de la famille des *porcelaines*, qui sert de monnoie dans le pays, et dont les femmes font des bracelets ou des colliers propres à relever la noirceur de leur teint); souvent des enfans non moins dénaturés tâchent de surprendre et de garrotter leur pere pour le troquer au marché, soit contre quelques serpes, soit contre quelques bouteilles d'eau-de-vie ou d'autres liqueurs également enivrantes, dont les *Negres* sont généralement fort avides. L'humanité frémit et s'indigne de ce trafic honteux, aussi avilissant en lui-même qu'odieux par les circonstances qui l'accompagnent. Et si se dégradant eux-mêmes, incapables de sentir la dignité de leur nature, les habitans de la Côte d'Afrique ont la cruauté de vendre leurs freres, de méconnoitre jusqu'aux liens de la parenté la plus intime; comment des Chrétiens, des Européens ne rougissent-ils pas de s'associer à leur crime et de le partager en enchérissant eux-mêmes dans les marchés ouverts à la vente des Esclaves, en assimilant à des brutes des hommes que la Nature leur a donnés pour freres, et sur lesquels, malgré leur dégradation, l'Être Suprême n'a pas moins imprimé son sublime caractere? La culture de nos Colonies exige, dit-on, ce commerce inconnu à nos peres, le besoin l'autorise, l'usage l'entretient. Calcul affreux qui met un vil intérêt en opposition avec les droits de la justice et des

principes les plus sacrés. Convenons néanmoins que les François, dont l'inclination est naturellement compatissante, se refusent à certaines perquisitions qui choquent la bienséance et font souffrir l'humanité. Lorsqu'il s'agit d'examiner un *Negre* esclave, ils s'assurent particuliérement de son âge, de son tempérament et de son caractere. Les Portugais, les Anglois, les Hollandois et les autres Nations qui ont des établissemens dans les Indes Occidentales, tiennent à cet égard une conduite moins timide et qui les rend moins dupes dans leurs achats; ils visitent toutes les parties du corps des *Noirs*, et n'oublient aucune des attitudes dont ils sont susceptibles; ils les remuent avec violence pour découvrir s'ils sont aussi bien constitués que l'annonce leur extérieur; ils les font courir, crier, sauter; ils ne dédaignent pas de lécher leur peau pour découvrir par le goût de la sueur s'ils n'ont point contracté certaines maladies (car les *Negres* ne se plaignent jamais : la peur des sorciers et des esprits qu'ils appellent *zambis* leur feroit braver la mort); ils examinent si le poil du menton n'est pas d'une force à indiquer un âge plus avancé que celui qu'on leur a déclaré. Les *Negres* ne sont pas toujours enchaînés; on se contente de leur passer au bras une espece de menotte à laquelle une piece de bois est attachée : quelquefois on les estampe d'un fer assez chaud pour imprimer sur la peau ou à l'épaule ou à la poitrine, le cachet de leur maître. Ces traces de barbarie, marques humiliantes de leur esclavage, deviennent héréditaires dans la postérité de ces malheureux, destinée à être la compagne et l'héritiere de leur infortune; en un mot les *Negres* sont pour les *Blancs* une espece de bétail. Le *Blanc* veut que le *Noir* soit un être qui differe de lui encore plus par la condition que par la couleur. Le *Negre* cultive une terre féconde, et la production en est absorbée par le *Blanc*. L'un s'épuise en travaillant, l'autre s'enrichit dans l'indépendance: le *Negre* seme, bâtit, procure les denrées de luxe, il est l'artisan de l'aisance et de l'opulence de son maître, et ce *Negre* n'a point de récolte à lui, il est sans logement, il meurt de faim, il est sans vête-

ment, dans l'indigence, et languit dans un affreux esclavage. Nous avons un Édit donné à Versailles au mois de Mars 1724, appelé communément le *Code noir*, et qui sert de Réglement pour l'administration de la justice, de la police, de la discipline, et de loi pour le commerce des Esclaves *Negres*, etc.

Il vient de s'établir à Londres une *Société pour travailler à l'abolition de la traite des Negres;* son cachet offre un *Esclave-Negre* chargé de chaînes et s'écriant : *Ne suis-je pas un homme, un frere!* Cette cause importante portée au tribunal de la justice et de la religion, même de la saine politique, doit toucher les ames sensibles : il s'agit donc d'appuyer ou de combattre le projet généreux d'abolir l'infame trafic des malheureux Africains. Les Commerçans d'Esclaves que l'atrocité de leur commerce ne fait pas rougir, parce que l'abus criminel et barbare qu'ils font de leurs victimes est toléré, commencent déjà à regretter la perte d'une branche de commerce très-lucratif; et ils pardonneront difficilement aux Quakers qui ont été les premiers à donner l'exemple généreux de n'avoir aucun Esclave en ce genre dans leurs possessions.

NEGRE. Nom donné à des *papillons de jour* de couleur brune-noirâtre, qui ne marchent que sur quatre pattes, et proviennent de chenilles épineuses qui se métamorphosent en chrysalides nues, angulaires et suspendues par leurs pieds. La couleur de ces papillons varie pour la nuance, ainsi que les dessins qu'on y observe. On distingue plusieurs sortes de ces papillons. Il y a : Le *grand negre des bois;* quatre grands yeux à prunelle d'un bleu-verdâtre sont sur les ailes supérieures et deux petits sur les ailes inférieures : on les voit aussi au-dessous des ailes, mais ils sont bordés d'un cercle de couleur fauve, et vers le milieu du dessous est une bande transversale grise ; ces yeux sont plus grands dans l'espece femelle que dans le mâle. Ce papillon paroît vers la fin de Juillet, en Allemagne et en France. On a observé que l'accouplement qui dure ordinairement peu dans les papillons de jour, est d'un jour entier dans celui-ci.

On distingue encore : Le *negre Hongrois*, grande et petite espece. Le *negre à bandes fauves*, grande, moyenne et petite espece. Ces papillons appelés *negres Hongrois*, ont les ailes supérieures traversées en dessus et en dessous d'une bande de moire-dorée et ornée de quelques points noirs : les antennes sont noires en dessus et blanchâtres en dessous. Les *papillons negres à bandes fauves*, tant en dessus qu'en dessous des ailes, offrent dans ces bandes des yeux noirs à prunelles blanches (il en faut excepter la petite espece qui n'a que de très-petits points noirs au lieu d'yeux). Ces papillons paroissent en Mai et Août, dans les montagnes d'Alsace ; leur vol est lent ; ils agitent peu leurs ailes : ils se reposent souvent et sont faciles à approcher. On a donné le nom de *negres Bernois* à deux papillons de la même espece, l'un grand, l'autre petit, et qui se trouvent près des Glaciers, dans le canton de Berne.

Il paroît que le papillon *icare*, et qui se trouve en Russie, est une variété du *grand negre des bois* : ses prunelles sont blanches.

NEGRE de l'*Histoire des Voyages*. C'est le *thon*. Voyez *ce mot*.

NEGRES-CARTES. Dans le Commerce on donne ce nom à des *émeraudes* brutes de la premiere couleur ; elles sont estimées. *Voyez* ÉMERAUDE.

NÉGRILLON, NÉGRITE et NÉGRESSE. *Voyez à l'article* NEGRE.

NEGRO FISH. *Voyez* à la suite de l'*art.* PERSEGUE.

NEGUNDO. C'est un arbre des Indes Orientales et particuliérement du Malabar, qui est du genre du *Vitex*, selon les Modernes : on en distingue deux especes ; l'une est réputée *mâle* et l'autre *femelle*. Le mâle est grand comme un amandier : ses feuilles ressemblent à celles du sureau ; elles sont dentelées, lanugineuses et velues comme celles de la sauge. La femelle est appelée par les Portugais, *norchila* ; par les Canarins, *niergundi* ; en Malagate, *sambali* ; et en Malabar, *noche* ou *bem-nosi*. Cet arbre femelle croît à la même hauteur que le mâle, mais ses feuilles sont plus larges, plus arrondies, non découpées et semblables à celles du peuplier blanc. L'une et l'autre

espece, dit *Lémery*, sont appelées par les Arabes, par les Perses et par les habitans de Décan, *bache*; et par les Turcs, *ayt* : leurs feuilles ont l'odeur et le goût de la sauge, mais elles sont un peu plus âcres et ameres; vers le lever du soleil il paroit sur ces feuilles une certaine liqueur blanche, qui en est sortie la nuit : leurs fleurs ressemblent assez à celles du romarin, et leurs fruits au poivre noir. Les feuilles, les fleurs et les fruits étant écrasés, cuits dans de l'eau et fricassés dans de l'huile, soulagent quantité de douleurs, sur-tout celles des jointures : ce remede est aussi vulnéraire et cicatrisant. Les femmes du pays font une décoction de toutes ces mêmes parties de l'arbre, dont elles boivent et se lavent le corps, dans l'idée que cette liqueur aide à la conception ; les feuilles seules étant mâchées, donnent une bonne haleine et répriment, dit-on, les ardeurs de Vénus.

NEIGE, *Nix*. Espece de météore, que l'on peut regarder comme des molécules aqueuses condensées, concretes et glacées par le froid dans la moyenne région de l'air, où flottent les nuages qui les produisent. Elle tombe sur la terre en petits flocons blancs, fort rares, très-légers, et qui sont d'autant plus menus que le temps est plus froid. Ainsi la *neige*, dont les différences d'avec la grêle sont visibles et connues de tout le monde, n'est comme elle que de l'eau qui s'est glacée dans l'air. Lorsque les molécules aqueuses qui se sont élevées dans l'atmosphere en forme de vapeurs, retombent en bruine ou en pluie, il arrive assez souvent que le froid est assez considérable pour les geler : elles se changent alors en *neige* ou en *grêle* ; en *neige*, si la congélation les saisit avant qu'elles se soient réunies en grosses gouttes ; en *grêle*, si les particules d'eau ont le temps de se joindre avant que d'être prises par la gelée. *Voyez* GRÊLE.

La *neige* tombe plus souvent la nuit que le jour ; elle est plus fréquente et plus abondante dans les pays Septentrionaux que dans les pays tempérés. Elle est en rayons cristallins plus ou moins épais, paralleles, durs, pointus et hérissés ; le nombre des

rayons n'est pas toujours déterminé, non plus que leur forme ; on peut le reconnoître en recevant de la *neige* sur une toile cirée, et en l'examinant dans un lieu frais ; alors on verra des cristaux en flocons, velus, en étoile, en roue. Chaque flocon est souvent composé comme d'autant de petites branches garnies de feuilles et de fleurs légeres ; c'est un amas de petites lames glacées, confusément couchées les unes sur les autres et qui observent cependant un ordre assez régulier (celui de la *glace*) par rapport à l'arrangement de leurs parties. En effet, la tendance des molécules de l'eau à s'unir en gelant sous des angles de soixante degrés, se fait remarquer dans la structure des particules de la *neige*. Ce sont des étoiles communément à six rayons, simples ou branchus, ces derniers composés d'un filet principal et de filets latéraux attachés au premier sous un angle de soixante degrés. Il en est de plus composés encore, mais on y voit presque toujours le même arrangement : cette structure réguliere ne peut se bien observer que dans la *neige* qui tombe par un froid vif ; tout est plus confus dans celle qui tombe en gros flocons par un temps moins froid. *Consultez* les *Élémens de Physique de* Musschembroeck, *Tab. 24.*

Il ne tombe qu'une espece de *neige* à la fois, soit en différens jours, soit à différentes heures d'un même jour. Tout prouve au Physicien que la congélation a beaucoup de rapport avec la cristallisation.

La *neige* est très-froide au toucher, ainsi que la *glace ;* quelques Physiciens et Astronomes attribuent cette propriété au nitre aérien, dont l'existence est peut-être une chimere. Ces effets du prétendu nitre aérien sont, selon M. *Bourgeois*, uniquement produits par l'acide universel répandu dans l'atmosphere : seul il contribue, dit-il, à la production de la *neige*, de la *glace*, et à leur fraîcheur, de même qu'à celle de l'atmosphere : mêlé et combiné dans la terre avec les terres absorbantes et les stériles, il forme, selon lui, un corps savonneux qui constitue la vraie nourriture des plantes, et qui contribue au progrès de la végétation. Car ni le nitre, ni les autres sels n'entrent pas dans le suc nourricier des plantes, et

ne sont pas propres à les nourrir et à leur donner l'accroissement, ainsi que le célebre *Wallerius* l'a exposé dans ses *Élémens d'Agriculture physique et chimique*, *page 134*, *etc.* imprimés a *Yverdon*, *1767*. Il est constant que la *neige* contient beaucoup d'air, qu'elle contribue à la fertilité de bien des terres et a l'accroissement d'un grand nombre de végétaux : car l'on a observé que les années où il tombe une grande quantité de *neige*, ne sont jamais stériles ; et que les montagnes que ce météore recouvre perpétuellement, sont chargées en leur base, sur leur adossement et dans les prairies, de plantes les mieux nourries et les plus vertes : mais il faut pour cela que la *neige* se fonde lentement, car autrement elle pourriroit et détruiroit l'organisation des végétaux ; rien n'est surtout plus pernicieux aux arbres et aux plantes qu'une *neige* qui, séjournant sur la terre, se fond en partie pendant le jour pour se geler de nouveau la nuit suivante.

La *neige* qui couvre pendant plus des deux tiers de l'année presque tout le pays qu'habitent les Lapons, les oblige à se pratiquer des habitations souterraines pour se préserver du froid excessif qu'on y éprouve. On lit dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* quelques expériences de M. *Guettard*, qui tendent à prouver qu'il fait moins froid sous la *neige* qu'à l'air extérieur, et que plus le monceau de *neige* est épais, plus le thermometre qu'on plonge dans le bas de cette masse se tient au-dessus de zéro : c'est aussi ce que les perdrix semblent avoir appris de la Nature. Ces oiseaux se cachent en hiver sous la *neige*, et on les y chasse au moyen de chiens dressés à cet effet. On voit que les hommes eux-mêmes, lorsqu'ils sont pris de la nuit en voyageant, se forment des cabanes de *neige*, où ils passent les nuits les plus froides, sans avoir rien à craindre de la rigueur du temps.

Lorsque la *neige* survient en gros flocons après quelques jours de forte gelée, on observe que le froid, quoique toujours voisin de la congélation, diminue sensiblement, et souvent le dégel succede. Il tonne rarement lorsqu'il *neige* ; nous en avons

cependant plusieurs exemples : 1.° Le premier Janvier 1715, il éclaira et tonna à Montpellier dans le temps même qu'il *neigeoit*. 2.° Dans le dernier siecle il y eut à Senlis, à Châlons et dans les Villes voisines, un orage des plus violens au milieu de l'hiver; la foudre tomba en plusieurs endroits et fit d'effroyables ravages, pendant une *neige* fort grosse et fort épaisse. Il paroît que l'électricité atmosphérique concourt à la formation de la *neige*.

La *neige* est compressible, plus rare, plus légere que la glace, et plus sujette à l'évaporation : en se résolvant en liqueur, elle diminue considérablement de volume. M. *Van-Swinden* dit que la densité moyenne des *neiges* paroît être à celle de l'eau comme 1 à 10. Trente pouces de *neige* égalent donc ou produisent trois pouces et demi d'eau. Comme cette eau concrete se fond aisément, elle offre un moyen plus commode que la glace pour rafraîchir le vin en été : on s'en sert sur-tout dans les pays chauds et dans les plaines; c'est ce qui se pratique à Rome. Elle se conserve aussi bien que la glace dans les glacieres; mais il faut pour cela la ramasser par pelotons, la battre et la bien presser, afin qu'il n'y ait point de vide. Dans les grands froids, on y jette de l'eau qui en remplit les intervalles en se gelant aussi-tôt. On ramasse plus facilement la *neige* dans les prairies et sur les gazons que par-tout ailleurs. Les *neiges* qui couvrent le sommet des hautes montagnes influent beaucoup sur la constitution de l'atmosphere qui les environne, elles le refroidissent : c'est la raison pour laquelle la situation de certains pays influe sur les vents et contribue à rendre ceux qui y regnent plus froids ou moins chauds qu'ils ne devroient l'être. C'est à la fonte des *neiges* congelées sur le sommet des montagnes, que nous devons communément le phénomene des *fontaines intermittentes* : Voyez *au mot* FONTAINE. Sa fonte trop subite cause souvent des inondations considérables. M. *Ducarla* dit qu'on peut évaluer à sept pouces d'eau la masse de *neige* qui tombe sur Pitchinça toutes les vingt-quatre heures. Cette *neige* qui se renouvelle sans cesse sur cette montagne si élevée dans le Nord

du

du Pérou, se fond sans cesse par la chaleur de l'incendie volcanique qui existe dans la chaine des Cordillieres ; aussi les torrens d'eau, les rivieres qui sortent ou découlent de ces volcans sont-ils des plus étonnans.

A l'égard des taches rouges dispersées çà et là et empreintes sur la neige, que le peuple prévenu et superstitieux regarde comme dues à des gouttes d'une pluie de sang et qui ont plus d'une fois jeté la terreur et la consternation dans les esprits, un Gentilhomme du Haut-Vivarais a reconnu que ce phénomene étoit dû à une cause très-simple, très-naturelle. Se promenant dans le mois de Décembre 1773, dans les allées de son jardin, il y vit de la *neige* couverte de taches rouges, principalement pendant les jours que la terre étoit plus humide : le 7 Janvier 1774, ces taches y étoient en plus grand nombre, et toutes d'un rouge très-beau, vif, d'une forme semblable à des gouttes de sang qui y seroient tombées et congelées, en un mot pénétrant à quelques lignes au-dessous de la surface de la *neige* : en examinant de près ces taches, il les reconnut pour être des excrémens de petits oiseaux ; ces excrémens tenoient leur couleur de la *morelle à grappes* ou *raisin d'Amérique*, plante dont il y avoit plusieurs pieds dans son jardin, couverts de leurs fruits, et dont le suc est rouge. Plusieurs de ces fruits exprimés sur la *neige* par notre Observateur donnerent une couleur égale et uniforme. Voilà l'explication du prodige prétendu. *Voyez* PUCE DE NEIGE.

Autant l'eau de *neige* est salutaire aux végétaux et aux opérations de quelques arts, autant elle est, dit-on, nuisible en boisson, sur-tout dans le Tirol, dans le Valais qui fait partie de la Suisse, où nous avons vu que ceux qui en font usage, sont en effet attaqués de goître et d'enflure de gorge ; peut-être que la matiere pierreuse qui peut s'y trouver, les alimens solides et la nature de l'air y contribuent autant et plus que la *neige* ; car M. *Bourgeois* a observé que parmi les habitans de plusieurs villages ou hameaux situés sur les montagnes en Suisse, et qui n'ont souvent pendant tout l'hiver que de l'eau de

neige pour toute boisson, on n'y trouve personne attaqué de goître ou d'enflure de gorge. On ne sauroit croire, rapporte *Tournefort*, combien la *neige* fortifie quand on la mange ; on sent dans l'estomac, quelque temps après, une chaleur pareille à celle que l'on éprouve dans les mains quand on l'y a tenue un demi-quart d'heure ; et bien loin d'avoir des tranchées, comme la plupart des gens se l'imaginent, on a le ventre tout consolé ; c'est ce dont il fit l'expérience sur le mont Ararat. *Consultez* son *Voyage au Levant*. Nous remarquerons encore ici que la *neige* appliquée à l'extérieur est un spécifique que le peuple du Nord emploie, d'après un très-ancien usage de leur pays, pour rappeler la chaleur et la vie dans les membres gelés; c'est communément sous forme de friction que la *neige* s'emploie dans ce cas (*a*). La *neige* est encore un moyen assuré pour conserver du gibier pendant plus de deux mois ; les Danois, etc. en font venir ainsi d'Islande et de Laponie, qui quoique mort depuis plus de quatre mois, n'en est pas moins bon à manger ; il suffit de le dégeler par degrés insensibles dans des eaux successivement moins froides.

(*a*) On peut consulter dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle, par M. l'Abbé* Rozier, *Supplément, tom. 13, pag. 22 et suivantes*, une *observation pour servir à l'Histoire Médicale de la* Neige, *par M.* Meunier, *Médecin à Vesoul:* Il s'agit de l'usage de la *neige*, appliquée (dans un sachet de deux pieds de longueur et de sept à huit pouces de diametre) sur la région lombaire, pour rappeler l'écoulement des lochies supprimées dans une femme qui étoit en couche. Cette méthode déjà ancienne, utile et salutaire à l'espece humaine, offre une singularité choquante et un coup-d'œil meurtrier ; et, il faut en convenir, le premier qui l'osa pratiquer ne peut être taxé de pusillanimité, mais doit être regardé, ou comme un grand homme, ou comme un heureux téméraire. La ville de Syracuse est la seule en Europe, dit M. *Meunier*, où les Médecins regardent la suppression lochiale qui développe une fievre ardente, etc. comme une maladie de peu d'importance ; accoutumés aux succès les plus constamment heureux, ils négligent tous nos remedes connus, pour n'employer qu'une méthode simple, invariable, commode et tellement infaillible, que l'Histoire Médicale de cette ville ne transmet aucun événement malheureux de l'application d'un seul moyen (la *neige*)

On appelle en Suisse *lauvine* ou *lavanche* (*Labina*), une quantité de *neige* qui se pelote en roulant du haut en bas des Alpes. M. *Altmann*, d'après qui nous avons donné la description des *Glaciers* si merveilleux et si terribles de la Suisse, distingue deux especes de *lauvines ;* celles qu'on appelle *venteuses*, sont ordinairement accompagnées d'un grand vent qu'elles augmentent encore par leur chute, au point qu'il brise les arbres, qu'il étouffe les hommes et les animaux, et qu'il renverse les maisons. La rapidité surprenante avec laquelle ces *lauvines* roulent jusqu'au bas des vallons où elles s'encaissent dans les enfoncemens et cavités qui s'y trouvent, met les Voyageurs dans le plus grand danger ; cependant comme elles ont peu d'épaisseur, on n'est pas toujours étouffé ; en quoi elles sont beaucoup moins dangereuses que la seconde espece que l'on appelle *lauvines foncieres*, parce qu'elles détruisent complétement tout ce qu'elles rencontrent. Formées par une *neige* beaucoup plus compacte, elles sont infiniment plus pesantes : elles roulent par conséquent avec moins de vîtesse que les premieres, mais elles emportent avec elles et les arbres et les pierres et les morceaux de

qui, sur le simple énoncé, paroît mériter d'être proscrit par les gens éclairés. Malgré cela, un Médecin François qui agiroit ainsi, éprouveroit surement le sort du célebre *Boërhaave*, que sa réputation ne mit point à l'abri de l'anathême de ses collégues, lorsque dans une maladie aiguë il osa donner des fruits acidules à un homme de qualité. Le succès réprima les propos intempérés de ces Zoïles ; mais un événement funeste auroit abrogé peut-être pour jamais un remede salutaire connu dix-huit siecles avant que ce grand homme eût osé le renouveler. L'on voit ailleurs des changemens volontaires de la chaleur au froid se faire avec une impunité d'autant plus frappante, que ces mutations sont plus subites. Une coutume fort ancienne en Russie paroît être établie pour embarrasser tout Physicien raisonneur. Les paysans de ce vaste État, quand ils sont indisposés, se mettent dans des fours chauds, suivant le témoignage de M. l'Abbé *Marsy ;* lorsqu'ils ne peuvent plus en supporter la chaleur, ils en sortent précipitamment et s'ensévelissent pour un moment sous la *neige :* ce passage instantanée d'un excès à un autre, non-seulement n'est point nuisible, mais est presque toujours suivi de la santé que l'on cherche.

roc qu'elles trouvent dans la direction de leur chute. Comme elle cause dans les montagnes et les vallons un tremblement accompagné d'un bruit quelquefois égal à celui du tonnerre, elles donnent ordinairement au Voyageur averti, le temps de se soustraire au péril par la fuite.

Les *lauvines* sont excitées par l'agitation de l'air, et par tout ce qui peut contribuer à faire glisser la *neige*, sur-tout celle qui est tombée récemment aux sommets des montagnes. Une très-petite pelote s'accroît si fort en tombant, qu'avant que d'arriver au vallon, elle peut acquérir la grosseur d'une maison, quelquefois celle d'une colline, et couvrir ensuite plusieurs arpens de terre. On pense bien que les habitans des Alpes n'ont pas négligé les moyens de se garantir de ces ravages : ils évitent de bâtir au pied d'une montagne qui s'éleve rapidement ; ils construisent leurs maisons derriere quelque petite colline, capable d'arrêter ou de rompre la force des *lauvines*. Pour passer la montagne de Gothard, on traverse la vallée d'Urseren, et l'on voit au-dessus d'un Village un bois qui forme un triangle, dans lequel il est défendu, sous des peines fort rigoureuses, de couper des arbres, parce qu'ils mettent ce Village à l'abri des *lauvines*. En plusieurs endroits où elles sont à craindre, on a bâti des murs triangulaires, dont l'angle aigu est tourné vers le côté le plus dangereux de la montagne. Quant aux Voyageurs, on leur recommande en Suisse, de prendre avec eux des guides qui connoissent les endroits les plus redoutables, de faire leur voyage sans bruit, et de ne pas même parler haut. Enfin, pour derniere sureté, on tire au milieu des vallons quelques coups de pistolet, qu'on croit capables de mettre en mouvement les pelotes qui pourroient être sur le point de tomber. Dans les passages étroits on pousse en hiver et au printemps la précaution jusqu'à remplir les sonnettes et les grelots des chevaux et des mulets, afin que leur son n'excite point la chute de quelque *lauvine*. En plusieurs endroits, sur-tout dans le pays des Grisons, on voit au pied des montagnes des voûtes maçonnées et des cavités pratiquées dans

le roc, où l'on peut, en appercevant une *lauvine* en mouvement, se retirer pour la laisser passer pardessus. On avertit les Voyageurs de ne pas regarder long-temps les *lauvines*, quand même leur direction ne paroîtroit pas dangereuse, parce qu'elles causent un vent si violent, que les hommes et les animaux en sont étouffés. Quelquefois les *lavanches* sont réduites en poussiere à l'instant de leur chute, et cette poussiere glacée se répand assez haut et à une assez grande distance. C'est un spectacle des plus beaux et des plus terribles qu'on puisse voir : il faut en avoir été témoin pour s'en former une idée précise: *Voyez* GLACIERS. M. *Mikheli* dit que toutes les montagnes de la Suisse que la *neige* couvre toujours, ont au moins 1500 toises de hauteur : en effet, celles dont le sommet ne s'éleve pas autant ne conservent guere leur *neige*, et l'on prétend que la Zone vaporeuse n'excédant pas trois mille six cents toises d'élévation, il n'est plus possible qu'il existe de *neige* au-dessus de cette hauteur ; au reste, l'élévation de la région de l'air où il gele continuellement, n'est pas la même sur toute la Terre. A l'Équateur elle est de deux mille quatre cents quarante toises, et elle descend par degrés de là vers les Pôles.

On sera peut-être bien aise de savoir comment on voyage en Laponie, où le terrain est toujours couvert de *neige*. Dès le commencement de l'hiver on marque avec des branches de sapin les chemins qui doivent conduire aux lieux fréquentés. A peine les voitures (qui sont des traineaux et de petits bateaux) ont foulé la premiere *neige* qui couvre ces chemins et ont commencé à les creuser, que la nouvelle *neige* que le vent répand de tous côtés, les releve et les met de niveau avec le reste de la campagne, ou du lac, ou du fleuve. Les voitures qui passent ensuite refoulent de nouveau cette *neige*, que d'autre *neige* vient bientôt recouvrir ; et ces chemins creusés alternativement par les voitures et recouverts par le vent qui y met par-tout la *neige* de niveau, quoiqu'ils ne paroissent pas plus élevés que le reste du terrain, sont cependant des especes de chaussées ou des ponts formés de *neige* foulée : mais si on s'égare à droite

ou à gauche, on tombe dans des abymes de *neige*. On est donc fort attentif à ne pas sortir de ces chemins, et d'ordinaire ils sont creusés vers le milieu d'une espece de sillon, formé par tous les traîneaux qui y passent, et qui sont traînés par des rhennes : *Voyez ce mot.* Mais dans le fond des forêts, dans les lieux qui ne sont pas fréquentés, il n'y a point de tels chemins ; les Finnois et les Lapons ne se retrouvent alors que par quelques marques faites aux arbres. Les rhennes eux-mêmes enfoncent quelquefois jusqu'aux cornes dans la *neige ;* et si dans ces lieux on étoit surpris par quelqu'un de ces orages pendant lesquels la *neige* tombe dans une si grande abondance, et est jetée de tous côtés par le vent avec tant de fureur qu'on ne peut voir à deux pas de-soi, il seroit impossible de reconnoître aucun chemin, et l'on périroit infailliblement, sur-tout si l'on ne s'étoit pas muni de tentes pour parer une partie de l'orage. On observa en 1729, sur les frontieres de Suede et de Norwege près du village de Villaras, qu'il y tomba une si affreuse quantité de *neige* que quarante maisons en furent couvertes, et que tous ceux qui étoient dedans en furent étouffés. (On trouve aussi dans *le Journal Étranger 1757*, la relation d'une famille ensévelie sous la *neige* pendant six semaines.) S'il arrive qu'on veuille franchir une montagne fort élevée, remplie de rochers qu'une quantité prodigieuse de *neige* cache, et où elle recele des cavités dans lesquelles on peut être abymé, on ne croiroit guere possible d'y monter : il y a cependant deux manieres de le faire ; l'une en glissant sur deux planches étroites, longues de huit pieds, dont les habitans se servent pour ne pas enfoncer dans la *neige* (méthode qui a besoin d'un long exercice) ; l'autre en se confiant aux rhennes qui peuvent faire un pareil voyage, et dont la maniere de marcher mérite d'être connue : *Voyez au mot* RHENNE.

On lit dans la nouvelle *Histoire de Kamtschatka ;* que les *neiges* sont très-abondantes dans la presqu'isle de Lopatka ; elles ont presque la solidité de la glace, de sorte qu'elles réfléchissent les rayons du

soleil, et avec tant de force qu'il est impossible d'en soutenir l'éclat. Les habitans portent ordinairement dans le printemps des couvertures percées de petits trous ou des réseaux de crins noirs, afin de briser une partie des rayons; mais, malgré ces précautions, ils ont la peau basanée comme les Indiens; la plupart ont les yeux affoiblis et malades, et un grand nombre même perdent la vue. La fin de l'année 1783 et le commencement de celle de 1784, ont été remarquables à Paris par la durée du froid et la quantité de *neige* qui y est tombée pendant environ deux mois.

NEITSER-SOAK. Nom que les Groënlandois donnent à une espece de *phoque*. Voyez PHOQUE A CAPUCHON.

NÉLICOURVI de Madagascar. Nom d'un oiseau qui paroît, dit M. *Mauduyt*, avoir beaucoup de rapports avec le *toucnam-corvi*, n'en différer que par des nuances de plumage, et ne former qu'une variété. Il est de la taille du moineau-franc : l'iris est jaune, ainsi que la tête, la gorge et le devant du cou; tout le dessus du corps est d'un vert terne; un trait de cette même couleur regne sur chaque joue; le ventre est d'un gris foncé; les pennes de la queue et des aîles sont noires, mais ces dernieres sont bordées de vert : le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau fait son nid sur le bord des ruisseaux, et l'attache le plus souvent à des feuilles de l'arbre appelé dans le pays *caldeir* ou *baquois;* ce nid est composé de paille et de jonc artistement entrelacés, et il forme par le haut une poche sur l'un des côtés de laquelle est adapté un long tuyau tourné vers le bas; l'ouverture du nid est au bas du tuyau : voilà le nid de la premiere année; car la suivante le *nélicourvi* en attache un nouveau au bout de l'ancien, et l'on en voit ainsi jusqu'à cinq attachés au bout les uns des autres; et comme ces oiseaux nichent les uns près des autres, il n'est pas rare de voir jusqu'à cinq et six cents de leurs nids sur le même arbre : chaque ponte n'est que de trois œufs. *Voyage aux Indes et à la Chine, tome III, page 200, pl. 112.*

NEMER. C'est le nom Arabe de la *panthere*. Voyez *ce mot*.

NEMOTELE, *Nemotelus*. Genre d'insecte ailé, de la classe des *Dipteres*, dont les antennes grenues sont terminées par une pointe, et placées sur la gaine de la trompe comme dans les charançons; la bouche forme un bec aigu; les articles ou grains des antennes sont ronds, courts, menus et au nombre de cinq, mais terminés par une sixieme piece longue et filiforme. Les *nemoteles* ne ressemblent aux mouches que par leur port extérieur; on en distingue de plusieurs sortes : on les trouve sur les fleurs. M. *de Réaumur* a décrit la larve des *nemoteles* sous le nom de *ver-lion*. Voyez FORMICA-VULPES.

NEMS. Nom d'un animal d'Afrique qui par sa force et sa souplesse ressemble beaucoup à nos *furets*, et encore plus au *vansire*. On lit dans l'*Encyclopédie méthodique*, que le *nems* a en marchant le corps alongé, et qu'il paroît bas de jambes; le train de devant est un peu moins élevé que celui de derriere: les oreilles sont sans poil et de la même forme que celles du furet commun : l'œil est vif; l'iris, d'un fauve foncé; le museau, très-fin et sans moustaches: tout le corps et la queue sont couverts d'un poil long, jaspé d'un brun foncé mêlé d'un blanc sale : le ventre est d'un poil fauve clair sans mélange; le poil de la tête est court et d'un jaune plus ou moins foncé; le poil des jambes est ras et de même couleur qu'à la tête : les pattes ont quatre doigts en avant et un petit doigt par derriere; les ongles sont petits et noirs : la queue qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-mince au bout qui finit en pointe.

NEMUSIEN. *Voyez à l'article* SATYRE PAPILLON.

NÉNUPHAR, *Nymphæa*. Plante aquatique dont on distingue deux especes; l'une est à *fleur blanche*, et préférée à l'autre dont la *fleur* est *jaune*.

Le NÉNUPHAR BLANC, ou BLANC D'EAU, ou LIS DES ÉTANGS, ou VOLET, ou PLATEAU A FLEUR BLANCHE, *Nymphæa alba*, Linn. 729; J. B. 3, 770;

Dod. Pempt. 585 ; *Nymphæa alba major*, C. B. Pin. 193. Cette plante qui est fort en usage en Médecine, ne se cultive point dans les jardins ; elle croît naturellement à la surface des eaux tranquilles, dans les marais, rarement dans les eaux croupissantes et peu profondes, mais notamment dans les étangs et les grandes pieces d'eau, quelquefois dans les rivieres sur les bords, et dans les ruisseaux qui coulent lentement, où elle est assez agréable à voir. Sa racine est vivace, longue, grosse comme le bras, garnie de plaques brunes ou noires, en forme de nœuds sur son écorce, blanche en dedans, charnue, fongueuse, chargée de suc visqueux, attachée au fond de l'eau dans la terre par plusieurs fibres ; elle pousse des feuilles grandes, larges, arrondies, épaisses, charnues, cuirassées, nageantes à la surface de l'eau, veineuses, échancrées en fer à cheval, ou cordiformes, vertes-blanchâtres en dessus et vertes-brunâtres en dessous, soutenues par des queues longues, grosses comme le petit doigt, rougeâtres, tendres et fongueuses : ses fleurs qui paroissent depuis le mois de Mai jusqu'en automne, sont solitaires, grandes, grosses, larges quand elles sont épanouies ; elles ont plusieurs feuilles (pétales) disposées en rose, blanches comme celles du lis, presque inodores, contenues dans un calice ordinairement à cinq feuilles blanchâtres, d'autres fois à quatre feuilles : à ces fleurs succede un fruit rond, ressemblant à une tête de pavot, partagé en plusieurs loges qui contiennent des semences oblongues, noirâtres et luisantes. Cette plante est toute d'usage : elle paroît être la même que l'*aguape* du Brésil ; ses feuilles qui nagent sur l'eau et ses belles fleurs en forme de volant, ornent magnifiquement un étang pendant l'été ; au printemps, lorsque ses feuilles paroissent sur l'eau, elles indiquent qu'il est temps de sortir les plantes de l'orangerie, et qu'il n'y a plus de gelées à craindre.

Le Nénuphar a fleur jaune, ou Jaunet d'eau, ou Plateau a fleur jaune, *Nymphæa lutea*, Linn. 729. Sa feuille est un peu oblongue ; sa fleur est jaune, moins garnie que la précédente, plus courte que le calice, qui est à cinq feuilles ; son fruit est

de figure conique ; sa racine est vivace, verte en dehors. Il croît aux mêmes lieux, et sert quelquefois aux mêmes usages que le précédent, notamment à Paris et en Angleterre, où le *nénuphar* blanc est plus rare.

On emploie ordinairement la racine de *nénuphar* dans les tisanes rafraîchissantes qui conviennent dans les inflammations des reins et de la vessie, dans les fievres ardentes, les insomnies ; enfin, dans tous les cas où il est nécessaire de tempérer l'impétuosité du sang et des esprits vitaux. M. *Bourgeois* dit que cette racine en tisane tempere et adoucit l'ardeur de l'urine dans les gonorrhées virulentes. Dans les boutiques on tient une eau distillée, une conserve, un miel, un sirop et une huile, le tout préparé de ses fleurs. On donne communément le sirop de *nénuphar* pour ralentir le désir du coït.

NÉPENTHES. Espece de philtre dont *Hélene* se servoit, suivant *Homere*, et qui vraisemblablement n'étoit que l'*opium*. Consultez l'*Histoire de la Médecine* par M. *le Clerc*, page 73.

NER, en Perse, désigne un *chameau mètis* issu d'un chameau à deux bosses et d'une femelle à une seule bosse, qui est celle du *dromadaire*. Voyez l'*article* CHAMEAU.

NÉRÉIDES. Ce sont, ainsi que les *sirenes*, de prétendus monstres marins. *Voyez au mot* HOMME MARIN. On donne aussi le nom de *néréide* à l'animal du *tubipore*.

M. *Pallas*, dans ses *Mélanges Zoologiques*, traite des *néréides* et les divise en deux genres, savoir : les *néréides errantes*, et les *néréides tubicoles*. Les premieres sont des *animaux mous* qui rampent et nagent parmi les fucus et les autres plantes marines ; elles s'attachent aussi quelquefois aux rochers, se cachent dans le fond de la mer ou dans les bois pourris qu'on y jette.

Les *néréides tubicoles* ont beaucoup de rapport avec les *vers à tuyaux* ou *vers tubicoles* : elles sont cachées dans une espece de petit tube qu'elles forment de différentes matieres. On divise les *néréides tubicoles* en *néréides cylindriques* et en *néréides aplaties*.

En général les *néréides* ont le corps mince, souvent très-long, linéaire, plus petit vers la tête qui est ornée de franges : le corps est divisé en plusieurs anneaux, et on remarque sur chaque segment ou anneau une espece de pied. Selon notre Auteur, les *néréides* peuvent, comme les *lombrics* ou vers de terre, s'étendre, se contracter, se glisser facilement dans les interstices ou fentes les plus étroites. Elles different de certaines *aphrodites* en ce qu'elles sont privées d'ouïes. *Voyez* APHRODITE.

NERF, *Nervus*. Les Anatomistes donnent ce nom à des corps ronds, blancs et longs qui tirent leur origine ou du cerveau ou du cervelet : *Voyez à l'article* HOMME. Dans le Commerce on donne le nom de *nerf de bœuf* à la partie génitale seche de cet animal : les Selliers le réduisent en filasse longue de huit à dix pouces, par le moyen de grosses cardes de fer, et l'emploient pour nerver avec de la colle-forte les arçons des selles et les panneaux des chaises et des carrosses.

NERIETTE ANTONINE, *Epilobium Antonianum*. C'est l'*herbe de Saint-Antoine* ou *épilobe à épi*.

NÉRITE, *Nerita*. Coquillage univalve, operculé, et que plusieurs Naturalistes mettent dans la famille des *Limaçons à bouche demi-ronde ou cintrée*. Il y a des *nérites* qui ont des dents blanches ; d'autres qui les ont rougeâtres, telle que la *quenotte-saignante* ; d'autres *nérites* sont ombiliquées, telle que la *grive*. Comme le noyau des *nérites* n'est point du tout apparent à leur ouverture, ces coquilles ne peuvent pas avoir de bec : les tours des spirales sont fort peu sensibles au dehors et en très-petit nombre ; souvent la pointe n'en sort que peu ou point. M. *Adanson* fait un genre de la *nérite*, il la range à la suite des coquillages operculés, et la rapproche plus que toute autre des bivalves, comme étant le coquillage qui a le plus de rapport avec eux : mais l'animal est, dit-il, fort différent de celui des bivalves. Les *nérites* sont ou marines, ou fluviatiles. Celles-ci ne sont point hermaphrodites, comme les *limas*, les *buccins* et les *planorbes* ; les unes sont mâles et les autres femelles : elles bouchent leurs coquilles d'une

espece d'opercule empreinte de spirales. Il n'y a qu'une espece de *nérite* fluviatile qui soit vivipare ; les petits sortent tout vivans avec leurs coquilles du corps de la mere. On distingue sur-tout l'espece appelée *porte-plumet*, Voyez *ce mot*. Les *nérites* de riviere que les enfans ramassent dans le sable, sont mortes et toutes bariolées de rose ou de lignes noires. L'espece qui nous vient du Mississipi, connue sous le nom d'*idole*, est verte-noirâtre, ventrue, ombiliquée, à stries inégales en forme de rides. Lorsque ces sortes de coquilles sont devenues fossiles, on les nomme *néritites*. On n'en trouve point de terrestres vivantes.

NEROLI. Nom que les Parfumeurs donnent à l'huile essentielle d'orange. *Voyez* ORANGER.

NERPRUN, NOIRPRUN ou BOURG-ÉPINE, *Rhamnus*. Il y a plusieurs especes de *nerpruns* : celui qu'on nomme simplement *nerprun purgatif ordinaire*, *Rhamnus catharticus aut solutivus*, Linn. 279, C. B. Pin. 478 ; *Spina infectoria*, Matth., Bell. ; qui s'éleve en arbrisseau et quelquefois en arbre : le *petit nerprun purgatif* ou *graine d'Avignon*, dont les fruits ou les baies sont employés dans la teinture ; et d'autres à *feuilles longuettes*, à *fleurs vertes* et *baies noires*.

Les *nerpruns* ont des fleurs petites, de couleur herbeuse ou jaunâtre, qui naissent comme par paquets le long des branches, en forme de petits entonnoirs, à pavillon recoupé en quatre parties, rabattues le plus souvent sur les côtés, avec autant d'étamines : aux fleurs succedent des baies qui contiennent plusieurs semences aplaties d'un côté et bombées de l'autre. (Le *nerprun ordinaire* a, dit M. *de Haller*, les fleurs mâles sur une plante, et le fruit sur une autre ; le *nerprun de Baviere* a les étamines réunies au fruit.) Les feuilles des *nerpruns* sont assez petites, entieres, ordinairement brillantes, finement dentelées ; souvent elles sont opposées sur les branches, et quelquefois elles sont alternes. Ces arbrisseaux se plaisent dans les haies, dans les bois, dans les endroits humides ; ils peuvent être placés dans les bosquets d'été, et encore mieux dans les remises ; car les oiseaux se nourrissent de leur fruit, quoiqu'il

soit purgatif : on en fait faire des palissades et des boules dans les parterres.

On prépare avec les baies du *nerprun* une pâte dure, qu'on appelle communément *vert de vessie*. Pour la faire, on écrase ces baies quand elles sont noires et bien mûres, on en exprime le suc, qui est visqueux et noir ; on le met évaporer à petit feu jusqu'à consistance de miel, en y ajoutant un peu d'alun de roche pour rendre la matiere plus haute en couleur et plus belle ; on la met dans des vessies que l'on suspend dans un lieu chaud, et on l'y laisse durcir pour la garder. Cette substance donne un beau vert, dont les Peintres et les Teinturiers font usage sous le nom de *vert de vessie*, ainsi appelé parce que cette matiere verte a été durcie dans des vessies.

On prétend que préparée en divers temps elle donne différentes couleurs : avant la maturité des baies, une couleur jaune ou safranée ; lorsqu'elles sont mûres, un beau vert ; enfin encore plus tard, vers la Saint-Martin, une couleur d'écarlate utile pour teindre les cuirs et pour enluminer les cartes à jouer. On prépare avec les baies du *nerprun* un extrait purgatif ; il est peu d'usage en Médecine. Le sirop qu'on prepare avec le suc de ces baies lorsqu'elles sont mûres, est très-usité dans toutes les especes d'hydropisie ; il purge abondamment les sérosités par les selles, et dissipe l'enflure : on le donne à la dose de deux onces. Ce remede est très-doux et sans danger : c'étoit, dit M. *Bourgeois*, le grand remede du célebre *Sydenham*.

On peut greffer des cerisiers et des pruniers sur le *nerprun*, et avoir par ce moyen des cerises et des prunes purgatives ; mais ces especes de fruits occasionnent souvent des superpurgations et des vomissemens énormes. Les feuilles de cet arbrisseau passent pour être détersives.

Les fruits du *petit nerprun*, *Lycium gallicum ; Rhamnus catharticus minor*, C. B. Pin. 478, Tourn. ; étant cueillis verts, se nomment *graine d'Avignon*, ou *grainette*, ou *graine jaune*, et fournissent une belle teinture jaune dont on fait un grand usage pour teindre les

étoffes. Les Peintres à l'huile et en miniature se servent aussi de ces baies, dont on a incorporé la teinture dans une matiere terreuse qui est ordinairement la base de l'alun, pour en faire ce qu'on appelle *stil de grain*. Les Teinturiers et sur-tout les Corroyeurs se servent de la *grainette* pour teindre en jaune, en y joignant de l'alun par parties égales. Cette espece de *nerprun* croît en abondance dans les lieux rudes et terreux, aux environs d'Avignon et dans le Comtat Venaissin; on en trouve aussi en Dauphiné, en Languedoc et en Provence, etc. C'est un arbrisseau épineux comme le précédent, dont les racines sont jaunes et ligneuses, les rameaux longs de deux à trois pieds et couverts d'une écorce grisâtre.

NEVROPTERE. *Voyez à l'article* INSECTE.

NEZ (le), *Squalus-nasus*. M. *Broussonet* appelle ainsi un *chien de mer* de la section de ceux qui ont *une nageoire derriere l'anus, sans avoir des trous aux tempes*. Cette espece se trouve dans la mer qui borde la province de Cornouailles en Angleterre : c'est le *porbeagle* de *Borlase*. Le *beaumaris-shark* de *Pennant*, et le *touille-bœuf* de *Duhamel* paroissent appartenir à la même espece. Ce *chien de mer* a la peau très-lisse et très-légérement marbrée ; la queue est marquée sur les côtés d'un pli longitudinal et saillant ; le museau est relevé, assez saillant, de forme conique et percé de petits trous (ce qui a déterminé M. *Broussonet* à lui donner le nom de *nez*); son corps est arrondi, très-gros dans son milieu, et court relativement à celui des autres especes. Ces caracteres suffisent pour le reconnoître. L'ouverture de la gueule est ample et armée d'un grand nombre de dents alongées, mobiles, aiguës, dilatées à leur base et tournées vers le fond de la gueule ; la langue est rude; les yeux sont grands ; cinq grands évents (*expiracula*) de chaque côté : les nageoires pectorales sont grandes et également éloignées du bout du museau et de la base des nageoires de l'abdomen ; celles-ci, petites, situées autour de l'anus et au-delà du milieu du corps : la premiere nageoire dorsale est presque triangulaire et située avant le milieu du

corps ; la seconde, bien plus petite que la premiere, placée au-delà de l'aplomb de la nageoire de derriere l'anus : la queue, divisée en deux lobes grands et lancéolés, dont le supérieur est un peu plus long ; la ligne latérale commence au-dessus des yeux et fait d'abord des zigzags ; vers le bout de la queue elle forme le pli longitudinal saillant, dont il est parlé ci-dessus : on voit encore un enfoncement à la base de la nageoire de la queue en dessus et en dessous. On voit ce *chien de mer* au Cabinet du Roi ; il est long de deux pieds et demi.

NEZ COUPÉ, *Staphilodendron.* Est, selon quelques Auteurs, le *faux-pistachier* ou une espece de *pistachier sauvage*, dont le fruit est vésiculaire et nauséabonde : mais en considérant tous ses caracteres, on trouve qu'il n'a presque aucun rapport avec le *pistachier*. Voyez *ce mot* et *celui de* FAUX-PISTACHIER.

NGO-KIAO. *Voyez* ce que c'est à l'*article* ANE, *sur la fin.*

NHAMDUI. Espece d'*araignée* venimeuse du Brésil : son corps est long d'un pouce et demi, garni sur le dos d'une forme de bouclier triangulaire très-luisant, orné aux côtés de cinq cônes pointus, blancs avec des taches rouges : elle a huit jambes longues comme le doigt ; sa partie antérieure est de couleur jaune ou rouge-brune : une singularité remarquable, c'est que la postérieure est luisante et argentée, et qu'elle représente un visage d'homme comme s'il y avoit été peint. Cet insecte file de la toile comme les autres araignées. Dans le pays on porte cet animal en amulette ; on l'attache au cou dans le temps de l'accès de la fievre quarte.

NHANDAPOA. *Voyez* NANDAPOA.

NHANDIROBA ou NOIX DE SERPENT. Quelques-uns ont donné ces noms au fruit de la *liane contre-poison.* Le *nhandiroba* est l'*avila.* Voyez *ce mot* et l'*article* LIANE CONTRE-POISON.

NHANDUAGUACU de *Marcgrave.* C'est le *thouyou.* Voyez *aussi l'article* JABIRU.

NHANDU-APOA. C'est le *nandapoa.* Voyez *ce dernier mot.*

NIAIS, (terme de Fauconnerie) *Voyez à l'article* FAUCON.

NICKEL. Il est mention dans le *Tome XIII des Mémoires de l'Acad. Roy. de Suede, année 1751*, d'une nouvelle substance minérale trouvée dans la mine de cobalt de Fœrila en Helsingie, et qui ressemble beaucoup à la substance que les Mineurs appellent *kupfer-nickel* ; Voyez *ce mot.* Suivant M. *Bonnet* (*nouveau Système de Minéralogie*), le *kupfer-nickel* est le *nickel* uni au soufre. Le tissu de cette substance est grenu : elle est solide et brillante quand on la casse : long-temps exposée à l'air, elle se décompose et se couvre d'un enduit vert (c'est du *nickel* en chaux verte et friable) qui se dissout dans l'eau, et dont on peut retirer par l'évaporation, etc. des cristaux verts qui se forment en prismes quadrangulaires. Ce sel ou plutôt cette chaux verte de *nickel* fondue avec le flux noir, donne un régule qui ressemble au bismuth, et qui se dissout dans l'eau-forte, dans l'eau régale et dans l'esprit de sel. Ce qui est encore singulier, c'est que la mine elle-même, lorsqu'on la calcine, répand une fumée d'abord sulfureuse, ensuite d'un blanc-jaunâtre, d'une odeur désagréable, comme arsénicale : si on laisse cette mine exposée à une chaleur plus vive, il s'y forme des rameaux métalliques qui deviennent d'un vert clair et sonnans : à mesure qu'on a tenté quelques expériences, on a découvert dans cette substance du fer et du cobalt ; mais il paroît par un nouveau travail du même Auteur, inséré dans le *XVI.ᵉ Tome des Savans de Suede, année 1754*, que le nouveau demi-métal se trouve en plus grande quantité dans le *kupfer-nickel* que dans aucune autre substance minérale ; et que M. *Cronstedt* penche à croire que le *nickel* n'est autre chose qu'un alliage des substances métalliques ou sémi-métalliques déjà connues, et non un cobalt imparfait. On trouve aussi du *nickel* dans la mine de Kuhschacht à Freyberg en Saxe ; il n'entre en fusion qu'après avoir parfaitement rougi.

M. *Baumé* regarde le *nickel* comme un *cobalt* dans un état particulier et dépouillé de la substance qui fournit du bleu par la vitrification. *Consultez* la *Chimie expérimentale* de M. *Baumé*, *Tome II*, *page 299*, etc. *Consultez* aussi la *Dissertation chimique sur le nickel*,

soutenue

soutenue dans l'Auditoire de *Gustave*, par *J. Afzel Arvidsson*, insérée dans le *Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Octobre 1776* : on y lit que le *cobalt* n'appartient pas à l'essence du *nickel*, et l'Auteur paroît présumer que le *nickel*, le *cobalt* et la *pierre d'aimant*, ou le *régule de la pierre d'aimant noire*, sont autant de modifications du fer.

NICOTIANE ou TABAC, *Nicotiana*, Tourn. C'est l'*youly* des Caraïbes. Plante très-usitée, dont on distingue trois especes principales; savoir, le *grand tabac*, le *moyen* et le *petit*.

1.° La NICOTIANE A LARGE FEUILLE, ou PETUN, *Nicotiana major latifolia*, C. B. Pin. 169; *Nicotiana major, sive Tabacum majus*, J. B. 3, 629; *Petum sive Tabacum*, Pis.; *Nicotiana tabacum*, Linn. 258. La racine de cette plante, qui est le grand et le vrai *tabac mâle*, est blanche, fibreuse, d'un goût fort âcre. Elle pousse une tige à la hauteur de quatre, cinq ou six pieds, grosse comme le pouce, ronde, velue, remplie de moëlle blanche : ses feuilles sont amples, lancéolées, ovales, non pétiolées ou sans queue, alternes, velues, nerveuses, de couleur verte pâle, un peu jaunâtres, glutineuses au toucher, d'un goût âcre; elles teignent la salive; elles sont attachées à la tige par de larges appendices : le haut de la tige se divise en plusieurs rejetons, qui soutiennent des fleurs faites en godet, découpées en cinq parties, pointues, de couleur purpurine ou ferrugineuse; les étamines de cette fleur vont souvent toutes ensemble féconder le pistil, de maniere que si on les observe dans le temps où elles transmettent leur poussiere, on les voit toucher le stigmate, et former une couronne autour de cet organe; elles s'en éloignent aussi-tôt après la fécondation : à ces fleurs succedent des fruits membraneux, oblongs, partagés en deux loges, contenant beaucoup de semences petites, rougeâtres et très-abondantes en huile. Toute la plante a une odeur forte, ainsi que la suivante. C'est une plante d'été chez nous; cependant elle endure quelquefois un hiver modéré dans nos jardins; elle fleurit, comme les autres *nicotianes*, en Juillet et Août dans notre pays, et y est ordinairement an-

nuelle ; au lieu que dans le Brésil, où la terre est bonne et l'air toujours tempéré, elle fleurit continuellement, et vit dix ou douze ans. Sa graine se peut conserver dix années en sa fécondité, et ses feuilles près de cinq avec toute leur force.

2.° La NICOTIANE A FEUILLE ÉTROITE, ou le TABAC DE VIRGINIE, ou le PETUN DES AMAZONES, *Nicotiana major angustifolia*, C. B. Pin. 170; *Nicotiana sive Tabacum folio angustiore*, J. B. 3, 630. Elle ne differe de la précédente que par ses feuilles qui sont plus étroites, plus pointues et attachées à leur tige par des queues assez longues.

3.° La NICOTIANE A FEUILLE RONDE OU OBLONGUE, OU PETITE NICOTIANE, OU TABAC FEMELLE, OU FAUX TABAC, OU TABAC DU MEXIQUE, *Nicotiana minor*, C. B. Pin. 170; *et femina nonnullorum; Dubius Hyosciamus luteolus, solanifolius*, Lob. Icon. 269; *Nicotiana rustica*, Linn. 258. Sa racine est quelquefois simple et grosse comme le petit doigt; d'autrefois elle est divisée en plusieurs fibres tendres, blanchâtres et rampantes : elle pousse une tige à la hauteur d'un à deux pieds, droite, ronde, dure, velue, grosse comme le doigt, rameuse, glutineuse au toucher : ses feuilles sont espacées et alternes, oblongues, grasses, de couleur verte-brunâtre et attachées à des queues courtes : ses fleurs, ses fruits et ses semences sont semblables à celles des especes précédentes; mais ses fleurs sont jaunes-verdâtres et à divisions obtuses : il leur succede des capsules arrondies, qui dans la maturité s'ouvrent en deux parties, remplies d'un nombre infini de menues semences d'un jaune tanné et d'un goût âcre.

Cette plante, ainsi que les précédentes especes, nous vient originairement d'Amérique; elle est annuelle : par la culture elle s'est comme naturalisée dans toute l'Europe; car dès qu'une fois elle a été transplantée dans un jardin, elle y repullule tous les ans avec abondance, et commence à paroître au mois de Mai : au reste elle se renouvelle aisément de graine. *Clusius* dit que ce *tabac* femelle est bon pour la plupart des maladies auxquelles sert le véritable *petun*, mais qu'il est beaucoup plus foible; aussi

a-t-il peu d'odeur en comparaison des autres. Cette espece de *nicotiane* est, selon M. *Bourgeois*, un excellent vulnéraire : elle déterge et cicatrise les plaies les plus opiniâtres et même les ulceres d'un mauvais caractere ; elle guérit en peu de temps les contusions : pendant l'été on applique les feuilles vertes sur la partie malade, et on les change matin et soir. On en conserve pour l'hiver dans de l'eau-de-vie foible, dont on fait le même usage.

Il y a : Le *Tabac paniculé*, *Nicotiana paniculata*, Linn. 259. Cette plante est originaire du Pérou ; sa tige qui est annuelle, grêle et haute de deux pieds, se termine par un panicule chargé de beaucoup de fleurs, dont le tube est assez long, grêle, en forme de petite massue ; le limbe est rougeâtre, à divisions courtes et obtuses : les feuilles sont pétiolées, cordiformes et entieres.

Les Continuateurs de la *Matiere Médicale* de M. *Geoffroy*, disent qu'en Espagne et en Portugal le *tabac* demeure toujours vert comme le citronnier ; mais dans les pays froids il périt aux premieres gelées, et l'hiver on ne peut le conserver que très-difficilement dans les serres, en pot ou en caisse. En Amérique il vient très-haut, sur-tout l'espece à large feuille ; et son odeur est très-pénétrante. L'on emploie indifféremment les feuilles des deux premieres especes pour faire le *tabac* en corde, à mâcher et en poudre, dont l'usage est si commun. C'est en Août et en Septembre qu'on ramasse les feuilles des plantes dont on a coupé les sommités des tiges pour les empêcher de fleurir. C'est moins par la diversité des feuilles de *nicotiane* que par la préparation qu'on leur fait subir, en y mêlant du sirop de sucre, ou de l'eau de pruneau, ou de l'eau de bois de violette ou de bois de rose, qu'on parvient à produire de la différence dans les sortes de *tabac* connues sous les noms de *scaferlati du Levant*, de *canasse*, d'*andouille de Saint-Vincent* ou *cigale d'Amérique*, de *rolle de Montauban*, de *briquet du Brésil*, etc. La nature du climat, le temps de la récolte, l'espece de lessive dont on arrose les feuilles, le mélange du *tabac* d'un pays avec celui d'un autre, tout contribue à former sa cou-

leur, sa saveur et son odeur. Celui de la Havanne et de Séville, vulgairement appelé *tabac d'Espagne*, est préparé sans aucune drogue odoriférante; on le colore avec le *rubrica*. Le *tabac de Macouba* a naturellement l'odeur de la rose : il est d'une couleur très-foncée; il tire son nom d'un canton situé dans la partie du Nord de la Martinique, où des habitans le cultivent.

Lorsqu'on veut cultiver du *tabac*, ce doit être dans une terre grasse et humide, exposée au midi, labourée et engraissée avec du fumier consommé : on le seme en France à la fin de Mars; les Indiens et les Espagnols le sement en Automne ou en Août au plutôt. On fait un petit trou en terre de la longueur du doigt, on y jette dix à douze graines de *tabac*, et on recouvre le trou : lorsqu'il est levé, on doit arroser la plante pendant le temps sec, et la couvrir avec des paillassons dans le grand froid. Comme chaque graine pousse une tige, on doit séparer les racines : lorsque les tiges sont hautes d'environ trois pieds, on coupe le sommet avant la floraison, afin qu'elles se fortifient, et l'on arrache celles qui sont piquées de vers, ou qui se disposent à pourrir. On connoît que les feuilles sont mûres quand elles se détachent facilement de la plante, qu'elles se cassent, et que froissées elles exhalent déjà une odeur pénétrante : on doit alors cueillir les plus belles, les enfiler par la côte, en faire des paquets et les mettre sécher dans un grenier. On laisse la tige en terre pour donner le temps aux autres feuilles de mûrir.

On a donné à la *nicotiane* bien des noms différens. Dans les Indes Occidentales, son pays natal, elle a toujours porté celui de *petun*, sur-tout au Brésil et dans la Floride, et elle le garde encore aujourd'hui dans l'un et l'autre Monde. Les Espagnols qui la connurent premiérement à Tabaco, isle de la mer du Mexique, lui donnerent le nom de *tabac*, du lieu où ils l'avoient trouvée, et ce nom a prévalu sur tous les autres. On l'a appelée *nicotiane*, du nom de M. *Nicot* Ambassadeur de France à la Cour de Portugal en 1560, qui en ayant eu connoissance par un

Marchand Flamand, la présenta au Grand-Prieur à son arrivée à Lisbonne, et puis à son retour en France, à la Reine *Catherine de Médicis ;* de sorte qu'elle fut nommée *nicotiane*, *herbe du Grand-Prieur* ou *herbe à la Reine.* Le Cardinal *de Sainte-Croix*, Nonce en Portugal, et *Nicolas Ternabon*, Légat en France, qui furent les premiers à l'introduire en Italie, donnerent aussi leurs noms au *tabac :* quelques-uns l'ont appelé la *buglose* ou la *panacée antarctique*, d'autres l'*herbe sainte* ou *sacrée* et *propre à tous maux*, apparemment à cause de ses vertus miraculeuses. Il y a eu des Botanistes qui a raison de sa seule vertu narcotique semblable à celle de la jusquiame, l'ont nommée *jusquiame du Pérou. Thevet* a disputé à *Nicot* la gloire d'avoir donné le *tabac* à la France ; et il est sans contestation que *François Drack*, fameux Capitaine Anglois qui conquit la Virginie, en enrichit son pays. Les trois especes de *tabac* sont d'usage, mais on se sert plus communément de l'espece à *feuille large*, tant intérieurement qu'extérieurement.

La Nature n'a jamais produit aucun végétal dont l'usage se soit étendu si universellement et si rapidement. Le *tabac* n'étoit autrefois qu'une simple production sauvage d'un petit canton de l'Amérique; mais depuis que les Européens ont contracté la singuliere habitude d'en prendre, soit en poudre par le nez, soit en feuilles au moyen d'une pipe, ou en masticatoire, l'on en a prodigieusement étendu la culture. Les lieux les plus renommés où cette plante croît, sont Vérine, le Brésil, Borneo, la Virginie, le Mexique. On en cultive aussi dans les campagnes, en Italie, en Espagne, en Hollande, en Angleterre et dans l'Ukraine, même dans le Palatinat du Rhin ; car le *tabac* vient par-tout et se vend très-cher, quoiqu'il coûte fort peu. Il est à présent défendu d'en cultiver presque par toute la France : ailleurs on ne le cultive guere que pour avoir ses feuilles. Quel que soit l'intérêt de cette défense, il est certain que le *tabac* d'Amérique est préférable à celui de l'Europe, et qu'il est d'un produit considérable pour les Souverains. L'on ne nous apporte point de *tabac* de l'Asie, et notamment de

la Chine où l'on en cultive et où l'on en consomme beaucoup. Le *tabac* de ce pays seroit-il moins bon que celui d'Amérique ?

Le *tabac* a eu ses détracteurs ainsi que ses panégyristes. *Amurat IV* Empereur des Turcs, un Czar et un Roi de Perse en défendirent l'usage à leurs sujets sous peine de la vie ou d'avoir le nez coupé. *Jacques Stuart* Roi d'Angleterre, et *Simon Paulli* ont fait un traité sur le mauvais usage du *tabac*. On trouve une Bulle d'*Urbain VIII*, par laquelle il excommunie ceux qui prennent du *tabac* dans les Églises. Le Pere *Labat* dit que le *petun* fut comme une pomme de discorde, qui alluma une guerre très-vive entre les Savans, et qu'en 1699, M. *Fagon*, premier Médecin du Roi, n'ayant pu se trouver à une these de Médecine contre le *tabac*, à laquelle il devoit présider, en avoit chargé un autre Médecin, dont les habitudes et les principes n'étoient sans doute pas d'accord ; car pendant tout le temps que dura l'acte on remarqua qu'il ne quitta point sa tabatiere, et qu'il ne cessa pas un moment de prendre du *tabac*.

Nous ne nous arrêterons point sur l'usage du *tabac* en poudre pris par le nez, soit par plaisir ou par usage, soit par nécessité. Personne n'ignore qu'il excite l'éternuement, et procure une abondante évacuation de sérosité (*mucus narium*), sur-tout dans ceux qui n'en ont pas contracté l'habitude. Si l'excès ou l'abus du *tabac* en poudre ou en feuilles est vraiment dangereux, il peut être utile d'en user modérément. Le mouvement convulsif que le *tabac* excite dans les nerfs, quoique irrégulier, peut être bon, ne fût-ce que pour nous délivrer d'une humeur superflue ; alors il devient remede : mais pour être en santé est-il nécessaire d'avoir toujours le remede à la main, et peut-on regarder comme un régime utile d'être à tout moment en convulsions ?

Toutes les especes de *tabac* purgent par haut et par bas avec violence. Pris intérieurement en substance, le *tabac* convient dans l'apoplexie et la léthargie, même dans l'épilepsie : mais on ne peut trop en redouter les effets ; il faut une main habile et prudente pour diriger un tel remede, le caractere âcre et caustique

de cette plante s'est décelé plus d'une fois, même envers ceux qui le prennent en fumée pour la premiere fois ; ils deviennent ivres, et s'ils ne rejetoient pas la fumée, ils tomberoient dans un triste état. Combien de malades tombés dans des assoupissemens léthargiques, n'ont recouvert le sentiment et la connoissance que pour mieux sentir d'autres convulsions accompagnées de vomissemens, de sueurs froides, d'un pouls foible et frémissant, et d'autres accidens plus funestes ? S'il faut être sur ses gardes quand on emploie ce remede, même dans les affections soporeuses, que doit-on penser de ses effets, quand en bonne santé on en fait un usage continuel, souvent immodéré et toujours sans correctif ? Le plus grand bien qu'on puisse en attendre est de faire couler les catarres, la migraine, etc. comme le font moins dangereusement la poudre de bétoine, de muguet, etc. : mais le moindre mal qu'il puisse produire est, dit-on, de dessécher le cerveau, d'amaigrir, d'affoiblir la mémoire et de détruire, sinon entiérement, au moins en partie la finesse de l'odorat. Combien ne doivent pas s'applaudir les Savans qui s'abstiennent de l'usage du *tabac !*

On lit dans un des *Journaux d'Allemagne, année 1770, page 179*, des exemples de vertiges et de cécité, même de paralysie, occasionnés par l'usage immodéré du *tabac. Jean Bauhin* vante la *nicotiane* pour détruire comme par enchantement toutes les vermines qui désolent les hommes et les animaux. En Italie on se sert de sa semence pour appaiser le priapisme : c'est de là qu'on a donné à la troisieme espece de *tabac* le nom de *priapée.* Enfin nous concluons que l'usage du *tabac* peut convenir en fumée pour le mal de dents, pour rendre les soldats et les matelots moins sensibles à la disette des vivres qui n'est que trop fréquente dans les armées ou sur les vaisseaux, et pour les préserver des attaques du scorbut. M. *Bourgeois* dit que le *tabac* d'Espagne appliqué sur les gencives saignantes des scorbutiques, les guérit entiérement et raffermit les dents ébranlées.) Mais nous répétons qu'il en faut prendre peu à la fois et rarement, afin de s'y accoutumer par degrés, et qu'en même temps

il faut tâcher de ne s'en pas faire un besoin habituel. La fumée de l'espece de *tabac* que les Hollandois appellent *canaster* (*canasse*), introduite par l'anus dans les intestins au moyen d'une machine faite exprès, et dont on peut voir la figure et la description dans la *Chirurgie d'Heister*, est un grand remede dans le miséréré, sur-tout celui qui a pour cause une hernie avec étranglement du boyau, qui intercepte totalement le passage du canal intestinal. Cette fumée introduite dans l'anus et la trachée-artere est aussi utile pour rappeler à la vie les noyés. On estime la cendre de *tabac* très-bonne pour blanchir les dents. En Europe, en Turquie, en Perse et même en Chine on se sert de la pipe pour fumer : mais les Caraïbes des isles Antilles ont une autre façon très-singuliere, et qui nuit beaucoup à la force de l'odorat et de la vue. Ils enveloppent des brins de *tabac* dans certaines écorces d'arbres très-unies, flexibles et minces comme du papier ; ils en forment un rouleau, l'allument, en attirent la fumée dans leur bouche, serrent les levres, et par un mouvement de la langue contre le palais ils font passer la fumée par les narines. Dans les deux Presqu'Isles de l'Inde et dans les Isles de l'Océan Oriental, presque tous les peuples Idolâtres fument des *chiromes* ou petits rouleaux de feuilles de tabac appelés *cigales* en Amérique. Les Mahométans du Mogol et de l'Inde fument avec un gargoulis double, dont la construction est aussi bizarre que dispendieuse ; l'un sert à recevoir la fumée à travers de l'eau, et l'autre à contenir le *tabac* et le charbon allumé : cette fumée de *tabac* est très-douce et beaucoup plus agréable ; ils y mêlent quelquefois des feuilles de bangue qu'ils nomment *ganja* et qu'ils aiment beaucoup. *Voyez* BANGUE.

Le *tabac* infusé dans l'urine d'homme est très-efficace, dit M. *Bourgeois*, pour détruire toute espece de vermine, soit celle des enfans, soit celle des brutes. Les Maréchaux et les Vachers de la Suisse s'en servent fréquemment pour détruire les poux qui attaquent les jeunes poulains et les veaux. Ce remede est aussi très-bon pour détruire les fourmis et les fourmilieres. *Consultez l'article* FOURMI, pour la maniere d'en faire usage contre ces insectes.

NICTALOPE. *Voyez l'article* ESCARBOT COMMUN.

NID D'OISEAU, *Nidus avis*, Linn. 1339. C'est une plante qui croît dans les bois, communément au pied des sapins : sa racine est vivace et composée de grosses fibres cylindriques, fragiles, pleines de suc, entremêlées de maniere qu'elles ne représentent pas mal un nid d'oiseau ; elle pousse deux ou trois tiges hautes d'un pied ou environ, revêtues de feuilles creusées, ou d'écailles pointues, rougeâtres et desséchées, luisantes et cannelées, ayant la figure d'un cœur : ses fleurs sont rangées aux sommités des tiges comme dans l'orchis, composées chacune de six feuilles pâles : à ces fleurs succede un fruit formé en lanterne, à trois côtes arrondies, et qui renferme des semences semblables à de la sciûre de bois. On a donné aussi le nom de *nid d'oiseau* à une espece de carotte.

Toute cette plante a un goût amer, âpre : elle est détersive, resolutive et vulnéraire, appliquée extérieurement.

NID D'OISEAU, *Nidus*. Nom que l'on donne à un petit réduit composé de diverses matieres où l'oiseau pond, couve et éleve ses petits dans leur premier âge. *Voyez à l'article* OISEAU. On donne le nom d'*aire* au *nid* ou à l'endroit qu'habitent les grands oiseaux de proie, tels que l'*aigle*, le *faucon*, l'*autour*, etc. *Voyez ces mots.*

Il y a peu de *nids* dont la Médecine fasse usage, excepté celui d'*hirondelle*. Voyez *ce mot* et celui dont nous avons parlé sous le nom d'ALCYON SALANGANE.

A l'égard des *nids d'oiseau pétrifiés* avec les *œufs* de ces animaux, rien n'est plus faux que leur existence ; à moins qu'on ne regarde comme *pétrifiés* les *nids* et les *œufs* que l'on met dans la fontaine de Carlsbad en Bohême, et qui en peu de temps se trouvent *incrustés* de façon à faire croire qu'ils seroient véritablement changés en pierres.

NIDS DE DRUSEN. *Voyez à l'article* FILONS.

NIEKE CORONDE. C'est la *fausse cannelle* du Ceylan.

NIELLE, *Nigella*. Plante dont M. *de Tournefort* distingue douze especes tant sauvages que cultivées : nous n'en citerons que trois qui sont annuelles.

1.° La Nielle des Champs ou la Nielle sauvage ou batarde, la Barbue ou Poivrette commune, *Nigella sylvestris ; Nigella arvensis*, Linn. 753 ; *Nigella arvensis cornuta*, C. B. Pin., Pitt. Tourn. ; *Melanthium sylvestre*, Dod. Pempt. 303. C'est une plante que l'on trouve en France et en Allemagne dans les blés, sur-tout après la moisson. Sa racine est fibreuse, petite, blanchâtre : elle pousse une tige, tantôt simple et tantôt rameuse, grêle, cannelée et haute d'un pied ; ses feuilles qui ressemblent assez à celles de l'aneth, sont découpées en petits filamens alternes ; ses fleurs qui paroissent vers la fin de l'été, sont comme étoilées, composées de cinq feuilles, bleuâtres, grandes et agréables : il leur succede des fruits membraneux, terminés par cinq cornets qui au sommet s'écartent les uns des autres, mais qui sont unis ensemble depuis le milieu jusqu'en bas, partagés ainsi dans leur longueur par autant de loges qui renferment plusieurs semences noires. Cette plante a la même propriété en Médecine que les suivantes ; toutes sont annuelles.

2.° La Nielle Romaine ou Nielle des Jardins ou Nielle cultivée et domestique ou Cumin noir ou le Faux Cumin, *Nigella Romana, flore minore simplici, candido ; Nigella sativa*, Linn. 753. Cette plante que l'on cultive dans les jardins où elle vient aisément, ressemble à la précédente ; ses fleurs sont d'un blanc pâle ; ses semences sont noires ou jaunes et anguleuses, d'une odeur aromatique et d'un goût piquant. Quelques personnes l'ont déjà employée dans les cuisines aux mêmes usages du poivre : la meilleure vient d'Italie. C'est le *gith* des Arabes.

3.° La Nielle de Candie ou du Levant, *Nigella Cretica*, C. B. Pin. 146, Tourn. ; *Nigella Damascena*, Linn. 753. C'est une espece de *nielle* plus petite que les précédentes, et qui se distingue encore par ses fleurs bleuâtres et par l'odeur de sa graine, que l'on prendroit pour du cumin, tant elle est forte : elle a les mêmes propriétés des autres *nielles* : on la cultive dans quelques campagnes en terre grasse : elle fleurit dès le mois de Juin.

La semence de *nielle*, qui de toutes les parties de

la plante est la seule dont nous nous servions en ce pays-ci, doit être bien desséchée avant qu'on en fasse usage, car elle contient une humidité qui, selon *Tragus*, est fort pernicieuse : son infusion est apéritive et rétablit les regles, elle convient aussi dans la colique venteuse : cette même infusion remédie parfaitement au rhume de cerveau et à l'enchifrénement : pour cela on tire cette liqueur par le nez, ayant soin auparavant de s'emplir la bouche d'eau, parce que sans cela, ce qu'on attire par le nez passeroit dans la bouche et dans le gosier : on retire beaucoup d'huile essentielle de la *nielle*, et elle est excellente pour résister au mauvais air et tuer les vers. M. *Cartheuser* dit aussi en avoir retiré par expression, et l'appelle *unguineuse*.

NIELLE DES BLÉS, FAUSSE NIELLE OU NIELLE BATARDE, OU GARIDELLE, OU LAMPETTE, *Lychnis segetum major*, C. B. Pin. 204; *Pseudo-melanthium; Nigellastrum*, Chab. 443. Espece de *lychnis* que M. *Linnæus* appelle *Agrostemma githago*, 624. Cette plante annuelle naît dans les champs et se trouve par-tout dans les blés : sa racine est petite, mais sa tige est haute de deux à trois pieds, droite, simple, velue, genouillée, creuse et rameuse : ses feuilles qui sont opposées deux à deux, sont étroites, longues, pointues et embrassent la tige par une large base qui est revêtue de longs poils blanchâtres : ses fleurs qui paroissent depuis Mai jusqu'en Juillet, sont grandes, purpurines, quelquefois blanchâtres, quelquefois rougeâtres, à cinq pétales, échancrées, contenues dans un calice d'une seule piece divisée en cinq lanieres oblongues qui dépassent la fleur : à ces fleurs succedent des capsules séminales, oblongues, à peu près de la figure d'un gland : dans la maturité elles s'ouvrent en cinq parties et contiennent plusieurs semences noirâtres, rudes et assez inodores. Cette plante est annuelle comme la *nielle commune* : elle convient dans la curation des ulceres, des fistules, et pour arrêter les hémorragies. *Sennert* a passé dans le Danemarck pour un Magicien, pour avoir guéri, comme par miracle, de telles maladies. La façon de s'en servir est de tenir sous la langue un petit morceau de cette racine nouvellement tirée de terre,

M. *Sarcey de Sutieres*, Membre de la *Société d'Agriculture* de Paris, prétend que la graine de la *nielle des blés* produit une farine plus blanche et plus légere que celle du froment, qu'on peut faire une poudre à poudrer supérieure en qualité; et enfin qu'un arpent de terre ensemencé de cette graine produiroit autant de farine que trois arpens en blé. Cette culture pourroit donc être avantageuse : elle ménageroit le blé qu'on emploie à faire la poudre.

On donne encore le nom de *nielle* à une maladie qui attaque certains végétaux : *Voyez* ce que nous en avons dit *au mot* ARBRE et notamment *à l'art.* BLÉ.

NIGAUT. C'est le *petit cormoran.* Voyez *ce mot.*

NIGROIL. C'est l'*oblade.* Voyez *ce mot.*

NIGUA ou NIGUAS. *Voyez* NINGAS.

NIHILUM ALBUM ou POMPHOLIX ou TUTHIE BLANCHE. *Voyez* ZINC.

NIL-GAUT. *Voyez* NYL-GHAU.

NIMBO d'Acosta, *Melia azadirachta, foliis pinnatis*, Linn., Mill. Dict. n.° 2; *Olea Malabarica, fraxini folio*, Pluk.; *Arbor Indica, fraxino similis, oleæ fructu; seu Azedarach floribus albis, sempervirens.* Arbre des Indes Orientales, nommé *bépole* ou *ariabepou*, en Malabar; c'est le *margousier à feuilles de frêne* des Européens habitans de l'Inde. Cet arbre est assez élevé, et vert toute l'année : par ses feuilles il ressemble assez au frêne : son bois est d'un blanc-jaunâtre; l'écorce est noirâtre, et la cime étalée et diffuse : ses fleurs sont petites, d'un blanc-jaunâtre, composées de cinq pétales, et elles viennent en grappes alongées et paniculées, aux sommités des rameaux : leur odeur est semblable à celle du triolet odorant : aux fleurs succedent des fruits d'abord jaunâtres, ensuite purpurins et de la forme d'une petite olive : ses feuilles sont vertes, amères au goût, dentelées par les bords et estimées. Trempées dans le suc de limon et exprimées, elles donnent une liqueur réputée un grand vulnéraire; prises intérieurement elles sont spécifiques contre les vers. Les habitans du Malabar tirent de son fruit une huile par expression bonne pour les piqûres et et dans les contractions des nerfs.

NIMSE. Nom qu'en Barbarie on donne au *furet.* Voyez *ce mot.*

NINGAS ou NIGUAS ou NIGUE. C'est une sorte de *mitte* des Indes Occidentales, fort incommode pour les hommes : elle est excessivement abondante dans les bois où elle vit sur les feuilles tombées et desséchées ; aussi-tôt qu'un homme ou un animal se repose sur ces feuilles, il est couvert de *ningas :* cette vermine se cache aussi dans la poussiere, et saute à la maniere des puces ; elle s'introduit entre cuir et chair dans les orteils de ceux qui marchent pieds nus, elle y pond des œufs en si grande abondance, qu'on a de la peine à les détruire, à moins que ce ne soit par un cautere, ou qu'on ne coupe les chairs où elle s'est nichée : cette vermine qui cause des démangeaisons très-vives, est presque la même que le *tous* du Brésil et la *chique* ou *mitte-pique* ou *tique* des Antilles. *Voyez ces mots.*

Lesser, dans sa *Théologie des Insectes*, dit que c'est par le moyen des *ningas* que les Anatomistes ont eu occasion de revenir d'une erreur générale. On croyoit autrefois que le sang prenoit son cours par les extrémités des arteres ; mais cet insecte, dit *Lesser*, nous a appris le contraire.

Il paroîtroit, d'après les observations de M. l'Abbé *Chappe* dans son *Voyage de la Californie*, que ces *niguas* dont la couleur est noire, dont la grosseur et la figure tiennent de la puce, et qui sont si communs et si incommodes à la Vera-Cruz et dans le Mexique, ne sont pas les mêmes que les *chiques* des Antilles, quoiqu'ils s'introduisent de même dans la peau des pieds et des mains, et qu'ils y multiplient. Ce qui le fait croire à M. l'Abbé *Rozier*, 1.° c'est qu'au Mexique les Indiens n'y connoissent point pour remede l'infusion du tabac ou les feuilles de tabac broyées, remede si simple qui préviendroit les scarifications et les amputations qui rendent leurs pieds monstrueux : 2.° que la plaie qu'y font les *niguas*, devient, dit-on, mortelle, si on y laisse couler de l'eau. Le premier soin après avoir arraché la *nigua*, est de remplir avec du suif le trou qu'elle a fait en s'enfonçant dans la chair.

NINZIN ou NISI ou NINDSIN. *Voyez* son histoire à la suite *du mot* GENS-ENG.

NIOU. *Voyez à l'article* Gnou.

NIRUALA. C'est un arbre de plusieurs pays des Indes, sur-tout du Malabar, dont les feuilles distillent un suc, qui reçu sur un linge qu'on applique sur les aînes, provoque fort promptement l'urine. Quel est cet arbre ?

NITRE ou Salpetre, *Nitrum.* C'est un sel à qui la cristallisation donne une figure prismatique, hexangulaire, avec une petite pointe aiguë ; il est d'une saveur fraîche, salée et amere. Le *nitre* est en partie fixe et en partie volatil : il fuse sur les charbons ardens, il entre en fusion au feu ; mêlé avec de la poudre de charbon, il détonne. Cette détonation du *nitre* est, dit M. *de Buffon*, le plus terrible phénomene que la Nature sollicitée par notre art, ait jusqu'ici manifesté. Si le feu de *Promethée* fut dérobé aux Cieux, celui-ci semble pris au Tartare ; portant par-tout la ruine et la mort, combiné par un génie funeste, ou plutôt soufflé par le démon de la guerre, il est devenu le grand instrument de la destruction des hommes et de la dévastation de la Terre.

Bien des Naturalistes regardent l'origine du *nitre* comme due au regne minéral. La plupart des Chimistes, et notamment *Glauber*, disent que ce sel appartient au regne végétal, et qu'il est uniquement l'ouvrage de la végétation. Quelques modernes d'entre eux le donnent au regne animal. Le célebre *Stahl* a donné une savante théorie sur la génération de ce sel qu'il attribue à la putréfaction des corps. Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions, il est constant qu'on trouve du *nitre* tout formé dans quantité d'endroits où l'air a un libre cours : tantôt il est attaché contre des murailles dont le ciment n'est pas sec, alors il est fort impur ; mais il s'y reproduit toujours tant que le mur est humide et voisin des latrines ou des habitations d'animaux quelconques ; on l'en détache avec des balais, c'est ce qu'on appelle *nitre* ou *salpêtre de houssage* : tantôt, mais plus rarement, le *nitre* se rencontre sur certaines roches désertes dans les Indes. M. *Dombey*, Botaniste François, a mandé de Lima à M. l'Abbé *Rozier*, que sur les

côtes de la mer Pacifique, près de Lima, on rencontre une grande quantité de *salpêtre* que l'on pourroit ramasser avec la pelle et dont on ne fait aucun usage : c'est principalement sur les terres qui servent de pâturages et qui ne produisent que des graminées, que l'on trouve le plus abondamment de ce sel. On en a trouvé dans une mine de charbon près celle de Tutweiler, dont la montagne brûle toujours, et dans une espece de granite destructible de Finlande. Ainsi l'on trouve du *nitre* dans les terres et dans les pierres, à la superficie de la terre ; dans les végétaux, sur-tout parmi les borraginées, dans les plantes ameres, telles que la fumeterre, le cresson de fontaine, l'héliotropium. *Rauvolf* dit que les Mahométans tirent un *nitre* des feuilles et des rameaux du saule incinérés : d'autres retirent du *salpêtre* de la terre où les animaux vont uriner.

La terre *nitreuse*, celle qu'on dit être la seule matrice propre à produire du *nitre*, qui l'a déjà produit, et qui est absolument nécessaire pour en produire, doit être visqueuse et alkaline : c'est cette terre bien remuée, bien divisée, qui coopere si merveilleusement à l'amélioration ou à la fécondité des végétaux, et avec laquelle, suivant M. *Bowles*, les Espagnols fabriquent beaucoup de *salpêtre*. M. *Godefroi Pietsch*, qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin en 1749, par un Mémoire sur le *salpêtre*, assure être parvenu à faire du *nitre* même avec du vitriol (quelques-uns disent du vinaigre), de l'urine putréfiée et de la chaux, le tout exposé pendant quelque temps à l'air. *Voyez* aussi quelques détails sur les *nitrieres* artificielles *à l'article* SALPÊTRE. En France, le Gouvernement vient de donner les plus grands encouragemens pour travailler à l'augmentation d'une substance devenue très-nécessaire. On n'imagine pas combien de tentatives ont été faites, et combien de petites fabriques particulieres se sont déjà établies dans le Royaume.

Tout le sel de pierre, autrement dit le *salpêtre* du commerce qui se fait à Paris, se retire des platras qui proviennent de la démolition des vieux bâtimens, surtout des caves, etc. On lessive en grand ces matériaux,

et on fournit à la liqueur une base alkaline : puis par la voie de l'épuration, suivie d'une évaporation graduée, on parvient à en obtenir des cristaux de *nitre* plus ou moins transparens, etc. *Consultez* pour ce procédé le *Dictionnaire de Chimie.*

Le *nitre* entre dans la composition de la *poudre détonante* et de celle *à canon*, (cette derniere est composée de *nitre*, de *soufre* et de *charbon*; le redoutable effet de cette poudre, tient à ce que tout son *nitre* s'enflamme, et s'enflamme à la fois ou dans le moins de temps possible; la détonation, l'explosion sont d'autant plus redoutables, que cette matiere se trouve plus renfermée, et que les résistances qu'on lui oppose sont plus grandes. Le *nitre* entre dans les flux employés par les Artistes pour fondre quantité de métaux : le *nitre* est la base de l'eau-forte, de l'eau-régale : on s'en sert aussi pour préparer des glaces et pour saler les viandes et quelques poissons, ce qui donne à leur chair une couleur rouge. En Médecine ce sel est d'un usage très-étendu et très-fréquent; il calme l'effervescence du sang et tempere l'ardeur de toutes les especes de fievres, même les ardeurs d'urine : on en fait des tablettes très-efficaces dans les maux de gorge inflammatoires. Le *nitre* est la base de la *poudre antispasmodique* ou tempérante de *Stahl.* On en fait le *cristal minéral* ou *sel de prunelle*, dont les propriétés sont les mêmes que celles du *nitre.*

NIVA-TOKA. C'est le *sureau commun* du Japon. Sa moëlle sert dans ce pays de meche pour les chandelles.

NIVEAU D'EAU DOUCE. *Voyez* MARTEAU insecte. Le *niveau de mer* est le *marteau*, espece de *chien de mer.*

NIVEREAU ou NIVEROLLE. C'est le *pinson de neige*; Voyez *ce mot.*

NLANNETONS. Nom que l'on donne à des *vers noctiluques* du Royaume de Siam : ils sont d'un vert-doré extrêmement beau. *Voyez* VER LUISANT.

NOBLE-ÉPINE. *Voyez* AUBÉPINE *à la suite de l'article* NÉFLIER.

NOCTULE,

NOCTULE. Nom donné à une espece de *chauve-souris*. Voyez *cet article*.

NOEMBA. C'est, à Java, le nom du *rhinocéros*. Voyez *ce mot*.

NODDI. C'est la *mouette brune* de la Louisiane, *pl. enl.* 997; l'*hirondelle de mer à tête blanche* de *Catesby*; le *thouarou* de Cayenne. C'est un oiseau qui tient à peu près autant des *hirondelles de mer* que des *mouettes* : il a, dit M. *Mauduyt*, l'extérieur et la taille des premieres et même le bec grêle et alongé, mais il n'est pas aplati sur les côtés. Ainsi à s'en tenir strictement aux caracteres génériques, le *noddi* est un *goiland*, et par sa taille il est de la section des *Mouettes*; il n'est guere plus gros que la grande *hirondelle de mer* : sa longueur totale est de près de quinze pouces; son envergure est de deux pieds quatre à cinq pouces; ses ailes pliées ne vont pas tout-à-fait au bout de la queue : le dessus de la tête est blanchâtre sur le devant, et d'un gris-blanc sur le derriere; tout le reste du plumage est d'un brun plus ou moins foncé sur les différentes parties, et tirant sur le noir ou le cendré.

Le *noddi* habite les islots jetés au milieu des mers entre les Tropiques et peu au-delà. Il est très-commun sur l'islot du grand Connétable près de Cayenne; on le trouve aussi à l'isle Rodrigue. *Catesby* l'a vu dans l'Amérique Méridionale, où ces oiseaux, dit-il, dans la saison de la nichée s'approchent du rivage, y déposent leurs œufs à nu sur le rocher, et pêchent en troupes, jetant des cris continuels; mais passé cette saison, les *noddis* s'éloignent en haute mer, et se portent quelquefois à plus de cent lieues des terres. Le *noddi* ressemble à l'oiseau nommé *fou*, par le peu de crainte que lui inspire la vue de l'homme, par la maniere dont il se laisse approcher et saisir, et par la sécurité avec laquelle il se pose sur les vaisseaux, sur leurs œuvres et même sur les navigateurs qui lui tendent la main ou le bras : la sécurité de cet oiseau est l'effet de son inexpérience; par-tout où l'homme n'a pas exercé son empire, les animaux sont paisibles et confians,

et ce ne sont, dit M. *Mauduyt*, que les malheurs de l'espece qui les instruisent à prendre la fuite.

NŒUD. *Voyez à l'article* PLANTE.

NOIR, *Niger aut Ater*. Cette couleur qui est opposée au blanc, en ce qu'elle est la plus obscure de toutes, est connue sous différentes épithetes et formée de diverses matieres. Il y a : Les *noirs d'ivoire* et *d'os* calcinés dans un vase couvert. Le *noir d'Allemagne* qui est fait avec la lie de vin, les noyaux de pêche, l'ivoire et l'os, le tout brûlé et calciné; ensuite lavé et porphyrisé. Le *noir de charbon*. Le *noir des Corroyeurs*, c'est une espece d'encre. Le *noir d'Espagne*, il se fait de liége brûlé. Le *noir de fumée*; il est produit par des résines brûlées. Le *noir de terre* est une espece de charbon fossile tendre et gras au toucher.

Dans nos Colonies on désigne sous le nom de *Noirs*, les Negres. *Voyez l'article* NEGRE.

NOIRAUD, *Chætodon nigricans*, Linn.; *Chætodon nigrescens, caudâ albescente, æquali, utrinque aculeatâ*; Arted. Poisson du genre du *Chétodon*; il se trouve dans la mer Rouge : il ressemble beaucoup au *chétodon rayé*; mais il est plus large et ses écailles sont plus petites, à proportion du volume du corps. Le corps est d'une couleur noirâtre ou brune : la nageoire dorsale a trente-huit rayons, dont neuf épineux; les pectorales qui sont blanchâtres en ont chacune seize; les abdominales qui sont d'un noir assez décidé, chacune six; celle de l'anus en a vingt-neuf, dont trois épineux; celle de la queue en a six, sans compter d'autres rayons plus petits qui sont sur les côtés; la nageoire de la queue est très-large, blanchâtre; et sa forme étant developpée, représente un triangle; les nageoires du dos et de l'anus ont la même teinte que le corps, excepté à leur base qui est blanchâtre.

NOIR-MANTEAU. *Voyez* GOILAND *à manteau noir*.

NOIRPRUN. *Voyez* NERPRUN.

NOIR-SOUCI. Espece de *moineau* ou de *pinson* que M. *Commerson* a vu à Buenos-Ayres; il fréquente les terres cultivées et les jardins : ces oiseaux volent par paires; le mâle et la femelle montrent un atta-

tchement et une fidélité réciproques. Le nom de *noir-souci* exprime les deux couleurs qui dominent sur leur plumage : le plumage supérieur est d'un noir légérement bleuâtre, mais plus foncé sur la tête et le dessus du cou et aux bordures des pennes des ailes et de la queue ; le plumage inférieur est de couleur de souci, mais éclairci sur le ventre et la queue : il y a dix-sept pennes aux ailes, dont la deuxieme et la troisieme sont les plus longues ; la queue est formée de douze pennes égales : le bec est court, fort et convexe, noirâtre mais plus foncé en dessus qu'en dessous : les pieds sont d'un brun-rougeâtre ; le doigt du milieu est uni à l'extérieur par une membrane jusqu'à la premiere articulation.

NOISETIER D'EUROPE. *Voyez* COUDRIER.

NOISETIER DE SAINT-DOMINGUE. Le Pere *Nicolson* pense que cet arbre ne peut se rapporter à aucune des plantes connues, et qu'on en doit faire un nouveau genre. « Cet arbre, dit-il, n'est pas commun ; il croît dans les mornes et en plaine : sa racine est fibreuse, pivotante ; son épiderme, d'un brun sombre ; l'enveloppe cellulaire, rougeâtre ; le liber, blanc ; le bois, filandreux, aqueux, blanc, sans odeur ni saveur. L'arbre s'éleve jusqu'à plus de quarante pieds ; son tronc alors a quatre ou cinq pieds de circonférence ; il est droit ; son épiderme est mince, grisâtre, rempli de tubercules et de callosités : l'enveloppe cellulaire est verte, cassante, aqueuse, gluante, d'une odeur un peu forte, d'un goût âcre ; le liber, jaunâtre, gluant, visqueux, de même odeur et saveur que l'enveloppe cellulaire ; le bois, tendre, fendant, blanc, visqueux : le centre des branches et du tronc offre une moëlle tendre, gluante, blanche, qui rougit à l'air. Le corps de l'arbre pousse plusieurs branches à son sommet, qui se subdivisent en plusieurs autres branches minces, tortueuses, cassantes. »

« Les feuilles croissent par bouquets aux extrémités ; elles sont faites en cœur, échancrées par la base, légérement sinuées, dans leur contour, sans dentelure, arrondies au sommet ; les plus grandes sont longues de neuf à dix pouces et ont environ sept pouces dans leur plus grande largeur, elles sont d'un

vert pâle, veloutées, garnies en dessous d'une côte saillante, de grosses nervures et de fibres disposées en réseau, lisses, d'un vert foncé en dessus, épaisses, bien nourries, gluantes, d'un goût fade, portées sur un pétiole arrondi, plus ou moins long, à l'extrémité duquel on voit sur les côtés deux petites glandes hémisphériques, luisantes; elles naissent après les fleurs, lorsque les fruits commencent à se former. »

« Les fleurs sont rangées le long d'une grappe ou panicule qui a communément deux pieds de longueur; au commencement elle est droite, peu à peu elle s'incline, et devient enfin pendante : chaque grappe porte plus de deux cents petits boutons, disposés par petits bouquets étagés; les uns s'épanouissent en fleurs, les autres sont les embryons des fruits : chaque bouquet croît des aisselles d'une follicule mince, alongée, traversée dans sa longueur par un petit filet; elle se replie en plusieurs sens sur les bouquets, et semble destinée à protéger les boutons qui les composent; ils ont besoin d'être soutenus, car un rien les fait tomber : les fleurs sont verdâtres, sans odeur, sans corolle; le calice est composé de cinq feuilles, dont deux sont alongées, pointues et rabattues en dehors; les trois autres sont obtuses, creusées en cuiller : le centre est occupé par quatre étamines réunies par la base; les antheres sont triangulaires, d'un rouge pâle, appliquées les unes contre les autres et formant un triangle : toutes ces fleurs tombent après avoir fécondé les jeunes fruits : ceux-ci sont oblongs et verts. On apperçoit à leur sommet un petit trou par où s'insinue sans doute la poussiere prolifique des étamines; il se ferme à mesure que le fruit grossit : plusieurs avortent et tombent à terre; il en reste ordinairement cinq ou six sur chaque grappe, qui grossissent en peu de temps : quand ils sont mûrs, ils ont assez la forme d'une noix de France revêtue de son enveloppe; ils ont alors environ un pouce et demi de diametre : le pédicule qui les porte est crochu, long d'un pouce : ces fruits sont couverts d'une pellicule mince, verts, extérieurement tachetés de gris, d'une substance verdâtre, mollasse, visqueuse, acerbe, qui enveloppe

une capsule ligneuse, à trois loges qui s'ouvrent chacune en deux valves, et qui contiennent une noix sphérique, médiocrement dure, dans laquelle est renfermée une amande pareillement sphérique, légérement étranglée par un sillon circulaire, et laissant appercevoir une petite cavité dans son centre: cette amande est recouverte d'une pellicule extrêmement fine, argentine et comme soyeuse et du goût de l'aveline. On mange ces fruits qui sont aussi bons étant frais que les meilleures avelines de France, mais ils rancissent en vieillissant ».

NOIX. *Voyez* NOYER.

NOIX D'ACAJOU. *Voyez* ACAJOU.

NOIX D'AREQUE. *Voyez à l'article* CACHOU.

NOIX DES BARBADES. *Voyez* RICIN.

NOIX DE BEN. *Voyez* BEN.

NOIX DE BENGALE. *Voyez au mot* MYROBOLANS.

NOIX DE BICUIBA. C'est une espece de fruit des Indes qui brûle comme du linge imbibé de poix. A mesure qu'il brûle, il en sort une huile, avec laquelle M. *Jean Verdois*, Consul de la Nation Françoise, atteste avoir guéri plusieurs cancers et certaines especes de coliques. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences, année 1710, page 16*, que M. *de la Mare*, Officier de Marine, ayant apporté de ce fruit des Indes, fit l'épreuve d'en tirer l'huile en le brûlant, chez M. *Boudin*, alors premier Médecin de feu Madame la Dauphine.

NOIX DE COCO. *Voyez* COCO.

NOIX DE COURBARI. *Voyez* COURBARIL.

NOIX DE CYPRE ou DE CHYPRE. *Voyez* CYPRÈS.

NOIX DE GALLE, *Galla*. On donne improprement ce nom (car ce n'est pas un fruit) à une espece de coque végétale ou d'excroissance que l'on trouve particuliérement sur les chênes du Levant; cette tubérosité est occasionnée par la piqûre d'une sorte d'insecte qui y dépose ses œufs, etc. Ces *galles*, qui sont astringentes, varient pour la grosseur, la couleur, le poids, la figure et leur superficie qui est unie ou raboteuse, quelquefois tuberculeuse et même écailleuse. Si l'on ouvre les *noix de galles* encore récentes, on trouve à leur centre une ou plusieurs

larves ou nymphes logées en autant de différentes cellules. Si les *noix de galles* sont vieilles, elles sont perforées chacune d'un trou rond que le vermisseau, métamorphosé en mouche, a fait pour se procurer une issue et s'envoler. Les *noix de galles* nous viennent d'Alep, de Tripoli et de Mozal. On préfere celles qui sont épineuses, noires, dures et pesantes, aux *noix de galles* blanches, légeres, peu dures et rougeâtres de nos climats et qu'on appelle *cassenoles*; elles donnent à la solution de vitriol martial une couleur violette et noire. La *noix de galle* réduite en poudre offre un moyen facile et sûr pour reconnoître la qualité martiale des eaux. On les estime fébrifuges et propres à resserrer et fortifier les parties qui sont trop relâchées ; mais M. *Bourgeois* prétend qu'on n'en doit faire usage qu'extérieurement ; elles arrêtent les accès sans évacuer la matiere morbifique, et produisent des maladies et des accidens beaucoup plus dangereux que la fievre : elles sont la base de l'encre ; elles servent aussi aux Corroyeurs, aux Chapeliers, aux Teinturiers, etc. *Voyez à l'article* CHÊNE *et au mot* GALLES. *Voyez aussi* BAISONGE *à l'article* PUCERON.

NOIX DE GIROFLE ou NOIX DE MADAGASCAR. *Voyez* CANNELLE GIROFLÉE.

NOIX IGASUR ou FÉVE DE SAINT-IGNACE. *Voyez à la suite du mot* NOIX VOMIQUE.

NOIX D'INDE. On donne ce nom tantôt au fruit du *cacaotier*, et tantôt à celui du *cocotier*. Voyez *ces mots*.

NOIX DE MARAIS ou FÉVE DE MALAC. *Voyez* ANACARDE.

NOIX MÉDICINALE ou COCO DES MALDIVES. *Voyez* COCO.

NOIX DU MÉDICINIER D'ESPAGNE. *Voyez* RICIN.

NOIX MÉTHEL ou DATURA. *Voyez à l'article* POMME ÉPINEUSE.

NOIX DES MOLUQUES. C'est la *noix vomique*. Voyez *ci-après*.

NOIX MUSCADE. *Voyez au mot* MUSCADE.

NOIX NARCOTIQUE, *Nux insana*, est un fruit des Indes, gros comme nos petites prunes, rond, cou-

vert d'une écorce rude, rougeâtre, contenant un noyau membraneux, noir et marqué d'une grande tache blanche, entouré d'une pulpe noire, semblable à celle de la prune sauvage : ce noyau renferme une amande grisâtre. Ce fruit croît à un arbre grand comme un cerisier, et porte des feuilles longues et étroites comme celles du pêcher.

La *noix narcotique* cause un assez mauvais effet à ceux qui en mangent, car elle produit des vertiges au cerveau et un délire qui dure quelquefois deux ou trois jours, ou bien elle donne un cours de ventre : on peut l'employer extérieurement dans les onguens anodins, pour calmer les douleurs.

NOIX PACARIE. *Voyez aux articles* NOYER *et* PACANE.

NOIX PÉTRIFIÉE. Il y a quelques années qu'en creusant des anciens puits de salines abandonnés depuis cent soixante ans à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, on trouva à environ trente toises de profondeur des *noix pétrifiées*, très-singulieres en ce qu'il n'y a que l'amande qui soit pétrifiée, tandis que l'écale ou la coque ligneuse et le zest même n'ont point changé de nature. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, année 1742, pages 33 et 34.*

NOIX DE PISTACHE. *Voyez au mot* PISTACHIER.

NOIX DU RICIN INDIEN. *Voyez* RICIN.

NOIX DE SERPENT ou NOIX NHANDIROBA. On a donné ces noms à l'*ahouai* et au fruit de l'*avila*. Le *nhandiroba* est l'*avila*, Voyez *ce mot* et l'*article* LIANE CONTRE-POISON.

NOIX DE TERRE. *Voyez* TERRE-NOIX.

NOIX VOMIQUE, *Nux vomica, aut Malus Malabarica fructu corticoso, amaricante, semine plano, compresso.* C'est une petite amande plate, de la forme d'un bouton, d'une substance dure comme de la corne, de couleur grise, un peu lanugineuse, remarquable par une espece de nombril qui est au centre. Ces amandes se trouvent au nombre de quinze dans un fruit rond, qui croît sur un arbre très-gros (son tronc ayant dix pieds de contour), lequel naît, sous le nom de *modira-caniram*, au Malabar et à la côte de Coro-

mandel, et porte des fleurs d'une seule piece en entonnoir. On soupçonne que cet arbre est le même que celui qui donne le *bois de couleuvre ;* Voyez *ce mot.* Mais ce sont, selon M. *Linnæus*, deux especes du genre qu'il nomme *strychnos.*

Les *noix vomiques*, ainsi que tous les médicamens amers, secouent violemment les nerfs sensibles de l'estomac des animaux, et les font périr. La *noix vomique* est, pour les quadrupedes et les oiseaux, ainsi que pour l'homme, un poison dont une très-petite dose bouleverse l'estomac et occasionne des mouvemens convulsifs et des angoisses terribles. Diverses expériences faites sur des chiens, prouvent que ce poison produit le même phénomene dans les autres animaux, c'est-à-dire des mouvemens convulsifs, l'épilepsie et la mort. La dissection des animaux à qui on en avoit fait manger, a appris qu'il n'agit point par voie de coagulation dans le sang ou dans le suc nerveux, car il n'a paru aucun engorgement semblable à ceux qu'occasionnent les poisons coagulans, tel que l'on dit qu'en produit la ciguë d'eau. Ce poison ne corrode point les membranes de l'estomac, mais il irrite les fibres nerveuses, dont il détruit le mouvement uniforme et oscillatoire. Dès que le suc stomacal a commencé à dissoudre la *noix vomique*, les effets du poison commencent à se faire sentir ; c'est au bout d'un quart-d'heure ou d'une demi-heure.

Tout prouve que la *noix vomique* est très-dangereuse, quoique quelques-uns osent assurer qu'elle n'est funeste qu'aux bêtes et point aux hommes ; son usage doit donc être absolument banni, à moins qu'on n'en fasse usage à l'extérieur, la poudre de ces *noix* étant résolutive. On lit dans l'*Encyclopédie, vol. IV, p. 251, col. 2*, qu'on peut sauver la vie des oiseaux qui auroient avalé de ce poison, en leur faisant boire de l'eau par force, et qu'on sauve pareillement le chien en lui faisant avaler du vinaigre.

L'on croit, mais à tort, que la *noix igasur* ou *igasar* des Philippines, autrement dite *fève de Saint-Ignace*, est aussi une espece de *noix vomique.* L'*isagur*, si connu chez les Indiens sous le nom de *mananaag*,

manaog et *cathologan* ou *catbalogen*, et chez les Espagnols sous celui de *pepitas de Bisayas*, est un noyau arrondi, inégal, comme noueux, très-dur, d'une substance qui tient de la corne, semblable à l'hermodacte, d'une saveur de pepin de citron, mais très-amere, d'une couleur blanche-verdâtre, qui devient brune en vieillissant. La plante qui donne l'*igasur* s'appelle *cantara* ou *catalongay*, elle est très-rampante ; son tronc est ligneux, lisse, poreux, de la grosseur du bras : ses feuilles ressemblent à celles du malabathrum, sa fleur à celle du grenadier, et il lui succede un fruit gros comme un melon, couvert d'une peau fort mince et d'une autre substance dure, comme pierreuse ; l'intérieur de ce fruit est rempli d'une chair un peu amere, jaune et molle, dans laquelle sont renfermés communément vingt-quatre noyaux gros, mais qui diminuent beaucoup en se séchant.

Ce sont les Jésuites Portugais Missionnaires qui nous ont apporté depuis peu ces fruits, qui étoient inconnus jusqu'alors. Le Pere *George Camelli*, l'un d'entre eux, raconte des choses surprenantes du cas que les Indiens en font. Le commun du peuple, dit-il, donne indifféremment la *noix igasur* pour guérir généralement tous les maux du corps humain, sans avoir aucun égard au temps, à la maladie, à l'âge, ou même à la dose ; plusieurs la portent même suspendue au cou, et croient que par le moyen de cette amulette ils sont préservés et exempts de tout poison, de la peste, de la contagion, des enchantemens magiques, des philtres, et spécialement du *sopto*, espece de poison dont on rapporte qu'il tue en le respirant seulement ; et, ce qui est bien plus, du démon même. Cependant notre Missionnaire dit qu'il ne faut pas prendre ce remede témérairement, parce qu'il produit des mouvemens convulsifs, entre autres le ris sardonique et le spasme dans les Espagnols, au lieu qu'il n'en excite aucun dans les Indiens : en général ses vertus semblent différer peu de celles de la *noix vomique ;* mais ces amandes n'ont aucune ressemblance entre elles ; au reste ce remede, dit M. *de Haller*, n'a pas pu prendre en Europe. On

nous a assuré que trois de ces amandes suffisoient pour faire uriner un bœuf, mais qu'un plus grand nombre engorge les voies urinaires.

NOIX VOMIQUE FOSSILE. C'est la *pierre lenticulaire*. Voyez *ce mot*.

NOKTHO. Les Siamois donnent ce nom à un oiseau appelé *grand gosier* en Afrique et en Amérique par tous les Voyageurs, *pélican* ou *onocrotale* par les Naturalistes. *Voyez* PÉLICAN.

NOMBRIL ou OMBILIC, *Umbilicus*. C'est le nœud formé par la peau et la réunion des vaisseaux ombilicaux, au milieu du ventre, et que l'on coupe à l'enfant aussi-tôt qu'il est né. Chez les hommes le *nombril* est apparent et bien marqué, au lieu que dans la plupart des brutes il est presque insensible et souvent entiérement obliteré ; les singes n'ont même qu'une espece de callosité ou de dureté à la place du *nombril*. Il est probable que les hommes n'auroient pas le *nombril* plus apparent s'il avoit été lié et coupé à fleur du ventre, après la naissance de l'enfant ; *Voyez à l'article* HOMME. Le *nombril* est sujet, particuliérement dans les femmes, à la tumeur que les Médecins nomment *exomphale*.

NOMBRIL MARIN, *Umbilicus marinus*. C'est un *limaçon* ombiliqué. *Voyez au mot* LIMAÇON DE MER.

Les Naturalistes donnent aussi le nom de *nombril marin* aux *opercules* des coquillages marins et operculés. *Voyez à l'article* COQUILLAGE.

NOMBRIL DE VÉNUS, *Umbilicus Veneris*. Plante autrement connue sous le nom de *cotyledon* ou *cotylet ombiliqu*, et dont on distingue deux especes principales que nous allons décrire : elles sont de la famille des *Joubarbes*.

1.° Le GRAND COTYLEDON ou NOMBRIL DE VÉNUS, ou ESCUDES ou ESCUELLES COMMUNES, *Cotyledon major*, Tourn. 90 ; C. B. Pin. 285 ; *et verâ radice tuberosâ*, J. B. 3, 683. Cette plante, qui croît naturellement dans les rochers et les vieux murs des édifices, aux lieux pierreux et chauds, est assez commune dans plusieurs provinces de France et de l'Europe Méridionale ; elle ne s'éleve pas si aisément dans les jardins : sa racine est tubéreuse, charnue,

blanche, fibreuse en dessous; elle pousse des feuilles rondes, épaisses, grasses, pleines de suc, creusées en bassin comme un nombril, attachées par des queues longues, verdâtres, d'un goût visqueux et insipide; d'entre lesquelles s'éleve une tige menue, haute de sept à dix pouces, qui se divise en plusieurs rameaux courts, revêtus de petites fleurs pendantes, monopétales, en cloche, de couleur ou vert-jaunâtre ou blanchâtre ou tirant sur le purpurin : ces fleurs sont remplacées par des fruits à quatre ou cinq capsules membraneuses, qui renferment des semences fort menues : la tige porte de petites feuilles particulieres, alternes, presque cunéiformes. Cette plante commence à paroître vers l'automne; elle conserve ses feuilles pendant l'hiver; elle fleurit en Avril et Mai; alors ses feuilles se flétrissent.

2.° Le COTYLEDON ou NOMBRIL DE VÉNUS A FLEUR JAUNE, *Cotyledon flore luteo, radice repente, majus*, Dodart. Sa racine est longue, vivace et rampante. Ses feuilles sont plus épaisses que les précédentes et crénelées en leurs bords : la tige est rougeâtre, haute d'un pied; les fleurs sont jaunes et disposées en épi terminal : à ces fleurs succedent des fruits composés aussi de quatre ou cinq capsules oblongues, ventrues, remplies de graines très-menues et rougeâtres. Cette plante vient ordinairement de Portugal; on la cultive dans les jardins des Curieux, où elle n'est pas difficile à conserver, mais elle périt comme la précédente espece. On distingue plusieurs autres especes de *cotylets* : celui d'Espagne; plusieurs du cap de Bonne-Espérance; celui d'Egypte; et l'espece à feuilles laciniées des grandes Indes.

Les feuilles du *cotyledon* ont un goût visqueux et aqueux; elles sont rafraîchissantes, et produisent, ainsi que la *joubarbe*, de très-bons effets dans les inflammations externes, sur les brûlures et les hémorroïdes.

NONNAT ou MENUISE. *Voyez à l'article* POISSON.

NONNETTE de *Belon*; c'est la *mésange* (grosse). La *nonnette cendrée* est la *charbonniere* (petite).

NOPAL. *Voyez* OPUNTIA.

NORD ou SEPTENTRION, l'un des quatre points cardinaux du Monde. *Voyez aux articles* GLOBE *et* VENT.

NORD-CAPER. Espece de baleine qui se pêche sur les côtes de Norwege et d'Islande : c'est la *baleine glaciale* de *Klein*. Voyez *au mot* BALEINE.

NORI. Nom du *chacal* à Maduré, *Voyez* CHACAL.

NORRIN. C'est l'*alvin*. Voyez *à l'article* POISSON.

NORRKA. Les Naturalistes Suédois donnent ce nom à une pierre de roche composée, comme graniteuse, où le mica abonde ; nous en avions des échantillons qui contenoient du talc.

NOSTOCH. Espece de *fucus terrestre*. Voyez *à la suite de l'article* MOUSSE.

NOTOPEDE. *Voyez* TAUPIN.

NOU des Hottentots. *Voyez à l'article* GNOU.

NOYAUX. Communément on donne ce nom aux empreintes intérieures et solides des coquillages, *Metroliti* : la matiere qui compose ces *noyaux* varie beaucoup, elle provient ordinairement des mêmes couches qui forment les lits des pierres où ces fossiles étoient enfermés ; elle s'est insinuée sous la forme d'une vase liquide dans la cavité de la coquille, et s'est endurcie et moulée à mesure que l'eau s'en retiroit : il n'est pas toujours possible de bien déterminer à quelle sorte de coquille tel *noyau* peut se rapporter, cette empreinte ne pouvant porter le caractere que la plupart des coquilles ont extérieurement, et qui souvent en fait la différence spécifique.

On dit aussi *noyaux* (*Nuclei*) d'amande, de pêche, de cerise, de prune, d'abricot, etc. Le *noyau* (*Ossiculum*) est la partie dure des fruits qui contient un corps tendre et bon à manger, auquel on a donné le nom d'*amande*. On dit *fruits à noyaux* ; leur péricarpe ou enveloppe est charnue, *Drupa*.

Enfin on appelle *noyau* la partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux.

NOYER, *Nux juglans*. Le *noyer* est un arbre qui devient très-beau, agréable par son feuillage, et qui est d'une très-grande utilité, tant par ses fruits que par son bois.

Il y a plusieurs especes de *noyers* qui different soit par leurs fruits, soit par leurs feuilles. On distingue le *noyer* ordinaire, dit aussi *noyer royal*, *Nux juglans, sive Regia vulgaris*, C. B. Pin. 417; *Juglans regia*, Linn. 1415 : ses feuilles sont grandes, composées de cinq à sept folioles, ovales, oblongues et très-entieres. Il y a le *noyer* à gros fruits, dits *noix de jauge;* ses noix sont extrêmement grosses, mais elles ne sont jamais bien pleines et ont peu de saveur. Il y a une espece de *noyer* à fruit tendre, un autre à feuilles découpées : le *noyer* qui donne ses fruits deux fois l'année : le *noyer* de la Louisiane, dont le fruit a la figure d'une noix muscade, et que l'on nomme *pacane;* et quelques autres especes du Canada, même celle d'Europe qu'on nomme en France *noyer de la Saint-Jean*, et que *Carlowiz* et *Valvassor* ont dit ne fructifier qu'à la Saint-Jean; c'est le *Nux fructu serotino* des Auteurs. Comme les *noyers* se multiplient de semence, il se forme beaucoup de variétés dans ces arbres.

Les *noyers* portent sur les mêmes pieds des fleurs mâles et des fleurs femelles; les fleurs mâles forment des chatons compactes; la poussiere fécondante des chatons passe pour être bonne dans la dyssenterie; les fleurs femelles sont assemblées deux ou trois ensemble : aux fleurs femelles succedent les fruits qui sont couverts d'une écorce charnue, verte, acerbe et un peu amere, que l'on nomme *brout de noix*, qui recouvre une écale ou coque ligneuse, contenant une amande divisée en quatre lobes. Presque tous les *noyers* ont les feuilles conjuguées et attachées sur une côte terminée par une feuille impaire ; elles ont une bonne odeur.

Les *noyers* se plaisent le long des chemins, dans les vignes, le long des terres labourées, sur les collines et dans les gorges des montagnes à l'exposition du Nord et du Levant : leurs racines pénetrent dans le tuf, dans la craie, lieux où aucun arbre ne jetteroit de racines, si on en excepte la vigne. On doit avoir soin de labourer la terre au pied des *noyers* réunis en quinconce, si on ne veut point les voir périr; on prétend que les cendres sont le meilleur

et le seul engrais qui convienne aux *noyers*. Il faut cependant avertir les Économes rustiques qu'on ne doit point planter de *noyers* dans les vignes, ni dans les terres labourées, leur ombrage leur est pernicieux; les graines ne mûrissent point sous leur ombre: ajoutons que les racines des *noyers* s'étendant à plus de six toises dans les terrains cultivés et fumés, elles dérobent la nourriture aux ceps de la vigne qui languit et ne produit rien. Les *noyers* résistent assez bien aux froids de nos climats, à moins qu'ils ne soient excessifs. L'hiver de 1709 en fit périr une grande partie.

Les *noyers* ne se multiplient ordinairement que par semences ou noix, quoique quelques personnes disent avoir réussi avec succès à les greffer. Cet arbre commence à donner quelques fruits au bout de sept ans de semence, et il est à sa perfection lorsqu'il est âgé d'environ soixante ans. Si l'on fait une incision à son tronc, il en sort une liqueur abondante qui peut servir de boisson.

Les *noix* different par la grosseur, la figure, la dureté et le goût : il y en a une espece dont l'amande est amere. Les noix sont très-bonnes à manger quand elles approchent de leur maturité, on les nomme alors *cerneaux*. Les noix que l'on garde pour l'hiver, acquierent un peu d'âcreté ou de rancidité en séchant; mais en les mettant tremper quelques jours dans l'eau, l'amande se gonfle, on peut la dépouiller de sa peau ou pellicule dont la saveur est âcre, et alors l'amande est assez douce. On confit les noix vertes, soit avec leur brout, soit sans brout. On fait avec les noix seches et pelées une espece de conserve brûlée assez agréable, que l'on nomme *nougat*. On emploie les noix vertes pour faire un ratafia de santé très-stomachique; pour cela on les dépouille de leur brout et on les grille au sucre. Quelquefois on fait infuser les noix vertes entieres dans de l'eau-de-vie et du sucre; c'est encore un ratafia très-usité et connu sous le nom de *brout de noix*. Les noix vertes n'ont d'autre emploi médicinal que d'être un des ingrédiens de l'eau appelée l'*eau de trois noix*. M. *Baron*, dans ses Notes sur *Lémery*, prétend qu'au

lieu de noix il vaudroit mieux n'employer que des fleurs de noyer, et ne les distiller qu'une fois.

Le plus grand usage que l'on fait des noix seches et pilées sous la meule, est d'en retirer par expression une premiere huile, que quelques personnes préferent au beurre et à l'huile d'olive pour faire des fritures: cette huile en vieillissant acquiert, dit-on, une vertu particuliere; elle devient propre à entrer dans plusieurs emplâtres, dans les cataplasmes contre l'esquinancie, dans les lavemens adoucissans. On prend ensuite la pâte qui reste après avoir exprimé cette huile vierge, on la met dans de grandes chaudieres de fer sur un feu lent; lorsque cette pâte est brûlante, on la met aussi-tôt dans des toiles et on la porte au pressoir; par ce moyen on en retire une seconde huile, qui a une odeur désagréable, mais qui est bonne à brûler, propre à faire du savon, et excellente pour les grosses peintures, sur-tout quand on a soin de la mêler avec de la litharge: cette huile a la propriété de faire sécher plus promptement les couleurs. L'huile de noix mêlée avec de l'essence de térébenthine est propre à faire un vernis gras, qui est assez beau et qu'on peut appliquer sur les ouvrages de menuiserie. On a observé que des *leucoma* ou *taies* des yeux avec aveuglement à la suite de la petite vérole, ont été guéris par l'application de l'huile de noix récente.

La décoction des feuilles de *noyer* dans de l'eau simple, déterge les ulceres, sur-tout lorsqu'on y ajoute un peu de sucre: elle est très-efficace pour détruire les fourmis qui gâtent les arbres et les prairies. *Voyez* la maniere d'en faire usage *à l'article* FOURMI. On prétend qu'un cheval qui a été bouchonné ou épongé avec la décoction de feuilles de *noyer*, n'est point tourmenté des mouches pendant la journée, parce que cette amertume éloigne ces insectes. On a dit que l'ombre de cet arbre étoit fatale aux animaux; l'expérience, dit-on, a appris que le mal de tête survient à quelques personnes qui se couchent sous les *noyers* pour s'y reposer et y dormir: cet effet n'est point occasionné par l'ombre du *noyer*, mais par les exhalaisons qui sortent de ses

feuilles, et qui sont contraires à quelques cerveaux. Si cette ombre pouvoit causer quelque incommodité, ce seroit sans doute à des personnes qui par la suite d'un exercice violent ayant extrêmement chaud, se mettroient à l'abri sous son feuillage, et dont la transpiration se trouveroit arrêtée par la trop grande fraîcheur de la place.

On fait usage en Médecine de toutes les parties du *noyer*. Cet arbre est très-précieux pour les Arts. Les Teinturiers en emploient les racines, l'écorce, sur-tout celle des racines, les feuilles et le brout pour faire des teintures en fauve ou de couleur de café ou de noisette très-solides; les étoffes même que l'on teint avec ces substances n'ont pas besoin d'être alunées. La décoction du *brout de noix* est spécifique contre le séjour des punaises et le venin des animaux; le suc ou l'extrait de ce brout est un bon remede contre les vers: les coquilles et les zestes de ce fruit sont sudorifiques et utiles aux personnes qui ont une constipation de ventre habituelle; les noix confites sont fort prolifiques et corrigent la mauvaise haleine, elles sont estimées pour fortifier l'estomac et arrêter les vomissemens qui viennent de la foiblesse de ce viscere. Les Menuisiers et les Tourneurs font avec le brout pourri dans l'eau une teinture qui donne aux bois blancs une belle couleur de *noyer*. Le bois de *noyer* est liant, assez plein, facile à travailler; on en fabrique les meilleurs sabots: il est recherché par les Sculpteurs, les Ébénistes, les Armuriers, les Tourneurs, etc. et c'est un des meilleurs bois de l'Europe pour faire toutes sortes de meubles, il est peu sujet à la vermoulure. M. *Bourgeois* dit que c'est sur-tout de la racine de *noyer* que les Ébénistes et les Tabletiers se servent pour faire de beaux meubles de chambre, comme tables, commodes, tablettes, armoires. On scie ces racines en travers et en lames minces d'un quart de pouce, pour en faire des placages qui représentent le marbre et toutes sortes de ramages. Ces racines sont si fort recherchées en Angleterre où les *noyers* sont rares, qu'on en transporte par eau depuis la Suisse.

Les *noyers* de la Virginie et ceux de la Louisiane, dit M. *Duhamel*, ont leur bois plus coloré que le nôtre ; il est quelquefois presque noir, mais ses pores sont fort larges ; ce sont de fort beaux arbres ; leurs feuilles sont très-longues et quelquefois chargées d'onze folioles : mais le fruit des noix noires n'est bon qu'en cerneaux, parce qu'étant mûres les cloisons intérieures sont trop dures ; cependant les Naturels du pays en font une espece de pain, par la méthode que voici : Ils écrasent les noix avec des maillets, et ils lavent cette pâte dans quantité d'eau ; le bois surnage avec une portion d'huile, à mesure qu'ils remuent la pâte avec les mains, et il se précipite au fond une espece de farine : c'est celle dont ils font usage. Il n'y a que la *noix pacarie* ou de *pacane* qui soit fort bonne, non-seulement parce que son écorce n'est pas fort dure, mais encore parce que son amande participe un peu du goût de la noisette. En Canada il y a une espece de *noyer* amer ; c'est le *hickori* des Anglois qui fournit, quoique en petite quantité, une liqueur aussi épaisse et aussi sucrée qu'un sirop ; mais cette liqueur est moins agréable que celle de l'érable.

Il croît sur le tronc du *noyer* un champignon ou une substance spongieuse, de la consistance du cuir, dont les Anciens se servoient comme de cautere : ils l'appliquoient d'un bout sur la peau et mettoient le feu à l'autre bout, et le laissoient ainsi brûler jusqu'à ce qu'il fût réduit en cendres. Les Turcs employoient de la même maniere le sarment de vigne, etc.

A l'égard du *noyer des Indes* ou de *Ceylan*, Voyez CARMANTINE en arbre. On a donné au *noyer de la Jamaïque* le nom de *sablier ;* Voyez HURA.

Nicolson donne la description d'un *noyer* qui se trouve dans les mornes à Saint-Domingue, où il n'est cependant pas commun ; c'est un grand arbre dont le tronc est cendré, gros et assez semblable au *noyer* d'Europe : ses feuilles ressemblent à celles du frêne ; ses fleurs sont blanchâtres et en épis ; ses fruits, ridés, ligneux, arrondis, pointus au sommet, aplatis à la base, chambrés en dedans, et renfermant une amande qui suit les sinuosités de la coque qui

est très-épaisse, très-dure, et qui ne se divise point en deux comme les noix de France, dont elles approchent par leur forme et leur goût. *Essai sur l'Hist. Nat. de Saint-Domingue.*

NSOSSI. Sous ce nom, l'*Ancienne Encyclopédie* fait mention d'un petit quadrupede du royaume de Congo, et qui par les traits indécis et peu caractérisés qu'on en donne, le font cependant soupçonner être un *chevrotain.* Voyez *ce mot.*

NU, *Cyclopterus nudus*, Linn. Poisson du genre du *Bouclier;* il se trouve dans la mer des Indes : son corps est nu et sans aucune saillie ; il a de chaque côté, derriere la tête, une épine : la nageoire dorsale a six rayons ; les pectorales en ont chacune vingt-un ; les abdominales, chacune dix, dont les quatre premiers épineux ainsi que les dix dont celle de la queue est garnie.

NU, *Chætodon alepidotus*, Linn. Cette espece est du genre du *Chétodon*, et se trouve dans la mer de la Caroline : son corps est d'une forme rhomboïdale, dénué d'écailles ; le dos est d'une couleur bleuâtre ; la nageoire de cette partie a la forme d'un fer de faux, et offre cinquante-un rayons, dont les trois premiers épineux ; chacune des pectorales en a vingt-quatre flexibles ; il n'y a point d'abdominales ; celle de l'anus a quarante-sept rayons, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue, qui est fourchue, en a vingt-trois : les mâchoires sont garnies d'une seule rangée de dents ; la membrane des ouïes est formée de six osselets ; les lignes latérales ponctuées ; une autre ligne de part et d'autre s'étend aussi sur une même direction et dans toute la longueur du corps du poisson.

NUAGES ou NUÉES, *Nubes.* Un amas de vapeurs humides qui sont suspendues dans l'air supérieur, ou qui sont mues par le vent, produit les *nuages :* ainsi les *nuées* sont formées par l'évaporation des eaux, tant stagnantes que coulantes, et notamment par celles de la mer : elles ne se forment point lorsqu'il pleut, au contraire elles se détruisent ; mais dès qu'il fait beau temps, c'est-à-dire quand la lumiere du soleil, qui doit éclairer notre atmosphere, n'est point affoi-

blie par l'interposition des *nuages*, alors l'évaporation des eaux a lieu, et ces vapeurs humides montent ainsi que la fumée des cheminées, en colonne et s'élevent jusque dans la région de l'air, où leur pesanteur égalant celle de l'atmosphere, elles paroissent flotter et nager sous la forme de *nuages* d'abord légers, ensuite plus épais, enfin noirâtres : c'est alors qu'ils absorbent la lumiere, obscurcissent l'air d'autant plus qu'ils sont plus ramassés et comme réunis ; mais dans tous les temps, ils sont le jouet des vents qui agitant l'air, leur font prendre différentes formes, augmentent leur volume, c'est-à-dire leur longueur et leur diametre, et les dispersent de telle maniere qu'ils disparoissent entiérement : le vent fait quelquefois avancer les *nuées* avec une rapidité étonnante. On sait par les observations que, pendant une grande tempête, les *nuages* ainsi poussés parcourent souvent quatre-vingts milles par heure, et vingt milles dans le même espace de temps, par un vent modéré. Les *Transactions philosophiques* font mention d'une tempête pendant laquelle les *nuées* parcouroient jusqu'à trois milles par minute. Or, quand les *nuées* circulent à raison de quatre ou cinq milles par heure, le vent que ce mouvement produit est, en général, un peu plus sensible. C'est quand les *nuages* sont trop épais et chargés de matiere électrique, ou lorsque la colonne d'air qui les soutient est trop foulée, lorsqu'il tonne ou qu'il fait une violente tempête, que le cours, l'amas, le choc et la séparation des *nuages* a lieu, et qu'ils se résolvent en gouttes plus ou moins grosses, ce qui produit les différentes *pluies*. Voyez *ce mot, celui de* MER, et *celui des* EAUX DU CIEL, *à l'article* EAUX.

Il y a des *nuages* qui paroissent rouges au lever et au coucher du soleil ; d'autres qui se trouvent plus près de l'horizon, paroissent violets et deviennent bientôt après de couleur bleue. Ces couleurs dépendent de la lumiere qui pénetre dans les globules de vapeur transparente, et qui y éprouvant une réfraction, sort par un autre côté et se sépare en ses couleurs, dont la rouge vient d'abord frapper notre vue, ensuite la violette, puis la bleue, suivant la différente hauteur du

soleil. Ces couleurs se forment à peu près de la même maniere que celles de l'*arc-en-ciel*. Voyez *ce mot*.

Tous les Voyageurs Physiciens s'apperçoivent facilement de la formation des *nuages ;* il suffit de contempler dans un lointain le lieu où se rendent les brouillards des rivieres, de la mer, et les vapeurs qui sortent des cheminées d'une grande Ville. Dans les pays de montagnes on voit les *nuages* se former, comme si les montagnes rendoient de la fumée. Ces *nuages* naissent, montent, se réunissent, s'étendent et occupent bientôt tout l'horizon. On a éprouvé mille fois que les *nuages*, même les plus épais que l'on a vus du pied des montagnes s'accrocher au sommet, et que l'on a ensuite traversés pour arriver au haut, ne sont que des brouillards semblables à ceux qui s'abaissent de temps en temps sur les plaines. On voit quelquefois des *nuages* qui sont suspendus les uns au-dessus des autres, et qui paroissent fort distincts et très-éloignés les uns des autres ; ce phénomene dépend de la différence de leur pesanteur spécifique qui les tient en équilibre avec une couche d'air plus ou moins dense. Ces différens *nuages* plus ou moins élevés, prennent souvent différentes routes, sans se mêler ensemble ; ils sont aussi de différentes figures, et quand ceux de même élévation se réunissent, c'est toujours par leurs bases qu'ils se confondent. Selon l'élévation ou la région qu'habitent les *nuages*, l'eau qui en distille est souvent congelée avant que de parvenir sur notre sol ; *Voyez aux mots* GRÊLE *et* NEIGE. Au reste, les *nuages* d'où tombent la grêle ne sont jamais plus élevés, dit *Kepler*, que d'un quart de mille, c'est-à-dire cinq mille pieds du Rhin. *Fromond*, dans sa *Météorologie*, prétend qu'un *nuage* de pluie est rarement placé plus haut qu'à cinq cents pas ou à deux mille cinq cents pieds de la terre. Ceux qui sont blanchâtres, peu opaques, et qui réfléchissent encore la lumiere du soleil, sont élevés d'environ demi-lieue : ainsi les *nuages* sont formés 1.° pour soutenir et contenir la matiere dont la pluie est formée ; 2.° pour défendre la terre contre la trop grande et trop longue ardeur du soleil qui la pourroit dessécher ; 3.° enfin pour être une des principales causes des vents libres qui soufflent

de toutes parts et dont l'utilité est très-grande. Les *nuages* sont en tout temps électriques et renferment la matiere du *tonnerre ;* Voyez *ce mot.* La masse des forêts semble attirer les *nuages.*

NUIT, *Nox.* Nom donné à cet état de ténebres opposé à la clarté et à la lumiere du jour, qui ne commence qu'à la fin du crépuscule et qui dure tant que le soleil est sous l'horizon ; *Voyez* JOUR. Sous l'Équateur les *nuits* sont égales aux jours ; sous le Pôle la *nuit* dure la moitié de l'année. Le jour des équinoxes, les *nuits* sont égales aux jours dans tous les climats de la terre. Dans l'hémisphere Septentrional que nous habitons les *nuits* sont plus grandes que les jours, depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à celui du printemps ; et les *nuits* sont plus courtes que les jours, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne. Les plus grandes *nuits* de l'hémisphere Septentrional arrivent au solstice d'hiver, et les plus courtes au solstice d'été ; c'est le contraire dans l'hémisphere Méridional.

NUMISMALES. On donne ce nom aux *pierres fromentaires* ou *nummulaires*, et notamment aux *pierres lenticulaires.* Voyez *ce mot* et *l'article* PIERRES NUMISMALES.

NUMMULAIRE ou MONNOYERE, ou HERBE AUX ÉCUS, ou HERBE A CENT MAUX, *Nummularia*, Linn. 211 ; Dod. Pempt. 600 ; *et major, lutea*, C. B. Pin. 309 ; *aut Centimorbia*, J. B. 3, 370 ; *Lysimachia, humi fusa, folio rotundiore, flore luteo*, Tourn. 141. C'est une plante qui croît très-communément à la campagne dans les lieux humides, le long des fossés et des chemins, et proche des ruisseaux : sa racine est vivace, traçante, menue ; elle pousse plusieurs tiges longues, grêles, anguleuses, rampantes à terre, tout-à-fait couchées, portant des feuilles opposées deux à deux, larges d'un doigt, arrondies et un peu crêpées, vertes-jaunâtres, d'un goût fort astringent : ses fleurs sortent pendant l'été des aisselles des feuilles ; elles sont grandes, jaunes, formées en rosette et solitaires : il leur succede de petits fruits sphériques, qui contiennent des semences fort menues : cette plante est du genre des *Lysimachies.*

La *nummulaire* s'étend plus ou moins en grandeur ; suivant les terres où elle naît ; celle qui se trouve dans les jardins est plus grande que celle des champs. On doute que cette plante fasse aucun mal aux moutons, comme le prétendent quelques paysans : elle est astringente, antiscorbutique, vulnéraire, excellente pour arrêter toutes sortes de flux, et pour consolider les plaies et les ulceres du poumon.

NUTATION, *Nutatio.* En Botanique, c'est la direction de la plante du côté du soleil : *Voyez* sur cette espece de mouvement l'article PLANTE. La *nutation* en Astronomie, se dit du mouvement qu'on observe dans l'axe de la Terre, en conséquence duquel il incline tantôt plus, tantôt moins sur le plan de l'écliptique. La *nutation* de l'axe de la Terre vient de la figure de cette planete qui n'est pas parfaitement sphérique, et sur laquelle l'action du soleil et notamment de la lune est un peu différente selon les situations où ces deux astres sont par rapport à nous ; c'est-à-dire que la force de cette action ne passe pas toujours exactement par le centre de gravité de la Terre, et que par conséquent elle doit produire dans son axe un petit mouvement de rotation. *Voyez* TERRE et PLANETES.

NYCTANTES. Cette nouvelle plante Indienne présentée à la *Société Royale* de Londres par M. *Jonas Berguès*, Médecin Suédois et Membre de cette Société, porte ses branches penchées, opposées, rondes ; les inférieures sont unies ; les supérieures sont velues, rameuses, et les rejetons que la tige pousse sont opposés : les feuilles sont opposées, en forme de cœur alongé, terminées en pointe, grandes de deux pouces ; aiguës, entieres, unies de tous les côtés, nerveuses, ayant le bord un peu ondulé et d'un beau vert ; les feuilles inférieures sont plus petites, et celles qui sont tout-à-fait au bas sont en forme de cœur ovale, et petites : les fleurs sont rassemblées au nombre de cinq ou six, disposées en ombelles ou plutôt en corymbe, et elles ont un pédicule fort court ; le calice ou périanthe est d'une seule piece, tubulé, à six ou sept divisions dans sa partie supérieure : ces divisions sont en forme d'alêne et velues ; la corolle est monopétale ;

le tube, cylindrique, cannelé, long d'un pouce et renflé dans le haut; le limbe est plane, séparé en huit ou neuf divisions qui sont ovales, oblongues et aiguës; les étamines au nombre de deux, sont fort courtes; leur sommet ou anthere est linéaire, obtus, sillonné de part et d'autre, caché dans le tube de la corolle; le germe est de forme ronde, tronqué, émoussé, poli, et le style est en forme de fils de la longueur des étamines; le stigmate est gros et fendu en deux.

NYL-GHAU ou NEEL-GAU. Le Docteur *William Hunter* a donné dans le *Journal de Phys. par M. l'Abbé* Rozier, *Suppl. Tome XIII*, *1778*, la description d'un animal Indien et sauvage qu'il dit être nouveau pour les Naturalistes. C'est un quadrupede d'une taille élégante; il est plus grand qu'aucun animal ruminant de nos climats, le seul bœuf excepté; et l'on doit désirer qu'on puisse le multiplier, le plier au joug et le faire labourer: sa grande vîtesse et sa force considérable pourront être employées d'une maniere fort avantageuse. Un *nyl-ghau* mâle, dit M. *Hunter*, a paru au premier coup d'œil être d'une espece qui tiendroit le milieu entre le taureau et le cerf; on pourroit supposer, dit-il, que ce seroit un mulet provenant de ces deux especes: sa forme est un mélange fort apparent de ressemblances à l'un et à l'autre; son corps, ses cornes, sa queue ne different pas beaucoup de ces mêmes parties dans le taureau; sa tête, son cou et ses jambes se rapprochent beaucoup de celles du cerf. Ne pourroit-on pas soupçonner que le *nyl-ghau* est la *vache-biche*, peut-être une petite espece de *bubale*? Voyez *ces mots*.

La couleur ou le pelage du *myl-ghau* mâle apporté des Indes, est en général d'un gris d'ardoise, tenant d'un mélange de poils noirs et blancs; sa hauteur prise au garrot est de quatre pieds un pouce; la longueur du tronc depuis la racine du cou jusqu'à celle de la queue est d'environ quatre pieds: le train de derriere est plus bas que celui de devant; il y a une espece de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite criniere qui prend du milieu de la tête et finit au milieu du dos: sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs; ses testicules

sont oblongs et pendans comme dans le taureau : le bout de la queue est orné d'une touffe de longs poils noirs et blancs : les jambes sont petites à proportion de leur longueur, mais un peu plus grosses ou plus fortes que celles des bêtes fauves ; les sabots sont d'une longueur irréguliere : le cou est long et délié comme celui d'une bête fauve ; la tête est longue et mince ; les narines sont longues (la cloison des narines étoit percée par art, pour passer une corde ou une bride, selon la coutume des Orientaux d'attacher et de conduire les bêtes à cornes) : l'ouverture de la bouche est longue et garnie de six dents mâchelieres de chaque côté de l'une et l'autre mâchoire ; il y a quatre larges dents incisives à l'inférieure : les yeux sont d'une couleur sombre ; la cornée est de couleur bleue comme de l'acier bruni, et l'iris presque noir ; les oreilles sont longues de sept pouces, très-larges à l'extrémité et marquées sur leurs bords de trois bandes noires, ou à peu près comme la peau d'un zebre : les cornes qui sont permanentes, longues de six à sept pouces, ayant trois pouces de grosseur à leur naissance, creuses et de couleur fort brune, triangulaires à leur base, élégamment courbées et disposées comme le sont celles du taureau.

On nourrit cet animal d'avoine, d'herbe verte et de foin, il est avide de pain ; sa fiente a la forme de balles rondes et de la grosseur d'une aveline. Il a paru à notre Observateur qu'il se dirigeoit par l'organe de l'odorat qu'il a très-exquis, ainsi que tous les animaux de l'espece des bêtes fauves.

La maniere de combattre du *nyl-ghau* est fort particuliere. Deux mâles furent mis dans un enclos fort petit et appartenant au lord *Clive* : ils étoient à une distance considérable l'un de l'autre, ils se préparerent pour l'attaque en se laissant tomber sur leurs genoux ; ensuite ils s'approcherent l'un de l'autre d'un pas assez rapide, toujours sur leurs genoux ; et quand ils se trouverent à la distance de quelques verges, ils firent un saut et s'élancerent l'un contre l'autre. Cet animal ne paroît vicieux et féroce que dans le temps du rut seulement ; il porte la queue horizontalement en

courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos.

La femelle du *nyl-ghau* est beaucoup plus petite et moins grosse. Dans sa taille svelte et sa couleur tirant sur le jaune, elle ressemble beaucoup aux bêtes fauves et elle n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, et l'on pense qu'elle porte neuf mois ; elle ne met bas ordinairement qu'un petit et quelquefois deux. Le jeune *nyl-ghau* mâle ressemble à la femelle par la couleur, et par conséquent il est semblable au faon.

Quoique le *nyl-ghau*, dit M. *Hunter*, ait beaucoup de rapports avec les bêtes fauves, il en differe par des caracteres qui lui sont particuliers : c'est une espece distincte : l'Anatomie a fait voir qu'il differe de tout animal connu ; ses cornes ne tombent point. Ce quadrupede sauvage et à pied fourchu ne se voit point dans toutes les parties de l'Inde, c'est même une curiosité dont on fait présent aux Nababs et aux grands Seigneurs : *Bernier* est peut-être le seul Auteur qui en ait fait mention. Dans le IVe volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit l'an 1664, de Delhi à la province de Cachemire, avec le Mogol *Aurengzeb* qui s'en alloit au *Paradis terrestre* (c'est le nom que les Indiens donnent à cette partie Septentrionale de l'Empire) pour éviter la chaleur de l'été : en parlant de la chasse qui étoit l'espece d'amusement qui plaisoit le plus à l'Empereur, ce Voyageur décrit particuliérement la chasse du *nyl-ghau*, mais sans rien dire de cet animal, sinon que l'Empereur en tue quelquefois dans sa marche à Cachemire un si grand nombre, qu'il les distribue par quartiers à tous ses Omrahs : ce qui montre que dans cet endroit ces animaux sont sauvages et en grand nombre, et qu'ils passent pour un mets délicieux ; mais qu'ils sont très-rares à Bengale, à Madras et à Bombay : dans ces pays on en fait des présens aux Nababs et autres personnes considérables.

Nyl-ghau en idiome Perse, signifie *vache bleue*, ou plutôt un *taureau bleu*, *ghau* étant masculin.

NYMPHE et CHRYSALIDE, AURÉLIE, FÉVE et NÉCYDALE, *Nympha aurelia ;* ce sont autant de noms dont les anciens Naturalistes se sont servis indiffé-

remment pour désigner la forme et l'état mitoyen, par lequel les papillons, les mouches et le plus grand nombre des insectes ont passé en sortant de l'état de chenille ou de faux ver, pour parvenir à celui de mouche ou de papillon; c'est cet état que ceux qui élevent des vers à soie, expriment par le mot de *féve* ou *cocon;* mais aujourd'hui le sens en est fixe, comme nous le verrons à la fin de cet article.

La Nature si féconde et si variée dans ses œuvres, n'observe point les mêmes lois dans la naissance des insectes que dans celle des grands animaux. Les grands animaux naissent ou d'un œuf couvé dans le ventre de la mere, si nous nous en rapportons au sentiment d'un grand nombre d'Anatomistes, ou d'un œuf couvé hors de son ventre; ce qui fait nommer les premiers *vivipares*, et les autres *ovipares;* Voyez *ces mots.* Dans l'un et l'autre cas, ils sortent de l'œuf tout parfaits, ils n'ont plus besoin que de croître. La Nature paroît avoir fait de plus grands préparatifs pour les insectes: elle les fait passer (du moins le plus grand nombre des insectes ailés que nous connoissons) par plusieurs états, avant de les amener à leur perfection; elle les fait être successivement trois especes d'animaux qui paroissent à l'extérieur n'avoir nul rapport l'un à l'autre. Prenons pour exemple le papillon: il est d'abord contenu dans un œuf; mais que sort-il de cet œuf? ce n'est point un papillon, c'est un insecte que l'on appelle *larve* ou *chenille*, qui rampe, qui broute l'herbe, qui a de fortes mâchoires, un prodigieux estomac, grand nombre de jambes, qui grossit en peu de temps, qui file et fait une coque avec beaucoup d'art: après un certain nombre de jours marqués par la Nature, ce prétendu ver jaune devient malade, cesse de manger, mue ou change de forme, et devient ce qu'on appelle *féve* ou *chrysalide*, et *nymphe* dans d'autres insectes: ce travail est pénible, laborieux, plusieurs y perdent la vie. L'animal ne prend cette forme qu'après s'être défait de sa peau, de ses jambes, de l'enveloppe extérieure de sa tête, de son crâne et de ses mâchoires, de sa filiere, de son prodigieux estomac et d'une partie de ses poumons; en quittant cet état de chenille et les parties

qui lui étoient propres, il reparoît couvert d'une membrane dure et ferme, qui l'enveloppe de toutes parts, sans lui laisser la liberté d'aucun de ses membres; ainsi empaqueté et emmaillotté, il passe un temps assez notable, les uns plus, les autres moins, quelques-uns jusqu'à plus d'un an, sans prendre aucun aliment, et il n'a pas de moyens pour en prendre, on diroit qu'alors il est nourri des sucs fournis par les alimens que la chenille avoit pris, dont la surabondance auroit été réservée et mise en dépôt pour l'état de chrysalide; et dans cet état la plupart sont dans une inaction totale ou apparente : pendant cette espece de léthargie, il se fait une transpiration insensible des humeurs superflues, qui fait prendre de la solidité aux parties intérieures de la chrysalide; et enfin, de cet être mitoyen entre l'animal vivant et l'animal mort, il en sort un animal qui n'a plus rien de la forme du premier : le premier rampoit, celui-ci vole : le premier broutoit l'herbe, se traînoit lourdement sur la terre; celui-ci plus agile, vole lestement, n'habite plus que la région de l'air, ne vit que de miel, de rosée et du suc qu'il pompe dans les glandes nectariferes des fleurs : la larve avoit des mâchoires pour hacher, le papillon n'a plus qu'une trompe pour sucer, et ne rend pas d'excrémens sensibles : la larve ignoroit parfaitement les plaisirs de l'amour : dans l'état de chrysalide, l'animal sembloit en quelque sorte ne point sentir son existence momentanée ou passée, et ne pouvoir jamais prétendre à la forme brillante que la Nature lui préparoit; il n'avoit aucune connoissance de son sexe : devenu papillon, il semble que le soin de se reproduire l'occupe uniquement, il semble n'être né que pour perpétuer son espece : les jouissances de l'amour deviennent exclusivement le but de ses affections; il y apporte un empressement, une ardeur, une fureur même qu'on n'apperçoit dans aucune autre de ses actions. Tous les animaux sont soumis à la loi de ne se reproduire qu'à leurs dépens, de ne communiquer la vie qu'en empiétant sur la leur : un attrait irrésistible les entraîne et les précipite : ils s'y livrent sans réserve. Enfin, la loi qui ordonne le sacrifice est exécutée et n'est jamais éludée; le chan-

gement de *chrysalide* en papillon est le dernier que l'insecte lépidoptere éprouve ; ces passages d'un état d'engourdissement à un état d'activité, d'une condition vile à une existence brillante, a frappé les Naturalistes de tous les siecles. Nous le répétons : ces insectes paroissent mourir d'épuisement et de vieillesse ; le mâle, presque aussi-tôt après s'être accouplé ; la femelle après avoir déposé ses œufs : un seul acte les conduit au terme fatal et les y fait toucher précipitamment.

Les anciens Philosophes ont raisonné beaucoup sur ces changemens, et souvent assez mal : les uns ont pris ces changemens pour des métamorphoses completes ; les autres ont regardé l'état de *féve* ou *chrysalide* comme une véritable mort ; et le retour de l'animal en papillon, comme une résurrection parfaite. Rien de plus contraire à la vérité et même à la raison, que ces divers sentimens. Le ver à soie, dans quelque temps qu'on le prenne, soit chenille, soit féve, soit papillon, n'a jamais cessé de vivre ni d'être le même animal ; la seule différence qu'on peut remarquer dans ses différens états, est qu'il avoit, étant chenille, des parties qui devoient être inutiles au papillon ; elles se sont desséchées et détruites, lorsque le ver (c'est une chenille) a pris la forme de féve ou de chrysalide : d'autres parties nécessaires au papillon, comme les ailes, la trompe, les parties de la génération étant inutiles au ver, n'ont commencé à se developper que lorsque le temps d'en faire usage s'est approché. Cette merveille que la Nature opere dans les insectes, arrive aussi dans nous. Combien de parties deviennent inutiles à un enfant qui vient de naître ? Le *thymus*, le *trou ovale*, le *cordon ombilical*, et bien d'autres s'anéantissent après la naissance ; d'autres qui étoient inconnues à la premiere enfance, se développent avec l'âge. Chez les quadrupedes qui ont des armures, comme les *cornes*, les *bois*, les fœtus n'en sont pas encore pourvus ; les testicules, qui doivent être externes, sont contenus dans l'intérieur dans les jeunes mâles, et ne descendent dans le scrotum que quand l'individu devient adulte : la crête et les caroncules

qui accompagnent la tête ou le cou de certains oiseaux, l'ergot, ne paroissent que quand l'animal a pris la plus grande partie de son accroissement.... Cet échange de parties se fait en bien plus grand nombre et dans un temps plus court dans les insectes, ce qui le rend plus remarquable : c'est aussi ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de regarder le ver à soie comme un animal différent de son papillon, de penser que le papillon est un fœtus nourri et élevé dans le corps du ver. Il est aisé de démontrer le contraire. Un fœtus peut périr dans le ventre de la mere, sans qu'il en arrive d'accident à la mere, parce que le fœtus et la mere sont deux animaux complets, qui ont séparément les parties nécessaires à la vie. Il n'en est pas de même du ver à soie et du papillon. Que l'on ouvre un ver à soie lorsqu'il est dans l'état de ver, on lui trouvera distinctement un cœur ou une longue artere qui en fait l'office, une moëlle épiniere, un cerveau, un grand nombre de muscles et des ouvertures qui tiennent lieu de poumon. Que l'on ouvre un semblable animal dans l'état de *chrysalide* ou de *papillon*, on retrouvera toujours ces mêmes parties : ces parties essentielles à la vie et au mouvement sont uniques dans le ver à soie, qui paroît successivement sous trois formes différentes, quoiqu'il ne soit toujours que le même animal, puisque les parties qui constituent la vie sont toujours les mêmes.

A tout instant l'Histoire Naturelle nous présente de semblables merveilles, qui toutes manifestent la puissance du Créateur. La *chrysalide*, ainsi nommée à cause de sa couleur d'or, ou *fêve* à cause de sa forme, sont deux termes sous lesquels est connu l'état d'un ver (chenille), qui après avoir quitté sa peau de larve, paroit enveloppé d'une membrane nouvelle, ordinairement lissée et quelquefois velue, qui se desseche, devient solide et forme une espece de boîte angulaire ou arrondie ; dans laquelle il est incrusté ; le ver à soie et toutes les chenilles se mettent en *chrysalides*. On ne connoit point de coques angulaires qui ne donnent des papillons diurnes, et on en connoît peu d'arrondies qui ne

produisent des *phalenes ;* Voyez *ce mot et l'article* Papillon. On appelle *nymphe* l'état des insectes qui s'enveloppent d'une membrane transparente, très-fine, flexible, et qui souvent laisse voir la figure du futur insecte toute formée. Toutes les mouches passent par cet état, où elles ne laissent pas d'aller et venir quelquefois, et de prendre de la nourriture : dans cet état, les sauterelles en font autant. Parmi les *chrysalides* ou *fêves*, celles qui n'ont point de mouvement progressif sont autant de coques soyeuses ou nues, cachées sous des feuilles ou dans des creux d'arbre, ou dans des trous en terre ; parmi celles-ci quelques-unes ressemblent à de petits lingots d'or. Ce sont les véritables *aurélies*, telles sont les larves des cousins, des tipules, et des insectes qui naissent dans l'eau.

M. *de Réaumur* a cherché d'où pouvoit venir aux *chrysalides* cet or qui les couvre quelquefois avec profusion ; et il a découvert qu'une peau brune très-fine couvre une autre peau lisse, polie, d'un blanc très-clair ; la couleur de cette derniere peau mêlée à celle de la peau supérieure, nous fait voir de l'or où il n'y en a pas : c'est ainsi encore que les écailles de plusieurs poissons paroissent dorées : c'est un effet produit par la réflexion de la lumiere. Ainsi la différence entre les *fêves*, les *nymphes*, les *chrysalides* ou *aurélies* consiste dans leur forme, dans la transparence du voile qui les couvre ou son opacité, dans leur inaction ou leur mouvement. La pellicule membraneuse qui les couvre est une toile derriere laquelle l'insecte rampant change d'habit : la toile se brise, l'acteur paroît avec un appareil éclatant, et vient jouer un nouveau rôle sur le théâtre de l'Univers. Il faut observer que la plupart des *chrysalides*, *nymphes*, etc. résistent aux vapeurs les plus pernicieuses ; celle du soufre ne les détruit pas absolument : la privation de l'air par le moyen de la machine pneumatique sembleroit indiquer qu'elles n'ont pas besoin de respirer ; mais si on les plonge dans l'huile d'olive, elles périssent, signe certain du besoin de l'air.

Pour avoir une idée plus complete de la vie et des

mœurs des insectes, *Voyez les articles* INSECTE, CHRYSALIDE *et* CHENILLE.

Le mot de *Nymphe*, selon M. *Pluche*, signifie *jeune mariée*, parce que c'est dans cet état que l'insecte prend ses plus beaux atours, et la derniere forme sous laquelle il doit paroître pour multiplier son espece par la génération.

NYMPHES. En Anatomie, le mot *nymphes*, *Nimphæ*, signifie deux especes de crêtes spongieuses, sensibles au toucher, d'un rouge-vermeil et fermes dans les jeunes filles, situées une de chaque côté, et qui descendent en grossissant jusque vers le milieu de la vulve : elles ne sont ni de même longueur dans tous les sujets, ni toujours de même grosseur l'une que l'autre ; elles s'alongent tellement dans quelques femmes, sur-tout en Afrique, qu'on est obligé de les couper, autrement elles incommoderoient en s'asseyant, en marchant et même dans l'acte vénérien. L'excision des *nymphes* a lieu en Orient sous le nom de *circoncision*. Voyez *cet article au mot* HOMME.

NYMPHIPARE. *Voyez l'article* VIVIPARE.

NZFUSIE ou NZIME, à Congo, c'est la *civette*. Voyez *ce mot*.



O

OBIER ou AUBIER ou OPIER, *Opulus*. C'est un arbrisseau qui se trouve en Europe et dans l'Amérique Septentrionale, et dont il y a plusieurs especes ; l'une assez jolie, qui croit dans les haies ; et l'autre que l'on cultive dans les jardins. Les rameaux de la premiere espece sont fragiles et remplis d'une moëlle blanche comme dans le sureau : ses feuilles sont opposées, pétiolées, glabres, un peu pointues et dentées, découpées ordinairement en trois lobes : ses fleurs sont blanches, odorantes, disposées en maniere d'ombelle, mais de deux sortes ; celles de la circonférence sont plus grandes que les autres, elles sont découpées en rosette à cinq quartiers inégaux, et sont stériles ; les fleurs plus petites qui sont au centre, sont en godet, découpées aussi en cinq quartiers, et contenant le même nombre d'étamines ; celles-ci sont hermaphrodites : on voit succéder à ces fleurs des baies molles, assez semblables à celles du sureau, mais plus grandes et rouges ; elles sont vomitives et purgatives : souvent cet *obier* s'appelle le *sureau d'eau* ou *sureau aquatique*, *Sambucus aquatica*, *flore simplici*, C. B. Pin. 456 ; *Opulus*, Ruell. 281 ; *Viburnum lobatum ; Viburnum opulus*, Linn. 384.

L'*obier* que l'on cultive pour faire des bosquets, etc. ne differe du précédent que par ses fleurs, qui étant blanches ou quelquefois purpurines et ramassées en un globe épais, forment un coup d'œil charmant ; toutes les fleurs en sont stériles. On donne à cet arbrisseau divers noms, tels que ceux de *rose de Gueldre* ou *pelote de neige* (c'est l'*obier* à fleurs doubles), ou *pain blanc* ou *caillebote ; Opulus flore globoso*, Tourn. Inst. 607 ; *Viburnum*, *opulus roseus*. Cet arbrisseau s'éleve de cinq à douze pieds, et se multiplie

multiplie facilement par marcottes ou par drageons enracinés ; il se plaît de préférence dans les lieux humides et gras : il fleurit en Mai ; ses fruits mûrissent à la fin de Septembre, mais ils ne sont bons qu'après l'hiver : ils restent long-temps sur l'arbre après la chute des feuilles. Les oiseaux sont fort friands des baies de l'*obier ;* ainsi il est propre à être planté dans les remises : on met ses fleurs dans les appartemens pour le plaisir de la vue et de l'odorat. La *rose de Gueldre* dont les fleurs sont ramassées en rond, produit un effet des plus agréables dans les parterres.

Le *piminia* ou *obier précoce* de Canada, a les fleurs stériles, plus grandes, et il végete plus promptement que celui de France.

OBIER ou AUBIER, est la couche ligneuse qui se trouve immédiatement sous l'écorce du tronc des arbres. *Voyez* AUBIER.

OBLADE, *Sparus melanurus*, Linn. ; *Sparus lineis longitudinalibus variis, maculâ utrinquè ad caudam ;* Arted. ; c'est le *Nigroil* de plusieurs ; à Marseille, *Oblada ;* à Rome, *Ochiata.* Poisson du genre du *Spare ;* il se trouve dans la mer de Toscane : il a le corps plus alongé et les yeux plus grands que les autres spares : il a de chaque côté, près de la queue, une grande tache noire ; la couleur du dos est d'un bleu-noirâtre ; les côtés sont argentés et marqués dans toute leur longueur de plusieurs lignes obscures : sa longueur est d'environ une palme ; il pese à peu près une livre : sa chair a en quelque sorte le goût et la qualité de celle de la dorade. Suivant *Willughby*, l'ouverture de la gueule de ce poisson (*Melanurus*) est médiocre ; les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents ; il y a dans le fond de la gueule deux tubercules hérissés d'aspérités : les iris des yeux sont dorés ; le corps est couvert d'écailles assez grandes ; la queue, profondément échancrée : enfin la forme du corps, la situation et le nombre des rayons de chaque nageoire sont comme dans la dorade.

OBLETIA. M. *le Monnier* a appelé ainsi un genre de plante, du nom de M. *Aublet*, Botaniste François,

qui a enrichi le Jardin Royal des Plantes d'une quantité de semences qu'il a rapportées de Cayenne et de l'Isle de France. On a démontré en 1771, dans le Jardin Royal, une plante de ce genre sous la dénomination de *Verbenna Americana, tubo flore longissimo*. Le Professeur en avoit reçu la graine, il y avoit trois ans, de l'Amérique Septentrionale, dans des terres de *miclos*.

L'*obletia* est une plante vivace qui se conserve ici l'hiver dans l'orangerie ; elle réunit à la beauté l'avantage d'être en fleur une très-grande partie de l'année : la fleur est de couleur pourpre et a quatre étamines ; les semences sont brunes ; les feuilles sont en forme de cœur et opposées ; la tige qui est haute de deux ou trois pieds, est rougeâtre, quadrangulaire, très-velue ; la racine est blanchâtre, fibreuse et chevelue. Nous avons observé que trois à quatre feuilles de cette plante, écrasées et mises dans une once d'eau, lui donnent en peu de momens la consistance d'une gelée de pomme et non pas celle de la glace, comme on nous l'avoit mandé.

OBSIDIENNE. *Voyez* PIERRE OBSIDIENNE.

OCÉAN, *Oceanus*. C'est cette immense étendue de mer qui embrasse les grands continens du Globe que nous habitons. L'*Océan* ne comprend pas en général toutes les mers, puisqu'il en est plusieurs qui sont resserrées et enfermées dans de certains espaces de terres. *Voyez au mot* MER.

OCELOT. Animal du Nouveau Monde, d'un naturel féroce et carnassier, et qui ressemble assez pour la figure, la grandeur et le naturel au *jaguar* et au *couguar ;* Voyez *ces mots*. Le mâle, dans cette espece de quadrupede, est de tous les animaux à peau tigrée celui dont la robe est la plus belle et la plus élégamment variée ; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin. On voit sur la peau de l'*ocelot* mâle beaucoup de fleurs et d'ornemens qui manquent à celle de la femelle, dont les couleurs sont en général bien moins vives : la robe du mâle est semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre ; et c'est cette différence très-apparente

qui a pu induire en erreur les Naturalistes qui ont fait de cet animal deux especes différentes, à chacune desquelles ils ont donné un nom particulier, en désignant le premier sous le nom Mexicain de *tlatlauhqui ocelot*, et le second sous celui de *tlacoozlotl* ou *tlalocelotl.*

L'*ocelot* est le *tlalocelotl*, *Catus pardus Mexicanus* de Hernandez, le *pardalis* de Linnæus, le *chat-tigre* de Dampier.

Ces animaux arrivés à leur grandeur naturelle, peuvent avoir deux pieds et demi de haut, sur quatre pieds de longueur : la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et par conséquent elle n'a guere que deux pieds de longueur : ils sont plus altérés de sang qu'avides de chair ; et c'est par cette raison qu'ils détruisent un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, ils ne font que se désaltérer en leur suçant le sang ; ils sont cependant timides : ils attaquent rarement les hommes, et lorsqu'ils sont poursuivis par des chiens, ils gagnent les bois et grimpent promptement sur les arbres les plus voisins ; ils y demeurent et même y séjournent pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel ils s'élancent dès qu'ils le voient à portée.

L'*ocelot*, dans l'état de captivité, conserve ses mœurs ; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvemens inquiets ; on est obligé de le tenir toujours en cage : ils frayent ensemble, mâle et femelle, comme nos chats domestiques ; ils ne produisent ordinairement que deux petits.

On a vu en 1764 deux de ces animaux à Paris, à la foire Saint-Ovide ; ils étoient jeunes et avoient été apportés des terres voisines de Carthagene : ils avoient été enlevés tout petits à leur mere au mois d'Octobre 1763 ; à trois mois ils étoient parvenus à être déjà assez forts pour tuer une chienne qu'on leur avoit donnée pour nourrice ; ils lui déchirerent la tête et sucerent jusqu'à la derniere goutte de son sang : à un an d'âge ils avoient environ deux pieds

de longueur ; il est certain qu'il leur restoit encore à croître, et que probablement ils n'avoient atteint alors que la moitié ou les deux tiers de leur accroissement. On les nourrissoit avec de la viande fraîche, dont ils mangeoient sept à huit livres par jour ; quelquefois on leur donnoit des chats vivans dont ils suçoient le sang sans jamais les manger.

Parmi les *ocelots* le mâle prend sur la femelle un empire bien décidé ; il n'a aucun égard pour elle : celle-ci tremblante n'ose point toucher à ce qu'on leur donne à manger, que le mâle, brute et sauvage, et qui sent la supériorité de ses forces, ne soit tout-à-fait repu et n'ait rassasié son appétit vorace ; elle attend même patiemment que le mâle daigne lui jeter quelques morceaux dont il ne se soucie plus : ces animaux ne mangent d'aucune viande cuite ni salée. On voit une grande quantité d'*ocelots* aux environs de la Baie de Campêche.

OCHRE, *Ochrus folio integro capreolos emittente.* Plante qui croît dans les champs des pays chauds, entre les blés : sa racine est fibreuse, et pousse des tiges qui ne ressemblent pas mal à celles de la gesse : ses feuilles sont oblongues, les unes simples, les autres composées d'autres feuilles rangées par paires, et terminées par des vrilles : de l'aisselle des feuilles naissent des fleurs légumineuses, blanches et succédées de fruits en gousses ou cosses, lesquelles contiennent cinq ou six graines arrondies, de couleur d'*ochre* obscure. Cette plante est estimée résolutive.

OCHRE, *Ochra, terra metallica.* Les Minéralogistes donnent ce nom à des terres limo-argileuses, plus ou moins mélangées, grasses, pesantes, qui ont de la saveur et une couleur dont l'intensité s'augmente par l'action du feu ; quelquefois, mais rarement, elles y entrent en fusion, et donnent un culot demi-métallique ou métallique : propriétés qui font regarder les *ochres* comme terres métalliques. Effectivement on en tire facilement le métal en y joignant une matiere inflammable qui lui rend le phlogistique qu'il avoit perdu.

Wallerius dit qu'il n'y a que les métaux qui peuvent être dissous par l'eau, qui donnent des *ochres*

chacun selon leur espece ; c'est par la même raison, dit-il, qu'il y a différens vitriols.

L'*ochre* n'est point un métal proprement dit, mais une décomposition, une terre métallique, qui se sépare du vitriol (disons d'une substance métallique vitriolisée) après qu'il a été dissous dans l'eau, et qui se précipite : elle est d'une consistance terreuse, et son origine est probablement due à la décomposition des pyrites sulfureuses, martiales, etc. d'autant plus que quantité d'*ochres* de Suede en sont encore chargées. Parmi les *ochres* il y en a d'une consistance pulvérulente, et d'autres qui sont par croûtes, placées dans la terre les unes au-dessus des autres : on les reconnoît par la couleur qu'elles tiennent des métaux dont elles sont formées, par leur poids qui surpasse celui des terres ordinaires, et par leur réduction. On trouve les *ochres* dans la plupart des sources minérales : ce sont ces substances qui en alterent la transparence, et qui ensuite se déposent au fond des couloirs ou des bassins sous la forme d'une rouille : on rencontre encore l'*ochre* dans les terres bolaires, dans quelques marnes. L'eau est le principal intermede des *ochres ;* l'eau les a formées, transportées et déposées dans les endroits où on les trouve. Voici les différentes sortes d'*ochres*, qui toutes, même les plus abondantes en matiere métallique, ne sont que des mines secondaires ou parasites.

L'*ochre de zinc* est une *terre calaminaire*, une mine terreuse, qui contient du *zinc*, et communément du *fer*. Voyez *les mots* ZINC *et* PIERRE CALAMINAIRE.

L'*ochre de cuivre* est un cuivre dissous et précipité dans l'intérieur de la terre. Selon le degré de couleur de cette substance, on lui donne différens noms : celle qu'on appelle *vert de montagne*, *terre verte*, *terre de Vérone* ou *ochre verte*, est ou en poussiere, ou en morceaux solides de couleur verte, brunâtre, grasse au toucher comme de la glaise, et contenant très-peu de terre métallique. La *terre* ou *cendre bleue de montagne* est aussi une *ochre de cuivre :* elle se trouve en Auvergne en petits grains poreux et friables. La *terre mêlée de bleu* et *de vert* participe du fer et du cuivre, et a pour matrice ordinaire une terre argi-

leuse, mêlée d'un guhr de craie. L'ardoise ou la pierre schisteuse, qui est devenue une mine de cuivre, telle que celle qu'on trouve en Allemagne, doit ce métal à la décomposition d'un vitriol de cuivre.

L'*ochre de fer* est effectivement une terre ferrugineuse, précipitée, qui n'est minéralisée ni par le soufre, ni par l'arsenic; et qui de jaune ou de brune qu'elle est ordinairement, devient rouge au feu, comme l'argile à brique; enfin qui peut, à l'aide d'un phlogistique, produire une petite quantité de fer cassant à chaud.

L'*ochre jaune* est friable et d'une consistance peu ferme; elle a la propriété de tacher les mains. Il s'en trouve des minieres très-abondantes dans le Berry, près de Vierzon, à Moragnes et à Saint-Georges, dont les lits ou couches sont assez étendus et ont depuis vingt-cinq, cinquante, cent, jusqu'à deux cents pieds de profondeur; leur épaisseur est de quatre jusqu'à huit pouces : au-dessus est un lit de sablon blanc, au-dessous une couche de terre argileuse, d'un jaune plus ou moins foncé; on l'appelle dans le commerce *terre jaune*, *jaune de montagne* et *ochre jaune*; on s'en sert en peinture. L'*ochre* dans sa miniere est communément molle, quelquefois mouillée; on l'exploite de la même maniere dont les Glaisiers des environs de Paris font l'extraction de la terre dont se servent les Potiers; sur un trou perpendiculaire, large de quatre à cinq pieds, est établi un tourniquet : on trouve aussi de l'*ochre jaune* à Bitry en Nivernois, à Janay en Brie. *Consultez* les *Memoires de l'Académie des Sciences*, 1762.

On trouve aussi dans les boutiques, sous le nom de *terre* ou *jaune de Naples*, *giallolino*, une autre substance pesante, quoique poreuse, également utile en peinture. On est encore incertain si son origine est due aux volcans; si c'est un tuf ochreux, jaunâtre, formé soit par précipitation, soit par dépôt; si c'est une précipitation de l'art faite par le moyen de l'antimoine, ou une terre colorée par une forte décoction de gaude.

L'*ochre brune* n'est que le *jaune de montagne* altéré par une couleur étrangere : elle ressemble tantôt à

l'*ochre de rue des Peintres*, qui n'est que la *terre jaune* calcinée ou colorée en jaune-safrané, et tantôt elle ressemble à la *terre cimolée* ou *moulard des Couteliers*. Voyez *ces mots*.

L'*ochre rouge naturelle* ou *rouge de montagne* est d'une couleur plus ou moins foncée, et acquiert encore de l'intensité au feu; elle est friable : on l'emploie, ainsi que le *jaune de montagne*, dans la grosse peinture à l'huile et en détrempe pour mettre les planchers en couleur. On nomme *rouge d'Inde* ou *d'Espagne* l'*ochre de Murcie*, espece de *rubrique* : le village d'Almuzaroné est bâti sur un terrain de cette nature. Cette *ochre rouge* est seche, peu dure : on s'en servoit autrefois pour rougir les talons des souliers et pour colorer le tabac d'Espagne : l'espece commune est le *brun-rouge*, dont les Frotteurs se servent en France. On en envoie une autre espece d'Angleterre, qui a été plus calcinée par la Nature ou par l'art; les Ouvriers l'appellent *potée de montagne*, ou *rouge-brun* ou *biauty* : on s'en sert pour polir les glaces, et on l'emploie aux mêmes usages que les précédentes.

Lorsque ces sortes d'*ochres* font effervescence avec les acides, elles décelent alors un mélange de craie. La connoissance des terres avec lesquelles les *ochres* sont mêlées, est très-importante.

La *terre d'Ombre*, *Terra Ombria*, est très-connue par son usage pour les couleurs : elle est moins une sorte d'*ochre* brunâtre qu'une terre bitumineuse, subtile, légere, abondante en glaise et en matiere inflammable, qui exhale une odeur fétide de charbon de terre : souvent elle devient blanche par la calcination; on l'appelle quelquefois *brun de montagne* ou *ochre brune* : celle de Nocera en Ombrie, pays d'Italie, est préférée à celle de Sahlberg en Suede, et à celle des Cévennes en Languedoc.

La *terre de Cologne* est d'un brun-noirâtre, grasse au toucher, en poudre ou en masse, s'imbibant difficilement d'eau, répandant une odeur bitumineuse, bien plus fétide et plus désagréable que la *terre d'Ombre* : on la nomme *terre de Cologne*, parce qu'elle nous vient des environs de cette ville : on en trouve aussi dans une tourbiere du duché de Berg. En Saxe on s'en

sert en teinture; et dans la plupart des pays elle est utile en peinture. Ces deux dernieres terres sont très-bitumineuses, et contiennent très-peu de terre métallique; on pourroit les ranger dans la classe des terres minérales et inflammables. Combien de végétaux qui, en se décomposant, se trouvent minéralisés par certaines eaux, et n'offrent plus qu'une substance friable et semblable à la *terre de Cologne* ou à la *terre d'Ombre :* on rencontre dans quelques terrains tourbeux et marécageux des couches pénétrées d'un suc bitumineux et qui ressemblent absolument à de la *terre de Cologne* qui seroit d'un beau brun et en masses.

Enfin on trouve souvent dans la deuxieme couche de la terre d'étang ou de prairie, un tuf d'*ochre* disposé par lits : ailleurs on rencontre des *ochres* qui contiennent du charbon, de l'alun, etc. *Gmelin*, dans la *Relation de son voyage en Sibérie*, *Vol. II*, *p. 59*, dit avoir trouvé une *ochre* de plomb mêlée avec de l'argent et de l'or : on doit encore regarder le *crayon rouge* ou la *sanguine des Peintres* et quantité de mines limoneuses, comme une sorte d'*ochre de fer*.

Divers Minéralogistes regardent aussi les *guhrs* des métaux comme des especes d'*ochres :* mais on n'a que trois sortes d'*ochres* qui proviennent des métaux dont on a des vitriols connus, c'est-à-dire formées de la décomposition des métaux qui se vitriolisent, savoir, du *zinc*, du *cuivre* et du *fer*. Selon la nature de la décomposition, de la précipitation et des mélanges accidentels, ces terres paroissent sous différentes couleurs. En général les *ochres* sont astringentes et dessicatives.

OCOCOLIN. Les Mexicains donnent ce nom à la *perdrix de montagne* de leur pays.

La *perdrix ococolin* habite les hautes montagnes du Mexique, où la température est froide; elle est plus grosse que la *perdrix grise ;* sa longueur totale est d'un pied neuf pouces. *Fernandez* dit que tout son plumage est varié de brun, de jaunâtre et de fauve; il y a de plus des taches grises et d'autres taches blanches sur les côtés et le derriere de la tête et une grande partie du cou, et des taches noires sur

le dessus de la tête, la gorge et les côtés; les ailes cendrées en dessous, sont grises en dessus et variées de taches blanches et fauves : le bec et les pieds sont d'un rouge pâle.

OCOROME du pays des Moxes. Animal carnassier qui paroît être le *couguar*. Voyez *ce mot*.

OCOSOL ou OCOSCOL. *Voyez à l'article* STYRAX.

OCOTZINITZCAN. *Voyez* TROUPIALE *à queue annelée*.

OCOZOALT. C'est une espece de *serpent à sonnettes*, qui se trouve au Mexique, dans la province de Tlascala, et dont la morsure est mortelle. *Voyez l'article* SERPENT A SONNETTES *et le mot* BOICININGUA.

ODONTOPÊTRES ou ODONTOLITES ou OPHIODONTES. *Voyez l'article* GLOSSOPÊTRES.

ŒDICNEMON. Nom donné par quelques-uns au *courlis de terre* qui est le *grand pluvier* ou l'*oustardo* de *Belon*.

ŒIL, *Oculus*. C'est l'un des organes les plus admirables que les animaux aient reçu de la Nature : sa propriété est de faire distinguer les différens objets qui se présentent à la vue : l'*œil* dans les divers animaux varie, ou pour la figure, ou pour les propriétés mécaniques. *Voyez* ce que nous en avons dit entre autres aux *mots* ARAIGNÉE, ŒIL A RÉSEAU, à l'*article* INSECTE, et à l'*article* CHAT : *Voyez* aussi ce que nous disons des *sens*, à la suite du *mot* HOMME; nous y avons parlé de la vue et des apartenances anatomiques de l'*œil* : organe qu'on peut regarder comme le miroir de l'ame, puisque les passions se peignent d'ordinaire dans cet organe nerveux, voisin du cerveau et abondant en esprits, et qu'on ne peut manquer d'y lire les divers mouvemens qui agitent l'ame.

ŒIL BLANC. *Voyez* CHERIC.

ŒIL DE BŒUF, *Buphthalmum*. Nom donné à un genre de plante à fleurs conjointes, de la division des *Radiées*, et qui comprend, dit M. le Chevalier *de la Marck*, des herbes et de petits arbrisseaux dont les feuilles sont simples, opposées ou alternes, et dont chaque fleur, qui est terminale et jaune, a un calice commun ou nu, et composé de deux ou trois

rangs de folioles presque égales, ou dont les folioles extérieures fort grandes semblent former une collerette sur laquelle la fleur est assise : le fruit consiste en plusieurs petites semences ovales ou oblongues, couronnées par un petit rebord plus ou moins denté. On en distingue plusieurs especes, que l'on cultive au Jardin du Roi.

Œil de bœuf à calice nu, ne formant point de collerette.

Il y a : L'*œil de bœuf à feuilles de lychnis*, *Buphthalmum frutescens*, Linn. : c'est un petit arbrisseau ; il croît aux Antilles et dans la Virginie : sa tige est haute d'environ quatre pieds, droite, articulée et munie de rameaux redressés ; les feuilles ont vers leur base deux petites dents presque opposées. L'*œil de bœuf* du Pérou, *Buphthalmum Peruvianum*, H. R. : cette espece découverte par M. *Dombey*, est un peu moins grande que la précédente, et chargée d'un duvet plus soyeux et argenté dans sa partie supérieure. L'*œil de bœuf à feuilles de lauréole*, *Buphthalmum arborescens*, Linn. : cette espece à tige ligneuse, croît aux Isles Bermudes et dans plusieurs contrées de l'Amérique Septentrionale. L'*œil de bœuf rampant*, *Buphthalmum repens, an Verbesina mutica ?* Linn. : on trouve cette espece dans l'Amérique Méridionale ; sa tige est articulée et rampe sur la terre. L'*œil de bœuf* du cap de Bonne-Espérance, *Buphthalmum durum*, Linn. L'*œil de bœuf soyeux* de l'isle de Ténériffe, *Buphthalmum sericeum*, Linn. fils : ses feuilles sont spatulées, entieres et couvertes de poils couchés, blancs et soyeux. L'*œil de bœuf à feuilles de pétasite*, *Buphthalmum speciosissimum*, Linn. : il croît dans les montagnes de la Bresse en France. L'*œil de bœuf hélianthoïde* de la Caroline, *Buphthalmum helianthoïdes*, Linn. : on dit que le suc de cette espece est un peu caustique. L'*œil de bœuf à grandes fleurs*, *Buphthalmum grandiflorum*, Linn. 1275 : cette espece croît dans les montagnes des Provinces Méridionales de la France, de l'Italie et de l'Autriche ; elle est vivace, très-propre à servir de décoration dans les parterres ; elle a un aspect agréable à cause de la grandeur de ses fleurs, qui ont quelquefois plus de deux pouces de diametre,

quoique ses autres parties soient petites à proportion. *L'œil de bœuf à feuilles de saule*, *Buphthalmum salicifolium*, Linn. : cette espece se trouve aussi dans les provinces Méridionales de la France, mais sa tige est divisée en son sommet en deux ou trois rameaux courts et uniformes ; elle est abondamment velue.

Œil de bœuf à calice feuillé, et débordant en maniere de collerette.

Il y a : *L'œil de bœuf épineux*, *Buphthalmum spinosum*, Linn. : cette espece est annuelle, et croît sur le bord des champs en Languedoc, en Espagne et en Italie ; les feuilles calicinales extérieures sont fort longues, nerveuses, pointues, terminées par une épine, et elles forment une ample collerette en étoile, sur laquelle la fleur est assise. *L'œil de bœuf aquatique*, *Buphthalmum aquaticum*, Linn. : cette espece croît sur le bord des eaux en Languedoc et en Provence, dans le Portugal et dans l'isle de Candie ; son odeur est un peu aromatique lorsqu'on la froisse. *L'œil de bœuf maritime*, *Buphthalmum maritimum*, Linn. : cette espece est vivace, et croît dans les lieux maritimes des provinces Méridionales de la France. Quant à l'*œil de bœuf des Teinturiers*, Voyez CAMOMILLE DES TEINTURIERS.

ŒIL DE BŒUF. On donne aussi ce nom à une espece de *lanier* d'Afrique, qui se trouve à Sierra-Leona et au cap de Bonne-Espérance ; on l'appelle aussi *élanceur* : ces noms lui conviennent, 1.° à cause de ses mouchetures blanches, cerclées de noir, et qui ont l'apparence d'autant d'yeux ; 2.° à cause de la légéreté avec laquelle il s'élance pour fuir ou pour attaquer.

ŒIL DE BŒUF. *Voyez à l'article* VENTS.

ŒIL DE BOUC. On donne ce nom à une espece de *pyrethre*, à la *grande marguerite*, et à un *lépas* ; Voyez *ces mots*.

ŒIL DE BOURRIQUE. Les François donnent ce nom au fruit d'un *dolic* qui croît dans l'Amérique Méridionale, à la Martinique, etc. C'est la *cacone* ; Voyez LIANE A CACONE.

ŒIL DE CHAT. *Voyez* BONDUC COMMUN.

ŒIL DE CHAT, *Oculus cati.* C'est une espece d'*agate* dont la pâte est très-fine, transparente, dure, d'un gris de paille, ou jaune, ou verdâtre : des accidens heureux lui ont donné, lors de sa formation, des taches en forme de point entouré de cercles qui ont quelque ressemblance avec l'*œil d'un chat;* et les Lapidaires, qui savent tirer bon parti de cette bizarrerie, les taillent fort adroitement : ils tâchent de trouver le juste milieu du point, pour en former un *œil* dans toutes ses proportions; voilà ce que les Italiens appellent *bel' occhio.* Quand ces sortes de pierres sont privées du point du milieu, les Lapidaires les taillent toujours en ovale : ces sortes d'*yeux de chat* sont les plus communs; leur couleur est grise-verdâtre, et ils n'offrent qu'un chatoyement en long.

L'*œil de chat*, quand il est parfait, doit avoir un point dans le milieu, d'où partent en rayonnant ou chatoyant des traces et des cercles, rarement de couleur rose, mais verdâtres, très-vifs, couleur de poireau, comme entre-mêlés de taches dorées, et dont l'ensemble rend assez bien la configuration et le brillant de l'*œil d'un chat.* Cette pierre, qui est susceptible d'un beau poli, produit un effet assez agréable quand on l'expose entre la lumiere et l'œil. L'*œil de chat* est très-rare et très-estimé quand il est dans sa perfection : l'on en voit un dans le Cabinet du Grand-Duc de Toscane, qui est plus gros que le pouce : l'*œil de chat* vient de l'Égypte et de l'Arabie.

ŒIL DE CHRIST. *Voyez à l'article* ASTER.

ŒIL DU MONDE ou CHATOYANTE DES LAPIDAIRES, ou PIERRE CHANGEANTE, *Oculus mundi*, *aut Lapis mutabilis Gemmariorum.* Cette pierre à peine demi-transparente est un caillou naturel, très-rare; peu de Naturalistes en ont fait mention : on observe que *Boyle* est le premier qui en ait parlé avec quelque précision; *Knœffel* ou *Cnoeffel* l'a nommée *pierre caméléon; Hill* l'a rangée dans le genre des *Pierres hydrophanes.* On en distingue de plusieurs couleurs, grise, roussâtre, ou cendrée et entrecoupée de veines jaunâtres; il y en a aussi de verdâtres; d'autres de couleur d'ivoire, tirant du blanc au jaune, et étant tachetées par-ci par-là d'un blanc de lait. Cette pierre

est solide, compacte, assez dure; cependant peu pesante; frappée contre l'acier, rarement elle donne des étincelles : elle est un peu poreuse, reçoit bien le poli, et réfléchit fortement les rayons de la lumiere; de façon qu'étant exposée au soleil, elle reluit et en réfléchit continuellement l'image avec un éclat qui fait plaisir, ce qui lui a fait donner le nom de *chatoyante* : Voyez CHATOYANTE.

L'espece de *pierre chatoyante* la plus rare, ou la *pierre hydrophane* par excellence, se reconnoît par la propriété de paroître en quelque sorte opaque à l'air, c'est-à-dire étant seche, et de s'éclaircir étant plongée dans l'eau, mais de reprendre peu à peu son premier état au sortir de l'eau et à mesure qu'elle se seche. Ce phénomene seroit-il dû à l'effet des particules d'eau limpides qui s'insinuant dans les pores de la *pierre*, en remplissent les espaces et la rendent perméable aux rayons de lumiere ? La gravité spécifique de cette *pierre* est à celle de l'eau dans le rapport de 2 à 1; ce qui annonce et confirme l'idée qu'on doit avoir de sa porosité.

M. le Docteur *Maty* nous a rendu témoin de cette expérience sur une *pierre* de cette espece qui est au *Musæum* de Londres; M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets du Stathouder, nous en a montré une qui a la même propriété : l'une et l'autre ressemblent à une petite lentille, un peu laiteuse au centre. Nous avons répété les expériences connues sur cette *pierre*, et nous avons en effet observé avec admiration qu'en la plongeant dans l'eau, elle y devenoit peu à peu transparente et changeoit de couleur : il n'est pas nécessaire de la mouiller entiérement, la moitié ou même une moindre partie de son épaisseur suffit. Quand on veut la voir redevenir plus promptement opaque ou dans son premier état, il faut l'essuyer au sortir de l'eau, et en l'examinant ainsi, on voit bientôt naître un point blanc et opaque au centre; ce point s'augmente peu à peu, il s'étend, et l'opacité augmente aussi peu à peu, et passe de sa surface au milieu et jusqu'au fond de l'épaisseur de la *pierre*: plus la *pierre* a été desséchée, et moins promptement la transparence aura lieu; si elle a été mouillée

depuis peu de jours, elle change sur le champ par l'immersion, et augmente un peu en pesanteur : cette augmentation de poids réel prouve évidemment qu'elle absorbe une quantité de liqueur qui lui est nécessaire pour devenir transparente. M. *Gerhard* ayant mis cette *pierre* devenue ainsi transparente dans un verre bien fermé, qui contenoit un hygrometre, cet instrument a tourné, ce qui démontre l'évaporation du fluide qui s'étoit introduit dans la *pierre*. En général son retour à l'opacité commence plutôt et s'acheve plus lentement que le passage à la transparence, sur-tout si on a employé l'eau chaude et pure.

Les acides n'ont point de prise sur cette *pierre* : les liqueurs éthérées ne changent pas sensiblement sa couleur et ses effets : l'huile de tartre l'éclaircit, et semble détruire la mutabilité de cette *pierre*. On ne connoissoit pas encore bien de quelle substance elle provenoit, lorsque M. le Baron *de Veltheim* découvrit qu'elle forme l'écorce opaque qui environne les opales et les calcédoines d'Islande et de Feroë. M. *Titius* a appris le premier aux Curieux de Paris (en Novembre 1777), que l'*œil du monde* se tiroit de la matiere intercalée dans les couches de calcédoine de l'isle de Feroë : on en trouve aussi en Chine, en Arabie et en Égypte ; on la trouve encore en Silésie, à Kosemuz dans le duché de Nimpsch, et sur-tout à Grache dans le duché de Munsterberg, où elle constitue l'écorce brunâtre et jaunâtre martiale de la chrysoprase verte, jaune et blanche. M. *Gerhard* dit, d'après ses expériences, que cette *pierre* est composée de deux tiers d'alun, d'un tiers de terre vitrifiable et de matiere grasse. On peut *consulter* les *Observations de MM.* Van Winperse, Bruckmann *et* Gerhard *sur la* pierre chatoyante.

ŒIL-DE-PAON, PAON DU JOUR, ŒIL DU JOUR, *Papilio Oculus pavonis dictus*, Petiv. Mus. p. 34, n.° 314. Nom donné à un beau *papillon de jour* provenant d'une chenille épineuse. Le *paon du jour* ou *œil de paon diurne*, est d'un rouge-brun ; il ne marche que sur quatre pattes : les belles taches dont le dessus du diapré de ses ailes est orné, lui ont mérité le nom qu'il porte : sous les yeux des ailes inférieures on apper-

çoit, dans le mâle, un petit point noir; ce point ovale, au contraire, est bleu dans les femelles. Ce papillon habite les forêts, les jardins et les environs des prairies : attaché à son lieu natal, il ne s'en écarte point; l'espace qu'il parcourt est une enceinte fort bornée : son vol, quoique assez rapide, est majestueux, sur-tout quand le temps est très-calme; il plane presque toujours : la chenille de l'*œil-de-paon* paroît deux fois l'année, au commencement de Mai et au mois de Juillet. Le papillon de la derniere nichée passe ordinairement l'hiver dans quelque trou; il n'en sort qu'au commencement du printemps, pour déposer les œufs qui produisent les premieres chenilles du mois de Mai. La chenille de *l'œil-de-paon* a des épines fort simples, garnies de petits poils; le premier anneau n'en a point; le deuxieme anneau en porte deux; les suivans en ont chacun six; l'avant-dernier en a quatre, et le dernier deux; en tout cinquante-six épines : dès qu'on touche cette chenille, elle jette aussi-tôt par la bouche une goutte de liqueur verte : la couleur de sa derniere peau est d'un noir luisant piqué ou orné de points blancs, ce qui lui a fait donner le nom de *chenille à bandes de perles :* cette chenille se nourrit de toutes les especes d'orties; sa chrysalide est angulaire, nue, suspendue par la queue, verte d'abord, ensuite brune et ornée de plusieurs taches d'or. Le papillon *œil-de-paon* est connu de tous les Curieux d'insectes; mais il ne faut pas le confondre avec *le paon de nuit*, qui est une belle grande espece de phalene dont la chenille qui est à tubercules se plaît sur l'abricotier, le pêcher, le prunier et autres arbres fruitiers. La chenille du *petit paon* se trouve sur la ronce et le rosier. *Voyez* CHENILLE A TUBERCULE *et* CHENILLE ÉPINEUSE.

ŒIL ROUGE. *Voyez* ROTENGLE.

ŒIL-DE-SERPENT, en Italien *Occhio di serpe*. Les Joailliers donnent quelquefois ce nom à la *crapaudine* ou *bufonite*, qui n'est qu'une dent molaire, de forme hémisphérique ou oblongue, soit de la dorade, soit du grondeur : d'autrefois ils appellent ainsi les taches cerclées d'une sorte d'agate, connue sous le nom d'*onix*, que l'on taille de façon à représenter un œil. *Voyez les mots* CRAPAUDINE *et* ONIX.

ŒILLÉ (L'). M. *Broussonet* a donné ce nom à une espece de *chien de mer*, dont le corps est gris, moucheté, et qui a de chaque côté du cou une grande tache noire, ronde, avec un cercle blanc, et qui a quelque ressemblance avec un œil. Cette espece de *chien de mer* est de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus, avec des trous aux tempes. M. *Broussonet* donne la description de l'*œillé* d'après un individu long de deux pieds et demi, et qui se voit dans la description de M. le Chevalier *Banks*: il a été pêché au mois de Juillet, dans la mer du Sud, sur la côte de la Nouvelle Hollande.

« L'*œillé* (*Squalus ocellatus*) a la tête courte relativement à la longueur du corps; les dents petites, comprimées, aiguës, dilatées à leur base et nombreuses; les narines près du museau, en partie fermées par une appendice recouverte par un lobule assez épais; les yeux petits et oblongs; les trous des tempes aussi oblongs, médiocres; au-dessous des yeux, cinq évents (*expiracula*) de chaque côté, dont les deux derniers sont les plus rapprochés; les nageoires pectorales, arrondies, noirâtres dans le milieu, grises sur les bords; les abdominales semblables aux pectorales, et situées autour de l'anus et avant le milieu du corps; la premiere nageoire du dos située au-delà de l'aplomb de l'anus, ayant postérieurement une légere échancrure et deux taches noires au bord antérieur; la seconde dorsale ne differe de la premiere que parce qu'elle est un peu plus petite; la nageoire de derriere l'anus très-rapprochée de celle de la queue; celle-ci échancrée vers son extrémité: le corps alongé, légérement chagriné, gris-moucheté; de chaque côté, après les boutonnieres ou évents, une tache ronde, noire, avec une aréole blanchâtre; le dessous du corps, d'un gris-verdâtre; la tête, sans taches. »

ŒILLÉ. Espece de *pleuronecte*. Voyez ARGUS.

ŒILLÉ, *Callionymus ocellatus*. M. *Pallas* (*Spicil. 9, Fascic. 8, p. 25, tab. 4, f. 1, 2, 3,*) a désigné par cette phrase latine une espece de *callionyme* qui lui avoit été envoyé de l'isle d'Amboine : sa longueur est celle du petit doigt; les nageoires, sur-tout du

dos,

dos, dans les individus femelles, sont plus grandes que dans les mâles : la couleur du corps est d'un gris-cendré, mêlé de brun et parsemé de points blancs; celle de la partie inférieure est blanchâtre : la membrane de la premiere nageoire dorsale offre quatre grandes taches, dont le centre est noir, le disque brun et le bord formé de deux cercles, l'un blanc et l'extérieur noir.

ŒILLÉ, *Labrus ocellaris*, Linn. Une tache ronde dont cette espece de *labre* est marquée vers la base de la queue, est le caractere qui lui a fait donner ce nom : la nageoire dorsale a vingt-six rayons, dont les quinze premiers épineux; les pectorales en ont chacune vingt, tous mous et flexibles; celles des abdominales, six, dont un épineux; celle de l'anus et celle de la queue, chacune treize, dont trois épineux : on ignore les lieux où ce poisson se trouve.

ŒILLET, *Caryophyllus hortensis*, Tourn. Tab. 174; *Tunica*, Fuchs., Dill.; *Dianthus*, Linn. C'est une plante que l'on éleve dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, de leur douce odeur et de sa taille légere : sa racine est simple et fibreuse; ses tiges sont nombreuses, lisses, cylindriques, hautes d'une coudée, genouillées, noueuses et branchues : ses feuilles naissent de chaque nœud deux à deux; elles sont longues, dures, étroites, épaisses et verdâtres : les fleurs naissent aux sommets des tiges; elles sont à plusieurs feuilles disposées en rond, légérement dentelées, souvent de différentes couleurs et d'une odeur douce de clou de girofle; le calice est d'une seule piece en tube découpé à son extrémité en cinq dents, et garni à sa base de deux paires d'écailles; ce qui fait, dit M. *Deleuze*, le principal caractere de ce genre : le pistil des fleurs devient dans la suite un fruit arrondi, rempli de semences aplaties, comme feuillées et noires.

Qualités des ŒILLETS.

Il y a un grand nombre de ces fleurs qui forment un genre de plante. M. *de Tournefort* en distingue quatre-vingt-neuf especes qui different par la gran-

deur, la couleur et le nombre des pétales. Toutes ces variétés viennent de la différente culture, et font regarder l'*œillet* comme la premiere des fleurs. Les noms que les Fleuristes donnent aux *œillets* sont nombreux, et dépendent de la fantaisie des Amateurs, qui les appellent par exemple, le *Duc de Candale*, le *Grand-César*, le *Grand-Cyrus*, la *Beauté triomphante* : ce dernier est un *œillet* d'un rouge de sang sur un blanc de lait, etc. Les *œillets* qu'on distingue communément sont les *violets*, les *rouges*, les *incarnats*, les couleurs de *rose*, les *piquetés* et les *œillets tricolors*, l'*œillet des Chartreux*, *Dianthus Carthusianorum*, Linn. 586 : les feuilles sont linéaires, et forment à leur base une gaîne qui enveloppe la tige au-dessus de chaque nœud ; les fleurs sont rouges ; le calice couleur de rouille. L'*œillet à ratafia*, *Dianthus caryophyllus*, Linn. L'*œillet de théâtre*, *Dianthus coronarius*, Linn. 587. L'*œillet* de la Chine est décrit par *Tournefort* dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, *année 1701*, *Caryophyllus Sinensis*, *supinus*, *leucoii folio*, *flore vario aut pleno*. Les *œillets* les plus estimés aujourd'hui par les Fleuristes, sont, dit M. *Bourgeois*, les *œillets* jaunes piquetés de cramoisi ; mais sur-tout les *œillets d'un jaune-citron* de trois pouces de large, sans mouchetures et qui ne crevent point. Ces *œillets* n'étoient point connus dans la Suisse il y a vingt ans, ils y sont venus de Hollande ; ce sont des *œillets* de graine que le hasard a produits. On a encore une nouvelle espece d'*œillet*, qu'on appelle *œillets de plumes*, parce qu'ils ressemblent parfaitement à ces *œillets* artificiels qu'on fait de plumes d'oiseaux à Venise : le cœur de cette fleur est d'un cramoisi foncé, et les feuilles du tour sont d'un blanc de neige : on les estime sur-tout parce qu'ils fleurissent un mois avant les autres especes ; mais ils sont fort délicats, et périssent souvent en hiver par l'humidité et la gelée.

Bradley et *Miller* ont trouvé qu'on pouvoit assez commodément diviser le genre des *œillets* en cinq ordres, qu'ils distinguent par les noms d'*œillets piquetés*, de *dames-peintes*, de *bizarres*, d'*étincelans* et de *flambés*. Les *piquetés* ont le fond blanc et sont tachetés de rouge : les *dames-peintes* ont les pétales blancs en

dessous et tachetés de rouge en dessus : les *bizarres* sont rayés et diversifiés de quatre couleurs : les *étincelans* ne sont que de deux couleurs, mais toujours par raies : enfin les *flambés* ont un fond rouge, toujours rayé de noir ou de brun très-foncé. Aujourd'hui nos Auteurs y ajouteroient les *œillets jaunes* et les *œillets de plume*, même l'*œillet à feuilles ciliées* à leur base, *Dianthus armeria*, Linn. 586 ; c'est l'*œillet velu*, qu'il ne faut pas confondre avec l'espece barbue qui est l'*œillet de Poëte*. Voyez *cet article*.

Un *œillet* pour être parfait doit avoir les panaches bien opposés à la couleur dominante, et nullement confondus avec elle ; ces panaches doivent s'étendre sans interruption depuis la racine des feuilles jusqu'à leur extrémité : les gros panaches, par quart ou par moitié, sont plus beaux que les petits. Un bel *œillet* doit avoir trois pouces de large, et neuf ou dix de tour ; ceux qui en ont quatorze sont trop sujets à crever. L'*œillet* doit se terminer en formant une houppe ronde ; il ne doit pas avoir une trop grande quantité de mouchetures, ni de dentelles, qui le brouillent et le hérissent, et les feuilles ne doivent point s'alonger en pointe.

Culture des ŒILLETS.

On les peut élever de graine, de marcottes et d'œilletons : mais on les multiplie plus souvent par les marcottes que l'on sépare des pieds, que par la graine ; car les fleurs qui viennent sur les pieds élevés de graine, deviennent sauvages et donnent des fleurs communément plus petites, variées, mais toujours moins odorantes et simples, quoique la semence ait été tirée d'*œillets* à fleur double.

La terre qu'on donne aux *œillets* doit être réglée sur l'espece dont ils sont : les *violets*, les *pourpres*, les *rouges*, (*Caryophyllus maximus ruber*, C. B. Pin. 207 ;) les *piquetés*, demandent tous une terre composée d'un tiers de sable noir qui se trouve sur le bord des eaux, l'autre tiers moitié de terreau de cheval et moitié de terreau de vache bien pourris, et un tiers de terre douce et moëlleuse ; le tout mêlé, passé

à la claie et au crible quand on veut les empotter : les *incarnats* veulent une terre composée moitié de terreau bien pourri, moitié de sable noir ou de terre taupiniere. La marcotte des *œillets* dure depuis le 20 Juillet jusqu'au mois d'Août : elle se fait au milieu du nœud, près de la racine. Dans l'hiver il faut les garantir du froid au moyen des paillassons ou de la serre, arroser au besoin, et les éloigner des murailles afin que l'air circule autour d'eux également : il faut encore ménager les feuilles, soutenir les tiges avec des baguettes et les y attacher avec des fils ; ôter les nœuds du dard et du pied, afin que le maître bouton réussisse ; faire la guerre aux poux verts, aux pucerons, aux chenilles, et particuliérement aux perce-oreilles, qui ruinent cette fleur. Les soins de la culture relevent beaucoup la beauté et les graces que les *œillets* ont reçu de la Nature : on récolte la graine à la fin de Septembre, et on la seme à la fin de Mars ; on peut consulter *Bradley* et *Miller* sur la culture des *œillets*.

Propriétés des Œillets.

L'odeur des *œillets* est subtile, pénétrante et d'une odeur de girofle très-agréable : on les recommande, sur-tout ceux dont la couleur est d'un beau rouge-pourpré, dans toutes les maladies de la tête et du cœur, mais sur-tout dans les maladies malignes et pestilentielles. Quelques-uns vantent le suc de cette plante entiere comme propre à résister au venin : on prépare dans les boutiques un sirop, *Sirupus de tunicâ*, une conserve, un vinaigre, une poudre et une eau distillée d'*œillet* : l'eau excite les sueurs ; le vinaigre d'*œillet rouge* a une saveur et une odeur agréables : dans les temps de peste on en imbibe des linges qu'on flaire, et dont on frotte les tempes ; on en prend aussi deux cuillerées le matin : la conserve et le sirop d'*œillet* sont estimés en Médecine comme de grands cordiaux ; on fait aussi un ratafia d'*œillet domestique* très-agréable avec l'eau-de-vie, le sucre et un peu de cannelle.

Œillet-de-Dieu ou Passe-fleur, *Lychnis*. Plante à racine vivace dont on distingue deux especes principales ; l'une cultivée et l'autre sauvage.

1.° La Passe-fleur cultivée ou Coquelourde à couronne. On l'appelle aussi *couquelourde* ou *coquelourde des Jardiniers*, *Lychnis vulgaris*, Park., Raïj Hist.; *Lychnis coronaria Dioscoridis sativa*, C. B. Pin. 203, Tourn. On cultive cette plante dans les jardins: sa racine est fibreuse, et pousse des tiges hautes d'un pied et demi, droites, rameuses et cotonnées: ses feuilles sont longues de trois ou quatre doigts, larges d'un doigt, pointues, lanugineuses et molles: ses fleurs naissent aux sommités des tiges et sont composées de cinq feuilles disposées en œillet, garnies vers leur centre de deux ou trois pointes, qui jointes à celles des autres feuilles, forment une couronne au milieu de cette fleur: sa couleur est variée quelquefois d'un rouge enflammé, d'autrefois d'un rouge clair ou incarnat, ou de blanc: à cette fleur succede un fruit de figure conique qui s'ouvre par la pointe, et prend souvent la figure d'un pot; il contient deux semences arrondies.

2.° La Passe-fleur sauvage ou le Compagnon blanc, *Lychnis sylvestris*, *alba simplex*, C. B. Pin. 204; *Lychnis dioïca*, Linn. 626. Sa racine est longue de deux à trois pieds, très-grosse, blanche, fendue et plongée profondément en terre, d'un goût âcre et amer: sa tige est haute d'un pied et demi, droite, cylindrique, articulée et velue, rougeâtre vers sa base: ses feuilles sont larges, ovales, velues, molles et terminées en pointe: ses fleurs sont communément blanches, quelquefois rouges; le calice est grand, strié et ventru: cette plante croît dans les prés et notamment dans les champs proche des haies.

On en cultive la variété à *fleurs rouges doubles* sous le nom de *Bourbonnoise.*

Le suc de ces plantes aspiré par les narines excite l'éternuement: leurs semences prises au poids de deux scrupules dans du vin, conviennent pour la piqûre du scorpion. La graine du *lychnis*, suivant *Dioscoride*, étoit autrefois en usage contre les morsures venimeuses des serpens; aujourd'hui on ne la voit guere recherchée que par les moineaux, et sur-tout par les chardonnerets.

ŒILLET FRANGÉ ou la MIGNARDISE DES JARDINS, *Diosanthos*; *Dianthus versicolor, aut fimbriatus, sive superbus et plumarius*, Linn. 589. C'est une espece d'*œillet* sauvage simple, dont les fleurs sont petites et les pétales découpés comme la barbe d'une plume, de couleur blanche ou incarnate ; et comme elle représente par la finesse de ses découpures les franges ou effilures des manchettes qu'on porte dans le deuil, on l'a nommée *effilée* : on cultive dans les jardins plusieurs variétés de cette belle plante, qui croît en gazon et s'éleve peu : ses feuilles sont nombreuses, linéaires, pointues, bleuâtres et glauques : les unes sont un peu velues à l'entrée de la corolle ; toutes ont une odeur subtile, agréable : cette plante est originaire des montagnes Méridionales ; sa racine est vivace ; ses fleurs sont propres à résister au venin.

ŒILLET D'INDE, *Tagetes*. Plante annuelle de genre et de classe entiérement différens de l'*œillet*, et dont on distingue deux especes principales.

1.° Le GRAND ŒILLET D'INDE, *Tanacetum, sive Flos Africanus major, flore pleno*, C. B.; *Caryophyllus Indicus major*, Matth. Sa racine est fort fibreuse ; elle pousse une tige haute de deux à trois pieds, grosse comme le pouce, nouée, rameuse, pleine de moëlle : ses feuilles ressemblent à celles de la tanaisie ; leurs bords sont tiquetés de points transparens qui sont des glandes vésiculaires : ses fleurs naissent seules aux sommités, belles, garnies, radiées, rondes et quelquefois grosses comme le poing ; elles sont, dit M. *Deleuze*, composées d'un disque de *fleurons* et d'un petit nombre de *demi-fleurons* portés sur un placenta ras, et soutenus par un calice d'une seule piece en godet à cinq pointes : à ces fleurs succedent des semences rondes, couronnées de pointes inégales et noirâtres.

2.° Le PETIT ŒILLET D'INDE, *Tanacetum Africanum, seu Flos Africanus minor*, C. B.; *Caryophyllus Indicus minor*, Matth. Sa racine est courte et fibrée ; elle jette des tiges hautes d'un pied, moëlleuses : elle ressemble pour le reste à l'espece précédente.

On cultive les *œillets d'Inde* dans les jardins à cause de la beauté de leur fleur. On distingue plusieurs va-

flétés du *grand œillet d'Inde*; il y en a dont les fleurs sont d'un jaune pâle ou de soufre, d'autres de couleur orangée et veloutée, il y en a même à fleurs blanches et à fleurs noirâtres, on appelle cette derniere l'*Africaine*, et sa tige est plus haute que dans les especes ordinaires : toutes ces variétés sont ou simples ou doubles, et elles ont une odeur peu agréable; elles commencent à s'épanouir vers le mois de Juillet et durent jusqu'aux gelées, et ces fleurs sont portées sur des péduncules assez longs. Le *grand œillet d'Inde* vient originairement du Mexique; nous l'avons naturalisé dans ce Royaume. Dès le mois de Mai le *petit œillet d'Inde* commence à donner des fleurs jaunes, veloutées, mêlées de roux et de couleur safranée; ces fleurs durent pendant tout l'été; et leur odeur n'est pas plus agréable que celle du *grand œillet d'Inde*. Les Fleuristes cultivent depuis peu une nouvelle espece d'*œillet d'Inde* dont l'odeur est agréable.

L'*œillet d'Inde* se multiplie de graine; on la seme sur une couche tempérée, et on la transplante quand elle a acquis un peu de force, elle se plaît dans presque tous les terrains; quand on veut la conserver pour l'hiver, il faut l'abriter de la gelée. Les Auteurs sont peu d'accord sur les vertus médicinales de cette plante. *Hernandez*, dans son *Histoire des Plantes du Mexique*, dit que le suc ou la décoction des feuilles provoque l'urine, la semence, les menstrues et les sueurs. *Dodonée*, au contraire, prétend que l'*œillet d'Inde* est un poison : il en cite plusieurs exemples. En attendant que cette contestation soit décidée, il vaut mieux s'abstenir de mâcher ou d'avaler les feuilles de cette plante, qui, employée extérieurement, est bonne pour déterger et pour résoudre.

ŒILLET DE MER. Espece d'*astroïte* ou de production à polypier : ce corps marin et organisé est creusé par des sillons ondoyans ou feuilletés, et a en général la figure d'un *œillet* qui seroit comprimé et épanoui. *Voyez* MADRÉPORE.

ŒILLET DE POETE, *Dianthus barbatus*, Linn. 586 : on l'appelle aussi *œillet barbu*. On le cultive dans les jardins : les écailles du calice sont aussi longues que

le tube du calice : ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied, lisses et droites, garnies de feuilles lancéolées, assez larges, pointues, lisses et à trois nervures; les fleurs, en faisceau terminal bien garni. Les plus beaux *œillets barbus* se voient en Languedoc.

ŒILLETON ; *Voyez à l'article* PLANTE. Quand on détache avec la main les *œilletons* de l'œillet et de l'oreille d'ours, et qu'on les replante dans les pots, cela s'appelle *œilletonner*.

ŒNANTHE ou FILIPENDULE AQUATIQUE ou PERSIL DE MARAIS, *Œnanthe*. Plante à racine vivace, et dont on distingue deux especes principales qu'il faut bien se garder de confondre ensemble.

1.° L'ŒNANTHE A FEUILLE D'ACHE, *Œnanthe apii folio*, Tourn., C. B. Pin. 162 ; *Filipendula tenuifolia*, Tabern. Icon. 141 ; *Œnanthe pimpinelloïdes*, Linn. 366. Ses racines sont des especes de navets noirs en dehors, blancs en dedans, suspendus par des fibres longues, s'étendant plus en large qu'elles ne pénetrent avant dans la terre ; elles ont un goût de panais : les feuilles qui partent de la racine sont larges, répandues à terre, semblables à celles du persil ; il s'éleve d'entre elles plusieurs tiges hautes de deux pieds, glabres, rameuses, cannelées, chargées de feuilles dont la figure approche de celles de la queue de pourceau, linéaires et alongées : ses fleurs qui paroissent pendant l'été sont disposées en ombelle, composées chacune de cinq pétales rangés en fleur de lis, de couleur blanche tirant sur le purpurin ; elles sont remplacées par des semences jointes deux à deux, oblongues et cannelées. M. *Deleuze* observe que les fleurs de la circonférence de l'ombelle sont stériles : chaque graine est à cinq angles, couronnée d'un petit calice à cinq pointes et du pistil : les ombelles particulieres sont garnies à leur base d'une fraise de feuilles. Cette plante croît aux lieux marécageux ; on la cultive aussi dans les jardins des Curieux : sa racine qui ressemble un peu à celle de la filipendule, est apéritive, dissipe les vents et appaise les douleurs des hémorroïdes.

2.° L'ŒNANTHE A FEUILLE DE CERFEUIL, *Œnanthe chærophylli foliis*, H. R. Monspel., C. B., Tourn. ; *Œnanthe cicutæ facie, succo viroso, croceo*, Lob. Icon. ;

Œnanthe crocata, Linn. 365. Cette plante qui ne croît guere que dans les pays froids et Septentrionaux, le long des ruisseaux, en Angleterre, en Irlande et en Hollande, a beaucoup de rapport et de ressemblance avec la ciguë, même pour les propriétés : ses racines sont des navets, comme celles de l'asphodele, blancs, attachés immédiatement à leur tête, sans aucunes fibres, remplis du même suc que la plante : il sort de la racine plusieurs tiges hautes d'environ trois pieds, éparses, rondes, rameuses, cannelées, portant des feuilles assez semblables à celles du cerfeuil, vertes-brunâtres, d'un goût âcre et dégoûtant, remplies d'abord d'un suc laiteux, mais qui jaunit ensuite et devient virulent, puant, venimeux et ulcérant : ses fleurs sont disposées en ombelle comme celles de la ciguë, composées de plusieurs pétales rangés en rose ou en fleur de lis ; elles sont remplacées par de petits fruits, composés de deux semences oblongues et cannelées.

Cette espece d'*œnanthe*, appelée dans le pays de Galles *racine à cinq doigts*, et dans la province de Cumberland *langue morte*, est un poison corrosif et dangereux : il cause dans le ventricule une ardeur très-douloureuse ; il trouble la vue et l'esprit, resserre les mâchoires, excite des hoquets et des efforts inutiles de vomir, des hémorragies par les oreilles, une tension considérable vers la région de l'estomac, et il en cautérise la tunique nerveuse. Les antidotes ou remedes à ce poison consistent à boire beaucoup d'huile, de graisse ou de beurre fondu, de lait, et d'autres liqueurs onctueuses qui puissent adoucir le suc rongeant de cette plante, et l'évacuer par haut et par bas : la saignée est encore utile en pareil cas. Dix-sept prisonniers François, dans la guerre de 1744, eurent la liberté de se promener à Pembroke et aux environs ; ayant rencontré une grande quantité de cette plante forte, qu'ils prirent pour du céleri sauvage, ils la cueillirent avec les racines, la laverent et en mangerent sur le champ, et en petite quantité, la racine avec du pain et du beurre ; deux en moururent, et les autres éprouverent une partie des symptômes annoncés ci-dessus. M. *de Haller* dit que c'est

de l'*œnanthe* dont parle *Stalpart van der Wiel*, et que M. *Mead* l'a prise pour la ciguë aquatique de *Wepfer*. C'est la même plante encore qui a été funeste à quelques soldats François en Corse, et qui pourroit bien être l'*herbe sardoa* des Anciens.

Des Naturalistes ont aussi donné le nom d'*œnanthe* à plusieurs oiseaux, tels que le *cul-blanc*, le *traquet*, etc. *Voyez ces mots.*

ŒSIPE ou SUINT. *Voyez au mot* LAINE.

ŒSTRE, *Œstrus*. Genre d'*insecte diptere* ou de mouche à deux ailes, dont les antennes sétacées, courtes et fort petites, naissent d'une grosse base qui représente un bouton rond : au lieu de bouche ce petit animal a trois points enfoncés qui lui servent probablement de suçoirs pour tirer quelque peu de nourriture liquide : peut-être que l'*œstre* devenu insecte parfait n'a plus besoin de nourriture ; cette propriété lui seroit commune avec plusieurs autres insectes.

Les larves de l'*œstre* ressemblent à des especes de vers courts ; on remarque à leur partie postérieure deux grands stigmates : ces larves varient de figure suivant les différens endroits où elles vivent ; on les rencontre tantôt dans le fondement des chevaux, tantôt dans les cavités du nez des bœufs et des moutons, quelquefois sous la peau des bœufs. *Voyez à l'article* VERS DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES, *et à l'article* TAON. A l'égard de l'*œstre aquatique*, Voyez MOUCHE A CORSELET ARMÉ. *Voyez aussi* MOUCHE DES INTESTINS DES CHEVAUX, MOUCHE DE LA GORGE DU CERF, MOUCHE DU NEZ DES MOUTONS.

ŒUF, *Ovum*. Ce nom se donne à un corps composé et organique, en général d'une forme elliptique, et que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, des lézards, de la plupart des serpens et des insectes ; l'on dit ordinairement *œuf de poule*, *œuf de tortue*, *œuf de carpe*, *œuf de fourmi*, *œuf de serpent*, *œuf de crocodile*, etc. Tous les animaux ovipares produisent un corps organique semblable : c'est une espece de réservoir qui contient l'embryon et la substance destinée à lui servir de premiere nourriture ; mais les uns couvent leurs *œufs* fécondés dans le sein de la

mere, et les font éclore par la chaleur de l'incubation; tels sont les oiseaux : d'autres les déposent au fond des eaux pour être ensuite vivifiés par les mâles et perfectionnés dans le même élément; tels sont les poissons proprement dits ; d'autres enfin mettent bas leurs *œufs* fécondés dans le sein de la mere, dans un lieu où quand ils viennent à éclore par la chaleur de l'atmosphere, l'animal nouveau né trouve à se nourrir ; tels sont la plupart des insectes qui naissent reptiles et finissent par être volatiles ; tels sont encore les lézards, les tortues et la plupart des serpens.

On appelle *ovaire* la partie de la femelle où l'*œuf* se forme. Les femelles de tous les animaux ovipares peuvent pondre, ou frayer ou couver; mais ces *œufs* ne produiront rien s'ils ne sont fécondés par l'approche plus ou moins immédiate du mâle : c'est ainsi que la poulette met bas communément des *œufs* stériles, qui avec la même forme et la même structure apparente, ont néanmoins de grandes différences à l'intérieur; souvent des poulettes font de petits *œufs* qui n'ont point de jaune, et que le vulgaire superstitieux ou ignorant, par amour du merveilleux ou par préjugé d'éducation, attribue faussement au coq. Ces *œufs* se nomment *œufs blancs ;* étant couvés ils ne produisent rien. *Voyez à l'article* COQ l'*extrait d'un Mémoire de M.* de la Peyronie, *imprimé dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1710*, sous le titre d'*Observations sur les* œufs de poule sans jaune, *que l'on appelle vulgairement* œufs de coq.

L'*œuf* d'oiseau, fécondé ou non, se détache sous la forme d'un petit globe jaune, de la grappe que l'on appelle *ovaire*, à laquelle il étoit d'abord attaché par un pédicule : il n'est alors composé que du jaune contenu dans les membranes et de la *cicatricule ;* il est reçu dans un canal placé au-dessous de l'ovaire et connu sous le nom d'*oviductus :* c'est par le séjour qu'il fait dans ce canal qu'il s'y forme un dépôt successif de l'humeur albumineuse qui constitue le *blanc*, et qu'il s'y recouvre de la croûte calcaire qui constitue la *coque :* quelquefois cette derniere ne se forme pas complétement, et alors l'*œuf* est sans écaille et

mou, et porte le nom d'*œuf hardé*; (on tenteroit alors inutilement de le faire couver). Quelques-uns prétendent que les poules qui pondent des *œufs* sans écaille sont ou malades, ou par trop fécondes, ou trop grasses; en est-il de même pour les gros *œufs* qui ont deux blancs et deux jaunes, *Ova gemellifica?* On a observé qu'ils sont ordinairement le fruit des poules jeunes, vigoureuses et lascives; de pareils *œufs* jumeaux et formés sont distincts et séparés dans l'ovaire et dans l'*oviductus* ou conduit des *œufs*. Que peut-on dire de ces *œufs* qui contiennent des corps étrangers, tels que des épingles, etc. ou des *œufs* qui contiennent un autre *œuf*, *Ovum in ovo*, ayant également sa coque? Ce dernier fait, qui est en faveur de l'*emboîtement*, a été attesté par MM. *Petit* et *Winslow*, *Hist. de l'Acad. 1742, pag. 42.* (A l'égard des fœtus trouvés dans d'autres fœtus, les rapports à cet égard sont trop suspects.) On nomme *œuf nain*, *Ovum centeninum*, le petit *œuf* que la poule pond le dernier de la saison: il est aussi sans jaune. M. *Wolff* a montré à l'*Académie des Sciences* de Pétersbourg un *œuf* simple, contenant dans un seul blanc et un seul jaune deux embryons développés par six jours d'incubation. On lit dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1775*, une observation sur un *œuf* monstrueux, par M. *Marcorel Baron d'Escalles*; c'est un *œuf* de poule fort petit, qui quand on le laissoit abandonné à lui-même, se relevoit constamment sur le bout le plus pointu; lorsqu'avec la main on le retiroit de cette position, on sentoit qu'il faisoit des efforts pour la reprendre: cet *œuf* renfermoit dans la partie opposée à celle sur laquelle il se reposoit, la moitié d'une coque ressemblante assez à une tasse, et recouverte d'une membrane fine et déliée qui l'isoloit dans l'intérieur de l'*œuf*. On conserve dans le Cabinet de Chantilly, un *œuf* de poule de Caux, gros comme celui d'une dinde; la coque blanche, mince et peu dure, est recouverte d'une substance comme coriacée et de l'épaisseur de quatre lignes; le jaune étoit de couleur pâle, très-gros, et nageoit dans un *serum* peu abondant et très-fluide: au reste, c'est par les accidens que l'*œuf* peut éprouver dans

l'*oviductus*, qu'il a des formes variées, qu'il est droit, courbé, lisse, raboteux, sillonné, ou qu'il offre les bizarreries dont il est mention ci-dessus; et ces phénomenes méritent d'être placés parmi les faits les plus rares : quant à la forme que tout le monde connoît à l'*œuf*, elle dépend de la pression graduée et alternative qu'il éprouve dans l'*oviductus* et dans l'intestin; la différence de ses deux bouts n'a d'autre origine que la compression différente à laquelle il est soumis, suivant les points de la surface exposés successivement aux contractions de l'intestin qui s'en débarrasse.

Pour compléter l'histoire de l'*œuf* en général, *Voyez l'article* INSECTE, *celui de* POISSON *et celui d'*OISEAU : on verra dans ce dernier ce que contient l'*œuf*, et la maniere dont le petit s'y forme et en sort. Quelques Auteurs, et même le plus grand nombre des Modernes, pensent que tous les animaux et les hommes même sont produits par un œuf. Ce que les Anciens appeloient *testicules* chez les femmes, porte aujourd'hui le nom d'*ovaires*. On trouve les ovaires dans les filles, et divers Auteurs citent des femmes accouchées d'une quantité d'*œufs* plus ou moins considérable; chacun de ces *œufs* est ordinairement de la grosseur d'un pois; il est fécondé, organisé et animé lorsqu'il est encore dans le sein de la femme. *Voyez l'article* HOMME. *Lisez* aussi les *articles* GÉNÉRATION, SEMENCE, VIVIPARE.

Nous invitons instamment nos Lecteurs à consulter les *Considérations sur les corps organisés* et la *Contemplation de la Nature*; ils y trouveront les idées les plus sublimes et les plus profondes sur la maniere dont on peut concevoir la nutrition et l'accroissement des germes avant la fécondation, dans l'hypothese de l'*emboîtement*. Ces Ouvrages savans et immortels du célebre M. *Bonnet* de Geneve, bien dignes de l'accueil qu'ils ont reçu du Public, sont faits pour fixer toute l'attention des Physiciens, des Naturalistes, des Philosophes, et pour fournir aux méditations de quiconque s'applique à sonder les profondeurs de la Nature : l'étendue et la sagacité des vues de l'Auteur, en ouvrant à l'imagination la

carriere la plus vaste, élevent l'ame, agrandissent la pensée, et présentent l'idée la plus haute que l'on puisse se former de la puissance et de l'intelligence de l'Auteur qui a présidé à la construction des êtres organisés (*a*). Les *œufs* sont plus ou moins savoureux et bienfaisans. Parmi les poissons, il y en a dont les *œufs* sont venimeux ou du moins qui purgent violemment ; tels sont ceux du brochet, du barbeau, etc. Chez les oiseaux les *œufs* des premieres pontes sont moins gros que ceux de la seconde et de la troisieme.

(*a*) Suivant M. *Bonnet*, il faut que le germe croisse avant la fécondation, puisque les œufs croissent dans les poules vierges. Si on admet l'hypothese de l'emboîtement (hypothese très-combattue par les Epigénésistes modernes), cet accroissement ou ce développement a commencé depuis la création : il doit s'opérer par les sucs alimentaires les plus subtils de la mere ; ces sucs pris dans le fluide nerveux sont travaillés de nouveau et d'une maniere plus subtile encore, par le germe qui les reçoit le premier ; il les transmet au germe de la deuxieme génération, qui les élabore comme celui de la premiere génération, et qui en extrait des sucs nourriciers beaucoup plus subtils encore ; ce sont autant d'atomes alimentaires qu'il envoie au germe de la troisieme génération, etc. etc. Dans cette opinion, plus les germes se dégradent dans cette série de générations, et plus les organes sécrétoires acquierent de finesse ; les calibres diminuent dans une proportion exactement relative à l'augmentation de petitesse des germes. Ici la matiere est divisible à l'indéfini. Que de variations la puissance et la résistance ne souffrent-elles pas dans ces différens périodes de la vie animale !

Nous avons conseillé à notre Lecteur à l'*article* GÉNÉRATION, de lire et méditer, sur cet important objet ainsi que sur la *fécondation*, les *Considérations sur les corps organisés*. Invités par l'Auteur, M. *Bonnet*, à en donner un extrait, nous avons inséré à l'*article* GÉNÉRATION, le précis du chapitre VII du deuxieme volume de son Ouvrage ; et nous plaçons ici le précis du chapitre IX du premier volume ; à coup sûr on nous saura gré de notre déférence.

« L'infatigable M. *de Haller* ayant interrogé la Nature, comme elle demandoit à l'être, sur la formation des corps organisés, en a obtenu des réponses qui reculent les bornes de nos connoissances : c'est de l'intérieur d'un œuf de poule qu'elle lui a rendu ses oracles. Il les a transmis à la postérité dans un savant écrit qui a pour titre : *Mémoire sur la formation du cœur dans le poulet, sur l'œil, sur la structure du jaune et sur le developpement.* Cet Auteur a mis à la suite de ses Observations des *corollaires mêlés* qui en

On appelle *œufs frais* ceux qui sont récemment pondus, et même tous ceux qui n'ont point encore perdu cette partie qu'on nomme le *lait* et qu'on trouve d'abord en les ouvrant quand ils ne sont point trop cuits : non-seulement c'est une chose curieuse de conserver frais par leurs qualités des *œufs* qui sont vieux par le temps, mais il y a un avantage réel à se procurer toujours en bon état un aliment qui devient souvent équivoque quand il est gardé. Dans les voyages de mer, et dans les saisons où les poules ne pondent que très-rarement, c'est

---

sont comme les résultats. M. *Bonnet* a détaché de ces corollaires les vérités les plus importantes. »

« *Premier fait.* La membrane qui revêt intérieurement le jaune d'œuf, est une continuation de celle qui tapisse l'intestin grêle du poulet ; elle est continue avec l'estomac, le pharynx, la bouche, la peau, l'épiderme. La membrane externe du jaune est un épanouissement de la membrane externe de l'intestin ; elle se lie au mésentere et au péritoine. Le jaune a des arteres et des veines qui naissent des arteres et des veines mésentériques du fœtus. Le sang, qui circule dans le jaune, reçoit du cœur le principe de son mouvement : le jaune de l'œuf est donc une partie essentielle du poulet. »

« *Deuxieme fait.* Les parties solides du poulet sont d'abord fluides : ce fluide s'épaissit peu à peu et devient une gelée. Les os eux-mêmes passent ainsi successivement par cet état de fluidité et de gelée. Au septieme jour de l'incubation, le cartilage est encore gélatineux. Le cerveau n'est encore, le huitieme jour, qu'une liqueur transparente et sans doute organisée. Le fœtus gouverne déjà ses membres, ce qui prouve l'existence des esprits animaux. —Le fluide organisé est ainsi conduit par degrés à la mucosité : il devient membrane, cartilage, os par nuances imperceptibles, sans mélange d'aucunes parties. Dans le travail de l'évaporation insensible des parties comme aqueuses, les élémens se rapprochent pour former des solides, et plus la proximité des élémens augmente, plus l'attraction acquiert de force ; les vaisseaux devenus plus larges, admettent de plus en plus des molécules gommeuses, albumineuses. » Il est dit à l'*article* ŒUF, que si l'on prévient par des enduits l'évaporation du superflu, on conserve le fœtus dans l'œuf.

« *Troisieme fait.* L'approximation graduelle des élémens diminue de plus en plus la transparence des parties, ce qui nous les rend visibles. —A la fin du second jour de l'incubation, l'on distingue très-bien les battemens du cœur. —Les accroissemens du petit animal ne sont jamais plus rapides que dans ces premiers jours. —Le poumon ne peut être apperçu qu'au sixieme jour, alors il

une véritable ressource qu'une provision d'*œufs* qui sont aussi bons que s'ils étoient nouvellement pondus : on sait que l'*œuf* exposé à l'air s'y corrompt par le laps du temps ; sous la machine pneumatique il se conserve sans se gâter. D'après ces principes connus, feu M. *de Réaumur* nous a offert un moyen fort simple, facile et très-sûr : il a conseillé de boucher les pores de la coquille de l'*œuf* avec un enduit indissoluble à l'eau, tel que deux ou trois couches de vernis le plus commun, ou une légere

---

a dix centiemes de pouce de longueur. —Le foie est plus grand encore lorsqu'il commence à paroître : on le découvre le quatrieme jour. —L'estomac et les reins s'offrent le cinquieme et le sixieme jour. —Enfin, les intestins apparoissent le septieme jour ; la vésicule du fiel, le huitieme : les tégumens ne semblent pas exister encore. »

« *Quatrieme fait.* Les vaisseaux dilatés de plus en plus par l'impulsion du cœur, admettent des particules plus grossieres, plus hétérogenes, et par-là même plus colorantes que les particules diaphanes. De là les différentes couleurs qui parent successivement l'animal. La chaleur naturelle et celle du climat paroissent y contribuer aussi. —Dans les végétaux, M. *de Haller* prétend que la chaleur seule suffit pour les colorer ; mais M. *Bonnet* croit que c'est plutôt l'effet de la lumiere. »

« *Cinquieme fait.* A mesure que l'embryon se développe, ses parties revêtent de nouvelles formes et de nouvelles situations, et ces changemens concourent avec l'opacité à faire reconnoître chaque partie. Le premier jour, le fœtus ne ressemble pas mal à un têtard. Sa tête est grosse, et l'épine dorsale qui est fort grêle paroît lui composer une petite queue ou un court appendice. Des membres et des visceres sortent enfin de cette petite queue, de ce filet presque invisible, et la tête en devient à son tour un appendice. Pendant les premiers jours de l'incubation, les intestins du poulet sont invisibles ; mais alors ils sont pourvus d'un appendice énorme qui tient au petit animal par un canal de communication : le jaune est cet appendice placé ainsi hors du corps du poulet. A la fin de l'incubation, et sur-tout après la naissance, tout se montre ici sous une nouvelle face. Les intestins sont devenus grands, le canal de communication s'est oblitéré, le jaune a disparu, et il n'est plus rien hors du corps du poulet qui lui appartienne. Ainsi le jaune et les intestins demeurent à l'extérieur du poulet presque jusqu'à la fin de l'incubation. Dans ces premiers temps, le poulet paroît donc un animal à deux corps. La tête, le tronc et les extrémités composent l'un de ces corps ; le jaune et ses dépendances composent l'autre. Mais à la fin de l'incubation, la membrane ombilicale se flétrit ; le jaune et

couverture de graisse de mouton, ou d'huile, ou de cire liquéfiée. On a l'expérience qu'un *œuf* ainsi préparé et gardé cinq à six mois, fait encore le lait et n'a pas le moindre mauvais goût : cependant quand on veut les conserver plus surement et plus long-temps, il faut choisir des *œufs* qui n'aient point été fécondés ; autrement le germe étouffé sous le vernis ne manquera pas d'en corrompre une partie : les *œufs* inféconds n'ont donc pas le même principe de corruption qui réside dans les *œufs* féconds ; ceux-ci se corrompent bien vîte sous la poule ou exposés à

---

les intestins sont repoussés dans le corps du poulet par l'irritabilité qu'acquierent les muscles du bas-ventre, et le petit animal n'a plus qu'un seul corps. »

« *Sixieme fait.* L'état de fluidité où sont d'abord tous les organes, ne les empêche point de s'acquitter de leurs fonctions essentielles ; ils digerent, préparent et filtrent les humeurs comme ils le feront pendant toute la vie du poulet. Les reins encore invisibles séparent déjà l'urine. —Quant à la maniere dont les sécrétions s'operent, on a observé que des vaisseaux filtrent en différens temps des humeurs qui paroissent différentes. Dans le poulet de neuf jours, la bile est fluide, transparente et sans amertume. C'est une pure lymphe très-différente de la bile de l'animal adulte. Il en est de même de la liqueur séminale qui n'est d'abord dans l'enfant qu'une sérosité. »

Telles sont les conséquences importantes de ces faits, dit M. *Bonnet* ; la premiere origine du germe appartient à la femelle. Le jaune de l'œuf est une partie essentielle du poulet : or, le jaune existe dans les œufs qui n'ont point été fécondés : le poulet existe donc dans l'œuf avant la fécondation. On est fondé à dire que les ovaires de toutes les femelles contiennent originairement des embryons préformés, qui n'attendent, pour commencer à se *développer*, que le concours de certaines causes. Les ovaires des vivipares contiennent de véritables œufs. Le germe d'abord fluide et transparent devient gélatineux, enfin solide et plus ou moins opaque. Le germe, quoique fluide, est déjà organisé ; il a des vaisseaux, mais leur délicatesse extrême nous les offre sous l'apparence trompeuse d'un fluide. La forme et la situation concourent avec le repos et la transparence à tromper nos yeux. On a peine à reconnoître le poulet sous la forme d'un petit filet blanchâtre, immobile, étendu en ligne droite et terminé par une excroissance. Enfin, le germe préexiste à la fécondation : toutes ses parties essentielles ont coexisté dans le même temps ; le développement des unes paroît précéder celui des autres ; leur consistance, leurs proportions relatives, leur forme, leur situation, subissent peu à peu de très-grands changemens.

une chaleur équivalente, lorsque l'embryon ne parvient pas à s'y développer : les *œufs* inféconds soutiennent cette chaleur pendant trente, quarante ou même cinquante jours, sans presque s'altérer : ceci prouve que la fécondation en occasionnant un mouvement intestin dans les humeurs de l'*œuf*, procure le principe de corruption.

Quelques-uns ont cru, mais à tort, que l'électricité est un fluide fécondateur : il est dit à l'*article* Génération, que l'électricité est au plus un moyen de hâter le développement des *œufs* qui ont été fécondés suivant les lois ordinaires de la Nature.

Les *œufs* féconds et vernis n'ont pas seulement l'avantage de se conserver bons pour être mangés comme frais, ils ont encore celui de pouvoir être couvés en toute sureté, pourvu qu'on n'attende pas au-delà de six semaines, et que l'organisation (les ligamens qui tiennent le jaune suspendu peuvent être rompus) n'ait pas été dérangée par les cahots sur terre ou les roulis sur mer ; ce qu'on prévient en suspendant dans un filet la boîte qui contient les *œufs*, et où on a eu soin de les assujettir exactement dans du coton, du son ou de la sciure de bois ; ensuite, pour la couvée, l'on ôte le vernis qui est sur la coque de l'*œuf* fécondé, par le moyen du même dissolvant qui a servi à le composer : ceci nous offre encore un moyen d'élever des oiseaux étrangers qu'on ne peut transporter vivans qu'avec beaucoup d'embarras, et qui pour l'ordinaire ne s'accouplent point hors de leur pays. Ces différentes manieres d'intercepter la transpiration et l'accès de l'air extérieur dans les *œufs* et dans tous les corps que l'on veut préserver de corruption ou d'altération, expliquent en même temps la cause qui a pu conserver pendant trois cents ans trois *œufs* dans un mur d'Église dans le Milanez, et où on les a trouvés après ce temps très-bons : en effet, un de ces *œufs* ouvert à l'instant n'avoit rien perdu de sa fraîcheur, de son odeur et de sa saveur ; les deux autres ouverts huit jours après, commençoient à se gâter. Les Paysans se contentent de conserver leurs *œufs* dans de la sciure de bois, dans du son ou de la cendre bien

pressée dans un tonneau : ils savent aussi que tout *œuf* vieux offre une cavité intérieure quand il est cuit, et que ce vide est la mesure de la quantité du liquide qui a transpiré au travers de la coque : ainsi un *œuf* frais doit être plein, ce qu'on reconnoît en le plaçant entre une lumiere et l'œil ; un *œuf* cuit, pour être un comestible salutaire, ne doit être ni glaireux ni dur, mais d'une substance molle et humide, comme le dit l'*École de Salerne :*

Si sumas ovum, molle sit atque novum.

M. *Bourgeois* rapporte un fait singulier par rapport à la conservation des *œufs* de poule, et dont il est difficile de donner une raison physique satisfaisante ; c'est que les *œufs* pondus pendant le courant du mois d'Août, se conservent beaucoup mieux et ne se corrompent pas comme ceux pondus dans les autres mois de l'année : cependant de tous les mois c'est celui d'Août où les substances animales et même les végétales tendent plutôt et plus facilement à la corruption. Les Paysannes de la Suisse conservent presque tous leurs *œufs* du mois d'Août, pour les vendre pendant l'hiver dans les foires et les marchés, parce qu'ils sont beaucoup plus rares et plus chers : quoique ces *œufs* ne soient pas aussi bons que les *œufs* frais, il est cependant rare qu'on en trouve de corrompus et qu'on ne puisse employer aux usages de la cuisine : des particuliers les conservent dans des vases qu'on remplit lits par lits de cendres et d'*œufs*. Les *œufs* de la plupart des oiseaux et de tous peut-être, sont un manger fin ; et pris frais offrent généralement un aliment sain, restaurant, agréable, délicat ; tels sont ceux de poule, de faisan, de perdrix.

Parmi les animaux ovipares il y en a qui au sortir de l'*œuf* se trouvent sous leur forme parfaite, ils ne la quitteront plus tant qu'ils vivront ; tels sont la plupart des poissons et de ces especes d'animaux appelés *amphibies cuirassés*, les limaçons qui sortent de l'*œuf* avec leur petite maison sur le dos, les araignées qui changent de peau, ainsi que les crustacées ; d'autres passent par différens états, tels que les in-

sectes qui se métamorphosent, la grenouille qui a d'abord une queue sans pieds, et ensuite des pieds sans queue. Les oiseaux sortent de l'*œuf* avec une sorte de duvet, mais bientôt ils acquierent des plumes qui les garantissent du froid, de l'humidité, et leur servent à voler. *Voyez* ce que nous avons dit sur l'*Art de faire éclore en toutes saisons des* œufs *d'oiseaux domestiques*, à la suite de l'*article* COQ.

Les *œufs* ont en général une forme elliptique, plus ou moins alongée, suivant les especes ; et ils different entr'eux par le volume, par la consistance de la coque et par la couleur de cette enveloppe extérieure : ils different aussi par le goût de leur substance intérieure. Les *œufs de serpent* sont ronds ; ceux d'*autruche* sont oblongs, également elliptiques par les extrémités ; ceux de *poule* et de la plupart des oiseaux ont un *gros* et un *petit bout*, ou un *bout arrondi* et un bout qui approche davantage d'être *pointu ;* enfin il y en a de longs et ronds comme un cylindre ; certains *œufs d'insectes* sont aigrettés ou bien ornés d'une espece de couronne de poils ; ceux des *poissons* se couvrent d'une espece de corps muqueux, qui les garantit de l'eau lorsqu'ils sont hors du corps de la mere.

Les *œufs* de la plupart des *oiseaux* ont une couleur dominante, et sur laquelle sont répandues des taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins grandes et plus ou moins variées ; dans un assez grand nombre d'autres especes d'oiseaux, l'*œuf* n'a qu'une couleur uniforme et sans tache ; la couleur la plus ordinaire et qui sert le plus communément de fond, est le blanc, ou pur comme dans l'*œuf de poule*, ou altéré d'une teinte grisâtre ou verdâtre : ainsi les *œufs* du *dindon*, ceux de l'*oie*, du *canard*, du *faisan*, ne sont pas d'un blanc pur, mais on les distingue à la teinte dont ils sont colorés, ainsi qu'à leur grosseur et à leur forme. Quelques especes d'oiseaux, comme le gros *tinamou*, produisent des *œufs* d'un bleu assez foncé ; d'autres des *œufs* verdâtres ; et ceux du *faisan blanc* de la Chine ont une teinte rougeâtre, pâle et uniforme : quant aux *œufs* dont la robe est tachetée, ces taches, sur la couleur dominante de la coquille,

sont grises, cendrées, brunes, noirâtres, rougeâtres, quelquefois bleuâtres ou verdâtres; elles sont communément plus larges, plus pressées et en plus grand nombre vers le gros bout. Quelques-uns ont cru, mais sans fondement, qu'il y avoit des rapports entre le fond de couleur et les taches des *œufs*, et le fond du coloris et des panaches du plumage; on sait que la poule noire pond des *œufs* aussi blancs que la poule dont le plumage est de cette derniere couleur, etc. etc.

ŒUF COQUILLE. On donne ce nom à un testacée du genre des *Porcelaines :* ceux qui sont épais ont la levre extérieure renflée et dentée, et le dedans orangé; ceux qui sont minces et fragiles, sont *papyracées.*

ŒUF MARIN. Nom donné par quelques-uns à une espece particuliere d'*oursin* (*Brissus*). Voyez *à l'article* OURSIN.

ŒUFS DE MER, *Carnumi.* Voyez MICROSCOME.

ŒUFS DE PIERRE ou PIERRE OVAIRE. Nom que l'on donne à une pierre composée de petits grains gros comme des têtes d'épingles; *Voyez* CENCHRITES, MÉCONITES *et* PISOLITES, *et sur-tout le mot* OOLITHES. Il y a des Auteurs qui ont aussi donné le nom d'*œuf de pierre* à un oursin fossile ou pétrifié. *Voyez* ÉCHINITES.

ŒUF DE SERPENT ou ŒUF DES DRUIDES. La superstition de ces Prêtres Gaulois les portoit à dire que les *œufs de serpent* étoient formés de la propre baye de ces animaux; *Voyez à l'article* SERPENT. *Boëce de Boot* a donné le nom d'*œuf de serpent* ou d'*œufs de mer* à des *échinites* ou oursins devenus fossiles. *Voyez* OURSIN.

ŒUFS DE VACHE et DE CHAMOIS. *Voyez* ÉGAGROPILE.

OFFE. C'est une espece de *jonc* qu'on apporte d'Alicante en Espagne, et qu'on emploie beaucoup dans nos provinces Méridionales, sur-tout à faire des filets pour la pêche; c'est probablement du spart. *Voyez à l'article* SPART.

OHIOHIN. Nom que les Hurons donnent au petit quadrupede désigné ici sous celui d'*écureuil Suisse.* Voyez *ce mot.*

OHUA. Les Tartares Mongous donnent ce nom au *tzeiram*. Voyez *ce mot*.

OIE. *Voyez* OYE.

OIGNARD. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

OIGNON ou OGNON, *Cepa*. Plante potagere, bisannuelle, bulbifere, et qui est généralement connue; son nom est commun à la plante et au fruit : sa partie bulbeuse est de différentes couleurs et figures, suivant l'espece. L'*oignon* est rempli d'un suc subtil et très-âcre, qui irrite les yeux et les fait pleurer; ses feuilles sont fistuleuses : cette plante ne fleurit qu'à la seconde année; elle porte à son sommet une tête de la grosseur du poing, composée de fleurs en lis : à ces fleurs succedent des fruits arrondis, partagés en trois loges qui contiennent la graine.

Outre les treize especes d'*oignons* que compte M. *de Tournefort*, il se trouve encore d'autres variétés quant à la couleur, la grosseur et la forme, que produit l'art de la culture. L'espece la plus commune dans nos jardins est l'*oignon* blanc ou rouge, *Cepa vulgaris, floribus et tunicis candidis vel purpurascentibus*, C. B. Pin. 71; *Allium cepa*, Linn. 431 : sa tige est haute de deux à trois pieds, nue, cylindrique, fistuleuse, ventrue ou renflée à la partie inférieure : ses feuilles sont longues, cylindriques, fistuleuses et pointues; ses fleurs sont purpurines ou blanches, et ramassées en tête sphérique. L'*oignon* blanc d'Espagne est l'*oignon doux* par excellence, *Cepa Africana maxima; bulbâ lignariâ dulci*. L'*oignon* de Strasbourg est plus amer et se conserve plus long-temps; mais aucun *oignon* d'Europe n'approche de la douceur, du goût agréable et du parfum léger des *oignons* appelés *basal* en Égypte.

Tout le monde connoît l'usage des *oignons*; les blancs sont plus doux et plus estimés que les rouges. Leurs vertus pour la santé sont très-remarquables : ils sont pectoraux, apéritifs et souverains dans plusieurs maladies. Dans la derniere peste de Marseille, on s'en est servi avec le plus grand succès pour guérir les pestiférés : on donnoit au malade le suc exprimé d'un *oignon* dont on avoit ôté le cœur, à la place duquel on substituoit un peu de thériaque,

et qu'on faisoit cuire ensuite au four : le malade qui l'avoit mangé suoit abondamment et étoit guéri; on appliquoit aussi sur le bubon un semblable *oignon.* (M. *Bourgeois* craint qu'un tel remede n'augmente la fonte, la dissolution et la putréfaction des humeurs qu'on doit, dit-il, plutôt chercher à prévenir : c'est dans cette vue que les bons Praticiens modernes se servent presque uniquement des acides minéraux et végétaux, et du quinquina dans les fievres malignes et pestilentielles.) On prétend qu'un *oignon* pelé, assaisonné de miel et de sel, est un souverain remede pour la morsure des chiens enragés : son jus exprimé, dont on imbibe un peu de coton, mis dans les oreilles, en arrête les bruissemens ou tintemens. L'*oignon* cru ou cuit sous la cendre et même dans les alimens, est, selon M. *Bourgeois*, un excellent remede contre l'hydropisie : il dissipe les obstructions; il rétablit la circulation de la lymphe arrêtée dans le tissu cellulaire, et procure une copieuse évacuation par les urines : il produit presque le même effet que l'*oignon de scille*, qui est si utile dans cette maladie.

La Ciboule, *Cepa fissilis*, a à peu près les mêmes qualités et propriétés que l'*échalotte*, Voyez *ce mot.* Elle en differe par la grandeur, mais elle lui ressemble par la fleur; on peut substituer l'une au défaut de l'autre : elles demandent toutes deux la même culture : on coupe les feuilles de la *ciboule* menu, et on les mêle crues dans la salade et dans les viandes salées pour leur donner du haut goût; mais ces feuilles se digerent difficilement : elles rendent l'haleine mauvaise et produisent des rapports désagréables.

La Ciboulette, *Allium schœnoprasum*, Linn. 432; *Cepa sectilis, juncifolia, perennis*, Moris. Hist. Oxon. 383. Sa tige est haute de cinq à six pouces, grêle; ses feuilles sont aussi longues que les tiges, un peu fistuleuses et très-menues; les fleurs sont purpurines, ramassées en tête : cette plante est d'usage comme la *ciboule.*

Les *oignons* ne viennent que de graine; ils aiment une terre bien ameublie, mais plutôt maigre que grasse et même un peu sablonneuse : si on les plante

dans une terre bien fumée et humide, ils poussent, dit M. *Bourgeois*, beaucoup en feuilles, et la bulbe reste petite. Selon cet Observateur, pour avoir de beaux et gros *oignons*, il ne faut point mettre de fumier dans la couche où on les plante, mais il faut la couvrir avec de la fiente de poulailler : lorsqu'ils sont devenus grands et qu'ils ne profitent plus, on en foule les montans avec le pied, afin qu'ils deviennent plus beaux. *Voyez* le *Journal Économique, Janvier 1758.*

OIGNONS DE FLEURS. Les Fleuristes donnent le nom de *caïeux* (*Soboles*) à de petits *oignons* de fleurs qui naissent autour des gros, c'est-à-dire aux petites bulbes qui sortent des parties latérales de la principale bulbe, lorsqu'elle a produit sa tige et qu'elle s'est séchée : ces petites bulbes se conservent longtemps hors de terre pour y être repiquées quand on veut ; elles se fortifient quand elles restent trois ans de suite en terre, et elles portent dans l'année qu'on les replante. Lorsque l'on tire les *oignons* tous les ans, les *caïeux* ne sont point assez forts ; il faut les mettre dans une planche en pépiniere, dont on leve de temps en temps les *oignons* qui sont en état de fleurir. Les *caïeux* dans les anemones changent de nom, ils s'appellent *pattes ;* dans les renoncules ce sont des *griffes :* les *caïeux* conservent seuls les plus belles especes de fleurs, sans dégénérer. *Voyez à l'article* FLEURS.

OIGNON MARIN ou de SCILLE. *Voyez* SCILLE.

OIGNON MUSQUÉ ou JACINTHE MUSQUÉE, *Hyacinthus Muscari*, Linn. 454. C'est une plante que l'on cultive dans les jardins des Fleuristes : l'on en distingue plusieurs especes, qui different par la couleur de leurs fleurs, ou par la largeur de leurs feuilles, ou parce qu'elles sont sauvages. M. *de Tournefort* a fait une différence de ce genre de plante d'avec la *jacinthe*, par la fleur, qui dans le *muscari* est en grelot, c'est-à-dire en cloche rétrécie par l'ouverture, au lieu que celle de la *jacinthe* est fort évasée. Ce qu'on appelle improprement racine de l'*oignon musqué* est une grosse bulbe, couverte de plusieurs tuniques, d'un goût amer, garnie en dessous de

quelques fibres longues et grosses, qui sont ses véritables racines : cet *oignon* est vomitif ; il pousse cinq à six feuilles cannelées et couchées à terre ; il sort d'entre elles une grosse tige (c'est une hampe) haute d'un demi-pied, revêtue dans le milieu de sa longueur de fleurs en grelot, crénelées, d'un vert-bleuâtre ou purpurines d'abord, ensuite jaunâtres et aromatiques, comme musquées : à ces fleurs succedent des fruits triangulaires, qui renferment dans trois loges des semences grosses comme des orobes, rondes et noires. Cette plante est originaire d'Asie, et se trouve en Europe depuis 1554 : elle est aujourd'hui dans les campagnes. *Voyez* MOUSSE GRECQUE.

OISEAU, *Avis.* C'est un animal bipede, ovipare, dont le corps est couvert de plumes, qui a deux ailes plus ou moins propres à voler, un bec qui lui sert à prendre sa nourriture et qui est formé d'une substance dure et analogue à la corne : la queue qui termine le corps des *oiseaux* est composée de plumes plus ou moins longues, qui sont attachées à une piece mobile (le croupion ou plutôt le *coccix* qui est composé de six vertebres), dont les mouvemens la dirigent en haut, en bas, sur les côtés, capable de s'étendre et de se resserrer ; la queue enfin est un des principaux traits qui distinguent ces animaux. Nous examinerons en détail, dans la suite de cet article, les parties de l'*oiseau* qui se présentent à l'extérieur ; contentons-nous maintenant d'en observer l'ensemble.

M. *Mauduyt* observe que le corps des *oiseaux* n'est ni extrêmement massif, ni également épais par-tout ; qu'il est oblong, déprimé sur les côtés, légérement arrondi en dessous, un peu aplati en dessus, large et épais en devant, mince et effilé vers la partie postérieure ; que sa position naturelle est horizontale dans la plupart des especes, et verticale dans quelques-unes ; que couverts par les plumes qui cachent les formes, les articulations, les contours, les *oiseaux* dans l'état de repos ne présentent qu'une masse sans élégance, sans grace, sans aucun trait qui, comme dans les quadrupedes, annonce la force, la souplesse ou l'agilité ; nulle physionomie dans les parties de

la tête : l'*oiseau* en repos ne paroît que stupide et pesant ; mais c'est pour lui un état forcé, dans lequel il ne demeure qu'autant que le sommeil ou la maladie l'y retiennent ; le mouvement est l'état qui lui convient, celui dans lequel ses facultés se déploient et son caractere se montre : c'est alors que ses plumes, renversées en arriere, affaissées et appliquées plus immédiatement sur les différentes parties, permettent de juger des formes ; que le corps, considéré dans son ensemble, paroît propre à fendre un élément fluide, à glisser sur sa surface, à l'ouvrir dans tous les sens ; que les regards de l'*oiseau* qui changent sans cesse d'objet, ne se fixent sur aucun ; que son agitation continuelle, le mouvement de toutes ses parties, son fréquent changement de lieu et la facilité avec laquelle il paroît se porter d'une place à une autre, annoncent la légéreté, la souplesse et la vîtesse dans les mouvemens, la multiplicité des sensations, la foiblesse de leurs impressions, l'inconstance et souvent la pétulance dans les désirs : ces traits expriment en effet les principales facultés des *oiseaux* et le fond de leur caractere en général.

Tous les *oiseaux* proviennent d'œufs ; leur maniere de vivre, la variété de leurs couleurs suivant les saisons, leur chant, la différence de leur figure et de leur grandeur, tout mérite l'attention du Philosophe et pique la curiosité de l'homme qui cherche à s'instruire. Nous présenterons ce qu'on peut en dire en général, dans le tableau raccourci que nous nous proposons d'en donner ici, d'après les Naturalistes qui en ont traité.

Ceux qui, depuis *Aristote* et *Pline* jusqu'à MM. *Linnæus*, *Klein* et *Brisson*, ont écrit sur la nature des *oiseaux*, les ont divisés en *terrestres* et en *aquatiques*, puis en *oiseaux domestiques*, en *voyageurs* ou *passagers*, en *oiseaux des bois*, en *erratiques*, en *sédentaires*, en *oiseaux de riviere*, en *oiseaux de nuit*, et en *oiseaux de proie* : ils ont marqué, dans les différentes classes qu'ils en ont faites, ce qui les distingue les uns des autres, soit que ce soient les plumes, le bec et les ongles, ou la tête, le cou, les ailes, les cuisses, les jambes et les pieds, et indiqué quels sont leurs alimens, leurs mœurs ou habitudes.

On peut, dit *Linnæus*, réduire les *oiseaux* à six ordres principaux.

Le premier ordre contient ceux du *genre corbin*; c'est-à-dire qui ont le bec fort, courbé à l'extrémité supérieure qui est pointue et tranchante, la mandibule inférieure arrondie et coupante dans son contour, et les serres ou ongles très-crochus et très-acérés, (*Accipitres*); tels sont les *oiseaux de proie* qui sont carnassiers et d'un caractere sanguinaire, c'est-à-dire qui vivent de rapine et de chair, qui tiennent leur proie dans une patte, et qui la déchirent et la mangent étant appuyés sur une jambe, comme les *aigles*, le *faucon*, les *chats-huants*, le *duc*, le *milan*, le *lanier*, le *hobereau*, le *condor*, le *vautour*, l'*épervier*, et même les *pies-grièches*. Nous disons que le bec des *oiseaux de proie* est assez fort pour dépecer les chairs; les serres ne sont pas moins propres à déchirer et à porter la proie; leurs cuisses sont très-robustes; leurs muscles, très-forts : ils ont une vue perçante et subtile pour appercevoir de loin. On distingue ces *oiseaux* en *diurnes* ou *oiseaux de jour*, et en *nocturnes* ou *oiseaux de nuit*. Ainsi il y en a qui volent et sont en mouvement pendant le jour, d'autres la nuit; et cette premiere différence vient de l'organisation de leurs yeux, trop sensibles dans les *oiseaux de nuit* pour supporter l'éclat du jour, et pas assez sensibles dans les *oiseaux diurnes* pour distinguer les objets à l'aide du peu de lumiere qui est répandue dans l'atmosphere pendant la nuit. On connoît les *oiseaux de rapine*, sur-tout les *diurnes*, par leur tête et leur cou court, par leur bec et leurs ongles crochus, par leur langue large, épaisse et charnue comme celle de l'homme. Les *oiseaux de proie nocturnes*, qui ne volent que la nuit pour butiner, ont la tête plus exprimée, plus large que dans les autres *oiseaux*, elle ressemble à une sorte de face; quelques-uns prétendent qu'elle est faite à peu près comme celle des chats : leurs yeux sont saillans, placés en devant de la tête, et cerclés, ainsi que les deux côtés de la tête, d'un entourage de plumes longues et unies, douces au toucher, courbées d'abord de devant en arriere, et ramenées en

avant à leur extrémité ; tels sont les *hiboux-cornus* ou *chats-huants*, la *frésaie*, la *chevêche*, etc. Les *oiseaux de nuit* ont les doigts irréguliers, car le dernier n'est pas, à proprement parler, un doigt de devant, il est placé de côté et peut se tourner en arriere ; ces *oiseaux* l'alongent pour prendre leur proie, c'est ce qui fait que la plupart des *oiseaux de nuit* semblent avoir deux doigts devant et deux derriere : ces *oiseaux* ont une membrane calleuse que les Naturalistes nomment *céra*, et qui fait le tour de la base du bec.

Presque tous ces *oiseaux* vivent solitaires, ne s'attroupent point, excepté les vautours ; les *oiseaux de nuit* craignent et fuient les *oiseaux de proie* qui ne vont que le jour ; ceux-ci sont plus forts en tout : tous multiplient peu, et ne produisent guere que deux petits à la fois ; ils sont très-garnis de plumes, ils ont les ailes longues et vivent plus long-temps que les autres especes d'*oiseaux* : comme ils ne sont pas toujours assurés de trouver leur pâture, la Nature leur a donné la faculté de supporter long-temps la faim. Dans ce genre d'*oiseaux*, et seulement dans ceux de jour, les femelles sont plus grandes que les mâles, d'un plus beau plumage, plus fortes, plus courageuses et plus féroces encore, parce qu'elles ont seules soin de leurs petits : les mâles étant d'un tiers moins grands sont appelés *tiercelets* (*Tercellini, quasi tertiarii*). On divise les *oiseaux de rapine diurnes* en grands et en petits. Les grands sont les *aigles* et les *vautours*; leur caractere est si féroce, si indomptable, qu'on ne peut les dresser pour la fauconnerie; ils sont trop fiers pour servir l'homme. Les petits *oiseaux de proie diurnes* sont encore considérés comme poltrons, tels que le *milan ;* ou comme courageux et de haut vol, tels que l'*autour*, l'*épervier*, le *gerfaut* et l'*émerillon*. Ces *oiseaux* de haut vol sont les souverains de l'air, et malheureusement ils en sont les tyrans : indépendans du vent, avec des rames excellentes que leur fournit la construction des pennes de leurs ailes, ils peuvent voler contre son cours, s'élancer autant qu'il leur plaît, et dominer sur un vaste horizon, y découvrir tous les objets sans que leur ombre réciproque y mette obstacle; ils chassent

aussi dans les plaines. Ceux de bas vol sont, le *faucon*, le *lanier*, le *hobereau* et le *sacre* : il n'y a parmi les *oiseaux nocturnes* que le *grand-duc* qui soit *oiseau* de *fauconnerie*. Voyez *au mot* FAUCON, l'histoire et la maniere de dresser ces *oiseaux* à la chasse du vol, etc.

Le second ordre comprend les *oiseaux à bec de pic* (*Picæ*), tels que les *corbeaux*, les *corneilles*, les *pies*, les *pics*, le *geai*, la *huppe*, le *loriot*, l'*étourneau*, les *merles*, etc. Quelques individus de cette famille ont le bec un peu oblong, fort et gros ; on les appelle *demi-oiseaux de proie* ou *demi-rapaces* : ces *oiseaux* fréquentent indifféremment les pâtis, les guérets, les taillis, de même que les prairies et les rivages ; ils vivent de fourmis, de moucherons, de fruits et de graines.

Le troisieme ordre contient les *oiseaux de rivage* (*Grallæ*), qui fréquentent les bords des eaux douces, les lieux marécageux et les rivages de la mer, qui volent autour de cet élément pour y trouver du poisson dont ils font leur nourriture, et qui cependant ne se mettent pas à la nage ; ces *oiseaux de rivage* ont les pieds fendus (*Fissipedes*), les jambes et les cuisses fort longues (*Imantopedes*), le cou long, un bec long, pointu et tranchant sur les côtés (*Scolopaces*) ; ils ont les cuisses dégarnies de plumes au-dessus du genou, à une plus ou moins grande hauteur, afin d'entrer plus facilement dans les eaux bourbeuses ; tels sont les *hérons*, la *grue*, le *flamand*, le *butor*, le *crabier*, la *cigogne*, le *courlis*, etc. Quelques-uns de cet ordre sont haut-montés sur leurs jambes et ont le bec peu long, comme le *bihoreau*, l'*échasse*, le *vanneau*, le *chevalier*, le *pluvier*, le *cul-blanc*, etc. ; plusieurs ont les doigts très-longs, comme dans les *hérons*, et armés d'ongles aussi fort longs : souvent ces *oiseaux* se tiennent suspendus en l'air sur les eaux, et guettent d'en haut si par hasard quelque poisson remonte vers la surface des eaux ; et quand ils en apperçoivent, ils se précipitent sur le champ avec une rapidité étonnante ; il est rare qu'ils manquent leur proie.

Le quatrieme ordre renferme les *oiseaux aquatiques* par excellence (*Anseres*), c'est-à-dire qui marchent

mal sur terre et nagent bien dans l'eau où ils cherchent leur nourriture ; tels sont le *pélican*, la *palette*, le *cygne*, les *oies*, les especes de *canards*, le *harle*, le *morillon*, la *macreuse*, le *cormoran*, les *mouettes*, les *goïlands*, etc. ; en un mot tous les *oiseaux* dont les doigts des pieds sont unis par une toile membraneuse (il faut en excepter le *phénicoptere*, Voyez BÉCHARU), ou même qui se tiennent sur l'eau sans être entiérement palmés, mais avec des membranes simples ou festonnées, comme la *grebe*, la *foulque* et la *poule d'eau ;* celle-ci est même sans membranes. Plusieurs d'entre ces *oiseaux*, qui ne se nourrissent que de poisson, ont le bec dentelé, crochu à son extrémité : ils sont la plupart *pódicipedes*, c'est-à-dire qu'ils paroissent boiter, et ont presque tous les jambes courtes ; ils marchent en se tenant presque droits sur leurs pieds comme l'homme ; ils ont les cuisses couvertes de plumes à la jointure ; l'orteil ou doigt de derriere court ; le croupion moins élevé que les autres *oiseaux ;* le bec terminé, dans un grand nombre, par un appendice qui pend en dessous. Parmi les *oiseaux* de cet ordre il y en a qui ne se tiennent qu'en mer, comme les *fous*, les *frégates*, etc. ; il y en a qui ne vivent que sur les eaux douces, comme certaines especes d'*oies*, de *canards*, etc. ; et d'autres qui fréquentent également les eaux salées et les eaux douces : les *oies*, les *canards* et les *cygnes* ont à l'extrémité de la mandibule supérieure un onglet courbé et tranchant, et les bords intérieurs des deux mandibules sont garnis d'aspérités ou de dentelures, au moyen desquelles ces *oiseaux* retiennent plus facilement leur proie ; ils mordent avec ténacité et en déchirant.

On comprend dans le cinquieme ordre les *oiseaux* (*Passeres*) qui n'ont point d'habitation fixe, et qui fréquentent rarement les rivages, les prairies, les hautes futaies ; ils vont indifféremment dans les taillis, les guérets, les buissons et les haies, où ils se nourrissent d'insectes, de graines, de baies, etc. ; tels sont les *pigeons*, les *tourterelles*, les especes de *pinsons*, l'*alouette*, le *chardonneret*, le *verdier*, le *serin*, l'*ortolan*, la *linotte*, la *bergeronnette*, les *bruans*, la *fauvette*, le

roitelet, les *hirondelles*, le *tarin*, et tous ces petits *oiseaux* dont le bec est assez droit, quelquefois courbé, plus ou moins long; qui ont les jambes courtes, les ailes fort étendues, la queue longue, un vol fort et rapide. Ceux qui ont le bec grêle, foible et pointu, vivent d'insectes : ceux qui vivent de graines, d'herbes épineuses, l'ont fort court et propre à broyer.

Le sixieme et dernier ordre renferme les *oiseaux* (*Gallinæ*) du genre des *Poules;* tels que le *paon*, le *coq-d'Inde*, le *coq privé* et celui de *bruyeres*, le *faisan*, la *perdrix*, la *gélinotte*, etc. : ces *oiseaux* ont le bec assez court, un peu recourbé, le corps gras, pesant, et la chair blanche, des ailes courtes et concaves; ce qui fait qu'ils ne peuvent pas voler fort haut ni long-temps; leurs pieds sont, ainsi que ceux de la premiere famille, garnis d'une peau écailleuse : ils se retirent dans les lieux secs et vivent d'herbes, quelquefois d'insectes : ils font leur nid à terre; leurs petits, qui sont couverts de duvet, suivent la mere, courant çà et là, et ramassant ce qu'ils peuvent avec leur petit bec.

On pourroit encore faire un genre d'*oiseaux terrestres*, qui ont le bec droit et les ongles moins crochus que les *oiseaux de proie;* ce sont ceux qui sont d'une énorme grandeur et qui ont des ailes peu propres à voler, comme l'*autruche*, l'*émeu* ou le *casoar* et le *dodo* : l'*autruche* d'Afrique n'a que deux doigts par devant et point sur le derriere; la prétendue *autruche* d'Amérique (le *tou-you*) en a trois par devant et point par derriere; le *casoar*, la *canepetiere*, l'*outarde*, etc. fournissent la même remarque.

Quiconque voudroit adopter une méthode facile et très-simple, pourroit prendre la suivante, qui est de M. *Klein* : elle consiste à ne considérer les *oiseaux* que par leurs pieds; alors on en feroit huit familles. (On sait que les jambes et les pieds des *oiseaux* ont une forme particuliere à cette classe d'animaux, et qu'ils sont plus déliés et plus alongés à proportion que dans les autres animaux; les cuisses sont emboîtées vers le milieu du corps, sur les côtés, dans la plupart des especes; près de l'extrémité du corps, dans quelques-unes; les écailles dont sont couverts

les pieds ou les doigts et les jambes, varient ainsi que le nombre et la direction des doigts, lesquels sont ou déliés ou réunis par une membrane et terminés par des ongles lisses, brillans, arrondis en dessus, aplatis ou sillonnés et ternes en dessous, plus ou moins arqués et quelquefois tout droits.) Dans le systême de M. *Klein*, la premiere famille comprendroit ceux qui n'ont que deux doigts aux pieds sur le devant, et point par derriere; telle est l'*autruche* : dans la deuxieme, on rangeroit ceux qui en ont trois par devant et point par derriere; tels sont l'*émeu*, l'*outarde*, la *pie de mer*, le *pluvier vert*, le *vanneau*, le *coure-vîte* : dans la troisieme, les *oiseaux* qui ont quatre doigts, dont deux sont dirigés en avant et les deux autres en arriere; tels que le *perroquet*, le *coucou*, la *pie*, etc. : dans la quatrieme, les *oiseaux* à quatre doigts, trois devant et un derriere; tels que les *oiseaux* chantans, les *rossignols*, les *alouettes*, les *colibris*, même les *aigles*, les *vautours*, les *faucons*, les *oiseaux de nuit*, les *corneilles*, les *grues*, les *cigognes*, le *jabiru* : dans la cinquieme, les *oiseaux* palmipedes, à quatre doigts aux pieds, trois devant et un derriere; tels que le *canard* et le *plongeon* : dans la sixieme, les *oiseaux* palmipedes, à quatre doigts en avant; tels que le *cormoran*, l'*onocrotale*, etc. qui ont tous les doigts unis par la membrane du pied : dans la septieme, les palmipedes à trois doigts en avant; tels que le *pinguin* : enfin dans la huitieme, les *oiseaux* dactilobes, à quatre doits frangés de chaque côté, c'est-à-dire bordés par une membrane, et dont plusieurs ont trois doigts devant et un derriere; tels que le *colimbe* et les *foulques* : les doigts des *oiseaux* sont communément composés de trois articles ou *phalanges*. En réfléchissant sur cette distribution synoptique, on y trouve quelque confusion; on peut même dire qu'elle n'est ni lumineuse, ni conséquente, ni exacte : l'Auteur range dans la troisieme famille le *martin-pêcheur* et l'*oiseau rhinocéros*; par la disposition de leurs doigts ils appartiendroient à la quatrieme famille; et on voit dans la quatrieme famille l'*aigle*, le *colibri*, le *coq*, la *grue*, etc. On pourroit, en se servant des caracteres généraux

dont il est fait mention ci-dessus, les pattes, le bec, etc. et dans le dessein d'établir une méthode sur des principes plus univoques, étendre les subdivisions au nombre de vingt-six ordres, ainsi que l'a fait M. *Allamand* d'après M. *Brisson* dont l'ouvrage contient la description de plus de treize cents especes. Voici quelle est alors, suivant la méthode de M. *Brisson* adoptée par M. *Mauduyt*, la série des ordres :

PREMIER ORDRE.

Le *GENRE* du *pigeon*, qui contient quarante-quatre especes et un grand nombre de variétés. Les *tourterelles* appartiennent à ce *genre*.

[Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon (c'est-à-dire les cuisses jusqu'au genou) ; le bec droit ; le bout de la mandibule un peu renflé et courbé, et les narines à demi-couvertes d'une membrane épaisse et molle.]

SECOND ORDRE.

[Jambes et doigts, comme ci-dessus ; le bec en cône courbé.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* du *dindon*, qui comprend deux especes et deux variétés.

[Tête et cou ornés de papilles charnues et d'une membrane charnue pendante à la partie supérieure de la tête.]

du *GENRE* du *coq* et de la *poule*, qui comprend six especes et quelques variétés.

[Deux longues membranes charnues sous la gorge ; une crête membraneuse sur le front.]

du *GENRE* de la *pintade*.

[Deux membranes charnues, longues et pendantes à l'ouverture du bec ; une corne conique sur le front ; point d'ergot.]

La deuxieme SECTION est composée

du GENRE de la *gélinotte*, qui comprend douze especes. Le *coq de bruyeres* appartient à ce *genre*.

[La tête dénuée de membranes charnues ; les pieds couverts de plumes ; point d'ergot.]

du GENRE de la *perdrix*, qui comprend vingt-une especes et quelques variétés. Le *francolin* et la *caille* appartiennent à ce *genre*.

[Les pids nus ; la queue courte.]

du GENRE du *faisan* et du *paon*, qui comprend dix-huit especes et quelques variétés.

[Les pieds nus, et la queue longue.]

Les *hoccos*, le *paragua* et le *marail* appartiennent à ce genre ; cependant le *hocco* a la tête couverte de plumes frisées à contre-sens, et la queue de ces trois derniers n'est pas longue ; il auroit fallu en faire un sous-genre.

TROISIEME ORDRE.

[Les jambes et les doigts, comme dans l'ordre précédent ; le bec court et crochu.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[La base du bec, couverte d'une peau nue ; *oiseaux de proie diurnes*.]

du GENRE de l'*épervier*, qui comprend trente-neuf especes et quelques variétés. L'*autour*, le *faucon*, le *lanier*, le *gerfaut*, le *sacre*, le *hobereau*, l'*émerillon*, le *busard*, le *milan*, appartiennent à ce *genre*.

[La courbure du bec commence à son origine.]

du GENRE de l'*aigle*, qui comprend quinze especes.

[La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.]

du GENRE du *vautour*, qui comprend quatorze especes.

[La courbure du bec, comme ci-dessus, la tête nue ou seulement couverte de duvet.]

La seconde SECTION est composée

[*Oiseaux de proie nocturnes* ; la base du bec est couverte de plumes tournées en devant.]

du *GENRE* du *hibou*, qui comprend neuf especes et quelques variétés. Les *ducs* appartiennent à ce *genre*.

[La tête est ornée de touffes de plumes en forme d'oreilles.]

du *GENRE* du *chat-huant*, qui comprend onze especes. La *hulotte* et la *chouette* appartiennent à ce *genre*.

[La tête est dénuée de touffes de plumes en forme d'oreilles.]

QUATRIEME ORDRE.

[Les jambes et les doigts, comme dans l'ordre précédent ; le bec en cône alongé.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[Les plumes de la base du bec sont tournées en devant et couvrent les narines.]

du *GENRE* du *coracias*, qui comprend deux especes.

[Le bec un peu courbé en arc.]

du *GENRE* du *corbeau*, qui comprend onze especes et quelques variétés. La *corneille* et le *choucas* sont de ce *genre*.

[Le bec droit ; son bout un peu tourné vers le bas ; les plumes de la queue à peu près d'égale longueur.]

du *GENRE* de la *pie*, qui comprend six especes et une variété.

[Le bec comme dans le *corbeau* ; les plumes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales.

du *GENRE* du *geai*, qui comprend quatre especes et une variété.

[Le bec tout-à-fait droit ; les deux mandibules égales.]

du *GENRE* du *casse-noix*, qui comprend une espece.

[Le bec tout-à-fait droit ; la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et obtuse.]

La deuxieme SECTION est composée

[Les plumes de la base du bec tournées en arriere laissent le bec à découvert.]

du *GENRE* du *rollier*, qui comprend dix especes.

[Le bec est droit; son bout un peu tourné vers le bas.]

du *GENRE* du *troupiale*, qui comprend trente-deux especes. Le *cassique*, le *baltimore* et le *carouge* sont de ce *genre*.

[Le bec est droit et très-pointu.]

du *GENRE* de l'*oiseau du paradis*, qui comprend plusieurs especes.

[Le bec est droit et un peu comprimé par les côtés; communément deux plumes au-dessus de la queue, plus longues que tout l'oiseau, et qui n'ont des barbes qu'à leur origine et à leur bout.]

CINQUIEME ORDRE.

[Les doigts et les jambes, comme ci-dessus; le bec droit, et les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[Bec convexe en dessus.]

du *GENRE* de la *pie-grieche*, qui comprend vingt-six especes et une variété. L'*écorcheur* est de ce *genre*. M. *Mauduyt* observe avec raison que les *pies-grieches* pourroient être placées à la suite des *oiseaux de proie*, à cause de la ressemblance des habitudes.

[Le bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base; le bout de la mandibule supérieure crochu.]

du *GENRE* de la *grive*, qui comprend soixante-six especes et quelques variétés. Le *mauvis*, la *litorne*, la *rousserolle*, le *merle*, le *moqueur*, le *mainate*, le *loriot*, le *jaseur*, sont de ce *genre*.

[Le bout de la mandibule supérieure presque droit.]

du *Genre* du *cotinga*, qui comprend dix especes.

[Le bec plus large qu'épais à sa base.]

La deuxieme Section est composée

du *Genre* du *gobe-mouche*, qui comprend trente-huit especes. Le *tyran* est de ce *genre*.

[Le bec est comprimé horizontalement à sa base, et presque triangulaire.]

Sixieme Ordre.

[Les jambes et les doigts, comme ci-dessus; le bec droit et les deux mandibules entieres.]

Il est divisé en deux Sections :

La premiere est composée

du *Genre* du *pique-bœuf*, qui comprend une espece.

[Le bec presque quadrangulaire, un peu convexe en dessus et anguleux en dessous.]

La seconde Section est composée

du *Genre* de l'*étourneau*, qui comprend quatre especes et quelques variétés.

[Le bec convexe; son bout un peu plus large qu'épais, et obtus.]

Septieme Ordre.

[Les jambes et les doigts, comme ci-dessus; le bec menu et un peu courbé en arc.]

Il est divisé en deux Sections :

La premiere est composée

du *Genre* de la *huppe*, qui comprend une espece.

[La tête est ornée d'une huppe longitudinale de plumes à deux rangs, et que l'oiseau peut plier à volonté.]

La seconde Section est composée

du *Genre* du *promérops*, qui comprend cinq especes.

[La tête simple ou sans huppe.]

HUITIEME ORDRE.

[Les jambes et les doigts, comme ci-dessus ; le bec très-petit, comprimé horizontalement à sa base et crochu à son bout ; l'ouverture du bec plus large que la tête.

Il est composé

du *GENRE* du *tette-chevre*, qui comprend sept especes.

[La queue est simple.]

du *GENRE* de l'*hirondelle*, qui comprend dix-huit especes et une variété. Le *martinet* est de ce *genre*.

[La queue est fourchue.]

NEUVIEME ORDRE.

[Jambes et doigts comme ci-dessus ; le bec en cône raccourci.]

Il est divisé en trois SECTIONS :

La premiere est composée

[Les deux mandibules droites.]

du *GENRE* du *tangara*, qui comprend trente-quatre especes. L'*esclave*, l'*évêque* et le *cardinal* sont de ce *genre*.

[Les bords de la mandibule supérieure sont échancrés vers le bout.]

du *GENRE* du *chardonneret*, qui comprend sept especes et un grand nombre de variétés. Le *tarin* est de ce *genre*.

[La pointe du bec grêle et alongée ; les deux mandibules droites et entieres.]

du *GENRE* du *moineau*, qui comprend soixante-quatorze especes et quelques variétés. La *veuve*, quelques *cardinaux* étrangers, la *linotte*, le *pinson*, le *serin*, le *verdier*, le *bengali*, le *sénégali*, le *maïa*, le *grenadin* sont de ce *genre*.

[La pointe du bec grosse et courte ; les deux mandibules droites et entieres ; la base du bec beaucoup moins grosse que la tête.]

du *GENRE* du *gros-bec*, qui comprend vingt especes; parmi lesquelles se trouve le *cardinal huppé*.

[La base du bec presque aussi grosse que la tête.]

du *GENRE* du *bruant*, qui comprend quinze especes et quelques variétés. L'*ortolan*, le *proyer* appartiennent à ce *genre*.

[Les deux mandibules droites et entieres, et leurs bords rentrans en dedans.]

La seconde SECTION est composée

[La mandibule supérieure crochue.]

du *GENRE* du *colîou*, qui comprend deux especes.

[Le bec convexe en dessus, et aplati en dessous.]

du *GENRE* du *bouvreuil*, qui comprend dix especes et deux variétés.

[Le bec convexe en dessus et en dessous.]

La troisieme SECTION est composée

du *GENRE* du *bec-croisé*, qui comprend une espece.

[Les deux mandibules sont crochues et se croisent.]

DIXIEME ORDRE.

[Mêmes jambes et mêmes doigts; le bec est en alêne.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* de l'*alouette*, qui comprend treize especes et trois variétés. Le *cujelier*, la *farlouse*, la *calandre* sont de ce *genre*.

[Le bec est en alêne; les narines sont découvertes; l'ongle du doigt de derriere est presque droit, et plus long que le doigt.]

du *GENRE* du *bec-figue*, qui comprend quatre-vingt-deux especes et quelques variétés. La *fauvette*, le *rossignol*, le *rouge-queue*, la *gorge-bleue*, le *rouge-gorge*, le *roitelet*, le *tarier*, le *traquet*, le *cul-blanc*, la *lavandiere*, la *bergeronnette*, le *chantre*, le *figuier*, le *pipit*, sont de ce *genre*.

[L'ongle du doigt de derriere est courbé en arc, et n'est pas plus long que le doigt.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* de la *mésange*, qui comprend dix-huit especes. Le *poul* ou *souci* appartient à ce *genre*.

[Les narines sont couvertes par les plumes de la base du bec.]

ONZIEME ORDRE.

Il est composé

du *GENRE* du *torchepot* ou *sittelle*, qui comprend trois à quatre especes et quelques variétés.

[Le bec en forme de coin ; les doigts et les jambes, comme dans les ordres précédens.]

DOUZIEME ORDRE.

[Mêmes doigts et mêmes jambes ; le bec effilé.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* du *grimpereau*, qui comprend trente-trois especes et une variété. Le *sucrier* appartient à ce *genre*.

[Le bec est courbé en arc, allant toujours en diminuant de grosseur et finissant par une pointe très-aiguë.]

du *GENRE* du *colibri*, qui comprend seize especes.

[Le bec effilé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, un peu renflé vers le bout ; les pieds très-courts.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* de l'*oiseau-mouche*, qui comprend vingt especes.

[Le bec effilé, droit, comprimé horizontalement, et un peu renflé vers le bout ; les pieds très-courts.]

TREIZIEME ORDRE.

[Quatre doigts dénués de membranes, deux devant, deux derriere ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.]

Il est divisé en cinq SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec droit ; la langue très-longue, ressemblante à un ver de terre.]

du *GENRE* du *torcol*, qui comprend une espece et une variété.

[Le bec droit et pointu ; les plumes de la queue flexibles.

du *GENRE* du *pic*, qui comprend trente-deux especes.

[Le bec droit, en forme de coin ; les plumes de la queue roides et en forme de coin.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* du *jacamar*, qui comprend deux especes.

[Le bec droit, très-long, quadrangulaire et pointu ; la langue pas plus longue que le bec.]

La troisieme SECTION est composée

[Le bec un peu courbé en en-bas, convexe en dessus, comprimé par les côtés.]

du *GENRE* du *barbu*, qui comprend cinq especes.

[La base du bec est garnie de plumes roides en forme de poils, tournées en devant.]

Il y a des *barbus* dont l'extrémité supérieure du bec est très-crochue et fendue dans son milieu.

du *GENRE* du *coucou*, qui comprend vingt-huit especes et une variété.

[La base du bec est dénuée de plumes en forme de poils.]

La quatrieme SECTION est composée

[Le bec court et crochu.]

du *GENRE* du *couroucou*, qui comprend sept especes.

[Le bec est plus large qu'épais.]

du *GENRE* du *bout-de-petun*, qui comprend deux especes.

[Le bec est plus épais que large, et tranchant en dessus.]

du *GENRE* du *perroquet*, qui comprend quatre-vingt-dix-sept especes et deux variétés. Les *aras* ou les

macaos, les *kakatous*, les *lorys*, les *perruches* sont de ce *genre*.

[Le bec plus épais que large, convexe en dessus.]

La cinquieme SECTION est composée

du *GENRE* du *toucan*, qui comprend douze especes.

[Le bec est long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie; le bout des deux mandibules tourné en bas; la langue ressemblante à une plume.

QUATORZIEME ORDRE.

[Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere; celui du milieu des trois doigts antérieurs, étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la premiere; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Il semble qu'il eût été plus naturel de placer l'ordre XIV avant le XIII.

Il est divisé en cinq SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec court, comprimé par les côtés vers le bout.]

du *GENRE* du *coq-de-roche*, qui comprend une espece.

[La tête est ornée d'une huppe longitudinale de plumes formant un demi-cercle.]

du *GENRE* du *manakin*, qui comprend treize especes.

[La tête huppée ou non huppée.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* du *momot*, qui comprend deux especes.

[Le bec conique, dentelé comme une scie, et le bout des deux mandibules courbé en bas.]

La troisieme SECTION est composée

du *GENRE* du *martin-pêcheur*, qui comprend vingt-six especes.

[Le bec droit, assez long, gros et pointu.]

du *GENRE* du *todier*, qui comprend trois especes.

[Le bec droit, assez long, aplati horizontalement et obtus.]

La quatrieme SECTION est composée

du *GENRE* du *guêpier*, qui comprend treize especes.

[Le bec courbé en arc et pointu.]

La cinquieme SECTION est composée

du *GENRE* du *calao*, qui comprend six especes.

[Le bec gros, en forme de faux, dentelé comme une scie.]

QUINZIEME ORDRE.

[Les doigts dénués de membranes ; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes ; les ailes petites à proportion de la grosseur du corps, elles ne sont point propres pour le vol.]

Il est divisé en trois SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* de l'*autruche*, qui comprend une espece.

[Deux doigts devant, point de doigts derriere ; le bec droit, aplati horizontalement, son bout onguiculé et arrondi ; la partie supérieure de la tête chauve et calleuse.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* du *thouyou*, qui comprend une espece.

[Le bec droit, aplati horizontalement ; son bout arrondi.]

du *GENRE* du *casoar*, qui comprend une espece.

[Le bec droit, presque conique ; un casque de corne sur la tête ; deux membranes charnues vers le milieu de la gorge.]

La troisieme SECTION est composée

du *GENRE* du *dronte*, qui comprend une espece.

[Le bec long et fort, le bout des deux mandibules crochu ; les ailes petites à proportion du corps, elles ne sont point propres pour le vol.]

SEIZIEME ORDRE.

[Trois doigts devant, dénués de membranes, point de doigt de derriere ; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes ; les ailes assez grandes et propres pour le vol.]

Il est divisé en trois SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* de l'*outarde*, qui comprend trois especes. La *canepetiere* est de ce *genre*.

[Le bec en cône courbé.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* de l'*échâsse*, qui comprend deux especes.

[Le bec droit, très-long, cylindrique, et renflé vers le bout.

du *GENRE* de l'*huîtrier*, qui comprend une espece.

[Le bec droit, très-long, aplati par les côtés et renflé vers le bout.]

La troisieme SECTION est composée

du *GENRE* du *pluvier*, qui comprend seize especes. Le *courlis de terre* est de ce *genre*.

[Le bec est droit, court, renflé vers le bout.]

DIX-SEPTIEME ORDRE.

[Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere ; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes ; les ailes assez grandes et propres pour le vol.]

Il est divisé en douze SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec droit, renflé vers le bout.]

du *GENRE* du *vanneau*, qui comprend huit especes.

[Les ongles très-courts.]

du *GENRE* du *jacana*, qui comprend cinq especes. Le *chirurgien* est de ce *genre*.

[Les ongles très-longs.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* du *coulon-chaud*, qui comprend deux especes.

[Le bec plutôt courbé en en-haut que droit, et un peu comprimé horizontalement.

La troisieme SECTION est composée

du *GENRE* de la *perdrix de mer*, qui comprend quatre especes.

[Le bec convexe en dessus, comprimé par les côtés vers le bout, et le corps aplati par les côtés.]

La quatrieme SECTION est composée

du *GENRE* du *râle*, qui comprend dix especes.

[Le corps et le bec aplatis ou comprimés par les côtés.]

La cinquieme SECTION est composée

du *GENRE* du *bécasseau*, qui comprend vingt-une especes et une variété. La *guignette*, le *combattant*, le *chevalier*, l'*alouette de mer*, la *maubêche*, le *merle d'eau*, la *grive d'eau* et le *canut* sont de ce *genre*.

[Le bec menu, de moyenne longueur, droit, obtus et lisse par le bout.

du *GENRE* de la *barge*, qui comprend huit especes.

[Le bec menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, lisse et obtus par le bout.]

du *GENRE* de la *bécasse*, qui comprend six especes et une variété.

[Le bec menu, très-long, droit, obtus et raboteux par le bout.]

La sixieme SECTION est composée

du *GENRE* du *courlis*, qui comprend quatorze especes et une variété. L'*ibis* est de ce *genre*.

[Le bec courbé en arc en en-bas.]

La septieme SECTION est composée

du *GENRE* de la *spatule*, qui comprend trois especes.

[Le bec droit, plat horizontalement ; le bout plus large et arrondi en forme de spatule.]

La huitieme SECTION est composée

du *GENRE* de la *cigogne*, qui comprend douze especes. La *grue* appartient à ce *genre*, ainsi que la *demoiselle de Numidie*.

[Le bec long, gros, droit, pointu et lisse.]

du *Genre* du *héron*, qui comprend quarante-sept especes. Le *butor*, l'*aigrette*, le *crabier*, le *bihoreau*, sont de ce *genre*.

[Le bec gros, long, droit et pointu ; une rainure longitudinale de chaque côté sur la mandibule supérieure.]

du *Genre* de l'*ombrette*, qui comprend une espece.

[Le bec gros, long, droit, aplati par les côtés ; le bout de la mandibule supérieure crochu.]

La neuvieme Section est composée

du *Genre* de la *cuillier* ou *savacou*, qui comprend deux especes et une variété.

[Le bec gros et court ; la mandibule supérieure en forme de cuiller et onguiculée a son bout.]

La dixieme Section est composée

du *Genre* de l'*oiseau royal*, qui comprend une espece.

[Le bec court, droit et conique vers le bout ; la tête ornée d'une hupe composée de plumes qui ressemblent à des racines de chiendent.]

La onzieme Section est composée

du *Genre* du *cariama*, qui comprend une espece.

[Le bec en cône courbé ; les ailes non armées.]

du *Genre* du *kamichy*, qui comprend une espece.

[Les ailes armées de deux especes de cornes ou d'éperons dans la partie antérieure ; une petite corne cylindrique et courbée en arc en avant sur le front.]

La douzieme Section est composée

du *Genre* de la *poule-sultane*, qui comprend dix especes et une variété.

[Le bec en cône aplati par les côtés ; le front chauve.]

Dix-huitieme Ordre.

[Quatre doigts, trois devant, un derriere, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues.]

Il est divisé en deux Sections :

La premiere SECTION est composée

du GENRE de la *poule d'eau*, qui comprend trois especes.

[Les doigts garnis de membranes simples ; le bec droit et pointu.]

La deuxieme SECTION est composée

du GENRE du *phalarope*, qui comprend quatre especes.

[Les doigts garnis de membranes festonnées : le bec menu et droit ; la mandibule supérieure courbée en arc vers le bout.]

du GENRE de la *foulque*, qui comprend trois especes.

[Le bec en cône aplati par les côtés.]

DIX-NEUVIEME ORDRE.

Il est composé

du GENRE du *grêbe*, qui comprend onze especes et une variété.

[Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes demi-fendues, et le postérieur séparé ; les jambes placées tout-à-fait derriere, et cachées dans l'abdomen ; le bec droit et pointu.]

VINGTIEME ORDRE.

[Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entieres, et point de doigts de derriere ; les jambes placées comme dans l'ordre précédent.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

du GENRE du *guillemot*, qui comprend quatre especes.

[Le bec droit et pointu.]

La deuxieme SECTION est composée

du GENRE du *macareux*, qui comprend une espece et une variété.

[Le bec aplati par les côtés, cannelé transversalement, aussi épais que long.]

du *Genre* du *pingoin* ou *pinguin*, qui comprend trois especes.

[Le bec comme celui du *macareux*, mais plùs long qu'épais.]

Vingt-unieme Ordre.

[Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entieres, et le postérieur séparé ; les jambes placées comme dans le XIXe ordre.]

Il est divisé en deux Sections :

La premiere est composée

[Le bec droit, le bout de la mandibule supérieure crochu.]

du *Genre* du *manchot*, qui comprend deux especes.

[Le bout de la mandibule inférieure comme tronqué.]

du *Genre* du *gorfou*, qui comprend une espece.

[Le bout de la mandibule inférieure arrondi.]

La deuxieme Section est composée

du *Genre* du *plongeon*, qui comprend six especes.

[Le bec droit et pointu.]

Vingt-deuxieme Ordre.

Il est composé

du *Genre* de l'*albatros*, qui comprend une espece.

[Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entieres, et point de doigt derriere ; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen et plus courtes que le corps, le bec comprimé par les côtés, le bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.]

Vingt-troisieme Ordre.

[Quatre doigts dont les trois antérieurs font joints enfemble par des membranes entieres, et le postérieur séparé ; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen et plus courtes que le corps ; le bec sans dentelures.]

Il

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec crochu vers le bout.]

du GENRE du *puffin*, qui comprend quatre especes.

[Le bec presque cylindrique, le bout des deux mandibules crochu.]

du GENRE du *pétrel*, qui comprend trois especes.

[Le bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.]

du GENRE du *stercoraire*, qui comprend trois especes.

[Le bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure arrondi.]

du GENRE du *goïland*, qui comprend quinze especes. Les *mouettes* sont de ce *genre*.

[Le bec comprimé par les côtés, crochu vers le bout; le dessous de la mandibule inférieure anguleux.]

La deuxieme SECTION est composée

du GENRE de l'*hirondelle de mer*, qui comprend sept especes.

[Le bec droit, aplati par les côtés; les deux mandibules d'égale longueur.]

du GENRE du *bec-en-ciseaux*, qui comprend une espece.

[La mandibule inférieure beaucoup plus longue que la supérieure.]

VINGT-QUATRIEME ORDRE.

[Les doigts et les jambes, comme dans l'ordre précédent; le bec dentelé.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec presque cylindrique, la mandibule supérieure crochue vers le bout.]

du GENRE du *harle*, qui comprend huit especes.

[Le bec dentelé comme une scie.]

La deuxieme SECTION est composée

[Le bec convexe en dessus et aplati en dessous.]

du *GENRE* de *l'oie*, qui comprend seize especes et une variété. Le *cygne* est de ce *genre*, ainsi que *l'éderdon*.

[Le bec dentelé comme une lime, aussi épais que large, ayant le bout onguiculé et obtus.]

du *GENRE* du *canard*, qui comprend quarante-deux especes et plusieurs variétés. La *tadorne*, le *morillon*, la *macreuse*, le *millouin*, la *sarcelle*, sont de ce *genre*.

[Le bec comme celui de l'*oie*, mais plus large qu'épais.]

VINGT-CINQUIEME ORDRE.

[Quatre doigts, tous joints ensemble par des membranes entieres; les jambes, comme dans l'ordre XXIII.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

[Le bec pointu.]

du *GENRE* de *l'anhinga*, qui comprend une espece.

[Le bec droit et pointu.]

du *GENRE* du *paille-en-cul*, qui comprend trois especes.

[Le bec un peu courbé vers le bas et pointu : deux des plumes de la queue très-longues.]

La deuxieme SECTION est composée

[Le bec crochu vers le bout.]

du *GENRE* du *fou*, qui comprend sept especes. L'*oie de Soland*, l'oiseau *frégate*, sont de ce *genre*.

[Le bec droit, conique, crochu vers le bout.]

du *GENRE* du *cormoran*, qui comprend deux especes.

[Le bec droit, presque cylindrique, crochu vers le bout.]

du *GENRE* du *pélican*, qui comprend trois especes et une variété.

[Le bec droit, aplati horizontalement, crochu vers le bout : une poche membraneuse sous la gorge.]

VINGT-SIXIEME ORDRE.

[Quatre doigts, dont deux antérieurs sont joints ensemble par des membranes entieres ; et le postérieur séparé : les jambes placées comme dans l'ordre XXIII, mais plus longues que le corps.]

Il est divisé en deux SECTIONS :

La premiere est composée

du *GENRE* du *flamand* ou *phénicoptere*, qui comprend une espece.

[Le bec dentelé, courbé en bas vers le milieu de sa longueur ; la mandibule inférieure plus large que la supérieure.]

La deuxieme SECTION est composée

du *GENRE* de l'*avocette*, qui comprend une espece.

[Le bec sans dentelures, menu, très-long, comprimé horizontalement, et courbé en arc en en-haut.]

du *GENRE* du *coureur*, qui comprend une espece.

[Le bec sans dentelures, court et droit.]

Amours des OISEAUX, *leurs nids, leur accouplement, leur ponte, leur habitation, leurs émigrations, leur vol, leur durée, leur marche, leur chant, leur plumage, etc.*

Des animaux, dit M. *Mauduyt*, (*Encyclop. Méthod.*) en qui la vue est le sens dominant, qui par leur position la plus ordinaire découvrent une vaste étendue, qui sont invités tour à tour et appelés par les objets variés qu'ils découvrent, pour qui le changement de place est plutôt un jeu qu'une peine, devoient être continuellement en action, se porter souvent d'un lieu à l'autre, s'arrêter à chaque endroit peu de temps, être beaucoup plus en mouvement qu'en repos, aller et venir, et parcourir tous les points de l'espace ; leur caractere et leur extérieur devoient être comme dans les papillons, ceux de l'inconstance et de la légéreté, et aussi de la gaieté, parce que les objets nouveaux qu'ils découvrent les tiennent toujours occupés, les distraient et renou-

vellent à chaque instant leurs désirs et leurs jouissances : tels sont en effet les *oiseaux*, images d'un être libre, indépendant, léger, satisfait, qui jouit sans cesse et qui vole d'un plaisir à un autre. L'inconstance et la légéreté, le plaisir de prendre du mouvement, sont tout pour eux ; ce plaisir ou ce besoin est si grand en eux, qu'il leur fait oublier jusqu'à la perte de leur liberté, qui sembloit devoir leur être plus chere qu'à aucun des autres animaux ; bornés à la cage étroite dans laquelle ils sont enfermés, la plupart, sur-tout les plus petits, qui dans l'état naturel sont les plus actifs, se font en peu de jours à la captivité, et parcourant sans cesse tous les points d'un espace étroit, s'exercent aussi librement et d'un air aussi satisfait, expriment aussi souvent leurs plaisirs par leur chant que quand ils se jouoient dans les airs, sans limites pour eux. Il n'y a que quelques especes qui, naturellement plus posées, conservent toujours le souvenir de leur liberté, dont cependant elles faisoient moins d'usage, et qui ne peuvent se faire à la captivité.

Mais des images qui se renouvellent et se succedent, se nuisent les unes aux autres et se détruisent réciproquement ; des objets qu'on ne connoît que par un coup d'œil passager sur leur surface, ne font que des impressions très-peu profondes. Aussi les *oiseaux* ne paroissent-ils avoir que des perceptions légeres et superficielles, et fort peu de mémoire. En liberté, ils ne soupçonnent ni ne reconnoissent les piéges qu'on leur tend : échappés par quelque hasard, ils s'exposent au même danger fort peu de temps après : en captivité, ils ne paroissent s'attacher ni aux choses, ni aux personnes, ils ne contractent aucun lien d'habitude, (l'éducation de quelques individus captifs ne détruit point cette regle générale sur la nature des *oiseaux*) : pétulans dans leurs désirs comme ils sont vifs dans leurs mouvemens, leurs rixes en liberté ou en captivité sont fréquentes, violentes, momentanées et aussi facilement oubliées que commencées : des mouvemens de la colere la plus ardente, ils passent à l'expression du plaisir par le chant. Élégans dans leur forme, propres dans leur

vêtement dont ils sont soigneux, dégagés des fanges de la terre dont ils foulent à peine la superficie, souvent parés d'une robe éclatante, ils ont droit de plaire par ces titres, par l'agrément de leur chant, par la gaieté qui leur est naturelle, et sur-tout par leur extérieur qui annonce un être heureux et satisfait. Cependant il vient tous les ans une saison où ces êtres légers, inconstans, sans aucun sentiment profond, sans attachement qui les fixe, changent absolument de caractere et presque de nature. Un besoin impérieux, qui dans tous les animaux prédomine sur les autres affections, et dans les *oiseaux* sur la légéreté et l'inconstance même, opere cette révolution; ce besoin est celui d'aimer, de se livrer aux soins de la propagation de son espece; et la saison où il se fait sentir est le printemps : il paroît qu'il est préparé par le repos de l'automne et de l'hiver, par l'action des sucs déposés pendant ces deux saisons dans les testicules du mâle et dans les germes de l'ovaire de la femelle, qui doivent fournir à la génération qui se prépare. La Nature se renouvelle en même temps; elle invite tous les êtres au plaisir et à la jouissance; elle fournit des alimens plus abondans et plus nutritifs; la chaleur dilate les humeurs et les met en mouvement : toutes ces causes font renaître un sentiment que l'épuisement, le froid et la disette avoient suspendu : il éclate dans toute sa force au moment où les causes qui les produisent ont acquis toute leur énergie. Alors l'*oiseau* qui étoit indifférent pour tout, excepté pour son inconstance, sent le besoin d'aimer et de se fixer; il cherche une compagne, la trouve et s'y attache : elle répond à son empressement, et la Nature passe pour eux un contrat qui sera fidellement observé, si la main cruelle de l'homme ou les animaux carnassiers ne le rompent, en donnant la mort à l'un des deux contractans.

Dans la plupart des especes ce contrat n'est que limité et ne doit pas durer plus long-temps que les besoins qui y ont donné lieu : dans celles chez qui les besoins ne sont jamais suspendus, comme l'espece du *pigeon* et de la *tourterelle*, le contrat égale la durée

de la vie, et l'un des deux époux ne devient libre que par la mort de l'autre : les *oiseaux* que nous avons rendus domestiques, comme le *coq*, le *dindon*, le *canard*, etc. ne connoissent pas les douceurs d'un engagement ; la captivité qui ne peut détruire l'impulsion que la nature donne à tous les êtres pour leur reproduction, leur laisse des besoins, mais elle leur en ravit les charmes.

Cependant ces êtres légers, que rien ne pouvoit fixer, devenus depuis qu'ils se sont unis des modeles de constance et de fidélité, livrés à l'impulsion des désirs les plus vifs, mais n'en sentant que l'un pour l'autre, ne bornent et ne rapportent pas à eux seuls le bonheur dont ils jouissent. Le sentiment de leur union leur en inspire un second auquel ils ne seront pas moins sensibles : il les avertit de la naissance des petits qui seront le gage de leur amour, des besoins qu'ils auront, des soins qui leur seront nécessaires. Le plaisir de s'aimer, de s'en donner des preuves, de chérir leur postérité et de travailler pour elle, devient leur unique passion. Leurs jours s'écoulent partagés entre les caresses réciproques des deux époux et le soin de préparer un nid : ardens dans leurs désirs, ils savent néanmoins les réprimer ; ils savent en jouir en en retardant l'accomplissement, en le faisant précéder par les signes et les caresses qui sont l'expression de la sensibilité ; qui préparent la jouissance, qui l'augmentent et en font le charme. Les autres animaux plus impétueux, entraînés plus puissamment par la violence de leurs désirs, ne les faisant pas précéder de même par des caresses qui les expriment, connoissent moins l'art de jouir et n'en goûtent pas de même les douceurs. Les *oiseaux* paroissent être les seuls animaux qui, comme l'homme, font préluder à l'union des sexes, le rapprochement de l'organe qui donne passage à la voix dans l'homme, dans les animaux aux sons qui leur tiennent lieu de langage, et qui sert à prendre de la nourriture. C'est à l'Anatomie à nous apprendre quel rapport existe entre cet organe et ceux de la génération, et comment sensibles au même acte, ils sont mutuelle-

ment affectés. Tels sont les préliminaires des facultés, des habitudes ou mœurs des *oiseaux*. Indépendamment de ce que ces objets seront traités séparément, en parlant de chaque genre d'*oiseau* particulier, nous nous proposons dans la suite de cet article, de nous étendre sur l'influence de la constitution sur le caractere, ainsi que sur les modifications qu'elle produit dans les habitudes et les mœurs; et pour peindre mieux les qualités des *oiseaux*, leur penchant pour les mœurs sociales, commun à beaucoup d'especes, lorsqu'ils ne sont pas occupés des plaisirs et des soins de l'amour; enfin pour les faire plus surement aimer, nous dirons, avec M. *de Buffon*, que les *oiseaux* nous représentent tout ce qui se passe dans un ménage honnête; de l'amour suivi d'un attachement sans partage, et qui ne se répand ensuite que sur la famille.

Nous avons dit que le printemps paroît être la saison déterminée pour les amours des *oiseaux;* c'est alors que les testicules des mâles, renfermés à l'intérieur du corps, stimulés par les sucs, commencent à se tuméfier considérablement, et que ces animaux désirent tous perpétuer leur espece. (La forme des testicules approche, dans la plupart des especes, de celle d'une féve.) L'ardeur et la fécondité doivent être d'autant plus actives, plus impérieuses et plus grandes, qu'elles ont été plus long-temps réprimées et préparées pour un temps fixe. La langue chez ces animaux, comme on l'a déjà observé, est en général la partie qui sert aux préludes de l'amour, qui reçoit et qui rend ses caresses, et qui donne ici la plus grande preuve de leur sensibilité, de leurs désirs. L'acte qui termine leurs caresses, la derniere jouissance, ne dure qu'un instant; l'impression qu'il fait naître doit être très-vive, très-agréable, puisqu'elle est de si courte durée. Entre les *oiseaux* l'on en voit qui sont plus portés à l'amour que les autres, même des mâles plus lubriques que des femelles, et des femelles plus provoquées à l'ardeur amoureuse que les mâles. Pour ce vœu de la Nature, on voit ces animaux briller non-seulement par la beauté de leur plumage, mais encore l'amour les fait chanter;

presque tout le jour ; alors leur voix est plus forte : ils s'entendent réciproquement ; ils s'efforcent à l'envi d'élever leur voix au-dessus l'un de l'autre ; et cette lutte qu'on prendroit pour un défi, dure quelquefois assez long-temps. Les mâles paroissent donc se disputer à qui chantera le plus mélodieusement et le plus long-temps, comme on le remarque dans les *rossignols*, dans les *fauvettes*, et même dans les *coqs* qui s'animent à la vue de leurs rivaux. La *tourterelle* a un chant plaintif, attendrissant. Chaque *oiseau* a son chant et son cri particulier, par lequel on le peut distinguer. Ils s'entendent les uns les autres, et se répondent constamment dans leurs chants ; tout prouve que, sensibles aux modulations et à l'harmonie, ils ont le sens de l'ouïe aussi délicat que fin ; et comme dans ces animaux les mâles (sans en excepter aucun) chantent mieux que les femelles, celles-ci semblent donner la préférence à ceux qui, dans leur espece, les charment le plus et méritent mieux de jouir de leurs faveurs. Nous exposerons dans la suite de cet article plusieurs détails sur la voix des *oiseaux*. (*a*)

Tous les *oiseaux* mâles qui, selon *Redi*, ont deux verges, et qui sont ou aigrettés ou crêtés, ou éperonnés ou barbus, cochent leurs femelles à peu près de la même maniere : les uns, lors de la fécondation, la tiennent contre terre ; les autres presque tout debout. Les divers *oiseaux* ne prennent point, comme les divers quadrupedes, des positions dans leur accouplement ; la femelle de l'*oiseau* plie un peu les jambes, et, le corps baissé, les ailes à demi-ouvertes, elle reçoit le mâle qui la saisit ordinairement avec son bec sur le sommet de la tête, appuie ses deux pieds sur son dos, écarte la queue de côté, et abaisse le croupion vers celui de la femelle, qui

(*a*) On cite plusieurs observations qui tendent à prouver que la morsure des *oiseaux* excités par un certain degré de colere, notamment dans la saison où ils sont animés de la passion de l'amour, étoit venimeuse et même mortelle, sans en excepter ceux des *oiseaux* dont le bec paroit le moins propre à mordre, tels que les *canards*. Consultez la *Nature considérée*, etc. *page 246*, *15 Novembre 1774*.

fait effort pour élever le sien, en portant aussi en même temps la queue de côté. Il semble que la plupart des *oiseaux* ne fassent que comprimer fortement leur femelle ; qu'il n'y a entre eux qu'un contact momentanée, qu'une union superficielle, comme chez le *coq*, les *moineaux*, les *pigeons*, etc. dont la verge est fort courte ; d'autres, à la vérité, comme l'*autruche*, le *canard*, l'*oie*, etc. ont ce membre d'une grosseur considérable, et l'intromission ou union intime n'est pas équivoque dans ces especes. L'orifice externe de la matrice aboutit à l'anus. La semence est ou absorbée ou pompée. L'accouplement étant passé, la plupart se tiennent compagnie pendant tout le reste de l'année jusqu'au retour du printemps. L'ovaire est composé d'un grand nombre de globules ou de grains arrondis, très-petits, à demi-transparens, d'une teinte pâle, et retenus par une membrane commune, transparente et fort mince : en un mot, cette membrane contient le germe de tous les œufs qu'une poule ou tout autre *oiseau* femelle doit pondre dans le cours de sa vie : chacun d'eux est enveloppé par une pellicule qui est un prolongement de la membrane commune. Dans les *oiseaux* dont la ponte est réglée, hors la saison où elle a lieu, tous les germes sont égaux, ils ont le même volume et la même nuance ; mais dans le temps qui précede la ponte, pendant qu'elle a lieu, durant la saison où elle se renouvelle, après l'éducation des premiers petits, suivant les especes, et en tout temps dans les *oiseaux* qui ne cessent pas de produire, comme la *poule* et le *pigeon* de voliere, on voit sur l'ovaire des globules beaucoup plus gros les uns que les autres, d'un jaune décidé, et dont le nombre est égal à la quantité d'œufs qui seront déposés à la ponte dont la saison ou le moment approche. L'ovaire s'affaisse, se flétrit et disparoît dans les vieilles femelles qui ne sont plus aptes à la génération, et pour lesquelles les mâles prennent de l'aversion. *Consultez* les *Exercitations de* Harvey *sur la génération*. (*Harvey* étend la vertu d'un simple accouplement du *coq* et de la *poule*, sur tous les œufs que celle-ci pondra dans une année.)

Les femelles des *oiseaux* pondent les œufs ; elles les couvent constamment de leur propre chaleur jusqu'à ce que le petit vienne à éclore : cette action de couver s'appelle *incubation*.

La *poule*, oiseau si précieux à nos besoins, pond presque tous les jours en certaines saisons ; on prétend que quelques *oiseaux* pondent indifféremment toute l'année, d'autres dans une seule saison. La femelle ne pond ordinairement qu'un œuf par jour, et c'est presque constamment le matin ; les petites especes font leur ponte en quatre, cinq ou six jours, suivant le nombre des œufs à chaque couvée ; mais il y a un jour de repos pour la plupart des grandes especes, entre chacun de ceux où la femelle dépose ses œufs : cette opération est sans doute pénible ; les gouttes de sang dont la coquille de l'œuf est quelquefois mouchetée, en sont un témoignage. La quantité des œufs est en quelque sorte déterminée à chaque espece ; car si l'on en casse ou si on leur en retire quelques-uns, ils en font bientôt un pareil nombre pour compléter la couvée ; c'est sur-tout ce qu'on remarque dans les *canards*, les *hirondelles* et les *moineaux*. Qu'on ne touche point aux œufs des *poules*, on remarquera qu'elles cesseront de pondre et se mettront à couver aussi-tôt qu'elles en auront de quinze à vingt ; au contraire qu'on leur ôte tous les jours leurs œufs, elles continueront de pondre jusqu'à ce qu'elles en aient produit quatre ou cinq fois autant. Ceci démontre que si les *oiseaux* n'ont pas une connoissance exacte du nombre de leurs œufs, ils ne laissent pas de distinguer un grand nombre d'avec un petit. Il est heureux que les *oiseaux* les moins nuisibles et en même temps les meilleurs à manger, soient ceux qui se multiplient le plus. Au reste, on a remarqué que ceux de ces animaux qui sont carnassiers, tels que les *oiseaux de proie*, nourrissent leurs petits et n'en ont ordinairement qu'un petit nombre : en effet, les grands *oiseaux* carnassiers ne font qu'une ponte et ne produisent que deux œufs ; les petits ne pondent pas plus de quatre œufs à chaque couvée, et ils n'en font guere au-delà de deux en une saison : ceux au contraire dont les petits

mangent seuls dès qu'ils voient le jour, tels que les gallinacées (la *perdrix*, le *faisan*, etc.), et qui ne font qu'une ponte, en ont jusqu'à quinze et quelquefois plus. Mais quel soin ne prennent-ils pas de leurs œufs! l'on ne peut qu'admirer le mécanisme même de l'œuf, la naissance et l'éducation des petits. Commençons par examiner les *nids*.

Les besoins ordinaires de la vie qui seront pour les petits les mêmes que pour les pere et mere, et la maniere d'y pourvoir, décident du lieu où le *nid* doit être placé; et les besoins particuliers de ces petits, de la façon dont il doit être construit. Le soin de construire le *nid* regarde, dans la plupart des especes, le mâle et la femelle; mais le mâle paroît se charger spécialement de rassembler et d'apporter les matieres dont le *nid* doit être composé, et la femelle du soin de les arranger; elle les met en œuvre, en pliant et en entrelaçant avec son bec les brins de plantes desséchées; c'est ainsi qu'elle donne la premiere forme et la solidité au *nid*, et à mesure qu'elle le garnit elle pese sur les substances qu'elle a accumulées; en les écartant et les arrangeant par les mouvemens de tout son corps, elle les moule et leur fait prendre une forme convenable: dans les petits *oiseaux*, le *nid* est ordinairement plus spacieux à son fond que vers ses bords. Le plaisir de se livrer à cette occupation, qui ne peut être que l'effet d'une prévoyance inspirée par la Nature, semble être ignoré des *oiseaux* devenus domestiques : tout est fini pour le mâle quand il s'est satisfait auprès de sa femelle; elle-même compose à peine un *nid* grossier et mal construit; elle semble se reposer du soin de lui en préparer un, sur l'homme auquel elle va livrer une nouvelle génération de captifs : sa tendresse plus forte, mais moins éclairée peut-être que celle du mâle, l'attache seule à sa couvée qui ne recevra que ses soins; le pere ne reconnoîtra pas même ses petits et n'éprouvera aucune affection pour eux. Le sentiment d'une union réciproque et de la tendresse pour les petits qui en seront le gage, n'appartient qu'aux *oiseaux* qui vivent et se multiplient sous les lois de la Nature, c'est-à-dire en liberté.

L'exemple du *serin* ne fait rien contre ce que nous avançons ; le *serin* est un prisonnier et non un esclave : il a si peu reçu nos lois, il sent si peu qu'il ait besoin de nous, qu'il ne revient jamais quand il peut s'échapper, et qu'il défait toujours le *nid* qu'on lui a préparé pour le reconstruire à sa façon. L'amour changé en une union douce, le sentiment de cet amour propagé jusqu'aux petits, et partagé pour eux entre le mâle et la femelle, n'appartiennent donc en effet qu'aux especes libres ; c'est une prérogative des mâles parmi les *oiseaux*, de partager avec les femelles les soins nécessaires pour les petits ; c'est une supériorité qu'ils ont sur les autres animaux, et qui rend leurs mœurs plus réglées, plus douces et plus aimables. La plupart des *oiseaux* en liberté construisent leurs *nids* avec beaucoup de soin, et les façonnent avec un art admirable : il n'y a que ceux qui profitent des *nids* abandonnés par les autres *oiseaux*, ou qui déposent leurs œufs dans des trous d'arbres, des fentes de rochers, dans des trous de mur, dans des trous en terre ou sur la terre nue, qui ne garnissent pas le fond sur lequel ils pondent ; mais il n'y a qu'un petit nombre d'exemples de ces négligences et de cette insouciance apparente pour les petits qui n'ont pas apparemment besoin de soins plus recherchés. Les *oiseaux* qui font réellement un *nid*, sont donc les plus nombreux ; ceux qui ont coutume de voler fort haut et de percher, placent ordinairement leur *nid* sur des arbres élevés ; les très-grands *oiseaux*, sur le sommet des rochers ; les petits *oiseaux* posent le leur à différentes élévations, et quelques-uns très-près de terre, dans les buissons, etc. Les *oiseaux* qui ne perchent pas ou qui ont coutume d'être le plus communément à terre, y construisent aussi leur *nid* qu'ils cachent au pied de quelque arbre, sur l'avance de quelques rochers, ou plus souvent parmi les plantes touffues : on a observé que le *nid* des *fauvettes* en général, et des *oiseaux* à bec fin, est mieux construit que celui des *gros-becs*, des *pinsons*, des *bouvreuils*, etc.

On ne peut trop admirer la parfaite ressemblance qui se trouve entre les *nids* des *oiseaux* de la même

espece ; chaque famille en effet les construit avec la même matiere et de la même façon ; l'industrie, la propreté et la précaution y regnent par-tout. Supposons dans un seul endroit un amas de brins de bois sec, des écorces, des feuilles seches, du foin, de la paille, de la mousse, de la bourre, du crin, du coton, de la laine, de la soie, des toiles d'araignées, des plumes, et quantité d'autres menues provisions ; on verra nos habitans de l'air venir en faire emplette à cette foire : celui-ci a besoin d'un brin de lichen ou de mousse, celui-là demande une plume, il faut à cet autre un fétu, à un autre de la laine : il y a quelquefois de grandes querelles, alors chacun tire de son côté, et emporte au *nid* ce qu'il peut. Les dehors du *nid* sont des matieres grossieres qui servent de fondement : on y emploie les épines, les joncs, le gros foin et la mousse la plus épaisse ; sur cette premiere assise encore informe, ils étendent, entrelacent et plient en rond des matériaux plus délicats, et disposés de maniere à fermer l'entrée aux vents et aux insectes : comme chaque espece a son goût ou sa maniere pour se meubler, ils ne manquent point de tapisser le dedans de petites plumes, ou de le doubler avec de la laine, du crin ou du poil, des duvets, matériaux qui forment le luxe de leur *nid*, mais nécessaires pour empêcher leurs œufs de se froisser ou de se casser, et pour entretenir la chaleur autour d'eux et de leurs petits.

Par une suite de quelques lois de la Nature dont les faits prouvent l'existence, en un mot, par un pressentiment que la Nature inspire aux *oiseaux*, l'étendue du *nid* est proportionnée à la longueur du corps de la mere et au nombre des enfans qui doivent naître, et jamais la ponte n'en prévient la structure : le nombre des petits est toujours en raison de la petitesse de l'individu ; ainsi plus l'individu est petit, plus la famille est considérable : on diroit que la Nature, dans la population et la génération des animaux, supplée par le nombre quand elle leur refuse la grosseur ; et quoique les petites especes soient plus fécondes en général que les grandes, cependant il n'y a point de relation graduelle et

proportionnée. En effet, beaucoup de petits *oiseaux* font quatre pontes en un été, chacune de quatre ou cinq œufs, dont le nombre par conséquent monte de seize à vingt. Les *oiseaux* appelés *anis* sont peut-être les seuls chez qui plusieurs femelles se réunissent pour faire un seul et même *nid*, y pondre et couver en société. Nous avons dit que les outils des *oiseaux* sont leur bec; avec un tel instrument ils fabriquent des ouvrages où l'on trouve la propreté du Vannier et l'industrie du Maçon : il y a des *nids* dont toutes les pieces sont proprement attachées et liées comme avec un fil que l'*oiseau* se fait avec de la bourre, du chanvre, du crin et des toiles d'araignées; telle est la *mésange*. Voyez *ce mot*.

Les *loriots*, dont le mâle et la femelle se recherchent presque à leur arrivée dans nos climats, font leurs *nids* sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils les façonnent avec une singuliere industrie; *Voyez à l'article* LORIOT. Le *toucnam-corvi* suspend son *nid* à des branches d'arbres. Dans les pays chauds il n'est pas très-rare de trouver des *nids*, tels que ceux des *néli-courvis*, attachés à des branches ou à des feuilles qui pendent au-dessus de l'eau; par cette précaution ils se délivrent de la crainte de voir les singes, les serpens et d'autres ennemis gagner leur *nid* en montant aux arbres, et leur enlever leurs œufs ou leurs petits.

D'autres *oiseaux*, comme le *merle* et la *huppe*, enduisent l'intérieur du *nid* d'une petite couche de mortier, qui colle et maintient tout ce qui est dessous, et qui, à l'aide d'un peu de bourre ou de mousse qu'ils y attachent quand il est encore frais, forment par dedans une muraille ou un appartement meublé, d'une propreté parfaite : d'autres enfin, comme quelques especes d'*hirondelles*, font un *nid* sans bois, sans foin, sans liens; ils gâchent la poussiere avec l'eau qu'ils ont prise en volant et en rasant la superficie des eaux, et c'est avec cette poussiere détrempée qu'ils construisent un logement d'une structure tout-à-fait singuliere; ensuite ils en garnissent le dedans de substances molles et chaudes. Les *oiseaux aquatiques* font leur *nid* au milieu des joncs et des roseaux,

sur des touffes de ces plantes, et semblent prendre plus de précautions encore que les autres *oiseaux ;* la plupart s'arrachent le duvet dont ils sont revêtus, pour en garnir l'intérieur de leur *nid :* ce soin indique, dit M. *Mauduyt*, que les œufs ont besoin d'une grande chaleur, car il ne sauroit concerner les petits qui quittent le *nid* pour n'y plus rentrer, presque aussi-tôt qu'ils sont nés ; mais la chaleur de l'incubation dans les lieux frais et humides, auroit été probablement trop foible sans l'attention de garnir le *nid* de la matiere la plus propre à conserver la chaleur. Quel instinct! quelle prévoyance de la part du pere et de la mere, avant qu'un besoin urgent leur en fasse sentir la nécessité!.... Plusieurs *oiseaux aquatiques*, tels que la *poule d'eau*, etc. posent leur *nid* sur l'eau même, l'attachent par des liens flexibles aux plantes voisines en état de le retenir, et le construisent de façon que, toujours porté par les eaux, il monte ou baisse avec elles. Les *oiseaux* de mer ont coutume de se rassembler pour nicher sur des rochers à fleur d'eau, ou des islots isolés et déserts au milieu des flots : c'est un asile environné de toutes parts, aucun animal n'y pénetre; l'homme même n'y aborde qu'avec peine et rarement ; la tranquillité, la sureté y sont entieres : c'est sans doute une des raisons pour lesquelles les individus de cet ordre sont si nombreux en général, tels que les *fous*, les *hirondelles de mer*, les *goilands*, etc. Les matériaux de leur *nid* sont ordinairement d'algue ou de mousse arrachée entre les rochers.

C'est ainsi que les *oiseaux* fabriquent pour leurs petits une habitation solide, et qu'ils ne la bâtissent pas indifféremment en toutes sortes d'endroits, mais toujours dans un lieu où ils puissent être tranquilles et à l'abri de leurs ennemis ; et quel que soit le nombre des œufs à chaque ponte, la femelle ne commence à les couver que quand la ponte est finie ; alors elle ne quitte plus le *nid :* elle couve ses œufs nuit et jour avec tant d'assiduité, qu'elle semble aimer mieux souffrir la faim que de les exposer aux plus légeres insultes en allant chercher elle-même sa nourriture. L'*oiseau*, cet animal si agile, si inquiet,

si volage, oublie en ce moment son naturel, pour se fixer sur ses œufs pendant le temps nécessaire : les *oiseaux* les plus timides et les plus foibles montrent du courage et de la force lorsqu'il s'agit de sauver leurs œufs, même des œufs stériles ou des œufs qui ne viennent pas d'eux, et, ce qui est encore plus étrange, des œufs simulés : nous reviendrons sur ces objets. L'ardeur que les *poules* ont pour couver est très-grande ; lorsque ce besoin les anime, on les entend glousser, on les voit s'agiter, abaisser leurs ailes, hérisser leurs plumes, et chercher par-tout des œufs qu'elles puissent couver. Mais passons à l'histoire de l'*œuf*.

Nous avons dit *à l'article* Œuf, que les *œufs* des *oiseaux* different par la couleur de leur robe, par leur grosseur et par leur forme plus ou moins alongée suivant les especes ; tous ont une coque ou une écorce assez dure, blanche, fragile, calcaire, dissoluble avec effervescence dans les acides, et unie à une certaine quantité de matiere lymphatique : cette coquille n'est point une couche terreuse inorganique ; elle a un tissu qui lui est propre ; elle est percée par une grande quantité de petits trous, et l'on observe à sa surface un réseau vasculaire transparent, dont les différentes alvéoles se terminent aux pores que nous venons d'indiquer : ces trous sont les extrémités de petits vaisseaux qui partent de la membrane collée à la partie interne de la coquille, et qui viennent s'ouvrir à sa surface. M. *Stæhelin* est parvenu à les injecter en plongeant une partie de l'*œuf* dans une liqueur colorée et en soumettant cet appareil au vide de la machine pneumatique. Ces vaisseaux et leurs bouches au dehors de l'*œuf* sont destinés à répandre une partie du fluide le plus évaporable contenu dans l'*œuf*; et c'est à cette évaporation qu'est dû le vide que l'on trouve dans le gros bout de l'*œuf*; il est aisé de concevoir d'après cela que cette cavité doit être d'autant plus grande, que l'*œuf* est pondu depuis plus de temps : cette évaporation paroît nécessaire pour la formation et le développement du poulet. Sous la coque se trouve une membrane mince, molle, d'un tissu assez serré

et qui revêt toute la paroi interne de la coquille, excepté vers le gros bout, où elle se détache pour former une petite cavité lenticulaire que nous avons déjà fait observer : cette membrane est l'enveloppe commune des parties intérieures de l'*œuf* que nous allons décrire ; pour en développer l'organisation et sa structure, prenons pour exemple l'*œuf* d'une *poule* où les parties sont plus sensibles : on y distingue facilement le jaune (*vitellum*), qui est au centre ; le premier blanc, qui est très-visqueux (*albumen*), qui environne le jaune ; un second blanc très-lymphatique, dans lequel la masse du milieu nage ; les ligamens qui soutiennent le jaune vers le centre de l'*œuf;* les membranes qui enveloppent l'une le jaune, l'autre le blanc le plus intérieur, et une troisieme et une quatrieme qui environnent le tout ; enfin, la coque (*putamen*), qui sert de défense à tout le reste. Tout ce qui est intérieur est façonné le premier ; la coque se forme la derniere, et se durcit d'un jour à l'autre : l'usage de cette croûte est double, 1.° elle met la mere en état de se délivrer de l'*œuf* et de le couver sans l'écraser ; 2.° elle met le petit à couvert de tout accident, jusqu'à ce qu'il soit formé et en état de sortir. On peut dire de même que l'*œuf* fécondé remplace dans les petits *oiseaux* la matrice, la mamelle et le lait qui nourrit les petits des autres animaux, parce que le poulet qui est dans l'*œuf* se nourrit d'abord du blanc de l'*œuf*, et ensuite du jaune lorsqu'il est un peu fortifié et que ses parties commencent à s'affermir : c'est sur la membrane qui environne le jaune que se trouve la *cicatricule* (*cicatricula*), ou petit corps blanc, qui est seul le véritable germe (*stamen*), où réside l'ébauche, l'esquisse, c'est-à-dire le poulet en petit. Il a dès-lors tous ses organes, (dit M. *Pluche* d'après *Willughby* et *Malpighi*, etc.) mais aplatis, repliés et enveloppés dans un point ; la fécondation développe le tout : dès que la moindre portion de l'esprit vital qui est destiné à l'animer a passé au travers des enveloppes jusqu'au cœur, alors le poulet vit et tout commence à se mouvoir en lui. Il y a, pour ainsi dire, une sorte de rapports généraux pour la maniere

dont l'esprit vivifiant se glisse par les pores des membranes de l'*oiseau* encore dans son *œuf* et du fœtus dans la matrice : il en est à peu près de même pour la maniere dont le poulet ou plutôt l'embryon reçoit des sucs nutritifs ; ils lui sont transmis par un lacis de vaisseaux qui répond au placenta, et qui se réunissent en un cordon ombilical, lequel aboutit, dans les *oiseaux*, à la partie correspondante dans les quadrupedes : tous ces petits canaux, auparavant aplatis, se gonflent ; tout prend nourriture, et le poulet commence à croître.

Il est presque impossible de démêler dans les liqueurs qui l'environnent la nature des progrès et des changemens qui lui arrivent de jour en jour pendant le temps de l'incubation jusqu'à ce qu'il perce son écaille. Des Auteurs font encore observer ici une précaution aussi sensible qu'admirable, qu'on remarque dans la situation de la *cicatricule* où le poulet se forme. Cette petite tache ronde, qui est sur l'enveloppe du jaune, se trouve toujours placée presque au centre de l'*œuf* et vers le haut du côté de la mere, pour en recevoir la chaleur dont il a besoin. De quelque maniere qu'on remue l'*œuf*, le petit n'est jamais renversé : le jaune est soutenu à chaque extrémité par un ligament appelé *chalazon*, et composé de trois globules semblables à des grains de grêle, réunis ensemble et comme enfilés. Ces cordons muqueux qu'on nomme communément *glaires*, et qu'on peut comparer, dit M. *de Haller*, à des pôles qui suspendent le *microcosme* de l'*œuf*, se trouvent toujours à l'ouverture de l'*œuf*, s'attachent solidement, en effet et de part et d'autre, à la membrane commune qui est collée à la coque. Si on tiroit une ligne d'un ligament à l'autre, elle ne passeroit pas juste par le milieu du jaune, mais au-dessus du centre, et couperoit le jaune en deux portions inégales, en sorte que l'hémisphere le plus petit et le plus léger du jaune où le germe est posé, demeure nécessairement élevé vers le ventre de l'*oiseau* qui couve l'*œuf* ; et que l'autre partie étant plus grosse et plus pesante, descend toujours vers le bas autant que les liens le permettent : si l'*œuf* se déplace, le

petit n'en souffre point, et il jouit, quoi qu'il arrive, de la chaleur qui met tout en action chez lui et qui perfectionne peu à peu le développement de ses parties : ne pouvant plus glisser en bas, il se nourrit à l'aise, d'abord de ce blanc liquide et délicat qui est à sa portée ; ensuite il tire sa vie et son accroissement du jaune qui est une nourriture plus forte. Lorsque son bec est durci et qu'il a presque rempli toute la capacité de sa maison, il se met en devoir de rompre la coque ; il fait déjà entendre distinctement sa voix avant que sa coque soit fêlée, ce qui prouve toujours la pénétrabilité de l'air à travers les pores de la coque : enfin il en sort ayant le ventre rempli de ce jaune qui lui tient lieu de nourriture encore quelque temps jusqu'à ce qu'il puisse s'affermir sur ses pattes, et aller chercher lui-même à vivre ; (dans les *oiseaux* qui ne sont pas de l'ordre des *Gallinacées*, ce sont le pere et la mere qui apportent des alimens aux petits.) On prétend avoir observé qu'en général les petits *oiseaux* ne voient que le septieme jour qu'ils sont éclos, mais ils entendent aussi-tôt l'*appel* ou le *cri* du pere ou de la mere qui leur annoncent la nourriture. *Voyez* la maniere dont les *poulets* s'y prennent pour sortir de l'*œuf*, à la suite de l'*article* COQ ; *Voyez aussi à l'article* ŒUF, des détails philosophiques sur la génération du *poulet* et sur les phénomenes de l'incubation.

Nous avons exposé que dès que la ponte est finie, la femelle ne quitte plus le *nid* que pour prendre de la nourriture deux ou trois fois chaque jour. Avec quel art les *oiseaux* mâles partagent et adoucissent la peine de leurs fidelles compagnes ! ils se tiennent aux environs du *nid*, veillent à ce qui peut arriver, ne craignent aucun ennemi, bravent au moins les plus dangereux, s'ils ne peuvent les écarter ni leur résister. Mais lorsqu'aucun accident ne trouble le bonheur du mâle, il en exprime souvent le sentiment par son chant, il l'interrompt pour chercher de la nourriture ; il réitere ses voyages de pourvoyeur sans se rebuter ; il apporte à sa compagne une partie des alimens qu'il a trouvés, et ces alimens qu'il lui offre remontent ordinairement de son

jabot où ils ont déjà subi le premier mouvement de la digestion; quelquefois, lorsqu'ils en sont susceptibles, comme un ver, un insecte, une portion de fruit, le mâle les porte les tenant à son bec; la femelle les reçoit avec des battemens d'ailes et un gazouillement qui paroissent être l'expression de sa satisfaction et de sa reconnoissance : chacun est à portée de voir, dans ces circonstances, le *moineau* mâle, rappeler de son premier estomac des alimens que sa femelle reçoit avec l'expression du plaisir. Des Écrivains très-estimables prétendent que la femelle ne témoigne du plaisir que parce que les alimens flattent son goût, et que ce symbole des soins que le pere et la mere prendroient de leurs petits, ne sauroit, dans ce foible animal, être un plaisir moral, qu'il ne peut être que physique...... Au reste, on voit en tout l'inquiétude officieuse du mari et l'assiduité pénible de la mere : le mâle couche dans un endroit près du *nid*, et ses jours se passent aux environs du même lieu, dans les mêmes exercices; comme la femelle passe les siens dans le *nid*, occupée du soin de couver, de remuer de temps en temps les œufs, de les changer de place et de position. Ces occupations des deux époux continuent pendant tout le temps de l'incubation (la couvée); sa durée plus courte pour les petites especes, et plus longue pour les grandes, s'étend à peu près de treize à quatorze jours, ou de vingt-neuf à trente, selon les especes.

Lorsque les petits sont nés, les soins du pere et de la mere redoublent; par leurs mouvemens ils en donnent des signes extérieurs. Tant que les petits ont besoin d'autant de chaleur qu'il en falloit pour les *œufs*, la mere les couve aussi réguliérement, elle les quitte même pour moins de temps; doucement posée au-dessus et les pressant légérement, elle ne se souleve que pour les alimenter et les nettoyer avec son bec; elle est mere, les excrémens de ses enfans ne la dégoûtent point : elle seule alimente ses petits d'abord, mais peu de jours après leur naissance le pere partage ce soin avec elle. Les alimens varient pour la qualité et la quantité suivant

l'âge ; jamais ils n'accordent au-delà de ce qui est nécessaire : malgré les caresses, les demandes et l'importunité de leurs petits, ils savent opposer une utile sévérité à leur appétit désordonné. Ainsi le désir des alimens au-delà du besoin est commun à à toutes les especes dans le premier âge, et c'est le premier vice à réprimer.

Lorsque les plumes qui succedent au duvet que les petits apportent même en naissant, ont toutes acquis assez de grandeur pour leur conserver pendant longtemps leur chaleur propre, la mere alors ne les couve plus constamment que la nuit, et par intervalles dans le jour : lorsque les grandes plumes des ailes ont assez d'étendue pour que les petits puissent se fier à leurs ailes, alors le pere et la mere les invitent à quitter le *nid;* ils les y forcent même en se tenant à quelque distance, en ne portant plus la nourriture, mais en obligeant à la venir chercher. Cet exercice, le jour où il a lieu la premiere fois, commence avec l'aurore, et ce jour est pour toute la famille plein d'agitation et de sollicitude : on entend les cris répétés des petits qui expriment leurs besoins pressans, et probablement la méfiance qu'ils ont de leurs forces pour un essai qu'ils n'ont pas encore fait : le pere et la mere, partagés entre la tendresse qui les pousse vers leurs petits et la nécessité qui les en tient éloignés, expriment l'affection de ce double sentiment par leurs mouvemens ; ils s'approchent, ils s'éloignent, ils invitent, ils encouragent les petits en leur répondant : le besoin qui les presse et qui commande, les détermine enfin ; ils prennent leur essor et s'élancent vers le pere et la mere qui quelquefois s'éloignent à l'instant, pour les conduire plus loin et pour les enhardir. Il est aisé de s'imaginer, dit M. *Mauduyt*, quelle est la douceur de ce moment pour la famille réunie ; mais si cet instant est plein de charmes, il est aussi rempli de dangers ; les cris des petits, leur éparpillement, la foiblesse de ceux qui sont moins bien constitués, la chute qu'ils peuvent faire jusqu'à terre, les expose plus que jamais aux regards et à la poursuite de leurs ennemis de toute espece, à celle de l'homme, insensible même

à ce spectacle de la tendresse paternelle, sans pitié pour la douleur du pere et de la mere, qui oubliant comme lui les lois de la Nature, et concevant une hardiesse qu'ils n'ont jamais qu'en ce moment, le bravent, le menacent et s'exposent à sa tyrannie, pour en délivrer leurs petits s'ils le pouvoient. L'homme peut-il voir sans intérêt, sans pitié, des plaisirs et des douleurs dont son cœur connoît la douceur et l'amertume ? en bravant ces sentimens, il s'annonce insensible et cruel. Mais non ; l'homme ne sauroit être assez méchant pour se faire un amusement de la douleur d'un être sensible, et nous aimons mieux croire que la loi de la nécessité, celle du besoin, qui lui sont imposées, le rendent seules dur et barbare à l'égard des *oiseaux* et de tous les animaux qu'il prend ; mais les hommes insultent à la Nature en détruisant de sang froid des animaux non nuisibles et dont ils ne tirent aucun parti.

La sortie du *nid* exécutée, et les premiers essais tentés, les petits suivent le pere et la mere dans leurs courses qu'ils savent proportionner aux forces de leur famille ; elles s'accroissent de jour en jour, et bientôt le temps arrive où la faim et le refus des peres et meres obligent les petits de se pourvoir eux-mêmes d'alimens. L'instant où ils y sont habitués, rompt les liens du besoin qui les attachoit et ceux de la tendresse du pere et de la mere qui les abandonnent pour se livrer aux soins d'une nouvelle couvée. Les petits se mêlent à ceux de leur espece ; ils s'associent, et tous libres la premiere année de leur naissance, ils volent par troupes et ne s'occupent que de leurs propres besoins, jusqu'au printemps suivant, où ils se séparent pour s'unir, selon les sexes, et pour former, comme leurs pere et mere, une union plus intime et plus douce ; car la crue des *oiseaux* est prompte : la plupart des especes ont acquis leur grandeur au bout de trois ou quatre mois de naissance et sont fécondées au printemps de l'année suivante. Ce que nous venons de dire concerne tous les *oiseaux* qui ne sont pas de l'ordre des *Gallinacées :* exposons maintenant quelques détails relatifs à ce qui vient d'être exposé.

Les *pigeons*, les *tourterelles*, les *moineaux* et plusieurs autres *oiseaux* qui ne s'accouplent point indifféremment, et qui font comme un ménage à part de mâle à femelle, couvent tour à tour ; mais parmi ceux devenus domestiques ou captifs, on ne voit pas que les mâles prennent le moindre soin de leurs œufs ni de leurs petits, puisque même ils abandonnent leur femelle. On a déjà observé que la plupart des *oiseaux* aquatiques femelles, quand elles sont obligées de quitter leurs œufs pour aller chercher à manger, s'arrachent une bonne quantité de plumes pour les couvrir et les garantir du froid.

Non-seulement le *pigeon* mâle couve les œufs et travaille à la construction du nid comme la femelle, mais les petits *pigeons* ne pourroient pas digérer des graines dures, si le pere et la mere ne les avaloient auparavant pour les ramollir dans leur jabot ; ensuite de quoi ils font remonter et dégorgent cette mangeaille préparée dans le bec des *pigeonneaux*.

Le *hibou* fait son nid sur le haut de quelque montagne escarpée, dans l'endroit qui est le plus exposé aux ardeurs du soleil, afin que les cadavres qu'il y apporte se changent par la chaleur en une espece de bouillie propre à nourrir ses petits.

Il y a quelques *oiseaux* qui, sans construire de *nid*, profitent, pour y pondre, de ceux abandonnés par les autres *oiseaux*; mais le *coucou* pond ses œufs dans un nid qui ne lui appartient pas, et qui est déjà occupé et garni d'œufs étrangers à son espece, et laisse au propriétaire du nid le soin de les couver et de les faire éclore conjointement avec les siens propres, et de les élever en commun. Mais quelle étrange surprise pour le propriétaire du nid, pour la mere qui au lieu d'un individu de son espece ne trouve qu'un étranger, intrus dans le berceau de ses enfans, et qui doit les méconnoître bientôt! *Voyez à l'article* COUCOU.

L'*autruche* ne couve ses œufs que pendant la nuit dans les régions les moins ardentes de celles que son espece habite ; le jour elle les couvre de sable, et l'ardeur du soleil les échauffe.

Tous les *oiseaux*, excepté le *coucou*, sont très-

attachés à leurs petits : occupés alors des besoins de leur famille, ils s'y livrent en entier ; il faut trouver à vivre pour quatre ou six ou dix, et quelquefois davantage, au lieu de deux. Dans le temps que les petits grandissent, le *rossignol* et la *fauvette* n'accompagnent plus de leur ramage les services qu'ils leur rendent, ils suspendent leurs concerts ; leur chant décéleroit à des tyrans le séjour d'une proie trop facile à prendre : le besoin les fait aller en quête, sur-tout les mâles, dès le soleil levant ; de retour, ils distribuent la nourriture aux petits avec beaucoup d'égalité. Au devoir de nourrice succede celui de sentinelle, et telle est l'influence de l'amour maternel sur le caractere et les habitudes, qu'une *poule* gourmande et insatiable n'a plus rien à elle quand elle a des petits. Cette mere, naturellement timide, ne savoit que fuir auparavant : à la tête d'une troupe de *poussins*, c'est une héroïne qui affronte tous les dangers pour la défense de ses petits, et qui y met une ardeur égale au désir qu'elle a de pondre et de couver.

C'est ainsi que semblable à la *poule* de nos basse-cours, la *poule d'Inde* suivie de sa petite famille a l'art de pousser un cri lugubre qu'ils savent distinguer et qui détermine tous ses enfans à se tapir, à se cacher sous les buissons et à contrefaire les morts ; ce cri, ce signal d'alarme, d'épouvante et de calamité annonce qu'il y a quelque danger qui menace la famille, qu'il y a dans l'air un *oiseau de proie* prêt à fondre sur eux ; ses regards, ses cris, ses plumes hérissées, ses mouvemens précipités, tout annonce en elle les craintes et le trouble qui l'agitent, sans lui faire rien perdre du courage que lui inspire sa tendresse pour ses petits ; elle n'attend pas l'approche de l'ennemi, elle se précipite au-devant de lui avec une bravoure ou une force qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un être foible et timide dans toute autre circonstance : si elle n'a pas succombé aux coups, si l'*oiseau de proie* disparoît, l'alarme cesse, et la mere de famille pousse un nouveau cri qui retire les petits de la consternation ; elle revient aussi-tôt à ses soins ordinaires, et les petits reprennent leurs

ébats. A mesure que l'on étudie de plus en plus la Nature, son mécanisme, son art, ses ressources, la multiplicité de ses moyens, ses désordres même apparens, tout nous étonne, tout nous surprend. On peut consulter l'*article* PERDRIX.

Lorsque les petits *loriots* sont éclos, la mere les défend contre leurs ennemis et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit *oiseau* : on a vu le pere et la mere s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée ; et ce qui est encore plus étonnant, on a vu la mere prise avec le nid, continuer de couver en cage et mourir sur ses œufs.

Les *perdrix blanches* habitent les Alpes, où elles se nourrissent de semences du bouleau nain ; et afin qu'elles fussent plus en état de courir parmi les neiges, la Nature leur a donné des pattes couvertes de plumes ; comme nos *perdrix grises*, elles ont l'habitude de s'apparier le mâle avec la femelle, et de s'aider mutuellement pour élever leurs petits. Dans les especes des *Gallinacées*, comme celles du *coq*, du *dindon*, du *faisan*, de la *perdrix*, de la *caille*, etc. les petits, en sortant de l'œuf, sont en état de marcher, de prendre la nourriture eux-mêmes ; ils n'ont besoin que d'être réchauffés par la mere qui en se tapissant presque à terre, les ailes un peu dilatées, les met ainsi à l'abri ; c'est la mere qui les conduit aux lieux abondans en alimens et les appelle quand ils sont dispersés : cette douce société dure jusqu'au printemps ou environ.

Le *pélican* habite les déserts arides, et il place son nid dans des lieux fort éloignés de la mer ; et comme il lui faut aller chercher bien loin la provision de l'eau, etc. qui lui est nécessaire, tant pour lui que pour ses petits, la Nature l'a pourvu d'un instrument propre à cet usage : il porte sous la gorge une espece de sac assez ample et profond ; il le remplit d'une quantité d'eau et de poisson, qui lui est suffisante pour s'abreuver et se nourrir pendant plusieurs jours. *Voyez à l'article* PÉLICAN.

Les *oies*, les *canards* et les *plongeons* qui vivent dans l'eau, y trouvent à se nourrir d'insectes aqua-

tiques, de petits poissons, d'œufs de poissons, etc. ; la forme de leur bec, de leur cou, de leurs pattes et de leurs plumes, répond admirablement bien à l'instinct et au genre de vie qui leur sont propres : la même remarque peut se faire dans toutes les autres especes d'*oiseaux*.

Les *canards* et tous les *oiseaux* qui comme les palmipedes ont les doigts des pieds réunis par une membrane, qui dans nos climats se reposent pendant la nuit sur la terre, ceux qui vivent au bord des eaux, et qui en Europe ne perchent jamais, passent, dit-on, toute la nuit sur des branches d'arbres à la Guiane ; ils auroient couru trop de périls sur une terre couverte de reptiles dangereux par leur nombre et par leur force ; la nécessité leur a appris à triompher de leur forme et des obstacles qu'elle opposoit à leur sureté. Ainsi le mécanisme et la disposition des organes ne déterminent pas toujours seuls les actions des animaux ; l'instinct, une main invisible ou une prévoyance bienfaisante en reglent et en dirigent les mouvemens ; en un mot, cette observation sur les *oiseaux* palmipedes (l'*anhinga* peut être cité en exemple) est d'autant plus intéressante, qu'elle marque une fin et un objet prémédités. La plupart des *oiseaux aquatiques* qui ne vivent que sur la mer, sont d'excellens nageurs, et ont en même temps le vol très-léger, très-facile et très-prompt ; ils l'emportent à ce double égard sur les *oiseaux* qui ne vivent communément que sur les eaux douces ; ils ont encore l'avantage de se reposer sur les flots, même les plus agités ; et comme ils trouvent aussi à la surface de la mer les alimens dont ils ont besoin, ils se portent en mer à des distances très-considérables, et quelquefois à deux ou trois cents lieues de toute terre : l'eau est leur élément ; ils ne viennent ordinairement à terre que pour y passer la nuit ou y faire leur ponte. Ces *oiseaux* de rapine de l'élément humide se retirent sur des rochers, des islots déserts et dans des lieux inhabités ; ils paroissent en général mener une vie assez misérable ; communément maigres, ils sont sans cesse tourmentés par la faim. Les *oiseaux* qui vivent sur les eaux,

douces ont plus de ressources que ceux qui vivent sur la mer ; leur vie est moins chétive, aussi sont-ils plus charnus ; leur chair est même souvent chargée de graisse. Les *oiseaux aquatiques* ne paroissent pas en général craindre le froid, et ce sont les êtres animés, vivant hors du sein des eaux, qu'on trouve le plus avant vers le Nord.

Un *oiseau* palmé de Norwege (espece de *labbe* ou de *stercoraire*) a une façon de vivre tout-à-fait particuliere; comme il n'a pas la même facilité que les autres *oiseaux aquatiques* de plonger dans l'eau pour prendre des poissons, il se nourrit aux dépens des *mouettes*, qui se voyant poursuivies rejettent une partie de leur proie, dont il fait son repas : comme les poissons se tiennent en automne au fond de l'eau, une espece de *plongeon*, qui a la facilité de s'y enfoncer encore plus avant que les *mouettes*, fournit aussi de quoi vivre à cet *oiseau*.

Le *héron* et le *martin-pêcheur*, qui ont un appétit plus fort pour le poisson que pour tout autre aliment et qui en digerent mieux la chair, quoique leur vue soit perçante, quoiqu'ils traversent l'espace avec autant de facilité que les autres *oiseaux*, obligés d'attendre et d'épier une proie qu'ils surprennent, demeurent quelquefois à la guetter des heures entieres au même endroit ; ou bien le *héron* en se promenant lentement au bord des eaux, attend qu'elle paroisse à leur surface : on doit présumer que cette proie étant d'une fuite rapide, elle échappe très-souvent.

La nourriture la plus ordinaire des petits *oiseaux* est le *polygonum aviculare* (renouée vulgaire), plante fort commune, qui se trouve par-tout, jusque dans les grands chemins, et qui après la moisson est très-abondante dans les champs : les semences dont elle est toute chargée tombent à terre, et sont recueillies durant toute l'année par les *oiseaux* qui portent le nom de *granivores*. Le *moineau* qui marche et perche aussi facilement qu'il vole, est un grand déprédateur de froment. *Voyez l'article* MOINEAU.

Les gros *oiseaux de rapine* vivent de petits quadrupedes et de divers petits *oiseaux* : ceux d'entre eux qui sont foibles et plus lâches que les autres, se

contentent souvent des cadavres que le hasard leur fait trouver. Les *oiseaux* carnassiers s'élevent dans les airs, et parcourent l'espace d'un vol rapide pour découvrir la proie qui leur conviendra, et sur laquelle ils se jetteront. Les *oiseaux* étant des animaux à sang chaud, ont besoin de pâture en toutes saisons; il n'en est pas de même de certains animaux qui passent l'hiver sans prendre de nourriture; on a observé que le mouvement péristaltique de leurs intestins étoit suspendu, ce qui fait que pendant ce temps-là ils ne sont nullement pressés de la faim : telle est l'expérience qu'en a fait *Lister*. Leur sang ne se coagule point, dit-on, dans la palette, comme celui des autres animaux, et en est par-là plus propre à entretenir la circulation.

Les *coqs de bruyere* se creusent souvent des retraites sous la neige, où ils se promenent pendant l'hiver, mais ils muent en été; de sorte que ne pouvant plus voler au mois d'Août, ils sont contraints de courir à travers les bois pour chercher leur nourriture, qu'ils trouvent néanmoins sans peine, parce que le fruit de l'*airelle*, qui est alors en sa maturité, leur fournit abondamment de quoi manger : les petits, au contraire, ne muent point au commencement de l'été, parce que n'étant pas encore en état de bien courir, ils ont besoin de leurs ailes pour s'éloigner en cas de péril.

Le goût du *perroquet* est décidé pour certaines baies, certaines semences; il cherche en volant les arbres qui les produisent, et quand il les a rencontrés, il se pose sur leurs branches auxquelles il atteint les unes après les autres; satisfait du lieu où il se trouve, sans désir pour les objets qu'il découvre aux environs, il passe beaucoup de temps sans changer de lieu, sans s'écarter : il descend rarement à terre, parce qu'il marche mal; et en général il prend peu d'exercice, parce que le mouvement lui coûte davantage, et que les objets épars sur la terre n'excitent pas également son appétit. Peut-être doit-il à cette constitution un caractere plus posé, plus réfléchi, des impressions plus profondes, une sensibilité plus grande, une mémoire plus fidelle, et en général des actions moins superficielles.

Les *oiseaux* appelés *sédentaires* trouvent en tout temps dans les pays où ils sont nés, ce qui leur est nécessaire ; ne s'éloignant qu'à des distances très-bornées, et parvenus au terme où les circonstances changent les alimens, ils ne passent pas au-delà, et l'espece reflue sur elle-même, en rétrogradant vers l'intérieur du pays où elle est plus nombreuse que vers les confins.

Les *oiseaux sédentaires* diurnes, qui vivent sous la Zone torride de l'ancien Continent, n'ont pas de représentans sous la même Zone de l'autre Continent. Ainsi l'*autruche*, le *casoar*, le *dronte*, le *paon*, la *pintade*, le *colao*, le *barbican*, le *secrétaire*, le *rollier*, le *guêpier*, le *piquebœuf*, le *coliou*, les *veuves*, etc. forment des genres propres aux pays chauds de l'ancien Continent ; tandis que le *touyou*, les *hoccos*, l'*agami*, les *toucans*, les *tangaras*, le *savacou*, le *kamichi*, les *cotingas*, les *fourmiliers*, les *colibris*, les *oiseaux-mouches*, à l'exception d'une ou deux especes, appartiennent aux climats situés dans le nouveau Monde sous la Zone torride et aux terres qui en sont voisines. Il n'en est pas de même des *oiseaux sédentaires* nocturnes ; tous ou presque tous se trouvent sous les Zones torrides, tempérées et glacées dans l'ancien et le nouveau Continent. Les *oiseaux sédentaires* diurnes, et les *erratiques* qui se trouvent sous les Zones tempérées, à de très-grandes distances dans l'ancien Continent, se retrouvent souvent sous les mêmes paralleles en Amérique ; tels sont le *poul* ou *souci*, le *tarin*, le *jaseur* et nombre d'*oiseaux* d'eau.

Les *oiseaux erratiques*, plus vigoureusement constitués que les *sédentaires*, trouvant par-tout une température qui leur convient et les alimens dont ils se nourrissent, n'adoptent point de patrie, ne se fixent nulle part, vont en avant, continuent leur route, suivent l'abondance des vivres qui se présentent, retournent également sur leurs pas, suivant les circonstances ; parvenus au point d'où ils étoient partis, ils reprennent la même route ou tournent d'un autre côté ; ils ne s'arrêtent que pour multiplier et élever leur famille. Les petits, à leur tour, partent du lieu où ils sont nés, pénetrent dans d'autres pays, en cheminant chaque

jour en avant, s'arrêtent aussi pour multiplier. C'est ainsi que les *oiseaux erratiques* sont dispersés sur la surface du Globe, en des points d'où ils se portent de tous les côtés. Nous avons dit que les *oiseaux erratiques* fréquentent le bord des eaux pour chercher leur nourriture : en effet, on les voit suivre en remontant ou en descendant les rivages des ruisseaux qui se jettent dans les rivieres, celles-ci menent aux fleuves, ceux-ci à la mer. Les *hérons* sont, parmi les *oiseaux de rivage*, des *oiseaux erratiques;* les *goilands*, les *pétrels*, etc. qui se reposent sur les flots, qui se portent en mer à des distances infinies, sont des *oiseaux erratiques* parmi les *oiseaux de mer*.

Il y a des *oiseaux* qui vont vivre pendant une ou deux saisons, chaque année dans un pays, sous un climat tempéré, tandis que toutes les terres situées près du Nord ou des Pôles, où ils ont passé l'été fort agréablement, sont couvertes de neige et de glaçons. Ces *oiseaux* qui tous les ans se montrent et disparoissent à des époques marquées, sont nommés *oiseaux de passage*. Rien de plus singulier que la maniere dont voyagent les *oiseaux de passage :* le jour du départ est marqué pour chaque espece ; ils s'assemblent par troupes : la résolution prise et annoncée à chacun d'eux, ils se mettent ensemble en route, et maintiennent une sorte de discipline ; c'est sur-tout la nuit ou au moins fort tard le soir, ou de très-bonne heure le matin, que ces *oiseaux de passage* voyagent ; presque tous ont un vol très-élevé et très-soutenu ; nuls traîneurs, aucuns déserteurs : sans boussole et sans carte, guidés par l'instinct des besoins, ils suivent invariablement la route qui conduit au lieu où ils se proposent d'arriver. (*a*)

(*a*) On prétend que la peste peut quelquefois être apportée par les oiseaux ; voici les observations sur lesquelles on se fonde. Dans la derniere peste de Marseille, les oiseaux quitterent le pays, et n'y revinrent qu'après qu'elle fut entiérement dissipée. On se rappelle qu'elle fut apportée, il y a quelques années, en Italie par une corneille. Comme cet oiseau y est très-rare, il fut ramassé avec empressement par plusieurs personnes. De vingt-sept qui composoient la compagnie et qui toucherent l'oiseau fatal, il en mourut seize.

Le degré de froid ou de chaud qui regne dans l'atmosphere accélere ou retarde les émigrations des *oiseaux de passage ;* il y a apparemment un rapport secret entre le changement des saisons, c'est-à-dire entre la température qui convient à la constitution de certaines especes, et celle qui est nécessaire pour la production des alimens dont elles se nourrissent. Les vents paroissent avoir aussi une grande influence sur les voyages des *oiseaux :* l'histoire de ces émigrations est essentiellement liée aux observations météorologiques, et les suppose. Quoi qu'il en soit, ces émigrations régulieres sur notre hémisphere, par diverses sortes d'*oiseaux*, sont très-avantageuses à plusieurs Nations différentes, qui profitent de la visite de ces nouveaux habitans ; il y en a qui fixent l'attention des Curieux instruits : un peuple ignorant s'en empare, les admire un instant et les mange, sans pousser plus loin ses recherches. Ces *oiseaux* sont nommés *passagers*, et presque tous retournent par bandes chacun dans leurs climats pour ainsi dire à jour marqué : il y a peu de ces *oiseaux*, excepté quelques especes granivores, qui ne sortent du pays où ils sont nés. Au reste, le Moteur de la Nature a donné à la plupart de ceux qui restent, et ils sont en petit nombre, l'instinct puissant de trouver assez de nourriture dans leur pays natal. On observera que ceux des *oiseaux* qui ne font pas de transmigrations ont le bec fort et mangent de tout, tandis que ceux qui ne vivent que d'insectes ailés ont le bec foible ; ceux-ci sont donc obligés, pour vivre, de passer en d'autres contrées : il y auroit pour eux en hiver une disette absolue dans notre climat. Parmi les *oiseaux de passage* il y en a qui font de longs voyages, et d'autres qui n'en font que de courts, en comparaison des premiers : tous en automne vont du Nord au Midi, et au printemps du Midi au Nord ; par-là ils évitent le trop grand froid et le trop grand chaud ; mais ils s'arrêtent dans les contrées où la Nature n'est point expirante ou excessive par sa température, où au contraire elle est active, et où le retour du printemps ramenant les insectes, les vers, les reptiles, les baies, les fruits, etc. etc. tout abonde

pour les émigrans : ainsi le changement de séjour est pour les *oiseaux de passage* un acte forcé et non volontaire, une loi imposée par le besoin.

Les *grives*, les *étourneaux*, les *pinsons* et les *cailles* forment autant de caravanes emplumées qui nous quittent dans l'automne ; et pour nous dédommager en quelque sorte de leur absence, le froid trop rigoureux dans d'autres contrées nous ramene les *bécasses*, les *bécassines*, et beaucoup d'autres sortes d'*oiseaux* aquatiques ; et l'on sait que le froid est de courte durée dans notre climat. M. *Bourgeois* observe ici que le passage et le séjour des différens *oiseaux* varient dans chaque pays suivant la nature du climat. En Suisse, dit-il, les *grives à pieds noirs* n'arrivent qu'à l'entrée de l'hiver, et elles y restent pour l'ordinaire jusqu'au printemps : les *bécasses* et les *bécassines* font leur passage au printemps et en automne ; on n'en voit point en cette contrée pendant l'hiver ni pendant l'été.

L'*étourneau*, dit M. *Linnæus*, ne trouvant plus en Suede, sur la fin de l'été, une aussi grande quantité de vermisseaux qu'auparavant, descend chaque année dans la Scandinavie, l'Allemagne et le Danemarck.

Quelque répandu que soit le *loriot*, il y a des pays qu'il semble éviter ; on ne le trouve ni en Suede, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année : c'est vers la fin du printemps que les *loriots* arrivent dans nos climats. Ils travaillent presque aussi-tôt à la propagation de leur espece : dès que les petits sont élevés, et ils acquierent de la force en peu de temps, la famille se met en marche pour voyager, c'est ordinairement vers la fin d'Août ou le commencement de Septembre : ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille, car on n'en trouve guere plus de deux ou trois ensemble ; quoiqu'ils volent peu légérement et en battant des ailes comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique, même en Asie ; car on les voit passer à Malthe dans le mois de Septembre et repasser au

printemps ;

printemps ; et l'on sait que notre *loriot* se trouve aussi en Chine, ainsi que l'*oiseau* appelé *huppe*. Arrivés dans nos climats, les *loriots* font la guerre aux insectes, et vivent de scarabées, de chenilles et de vermisseaux ; mais leur nourriture favorite, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Les *loriots* ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser ; on les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec diverses sortes de filets.

Nous avons dit que quand l'automne ramene dans nos climats les fraîcheurs qui annoncent les premieres approches de l'hiver, alors les insectes commencent à disparoître dans nos campagnes ; les *hirondelles* planent dans l'air, poursuivent à la piste le reste des insectes qui y voltigent, elles volent en rasant les eaux, s'assemblent et se rejoignent pour se transporter dans des climats plus chauds, notamment en Afrique, où pendant notre hiver elles trouvent un asile et des alimens ; et elles quitrent avec l'été les contrées les plus chaudes de l'Afrique pour revenir dans nos climats. On en peut dire autant des *bergeronnettes*, des *lavandieres*, des *traquets*, du *rossignol*, des *rouge-gorges*, des *fauvettes*, du *gobe-mouche*, etc. qui arrivent dans nos climats au printemps et qui disparoissent au commencement de l'automne : de même les *pinsons*, notamment les femelles, passent en grandes troupes par la Hollande aux environs de la Saint-Michel, se joignent aux nôtres, et vont habiter tous les hivers les pays Méridionaux ; d'autres granivores, tels que la *caille*, dont l'espece pullule beaucoup, quittent aussi nos régions à la fin de l'été : tout prouve que la vicissitude des saisons rend les émigrations dont il est question indispensables. La route que ces *oiseaux* suivent à leur départ est plus ou moins connue, mais la raison de leur absence est sensible ; et comme l'*hirondelle de cheminée* et les *cailles* passent alternativement d'Afrique en Europe, et d'Europe en Afrique, il leur faut traverser la Méditerranée entre l'Europe et l'Afrique ; elles en franchissent les espaces, en abordant à Malthe, au printemps par un vent de

Nord-Ouest ; et en automne par un vent de Sud. Dans le premier cas, le vent les éloigne des côtes de l'Europe ; dans le second, de celles d'Afrique ; et dans l'un et l'autre, leur arrivée à Malthe est une route détournée et forcée : ces animaux passent d'une Isle, d'un rocher à un autre, ce sont autant de lieux de repos.

Les *oiseaux erratiques* et les *oiseaux nageurs* quittent les régions du Nord avant que les eaux soient glacées, et se retirent l'hiver dans celles du Midi. On voit aussi de ces *oiseaux* à qui les besoins font braver l'intempérie des saisons les plus opposées : c'est ainsi que tout Paris a vu, en Août 1765, des légions de *cigognes* qui voloient sur deux couches d'air au-dessus l'une de l'autre ; dans l'inférieure, ces *oiseaux* étoient si près de la terre qu'on auroit pu les prendre à la main ; les unes, par l'effet du sentiment intérieur de l'épuisement de leurs forces, se répandirent dans les environs de cette ville ; les autres se jucherent sur les toits des édifices les plus élevés de la Capitale : ces *oiseaux* accoutumés à vivre en Europe, dans des pays aquatiques et assez froids (la Hollande et l'Allemagne), sembloient venir par la route d'Espagne pour gagner les endroits du Nord où ils trouvent de quoi vivre facilement et en abondance. Ce ne sont pas les seuls *oiseaux* qui volent à des hauteurs inégales et sous des températures opposées.

Autrefois, lorsque ces passages extraordinaires de *cigognes* arrivoient, on les regardoit comme un présage de grands malheurs ; mais aujourd'hui que l'on connoît la cause de ces effets naturels, l'on n'en est point effrayé : l'*oiseau* quitte le pays qu'il habite, quand la nourriture nécessaire y manque ; la Nature le presse alors d'en chercher ailleurs.

Les *grues* quittent pendant l'hiver les régions Septentrionales, pour franchir les monts et voler vers les campagnes du Midi ; on les voit passer par troupes de cinquante, de soixante et de cent ; la nuit elles s'abattent sur la terre pour prendre de la nourriture, et après l'hiver elles retournent à leur premiere demeure où regne un froid plus supportable : elles s'élevent toujours en troupes et forment un vol figuré,

On voit en automne, sur les marais de Pologne, une multitude innombrable de *canards*, d'*oies* et de *cygnes*, qui par différentes rivieres vont se rendre au Pont-Euxin, dont l'eau salée ne se gele point, et qui reviennent au retour du printemps vers les marais Septentrionaux d'où ils étoient partis, pour y pondre leurs œufs, parce que dans ces régions, surtout dans la Laponie, quand le soleil a fondu les neiges qui couvroient les campagnes, lorsque les eaux débarrassées des glaces ont repris leur cours, ces *oiseaux* y trouvent une grande quantité de moucherons, etc. Ces pays conviennent mieux à la maniere de vivre des *oiseaux erratiques*; il y a plus abondamment et plus complétement de quoi subvenir aux petits; en effet, les eaux sont plus abondantes dans les pays du Nord; les lacs, les étangs, les marécages y sont plus fréquens, les fleuves plus larges; la terre y est plus arrosée, plus humide, sa vase plus détrempée; les bois y sont plus épais, plus étendus; les solitudes y sont plus fréquentes, plus vastes, et l'homme en trouble le calme plus rarement: les *oiseaux erratiques* sont sur ces rivages aussi pressés que l'espece de l'homme y est clair-semée. Les *oiseaux* que la Nature rappelle au printemps dans nos climats, y trouvent aussi des avantages qui leur conviennent. Ils quittent des régions brûlantes où les campagnes n'offrent pas tant de commodités dans la même saison. Dans les pays très-chauds, les bois sont plus rares, moins touffus; il y a moins d'ombrage, les campagnes y sont moins verdoyantes, les prairies bien moins multipliées et moins fournies; les champs plutôt récoltés ou desséchés par les ardeurs du soleil, y sont plutôt découverts; les commodités pour y faire un nid, le placer, le cacher, et pour dérober ensuite la famille, y sont moins grandes et moins sûres que dans nos contrées tempérées. Tous ces faits nous font apprécier le motif du voyage des *oiseaux*.

La *bécasse* reste dans les vallons et les bois en Angleterre et en France, pendant la saison des frimats, et en sort aux approches du printemps, après que le mâle s'est appareillé avec sa femelle; ensuite elle regagne les montagnes.

Dans ces plages où l'Océan Septentrional bouillonne en de vastes tourbillons autour des Isles éloignées, tristes et solitaires de Thulé, ainsi qu'aux lieux où les flots Atlantiques se brisent contre les orageuses Orcades, l'air est comme obscurci au printemps par l'arrivée d'une multitude d'*oiseaux* aquatiques, *goilands*, *mouettes*, etc. qui viennent y aborder; la rive retentit du bruit sauvage que produit l'ensemble de leurs cris. Il n'est pas rare de rencontrer dans nos mers Septentrionales des *oiseaux* faits pour n'habiter qu'entre les deux Tropiques. Les vents violens, les tempêtes nous en amenent quelquefois sur les côtes de France, qui se fixent dans nos parages, y vivent et survivent même aux rigueurs de nos hivers; mais l'on peut douter s'ils y propagent leur espece : il y en a même que la violence et la durée des vents égarent dans l'intérieur des terres, ils y pénetrent par le confluent des rivieres. Au reste, les *oiseaux* qu'on trouve souvent en pleine mer, fort loin des terres, et qui paroissent quelquefois sur les eaux douces dans l'intérieur des terres fort éloignées de la mer, ont en général des ailes très-grandes, volent très-bien, et sont d'excellens nageurs : la grande quantité de plumes dont ils sont couverts les rend si légers, qu'ils ne pourroient enfoncer dans l'eau; aussi se confient-ils aux flots agités et se reposent dessus, quand ils sont las de voler, aussi tranquillement que s'ils étoient à terre; tel est le *fou*.

L'*oie* nommée *eider* ou *canard à duvet*, et qui se trouve dans les pays du Nord de l'un et l'autre Continent, repaire dans les creux des rochers éboulés dans les eaux : ce prétendu *canard d'Islande* passe en Suede au mois d'Avril et continue sa course jusqu'à la mer Blanche. L'*oiseau* nommé *bec recourbé*, et qui est l'*avocette*, se retire en Italie tous les ans chaque automne. Le *colymbe* passe tous les étés, ainsi que tous les automnes, en Allemagne. La *grive* remplit les forêts de Suede au printemps, et les quitte en hiver pour passer en France et ailleurs. Le *moineau de neige* abandonne les Alpes pendant tout l'hiver, et passe en Allemagne et en Suede. La *mouette*,

pendant l'hiver, voyage en Espagne, en Italie et en France. Le *pic*, pour se nourrir, tire avec sa langue les insectes qui se tiennent cachés au fond des gerçures et de l'écorce des arbres. Les *corbeaux* vivent de cadavres, et suivent quelquefois les armées. Qui peut raconter combien de ces nations volantes vont et viennent sans cesse ? combien de peuplades ailées s'élevent au-dessus des nuages de l'air dans toutes les saisons ? combien de ces *oiseaux* non nageurs, qui, franchissant de grands espaces en mer, excédés par la fatigue et ne pouvant plus lutter contre une perte inévitable, se jettent sur les vaisseaux en mer, et deviennent la proie des Matelots ? Enfin, les émigrations tant sur la terre ferme qu'à la surface de la mer, ne paroissent qu'un balancement, en automne, du Nord au Midi, et au printemps du Midi au Nord ; et elles semblent fondées sur les faits que nous avons exposés.

Les *oiseaux* évitent les ruses de leurs ennemis par le vol qui leur est particulier, et par ce moyen ils échappent même souvent aux *oiseaux de proie ;* car si le *pigeon*, par exemple, voloit de la même maniere que l'*épervier*, il ne pourroit presque jamais éviter ses griffes.

Les *cigognes* et les *faucons* sont des bêtes de rapine très-nécessaires pour empêcher la trop grande multiplication des autres especes. Les *cigognes*, au rapport de *Belon*, débarrassent en hiver l'Égypte d'une multitude infinie de grenouilles dont tout le pays est couvert après les inondations du Nil ; elles détruisent aussi les rats qui infestent la Palestine.

Les *oiseaux* mettent du choix dans les alimens qu'ils trouvent à leur portée : leur langue est probablement le premier dégustateur des objets que la vue leur a fait choisir, ce qui suppose, dans l'abondance, de la sensualité. Les *oiseaux*, dit M. *Clayton*, dans les *Transactions Philosophiques*, qui ont le *bec* plat et qui cherchent leur nourriture en tâtonnant ou en fouillant dans la terre, ont trois paires de nerfs qui s'étendent jusque dans leur bec : c'est par ces nerfs qu'ils distinguent avec tant de sagacité et d'exactitude ce qui est propre à leur servir de

nourriture, d'avec ce qu'ils doivent rejeter; choix qu'ils font uniquement par le goût, sans qu'ils voient les alimens : ces nerfs paroissent avec plus d'évidence dans le bec et dans la tête du *canard*, aussi n'y a-t-il pas d'*oiseau* qui fouille autant pour trouver sa nourriture. (Il faut cependant en convenir, les *oiseaux* barboteurs, tels que les *canards*, les *oies*, les *harles*, etc. sont plus voraces que sensuels, ils s'accommodent de tout; le plaisir d'avaler est le premier pour eux, et il exclut le choix.) On trouve aussi deux de ces nerfs dans la partie supérieure du bec de la *corneille*, du *grolle*, et probablement les autres *oiseaux* à bec rond ont ce même avantage. Par-tout on voit que le Créateur a donné aux brutes une espece d'instinct qui leur fait rejeter ce qui leur est nuisible; et cet instinct l'emporte souvent sur notre raison, par l'abus que les hommes en font. Le *bec* des *oiseaux* (*rostrum*) est ainsi que nous le dirons ci-après, sans dents, et il ne peut remplacer leur usage; mais dans beaucoup d'especes, s'il n'y supplée pas en totalité, il y supplée du moins en partie. Parmi les *oiseaux* granivores, quelques-uns, comme le *pigeon*, la *tourterelle*, la *poule*, etc. avalent le grain en entier; le *bouvreuil*, le *serin*, le *tarin*, etc. écrasent le grain grossiérement et en rejettent l'écorce avant que de l'avaler; d'autres, comme le *perroquet*, dont la langue est plus épaisse et abreuvée de sérosités, ainsi que leur palais, séparent l'enveloppe des grains, les brisent et ne les avalent, ainsi que tous les alimens dont ils se nourrissent, qu'après les avoir long-temps broyés et réduits en une sorte de pulpe. Les *oiseaux* qui se nourrissent de poissons les avalent communément tout entiers, mais en les saisissant par la tête; alors les écailles et les nageoires s'affaissent parallélement à la longueur du corps, et ne gênent pas le passage dans l'œsophage, l'enduit visqueux de ces parties du poisson en facilitent même le passage. Ceux qui paissent l'herbe, en macerent entre les deux portions du bec les fragmens qu'ils ont détachés, sur-tout lorsque l'herbe est dure et peu succulente; ceux qui dévorent de gros vers et de gros insectes, en font de

même ; les *oiseaux de proie* déchirent avec la portion convexe de leur bec la chair dont ils se nourrissent : on voit que les *oiseaux* n'exécutent pas une véritable mastication, mais que beaucoup d'entre eux y suppléent par des opérations qui la remplacent au moins en partie.

L'œsophage est en général plus ample à proportion dans les *oiseaux* que dans les autres animaux. Parlons maintenant des organes de la digestion.

La Nature a placé sous le gosier ou sous l'œsophage de la plupart de ces animaux une poche qu'on nomme le *jabot*, (Voyez *ce mot*) où ils mettent leur mangeaille en réserve : la liqueur où elle nage dans ce jabot qui est très-dilatable, amollit et aide à en faire la premiere digestion ; le *gésier* ou estomac proprement dit, formé d'une poche musculeuse qui communique au jabot, et où il n'entre que très-peu de nourriture à la fois, fait le reste, souvent à l'aide de quelques petits graviers ou de cailloux raboteux que l'*oiseau* avale pour mieux atténuer sa nourriture, et peut-être pour tenir les passages libres. Ces petits cailloux, à force de subir des frottemens, se polissent à leur surface. Ainsi l'on voit que dans les *oiseaux* la digestion se fait par voie de dissolution et de trituration ; par dissolution dans ceux qui ont, comme la *buse*, un estomac membraneux, et par trituration dans les *oiseaux* qui ont un gésier. M. *de Réaumur*, qui avoit étudié la *Gastrologie* des *oiseaux*, fit avaler à des *dindons* de petites boules de verre, pour prouver cette derniere propriété de digérer ; ce qui lui réussit assez bien. Au reste le *gésier* des *oiseaux* est très-robuste, très-compacte et a la faculté de triturer à un degré étonnant. L'intérieur de cette poche est hérissé de beaucoup de rugosités et de plis très-compactes. Consultez l'*Histoire de l'Académie des Sciences, année 1752.* Il résulte des expériences de M. *de Réaumur*, dont on peut voir aussi le détail dans le *Journal des Savans, de Juin et Juillet 1763 ;* il résulte, dis-je, que dans les *oiseaux de proie* la digestion paroît se faire uniquement par l'action d'un suc dissolvant, sans indice de trituration : cette derniere action est au contraire très-

marquée et paroît le principal moyen de digestion dans les *oiseaux* de l'ordre des *Poules*, des *Pigeons*, et généralement dans les *oiseaux* granivores. (*a*)

Le canal entier des intestins est plus long dans les *oiseaux* granivores que dans les carnivores et les

(*a*) On a consigné dans le *Journal de Physique, etc. Janvier 1782*, un extrait des *Dissertations de physique animale et végétale* de M. l'Abbé *Spallanzani*. Cet extrait concerne uniquement la digestion. L'Auteur, l'un des meilleurs Observateurs de nos jours, pour mettre de l'ordre dans son exposé, examine ce qui se passe dans l'estomac des différens animaux, suivant la division qu'en ont faite les Physiologistes d'animaux à *ventricule musculeux*, à *ventricule moyen*, et à *ventricule membraneux*. Quoique tout l'estomac soit garni de muscles, on appelle particuliérement *musculeux*, ceux qui sont garnis de muscles extrêmement forts, comme le ventricule des *canards*, des *oies*, des *pigeons*, des *perdrix*, de tous les *gallinacées*, etc.

Nous avons dit plus haut, que M. *de Réaumur* s'étoit déjà beaucoup occupé de la digestion de ces *oiseaux*; indépendamment des petites boules de verre dont il avoit tenté l'usage, il avoit imaginé de leur faire avaler des tubes de métal peu épais, remplis de grains d'orge et de froment, pour voir quelle altération ces semences végétales éprouveroient dans leur estomac. Ces tubes avoient été percés de plusieurs petits trous pour donner quelque accès aux sucs gastriques. M. *de Réaumur* reconnut que ces alimens furent broyés dans l'intérieur des tubes, que ces tubes eux-mêmes se rompirent, se tordirent, se contournerent bizarrement, s'aplatirent en quelques endroits comme s'ils avoient été battus avec un marteau. Ce résultat confirmoit les effets de la trituration, et donnoit de plus une idée de la force étonnante des muscles du ventricule des *gallinacées*. M. *de Réaumur* en fut si frappé, qu'il crut que la digestion ne s'opéroit dans ces *oiseaux* que par la trituration ou par la force des muscles de l'estomac. Les grains dont ils font leur nourriture ordinaire, étoient, suivant M. *de Réaumur*, dépouillés en quelques instans de leur enveloppe naturelle, de leur écorce; et la substance farineuse qu'ils contiennent, se trouvant exposée immédiatement aux chocs violens des muscles, devoit bientôt se réduire en une espece de pulpe, qui, mêlée à l'humidité naturelle qui abreuve les organes de la digestion, devient ensuite un véritable chyle, en sorte qu'il n'étoit point nécessaire de recourir à une dissolution opérée par les sucs gastriques; il affirmoit même qu'il n'y a dans le ventricule des *gallinacées* aucun menstrue capable de décomposer et de dissoudre les alimens. M. *Spallanzani* a répété les expériences de M. *de Réaumur*, et a obtenu les mêmes résultats. Il s'est donc convaincu par ses propres yeux que la trituration étoit une préparation nécessaire; mais il a été plus loin que

piscivores. Le cœcum est souvent double dans les *oiseaux ;* le rectum se termine en un épanouissement ou une poche qu'on nomme en latin *cloaca*, dans laquelle les excrémens s'amassent et se moulent, et s'y mêlent à l'urine qui est versée par les ureteres;

M. *de Réaumur* dans ses recherches sur la force des muscles du ventricule des *gallinacées.*

M. *Spallanzani* a voulu vérifier un fait avancé par MM. *Redi* et *Magalotti*, et l'a trouvé parfaitement vrai. Ils avoient fait avaler à des *poules* de petites boules vides de verre-cristal, d'une telle épaisseur qu'en les jetant à terre elles ne se brisoient point, et à leur grand étonnement elles s'étoient brisées dans l'estomac de ces *oiseaux.* Les fractures de ce verre n'étoient ni aiguës ni coupantes, mais émoussées, rabattues sur le tour, et on pouvoit les manier en tout sens sans se blesser. Encouragé par cette expérience, M. *Spallanzani* en imagina deux autres : il ficha dans une balle de plomb douze grosses aiguilles d'acier dont les pointes avoient hors de la balle une longueur de trois lignes, et fit avaler cet instrument hérissé à un *coq-d'Inde ;* il le laissa un jour et demi dans l'estomac de l'animal, qui n'en parut pas souffrir. Ayant ouvert cet oiseau, on trouva que les aiguilles s'étoient cassées au niveau de la surface de la balle, et que leurs pointes s'étoient parfaitement arrondies. L'estomac parut avoir moins souffert que la balle, puisqu'elle étoit légérement sillonnée. On substitua aux aiguilles douze lancettes, dont les lames pouvoient également couper et percer. L'*oiseau* qu'on força d'avaler cet instrument, résista très-bien aussi à cette épreuve. Il faut observer que ces *oiseaux* n'y résistent que lorsqu'ils sont adultes ; dans leur premier âge ils succombent : les muscles de leur estomac ne parviennent pas alors à casser les lancettes, et ils se laissent entamer ; mais quand ils ont toute leur force ils n'en reçoivent pas la plus petite atteinte.

Cette grande force du ventricule de ces *oiseaux* dépendroit-elle de la nature de sa tunique intérieure ? M. *Spallanzani* dit qu'elle est dure et cartilagineuse. Si on sépare, dit-il, un ventricule tout entier (il faut un outil bien tranchant), et qu'après l'avcir purifié de tout ce qu'il contenoit, on le remplisse de morceaux de verre aigus, pour le frotter ensuite pendant quelques instans entre les deux mains, on verra que cette tunique intérieure n'éprouvera que quelques égratignures, et que cependant le tranchant des morceaux de verre aura déjà commencé à s'émousser et à s'arrondir ; ce qu'il y a de singulier et ce qui augmente la difficulté du problême, c'est que dans le moment de la digestion les muscles de l'estomsc ne paroissent point agités, ainsi que M. *de Réaumur* l'avoit déjà dit. Notre savant Physicien a ouvert la poitrine de quelques *gallinacées*, pendant que leur ventricule étoit plein d'alimens, et il y a trouvé peu de mouvement ; il a même vu dans

l'*oviductus* s'ouvre dans cette poche qui aboutit à l'anus.

Il n'en est pas, dit *Belon*, des *oiseaux* comme des animaux terrestres, qui dans chaque espece sont ou plus grands ou plus petits, suivant les régions qu'ils

---

ce moment l'estomac des *canards* et des *pigeons* parfaitement immobile.

M. *Spallanzani*, après avoir bien constaté l'action prodigieuse de l'estomac de ces animaux sur leurs alimens, a fait un grand nombre d'expériences pour s'assurer si la digestion se bornoit là, et si les sucs gastriques n'y avoient aucune part. Une petite sphere de métal criblée de trous, et dont les parois étoient assez solides pour résister à la compression des muscles ventriculaires, fut remplie de chair. On fit avaler cette boule ainsi approvisionnée à un *canard*; la chair, après un séjour plus ou moins long (un jour), fut attaquée par les liqueurs de l'estomac, et présenta tous les signes d'une dissolution fort avancée. Dans ce cas il n'y avoit eu aucune trituration, mais bien l'action des sucs gastriques. On peut donc affirmer que dans les animaux à *ventricule musculeux*, la digestion peut s'opérer uniquement par la dissolution. Mais dans l'état naturel et lorsque les alimens sont laissés à eux-mêmes, la trituration hâte leur digestion, parce qu'elle en multiplie les surfaces, et facilite ainsi l'action du dissolvant. La trituration des alimens durs, comme les graines végétales, est une préparation indispensable; les grains non broyés s'imbiberoient un peu de suc gastrique, mais sans véritable digestion.

Notre Observateur, dans le dessein d'avoir des preuves directes de la présence du suc gastrique dans le ventricule des *oiseaux* domestiques, a fait la dissection d'une *oie*, et a trouvé son œsophage rempli de glandes et de follicules glanduleux (sur-tout à son insertion dans l'estomac), qui laissent échapper, à la plus légere compression, la liqueur qu'ils contiennent: comme il n'y a point de ces follicules dans le ventricule même, il paroît que les sucs gastriques viennent de l'œsophage, et plus particuliérement encore du duodénum. Ayant introduit une éponge dans le jabot d'un *pigeon*, et après l'avoir laissée douze heures, on l'a trouvée, en la retirant, imbibée d'une once de suc gastrique: quelle prodigieuse quantité! Passons à la digestion des animaux à *ventricule moyen*.

On entend par *ventricule moyen* celui qui n'est pas proprement musculeux comme l'estomac des *gallinacées*, et qui cependant n'est pas membraneux, ou d'une foible épaisseur comme dans les *oiseaux de proie*, les *quadrupedes* et l'*homme*, mais qui a une grosseur et une solidité entre l'un et l'autre. L'estomac des *corbeaux* en est un exemple. Il ne peut point altérer des tubes de fer-blanc, qui se déforment facilement dans le ventricule d'un *pigeon*, mais il aplatit des tubes de plomb, ce que ne peuvent faire les estomacs membraneux. Aussi la Nature qui n'a point donné aux *oiseaux* à

habitent. Les *oiseaux* sauvages, suivant l'espece dont ils sont, conservent assez constamment par-tout leur grandeur, leur forme, leur couleur, leur nature : un coq vivant en Afrique, est assez semblable au coq qui vit en Asie et en Europe. Tous les *oiseaux*,

---

ventricule moyen un estomac capable de broyer des graines, leur a indiqué la maniere de faire eux-mêmes cette trituration préliminaire : lorsqu'on leur présente des grains entiers ils les assujettissent sous leurs pieds et les divisent ou les écrasent avec leur bec avant de les avaler. Les petits *corbeaux* non encore adultes digerent très-promptement; leur ventricule contient beaucoup plus de liqueur dissolvante que celui des *oiseaux* âgés. Les *corneilles* ne digerent pas tous les os ; elles n'entament que ceux qui par leur solidité semblent être plutôt cartilagineux qu'osseux. On trouve dans leur ventricule même des glandes pleines de suc gastrique, et en cela elles different des *gallinacées* dont l'œsophage seul est parsemé de glandes. M. *Spallanzani* s'est assuré que dans la *corneille* le suc de l'œsophage est moins actif et moins abondant que celui de l'estomac, parce que ce dernier est mêlé de bile, dont la vertu dissolvante est bien connue. Enfin, les liqueurs digestives, c'est-à-dire les sucs gastriques, ont une bien plus grande activité dans les *oiseaux* à *ventricule moyen* que dans les *gallinacées*, dont l'estomac est naturellement capable de la trituration.

Voyons maintenant les phénomenes de la digestion dans les animaux à *ventricule membraneux*, c'est-à-dire dont les parois sont si minces qu'elles ne paroissent être que membraneuses. L'estomac de la plus grande partie des animaux est de cette espece : l'*homme* lui-même, dit M. *Spallanzani*, doit y être compris. Les *grenouilles* digerent lentement, les sucs gastriques sont dans ces animaux en petite quantité ou peu actifs. Les *Salamandres* aquatiques digerent plus promptement. Les *serpens* digerent par dissolution, mais avec une lenteur singuliere.

De la digestion des animaux à sang froid, notre Observateur passe aux animaux à sang chaud. Différentes expériences ont démontré que dans les animaux ruminans, comme dans les *oiseaux* à *ventricule musculeux*, les alimens doivent être triturés pour pouvoir se digérer ; mais la Nature s'y prend différemment dans les uns et dans les autres pour parvenir à cette fin. Dans les *oiseaux* à *ventricule musculeux*, la trituration s'exécute dans le ventricule même ; et dans les animaux ruminans la nourriture avalée d'abord avec précipitation, remonte ensuite dans la bouche par un mouvement mécanique : là, elle est broyée entre les dents où elle s'impregne de salive, préparation qui la rend susceptible de se dissoudre dans l'estomac, lorsqu'elle y revient de nouveau. Passons aux phénomenes de la digestion des *oiseaux de proie*. M. *de Réaumur* avoit reconnu l'existence et la puissance des sucs gastriques de ces *oiseaux* carnivores ; il s'étoit assuré qu'un *milan* ne pouvoit

excepté ceux qui ne sortent que la nuit, ont la tête petite à proportion de la grosseur du corps ; et la tête des *oiseaux* est beaucoup moins grande aussi que celle des autres animaux à proportion. Elle est arrondie de même en arriere et aplatie par dessous,

---

point digérer les substances végétales, quoiqu'il digérât très-bien la viande. M. *Spallanzani* a revu le même fait dans l'*oiseau* de nuit appelé *petite chouette*. Cette chouette avala un *moineau* dont l'estomac étoit plein de grains de froment et de miettes de pain non encore digérées, et en peu de temps les muscles et les os du moineau se fondirent dans son estomac : ensuite elle rejeta une petite pelotte qui renfermoit les plumes du moineau, et de plus les grains de blé entiers ; ce qui prouve bien que l'estomac des *chouettes* n'a aucune force de trituration ; mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce fait, c'est que les sucs gastriques de cet *oiseau* dissolvent les os, les transforment d'abord en gelée, etc. et ne peuvent dissoudre un grain de blé. Ce suc digestif de la *chouette* jouit, ainsi que les sucs gastriques dont on a parlé jusqu'ici, de la propriété remarquable de n'être point putrescible. Les *oiseaux de proie* diurnes digerent aussi les os même les plus durs : mais il y a des substances osseuses inattaquables par les sucs gastriques des *oiseaux*, comme par exemple l'émail des dents ; au lieu que le corps même de la dent se laisse facilement entamer.

Tous les *oiseaux de proie* ne peuvent digérer ni les plumes, ni la corne, ni la tunique intérieure du ventricule des *gallinacées*, qui est presque cartilagineuse, ni les semences végétales ; au contraire, les tendons, même les plus durs et les plus tenaces, après avoir été séchés pendant long-temps au soleil, sont une nourriture propre pour le *faucon*, et probablement pour les autres *oiseaux* de cet ordre. L'*aigle* commun offre un phénomene qui semble lui être particulier : lorsqu'il avale des morceaux de viande, on voit sortir des trous de ses narines deux jets de liqueur qui coulent sur la partie supérieure du bec, viennent se réunir sur sa pointe, et de là, pour l'ordinaire, entrent dans la bouche et s'y mêlent avec les alimens. Cette liqueur est un peu salée, teinte d'un bleu de lave ; elle continue à couler tant que dure le repas de l'*aigle*. Ce qui détermine sa sortie, c'est apparemment la compression des glandes où elle est renfermée. Son usage n'est pas encore connu.

On croit communément que les *oiseaux de proie* ne boivent point. Le fait est, dit M. *Spallanzani*, qu'ils peuvent se passer d'eau fort long-temps ; mais quand on leur en donne, ils s'y plongent, s'y baignent et en boivent à la maniere des autres *oiseaux*. L'*aigle* a une grande antipathie pour le pain, il n'y touche pas même après un long jeûne ; cependant, quand on le force d'en avaler, il le digere fort bien : cette digestion s'exécute uniquement par l'action des sucs gastriques. Les semences végétales ne se dissolvent point dans son ventricule, et tout prouve l'inaptitude de ce viscere à la

déprimée sur les côtés et un peu en dessus, mais beaucoup plus alongée en devant; elle est portée sur un cou plus long, plus grêle, plus mobile, capable, par le jeu des vertebres cervicales, etc. de s'alonger, de se raccourcir, de s'étendre, de se resserrer, de se

---

trituration. Les *aigles* digerent les os plus promptement que les autres *oiseaux de proie*; leur liqueur digestive, qui est en grande quantité, dissout en vingt-cinq jours une portion de fémur d'un bœuf, qu'un *faucon* ne peut digérer qu'en trente-cinq jours et trois heures. Ce qu'il y a de plus particulier dans le canal intestinal de l'*aigle*, c'est la différence de capacité du jabot et du ventricule; il peut entrer trente-huit onces d'eau dans le jabot, et le ventricule en contiendroit à peine trois onces, ce qui explique comment un seul repas suffira à ces *oiseaux* pour plusieurs jours : car si la fortune leur procure quelque grand animal, ils remplissent leur jabot, et la digestion ne se fait que successivement à mesure qu'il passe quelque partie de cette nourriture du jabot dans le ventricule. Ce qu'il faut observer encore, c'est l'extrême ténuité de la tunique intérieure du ventricule : elle est si frêle, qu'en la frottant simplement avec un linge, on l'altere.

Dans les *chiens* et les *chats* les sucs gastriques font aussi tout le travail de la digestion; la trituration n'y contribue point. A l'égard des *chiens*, M. *Spallanzani* n'est pas d'accord avec *Boerhaave*. Ce savant Médecin qui avoit fait quelques expériences directes, prétendoit que ces animaux ne digéroient pas la chair en entier, qu'ils ne faisoient que la dépouiller de ses sucs, et qu'ils en rejetoient les fibres; qu'ils ne digéroient pas mieux les portions d'intestins qu'on leur faisoit avaler, et enfin que les os restoient intacts dans leur ventricule. M. *Spallanzani* dit que la digestion de la chair et des parties d'intestins est lente, mais qu'avec le temps elle s'acheve complétement en entier, non seulement quant aux sucs qu'elle contient, mais encore quant aux fibres dont elle est composée. On s'est de même assuré que les *chiens* digéroient les os. Les *grenouilles* de nos jardins digerent aussi les coquilles des petits *escargots* qu'elles ont avalés.

La plupart des Auteurs qui se sont occupés de la digestion ont appliqué à l'*homme* les résultats des expériences qu'ils avoient tentés sur les animaux. M. *Spallanzani* ne s'est pas contenté des raisonnemens que fournissoit l'analogie; il a entrepris des expériences directes, et c'est sur lui-même qu'il a eu le courage de les exécuter. Une bourse de toile contenant du pain mâché ayant été avalée, resta vingt-trois heures dans son corps sans l'incommoder; puis rendue par les selles, elle fut trouvée totalement vide, et cependant ni la toile ni le fil de ligature n'en furent endommagés. La digestion de ce pain étoit donc l'effet des sucs gastriques. D'autres bourses semblables, pleines de chair cuite et mâchée, furent avalées, et dans l'espace de cinquante-huit heures elles

développer ou de s'effacer presque à la volonté de l'animal. Les *oiseaux* ont aussi le corps plus court, plus large et plus épais à proportion que les animaux quadrupedes ; l'*oiseau-mouche* est le pygmée des *oiseaux* connus, et l'*autruche* et le *casoar* en sont les géans.

---

furent digérées, le plus souvent sans laisser aucun résidu. L'Auteur se soumit encore à une nouvelle épreuve sans répugnance : il avala un tube de bois contenant de la chair, et enveloppé de toile pour ne pas offenser les tuniques délicates des visceres, qui fut rendu après dix-sept heures de séjour dans l'estomac : ce tube ne contenoit plus alors qu'une petite portion de résidu gélatineux à la surface. Il faut donc conclure que dans l'*homme* comme dans la plupart des autres animaux, les alimens se digerent uniquement par l'action des sucs gastriques, sans que la trituration y contribue. Le tube de bois avalé par notre Observateur, étoit si fragile, que la plus légere compression eût suffi pour le détruire ; néanmoins il se conserva intact dans l'estomac, il ne fut donc pas bien comprimé. Ce fait s'accorde fort bien avec d'autres déjà connus depuis long-temps. On sait que les grains de *raisin*, de *groseilles*, de *goyavier*, même des *cerises*, de grosses *groseilles*, des *pois*, etc. avalés tout entiers, sont rendus tels qu'ils ont été pris. Cependant combien seroient-ils facilement écrasés dans le ventricule, si ses muscles avoient une action directe. M. *Spallanzani* a fait encore sur lui des expériences directes pour s'assurer de l'utilité de la mastication, et les résultats qu'il en a obtenus sont décisifs ; deux tubes de bois, l'un contenant de la chair de *pigeon* mâchée et imbibée de salive, l'autre rempli d'une dose égale de la même chair, mais qui n'avoit pas reçu la même préparation, furent avalés par notre Observateur : dix-neuf heures après il rendit l'un et l'autre. Le résidu dans celui qui contenoit la chair mâchée, étoit de quatre grains, celui de l'autre étoit de cinquante-huit grains ; cette expérience a été répétée plusieurs fois avec le même succès. Il est donc incontestable que l'action des dents et le mélange des alimens avec la salive accélerent la digestion. Les membranes, les tendons, les cartilages sont dissolubles dans l'estomac humain ; mais leur dissolution est lente. Les os tendres s'y dissolvent aussi, les os durs y résistent.

Par une suite d'expériences, M. *Spallanzani* s'est assuré que la chaleur est une condition nécessaire sans laquelle le suc gastrique des animaux à sang chaud, hors du corps, n'agit point sur la chair ; il n'en est pas de même du suc gastrique des animaux à sang froid : il conserve encore sa vertu dissolvante dans une température égale à celle de l'atmosphere. On voit aisément la raison et le but de cette différence. Un anatomiste Anglois, M. *Hunter*, a publié un Mémoire dans lequel il rapporte qu'en disséquant des cadavres il a trouvé très-souvent la grande extrémité de l'estomac notablement dissoute, quelquefois même rompue et dissoute au point d'avoir donné passage aux matieres contenues dans le ventricule,

Les *oiseaux* ont des yeux et des paupieres comme les autres animaux ; mais les yeux des *oiseaux*, comme ceux des poissons, ont moins de convexité que ceux des quadrupedes : ils sont placés en avant de la tête, et situés sur les côtés ; leur ouverture est circulaire, et ils excedent le niveau de l'orbite dans

d'où elles étoient tombées dans la cavité de l'abdomen. M. *Hunter* connoissant les maladies qui avoient fait périr les sujets qu'il examinoit, il savoit que le phénomene dont il s'agit ne provenoit point de quelque vice antérieur à la mort : d'ailleurs, il avoit observé le même fait dans des hommes qui avoient péri d'une mort violente. Il conjectura donc que cette dissolution singuliere provenoit de la continuation de la digestion après la mort, de telle sorte que les sucs gastriques avoient le pouvoir de dissoudre l'estomac lui-même, lorsqu'il étoit privé du principe vital. Nous avons dit ci-dessus que M. *Spallanzani* connoissoit l'activité du suc gastrique, même hors du corps de l'animal, sur des matieres alimentaires : ce savant s'est assuré que la conjecture de M. *Hunter* étoit fondée. Il fit avaler quelques morceaux de chair à différentes *corneilles*, et les tua un moment après ; il les exposa les unes à l'étuve, d'autres au soleil, et au bout de six heures les alimens étoient presque entiérement dissous. Même résultat dans une *corneille* qu'il tua et laissa refroidir avant d'introduire dans son estomac les morceaux de chair. Des *chats* et des *chiens* ont été soumis aux mêmes épreuves, et ont présenté les mêmes résultats. Il est donc bien démontré que la digestion peut encore se continuer après la mort, et que la puissance de la liqueur gastrique lui survit. — La digestion s'acheve, chez la plupart des animaux, en cinq ou six heures. M. *Scopoli* prétend, d'après son analyse chimique, que les sucs gastriques sont parfaitement neutres et n'ont aucun caractere d'acide. M. *Spallanzani* les regarde comme des antiseptiques durables. Dira-t-on que lorsqu'on éprouve quelquefois, pendant la digestion, des rapports ou aigres ou d'œufs pourris, c'est que le suc gastrique n'intervient point, que sans lui les alimens se corrompent par la chaleur, que par lui les viandes déjà gâtées se rétablissent, et que plus la chaleur est grande, mieux s'operent alors la dissolution ou la digestion. — Ici finissent les recherches sur la digestion dans divers ordres d'animaux, et notamment dans les *oiseaux*. Consultez les *Observations importantes sur l'usage du suc gastrique dans la Chirurgie, par M.* Senebier, *Journal de Physique, Mars 1785.* Il a, dit-on, sur-tout celui des bœufs, la propriété de calmer les douleurs que donnent les ulceres d'un mauvais genre, de ranimer les chairs, de faire disparoître les mauvaises, de ramollir les bords des ulceres calleux, de dissiper les mauvaises odeurs émanant des parties affectées, de diminuer la suppuration excessive et d'accélérer la cicatrisation.

lequel ils sont contenus. Dans les *oiseaux de proie* diurnes ou nocturnes, les yeux sont placés en devant de la tête comme ceux des quadrupedes, plus profonds dans l'orbite que ceux des autres *oiseaux*, et entourés dans toute leur circonférence d'un cercle de plumes saillantes, qui rétrogradent en arriere et ne permettent le passage qu'aux rayons directs de la lumiere. Quelques especes ont en outre, sur la tête, des touffes de plumes qui ne sont pas un vain ornement, mais qui servent à intercepter les rayons perpendiculaires qui tomberoient en trop grand nombre sur les yeux.

Les *oiseaux* couvrent leurs yeux d'une membrane qui sort du grand angle de l'œil, et qui recouvre l'œil en tout ou en partie au gré de l'animal, quoique les paupieres restent ouvertes. Cette membrane se trouve aussi dans plusieurs quadrupedes, elle sert à nettoyer et à garantir la surface de l'œil. Les *oiseaux* voient tous fort clair, mais les uns plus que les autres ; nous avons dit que les uns voient pendant le jour, et les autres pendant la nuit. Les *oiseaux de proie* ont les yeux ombrés. Aucun *oiseau* n'a de cils ni de sourcils, du moins qui soient chargés de poil autour des yeux, comme dans les quadrupedes : il est vrai cependant qu'il y en a, tels que les *faisans*, qui ont quelque chose d'approchant. L'on a toujours cru que la paupiere supérieure des *oiseaux* ne se baissoit point, excepté celle de l'*autruche*, et qu'il n'y avoit que la paupiere inférieure qui s'élevoit sur l'œil ; cela est vrai dans le *coq-d'Inde*, le *coq domestique*, la *poule*, l'*oie*, le *canard*, le *moineau* et le *merle ;* mais le *pigeon*, la *tourterelle*, le *serin* et toutes les especes de *hiboux* ont la paupiere supérieure mobile ; elle se baisse et va joindre la paupiere inférieure : le contraire arrive quand ces *oiseaux* sont morts ; *Voyez à l'article* PERROQUET. Il convient d'exposer tous les détails connus sur cet *article ;* en voici le sommaire. Nous disons que les yeux des *oiseaux* sont à quelques égards organisés différemment de ceux de l'homme et des animaux quadrupedes ; qu'outre les deux paupieres supérieure et inférieure, la plupart des *oiseaux*, notamment les

oiseaux

oiseaux de proie diurnes et les *oiseaux de nuit*, sont encore favorisés d'une troisieme paupiere nommée *interne* (*membrana nictitoria aut nictitans ;*) elle se retire et se plisse en forme de croissant dans le grand coin de l'œil ; elle se retire même à volonté du grand au petit angle de l'œil : on diroit d'un voile étendu sur leurs yeux, qui adoucit l'impression de la lumiere sans intercepter la faculté de voir ; ses cillemens fréquens et rapides s'exécutent par une mécanique musculaire très-curieuse. La paupiere supérieure est presque entiérement immobile, mais l'inférieure est capable de fermer l'œil en s'élevant vers la supérieure, ce qui n'arrive que lorsque l'animal dort ou lorsqu'il ne vit plus ; ces deux paupieres ont chacune un point lacrymal, et n'ont point de rebords cartilagineux ; la cornée transparente est environnée d'un cercle osseux, composé de quinze pieces plus ou moins, posées les unes sur les autres en recouvrement comme les tuiles ou les ardoises d'un toit ; le cristallin est plus dur que celui de l'homme, mais moins dur que celui des quadrupedes et des poissons, et sa plus grande courbure est en arriere ; enfin il sort du nerf optique, entre la rétine et la choroïde, une membrane noire, de figure rhomboïdale et composée de fibres paralleles, laquelle traverse l'humeur vitrée, et va s'attacher quelquefois immédiatement par son angle antérieur, quelquefois par un filet qui part de cet angle, à la capsule du cristallin ; c'est à cette membrane subtile, transparente, que MM. les Anatomistes de l'*Académie des Sciences* ont donné le nom de *bourse ;* son usage est, selon M. *Petit*, d'absorber les rayons de lumiere qui partent des objets qui sont à côté de la tête, et qui entrent directement dans les yeux : l'organe de la vue chez les *oiseaux*, comme on le voit, est plus composé que dans les quadrupedes ; aussi les *oiseaux* l'emportent-ils par ce sens sur les autres animaux. Les *oiseaux* planant dans les airs, découvrent autour d'eux la circonférence entiere d'un vaste horizon ; ils dominent sur tous ses points, et leurs regards descendent sur tous les objets qu'il contient. Ces avantages de la situation où se trouvent

les *oiseaux*, de la position de leurs yeux, sont secondés par le mécanisme de l'organe. Ainsi le sens de la vue est le plus parfait dans les *oiseaux*, et remplit leur *sensorium* d'images plus nombreuses et plus vives.

Les *oiseaux* ont sur la base du *bec*, à sa partie supérieure et à sa surface externe dans la plupart des especes, et à sa surface interne dans quelques-unes, deux ouvertures oblongues qui leur servent pour l'odorat ; voilà leurs narines : ces animaux paroissent plus affectés par les odeurs que par les saveurs.

Ils ont un bec sans dents ; mais il y a quelques *oiseaux de riviere*, qui ont le bec dentelé ou hérissé à l'intérieur d'aspérités ou d'épines qui ne servent qu'à saisir et à retenir diverses pâtures ; elles ne peuvent ni écraser, ni moudre, ni broyer, et le bec, dont nous avons déjà parlé, est souvent crochu par le bout ; d'autres l'ont voûté et tranchant, d'autres droit et rond, d'autres long et pointu, etc. *Voyez à l'article* BEC.

Les *oiseaux* ont l'ouïe très-fine ; c'est le second de leurs sens. Leurs oreilles n'ont point de conque saillante à l'extérieur, et dans la plupart le conduit auditif est sans aucun couvercle, (l'ouverture du méat auditif est couverte et cachée par des plumes d'une texture particuliere ; le *sifilet* a trois plumes de chaque côté, excessivement alongées) ; mais il y en a un qui est membraneux dans les *oiseaux de proie nocturnes*, et dans quelques-uns des *diurnes ;* Voyez *l'article* OUÏE. *Consultez* aussi la *Théologie physique* de *Derham* et la *Description des organes de l'ouïe des* oiseaux, *par M.* Vicq d'Azyr, insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

Non-seulement les *oiseaux* different par le bec, mais encore par la langue : les uns l'ont courte, les autres longue, d'autres déliée, et la plupart dure : elle est en général peu charnue et seche, terminée en devant par un appendice membraneux, couverte d'une peau épaisse, et de figure triangulaire ; telle est celle des *oiseaux* qui vivent de grains. Les *oiseaux* qui se nourrissent de chair ont la langue plus épaisse,

moins seche, plus charnue, couverte d'une peau mince : les *oiseaux* nageurs ont la langue la plus volumineuse, la plus charnue, la plus abreuvée de sérosité ; elle est de forme oblongue ; la peau qui la recouvre n'a qu'une épaisseur médiocre, et laisse appercevoir des papilles : la langue des *pics*, du *torcol* est charnue, visqueuse, arrondie, cylindrique, terminée par un appendice ou dard d'une substance dure et susceptible de s'alonger, de s'étendre beaucoup hors du bec, et de rentrer dans sa cavité à la volonté de l'animal : celle de l'*oiseau-mouche* et du *colibri* a la même propriété d'extension et de contraction ; elle paroît formée de deux pieces jointes l'une à l'autre, et concaves du côté par lequel elles se tiennent ; c'est en quelque sorte moins une langue qu'une trompe : la langue du *toucan*, seche, décharnée, aplatie, étroite, longue, festonnée et découpée profondément sur ses bords, ressemble à une plume garnie dans toute sa longueur de faisceaux de barbes désunis et inégaux en longueur des deux côtés : la langue du *perroquet* est charnue, épaisse et volumineuse, arrondie par son extrémité.

Il y a des *oiseaux* qui ont la queue longue, d'autres courte, et d'autres qui paroissent n'en point avoir ; tous ont les plumes implantées ou attachées à la peau : la racine en est creuse : outre ces plumes, ils ont encore une espece de poil ou une espece de duvet.

Les *oiseaux* qui ont les jambes longues ont aussi le cou long, autrement ils ne pourroient prendre leur aliment sur la terre ; mais tous ceux dont le cou est long n'ont que les jambes longues, tel est le *cygne* : le cou est composé de douze vertebres dans beaucoup d'especes, d'un plus grand nombre dans d'autres, et en contient jusqu'à vingt-deux dans quelques-unes. Les *oiseaux* qui n'ont point de doigt en arriere ne se trouvent jamais sur les arbres. Avec quel artifice les palmipedes replient leurs doigts et leurs pieds, quand ils tirent à eux leurs jambes ou qu'ils les étendent pour nager ! ils élargissent et ouvrent tout le pied quand ils pressent l'eau ou quand ils veulent aller en avant : en un mot, leurs pieds

sont taillés et placés de façon à faire des rames excellentes. Les jambes sont pliées dans tous les *oiseaux*, afin qu'ils puissent percher, se jucher et se reposer plus facilement : cette duplicature leur aide encore à prendre l'essor pour voler. Le *pied* est, après le bec, le principal instrument des *oiseaux* : les *doigts* sont composés d'osselets oblongs, ou de phalanges qui se meuvent et se courbent aisément les unes sur les autres : c'est par cette raison que les *oiseaux* se servent de leur pied pour saisir, retenir, porter, ranger et disposer les objets, et que suivant qu'ils en étendent ou qu'ils en plient les phalanges les unes sur les autres, ils peuvent marcher sur un terrain plat ou se soutenir sur une branche qu'ils serrent : la derniere phalange de chaque doigt est terminée par un ongle plus ou moins long, plus ou moins arqué ou tout droit.

En général les *oiseaux* vivent long-temps ; cependant on a remarqué que ceux qu'on détenoit en cage, et même qu'on apprivoisoit, n'avoient pas une vie d'aussi longue durée que quand ils sont en état de liberté : les uns vivent trois à quatre ans, d'autres dix et vingt : on prétend qu'il y en a qui vivent cinquante ans et même plus ; tels sont les *oiseaux de proie* et le *perroquet*, dont le cours de la vie ne paroît ni réglé ni connu : au reste, les femelles de ce genre d'animaux vivent plus long-temps que les mâles, et il n'y a point de rapport entre le temps de l'accroissement et de la durée de la vie de l'*oiseau* : le *serin*, la *linotte*, le *chardonneret*, dont la crue est achevée au bout de quatre mois, vivent de quinze à dix-huit ans ; presque tous les *oiseaux*, dès leur premiere mue, prennent déjà le plumage de l'âge fait. Ceux qui ont les ongles droits et qui fréquentent les rivieres, se lavent en tout temps dans l'eau : ceux qui ne volent pas fort haut, comme les *poules*, aiment à se vautrer dans la poussiere. On connoît qu'un *oiseau* est malade quand son plumage n'est pas en recouvrement comme les tuiles sur un toit, mais qu'il est d'une teinte foible, hérissé et mal en ordre, que sa tête, ses jambes et ses ailes restent en repos ; cette maladie est souvent indépendante de la *mue* qu'éprouvent tous ces animaux.

Les *oiseaux* sont plus sujets aux infirmités dans l'enfance que dans le reste de leur vie. On ne voit d'*oiseaux* foibles, languissans ou mourans, que les jeunes qui ne suivent la famille que de loin et en traînant sur ses traces et les ailes pendantes, un reste de vie expirante : les *oiseaux* réduits en esclavage ou domestiques, sont sujets à un grand nombre de maladies ; le grand air, l'éclat du jour, la liberté, l'espace sont nécessaires aux *oiseaux* pour qu'ils se portent bien ; privés de ces avantages, ils perdent leur gaieté, deviennent pesans et périssent de langueur : les *oiseaux* captifs sont sujets aux diarrhées, à l'engorgement des glandes qui sont autour de la tête, et ces deux maladies mortelles sont quelquefois épidémiques : les jeunes *oiseaux* sont encore sujets à des chancres qui viennent à la base de la langue ; d'autres perdent un ou plusieurs doigts, par l'effet d'une gangrene seche, ou d'un froid long, rigoureux, sur un sol humide : les *oiseaux* transportés des pays chauds dans nos climats froids en donnent l'exemple. On voit actuellement dans la Ménagerie de Chantilly un *vautour royal*, qui ne marche plus que sur les mognons de l'os des jambes, après avoir successivement perdu les doigts. Une autre maladie est le *ciron*, un abcès qui survient à la partie supérieure du croupion. La *pépie*, autre maladie très-commune et fort connue dans les *oiseaux* captifs, est la suite ou du manque de boisson, ou d'une boisson corrompue et mal-saine ; dans cette maladie l'extrémité de la langue devient blanche, seche ; l'animal ouvre souvent le bec, il ne peut boire ni avaler d'alimens solides ; on l'en guérit en enlevant la pellicule de la langue.

La *mue* consiste dans le changement de plumes : tous les *oiseaux* muent une fois par an, et un assez grand nombre, sur-tout ceux des pays chauds, muent deux fois. La *mue* générale a lieu au commencement de l'automne ou de la saison qui y répond dans les différens climats, et elle arrive toujours après que les *oiseaux* ont achevé leurs pontes et élevé leurs petits : ceux qui muent deux fois par an, changent de plumes à l'automne et au printemps. Les jeunes

mâles, dit M. *Mauduyt*, qui la plupart ont d'abord la livrée de leur mere, changent en général de couleurs à la premiere *mue* et prennent celles qu'ils conserveront toute leur vie ; mais il y a des especes dans lesquelles les mâles ne revêtissent le plumage qui les caractérise qu'au bout de deux et même de trois ans. Parmi les *oiseaux* qui muent deux fois par an, les femelles reprennent à chaque *mue* le même vêtement, au lieu que les mâles en ont un brillant dans la saison qui précede la ponte, et en prennent après les couvées un qui ressemble plus ou moins pendant quelque temps à celui de la femelle. Le plus généralement la chute des plumes se fait successivement et d'une maniere insensible ; mais il y a des especes qui perdent presque tout à coup et en même temps leurs plumes et sur-tout les *pennes* ; et ces especes, dans lesquelles les forces vitales agissent avec plus d'énergie, réparent presque aussi promptement qu'elles perdent ; tels sont la plupart des *canards* et des *oiseaux de proie*. La *mue* est pour tous les *oiseaux* un état de maladie, un temps de silence et de retraite : aucun ne chante tant qu'elle dure (nous parlons des *oiseaux* en liberté et non en cage); ils se cachent et prennent peu d'ébats ; ils sont foibles et tristes, quelques-uns en meurent. On a prétendu que la *mue* étoit occasionnée par le desséchement du tuyau qui ne prend point de nourriture ; son effet, dit-on, se porte au germe du tuyau de la nouvelle plume, qui est sous le premier ; et celui-ci, en croissant, chasse l'autre ; *Consultez* un *Mémoire* intitulé, *Parallele de la nourriture des plumes et de celle des dents, l'analogie de leur germe et de leur sortie, par M.* Rostan : mais M. *Mauduyt* dit qu'il semble que la *mue* soit l'effet de l'épuisement occasionné par la ponte ; la surabondance des sucs nourriciers ayant été employée à des usages plus importans, à la reproduction de l'espece, ils ont cessé de se porter aux plumes ; alors leur tuyau se desseche et se rétrécit, il vacille dans son alvéole et est près d'en tomber ; enfin, après les pontes, une nourriture abondante, telle qu'elle est à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, fournissant une prodi-

gieuse quantité de sucs, ils ne s'insinuent plus dans des tuyaux flétris et oblitérés, ils se portent aux germes des nouvelles plumes et les font croître; c'est ainsi que le vêtement des *oiseaux* se répare, se rajeunit: les jeunes *oiseaux* ne perdent à la premiere *mue* que les plumes et non les *pennes*. Il est essentiel pendant la *mue* des *oiseaux* dont nous prenons soin, de les garantir d'un air trop froid et de leur fournir une nourriture succulente et légérement échauffante; le bain leur est aussi avantageux, si après l'avoir pris ils peuvent se réchauffer au soleil ou près du feu, parce qu'alors il rend la peau plus souple et favorise le développement des plumes. M. *Poupart* a consigné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1699*, l'organisation et l'usage de la membrane qui sort du tuyau d'une plume que l'on taille; cette membrane est sous la forme d'une vessie desséchée et plissée: c'est un canal qui soutient et dirige les vaisseaux qui fournissent la nourriture de la plume; nourriture qui se répand à travers la pulpe ou moëlle qui remplit la partie supérieure du tuyau (la tige), et se répand dans les barbes.

On connoît les *oiseaux* à la différence de leur vol et de leur marcher: plusieurs d'entre eux marchent toujours pas à pas et gravement, comme le *paon* et le *coq-d'Inde;* d'autres ne peuvent aller qu'en sautant et par élans, comme la *pie;* ils plient à la fois et alongent ensemble les deux jambes, comme le font la plupart des petits *oiseaux;* le saut bas et répété est leur allure la plus fréquente; le saut plus élevé est quelquefois une sorte d'exercice et de délassement pour certains grands *oiseaux:* ainsi la *grue*, la *cigogne* s'exercent quelquefois comme par gaieté à des courses plus ou moins longues, qui sont une suite de sauts: d'autres *oiseaux* marchent en courant, comme la *perdrix;* d'autres en jetant leur pas en avant; quelques-uns ne pouvant marcher sur terre, ne cessent de voler ou s'arrêtent bien peu, ils perchent: la plupart des *oiseaux* nageurs ont quelque chose de gêné dans leur allure; ils tournent en marchant et avancent peu même en se hâtant, tels sont les *canards*, les *cygnes*, etc.: il y en a qui marchent

le corps relevé et pour ainsi dire perpendiculaire, en se balançant de l'avant du corps, tels sont le *grebe*, le *plongeon*, le *pingoin*, le *manchot*; mais en revanche ce sont d'excellens nageurs, ils se meuvent librement dans l'eau, et la plupart s'y jouent de toute maniere; ces divers plans de positions dépendent de la maniere dont les cuisses sont articulées au corps: les *oiseaux* plongeurs, par un coup de bascule, entrent dans l'eau la tête la premiere, et en appuyant les pieds plus ou moins palmés contre la couche supérieure de l'eau, ils gagnent le fond; en cessant leurs efforts, ils sont ramenés à la surface.

Les *oiseaux* qui ont des ailes très-longues, ainsi que ceux qui ont des ongles crochus, tels que les *oiseaux de proie*, ne marchent que difficilement. En général plus les pennes de l'aile sont longues, plus le vol peut être élevé, soutenu et rapide, ainsi qu'on l'observe dans les *hirondelles de mer* et les *goilands* même de petite espece. Les *oiseaux* dont le vol est haut et de durée, ont toutes les pennes entieres; ceux dont le vol est bas et court, ont les pennes échancrées; et comme il y a des nuances infinies dans la disposition et la configuration des pennes ou grandes plumes de l'aile, il doit y avoir des différences dans le vol des différentes especes d'*oiseaux*. Il y a des *oiseaux* qui pressent leurs ailes en volant, après avoir frappé l'air seulement d'un seul coup; d'autres ne peuvent voler qu'ils ne remuent souvent les ailes; d'autres s'élancent par reprises ou avancent par bonds; d'autres semblent glisser dans l'air ou le fendre d'une course égale. Les uns vont toujours terre à terre; d'autres s'élevent jusqu'aux nues: ceux-ci ne s'élevent de terre qu'en jetant un grand cri avant de partir; ceux-là ne font aucun bruit: quelques-uns s'élevent tout droit de terre; d'autres ne peuvent s'élever sans prendre leur course; d'autres partent du sommet de quelques hauteurs; d'autres enfin savent diversifier leur vol: ils montent en ligne oblique ou circulaire, ou paroissent se laisser tomber et se relever tout d'un coup, se suspendre et demeurer comme immobiles, planer ensuite, s'écarter à droite, à gauche, rebrousser chemin, etc.

La tête de l'*oiseau* et sur-tout son bec est fait pour se frayer un chemin commode au travers de l'air : la situation du poumon, la disposition de la poitrine et de ses os rangés en forme de quille, tout sert à contre-balancer sa tête et son cou ; sa queue dont les plumes ordinairement longues et larges, et toujours profondément insérées dans l'extrémité du croupion, mais disposées en éventail ; la queue, dis-je, par son mouvement de droite ou de gauche lui tient lieu de gouvernail, tandis qu'il rame avec ses ailes ; mais ce gouvernail ne sert pas seulement suivant son désir à maintenir l'équilibre du vol, il sert aussi à hausser, baisser, tourner, au gré de l'*oiseau ;* car la queue ne se porte pas plutôt vers un côté, que la tête se porte d'un autre. L'*oiseau* pour descendre du haut de l'air lentement, resserre peu à peu ses ailes ; s'il veut se précipiter, en resserrant les pennes des ailes et de la queue, il laisse agir le poids de son corps qui l'entraîne la tête en bas ; mais la queue est la derniere voile que l'*oiseau* ploie et qu'il ne ferme qu'en atteignant le point sur lequel il veut se reposer. Les *oiseaux* qui, comme les *hérons*, les *cigognes*, la *grue*, ont la queue courte et les jambes fort longues, étendent les pieds en arriere parallélement au corps lorsqu'ils volent ; ces pieds portés ainsi suppléent aux pennes de la queue comme gouvernail : si la queue est grande, l'*oiseau* en volant approche ses pieds de son corps, et tient les doigts fermes ; quelques *oiseaux* à queue moyenne laissent pendre leurs pieds : l'*oiseau* qui a peu de queue ou qui n'en a point, comme le *colymbe*, vole difficilement, il bat l'air plus souvent et a le corps presque droit en l'air : les grandes plumes de la queue sont toujours en nombre pair. La queue est quelquefois arrondie, d'autrefois bifurquée : dans le premier cas, les plumes les plus longues sont au centre ; dans l'autre cas, les plus longues sont sur les bords et comme étagées : au reste, la Nature semble s'être jouée à varier les plumes de la queue.

Il faut distinguer la véritable queue d'un *oiseau* d'avec les plumes appelées *couvertures supérieures* et *couvertures inférieures ;* par exemple, ce sont les plumes

qui couvrent la queue dans l'*oiseau* appelé *la veuve*; qui se prolongent excessivement et forment cette fausse queue si longue et flottante, qui entoure et qui cache la véritable queue de cet *oiseau*. Ce sont de même les couvertures supérieures de la queue qui se prolongeant et prenant une forme étroite dans le *coq*, forment ces plumes flottantes qui accompagnent des deux côtés l'origine de sa queue; ce sont encore les mêmes plumes qui prolongées excessivement dans le *paon*, et terminées par un épanouissement arrondi, composent la riche parure qu'il déploie, qu'on prend pour sa queue, qu'elle couvre et qu'elle cache, et qu'on n'apperçoit qu'en regardant le *paon* par derriere; elle est brune et sert de soutien au pompeux ornement qui la dérobe aux regards du spectateur.

Quel art brille dans la construction générale des ailes et dans chacune de leurs parties! Elles répondent aux bras dans l'homme et aux pattes antérieures dans les quadrupedes; les ailes des *oiseaux* sont des bras qui n'ont point de mains, ou des jambes de devant qui n'ont point de pieds. Elles ont été placées par la Nature au centre de gravité, dans l'endroit le plus propre à tenir le corps de l'animal volant dans un exact équilibre au milieu d'un fluide aussi subtil que l'air. Quant à ceux qui nagent et qui volent, leurs ailes pour cet effet sont ainsi que les cuisses attachées au corps un peu hors du centre de gravité, ils étendent les pieds de côté en nageant; et pour ceux qui nagent et plongent plus souvent qu'ils ne volent, leurs cuisses sont encore plus reculées vers le derriere, et leurs ailes plus avancées vers le devant du corps: la jambe de ceux-ci est courte aussi, mais en nageant elle est étendue tout droit en arriere.

Quelle légéreté dans ces ailes, et en même temps quelle force! Le tuyau de chaque plume à sa partie inférieure est cylindrique, lisse, nu au dehors, roide, creux à l'extérieur, léger et cependant très-fort et élastique; son extrémité est fermée par une pellicule qui lui sert de couvercle: les barbes des plumes sont de longueur inégale, et rangées de chaque

côté de la tige qui est arquée, courbée, pyramidale, sillonnée à la surface inférieure, et beaucoup plus longue que le tuyau ; cette tige est remplie d'une substance spongieuse, comme l'est la moëlle des végétaux : les plumes de la queue sont communément droites, et leurs barbes sont égales ; ces barbes sont composées de filets artistement travaillés : le tuyau des grandes plumes, de celles de l'aile sur-tout, pénetre très-avant et jusqu'au périoste, tandis que le tuyau des autres plumes a une insertion moins profonde, et n'a d'adhérence qu'avec la peau. Les grandes plumes des ailes appelées *pennes* sont les plus fortes, elles sont recouvertes à leur origine d'autres petites plumes en dessus et en dessous : c'est par cet arrangement mécanique que les ailes peuvent fendre et frapper l'air qui est si fluide, et servir à l'*oiseau* de point d'appui continuel pour s'élever à son gré et pour mieux aider à son mouvement progressif dans l'air. L'on observe dans le vol trois actions, *s'élever, s'élancer en avant, planer au-dessus du même lieu* : l'élévation et l'abaissement alternatif de l'aile qui frappe l'air, qui le refoule de haut en bas, sur-tout de la rame, operent le premier effet ; l'impulsion de devant en arriere porte en avant ; et l'un et l'autre mouvement combinés procurent à l'*oiseau* la faculté de planer.

Quel appareil d'os très-forts, mais sur-tout légers ! (Ils sont minces et poreux, perméables ainsi que les pennes, à l'air qui s'y insinue suivant les besoins de l'*oiseau.*) Quel mécanisme admirable dans les jointures qui s'ouvrent, se meuvent et jouent en tout sens, soit pour étendre les ailes, soit pour les resserrer ! Nous avons vu de quel usage sont les plumes de la queue, pour conduire l'*oiseau* dans son vol ou lorsqu'il veut s'abaisser. La force des muscles pectoraux est ainsi que celle des muscles moteurs des ailes, sur-tout remarquable par leurs attaches, par la direction de leurs tendons, et parce qu'ils sont plus forts et plus robustes à proportion dans les *oiseaux* que dans l'homme et dans les autres animaux qui n'ont point été faits pour voler : on sent le battement du pouls, c'est-à-dire des arteres, en appuyant les doigts

à plat et transversalement vers le pli de l'aile du côté qui regarde le corps.

Indépendamment de tous les autres obstacles qui s'opposent aux recherches extravagantes que les hommes ont faites pour parvenir à voler, les muscles des bras ne seroient point assez forts, les jambes y seroient plus propres. *Willughby* propose d'attacher aux cuisses les ailes ; reléguons plutôt l'entreprise de voler avec celles de produire le mouvement perpétuel, de trouver un remede universel et autres semblables, qui font plutôt voir la foiblesse que la force de l'esprit humain. L'homme sage, dit M. *Mongez*, doit renoncer pour toujours à quitter la surface de notre Globe, auquel sa pesanteur l'enchaîne ; il peut s'efforcer, s'il le veut, de hâter ses courses sur nos deux vastes hémispheres, soit en diminuant le roulis des vaisseaux par l'étude de l'hydrodynamique, soit en adoucissant les mouvemens et les heurtemens des voitures qui le transportent d'une ville à l'autre ; il peut encore, s'il le veut, d'après l'exemple donné de nos jours, suspendre un char à un ballon ou globe volant (*miror magis*, *non equidem invideo*), et ce qui seroit véritablement utile, chercher les moyens de diriger une telle machine aérostatique ; en un mot, devenir un excellent aéronaute.

Quand on considere un *oiseau* qui vole, rien de plus naturel aux yeux de l'habitude, rien de si étonnant aux yeux de la raison : cette masse qui s'éleve dans l'air malgré le poids de cet air qui gravite sur tous les corps, est emportée non par une force étrangere, mais par un mouvement qui lui est propre, et qui l'y soutient long-temps avec vigueur et avec grace. Les gros et grands *oiseaux* ont l'art de s'enfler et d'avoir toujours des provisions d'air en volant : à volonté ils rendent leur corps plus ou moins léger dans leur vol, ou plus gros lorsqu'ils nagent, ou pesant et moins gros lorsqu'ils plongent.

Les *oiseaux* ont des ailes, mais il y en a quelques-uns qui n'en ont que l'apparence et qui ne peuvent pas voler, tels sont le *casoar* et le *manchot* : d'autres qui n'étendent et n'agitent leurs ailes que pour accélérer leur course à terre, telle est l'*autruche* : les

oiseaux auxquels on a amputé le *fouet de l'aile* (l'extrémité), ne peuvent plus voler, leur vol ne consiste plus qu'en des sauts courts, pesans, sans qu'ils puissent ni s'élever, ni s'éloigner en planant.... On ne jouit point de cet aspect varié lorsque les *oiseaux* sont détenus en cage, pas même dans une grande voliere; leur génie est communément flétri par la captivité : les visites fréquentes interrompent également ces sortes de prisonniers; ce n'est qu'après un certain temps qu'on y peut voir leurs caresses, leurs querelles et leur conduite habituelle. La nourriture qu'on leur donne et qui ne consiste pas en vers, en chenilles, en mouches, en especes de graines particulieres, etc. qu'ils savent tous se procurer dans la saison, chacun suivant leur appétit et leur nature, ne leur fait pas moins regretter la solitude et la liberté; en un mot, ils agissent moins librement, et on reconnoît moins la diversité de leurs caracteres et de leurs travaux. Ajoutons que l'état de domesticité produit dans les individus de la même espece, les grandes variétés que la Nature ne connoît pas dans leur état de liberté. C'est leur esclavage qui les rend dociles à la voix, et leur fait oublier l'idiome ou le langage propre et particulier à chaque espece; plusieurs à la vérité apprennent à chanter, à siffler un air, à prononcer quelques mots. A cet égard ils sont au-dessus des animaux quadrupedes, quoique leur cerveau ne paroisse pas plus adapté à l'imagination et à la mémoire. La *langue* des *oiseaux* mérite plus notre attention pár ses variétés, sa forme, sa structure, ses attaches et ses muscles : nous en citerons des preuves ci-après.

Quelques Voyageurs ont dit que les *oiseaux* des grandes Indes et ceux de l'Amérique surpassent ceux d'Europe par leur chant et par les couleurs brillantes du plumage qui les embellit; ce récit n'est-il pas exagéré? Le concert que les *oiseaux* forment dans les bois d'Europe est supérieur à celui qu'on entend dans les autres parties du Monde; *Marcgrave* dit, en parlant du riche vêtement des *oiseaux* du Brésil, que ces animaux n'y rendent que des sons désagréables; M. *Sonnerat* rapporte qu'il y en a peu à la Chine

qui aient la faculté de chanter. Leurs plumes ont quelque chose de brillant et de lustré ; et il nous semble que pour la beauté même du plumage, nous avons peu à désirer en faveur de nos *oiseaux* Européens : car sans parler du *paon*, qui est sans contredit le phénix des *oiseaux*, ni de nos autres volailles domestiques, n'avons-nous pas le *faisan*, la *perdrix rouge*, les *canards*, l'*outarde*, le *francolin*, les especes de *geais*, la *huppe*, le *loriot*, l'*étourneau*, le *pluvier doré*, le *vanneau*, la *pie*, les *pics*, le *bouvreuil*, le *chardonneret*, le *martin-pécheur*, et plusieurs autres ? A la vérité l'on a observé, dit M. *de Buffon*, que dans les *oiseaux* de la même espece, les plumes ont en général des teintes plus vives dans les pays chauds, plus douces et plus nuancées dans les pays tempérés, plus foibles dans la femelle que dans le mâle ; le changement de nourriture en fait quelquefois disparoître quelques-unes ; en un mot elles changent totalement aux mues. Une variété bien surprenante dans les *oiseaux*, c'est le changement total de leurs couleurs : *Aldrovande* fait mention d'un *étourneau blanc* à pieds couleur de chair et à bec jaune-rougeâtre, et d'un *merle blanc* à pattes et bec jaunes ; on a vu des *geais* dont la robe étoit parfaitement blanche, à pattes, bec et œil rougeâtres ; et d'autres *geais blancs* portant la marque bleue aux ailes, des *hirondelles* de riviere toutes blanches. Ces variétés paroissent purement éphémeres, accidentelles et incapables de parvenir jusqu'au type spécifique, c'est-à-dire a l'espece originelle.... Quant à la différence des plumes, tant celles du corps que des ailes et de la queue, il est aisé de s'en convaincre en jetant les yeux sur les plumes de l'*autruche*, du *paon*, de l'*aigle*, du *cygne*, du *perroquet*, de la *chouette*, du *pingoin*, de l'*oiseau du paradis*, du *casoar*, du grand *promerops* de la Nouvelle Guinée, enfin de toutes les especes d'*oiseaux* que nous connoissons ; et nous remarquerons que les plumes ne sont nuées et variées dans leurs couleurs que dans la partie qui est exposée à l'air libre ou qui est apparente à la vue.

La robe de l'*oiseau* varie suivant le sexe et l'âge : quelle différence entre l'*oiseau* qui porte ses premieres

plumes et celui de même espece qui a mué ! Le plumage du jeune mâle a du rapport avec celui que la femelle conserve toute sa vie, le *faisan doré* en est un exemple frappant. Les jeunes *loriots* mâles ressemblent assez aux femelles pour le plumage ; dans le premier temps ils sont mouchetés encore plus que les femelles, ils le sont même sur la partie supérieure du corps ; mais dès le mois d'Août le jaune commence déjà à paroître sous le corps : ils ont aussi un cri différent de celui des vieux ; ceux-ci disent *yo*, *yo*, *yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement comme celui des chats.

Les plumes du côté du corps sont garnies d'un duvet mou, chaud et très-abondant dans les *oiseaux* aquatiques ; *Voyez* DUVET : du côté extérieur, nous avons dit qu'elles sont garnies d'un double rang de barbes plus longues d'un côté que de l'autre, et les barbes les plus longues sont rangées du côté interne ou du côté du corps ; ces barbes de longueur inégale sont une suite continue de petites lames minces et plates, mais pyramidales, couchées et serrées étroitement les unes contre les autres, et dans un alignement aussi juste que si on en avoit taillé les extrémités avec des ciseaux ; ces barbes vues au microscope ne paroissent pas de simples filets, elles sont rameuses et se subdivisent en filamens de deux sortes, les uns droits et les autres crochus ou bouclés ; ce sont ces derniers sur-tout qui, en embrassant les premiers et les liant, contribuent à l'adhésion qui regne entre les barbes d'un même côté du tuyau. *Consultez* la *Théologie physique de* Derham, *part. II*, *pag. 472*. Au reste, le tuyau et les barbes sont de la même substance, et ces dernieres sont un épanouissement du premier : les plumes, sur-tout celles de l'aile, sont outre cela disposées de façon que le rang des petites barbes de l'une se glisse, joue et se découvre plus ou moins entre les grandes barbes de l'autre plume qui est au-dessus : un nouveau rang de moindres plumes sert de couverture aux tuyaux des grosses : l'air ne peut passer nulle part ; et par-là, comme nous l'avons dit plus haut, l'impulsion des plumes sur ce fluide devient très-forte et très-

agissante. Mais comme cette économie si nécessaire, sur-tout le brillant et le lustre, pourroit souvent être altérée par la pluie, les *oiseaux* ont aussi un moyen de les en préserver, à l'aide d'une bourse ou d'une glande pleine d'un suc huileux ou d'une humeur sébacée faite comme un mamelon, et située à la partie postérieure et supérieure du croupion; (dans quelques especes il y a deux glandes;) ce mamelon a plusieurs ouvertures, et lorsque l'*oiseau* sent ses plumes desséchées, gâtées, entr'ouvertes ou prêtes à se mouiller, il presse ou tiraille ce mamelon avec son bec: il en exprime une humeur grasse, laiteuse qui est en réserve dans ces glandes, et faisant glisser successivement et dans toute leur longueur la plupart de ses plumes entre les deux mâchoires de son bec, il les passe à l'huile; l'onction de cette matiere visqueuse les lustre, les raffermit et remplit en même temps tous les vides; alors l'eau ne fait plus que couler sur l'*oiseau*. La *poule* de nos basse-cours est moins fournie de cette liqueur que les *oiseaux* qui vivent au grand air, d'où il arrive qu'une *poule* mouillée est un *oiseau* singulier à voir; aussi la *poule* ne se baigne pas: au contraire, les *cygnes*, les *oies*, les *canards*, les *macreuses* et tous les animaux destinés à vivre sur l'eau, et tous les *oiseaux* qui ont l'habitude salutaire de se baigner, ont la plume enduite d'huile dès leur naissance; d'ailleurs le réservoir graisseux des *oiseaux aquatiques* est abondant, et l'une de leurs plus grandes occupations est de passer leurs plumes à l'huile continuellement. On voit, par ce qui précede, que les plumes ne sont pas seulement le vêtement des *oiseaux*, elles sont encore un des principaux instrumens qui servent pour le vol; nous le répétons, celles de la queue font l'office de *gouvernail;* les grandes plumes des ailes, celui de *rames;* les moyennes et quelques plumes placées sous l'aile tiennent lieu de *voiles;* car le vol est une navigation aérostatique dans laquelle l'*oiseau* secondé quelquefois par le vent, sait aussi le forcer ou en tirer parti: qui sait si les *oiseaux* de haut et long vol n'ont pas l'avantage de dépouiller l'air qu'ils respirent, d'un poids étranger,

pour

pour s'alléger et par ce moyen se tenir comme en équilibre dans la haute région, et planer sans se fatiguer sur la couche de notre atmosphere. M. *Mauduyt* soupçonne que la membrane en forme de vessie, qui se trouve dans le tuyau de la plume, est susceptible d'être dilatée en recevant l'air qui passe des poumons dans le gros os de l'aile ; que ce canal membraneux, semblable à la vessie aérienne des poissons, contribue de la même maniere en se remplissant d'air, à rendre les *oiseaux* plus légers.

Les Anciens ont appelé *pulvérateurs* les *oiseaux* qui ont l'instinct de gratter la terre (ces *oiseaux* sont en général omnivores, mais plus communément frugivores, granivores), d'élever la poussiere avec leurs ailes, et en se poudrant pour ainsi dire avec cette poussiere, de se délivrer de la piqûre des insectes qui les tourmentent, de même que les *oiseaux aquatiques* s'en délivrent en arrosant leurs plumes avec de l'eau.

La plupart des *oiseaux* cachent leur tête sous leur aile pendant leur sommeil ; la plupart aussi ne se tiennent que sur un pied pendant qu'ils dorment, ils approchent l'autre de leur corps pour le réchauffer.

Les jambes et les pieds sont dénués de plumes dans la plupart des *oiseaux*, quelques-uns n'en ont point sur la tête, tels sont le *coq-d'Inde*, l'*émeu ;* mais il n'y a peut-être que l'*autruche* qui n'ait pas le corps entier couvert de plumes.

On a désigné en Latin par le mot *cirrhatus*, un *oiseau* dont les plumes du cou sont en tout ou en partie longues, étroites, terminées en pointes et flottantes, comme dans le *coq*, le *sansonnet* et dans plusieurs especes de *troupiales*.

Dans beaucoup d'especes les plumes du sommet de la tête, au lieu d'être courtes, inclinées de devant en arriere, comme elles le sont plus généralement, sont plus ou moins longues, relevées et dirigées même d'arriere en devant. On nomme l'assemblage de ces plumes *huppe*, et les *oiseaux* qui ont un tel ornement s'appellent *oiseaux huppés*. Il paroît que la huppe dans les especes domestiques est un effet des changemens occasionnés par la servitude ; mais que

dans beaucoup d'especes, comme le *paon*, le *pigeon couronné de Banda*, le *canard de Nankin*, le *cardinal*, le *hocco*, la *huppe* appelée *puput*, etc. la huppe est un ornement naturel, et toujours plus volumineux dans les mâles que dans les femelles. *Voyez* maintenant *l'article* HUPPE.

Il y a des *oiseaux* qui sont toujours attroupés plusieurs ensemble, soit qu'ils volent, soit qu'ils restent en repos, tels que les *pigeons :* ils ne vont guere deux à deux, le mâle et la femelle, que dans la saison de leurs amours, de la ponte et de l'accroissement de leurs petits, qui est infiniment plus prompt que chez les quadrupedes.

Les *oiseaux* sont les seuls animaux qui jouissent de la faculté de chanter; et parmi ceux-ci, elle n'a été accordée qu'à un certain nombre, et en général aux petits *oiseaux*. Le *coq* est peut-être, parmi les *oiseaux* d'une taille un peu forte, le seul qui ait un chant; le *paon*, le *dindon*, la *pintade*, etc. n'ont qu'un cri : aucun des *oiseaux* de proie, ni des *oiseaux* d'eau, n'a de *chant*, mais un cri. C'est lorsque le temps est serein qu'on entend les *oiseaux* chanter dans les bois : leur chant inspire la gaieté et fait entendre des sons doux et agréables, où il n'y auroit eu que des cris et des hurlemens. La saison du printemps ramene les amours que le triste hiver a fait fuir; c'est aussi la saison des concerts mélodieux des *oiseaux :* ils font alors, et sur-tout la nuit, l'agrément des bois : l'un crie ou chante suivant son espece, à minuit et au point du jour, l'autre à l'aurore et à midi, un autre au soleil couchant, etc.; tels sont le *coq*, l'*oie*, les *sarcelles*, l'*alouette*, le *vanneau*, le *courlis*, le *pluvier*, la *grue*, le *rossignol*, la *perdrix*, et plusieurs autres qui servent d'horloge aux paysans.

On trouve dans le XIII.[e] Vol., part. II, *des Transactions Philosophiques*, des expériences et des observations sur le chant des *oiseaux*, par M. *Daniel Barrington*, Vice-Président de la Société de Londres : en voici le précis. Ce Physicien dit, que pour se faire mieux entendre de ses Lecteurs, il a été obligé de créer, pour ainsi dire, des mots; à la vérité la disette de mots pour exprimer les différens sons ou notes des

oiseaux, a forcé *Belon* à dire de la *grue*, du *rossignol*, de l'*oison*, qu'ils chantent ; ceci ne peut donner aucune idée de leur chant. Le Pere *Kircher* a rapporté dans sa *Musurgie* quelques traits du chant du *rossignol*, du *coucou* et de la *caille*, et il les a désignés par des notes de musique. Mais ces exemples prouvent seulement que le chant de certains *oiseaux* renferme des notes qui correspondent aux intervalles de notre octave. M. *Barrington* dit que le premier accent ou son du jeune *oiseau* tant mâle que femelle est : 1.° Le *piolement ;* il s'en sert pour demander sa nourriture à sa mere. Ce premier son qui est si différent dans tous les *oiseaux*, qu'il fait distinguer leurs especes sans les voir, est foible, très-plaintif et diminue à mesure que l'*oiseau* prend de l'accroissement. A-t-il acquis sa force, sa grandeur : ces différens sons changent absolument. Le jeune *rossignol* a un piolement rauque et désagréable ; le piolement est formé d'un son simple, répété dans des intervalles très-courts. 2.° Le son que l'*oiseau* rend un mois après sa naissance, est l'*appel :* dans le plus grand nombre c'est la répétition d'une même note que l'*oiseau* tant mâle que femelle, conserve toute sa vie, à moins qu'il n'ait été enlevé de son nid le deuxieme ou troisieme jour après sa naissance, pour entendre l'appel d'un autre *oiseau* au moment de la becquée. 3.° Les Oiseliers appellent *flûtoyer*, *siffler*, *gazouiller*, le chant qui se développe ensuite dans les jeunes *oiseaux*.

On peut comparer les efforts que les jeunes *oiseaux* font pour chanter à ceux d'un enfant qui tâche de bégayer ; ce n'est pas le seul trait de comparaison dans la gradation des sons : on a entendu plusieurs fois des *oiseaux* qui n'avoient guere qu'un mois, préluder ou commencer à siffler. Il paroît que ce premier essai ne contient pas les principes du ramage dont l'*oiseau* doit par la suite affecter si agréablement nos oreilles : quel peut être le but de cette tentative ? Suivons l'*oiseau* dans ses différens âges. Dans le temps que ce novice musicien s'exerce ainsi à former son gosier, vient-il à saisir quelque passage agréable, il répete souvent et conserve ce ton : prend-il un ton

faux, peu concordant avec celui qu'il semble chercher, assez souvent il l'abandonne; semblable à nos chanteurs qui haussent la voix lorsqu'ils se souviennent de quelques parties d'un air qu'ils peuvent exécuter avec précision, et d'autres fois glissent légérement par-dessus celles dont ils ne se sont pas tout-à-fait rendus les maîtres, ou comme si ce passage ne leur faisoit pas plaisir, ou peut-être dans la crainte de se compromettre : l'*oiseau* paroît en faire autant. S'il est détenu en cage, il s'exerce ordinairement à siffler pendant plus des deux tiers de l'année; quand il est sûr, pour ainsi dire, de ses notes et en état d'exécuter toutes les parties de son chant naturel, ou d'un air qu'on lui a appris au moyen d'une serinette, il ne varie plus dans sa mélodie; il s'exerce à les chanter de suite et en lie les différens passages sans se reposer.

M. *Barrington* dit qu'il paroît que le chant des *oiseaux* n'est qu'une succession de trois notes différentes ou d'un plus grand nombre, continuées de suite dans un intervalle qui correspond à une croche de musique de quatre noires, ou bien à l'espace de quatre secondes. Ceci posé, on doit en exclure l'*appel* du *coucou* et le gloussement de la *poule*, qui ne consistent qu'en deux notes : il y a plus, on a observé que la *poule* qui couve répete souvent la même note à des intervalles très-courts, et finit sur une sixieme qu'elle fait extrêmement longue; c'est un *appel varié*. On doit encore distinguer de ce qu'on appelle *ramage* (*avium cantus*), ces courts éclats de voix que les *oiseaux* font entendre quand ils s'efforcent de le disputer à d'autres par le chant, et qu'ils forment comme une espece de lutte vocale : alors leur chant ne se continue pas quatre secondes.

Tout ce que nous venons de dire ne peut guere s'appliquer qu'aux *oiseaux* qui ont reçu une éducation suivie : les notes ne sont pas plus innées dans les *oiseaux* que le langage dans l'homme; elles dépendent donc du maître qui les éleve. Ajoutons qu'il faut que leurs organes soient disposés à pouvoir imiter les sons qu'ils doivent entendre souvent : les *linots* mâles en état de voler, que l'on distingue

dès leur bas-âge des femelles par une blancheur qui s'étend dans toute la longueur du fanon de la plume (dans la femelle elle ne va qu'à moitié); ces sortes d'*oiseaux*, dis-je, offrent une grande docilité et un talent singulier pour l'imitation du chant : dans la plupart des autres *oiseaux* qui ont un chant décidé, on ne distingue pas aussi surement le mâle de la femelle. Il est aussi rare d'entendre les femelles d'*oiseaux* chanter comme les mâles, qu'il est extraordinaire d'entendre les *poules* chanter comme les *coqs* : l'on présume aussi que les *perroquets* et les *pies* qui apprennent si difficilement à parler, sont des femelles de leur espece. M. *Barrington* dit qu'il avoit trois especes d'*alouettes* qui étoient séparées, et qui chantoient parfaitement bien : l'une étoit l'*alouette des champs*, l'autre celle *des bois*, et la troisieme l'*alouette-mésange*. Il plaça avec chacune de ces *alouettes* de jeunes *linots* qui imiterent bientôt le chant de leur maître de musique : quand le chant de ces écoliers fut entiérement fixé, on les plaça avec d'autres jeunes *linots*, dont ils devinrent à leur tour les instituteurs, et tous ces *linots* oublierent absolument les notes et tout le mode de leur chant, pour conserver constamment celui de l'*alouette*. Un jeune *linot* d'Europe fut élevé dans une cage où étoit un *vengoline* d'Afrique, qui est un beau chanteur : le petit musicien d'Europe parvint à imiter l'Africain avec une si grande perfection, que quand ils chantoient ensemble, il étoit impossible de les distinguer l'un de l'autre : un *chardonneret* chantoit uniquement l'*appel* du *roitelet*, parce qu'il n'avoit jamais entendu d'autre accent. Tous ces faits prouvent assez que les *oiseaux* n'ont point d'idées innées des notes qu'on suppose particulieres à chaque espece : si dans l'état de vie sauvage ils apprennent et gardent tous constamment le même chant, c'est parce que les jeunes *oiseaux* n'ont donné leur attention qu'au chant du pere, qui néglige lui-même les notes de tous les autres *oiseaux* qui chantent dans les environs ; son génie et ses besoins lui font chercher et trouver la nourriture qui lui convient : dans une cage cet instinct se flétrit par la captivité, il s'attache à son

pourvoyeur, qui le caresse, qui le siffle, et il en retient des sons, des parties d'airs ou des airs entiers; et nous le répétons, s'il n'a été mis en cage qu'un mois après sa naissance, il n'oubliera point l'*appel* de son espece : on voit dans des volieres des *serins* avec des *oiseaux* d'especes différentes, chacun ne chante que le ramage de son pere. Les *moineaux* qui nichent dans les maisons, n'ont jamais que le piolement de leur espece, tant qu'ils restent sauvages: leur chant devient mixte ou composé, si après leur naissance on les met avec un *linot*, un *chardonneret*, un *rossignol*, une *gorge-rouge*. Il y a aussi de jeunes *oiseaux* qui, n'ayant pas entendu l'*appel* de leur pere, paroissent plus enclins, étant dans une voliere, à retenir les sons de certains *oiseaux*, que d'autres : on en voit qui aiment assez le *roulis* du *rouge-gorge*.

Les *oiseaux* dans l'état de vie sauvage ne chantent ordinairement que pendant deux mois et demi de l'année, ou tant que la pâture est abondante, encore les seuls mâles de quelques especes jouissent-ils de ce précieux avantage (car il y a beaucoup d'*oiseaux* qui ne chantent pas du tout). M. *Barrington* croit que cette propriété ou faculté du chant dépend de la force des muscles du larynx, qui est supérieure dans les mâles : des observations anatomiques démontrent qu'il n'y a aucune différence sexuelle à cet égard dans les *oiseaux* qui ne chantent point. Mais pourquoi ne chantent-ils pas, notamment les gros *oiseaux?* Notre Physicien prétend que si ces gros bipedes étoient doués de cette faculté, la plénitude de leur voix, jointe au volume de leur corps, les décéleroit plus aisément à leurs ennemis; et que la Nature n'a pas permis aux *oiseaux* femelles de chanter, parce que ce talent seroit pour eux un talent funeste et pernicieux dans le temps de l'incubation : ainsi ce qui est un défaut physique est compensé par un bien moral. On dit qu'il y a plusieurs *oiseaux* qui chantent et qui cherchent à récréer leurs femelles pendant cette pénible fonction : notre Observateur paroit nier ce fait : toujours est-il vrai que les *oiseaux aquatiques*, tant ceux de mer que ceux d'eau douce, sont tous privés de la faculté de chanter;

ils n'ont même qu'une voix rauque ou désagréable, ou ils ne poussent que des cris aigus et perçans.

Examinons maintenant en quoi le chant des *oiseaux* ressemble aux intervalles de notre musique, qui jamais ou rarement ne sont moindres d'un demi-ton. *Ligon* dit que le chant de la *grive* est composé de quarts de tons, qui, par progression, montent successivement les uns au-dessus des autres. Le chant d'un petit nombre d'*oiseaux* offre des passages qui correspondent aux intervalles de la gamme de notre musique; l'appel du *coucou* en est un exemple bien frappant et bien connu; mais la plus grande partie du ramage des petits *oiseaux* ne peut guere s'exprimer par les caracteres des notes, parce qu'il est trop rapide, et que l'on ne connoît presque pas le point où l'*oiseau* doit s'arrêter : sa voix ordinairement perçante et qui se fait entendre de fort loin, s'éleve à un degré beaucoup plus haut que les notes les plus aiguës de nos instrumens; et dans des octaves si élevées, les intervalles d'ailleurs si courts, si délicats, sont plus difficiles à saisir que ceux des bas, et plus encore que ceux des octaves qui gardent le milieu. Aussi parmi les hommes qui ont voulu imiter le chant des *oiseaux*, il y en a peu qui aient pu contrefaire le ramage de quelques-uns, tels que le *rossignol*, l'*alouette*, le *merle*, la *perdrix*; encore mettent-ils dans leur bouche une espece d'appeau. Si quelques *serins*, etc. détenus en cage sifflent des airs connus avec de plus longs intervalles, ce sifflement n'est, comme nous l'avons dit, que la répétition de la leçon qu'on leur a donnée depuis l'instant qu'on les a pris dans le nid : si on entend chanter une douzaine d'*oiseaux* d'especes différentes, rassemblés dans un même lieu, l'oreille n'est frappée d'aucune dissonance désagréable : le chant des *oiseaux* n'est cependant pas toujours à la même élévation, ou chanteroient-ils tous d'après la même gamme? M. *Barrington* le présume d'après le tableau suivant, qui a été fait ou marqué au moyen d'une harpe. *F naturel de l'*alouette des bois; *A naturel dans un* coq *ordinaire*; *C naturel dans l'oiseau* moqueur *mâle*; *B bas dans un très-gros* coq; *C tombant communément*

en A dans le coucou ; *A dans les* grives ; *D dans quelques* chouettes ; *B bas dans d'autres ; G sur un* rossignol *qui étoit détenu en cage :* voilà six notes ; il ne manque plus que *E* pour compléter la gamme : au reste ces six notes suffisent, en supposant que les *oiseaux* chantent sur la clef de *F* avec une tierce aiguë, ou sur la clef de *G* dans une tierce basse : on voit que *Lucrece* a eu raison de dire que les *oiseaux* nous ont enseigné la musique.

Parmi les *oiseaux* chanteurs et éduqués, il y en a qui imitent non-seulement les mêmes notes, les mêmes tons, mais qui articulent encore des mots et même de petites phrases qu'on leur répete souvent : les Grecs et les Romains se sont beaucoup occupés de cet art. On a observé que quand les *oiseaux* entrent dans la saison où ils chantent, leur bec change de couleur sensiblement et par degrés : on assûre que le *coq* ne chante jamais tant qu'il a la tête bien rouge. Le *pinson* et le *linot* ont d'abord leur bec d'un bleu foncé, et il pâlit de nouveau quand la saison du chant est passée : ce changement paroît être plutôt un symptôme qu'une cause du chant des *oiseaux*. Il n'en est pas de même des *oiseaux châtrés*, ils ne chantent pas, et l'éducation ne donne pas de nouveaux organes à l'*oiseau ;* mais dans l'étendue de sa voix il est le maître de l'imitation. Le *perroquet* articule les mots plus distinctement qu'aucun autre *oiseau :* il est aussi plus familier et ses manieres supposent plus de mémoire. A l'égard des différences qu'on remarque dans le chant des *oiseaux* d'une même espece, quelques-uns les comparent aux différens dialectes de chaque province : cette différence d'unité de voix n'est-elle pas due au rétrécissement du larynx ou à son alongement dans d'autres ? M. *Barrington*, d'après ses observations sur le chant des *oiseaux*, a fait une table qui sert à comparer le mérite du chant de quelques *oiseaux*, tels que le *rossignol*, l'*alouette des champs*, celle des *bois*, l'*alouette-mésange*, le *linot*, le *chardonneret*, le *pinson*, le *verdier*, la *tête-rousse*, la *grive*, le *merle*, la *gorge-rouge*, le *roitelet*, le *moineau de marais*, le *moqueur* ou *polyglotte*. Dans cette table qui est en colonnes, on y trouve des

degrés de perfection comparés pour la mélodie des sons, l'élévation des notes, les notes plaintives, le période ou longueur du ramage, et pour l'exécution. On y trouve que le *rossignol* a le plus grand nombre de ces degrés, excepté par l'élévation des notes; l'*alouette des champs* le surpasse en cela. Nous osons nous flatter que notre Lecteur ne désapprouvera pas la longueur de cette digression sur le chant des *oiseaux*; cet extrait offre trop de singularités, pour nous dispenser d'en faire mention : nous ajouterons que l'*œsophage* des *oiseaux* étant situé latéralement et non derriere la trachée, ils n'ont pas besoin d'épiglotte, et ils en manquent en effet; leur *glotte* se ferme elle-même exactement par une contraction qui lui est propre. Les *oiseaux* n'ont point de *larynx* proprement dit, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux bords supérieurs de la glotte : la *trachée-artere* et les *bronches* composées alternativement dans l'homme et les quadrupedes, d'anneaux cartilagineux et d'anneaux membraneux, ne sont dans les *oiseaux* formées que d'anneaux cartilagineux, entiers et parfaitement circulaires : cette trachée des *oiseaux* est en général très-longue et d'une substance très-élastique et mobile; ce qui contribue à rendre la voix de ces animaux forte et haute. Dans plusieurs especes d'*oiseaux*, le cri ou les accens qui leur sont propres dépendent du passage de l'air dans les renflemens de la trachée; car si, après avoir amputé et enlevé la glotte dans ces *oiseaux*, on comprime et on souleve alternativement la poitrine, on produit le même son que ces animaux rendoient étant vivans ou avant qu'on eût séparé la glotte d'avec la trachée.

On donne le nom de *voliere* (*aviaria*) à un lieu qui a une vaste cage préparée pour y enfermer et nourrir des *oiseaux* qu'on entretient pour son amusement : on ne met ordinairement en voliere que des *oiseaux* qui ont un chant agréable, et qui se nourrissent de grains; tels que le *tarin*, le *chardonneret*, les *alouettes*, le *bruant*, le *verdier*, la *linotte*, le *bouvreuil*, le *serin*. Il ne faut pas mettre avec ces *oiseaux* le *moineau*, il est trop turbulent; ni la *mésange*, parce qu'elle a du goût pour la chair. Les Grecs et

les Latins ont aussi tiré la dénomination de chaque espece d'*oiseau* de la nourriture qu'il prend : c'est ainsi que les Grecs ont nommé *sarcophages* et les Latins *carnivores*, ceux qui vivent de chair : on nomme les *oiseaux* de proie *rapaces ;* et *demi-rapaces*, ceux qui comme les *corbeaux*, n'ont pas le bec crochu : on appelle *entomophages* ou *insectivores*, les mangeurs d'insectes dans tous les états ; *acantophages*, ceux qui ne vivent que de chardons ; *carpophages* ou *frugivores*, les mangeurs de fruits ; *graminivores*, les mangeurs de plantules ; *granivores*, les mangeurs de graines ; *piscivores*, ceux qui ne vivent que de poisson ; *pamphages* ou *omnivores*, ceux qui vivent également de toutes choses ; *scolopaces*, ceux qui ont le bec long et effilé ; *macropteres*, ceux qui ont les ailes longues ; *imantopedes*, ceux qui ont les cuisses et les jambes longues ; *palmipedes*, ceux qui ont les doigts des pieds unis par une membrane afin de nager ; *fissipedes*, ceux qui ont les doigts détachés ; *diurnes*, ceux qui volent et butinent le jour ; et *nocturnes*, ceux qui, comme la *chouette*, ne sortent que la nuit. On appelle *oiseaux de passage* (*passeres*), ceux qui ne restent qu'un certain temps de l'année dans un pays, etc. Dans la politique de l'ancienne Rome, les *Aruspices* et les *Augures* jouerent un grand rôle ; les premiers étoient chargés spécialement d'examiner les entrailles des animaux pour en tirer des présages ; les Augures (*Avium garritus*) prétendoient découvrir l'avenir par le vol et l'appétit plus ou moins grand des poulets sacrés : des éleves choisis étudioient cette vaine science, pour apprendre l'art odieux de séduire la crédulité du vulgaire. *Pacuve* a eu raison de dire qu'*il vaut mieux prêter son oreille que sa confiance à ces sortes de devins.*

Nous avons dit que les *oiseaux* ont l'ouïe très-fine : en effet, lorsque par leur position ils ne peuvent juger des objets que par la vue, on les voit devenir attentifs à un bruit très-léger qu'on fait de loin, et prendre l'épouvante et la fuite si ce bruit augmente. On recommande le silence dans les chasses qu'on fait de nuit, et pour lesquelles les nuits les plus sombres, où la vue n'est d'aucun secours, sont les

plus favorables : on sait de même qu'on les attire par des sons doux. Quant à la chasse du vol, *Voyez* ce que nous en avons dit au *mot* FAUCON, pour les *oiseaux de proie*. Les *oiseaux de nuit* sont universellement haïs, et dès que les autres *oiseaux* en ont découvert quelqu'un, il se fait aussi-tôt contre lui une conjuration générale : petits et grands, tous l'environnent avec grand bruit, quoiqu'il soit rare qu'il en soit attaqué aussi impunément qu'il en est insulté. A quels dangers ne s'exposent pas certains hommes dans la chasse aux *oiseaux*, qu'on pratique parmi les rochers de la Norwege ? Pour les *oiseaux* de jour, de plaine, des bois, etc. ils se prennent par quantité de méthodes différentes, dont nous avons fait mention dans l'histoire particuliere des *oiseaux*. Au reste nous parlerons ci-après des moyens de se procurer les *oiseaux* pour être conservés dans les Cabinets des Curieux. Nous avons parlé aussi, à l'article de chaque *oiseau*, des diverses qualités de leur chair, qui est plus ou moins délicate.

La chair des *oiseaux* est en général un aliment agréable et sain ; celle des *oiseaux* de proie est maigre, et n'est pas très-bonne à manger, cependant elle n'a rien de mal-sain ; les hommes moins délicats s'en nourrissent, sans éprouver aucune incommodité : on porte ces *oiseaux* au marché en Italie, c'est le peuple qui les mange : la chair des *oiseaux* de riviere est ordinairement fibreuse, et plus difficile à digérer que celle des *oiseaux* terrestres. En général les *oiseaux* qui se nourrissent de grains, d'herbes et de fruits, fournissent un suc meilleur et plus facile à digérer que ceux qui se nourrissent d'insectes, de viandes ou de poisson ; la chair des premiers n'est ni trop terrestre, ni trop aqueuse : mais de tous les *oiseaux*, ce sont ceux qui ont la chair blanche qui nous fournissent la nourriture la plus délicieuse, la plus facile à digérer et la plus saine ; la chair de ceux qui l'ont noire a plus de saveur, n'est pas moins nourrissante, mais la digestion en est plus difficile, et ses sucs moins doux ont quelque chose d'âcre et de stimulant. Au reste, les saveurs sont analogues au goût des différentes Nations : c'est ainsi que l'*autruche* est un

régal chez les Africains, comme l'est le *poulet* parmi nous. Les *oiseaux* les plus en usage sur les tables en Europe, sont le *courlis*, la *poule d'eau*, les *sarcelles*, les *canards*, les *macreuses*, les *oies*, le *cul-blanc*, la *poule d'Inde*, l'*ortolan*, la *caille*, le *pluvier*, la *bécasse*, les *perdrix*, le *faisan*, la *poule* privée, les *pigeons*, les *mauviettes*, les *tétras*, quelquefois l'*outarde*; les paysans mangent volontiers le *paon*, la *corneille*, la *pie*, le *geai*, et presque tous les autres petits *oiseaux*.

Les œufs de presque tous les *oiseaux* seroient une bonne nourriture, si nous étions maîtres de les avoir à temps en notre possession. La *poule* est le seul *oiseau* dont la fécondité est si grande, qu'elle nous donne assez pour satisfaire à la propagation de son espece et à nos besoins; on sait que ses œufs sont le premier aliment que les Médecins permettent aux convalescens, un de ceux qu'ils conseillent aux personnes dont l'estomac trop foible digere mal la viande et les mets ordinaires, et qu'ils conviennent également aux hommes qui sont dans l'état de santé. La substance des œufs considérés comme alimens, est un extrait des sucs nourriciers, mis en réserve et amassés pour le développement et les besoins de l'embryon; c'est par cette raison la substance la plus nutritive et la plus douce; elle est préparée par les mains de la Nature pour l'âge le plus tendre et le plus foible. Par un préjugé assez général, on croit que les œufs échauffent lorsqu'on s'en nourrit long-temps : que peut avoir de mal-sain une pareille nourriture? Mais il n'est rien dont on n'abuse, et le préjugé confond l'usage et l'abus.

La mollesse et le luxe doivent aux *oiseaux* la premiere des commodités, et le second des ornemens. Nous avons parlé de ces objets d'utilité en décrivant chaque *oiseau* : il nous suffira ici de dire que le duvet de certains *oiseaux*, comme l'*eider* (édredon), le *cygne*, etc. nous fournit une fourrure qui réunit la chaleur et la légéreté, et qu'on emploie dans les manchons et les couvre-pieds; les plumes qui revêtent le corps de l'*oie* nous procurent par leur élasticité, des siéges commodes, des lits où nous trouvons la chaleur,

et la souplesse convenables à nos mouvemens, l'obéissance et la résistance à l'impression de nos membres que nous y désirons. Le peuple, pour qui les plumes de l'*oie* sont trop cheres, les remplace par celles du *canard*, de la *poule* et d'autres *oiseaux*, et en retire des avantages proportionnés à ses besoins ou plutôt à ses forces moins énervées. L'art qui s'occupe à parer nos femmes, emprunte des *oiseaux* différentes plumes ; tantôt il les attache à leurs vêtemens, tantôt il les pose sur leur tête qu'il en couronne ; souvent il en orne le manchon destiné à garantir leurs mains de l'impression du froid. De tout temps et chez toutes les Nations sauvages ou policées, les plumes ont servi de parure ; c'est avec les plumes de l'*autruche* qu'on orne quelquefois le chapeau des Rois, le casque des Héros, et communément aujourd'hui les bonnets des Dames : celles du *coq*, de la queue du *paon*, et notamment les plumes scapulaires de l'espece de *héron* appelée *aigrette*, dont les barbes fort longues sont fines et désunies ; les longues plumes qui flottant sous les ailes, sur les deux flancs, cachent et excedent la queue de l'*oiseau de paradis*, servent aussi à faire des panaches : les plumes de la gorge du *toucan*, des *colibris*, celles de l'aile du *geai* vulgaire, etc. ne servent que pour l'extérieur des manchons et pour les garnitures de robe. Les Vénitiens et les Napolitains savent très-bien colorer les plumes du ventre du *cygne* pour en former des fleurs artificielles. Seroit-ce à cause de l'éclat des plumes, dit M. *Mauduyt*, et parce qu'ayant un volume assez grand, avec peu de poids, elles paroissent ajouter à la hauteur de celui qui les porte, et semblent l'agrandir, sans avoir l'incommodité de le charger, que les casques des anciens guerriers étoient surmontés par un panache ? La même raison n'en fait-elle pas ajouter aux bonnets de certaines troupes, dans lesquelles on veut relever la hauteur de la taille ? et n'est-ce pas, continue M. *Mauduyt*, par le genre de vanité dont on fait mention, que les Orientaux attachent à leurs turbans des aigrettes de plumes, dont la hauteur, la légéreté et l'ampleur font le prix, qui est quelquefois très-considérable ?

Les pennes ou grandes plumes des aîles servent dans différents arts ou utiles, ou agréables, ou perfides ; celles de l'*oie* et du *cygne* servent à écrire ; on attache celles du *corbeau* aux touches du clavecin, et elles servent aussi pour dessiner à l'encre de la Chine. Les Anciens faisoient usage, et les Sauvages le font encore, de certaines parties des plumes pour en armer les fleches dont la course devient plus rapide et plus sûre ; tout le monde connoît ou a entendu parler des *fleches empennées* : il y en a d'homicides par la structure de leur fer ou par le poison dont le fer est imprégné. *Voyez l'article* ARMES.

Par cet exposé sur les *oiseaux*, on voit déjà qu'il y en a peu qui ne nous soient utiles ; il y en a cependant quelques especes, telles que les *pigeons*, auxquelles on peut reprocher les torts qu'elles nous causent, soit dans la saison où l'on confie les semences à la terre, soit dans le temps où les grains viennent à maturité ; il y en a, tels que le *moineau*, qui s'introduisent par des ouvertures dans nos greniers ; d'autres, tels que le *bouvreuil* et le *gros-bec*, ont un appétit singulier pour les boutons ou bourgeons des arbres prêts à s'épanouir ; aussi les a-t-on nommés dans plusieurs provinces, *ébourgeonneurs* : les *tétras* mangent les sommités des branches de certains arbres qu'ils gâtent et dont ils retardent la crue ; beaucoup d'*oiseaux* dévorent ou gâtent les baies ou les fruits, comme raisins, groseilles, figues, prunes, pêches, poires, pommes, etc.

Les *oiseaux* de proie donnent la chasse à un grand nombre d'autres *oiseaux* et à plusieurs especes de quadrupedes ; ils nuisent beaucoup au gibier qu'ils rendent quelquefois rare dans les lieux où l'on ne s'oppose pas assez à leurs dévastations en les détruisant eux-mêmes ; quelques-uns, d'un caractere lâche et poltron, rôdent autour de nos habitations et épient l'occasion d'enlever les *oiseaux* domestiques, ou dans les basse-cours, ou au moment qu'on en fait sortir quelques-uns, comme le *dindon*, le *canard*, l'*oie*, pour pâturer dans la campagne ; d'autres établissent leur chasse aux environs des colombiers, et nuisent encore par l'effroi général qu'ils y répandent,

par la crainte que les *pigeons* ont d'en sortir ou d'y rentrer, par la désertion qui est la suite de leur acharnement, et par la perte des individus qu'ils sacrifient à leur appétit : il y a une espece d'*oiseau de proie* qui ose quelquefois attaquer l'homme même ; aussi sont-ils proscrits ; on met leur tête à prix : en Europe on récompense les personnes qui tuent le *laemmer-geyer ;* Voyez *à l'article* CONDOR. (Les habitans du royaume de Benin, au contraire, respectent un pareil *oiseau*, ils l'appellent *oiseau noir ;* il est défendu de le tuer : des Ministres portent de la nourriture sur des montagnes consacrées à ces *oiseaux.*) D'après ce qui a été dit dans la suite de cet *article*, le poisson caché sous l'eau, à travers de laquelle il est poursuivi par ses semblables, a aussi pour ennemis des *oiseaux* qui planent dans l'air au-dessus de lui, qui épient le moment de le surprendre, dont les uns l'enlevent hors de son élément à l'instant où il paroît à sa surface ; d'autres *oiseaux* s'y plongent avec lui et l'y poursuivent : le *balbuzard*, quelquefois l'*orfraie*, l'*oie*, le *canard* sauvage dans nos climats, et dans les pays moins cultivés, le *pélican*, le *cygne*, etc. consomment beaucoup de poissons, dépeuplent les lacs, les étangs et les rivieres ; d'autres *oiseaux* moins grands, comme le *martin-pêcheur*, l'*hirondelle de mer*, etc. ne font pas moins de tort en enlevant le frai et les jeunes poissons.

Telles sont à peu près les différentes sortes de dommages que nous causent les *oiseaux ;* mais de la plupart de ces dommages mêmes, n'en résulte-t-il pas des avantages qui les compensent ; ils ne peuvent être un vice dans l'ordre naturel. La Nature est si féconde, les germes des plantes sont si abondans, que ce qu'il en tombe chaque année sur la surface de la terre, suffit et pour la reproduction et l'entretien des végétaux, et pour la nourriture des animaux ; s'ils n'en consommoient pas la plus grande partie, si divers accidens n'en diminuoient l'abondance, la surface de la terre ne pourroit contenir tous les produits de quelques especes, de l'orme par exemple ; il n'en est aucune qui ne fût trop multipliée, et toutes en se pressant se nuiroient, s'intercepteroient

l'air, se raviroient les sucs nourriciers, et s'entre-détruiroient réciproquement. N'accusons donc point les *oiseaux* d'être un vice dans l'ordre établi par la Nature ; elle a prévu l'emploi qui en seroit fait, elle y a remédié par sa fécondité : à la vérité les *oiseaux*, pour leur commodité et pour satisfaire à leur goût, vont en foule dans un espace circonscrit où l'homme a rassemblé certains végétaux, et ils en enlevent toute la nourriture qu'il leur eût fallu chercher en beaucoup d'endroits : en cela ils sont coupables aux yeux du propriétaire, ils lui font un tort réel ; mais ils ne prennent et ne consomment pas plus qu'ils ne doivent sur le fonds de la Nature. Indépendamment du goût pour la nourriture végétale, qu'ont quantité d'*oiseaux*, ils ont aussi un appétit fort vif pour les vers et les insectes, et dont ils détruisent une grande quantité ; et l'on sait que ces petits animaux, notamment les insectes, multiplient infiniment, endommagent et détruisent les plantes. Les *oiseaux*, en dévorant les insectes, purgent l'air et les eaux de l'infection qui résulteroit lors de la destruction de ces derniers ; ainsi les *oiseaux* sont une des plus puissantes barrieres opposées à l'étonnante fécondité des insectes ; celle des poissons ne paroit guere plus limitée, et les eaux, sur-tout celles des étangs, ne pourroient contenir ni nourrir ceux qui naîtroient tous les ans, si des ennemis parmi lesquels il faut compter divers *oiseaux*, n'en diminuoient infiniment le nombre. Les *oiseaux* de proie qui nous font peut-être un tort moins réel que les autres *oiseaux*, ne sont coupables à notre égard que parce qu'ils s'opposent à nos desseins; ils contrarient nos plaisirs, ils fondent sur le gibier et l'enlevent pour s'en nourrir ; mais ce gibier avoit été produit pour se répandre sur la surface de la terre et non pas pour être réuni, nourri et gardé dans un espace circonscrit : au reste, les *oiseaux* de proie sont un des moyens que la Nature a opposés à la multiplication très-nombreuse du gibier plantivore et qui occasionne toujours des dégâts ; de forts *oiseaux* carnivores mangent les charognes qui nous infecteroient. Il est des *oiseaux* de proie, sur-tout ceux de

nuit, dont on juge communément très-mal, et qui par un futile et ridicule préjugé, sont proscrits très-injustement ; ils nous rendent des services très-importans : ce sont eux qui concourent à purger la terre des rats, des mulots, des taupes, etc. qui sont le fonds de leur nourriture ; d'autres *oiseaux*, tels que la *cigogne*, etc. diminuent le nombre des reptiles, avantage peu senti dans nos climats, où ils ne sont ni nombreux, ni très-mal-faisans, mais précieux dans les contrées où le soleil ardent échauffe une terre humide, si convenable à leur multiplication, et où la chaleur rend si dangereux le venin qu'elle exalte : on pourroit encore ajouter aux services que les *oiseaux* rendent à l'homme, celui de répandre de proche en proche, et pour ainsi dire de transplanter les végétaux, en enlevant les graines et les transportant d'un lieu à un autre : on peut aussi dire en faveur des *oiseaux* qui habitent les eaux, que le frai des poissons s'attachant à leurs plumes, aux dentelures de leur bec, aux écailles de leurs pattes, ces *oiseaux* en passant d'une piece d'eau à une autre, y transportent différentes especes ; et que c'est de cette façon que dans les lieux où n'a jamais coulé aucune eau débordée après de longues pluies d'hiver, dans des trous où l'eau qui est tombée s'est rassemblée, on voit naître au printemps des poissons qui l'habitent et la peuplent, et dont le frai y a été apporté par des *oiseaux* qui sont venus s'y baigner en sortant de quelques étangs abondans en frai de poissons, et peu éloignés. Voilà le bien et le mal que nous font les *oiseaux*, les services et les dommages que nous en recevons ; il semble que dans l'ordre naturel où les choses sont en équilibre, les *oiseaux* ne nous nuisent que dans ce qui est de convention et d'arrangement social, et sur ce point ils paroissent nous servir autant qu'ils nous font de tort. Le Lecteur peut maintenant juger du rang que les *oiseaux* tiennent dans la Nature, et de l'emploi qu'ils y remplissent.

Nous avons vu que le bec est l'arme principale des *oiseaux*, mais elle n'est pas la seule ; il y en a qui se servent aussi de leurs pieds pour l'attaque et

la défense ; enfin, il y en a qui emploient leurs ailes dans les combats qu'ils livrent ; c'est en pliant et étendant alternativement les ailes que plusieurs especes d'*oiseaux* en portent rapidement des coups assez redoutables, et qui deviennent dangereux quand l'aile est armée d'une ou de deux épines ou éperons de substance de corne, tels qu'en a le *kamichy* : l'*autruche* et le *casoar* portent des coups de pied en ruant à la maniere du cheval : chaque espece d'*oiseau* a son genre de défense. Le caractere belliqueux se remarque dans les combats que le *coq* et les *oiseaux de proie* se livrent ; ces derniers font un usage cruel de leur bec tranchant et de leurs serres acérées : les *coqs* s'élevent de temps en temps à une hauteur médiocre, et cherchent en retombant, à blesser leurs adversaires ; ils emploient à la fois leur bec, leurs ailes, leurs pieds, sur-tout les éperons qui sont vers le bas de la jambe. Nous n'en dirons pas davantage, dans la crainte de nous répéter. Au reste, il est encore d'usage en Angleterre et en quelques lieux de l'Italie, de faire battre ensemble les *coqs*, les *cailles*, etc. ; ces combats sont un spectable pour tout le peuple, et souvent pour bien des Grands ; *Voyez aux mots* COQ, CAILLE, *etc.*

Maniere de se procurer les différentes especes d'OISEAUX, de les préparer, et de les envoyer morts des pays que parcourent les Voyageurs.

Nous avons donné à l'*article* HISTOIRE NATURELLE, une esquisse du spectacle enchanteur qu'offre aux regards des Curieux une belle collection d'*oiseaux* : c'est sans contredit, après celle des papillons, la partie la plus brillante, la plus apparente, et celle qui séduit le plus généralement l'homme le plus indifférent. La maniere de se procurer les différentes especes d'*oiseaux*, etc. a été exposée avec clarté et précision dans un Mémoire instructif qu'a donné sur cet objet M. le Docteur *Mauduyt*, de Paris, dont le Cabinet en ce genre d'animaux et en insectes prouve le goût et les connoissances, etc. Voici le sommaire de ce Mémoire circonstancié.

On prend les *oiseaux* au *piége*, aux *filets*, aux *lacets*, à la *pipée*, à la *piste*, au *trébuchet*, aux *gluaux*, par la *chasse au vol*, ou on les tue avec l'*arc* ou le *fusil*. On ne prend que les *oiseaux de proie* au piége, et cette méthode a, par rapport à l'usage que l'on veut faire de ces animaux, de grands inconvéniens. Les piéges brisent les os, delabrent les parties engagées, et ne donnent pas toujours la mort aux animaux, on est obligé de les étouffer ou de leur introduire dans le cervelet une épingle proportionnée au volume de la tête de l'*oiseau*; dans cette opération on doit avoir soin de ménager le bec et les plumes du cou. On ne prend au *filet* & avec les *lacets* que les petits *oiseaux*, et on les a par ce moyen en très-bon état. On fait la *pipée* par le moyen de petits bâtons enduits de glu (on les nomme *gluaux*) qui collant les plumes les unes aux autres, ôtent aux *oiseaux* la faculté de voler : les *oiseaux* pris par cette méthode ne peuvent guere servir à entrer ensuite dans une collection. La glu est une sorte de résine excessivement tenace, que l'eau ne dissout pas et que l'esprit de vin n'enleve qu'imparfaitement : *Voyez l'article* GLU. Les plumes qui en sont une fois imprégnées, le sont pour toujours. La chasse avec l'*arc* ou le *fusil*, est le moyen le plus facile pour abattre les *oiseaux*; il est certain que par cette industrie traitresse et meurtriere, le chasseur exercé peut s'en procurer davantage. M. *Mauduyt* dit qu'il préfere l'arc pour les *oiseaux*, ainsi que pour les quadrupedes, quand on se trouve à portée d'en faire usage : le plomb du fusil les crible souvent de toutes parts.

On peut envoyer les *oiseaux* entiers ou seulement leur peau, en les préparant de la même maniere que les animaux à quatre pattes; *Voyez* ce qui est dit à ce sujet à la fin de l'*article* QUADRUPEDES. La liqueur conservatrice est la même, et on doit prendre les mêmes précautions en arrangeant les *oiseaux* entiers dans les barriques. Si l'on a dessein de n'envoyer que des peaux, il faut écorcher les *oiseaux*; en voici la pratique :

On pose sur le dos l'*oiseau* qu'on veut écorcher, on le doit étendre sur une table. Asseyez-vous devant de maniere que

la queue de l'*oiseau* soit de votre côté. Écartez à droite et à gauche avec le manche du scalpel les plumes qui couvrent la poitrine; vous verrez qu'il y a dans son milieu un espace dégarni de plumes; faites sur cet endroit une incision longitudinale, commencez-la au haut du *brechet* (cartilage *xiphoïde*), et conduisez-la un peu au-dessous de son extrémité. Prenez avec les doigts de la main gauche, ou saisissez avec une pince la peau d'un des côtés de l'incision, détachez cette peau d'avec les chairs, d'abord avec la lame du fcalpel, ensuite avec le dos du même instrument, ou avec les doigts et même la main entiere, suivant la grosseur de l'animal, soulevez la peau et la détachez des chairs le plus avant que vous pourrez, en enfonçant et sur le côté et en haut vers le cou, et en bas vers l'anus. Faites ensuite la même opération de l'autre côté. Craignez-vous en enfonçant les doigts ou le manche du scalpel, de déchirer ou de percer la peau : que les doigts de la main opposée répondent toujours en dehors à l'action du scalpel ou à celle des doigts au-dessous de la peau. Le tact vous avertira de son état, de la force qu'elle a pour résister, et si l'effort que vous faites n'est pas au-dessus de sa force résistante. Nous convenons qu'il faut ici et de l'adresse et de l'habitude.

La peau étant détachée des chairs aussi avant qu'elle peut l'être par cette pratique, alors saisissez le cou un peu au-dessus de son articulation avec le corps, tirez-le en dedans de la main droite, repoussez la peau de la main gauche, détachez-la du cou, et quand vous êtes parvenu à l'en séparer dans un point circulaire, coupez le cou avec de forts ciseaux, ou avec un couteau suivant le volume de l'*oiseau*. Le cou étant séparé d'avec le corps, il faut opérer sur les ailes. Vous en retirez une en dedans en la saisissant vers son moignon avec la main gauche, tandis que de la droite vous refoulez la peau en dehors, vous la détachez des chairs. Êtes-vous parvenu au pli de l'aile, alors vous coupez les chairs et vous séparez les os dans l'articulation. Vous remettez la peau dans son état, et vous opérez de la même maniere sur l'autre aile. Lorsque toutes les

deux sont dégagées et séparées d'avec le corps, vous passez aux cuisses ; vous les dépouillez comme les ailes l'une après l'autre ; quand opérant sur chaque cuisse en particulier, vous en avez retiré une en dedans, et l'avez dégagée de sa peau jusqu'au bas du pilon ou jusqu'au genou, alors vous séparez les os dans cet endroit, qui est celui où la cuisse s'articule avec la jambe. Le cou, les ailes, les cuisses étant séparés d'avec le corps, vous en saisissez et soulevez la masse de la main gauche, tandis que de la droite vous déprimez, vous séparez la peau qui tient encore au dos ; bientôt elle n'adhere plus qu'au seul croupion : quand il est à découvert, vous le coupez en dedans de la peau, un peu au-dessous de l'endroit où il s'articule avec le corps : celui-ci n'adhere plus par aucun point à la peau, vous l'enlevez et le mettez de côté. Vous revenez au cou ; vous en prenez le bout avec la main gauche, de la droite vous doublez la peau en la retournant ; vous tirez le cou à vous de la main gauche et vous refoulez la peau de la droite. Le cou sort comme le corps d'une anguille qu'on écorche, ou comme le doigt d'un gant qu'on retourne. Parvenu à la tête vous vous arrêtez quand vous êtes vers son milieu ; vous détachez avec le tranchant du scalpel la langue sur les côtés sans la couper ; vous séparez le cou à sa jonction avec la tête, et avec le cou vous emportez la langue, l'œsophage ou le conduit des alimens, et la trachée-artere ou le canal qui sert au passage de l'air pour la respiration. Il ne reste plus qu'à agrandir le trou qui se trouve naturellement derriere la tête, et par où passe la moëlle épiniere. Ayant agrandi ce trou avec des ciseaux, avec un foret ou la pointe d'un couteau selon les circonstances, vous videz la cervelle, vous remettez ensuite la peau dans son état naturel, vous la remplissez de coton ou de mousse, ou d'une autre matiere analogue ; vous observez de mettre peu de coton dans le pli des ailes. La peau flasque en cet endroit peut vous tromper ; elle prête beaucoup, il faut remplir très-peu cette partie ; au contraire, il faut avoir soin de fourrer la peau qui enveloppoit les cuisses,

et de les marquer. Votre opération étant finie, vous réunissez la peau par des points de suture ; vous remettez les ailes dans leur position, et vous les y assujettissez en entourant tout le corps d'un ruban ou d'une ficelle. Il reste encore les yeux qu'il faut enlever, en les arrachant avec un fer pointu et courbé, en prenant garde d'endommager les paupieres ; puis prenant un côté de la paupiere avec le bout d'une pince, le soulevant d'une main, vous introduisez de l'autre main du coton pour en remplir la cavité. (Ceux qui voudroient conserver dans le pays natal l'*oiseau* ainsi préparé, y mettroient des yeux d'émail de grandeur et de figure naturelles ; on les introduit dans l'orbite en écartant les deux côtés des paupieres.) On peut encore exécuter autrement cette opération ; en voici la maniere. Quand, redoublant la peau du cou, on est parvenu à la tête, on continue de redoubler la peau jusqu'à ce qu'on découvre le globe des yeux. On le sépare de la membrane qui l'attache aux paupieres, avec la lame du scalpel : on remplit l'orbite ou la cavité de l'œil de coton qu'on foule bien et qu'on a roulé auparavant dans ses doigts pour le rendre plus dense ; retirant ensuite la tête en dehors, les yeux se trouvent fermés comme ils doivent l'être. On présume bien qu'en écorchant les *oiseaux*, il faut avoir soin de n'en pas salir la peau, et y porter les mêmes attentions qu'en écorchant les quadrupedes : il convient d'avoir près de soi du coton, et de faire usage d'un mélange de poudre de chaux et d'alun, en suivant en tout point, pour la préparation des peaux d'*oiseaux*, le procédé indiqué pour celle des *quadrupedes*. Voyez à l'*art.* QUADRUPEDE.

M. *Mauduyt* dit encore que quelque attention qu'on apporte à son opération en écorchant les *oiseaux*, leurs peaux se trouvent souvent salies par trois accidens différens ; par la *vase* sur laquelle ils se couchent ; par le *sang* qui sort des plaies ; par la *graisse*, qui au bout de quelque temps s'atténue, devient fluide et s'imbibe dans les plumes. La vase se nettoie aisément par le moyen de l'eau seule. Le sang, quand il est une fois sec, s'enleve difficilement, l'eau pure ne le dissout que très-imparfaitement ;

les plumes en restent colorées, à moins qu'on ne se serve d'eau saturée de nitre, ce qui, poursuit le même Observateur, est peut-être la seule substance qui ait la propriété de rendre la partie rouge du sang desséchée parfaitement miscible à l'eau, et par conséquent de fournir le moyen de nettoyer les parties qui en sont salies. On enleve la graisse en faisant usage d'une eau de lessive; on sait que c'est de l'eau chaude qui a filtré à travers des cendres de bois neuf. D'après cela il est probable qu'une petite dose de sel alkali fixe, dissous dans l'eau, auroit la même propriété que la lessive.

Maintenant il convient d'exposer les observations et les notes que les voyageurs devroient joindre aux *oiseaux* étrangers qu'ils envoient. Il importe sûr-tout de savoir s'ils habitent dans le pays toute l'année, ou s'ils sont de passage; quand et par où ils arrivent; de quel côté et en quelle saison ils se retirent; d'où l'on croit qu'ils viennent et où l'on pense qu'ils vont; s'il y a des *oiseaux* qui ne paroissent qu'un moment et qui disparoissent pour long-temps; s'ils sont rares ou communs; quelle est leur nourriture; comment ils se la procurent; (les granivores sont ceux qu'on peut plus facilement transporter et habituer aux différens climats;) quelle différence il y a de la taille et du plumage entre le mâle et la femelle; en quoi les couleurs des petits different des adultes; si les *oiseaux* ne muent qu'une ou plusieurs fois l'année, et dans quelle saison; s'ils ne changent pas de couleurs plusieurs fois dans la même année, ce qui n'est pas très-rare parmi les *oiseaux* des climats qui sont entre les Tropiques; s'ils pondent toute l'année ou dans une saison seulement, et quelle est cette saison; combien la femelle fait de pontes; combien d'œufs à chaque ponte; quelle est la couleur des œufs; de combien de temps est la durée de l'incubation; comment et avec quelles substances la mere fait son nid, où elle le place; si elle le construit seule, ou si le mâle l'aide dans cette opération; s'il partage avec elle l'ennui de la couvée et les fatigues de la nourriture des petits; si ceux-ci vivent long-temps en société et quand ils se séparent; de quelle

utilité sont les *oiseaux*, ou quel tort ils font; comment on les chasse s'ils sont sauvages; quels soins on en prend s'ils sont domestiques; s'informer du nom qu'on leur donne dans les pays où on les trouve; spécifier sur-tout la forme et la couleur des yeux, du bec et des pieds, leur couleur étant très-sujette à changer; en un mot, parler de leur cri, et les faire connoître autant qu'on le peut.

Maniere d'envoyer les ŒUFS *et les* NIDS.

Les *œufs* et les *nids* sont des objets inséparables de l'Histoire Naturelle des *oiseaux*. Nous avons parlé de l'un et de l'autre dans la suite de l'*article* OISEAU. Les *nids* sont ces réduits où l'*oiseau* pond ses œufs, couve et éleve ses petits : les *nids* sont plus ou moins grands, et construits quelquefois d'une maniere fort simple; d'autres offrent de l'élégance, beaucoup de soins dans l'art de les construire; d'autres ont une forme très-singuliere, quelquefois bizarre, et méritent d'être connus, notamment ceux que l'on appelle *pensiles*, qui sont fort longs, se balancent au gré des vents, n'étant attachés au bout d'une branche que par quelques liens fort déliés. On range les *nids* les uns à côté des autres; on choisit ceux de la même élévation pour les arranger ensemble dans une même boite, de maniere qu'ils y soient comprimés également et mollement. On a soin d'y attacher leur nom. Quant aux *œufs*, on distingue ceux qui sont frais en les exposant à la lumiere d'une bougie, alors ils offrent une sorte de transparence; ceux qui sont opaques indiquent qu'ils ont été couvés. On doit prendre garde à la fragilité de ces objets quand on veut les vider. Pour cela on les perce par les deux extrémités, on souffle par l'un des bouts; alors la substance liquide de l'*œuf* sort par le trou opposé : on l'expose ainsi à l'air pendant quelques jours; il se desseche à l'intérieur : on écrit son nom sur la coque; ensuite on les place dans des boites garnies de cases matelassées de coton; les cases sont formées plusieurs à côté l'une de l'autre et maintenues par un chassis ou par des traverses de bois en sautoir

et bien assujetties. Ces sautoirs qui doivent avoir une hauteur supérieure au diametre des *œufs*, servent à les pincer pour être enlevés de la boite à volonte : la boite peut être profonde et contenir plusieurs divisions : on doit mettre les gros *œufs* au fond et garnir aussi de coton le dessus des *œufs*, de maniere que la boite soit pleine.

Il y a beaucoup d'*oiseaux* qui n'ont point de noms particuliers ; tels sont ceux dont nous ferons mention ci-après. Ils ont conservé le nom général d'*oiseau*, avec une épithete qui sert à les désigner.

OISEAU-ABEILLE ou SUCE-FLEUR. On l'appelle aussi *bourdonneur* ou *oiseau-murmure* : c'est ou le *colibri* ou l'*oiseau-mouche*. Voyez *ces mots*.

OISEAU AQUATIQUE. A strictement parler, ce sont les *oiseaux* qui nagent. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU ARCTIQUE. *Edwards* donne ce nom au *labbe à longue queue*. Voyez *ce mot*.

OISEAU CARNASSIER et OISEAU CARNIVORE. *Voyez* OISEAU DE PROIE.

OISEAU CENDRÉ de la Guiane ; c'est le *manakin cendré* de Cayenne, *pl. enl.* 687. M. *Mauduyt* regarde cet *oiseau* comme étant du genre du *Gobe-mouche*, il en a les caracteres ; il est de la grandeur de notre *gobe-mouche* des environs de Paris : le plumage du front, des joues, de la gorge et du devant du cou est d'un blanc sale ; le dessus de la tête est noir ; le reste est cendré, mais les pennes des ailes sont bordées de blanc ; le bec est noir ; les pieds sont gris-bruns ; la queue est étagée.

OISEAU D'AFRIQUE ou POULE DE BARBARIE, *Avis Afra* ; c'est la *pintade*. Voyez *ce mot*.

OISEAU DES BARRIERES de la Guiane ; *Voyez* COUCOU *brun tacheté de roux*.

OISEAU DE BAS-VOL ; *Voyez à l'article* FAUCON : on y trouvera aussi ce qui concerne les *oiseaux de haut-vol* et de *leurre* ; ceux réputés en fauconnerie *oiseaux de poing*, *nobles*, *ignobles*, *ramiers*, *voiliers*, etc.

OISEAU DE CHYPRE. Lorsque l'isle de Chypre faisoit partie des possessions des Vénitiens, les *bec-figues*

étoient un objet de commerce ; on faisoit passer tous les ans de cette Isle à Venise, mille ou douze cents pots remplis de *bec-figues*, que l'on conservoit par le moyen du vinaigre et d'herbes odoriférantes : ce gibier étoit connu en Italie sous le nom d'*oiseau de Chypre*. Voyez BEC-FIGUE.

OISEAU DE COMBAT ou LE COMBATTANT, en Latin *Avis pugnax*, vulgairement le *paon de mer*, pl. enl. 305, le mâle ; 306, la femelle ; ou la *grosse-gorge*, sur les côtes de Picardie. Les Suédois chez qui cet *oiseau* de rivage est commun, le nomment *brusham*. Ces oiseaux qu'on a très-improprement appelés *paon de mer*, viennent du Nord sur les côtes de France, dès la fin de Février, et n'y séjournent guere qu'un mois ; il en passe un bien plus grand nombre sur les côtes d'Angleterre où ils multiplient dans les marais de Lincoln : on ignore où ils se retirent pour passer l'hiver.

Ces oiseaux sont du même genre que les *chevaliers*, et ont la même maniere de vivre ; ils sont plus gros que le chevalier commun, mais moins haut montés : leur plumage est si peu constant, que quelque nombre qu'on rassemble d'*oiseaux de combat*, il ne s'en trouve pas deux qui n'offrent de l'un à l'autre des différences notables. Il suffit donc de dire que le brun, le gris, le roux ou le marron, le pourpré, le noir, le violet foncé et chatoyant le verdâtre, différemment distribués, sont les couleurs les plus ordinaires du dessus du corps, des ailes et de la queue ; le ventre et le dessous du corps sont communément blancs : l'iris est couleur de noisette ; le bec et les pieds sont gris. La femelle est plus petite que le mâle ; elle n'a jamais les caroncules charnues autour de la base du bec, sur le dessus de la tête, ni les longues plumes au cou qui forment une espece de fraise ou de bouclier, et qui distinguent le mâle au printemps : la tête, la gorge et le dessous du corps sont blancs ; le dessus du corps est varié de plumes brunes et de plumes blanches : les ailes sont brunes ; le bec est rougeâtre, noir à son extrémité ; les pieds sont rougeâtres.

On prétend que les mâles sont dans cette espece

beaucoup plus nombreux que les femelles ; qu'ils tiennent leur nom de leur passion belliqueuse. Les combats qu'ils se livrent sont remarquables ; ils marchent en bandes ou phalanges séparées, et ces corps de *combattans* s'avancent à la rencontre les uns des autres pour se disputer les femelles qui se tiennent à part ; dont la vue et la voix excitent l'ardeur des mâles qui se disputent le droit de jouir. Indépendamment de ces combats de bandes à bandes, il y a encore et même plus fréquemment des combats particuliers ; le duel s'engage et le combat ne cesse quelquefois que par la mort du vaincu. L'ardeur du tempérament qui au printemps se manifeste dans ces oiseaux, est une suite de leur organisation interne : les testicules sont à proportion plus volumineux que dans aucune autre espece d'oiseau ; quand les mâles sont épuisés par l'acte de la reproduction, les caroncules charnues s'oblitèrent et la fraise de longues plumes tombe. La chair de ces oiseaux n'est pas fort recherchée pour son goût.

OISEAU DE CYTHERE. *Voyez à l'article* COLOMBE.

OISEAU DE DIEU. *Voyez l'article* OISEAU DE PARADIS.

OISEAU-DIABLE, de *Labat.* Voyez DIABLE.

OISEAU DIURNE OU DE JOUR. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU-DUNETTE. C'est la *petite grive.*

OISEAU DU SOLEIL. Des Navigateurs Portugais ont donné cette belle épithete à l'*oiseau de Paradis.*

OISEAU DU TROPIQUE. *Voyez* PAILLE-EN-CUL.

OISEAU ERRATIQUE. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU FRÉGATE. *Voyez* FRÉGATE.

OISEAU GOÏTREUX. *Voyez* PÉLICAN.

OISEAU DE FEU. *Voyez* FOUDI.

OISEAU DES INDES. *Ctésias*, *Aristote*, *Élien*, *Pausanias* et quelques autres ont donné ce nom par excellence au *perroquet.*

OISEAU DE JUNON OU DE MÉDIE. *Voyez* PAON.

OISEAU DE JUPITER. C'est l'*aigle.* Voyez *ce mot.*

OISEAU DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* HOCOS.

OISEAU DE MORT. Le peuple donne ce nom au *papillon tête de mort* et à la *frésaie ;* Voyez *ces mots.*

OISEAU-MOUCHE. Nom donné à un genre d'*oiseaux* qui sont en général les plus petits de tous. Indépendamment de leur petitesse, on les distingue des plus petits *colibris* et des plus petits *grimpereaux*, en ce qu'ils ont quatre doigts, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec effilé, droit, comprimé horizontalement et un peu renflé vers le bout; les pieds très-courts : les *grimpereaux*, au contraire, ont les pieds assez longs, et le bec arqué comme l'a le *colibri*.

La langue de l'*oiseau-mouche*, de même que celle du *colibri*, est semblable à l'extérieur à un ver long et délié; cependant elle est formée de deux demi-cylindres creux, adhérens l'un à l'autre dans la plus grande partie de leur longueur, et qui peuvent se séparer ou se rapprocher à leur extrémité; c'est à peu près la même conformation de la trompe de plusieurs insectes : l'*oiseau-mouche* et le *colibri* alongent et retirent à volonté leur langue; elle est mue par un mécanisme semblable à celui qui a lieu pour la langue des *pics*, et qu'on sait être susceptible des mêmes mouvemens. *Sloane* a trouvé dans l'estomac des *colibris* et de l'*oiseau-mouche* la liqueur miellée des fleurs, et l'on a toujours pensé que c'étoit là la nourriture de ces petits *oiseaux* (*Mellisuga*). M. *Badier* prétend, au contraire, qu'ils ne vivent que de petits insectes, parce qu'il en a trouvé dans l'estomac des *oiseaux-mouches*; M. *Mauduyt* croit que ces insectes avoient pu être entraînés avec le suc des fleurs : ces deux opinions demandent à être vérifiées.

Nous avons dit à l'*article* COLIBRI, que les *oiseaux-mouches* et les *colibris* appartiennent au nouveau Continent : ils y vivent entre les Tropiques, dans les contrées les plus chaudes; cependant on en trouve, sur-tout des *oiseaux-mouches*, dans des parties tempérées et même dans des climats froids, à la Caroline, à la Louisiane et jusqu'au Canada; mais ils n'y passent, dit M. *Mauduyt*, que quelques mois de la belle saison, et ces incursions sont particulieres à un petit nombre d'especes, au lieu que les especes sont très-multipliées entre les Tropiques. Ces charmans

oiseaux, si remarquables par leur petitesse, le sont aussi par la beauté, l'éclat et la richesse de leur plumage : on diroit que la Nature a pris plaisir à broyer le topaze, le rubis, le saphir et l'émeraude pour en peindre la robe de ces jolis oiseaux, sans que ces pierres perdissent rien de leur coloris, de leur brillant et de leur feu. Il semble aussi que la Nature, pour les dédommager de leur petitesse, leur a prodigué ce souffle qui est le principe de la vie et de l'activité : elle s'est plu à en faire des êtres pétulans, toujours en mouvement, ne s'arrêtant dans leur course que quand la lumiere leur manque, et l'emportant en vivacité, en désirs et en promptitude sur tous les autres oiseaux, comme ils leur cedent en grandeur : ils bourdonnent et volent incessamment autour des fleurs : le mouvement de leurs ailes est si rapide qu'ils paroissent immobiles ; d'une fleur, ils s'élancent à une autre comme un trait ; souvent ils arrachent et déchirent d'impatience celles qu'ils trouvent fanées ; ils se poursuivent avec acharnement les uns les autres, et il n'est pas rare de les voir s'attacher avec emportement contre des oiseaux dix fois plus gros qu'eux. Ainsi l'impétuosité des désirs et la violence sont dans toute la Nature animée les compagnes de la vivacité, de l'activité et de la pétulance individuelles : ainsi ces dernieres qualités sont en général l'apanage des plus petits animaux ; et il n'est pas moins vrai que ce que nous nommons beauté, soit dans la forme, soit dans l'éclat des couleurs, appartient le plus souvent aux plus petits corps organisés..... Cependant les *oiseaux-mouches* et les *colibris*, ces enfans de la Nature, si favorisés par elle, parés de ses plus riches couleurs, sont abandonnés par elle au plus hideux et au plus dégoûtant de tous les insectes ; Mademoiselle *Merian* dit que l'*araignée-crabe*, qui est d'une taille énorme, détruit beaucoup d'*oiseaux-mouches* et de *colibris* : jetés à travers sa toile dans l'impétuosité du vol qui les emporte, ils y demeurent pris et servent de pâture à l'animal qui l'a tissue et qui boit leur sang..... Donnons la liste et le signalement des *oiseaux-mouches*.

1.° L'*oiseau-mouche* le plus petit, *pl. enl.* 276, *fig.* 1. Sa longueur totale est d'un pouce trois lignes, la queue et le bec en comprennent sept lignes et demie; son envergure est de deux pouces quatre lignes: le plumage supérieur est d'un vert-doré à reflets rougeâtres, l'inférieur est d'un gris-blanc; les pennes sont de couleur d'acier bleu et poli; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres. On trouve ce petit oiseau au Brésil et aux Isles Antilles; son nid est composé de coton très-fin, contenu en dehors par des fragmens de lichens, et communément attaché à une feuille d'oranger ou de citronnier; la ponte est de deux œufs, d'un gris-blanc, et de la grosseur des graines de coriandre.

2.° L'*oiseau-mouche à collier* de Surinam; c'est l'*oiseau-mouche*, dit la *Jacobine* de Cayenne, *pl. enl.* 640, *fig.* 2; le *colibri au ventre blanc* d'*Edwards*. Le plumage supérieur du corps est d'un vert à reflets dorés, l'inférieur est d'un beau blanc; il y a sur le bas du cou en arriere, un demi-collier de la même couleur: la tête, le cou, la gorge sont d'un bleu mêlé d'un jaune d'or très-brillant; les pennes de l'aile, d'un brun-violet; les deux pennes intermédiaires de la queue sont de la couleur du dos; les latérales sont blanches; la queue est fourchue. Dans l'*oiseau-mouche* de la Guiane, le bleu de la tête et du cou tire seulement sur le violet.

3.° L'*oiseau-mouche à cravate dorée* de Cayenne, ou la *cravate dorée*, pl. enl. 672, fig. 3; c'est l'*oiseau-mouche à ventre blanc* ou *gris* de Cayenne, de M. *Brisson*. Il est de la grosseur de l'*oiseau-mouche rubis-topaze*: le dos est brun, nué de quelques reflets dorés, et le ventre est blanc ou gris suivant le sexe; le dessus de la tête est d'un vert-doré, nué de reflets rougeâtres.

4.° L'*oiseau-mouche à gorge dorée* ou de *topaze* du Brésil, *Voyez* RUBIS-TOPAZE. L'*oiseau-mouche à gorge rouge* de la Caroline, *Voyez* RUBIS. Le même du Brésil, *Voyez* RUBIS-ÉMERAUDE. Celui à *gorge tachetée* de M. *Brisson*, est très-grand; il a près de quatre pouces de longueur totale: tout son plumage est d'un vert-doré brillant, excepté sous le corps où

il est gris, cendré, blanc; les pennes sont d'un brun-violet à reflets bronzés; le bec est noir en dessus, blanc en dessous : cet oiseau se trouve à la Guiane. L'*oiseau-mouche à gorge verte* de Cayenne, *Voyez* ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.

5.° L'*oiseau-mouche à larges tuyaux* de Cayenne, *pl. enl.* 672, *fig.* 2. Il est très-rare; sa longueur totale est de quatre pouces huit lignes : tout le plumage supérieur est d'un vert-doré sombre, l'inférieur est d'un gris de cendre : les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc; les grandes pennes des ailes ont leur tuyau noir, large, épais, aplati, courbé dans son milieu et relevé ensuite en forme de coutelas; les barbes qui accompagnent ces singuliers tuyaux sont courtes et noirâtres.

6.° L'*oiseau-mouche à longue queue fourchue* de Cayenne, de M. *Brisson*. C'est peut-être le plus grand des *oiseaux-mouches* : sa longueur totale est de six pouces; la tête et le cou sont d'un beau bleu-violet, nué de vert-doré; le plumage du corps est d'un vert-doré brillant; les plumes qui entourent l'anus sont blanches; le dessous de la queue et les ailes sont d'un bleu-violet d'acier poli; les plumes latérales de la queue excedent de deux pouces les deux intermédiaires.

L'*oiseau-mouche à longue queue noire et fourchue, et à tête noire* de la Jamaïque, de M. *Brisson*, est le *colibri à tête noire et longue queue* d'*Edwards* : le plumage supérieur est d'un vert-brun-doré, mais noir sur la tête; l'inférieur est d'un vert glacé de bleu : le bord de l'aile est blanc; les deux pennes les plus extérieures de la queue sont les plus longues; le bec est jaune, noir à sa pointe. On trouve encore à la Jamaïque, un autre *oiseau-mouche à queue longue et fourchue;* c'est le *colibri vert à longue queue* d'*Edwards :* toutes ses plumes brillent de reflets verts, dorés et bleus.

7.° L'*oiseau-mouche à oreilles;* c'est le *grand oiseau-mouche* de Cayenne, de M. *Brisson*. Il n'est pas rare; sa longueur totale est de quatre pouces sept lignes : le plumage supérieur est d'un vert-doré très-éclatant, l'inférieur est d'un blanc pur : le mâle a sous chaque

œil un trait d'un noir-velouté, et sur le méat auditif une sorte de panache composé de longues et larges plumes serrées, d'un vert-doré en avant, et d'un violet éclatant en arriere; les pennes des ailes sont noires; celles du milieu de la queue, d'un noir-bleu foncé; les latérales, blanches; les jambes, couvertes de plumes brunes.

8.° L'*oiseau-mouche à poitrine bleue* de Surinam, de M. *Brisson*; c'est le *colibri bleu et vert* d'*Edwards*. Voyez ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.

9.° L'*oiseau-mouche* (petit) *à queue fourchue* de Cayenne, *pl. enl.* 672, *fig.* 1. C'est un des plus petits et des plus jolis *oiseaux-mouches*; il est assez rare: sa gorge et son cou ont la couleur et le brillant du plus bel améthyste, ce qui lui a fait donner ce surnom; le plumage supérieur est d'un vert-doré assez brillant, l'inférieur est d'un gris-blanc; les côtés sont bruns.

10.° L'*oiseau-mouche à queue fourchue* du Brésil, de M. *Brisson*: il paroit que c'est une grande espece dans celle appelée *orvert*. Voyez *ce mot*.

11.° L'*oiseau-mouche à raquettes*. On le trouve à Cayenne; sa longueur totale est de deux pouces et demi: le plumage du corps est d'un vert-doré; la gorge et le cou sont d'un vert d'émeraude; l'anus est entouré de plumes blanches; les pennes sont noirâtres avec quelques reflets dorés; les deux pennes du milieu de la queue excedent les latérales de dix lignes, et n'ont qu'à leur extrémité des barbes qui sont disposées de maniere qu'elles forment une sorte de palette arrondie, et d'un noir foiblement nué de vert et de doré: le bec est noir; les pieds sont bruns.

12.° L'*oiseau-mouche* de Cayenne, de M. *Brisson*; c'est le mâle du *vert-doré*, Voyez *ce mot*. L'*oiseau-mouche* de Saint-Domingue du même Auteur, est la femelle du précédent.

13.° L'*oiseau-mouche* dit le *huppe-col* de Cayenne. Voyez HUPPE-COL.

14.° L'*oiseau-mouche huppé* de Cayenne, *pl. enl.* 227, *fig.* 1; c'est le *colibri huppé* d'Edwards; le *colibri feuillé*, Journ. d'Observ.; le *petit colibri* du Pere

du

du Tertre. Ce petit oiseau ne nous vient que des Antilles ; sa longueur totale est de trois pouces : le devant de sa tête offre une huppe plus élevée dans son milieu que sur les côtés, et qui s'étend en diminuant graduellement, jusqu'à la moitié de la longueur de son bec ; cette huppe étagée est d'un vert-doré, très-brillant et chatoyant : le plumage supérieur est d'un vert sombre, mais avec des reflets de cuivre de rosette ; l'inférieur est cendré-brunâtre, mais verdâtre sur les côtés ; les pennes sont d'un noir-violet, avec quelques reflets dorés. L'*oiseau-mouche huppé à gorge topaze* de Cayenne, est le *rubis-topaze*.

15.° L'*oiseau-mouche pourpré* ; c'est l'*oiseau-mouche* de Surinam, de M. Brisson ; le *petit colibri brun* d'Edwards. Cet *oiseau-mouche* n'a aucun trait de vert-doré qui est la couleur dominante de tous les *oiseaux-mouches* connus ; le plumage supérieur est d'un brun-jaunâtre, l'inférieur est d'un rouge-bai clair, mais tacheté de noir sur la poitrine ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun tirant sur le violet comme dans le plus grand nombre des *oiseaux-mouches*.

16.° L'*oiseau-mouche violet à queue fourchue* de la Jamaïque ; on le trouve aussi à Cayenne et au Brésil : tout son plumage est d'un bleu-violet éclatant, mais changeant en vert-doré sur la tête, sur le cou, au bas du dos et sur la queue ; le dessous de la queue est varié de blanc et de noir ; les pennes des ailes et de la queue sont noires.

Oiseau de Nazare. On a donné ce nom par corruption à un très-gros oiseau trouvé dans l'isle de Nazare, entre l'isle de Bourbon et de Madagascar ; *Cauche* l'a anciennement vu dans l'isle Maurice, aujourd'hui l'isle de France. Cet oiseau a du rapport avec le *dronte* et le *solitaire*, mais il en differe par plusieurs caracteres. M. *de Buffon* dit que l'*oiseau de Nazare* est plus gros qu'un cygne : au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir, et cependant il n'est pas absolument sans plumes ; car il en a de noires aux ailes, et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue : il a le bec gros,

recourbé un peu par dessous ; les jambes hautes, couvertes d'écailles ; trois doigts à chaque pied : il a le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne. On prétend que la femelle ne pond qu'un œuf, que cet œuf est blanc et assez gros, et qu'elle le dépose à terre sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés. L'espece de l'*oiseau de Nazare* doit donc être fort rare ; aussi n'en trouve-t-on plus, et peut-être a-t-elle disparu, ou a-t-elle été détruite par la facilité que les premiers Marins qui ont séjourné dans l'Isle avoient de surprendre ces oiseaux : on ne pourroit guere espérer d'en rencontrer aujourd'hui que dans quelque Isle des mêmes mers, qu'on pourroit découvrir et trouver également sans habitans. *Voyez les articles* DRONTE *et* SOLITAIRE.

Il faut observer que le *dronte*, l'*oiseau de Nazare* et le *solitaire* appartiennent au même climat ; qu'ils n'ont été trouvés que dans les Isles, et n'ont point été apperçus dans le Continent ; qu'ils se ressemblent par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue et du corps entier ; et on leur a trouvé à tous trois une ou deux pierres dans le gésier. Le plumage du *dronte* se rapproche de celui du *solitaire* pour la couleur, et de celui de l'*oiseau de Nazare* pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet ; ces deux derniers oiseaux se rapprochent encore en ce qu'ils ne pondent qu'un œuf ; mais le *dronte* et le *solitaire* ont quatre doigts, et l'*oiseau de Nazare* n'en a que trois ; le *solitaire* a sur les cuisses de véritables plumes, et les deux autres n'ont que du duvet ; le *dronte* a les plumes qui bordent la base du bec disposées en maniere de capuchon, et les yeux dans le bec. *Leguat* dit que le *solitaire* est sans crête et sans huppe. La chair du *solitaire* est excellente, celle de l'*oiseau de Nazare* médiocre, et celle du *dronte* mauvaise : ces trois oiseaux sont-ils autant d'especes distinctes ? M. *de Buffon*, qui a comparé avec soin les descriptions de ces trois oiseaux, ne prend point de parti et ne résout point de problême ; il engage au contraire les Voyageurs à observer de nouveau ces oiseaux, à en

faire une description exacte, et il leur trace le plan des observations qu'ils auroient à faire.

OISEAU DE NERTE. C'est la *litorne*. Voyez *à l'article* GRIVE.

OISEAU NOCTURNE ou *de nuit*. Voyez *à l'article* OISEAU.

OISEAU PALMIPEDE. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU DE PARADIS ou MANUCODE, *Manucodiata aut Avis paradisæa*. Genre d'oiseau qui comprend plusieurs especes; leur caractere est d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à l'origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec en cône alongé, droit, très-pointu et un peu comprimé par les côtés.

Plusieurs de ces oiseaux ont deux plumes au-dessus de la queue plus longues que tout l'oiseau, et qui n'ont de barbes qu'à leur origine et à leur bout. L'espece appelée *sifilet* a trois longs brins qui accompagnent chaque côté de la tête. L'espece appelée *le superbe* a de chaque côté une touffe de plumes, qui lui forme comme une seconde aile.

Ces oiseaux si recherchés des Européens curieux, sont nommés, dit *Aldrovande*, par les habitans des Isles Moluques, *manucodiatæ*, c'est-à-dire *oiseaux de Dieu*, parce qu'on prétend ignorer leur origine. Il n'y a pas d'animal sur lequel on ait débité autant de fables que sur l'*oiseau de paradis*; on a dit qu'il n'avoit point de pieds, qu'il voloit continuellement pendant le jour, qu'il s'accouploit en volant, qu'il se suspendoit par les filets de sa queue pour se reposer, qu'il ne se nourrissoit que de rosée, qu'il n'avoit point de visceres : laissons ces contes absurdes. M. *Sonnerat* nous a appris que ces magnifiques oiseaux ne se trouvent qu'à la Nouvelle Guinée, qu'ils en sont transportés aux Moluques d'où on les croyoit originaires, parce que c'est de ces Isles qu'on nous les envoie ordinairement. M. *Mauduyt* observe qu'on ne peut guere se faire une juste idée de ces oiseaux, parce qu'on ne pénetre point sur les terres qui les nourrissent, et qu'on n'en reçoit que des peaux mutilées par les peuples grossiers qui habitent ces

régions. Les peaux que ces hommes sauvages mettent dans le commerce, sont enfilées d'un roseau qui les alonge outre mesure; les pieds sont presque toujours arrachés et les ailes sont le plus souvent coupées, au moins en partie; la cause de cet usage est que ces belles peaux servent d'aigrette et d'ornement de coiffure à ceux qui les préparent, et que les ailes et les pieds ne leur paroissent qu'embarrassans.

Suivant M. *Mauduyt* on peut évaluer la grosseur » réelle de l'*oiseau de paradis* proprement dit, *pl. enl.* » 254, à celle du geai; les plumes qui couvrent » la tête, la gorge et le cou sont courtes, serrées » et roides; celles qui entourent la base du bec » sont d'un noir de velours, changeant en vert » foncé; le dessus de la tête et le derriere du cou » sont d'un jaune pâle; les joues et la gorge sont » d'un noir de velours; le devant du cou est d'un » vert-doré changeant, à reflets métalliques; tout » le reste du plumage est d'un marron clair, excepté » la poitrine et le haut du ventre qui sont d'un » marron-pourpré et tirant sur le noir dans certains » individus; il faut encore en excepter deux touffes » de plumes à barbes longues et désunies, qui » prennent naissance, une de chaque côté, sur les » flancs, au-dessous des ailes, et dont la direction » est en arriere: ces plumes décomposées sont éta- » gées, et les plus longues excedent dix-huit pouces; » celles qui sont plus courtes, placées sous les autres, » sont variées de quelques traits oblongs sur un » fond d'un jaune-doré; les autres sont d'un jaune » pâle, qui s'affoiblit à mesure que la plume se pro- » longe: du croupion au-dessus de la queue, naissent » deux filets ou plumes longues d'environ deux pieds » neuf pouces; elles sont garnies depuis leur origine » jusqu'à quatre pouces environ de barbes d'un » marron clair: de cette distance à trois pouces de » l'extrémité, les tiges paroissent nues et d'un brun » qui se fonce de plus en plus en approchant du » bout; mais en observant de très-près ces mêmes » parties de tiges, on voit qu'elles sont garnies de » chaque côté de barbes très-courtes, et qui semblent » avoir été coupées; enfin elles se terminent par un

» épanouissement qui est de forme ovale, composé » de barbes d'un noir changeant en vert foncé : les » pieds et les ongles sont bruns et fort gros relativement à leur longueur ; le bec est d'un jaune-verdâtre »...., il est long d'un pouce et demi ; la jambe a environ deux pouces de longueur ; le doigt et l'ongle du milieu ont ensemble un pouce huit lignes : la tête et les yeux poroissent petits en proportion du corps.

On distingue la femelle par les deux filets de la queue qui sont beaucoup moins longs que dans le mâle. Les peaux d'*oiseaux de paradis* sont fort recherchées aux Indes et en Perse (on les y appelle *burangharu*), où les longues plumes qui naissent dessous les ailes servent à faire des aigrettes d'un très-grand prix. *Otton Heilbigius* dit que ces oiseaux se nourrissent de baies ; selon *Linnæus*, les papillons qu'ils prennent en volant, et quelquefois de petits oiseaux, leur servent d'aliment ; *Tavernier* prétend qu'ils sont friands de noix muscades. M. *Mauduyt* croit que le sentiment de *Linnæus* paroît le mieux fondé, parce qu'il répond à la facilité que les *oiseaux de paradis* ont de chasser en volant, (ce qui les avoit fait appeler improprement *hirondelle de Ternate*), et à la conformation des pieds et du bec. Les oiseaux de ce genre qui, sous ces derniers points de vue, se rapprochent des corneilles plus que de toute autre espece, pourroient bien avoir également du goût pour certains fruits et pour la chair.

L'*oiseau de paradis* (petit), vulgairement *roi des oiseaux de paradis* ou *manucode*, pl. enl. 406, en latin *Manucodiata rex ; Rex avium paradisæarum.* M. *Sonnerat* (*Voyage à la Nouvelle Guinée*) dit qu'il approche de la grosseur du merle ; ses ailes pliées dépassent la queue de plus d'un pouce ; il a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et des ailes d'un rouge éclatant, avec le brillant et le moëlleux de la soie, une large plaque transversale d'un vert d'émeraude sur le haut de la poitrine ; le milieu du ventre blanc, et sur les côtés de longues plumes grises à leur origine, et dans les deux tiers de leur longueur terminées par une plaque brillante et d'un vert

d'émeraude : le dessus de la queue est d'un rouge plus foible que sur le dos ; elle est d'un brun clair et rougeâtre en dessous, ainsi que les ailes : de son milieu en dessus naissent et s'étendent deux fois au-delà de la queue proprement dite, deux brins ou filets semblables à un fort crin, brunâtres à leur origine ; ils ont quelques barbes rares, courtes et roussâtres, mais ils sont absolument dégarnis dans leur longueur ; ils se terminent par un épanouissement que forment des barbes assez longues et fort serrées, qui accompagnent le bout du filet de chaque côté : cet épanouissement n'est pas droit, mais contourné sur lui-même en dedans et du côté du corps ; il forme une volute et demie avec un point vide au milieu ; cette volute dont le diametre passe deux lignes, est en dessus d'un vert d'émeraude, et brunâtre en dessous : l'iris, le bec et les pieds sont jaunes.

L'*oiseau de paradis à gorge d'or ou dorée ; manucode à six filets*, Voyez SIFILET.

L'*oiseau de paradis à gorge violette ;* c'est le *manucode noir* de la Nouvelle Guinée, surnommé le *superbe*, pl. enl. 632. M. *Sonnerat* dit qu'il est un peu plus gros qu'un merle ; le bec est noir ; les pieds sont bruns ; il a sur la racine du bec une huppe noire, peu élevée, composée de plumes fines ; tout le plumage supérieur est d'un vert-doré, et a le brillant et le moëlleux de la soie ; ces plumes sont couchées et arrangées de maniere à imiter les écailles des poissons : les ailes sont d'un noir mat, et la queue d'un noir velouté, légérement nué de bleu ; la gorge est d'un volet changeant ; le ventre, d'un vert brillant : en dessous de chaque aile naît une touffe de plumes longues, noires, douces au toucher comme le velours ; leur direction est de haut en bas, et elles sont d'une longueur égale à celle des pennes de l'aile.

L'*oiseau de paradis couleur d'or* d'Edwards. *Voyez* ROLLIER DE PARADIS.

L'*oiseau de paradis* de la Nouvelle Guinée, surnommé *le magnifique*, pl. enl. 631 ; c'est le *manucode à bouquets* : il est moins gros que notre merle et

d'une taille plus alongée. M. *Sonnerat* dit qu'il a le dessus de la tête d'un rouge-mordoré, la gorge d'un brun-noirâtre, le dessus du cou garni de longues plumes, sur-tout le bas, effilées, étroites, d'un jaune-paille, avec l'éclat et le poli de l'or; le dos mordoré, le devant du cou et le ventre d'un vert-bleuâtre, avec le lustre et le moëlleux de la soie: les petites couvertures des ailes d'un noir-brunâtre, mêlé de jaune; les pennes sont d'un jaune d'orpin; le croupion et la queue, brunâtres: du milieu de la queue naissent deux filets de couleur verdâtre, ils sont d'un tiers plus longs que le corps entier de l'oiseau; ils ont l'éclat métallique et sont garnis du côté extérieur seulement de barbes fines et si courtes, qu'on a de la peine à les distinguer; M. *Mauduyt* dit que ces deux filets en se prolongeant se courbent de l'intérieur au dehors, et que l'oiseau peut à sa volonté redresser les différentes plumes du cou, et former de celles qui sont au haut du cou une aigrette de chaque côté au bas de la tête, et des longues plumes qui sont au bas du cou, un panache assez semblable à celui du *faisan doré* de la Chine.

L'*oiseau de paradis vert*; Voyez CALIBÉ.

OISEAU DE PASSAGE. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU PÊCHEUR. *Voyez* LOWA.

OISEAU PEINT, *Avis picta*. C'est la *pintade*. Voyez *ce mot*.

OISEAU DE PÉNÉLOPE. *Voyez* MILLOUIN.

OISEAU DE PLUIE. C'est le *coucou* dit *le vieillard*; Voyez à la suite de l'*article* COUCOU. L'*oiseau de pluie* des Anciens paroît être le *pic-vert*.

OISEAU POURPRÉ. C'est le *porphyrion* ou la *poule sultane*.

OISEAU POURPRÉ *à bec de grimpereau*. C'est le *grimpereau pourpré* de Virginie, de M. *Brisson*. *Seba* est le premier qui en ait parlé: il est plus gros que le bec-figue; tout son plumage est d'une couleur pourprée uniforme.

OISEAU PRÉDICATEUR. Nom que des Voyageurs ont donné au *toucan*. Voyez *ce mot*.

OISEAU DE PROIE. La Nature a réparti ses dons, et rien n'est arbitraire dans sa marche: parmi les

oiseaux, les uns ont en partage la gaieté du caractere, comme les *fauvettes;* les graces du chant, comme le *rossignol;* d'autres la beauté du plumage, la vivacité des couleurs, comme les *colibris*. Le triste *oiseau de proie* n'a ni chant, ni parure : tyran des airs qu'il dévaste, sombre et barbare ennemi d'un peuple souvent aussi gai qu'innocent, et qu'il détruit, la Nature en le formant semble l'avoir puni du genre de vie auquel elle le destinoit. Les *oiseaux de proie* sont ceux qui vivent de substances animales, d'oiseaux, de quadrupedes, de poissons; il faut aux uns une proie vivante; d'autres, tels que les *vautours*, ne font curée que de chair morte. On donne encore à ces *oiseaux* le nom d'*oiseaux carnassiers* ou d'*oiseaux de rapine*. Voyez *à l'article* OISEAU.

OISEAU DE RAPINE. *Voyez* OISEAU DE PROIE.

OISEAU-RHINOCEROS. *Voyez* CALAO.

OISEAU DE RIVAGE. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU DE RIZ. *Voyez* PADDA. *Catesby* a donné le nom d'*oiseau de riz* à l'*ortolan* de la Caroline, parce qu'il se nourrit particuliérement de *riz;* cet oiseau voyage beaucoup et par bandes nombreuses; c'est l'*agripenne* de M. *Montbelliard*.

OISEAU ROUGE *à bec de grimpereau*. C'est le *grimpereau rouge du Mexique*, de M. *Brisson :* il est un peu plus gros que le nôtre : le dessus de la tête est d'un rouge clair et brillant; la gorge et le devant du cou sont verts; le reste de tout le plumage est d'un rouge foncé, mais les pennes des ailes et de la queue sont terminées de bleuâtre; les jambes sont cendrées; le bec, les pieds et les ongles, jaunâtres.

OISEAU RIEUR. *Voyez* QUAPACTOL.

OISEAU ROYAL, *pl. enl.* 265. C'est la *grue panachée* d'Afrique, d'*Edwards*. M. *Mauduyt* observe que l'*oiseau royal* habite l'Afrique, qu'il a beaucoup de traits de ressemblance avec la *grue*, mais qu'il en differe par la forme du bec et par une longue aigrette qu'il porte sur le sommet de la tête. Les *grues*, dit l'Ornithologiste cité, ont le bec gros, long, pointu et lisse; celui de l'*oiseau royal* est court, droit et conique vers le bout; l'occiput ou le derriere de sa tête est

orné d'une huppe ou aigrette ; c'est, suivant l'expression de M. *de Buffon*, une houppe épaisse, très-épanouie et composée de brins touffus, roides, dont les plus longs ont jusqu'à quatre pouces, de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale ; chaque brin dans sa longueur est hérissé de petits filets à pointe noire et terminée par un petit pinceau de même couleur. La plupart des Auteurs croient que l'*oiseau royal* est le même que la *grue des Isles Baléares*, *Grus Balearica*, dont *Pline* a fait mention (les Isles Baléariques des Anciens sont celles de *Majorque* et de *Minorque*), et cette *grue des Isles Baléares* n'est peut-être que le *bihoreau.*

L'oiseau royal, dit M. *Mauduyt*, est beaucoup moins gros que la grue et l'est un peu plus que le héron : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds neuf pouces ; l'envergure est de cinq pieds et demi : le devant et une partie du sommet de la tête sont garnis de plumes courtes, douces au toucher, d'un noir de velours ; elles s'étendent de chaque côté en descendant, et elles forment derriere chaque joue une bande étroite qui gagne jusque sous la gorge ; les joues sont nues, couvertes d'une peau blanche nuée d'un rouge vif à sa partie inférieure : nous avons donné la description de l'aigrette ou huppe située à l'occiput : le dessous de la gorge est dégarni de plumes et couvert d'une peau rouge ; le reste du plumage est d'un brun-bleuâtre dans le mâle, et tirant sur le verdâtre dans la femelle ; cependant les couvertures du dessus et du dessous des ailes sont blanches, excepté les plus voisines du corps qui sont roussâtres, et quelques-unes des plus éloignées qui sont noirâtres ainsi que les pennes et la queue ; en sorte que le dessus de l'aile est marqué d'une large plaque de roux-marron, et d'une autre d'un beau blanc : les plumes du cou sont longues, étroites, pointues, et les plus basses sont pendantes au devant de la poitrine : l'iris est d'un gris-blanc ; le bec est brunâtre : les pieds, le bas des cuisses et des jambes sont d'un cendré-noirâtre.

Cet oiseau propre à l'Afrique, habite plus parti-

culiérement les terres de la Gambra, de la Côte-d'Or, de Juida et du Cap-Vert ; il fréquente les bords des rivieres pour y prendre du poisson dont il se nourrit ; mais il entre aussi dans l'intérieur des terres pour y pâturer et y chercher des grains. Ces oiseaux passent pour être doux et paisibles, et l'on assure qu'à demi-domestiques au Cap-Vert, ils viennent manger du grain dans les basse-cours avec les volailles : ils sont prompts et légers à la course, et leur vol est élevé et soutenu : ils perchent et passent la nuit sur les arbres en plein air. On a vu plusieurs fois l'*oiseau royal* dans différentes Ménageries : (ce nom lui a été donné par ceux qui, sous *Louis XIV*, en apporterent à la Ménagerie de Versailles). On a remarqué qu'il aime à se baigner ; que dans l'état de repos il se tient sur un pied, le cou plié ; mais il l'alonge, le redresse et porte la tête haute en marchant ; il a le pas grave et mesuré ; quelquefois il s'exerce à la course, et alors il plie à demi les jambes, baisse le corps en avant, et déploie à moitié ses ailes dont il se souleve ; il vient au-devant des personnes qui se promenent dans le lieu où il est enfermé, et si c'est dans un jardin, il les suit à la promenade ; il paroît aimer qu'on s'occupe de lui, quelquefois il agace à coups de bec.

OISEAU SAINT-MARTIN. *Voyez à l'article* JEAN LE BLANC.

OISEAU DE SAINT-PIERRE. Nom donné par quelques-uns au *pétrel*. Voyez *ce mot*.

OISEAU DE SAUGE. *Voyez* FAUVETTE DES ROSEAUX.

OISEAUX SÉDENTAIRES. *Voyez à l'article* OISEAU.

OISEAU SILENCIEUX. C'est le *tangara* de la Guiane, *pl. enl.* 742 : ce *tangara* est assez rare à Cayenne ; il ne quitte pas l'intérieur des grands bois ; il est souvent à terre, et ne vole point en bandes comme les autres *tangaras* ; l'on prétend que jamais on ne lui a entendu pousser aucun cri. L'*oiseau silencieux* est de la grosseur de notre moineau vulgaire ; il a la tête d'un bleu-noir, avec un trait blanc au-dessus de chaque œil ; le plumage est blanc à la gorge, au devant du cou ; au bas un demi-collier noir-bleuâtre ;

la poitrine et le milieu du ventre sont blanchâtres ; le reste du dessous du corps est d'un gris clair, nué de bleuâtre ; le dessus du corps est d'un vert d'olive foncé ; le bord des ailes, jaune.

OISEAU SORCIER, ou OISEAU DE MAUVAIS AUGURE, ou OISEAU SINISTRE. C'est la *frésaie*.

OISEAU DE TEMPÊTE. C'est le *pétrel* de M. *Brisson ;* le *pétrel* ou l'*oiseau de tempête* des *pl. enl.* 993, *Procellaria avis ; Plautus minimus procellarius*. M. *Mauduyt* observe que l'*oiseau de tempête* « est le plus petit des oiseaux palmipedes connus, qu'il n'est pas plus gros qu'une alouette, que sa longueur n'est pas tout-à-fait de six pouces ; son envergure est au moins d'un pied, et ses ailes pliées dépassent la queue d'un demi-pouce : le plumage supérieur du corps est noirâtre, l'inférieur et le devant de la tête sont d'un cendré-brun ; les couvertures du dessus de la queue sont blanches et terminées de noirâtre ; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres ; les quatre plus extérieures de chaque côté sont cependant blanchâtres à leur origine ; le bec, la partie nue des cuisses, les pieds, les doigts, leurs membranes et les ongles sont noirs. »

Cet oiseau, malgré sa petitesse, poursuit M. *Mauduyt*, affronte, comme les autres *pétrels*, la rigueur des mers glacées, et s'y avance aux plus grandes hauteurs ; mais soit instinct qui l'avertit de son peu de force, soit sensations plus fines que celles des autres oiseaux du même genre, il est le premier à prévoir les tempêtes et à chercher un abri contre leur violence ; c'est cet avantage qui lui a fait donner le nom d'*oiseau de tempête*. Lorsque les Nautonniers, sur-tout ceux de Danemarck, qui sont très-habitués au phénomenes que présentent ces animaux indicateurs ; lors, dis-je, que les Marins voient, la mer étant calme, ces oiseaux se réunir, voler en troupes dans le sillage du vaisseau, sous son abri, ils se regardent comme assurés d'être bientôt exposés à un gros temps, qui ne tarde jamais en effet à succéder à l'apparition des petits *pétrels*.

M. *Forster* dit qu'on trouve également ces *pétrels* dans les mers du Nord et dans celles du Sud, et

presque sous toutes les latitudes. Leur vol est d'une singuliere vitesse ; en quittant la mer, ils sont à perte de vue en un instant, et traversent bientôt tout l'horizon visible, pour chercher un asile qui puisse les mettre à l'abri de la tempête qui s'avance dans l'air ; ils se reposent sur les vagues courroucées et au milieu des flots agités ; ils courent entre deux lames à fleur d'eau, et frappent les flots de leurs pieds palmés en se balançant les ailes demi-ouvertes. Le poisson paroît être leur nourriture.

On trouve au Kamtschatka un *oiseau de tempête*, dont la pointe des ailes est blanche. On prétend qu'on en voit un en Italie, qui a le plumage à reflets bleus, violets et pourprés. M. *Linnæus* parle d'un petit *pétrel* de Suede, qui a des mouchetures blanchâtres aux couvertures des ailes. M. *Mauduyt* dit que ce sont sans doute de légeres variétés dans la même espece. MM. *Cook* et *Forster* parlent d'une espece qui differe par l'habitude de plonger, quoiqu'elle ressemble d'ailleurs à l'*oiseau de tempête*.

OISEAU DES TERRES NEUVES. *Belon* donne ce nom au *toucan vert* du Brésil.

OISEAU TESTACÉE. Nom que l'on donne à une coquille bivalve du genre des *Moules* : on l'appelle aussi l'*hirondelle* ou la *mouchette*, à cause de sa figure. M. *Adanson* la met dans le genre du *Jambonneau*. Voyez *ces mots*.

OISEAU TOUT-BEC. C'est un des noms que les Voyageurs ont donné aux *toucans*. Voyez *ce mot*.

OISEAU TROMPETTE ou AGAMI. *Voyez* TROMPETTE (oiseau). Le *calao d'Afrique*, de M. *Brisson*, s'appelle *trompette de Brac*, ou *oiseau trompette* des *Relations de l'Afrique Occid.* par le P. *Labat*.

OISON. C'est le petit d'une *oie*. Voyez *ce mot*.

OLAMPI. *Voyez* RÉSINE OLAMPI.

OLEB. Faux lin qu'on apporte d'Égypte, et qui est aussi bon que celui qu'on nomme *forcette*, mais d'une qualité inférieure à celui du *squinanti*, dont on fait dans le pays un très-grand commerce. Il ne faut pas confondre ce *squinanti* avec le *squenante* ou *jonc odorant*, qui est une espece de gramen. *Voyez* SCHÉNANTE.

OLIBAN ou ENCENS, *Olibanum aut Thus.* Substance résineuse, seche, dure, d'un jaune-blanchâtre, à peine demi-transparente, en larmes grosses comme des noisettes, arrondies et oblongues, farineuses en dehors, brillantes en dedans, d'un goût âcre, amer, et d'une odeur pénétrante, s'enflammant facilement, exhalant une vapeur très-aromatique, et s'éteignant difficilement; quelquefois ces larmes ou gouttes d'encens sont accouplées et ressemblent à des testicules ou à des mamelles; c'est de là qu'est venue la distinction ridicule d'*encens* mâle et d'*encens* femelle. On appelle *manne d'encens* les miettes ou les petites parties qui se sont formées par le frottement des morceaux; et l'on donne le nom de *suie d'encens* à cette *manne* brûlée de la maniere dont on brûle l'arcançon ou la poix pour faire du noir de fumée.

L'*encens* a été connu dans tous les temps, de presque toutes les nations; et son usage a été très-fréquent et très-célebre dans les sacrifices, car autrefois on les faisoit avec de l'*encens*. On s'en servoit, comme l'on s'en sert à présent, pour parfumer les temples d'une odeur agréable. Cette coutume a passé chez toutes les nations et dans toutes les religions pour le culte divin.

On prétend que cette résine est tirée par incision d'un petit arbre, dont les feuilles sont semblables à celles du lentisque, et qui croît abondamment dans la Terre-Sainte, et dans la partie de l'Arabie appelée *Saba;* on appelle cet arbre, *Arbor thurifera:* d'autres disent que l'Ethiopie, dont quelques peuples s'appellent aussi *Sabéens*, produit également cette résine odoriférante, etc. On la trouve aussi dans le pays des Maures du côté d'Arguin. Nous ne sommes pas plus certains de l'arbre qui porte l'*encens;* on croit cependant que c'est un *genévrier* à fruit jaune, *Juniperus Lycia;* mais les Voyageurs s'accordent presque tous à dire, que les habitans de l'Arabie et du Levant observent des cérémonies superstitieuses dans la maniere de recueillir cette résine, laquelle est nommée *louan* par les Arabes.

M. l'Abbé *Demanet*, ci-devant Curé et Aumônier

pour le Roi en Afrique, dit positivement dans le second volume de l'*Afrique Françoise, page 149*, que l'arbre ou arbrisseau qui donne l'*encens*, est assez semblable au lentisque : ses branches sont nombreuses, assez déliées et flexibles ; leur écorce est mince, fort adhérente et de couleur grise : ses feuilles sont longues, étroites, tendres, charnues, toujours vertes et par paires ; mais les branches sont terminées par une seule feuille ; le pédicule qui la soutient est rouge et assez fort. Ces feuilles ont une odeur forte, aromatique, et quand on les broie dans la main, elles rendent une liqueur onctueuse.

On recommande l'usage interne de l'*oliban* pour les maladies de la tête, de la poitrine, de la matrice, du flux de ventre, et pour le crachement de sang : on emploie l'*encens* extérieurement dans les fumigations de la tête, pour les catarres et les vertiges ; dissous dans l'esprit de vin, il mondifie les plaies. Selon M. *Bourgeois*, on fait un emplâtre avec l'*encens* pulvérisé et la térébenthine, qu'on applique avec beaucoup de succès sur les entorses et foulures de nerfs, après avoir dissipé l'enflure et l'inflammation par le moyen des fomentations aromatiques.

Autrefois on avoit coutume d'apporter avec l'*oliban* l'écorce de l'*arbre de l'encens*, qui est astringente ; on ne s'en sert plus aujourd'hui : on la distribuoit dans le commerce sous le nom de *narcaphte* ou *thymiama* ou *parfum*, ou d'*encens des Juifs*, parce que ce peuple s'en servoit souvent dans ses temples ; quelquefois aussi c'étoit une masse seche, un peu résineuse, rougeâtre, en écorce, qui avoit l'odeur pénétrante du storax liquide, tiré par décoction de l'écorce de l'arbre appelé *rosa mallos*.

Oliban signifie *huile du Liban*, selon *Lémery*, parce que cette résine découle aussi, dit-il, d'une espece d'arbre qui est au pied du Mont Liban. Tout l'*encens* du commerce nous vient par la voie de Marseille : il en vient cependant aussi des Indes sous le nom d'*encens de Moka ;* ce sont les vaisseaux des Compagnies des Indes qui s'en chargent dans ce port de l'Arabie : cet *encens* est inférieur au précédent. On a donné le nom de *gros encens*, d'*encens commun*

et de *galipot*, à une autre résine qui découle des pins dans différentes contrées de l'Europe. *Voyez au mot* PIN.

OLIET. C'est le *trefle sauvage* jaune.

OLIVARES. Nom donné à un *tarin* observé par M. *Commerson* aux environs de Buenos-Ayres, et que l'on trouve aussi dans les parties du Détroit de Magellan couvertes de bois : le dessus du corps est olivâtre; le dessous, citron; la tête est noire (la femelle l'a brune); les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, bordées de jaune clair; il y a une raie jaune transversale sur les ailes : le bec et les pieds sont cendrés : le chant de cet oiseau est très-agréable.

OLIVE. C'est le *bruant de Saint-Domingue*, de M. *Brisson;* il n'est pas plus gros que le roitelet : sa longueur totale est de trois pouces neuf lignes : tout le plumage supérieur est d'un vert d'olive; la gorge, d'un jaune orangé; le devant du cou, noirâtre; la poitrine et le ventre sont d'un gris nué d'olivâtre; il y a un peu de jaune au pli de l'aile : les pieds, les ongles et le bec sont d'un gris-brun. La femelle a tout le plumage inférieur d'un gris-blanc, nué d'ovâtre.

L'*olive* de *Belon* est la *petite outarde.*

OLIVES. Nom que les Conchyliologistes donnent à un genre de coquillage marin, de la classe des *Univalves*, dont M. d'*Argenville* compose la onzieme famille de coquilles appelées *cylindres* ou *rouleaux*, ou qu'il y joint, et que M. *Adanson* met dans le genre des *Porcelaines;* Voyez *ces mots.* En général, les coquilles appelées *olives* ont l'échancrure qu'on observe près de la culasse de tous les rouleaux, ce qui forme une spirale intérieurement; mais on distingue toujours le genre de l'*olive* de celui du rouleau. Les plus grosses *olives* sont celles de Panama; elles ont depuis un jusqu'à trois et quatre pouces de long.

Ces coquilles sont naturellement belles, brillantes et forment plus de variétés que d'especes. On distingue : 1.° L'*olive verte* et *marbrée.* 2.° L'*olive de couleur d'agate* bariolée par le bas. 3.° Le *cylindre* nommé *porphyre.* 4.° L'*olive noire* ou *moresque.* 5.° *L'olive jaune,*

6.° La *solitaire*. 7.° La *bariolée* et *fasciée* par le bas. 8.° L'*olive alphabet*. 9.° La *violette* de Panama. 10.° L'*olive blanche* marquée de lignes fauves. 11.° Celle dont le sommet est couronné. 12.° La *chagrinée*, ponctuée de noir avec des taches jaunes. 13.° La *blanche* marbrée de taches brunes. 14.° L'*olive en zigzags bruns* sur une couleur jaune.

OLIVES PÉTRIFIÉES. Nom donné à des pointes d'*oursin* fossiles, appelées par les Naturalistes *pierres Judaïques*. Voyez *ce mot*.

OLIVET. Nom donné par M. *de Buffon* à un *tangara* de Cayenne, et dont tout le plumage est d'un vert d'olive, mais plus clair sous le ventre : on distingue quelques reflets verdâtres sur les ailes.

OLIVETTE. C'est le *pinson de la Chine* de M. *Brisson* : le plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, l'inférieur est d'un roux mêlé de jaune, sur-tout au milieu du ventre ; les ailes offrent du jaune, du noir et du blanc : la queue est un peu fourchue : le bec, les pieds et les ongles sont jaunâtres.

OLIVIER, *Olea*. On distingue le *sauvage* et le *cultivé* ; le premier, *Olea sylvestris, folio duro, subtùs incano*, C. B. Pin. 472 ; l'autre qui est le franc ou cultivé, *Olea sativa*, C. B. Pin. 472 ; *Olea Europæa*, Linn. 11. L'*olivier* est un petit arbre fort utile, et la source de la richesse de quelques-unes de nos provinces Méridionales ; il croît abondamment en Provence, en Languedoc, en Italie et aussi en Espagne. On peut, moyennant quelques précautions, en élever dans nos jardins, sur-tout en espalier, mais seulement par curiosité ; ils ne nous y donnent du fruit que dans les années chaudes et seches.

On compte plusieurs especes d'*oliviers*, dont la plus grande partie ne sont que des variétés : on les cultive toutes ; les unes, parce que leurs fruits sont propres à être confits ; les autres, parce qu'elles donnent l'huile la plus fine ; d'autres enfin, parce qu'elles fournissent une plus grande quantité de fruit. L'*olivier* à petits fruits ronds est celui qui donne les *olives* que l'on nomme *picholines*, ou *olives à la picholini*, et que l'on sert sur les tables, comme étant les meilleures et les plus agréables à manger : les secondes en

grosseur,

grosseur, se nomment *amelodes;* on les mange aussi, et bien des personnes les aiment autant en salade que les *picholines :* enfin, les plus grosses viennent d'Espagne et de Vérone, et sont bonnes à tourner, c'est-à-dire à être pelées ; on s'en sert en cuisine dans les ragoûts. Il y a beaucoup d'autres *olives* dont les différences qui se tirent de la figure, de la couleur, de la grandeur, du suc, de la variété des lieux, ou du nom de ceux qui ont inventé diverses manieres de les préparer, seroient trop longues à rapporter.

L'*olivier franc* devient plus ou moins beau, et plus ou moins gros, suivant la nature du sol. Il croît assez volontiers dans toutes sortes de terrains ; néanmoins les terres légeres et chaudes lui conviennent mieux : dans les terres substantielles les arbres sont plus beaux, plus gros, au lieu que dans les terres maigres le fruit est de meilleure qualité. Son écorce est assez lisse : les feuilles en général sont simples, lancéolées, entieres, non dentelées, unies, épaisses, dures, blanchâtres en dessous et opposées deux à deux sur les branches ; elles ne tombent point l'hiver ; il y en a de fort longues et d'autres très-courtes, suivant l'espece d'*olivier :* les fleurs de ces arbres sont de petits tuyaux très-courts, divisés par le bord en quatre parties ovales : aux fleurs succedent les *olives ;* qui sont des fruits charnus, ovales, plus ou moins alongés, et plus ou moins gros, suivant les especes ; ils contiennent un noyau fort alongé, très-dur, qui renferme deux semences, mais dont il y en a toujours une qui avorte.

Les *oliviers* se multiplient aisément de drageons enracinés, et qui donnent du fruit au bout de huit ou dix ans, lorsqu'on a eu soin de les greffer. On greffe les especes d'*oliviers* qui donnent l'huile la plus fine, et ceux qui donnent la plus grande abondance de fruit, sur les especes médiocres et sur les mauvaises. Chaque espece d'*olivier* est désignée par des noms différens ; ceux qui sont singuliérement estimés pour donner une huile fine, sont : le *cormeau*, ainsi nommé en Languedoc, parce que ses fruits ressemblent à ceux du cormier ; l'*ampoullau*, dont les fruits sont gros et arrondis ; et le *moureau*, espece d'*olivier*,

précoce à fruit rond : ces especes en Languedoc, et quelques autres en Provence, donnent l'huile la plus fine quand elles sont dans un terrain favorable. En général on distingue dix-neuf sortes d'*oliviers :* savoir : 1.° L'*olivier sauvage ;* il vient naturellement sur les montagnes; son fruit est très-petit et peu nombreux. 2.° L'*olivier* à petit fruit long; c'est l'*olive picholine.* 3.° L'*olivier* à petit fruit rond ou l'*aglaudan* ou la *caïanne ;* il donne l'huile la plus fine. 4.° L'*olivier* à gros fruit long et à bosses, ou la *laurine.* 5.° L'*olivier* à fruit de *corniau* ou de *cormeau.* 6.° L'*olivier ampoullau.* 7.° L'*olivier moureau.* 8.° L'*olivier d'Espagne* à très-gros fruit; il est très-amer; (*Olivæ maximæ, Hispanicæ,* C. B. Pin. 472.) 9.° L'*olivier de Luques ;* son fruit est odorant. 10.° L'*olivier sauvage d'Espagne ;* la pointe de son fruit est tronquée. 11.° L'*olivier à feuilles de buis ;* cette espece est fort robuste. 12.° Le *grand olivier franc* ou l'*amelou ;* son fruit est de la forme d'une amande. 13.° L'*olivier à fruit long*, d'un vert foncé. 14.° L'*olivier à fruit blanc.* 15.° L'*olivier royal* à gros fruit très-charnu. 16.° L'*olivier à fruit rond*, appelé le *verdale.* 17.° L'*olivier à fruit en grappes* ou le *bouteilleau.* 18.° L'*olivier à petit fruit rond*, panaché de rouge et de noir, ou le *pigau.* 19.° L'*olivier à petit fruit rond et noirâtre ;* c'est le *salierne.* Les six especes d'*olives* qu'on connoît aujourd'hui en Provence, proviennent du plant sauvage nommé *pétoulier*, du plant d'Aix, de celui d'Aiguieres, de Saurin, de Salon, et de celui qu'on nomme enfin d'Aglantau ; elles ont pris différens noms dans plusieurs cantons de la Provence, ainsi qu'ils sont désignés ci-dessus. On cultive trente-deux variétés d'*oliviers* dans le territoire de Florence.

On greffe les *oliviers* à la pousse lorsqu'ils sont en fleur : si on a tardé, et que les arbres aient du fruit, on se contentera d'enlever au-dessus de l'écusson le plus élevé un anneau d'écorce, de deux doigts de largeur : dans ce cas, les branches ne périssent point dans cette premiere année, elles nourrissent le fruit, et on ne les retranche qu'au printemps suivant. On a coutume de planter les *oliviers* en quinconce et par rangées fort éloignées les unes des autres ; entre ces rangées on plante de la vigne, ou on y seme du

grain. On observe que les *oliviers*, ainsi que quantité d'autres arbres fruitiers, ne donnent abondamment du fruit que tous les deux ans. Tout l'art de la taille de ces arbres consiste à les décharger du trop de bois : on a observé en général, qu'un arbre trop chargé de bois ne donne point autant de fruit, et n'en porte pas d'aussi bonne qualité.

Lorsqu'on veut confire les *olives*, on les cueille avant leur maturité: l'art de les préparer consiste à leur faire perdre leur amertume, à les conserver vertes, et à les imprégner d'une saumure de sel marin aromatisé, qui leur donne un goût agréable : on emploie pour cela différens moyens; on se servoit autrefois d'un mélange d'une livre de chaux vive, avec six livres de cendres de bois neuf tamisées : mais depuis quelque temps, au lieu des cendres on n'emploie plus que la lessive; on prétend que les *olives* en sont plus agréables au goût et moins malfaisantes; ces lessives servent à adoucir les *olives*. Quelques Provençaux retirent, après quelque temps, leurs *olives* de leur saumure; ils ôtent le noyau et mettent à sa place une câpre, et ils conservent ces *olives* dans d'excellente huile : ce fruit ainsi préparé excite beaucoup l'appétit en hiver. Quand les *olives* sont parfaitement mûres, elles sont molles et d'un rouge-noir ; on les mange alors sans préparation, en les assaisonnant seulement avec du poivre, du sel et de l'huile, car elles sont très-âcres, ameres et mordicantes.

L'*huile* est sans contredit le revenu le plus certain qu'on puisse se promettre des *oliviers*; sa bonté dépend de la nature du terrain où ces arbres croissent, de l'espece d'*olive* qu'on exprime, et des précautions qu'on prend pour la récolte, la prompte *détrition* ou le prompt *ettritage*, et l'expression de ces fruits, et même de la séparation de la partie extractive. Les *olives* qui ne sont pas mûres, laissent à l'huile une amertume insupportable : si elles le sont trop, l'huile prend un goût unguineux ; le véritable point de maturité est essentiel. Lorsqu'on est dans une position favorable, on s'attache à cultiver les especes d'*oliviers* qui donnent des huiles fines ; autrement on cultive des especes d'*oliviers* qui donnent beaucoup

de fruit, et on en fait de l'huile pour les savonneries ou pour les lampes. Vers le mois de Novembre ou de Décembre on fait la récolte des *olives;* le mieux est de les mettre aussi-tôt *ettritées* dans des cabas, ou dans des sacs de laine ou de crin, et de les exprimer tout de suite dans le pressoir, afin d'en retirer une huile bien fine. Ceux qui ne font de l'huile que pour les savonneries, les laissent amoncelées pendant quelque temps dans leurs greniers; on les exprime ensuite, et de cette maniere on en retire une plus grande quantité d'huile: ceux qui recueillent l'huile dont on fait usage dans les alimens, les laissent aussi quelquefois fermenter en tas, dans le vue de tirer une plus grande quantité d'huile; ceci nuit singuliérement à la qualité de l'huile, et est cause que l'huile fine est toujours très-rare. M. *Duhamel* recommande de ne pas mêler avec les *olives* saines, celles qui ont déjà subi un commencement de fermentation, et encore moins les pourries: dans l'un et l'autre cas on obtient une huile de mauvaise qualité, et qui ne se conserve pas. On doit avoir soin de faire déposer l'huile et de la transvaser, pour l'avoir dans sa pureté: l'huile produite par la chair seule des *olives*, a toute la perfection qu'on peut désirer, et se conserve pendant plusieurs années, tandis que celle qu'on tire soit des amandes seules, soit du noyau, soit enfin de la totalité de l'*olive* broyée à l'ordinaire dans des moulins publics, est toujours plus ou moins défectueuse, perd sa limpidité au bout d'un certain temps, et devient très-sujette à se rancir. On doit encore avoir l'attention de tenir l'huile dans des vases propres et bien fermés: néanmoins, par le laps de temps, l'huile d'*olive* perd ses qualités, elle affecte désagréablement le goût et l'odorat, et sa fluidité diminue; elle finit par s'épaissir considérablement. Le *tourteau* sorti du premier *tordage* ou de la premiere expression, écrasé une seconde fois, fournit encore une huile, mais plus épaisse et moins fine que la premiere; enfin, le tourteau sorti pour la seconde fois du tordage et brisé, mis dans une bassine avec un peu d'eau sur le feu, fournit par le pressurage une troisieme huile, d'une qualité très-inférieure. Le marc

ou dernier tourteau, qui reste lorsqu'on a exprimé toute l'*huile*, est nommé *grignon*, et ne peut plus servir qu'à faire des mottes à brûler. On appelle d'après les Anciens, le dépôt ou les feces d'huile récente, *amurca;* c'est un bon remede pour les rhumatismes: on fait communément à Paris la cire à cirer les souliers avec les feces d'huile soutirée et le noir de fumée. Consultez les *Vues économiques sur les moulins et pressoirs à huile* d'olive, *etc.... Journ. de Physique et d'Hist. Nat. par M. l'Abbé* Rozier, *Décembre 1776.*

L'*huile d'olive* entre dans quantité de baumes, d'onguens, d'emplâtres, et de linimens adoucissans et relâchans; elle est émolliente, résolutive; elle adoucit les tranchées de la colique et les douleurs de la dyssenterie; c'est un des meilleurs remedes lorsqu'on a eu le malheur d'avaler des poisons corrosifs, mais elle ne prévient pas les accidens funestes de la morsure de la vipere, comme plusieurs lettres de Londres l'avoient annoncé en 1736. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1737.* Elle est, dit M. *Bourgeois*, très-efficace pour guérir les piqûres des guêpes, des abeilles, et d'autres insectes: il suffit d'appliquer aussi-tôt sur la piqûre une compresse imbibée d'huile, et l'on est guéri sans qu'il survienne aucune enflure ou inflammation.

Le *baume Samaritain* ou de l'Evangile, n'est composé que d'*huile* et de vin. L'*huile omphancine*, si célébrée des Auteurs, se tire des olives vertes; ce n'est, à proprement parler, qu'un suc visqueux et brunâtre. Les Athletes qui se préparoient à la lutte, s'oignoient le corps avec cette *huile*, ensuite se rouloient dans le sable; ce qui, mêlé avec les sueurs du corps dans l'exercice, formoit le *strigmenta*, qu'on faisoit racler avec ces sortes d'étrilles (*strigilis*) dont *Mercurial* nous a donné la figure dans son *Traité de Gymnastique :* ces raclures, ou plutôt ces ordures, étoient fort estimées dans plusieurs maladies, pour détruire les condylomes, les rhagades, etc. Les Marchands de *strigmenta* faisoient d'assez gros bénéfices.

L'*huile d'olive* ne vaut rien pour la peinture, parce qu'elle ne seche jamais parfaitement bien.

L'*huile d'olive* est employée avec la soude d'Ali-

cante et la chaux vive, pour faire le meilleur savon. Le savon d'Alicante est recommandé en Médecine pour l'usage intérieur; on l'ordonne pour enlever les obstructions des visceres, même pour la gravelle, la pierre et les maladies scrofuleuses, sur-tout si on joint à son usage celui de l'eau de chaux d'huîtres calcinées : ce savon est la base du fameux spécifique de Mademoiselle *Stephens*.

Une grande sécheresse, ou des pluies abondantes occasionnent une perte considérable sur la récolte des *olives*. Ce fruit est très-sujet à la piqûre d'un ver qui lui est particulier et qui l'endommage au point qu'après la récolte, le produit en huile qu'on en tire, est réduit à moitié. *Voyez* VER DES OLIVES.

Le bois d'*olivier* est très-bien veiné, d'une odeur assez agréable; il prend un beau poli : c'est ce qui le fait rechercher par les Ebénistes et les Tabletiers. Comme ce bois est résineux, il est excellent à brûler.

Le terrible hiver de 1709 qui fit périr grand nombre d'*oliviers*, donna occasion de remarquer que cet arbre pousse quantité de racines, et qu'elles subsistent en terre pendant des siecles entiers. En 1709, on a tiré plus de bois de ces racines, que des tiges et des branches des arbres; et plusieurs particuliers en vendirent alors pour plus d'argent que ne valoit leur fonds. Les branches ou rameaux d'*oliviers* chargés de feuilles, sont depuis très-long-temps l'emblême de la concorde, les symboles de l'amitié et de la paix, comme celles de laurier sont l'emblême et le symbole de la gloire.

Les feuilles d'*oliviers* sont astringentes; plusieurs personnes s'en servent dans les gargarismes pour l'inflammation de la gorge.

OLIVIER BATARD de Saint-Domingue, *Nicolson* p. 280; *Daphnot* aux Antilles, *Bontia Daphnoïdes*, Linn.; *Bontia arborescens, thymeleæ facie*, Plum. G. 32; *Olea sylvestris Barbadensis, folio angusto pingui, leviter crenato*, Pluk. Alm. 269. C'est un arbre de moyenne grandeur; il croît dans les Antilles, et de préférence vers les lieux maritimes; il est de la famille des *Solanum* : il est toujours vert; ses feuilles sont alternes, étroites, lancéolées, un peu épaisses, vertes, parse-

mées de points transparens, comme dans le millepertuis : le fruit est une baie ovale, lisse, jaunâtre, fort âcre au goût ; il contient un noyau de même forme et monosperme.

Olivier de Bohême. *Voyez* Chalef à feuilles étroites.

Olivier nain. *Voyez* Camelée.

OLLAIRE. *Voyez* Pierre ollaire.

OMALISE, *Omalisus.* Insecte *coléoptere*, à antennes filiformes : son corselet est aplati, à quatre angles, dont les deux postérieurs finissent en pointes aiguës. (*Histoire des insectes des environs de Paris.*) Cet insecte est rare en France, mais assez commun dans les pays chauds de l'Asie.

OMBELLIFERES, *Umbellatæ.* Les Botanistes donnent ce nom à une famille de plantes assez rameuses, presque toutes herbacées : il y en a peu d'annuelles, mais il y en a beaucoup de bisannuelles ; les autres sont vivaces par leurs racines, qui sont ou en navets ou tuberculeuses : leurs tiges sont cylindriques, remplies de beaucoup de moëlle, souvent creuses ; leurs branches sont alternes, ainsi que leurs feuilles qui sont ou entieres, ou digitées, ou ailées : la plupart des fleurs sont hermaphrodites et disposées en ombelle ou en parasol ; elles sont à cinq étamines et à cinq pétales attachés à la couronne du germe qui pousse deux pistils et qui devient un fruit formé de deux graines nues, réunies contre un pivot commun : la naissance des *ombelles*, ou le centre d'où partent les pédicules des fleurs, est dans plusieurs especes environné de quelques feuilles en forme de fraise ; c'est ce qu'on appelle *collerette* : la situation des *ombelles* sur les tiges fournit souvent des caracteres assez constans : la couleur des fleurs est peu changeante. Quelques-unes de ces plantes sont stomacales et très-échauffantes ; la plupart des autres sont des poisons assez vifs, sur-tout celles qui croissent dans les marécages ou terrains aquatiques : le suc laiteux de leurs racines est caustique. On se préserve de leurs mauvais effets en buvant des acides végétaux. On range parmi les *ombelliferes*, les especes du *gens-eng*, du *fenouil*, du *carvi*, du *cerfeuil*, de la *ciguë*, de l'*a*-

nanthe, de la *carotte*, de la *berce*, du *panais*, etc. *Voyez ces mots et celui d'*OMBELLE, *dans le Tableau alphabétique*, etc. *à la suite de l'article* PLANTE. *Voyez aussi l'article* FLEUR.

Nous avons un grand Ouvrage latin sur les *plantes ombelliferes*, par l'illustre *Morison*; en voici le titre: *Plantarum ombelliferarum distributio nova: Oxoniæ, 1672, in-fol. avec fig.*

OMBILIC et OMBILICAL. *Voyez* NOMBRIL.

OMBRE et OMBRAGE. L'*ombre*, *Umbra*, se dit d'un espace privé de lumiere, ou dans lequel la lumiere est affoiblie par l'interposition de quelque corps opaque: l'*ombre* suit exactement toutes les situations du Soleil. M. *Mongez* dit qu'au Soleil levant et couchant, les *ombres* paroissent colorées; ces *ombres*, depuis que le Soleil paroit sur l'horizon jusqu'à ce qu'il le quitte, changent de couleurs, augmentent insensiblement d'intensité et diminuent de même; le matin blanchâtres, grises ensuite, bientôt grises foncées, brunes claires, brunes sombres, enfin noires; à midi, elles parcourent les mêmes nuances, mais dans un ordre renversé, jusqu'au soir. Les *ombres*, dit M. *Mongez*, paroissent plus ou moins bleues, quelques momens avant le lever et le coucher du Soleil; il y a des circonstances où les *ombres* bleues paroissent sensiblement vertes, c'est lorsqu'elles s'évanouissent à l'approche d'un trop grand jour. Les *ombres* bleues ou vertes sont en raison inverse de la lumiere naturelle disséminée dans l'athmosphere, et en raison directe de la lumiere artificielle, c'est-à-dire du nombre et de l'éclat des bougies allumées: enfin, les *ombres*, au moins les *ombres* colorées, ne sont ou qu'une décomposition de la lumiere, ou que la lumiere elle-même très-affoiblie, et n'ayant pas assez d'activité pour paroître avec tout son éclat. *Consultez* le *Mémoire sur les* ombres bleues *par M.* Mongez, *Journal de M. l'abbé* Rozier, *Août 1778.* La théorie des *ombres* est fort importante dans l'Optique et dans l'Astronomie; elle est le fondement de la Gnomonique et de la théorie des éclipses, ainsi que de bien des connoissances géographiques, surtout par rapport aux peuples situés sous l'un ou

l'autre des deux Tropiques. Le cône d'*ombre* que projettent les planetes, dit M. *Maclot*, ne peut s'étendre jusqu'à nous, parce qu'elles sont trop éloignées de la Terre : toutes les planetes ne projettent pas leur *ombre* vers la Terre ; le cône d'*ombre* des planetes inférieures, *Vénus* et *Mercure*, est tourné directement vers la Terre, lorsque la Terre et la planete se trouvent en conjonction dans la ligne des nœuds ; mais lorsque la planete se trouve opposée à la Terre dans la ligne des nœuds, son *ombre* se projette directement à l'opposite de la Terre. Comme les planetes supérieures ne peuvent jamais se trouver entre la Terre et le Soleil, il s'ensuit que leurs *ombres* dans les mêmes circonstances, se projettent toujours à l'opposite de la Terre. A l'égard de la Lune, lorsqu'elle se trouve entre le Soleil et la Terre, dans la ligne des nœuds ou aux environs, son *ombre* atteint la Terre ou en couvre une partie, ce qui forme une éclipse totale de Soleil pour ceux qui habitent cette partie de la Terre : cela n'arrive que lorsque la Lune étant à sa moindre distance de la Terre, celle-ci se trouve être à sa plus grande distance du Soleil.

On donne le nom de *pénombre* à cette *ombre* foible qu'on observe dans les éclipses avant l'obscurcissement total, et avant la lumiere totale ; ce phénomene est principalement sensible dans les éclipses de Lune. Quand la Lune est à sa plus grande distance de la Terre, et la Terre à sa moindre distance du Soleil, alors les parties de la Terre correspondantes à l'*ombre*, se trouvent couvertes de ce qu'on appelle la *forte pénombre* ; le Soleil n'est pas alors entiérement caché comme dans les éclipses totales : il est vu par ceux qui se trouvent sur la trace de cette *forte pénombre*, en forme d'anneau lumineux ; c'est là l'*éclipse annulaire* qui est *centrale* pour ceux qui se trouvent dans le milieu du cercle ou de l'ellipse que forme sur la Terre cette *pénombre*, parce que ceux-là se trouvent seuls dans la ligne qui joint les deux centres du Soleil et de la Lune, et il n'y a qu'eux qui voient l'anneau lumineux également large dans son contour : la *simple pénombre* occupe sur la Terre un espace beaucoup plus étendu que n'est celui de l'*ombre* ou de la *forte*

pénombre. Tous ceux qui se trouvent dans cet espace, voient le Soleil plus ou moins couvert par la Lune; ceux qui se trouvent sur les limites ou hors de cet espace, voient le Soleil en entier; de là il est aisé de conclure que les éclipses de Soleil ne sont point générales. Il en est autrement des éclipses de Lune qui arrivent lorsque la Terre est entre le Soleil et la Lune, et que celle-ci se trouve dans la ligne des nœuds ou peu éloignée de cette ligne; c'est qu'alors la Lune est dans l'*ombre* de la Terre qui projette aussi une *pénombre* que la Lune traverse avant d'arriver dans l'*ombre*, et qu'elle traverse encore après la sortie de l'*ombre*. Il convient de dire ici que notre air brise les rayons de lumiere qu'il reçoit et les fait changer de direction; beaucoup de ces rayons réfractés se portent vers l'axe de l'*ombre*. De là il arrive que lorsque la Lune est dans le milieu du cône de l'*ombre*, elle est moins obscurcie, et nous la voyons mieux que lorsqu'elle est près du bord de l'*ombre*, soit à son entrée, soit à sa sortie. *Voyez* Éclipse.

Ombrager un lieu, est le couvrir de feuillage.

Ombre, *Sciæna umbra*, Linn.; *Coracinus subniger, aut albus*, Rondel.; *Sciæna nigro varia, pinnis ventralibus nigerrimis*, Arted.; *Maigre*, par quelques-uns. Poisson du genre du *Sciene*; il se trouve dans la Méditerranée, sur-tout dans les mers de l'Italie: sa forme tient beaucoup de celle de la perche; sa gueule est aussi grande; les mâchoires sont garnies de dents; les yeux, peu grands, et leurs iris, d'un brun-noirâtre; les lignes latérales, paralleles au dos: le corps, dit *Artedi*, est marqué de petites lignes obliques, quelquefois jaunes, d'autres fois obscures: la premiere nageoire dorsale a onze rayons, tous épineux; la seconde en a vingt-quatre, rameux à leur extrémité; les pectorales en ont chacune dix-sept; celles des abdominales, six dont le premier épineux; la nageoire de la queue est légérement arrondie, et elle est, ainsi que les dorsales, de couleur noire à l'extrémité: les nageoires inférieures ont leur surface d'une teinte si noire, que *Willughby* la compare à celle de l'encre: aussi plusieurs Auteurs ont-ils nommé ce poisson, le *corbeau*. Le poisson que *Willughby*

désigne par cette phrase, *Umbrino Romæ dictus*, ne differe du précédent, que parce qu'il est plus grand, et par les teintes de ses couleurs; ces différences peuvent dépendre de l'âge, du sexe et de la saison.

OMBRE-CHEVALIER. *Voyez* UMBLE. L'*ombre-chevalier* de M. *Duhamel*, paroît être la *salveline*, Voyez *ce mot*.

OMBRE DE RIVIERE; *Salmo thymallus*, Linn.; *Coregonus maxillâ superiore longiore, pinnâ dorsi ossiculorum viginti trium*, Arted., Gronov.; *Thymus*, Salvian., Belon, Rondel.; *Thymallus*, Jonston, Willughb. En Italie, *Temolo*; en Allemagne, *Asch*; en Suede, *Harr*; en Angleterre, *Grayling* et *umber*. C'est l'*Umbra fluviatilis* de plusieurs. Cette espece est du genre du *Salmone*; il se trouve dans divers fleuves en Europe, notamment dans le Tessin, en Italie. Ce poisson a été nommé *thymallus* et *thymus*, parce qu'on lui trouvoit, quand il étoit fraîchement pêché, une odeur semblable à celle du *thym*; mais *Salviani* se borne à dire que l'*ombre de riviere* a, vers le printemps, une espece de parfum plus agréable que les autres poissons. *Schwenckfeld* observe que le poisson dont il est question, fraye en Mai, et se nourrit de mouches, de vers de terre, etc.

Suivant *Willughby*, l'*ombre de riviere* a la tête petite, les yeux saillans et leurs iris argentés, mais tachetés de brun : l'ouverture de la gueule est médiocre, et presque carrée; la mâchoire de dessus dépasse celle de dessous; toutes deux sont, ainsi que le fond de la gueule, plutôt hérissées d'aspérités que garnies de dents : le corps est plus alongé et plus comprimé que celui de la truite; le ventre, plane; le dos, rétréci presque en forme de tranchant : sa couleur, d'un vert sale, nué de bleuâtre; les côtés sont d'un vert de mer, avec des reflets dorés: ils sont en outre marqués par-ci par-là de taches noires; les écailles ont une forme un peu rhomboïdale; leurs joints sont marqués de lignes d'une teinte sombre; les lignes latérales approchent plus du dos que du ventre. Quelques individus ont vers la région du ventre, un trait longitudinal d'une belle couleur d'or : la premiere nageoire dorsale est ample, et a environ vingt-deux

rayons ; elle a des teintes de rouge vers son sommet, et de bleu mêlé de pourpre à sa base; on y voit quelquefois des taches obscures et carrées : la seconde dorsale est épaisse et charnue : les pectorales ont chacune seize rayons, dont le second est très-fort et très-long : les abdomidales en ont chacune dix ou onze; elles sont d'un bleu-pourpré, avec des taches noirâtres : la nageoire de l'anus a treize rayons, dont les deux premiers très-roides; celle de la queue est échancrée. Ce poisson acquiert jusqu'à un pied et demi de longueur.

OMBRETTE, *pl. enl. 796;* en latin, *Scopus.* Nom donné à un oiseau du Sénégal, seul de son genre; son bec très-large et très-épais près de la tête, s'alonge en s'aplatissant par les côtés; l'arête de la partie supérieure se releve dans toute sa longueur et paroît s'en détacher par deux rainures tracées de chaque côté, et cette arête rabattue sur le bout du bec, se termine en pointe recourbée; il y a quatre doigts dénués de membrane, trois devant, un derriere; le bas de la cuisse est dénué de plumes. L'*ombrette* est de la grandeur de l'aigrette : son plumage est brunâtre ou de couleur de terre d'ombre; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

ONAGRE, *Onager.* C'est l'*âne sauvage.*

ONANIÉAR des Negres. *Voyez* TREMBLEUR (poisson.)

ONANTOU ou OUANTOU. *Voyez* PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne.

ONCE, *Onca.* Animal quadrupede de l'ancien Continent, dont nous parlerons à l'*article* PANTHERE. Les Portugais du Brésil donnent le nom *onça* au *jaguar;* Voyez *ce dernier mot.* L'*oncas* de l'ancienne *Encyclopédie* est le *douc;* Voyez *ce mot.* M. *Desfontaines* vient d'apporter des côtes de Barbarie, un tigre qu'il nomme *oncelle;* il est un peu plus gros que l'*once*, et il en est réellement différent.

ONDATRA. *Voyez à l'article* RAT MUSQUÉ.

ONDE, *Unda.* Se dit du mouvement oscillatoire que produisent alternativement l'élévation et l'abaissement de la surface de l'eau doucement agitée. Les grandes *ondes* de la mer se nomment *vagues* et *flots;* Voyez *ces mots.*

En Conchyliologie on appelle *ondes* les lignes qui vont en serpentant sur la robe d'une coquille.

ONDÉCIMAL, *Silurus undecimalis*, Linn. Poisson du genre du *Silure;* il se trouve auprès de la côte de Surinam; il a huit barbillons autour des mâchoires. La dénomination de ce poisson est fondée sur ce qu'il a onze rayons à la nageoire dorsale, autant à chacune des abdominales, et autant à celle de l'anus : les abdominales en ont chacune six; celle de la queue, qui est fourchue, en a dix-sept.

ONDÉE, *Nymbus*. On donne ce nom à une pluie passagere et qui dure d'autant moins qu'elle tombe plus fortement. *Voyez l'article* PLUIE.

ONDOYANT, *Coryphæna fasciolata*, Pallas. Poisson du genre du *Coryphene*. Il est d'une taille svelte, et paroît être le pygmée de son genre; il se trouve dans la mer d'Amboine : la tête est conique; le corps arrondi et bien proportionné dans toutes ses dimensions; les lignes latérales sont un peu saillantes: la couleur du corps est d'un beau blanc-argenté, avec une teinte de gris sur le dos et des especes de veines brunes qui sont les prolongemens des bandelettes dont la nageoire du dos est marquée; cette nageoire a cinquante-quatre rayons; les pectorales en ont chacune dix-neuf; les abdominales, chacune cinq; celle de l'anus en a vingt-sept; celle de la queue est très-fourchue; les yeux sont grands, aplatis, et leurs iris dorés; les mâchoires sont garnies en leur bord de très-petites dents.

ONGLE MARIN ou DACTYLE, *Unguis dactylus*. C'est un coquillage dont on se sert quelquefois en Normandie pour pêcher : il est connu en France, etc. sous les noms de *solen* et de *coutelier*, Voyez *ce dernier mot*.

ONGLE ODORANT, *Unguis odoratus*. Nom donné à une espece d'*opercule* de substance cornée qui appartient à un coquillage univalve, du genre des *Pourpres*, lequel se pêche dans les marais des Indes, où croît une plante d'une odeur de spicanard, dont il se nourrit; c'est ce qui rend, dit-on, son opercule si odorant, *Conchylium Byzantinum et odoratum*. On va ramasser ce coquillage dans l'été, quand les

marais sont desséchés : les meilleurs sont blancs et gros ; les opercules sentent un peu le castoreum : on prétend qu'on en fait des parfums utiles aux femmes qui sont près d'accoucher et aux épileptiques. M. *Adanson* a nommé ce coquillage *kalan ;* cet Auteur dit que les bords des deux levres de cette coquille se teignent d'une couleur de cuivre, dès qu'elle est restée quelque temps sur le rivage après la mort de l'animal.

ONGLES, *Ungulæ*. Partie dure et ferme qui couvre le dessus de l'extrémité des doigts tant des mains que des pieds de l'homme et des animaux : on la croit formée par les mamelons de la peau ; on diroit de couches membraneuses, longitudinalement soudées ensemble, et qui sont devenues cartilagineuses et comme osseuses pour la dureté : elle paroît avoir beaucoup de rapport avec la substance qui compose le bec des oiseaux et les cornes de quelques quadrupedes, particuliérement avec celles du *bélier*, du *bœuf* et du *bouc*.

Malpighi, *Boerhaave*, *Heister* et M. *Winslow*, paroissent avoir développé la formation et la structure des *ongles*. Les couches de substance cornée aboutissent à l'extrémité de chaque doigt ; la couche externe est la plus longue, mais les couches intérieures diminuent par degrés jusqu'au plan le plus interne, qui est le plus court de tous ; de sorte que l'*ongle* augmente par degré en épaisseur depuis son union avec l'épiderme, où il est le plus mince, jusqu'au bout du doigt où il est le plus épais. Nous invitons le Lecteur à lire les *Remarques particulieres de M.* du Verney, *sur les* ongles *de l'homme*, dans le *Journal des Savans*, *23 Mai 1689*. M. *de Haller* distingue dans l'*ongle* de l'homme, l'*épiderme*, la *substance propre* de l'*ongle*, le *réseau strié* qui en recouvre la surface inférieure, et les *mamelons* qui sont renfermés dans les cannelures du réseau, comme dans autant de petits fourreaux. L'*ongle* dans le fœtus, ainsi que dans l'adulte lorsqu'il repousse, est d'abord mou et flexible, ensuite élastique, d'une substance plus dure qu'un cartilage et plus approchante de la corne ; sa surface supérieure est lisse, ce qu'elle doit à l'épi-

derme qui s'étend dessus, et la surface inférieure est cannelée : toute la substance de notre *ongle* est insensible comme son épiderme, et dépourvue de vaisseaux. Les mamelons dont nous avons parlé, sont la cause des grandes douleurs que ressentent dans l'extraction des *ongles*, ceux que l'on condamne à ce supplice barbare, parce qu'on ne peut arracher l'*ongle* sans arracher en même temps ces mamelons qui y sont adhérens.

Les *ongles* sont de couleurs et de formes différentes, selon leur usage et l'espece d'animaux auxquels ils appartiennent. Dans l'homme, l'*ongle* qui sert à donner plus de force à l'extrémité des doigts des mains et des pieds, nous aide à saisir plus fortement les objets ; il y a plus, il contribue évidemment à la perfection du toucher : ce sens s'exerce à l'aide des papilles disposées en ligne spirale sur la partie charnue de l'extrémité des doigts ; or l'*ongle* fait l'office d'une multitude de points d'appui qui réagissent contre les papilles dont il s'agit. Notre *ongle* est de trois couleurs : on les distingue sur trois parties, savoir ; la *racine* ou la *base*, qui est blanche et en forme de croissant ; le *corps*, qui est couleur de chair ; et l'*extrémité*, dont la couleur est blonde ou terne, qui n'est point attachée à la peau, qui croît toujours à mesure que l'on coupe ce bout de l'*ongle* qui est devenu insensible ; nos *ongles* ne croissent que pendant la vie (*a*) : ils different de ceux de la plupart des animaux, qui les ont épais et d'une figure conique ; au lieu que ceux de l'homme et d'un petit nombre d'animaux sont minces, ou aplatis, ou convexes et tranchans ; ils recouvrent en partie le doigt où ils sont adhérens. Dans le *cheval*, l'*âne*, le *mulet*, etc. l'*ongle* s'appelle *corne du pied* ; il est plus épais et plus dur à mesure qu'il s'éloigne des chairs ; c'est un bouclier qui recouvre, en forme de chaussure, l'extrémité du pied de ces animaux ; c'est un arc-

(*a*) Quelques Auteurs rapportent que les *ongles* croissent même après la mort. Selon le rapport d'un Anglois (*Wright Travels*, *pag.* 437), on les coupoit tous les ans au cadavre de *Catherine Vigri*, que l'on conservoit depuis deux cents cinquante ans.

boutant qui sert non-seulement à renforcer ces parties, mais à les préserver d'un frottement souvent aussi dangereux que douloureux.

Quand les *ongles*, ainsi que toute espece de poil, ont été une fois taillés, ils sont susceptibles d'un grand accroissement, lequel diminue alors leur force naturelle; c'est pour remédier à ces inconvéniens, qu'on est dans l'usage de renouveler la taille de la corne des *chevaux* et des *mulets* : mais il en est résulté que cette corne est devenue trop tendre, pour que l'animal pût marcher sur un chemin caillouteux : il a donc fallu avoir recours à des semelles de fer, qui sont pour l'animal le gage positif de son asservissement aux besoins et à l'industrie de l'homme.

Les bêtes de charge à pied fourchu, telles que le *cochon*, le *mouton*, l'*élan*, etc. ont aussi les doigts des pieds revêtus chacun d'un sabot de corne, qui leur sert à battre la terre. On assure avoir rencontré dans le Pérou des troupeaux de *cochons* très-gras, et aux pieds desquels on avoit ajusté des especes de brodequins pour leur rendre cette partie plus ferme, et pour faciliter leur marche.

Les quadrupedes d'un genre différent, qui ont les pieds fendus et l'entre-deux des doigts garnis de poils, ont à l'extrémité de ces mêmes doigts des *ongles* crochus, qui restent constamment en dehors dans le *chien*, etc., ou qui peuvent être retirés en dedans, comme dans le *chat*, le *tigre*, etc. : ces *ongles* servent aux uns pour fouiller, et aux autres pour grimper, déchirer, fixer un corps, etc.; dans d'autres ils font la fonction de souliers.

Les *ongles* dans les oiseaux varient de figure suivant les especes; ils sont le plus ordinairement arrondis, un peu convexes, terminés en pointe, avec un léger sillon longitudinal en dessous; dans d'autres oiseaux, ils sont tout droits, aplatis dans certains, tranchans ou dentelés sur leurs bords dans quelques especes; dans les oiseaux de proie, les *ongles* sont très-longs, fort courbés et très-acérés; on les nomme *griffes* ou *serres*. Les *ongles* servent aux oiseaux soit pour gratter la terre, soit pour grimper et pour se tenir perchés : ils

ils servent à certains oiseaux pour emporter la proie ou la fixer ; l'*ergot*, l'*éperon* et le *bec* de ces animaux sont aussi des especes d'*ongles*.

Les amphibies quadrupedes ont aussi des *ongles* dont la forme varie beaucoup : il suffit de citer ceux du *castor*, ceux de la *tortue* (l'écaille de cet animal, ainsi que les gros tuyaux des plumes des oiseaux, semblent être de la nature de l'*ongle*), ceux du *loup marin*, ceux du *crocodile*; enfin, la défense de la *scie de mer* est armée d'un grand nombre d'*ongles* pointus d'une espece particuliere.

On voit par cet exposé, que les *ongles* tiennent communément lieu d'armes aux animaux qui en sont pourvus : chez les peuples qui par une suite de leurs mœurs grossieres et sauvages, laissent croître leurs *ongles*, et cet accroissement peut aller de deux à quatre pouces, ils ne peuvent guere s'en servir à titre d'armes : leurs *ongles* seroient une défense impuissante contre les animaux à fourrure épaisse, et plus foible encore contre ceux dont la carapace est dure : l'homme guidé par l'intelligence qui le distingue, leur déclare une guerre plus digne de lui : les peuples, même les plus féroces, font usage de bâtons et de fleches ; l'usage de la poudre à canon semble avoir mis la foudre à la disposition des peuples civilisés.

Les *ongles* ont quelques usages, tant dans les Arts qu'en Médecine : ceux du *dante*, de l'*élan*, du *mulet* sont astringens et antiépileptiques ; ceux de l'*homme* sont vomitifs ; ceux du *bœuf* et de la *tortue* servent à faire des manches de couteaux, des tabatieres, etc.

ONGLET. Nom donné à un petit *tangara* envoyé par M. *Commerson*, parce que chaque ongle a sur chacune de ses faces latérales une petite rainure concentrique : tout le dessous du corps est jaune ; la tête est rayée de noir et de bleu ; le dos est noirâtre en devant, et d'un orangé vif en arriere : les pennes des ailes et de la queue sont noires, bordées de bleu.

ONGULÉ et ONGUICULÉ. *Voyez à l'article* QUADRUPEDES.

ONICE ou ONYX, *Onychium*. Communément on donne ce nom à une sorte d'*agate* plus ou moins demi-transparente, formée par trois couches différemment colorées, arrangées ou en forme de cercles, ou par lits, les uns au-dessus des autres. Un silex veiné de deux couches différemment teintes, très-dur et également susceptible d'un beau poli, peut porter le nom d'*agate-onyx*.

La plus belle pierre *onyx* vient d'Arabie et de Ceylan. (On en trouve aussi dans l'Amérique, dans l'Afrique; et l'Europe n'en manque pas, sur-tout en Hongrie.) L'on y distingue des cercles ou lits noirs, des zones ou couches soit tannées, soit brunes, soit bleues, et des cercles ou lits blancs et placés distinctement. On appelle *onglet*, la partie ou grise ou laiteuse: la couche tannée, fauve, exposée entre la lumiere et l'œil, doit paroître rougeâtre ou enfumée; les zones ou couches plus tranchées, plus distinctes sans anticiper l'une sur l'autre, les couleurs mieux opposées en rehaussent le prix; en un mot, les plus belles doivent avoir ces trois couleurs distinctes, sans mélange et posées couche par couche les unes sur les autres: la premiere qui est la supérieure, est la couleur *fauve*; la deuxieme est l'*onglet*; la troisieme est la *noire*. On présume bien que les *onyx* parfaits sont plus rares à trouver que les *agates-onyx* qui n'ont que deux couches; et ces pierres bien parfaites sont cheres quand elles ont un certain volume, elles ont un prix d'affection. Ceux qui travaillent à les scier et à les polir, choisissent celles dont les taches sont disposées de maniere à représenter, à l'aide de la taille, quelques parties d'animaux: c'est ainsi qu'en levant une partie de la premiere couche, on évide la seconde, qui est blanche ou bleuâtre, et l'on peut travailler sur trois cordons de différentes couleurs: par ce moyen, dis-je, l'on forme de prétendus yeux pétrifiés d'animaux, que l'on vend assez cher aux personnes crédules. On en fait communément des cachets et des bagues: il étoit d'usage chez les Anciens de travailler cette pierre, de façon que le fond étoit d'une couleur, et ce qui étoit gravé, soit en creux, soit en

relief, d'une autre couleur. Les Orientaux font un si grand cas de l'*onyx*, que dans la Chine, où on l'appelle *you*, il n'y a que l'Empereur qui ait le droit de la porter : elle est nommée la *pierre des pierres* dans l'Ecriture-Sainte.

La *memphite* est encore une sorte d'*onyx* bonne à la gravure, mais sans cercles et naturellement composée de couches, l'une ou noire ou roussâtre, ou bleuâtre ou couleur de chair, et l'autre ou blanche ou grise : il arrive que l'on peut quelquefois séparer ces couches les unes des autres. Cette sorte d'*onyx* ou plutôt d'*agate-onyx* est encore très-recherchée des Graveurs en relief, sur-tout quand elle est d'un certain volume. Il nous reste des *camées* (c'est le nom que l'on donne aux *onyx* et aux *agates-onyx* gravées) que les Anciens ont gravés sur des pierres de ces deux especes, d'un travail admirable, et qu'aucun Graveur moderne, à ce qu'on prétend, n'est encore parvenu à égaler. Ces grands maîtres choisissoient si bien, dit M. *Dutens*, les plus belles pierres pour leurs ouvrages, qu'une des plus grandes difficultés qui se trouve pour réparer les beaux fragmens des *camées* qui se découvrent souvent en Italie, consiste à rencontrer une pierre assez belle pour assortir au fragment : il paroît que les Anciens choisissoient volontiers l'*agate-onyx* pour la travailler en *camées*. M. *Dutens* dit avoir vu plus de chef-d'œuvres de l'Antiquité sur l'*agate-onyx* que sur l'*onyx*. La pierre *onyx* paroît tirer son étymologie d'ὄνυξ, mot grec qui signifie en françois *ongle*, par allusion à ce qu'il offre depuis sa base jusqu'à son extrémité trois couleurs, *laiteuse*, couleur de *chair*, et *enfumée*. Voyez maintenant l'*article* AGATE.

ONITE, *Labrus onitis*, Linn. Poisson du genre du *Labre* : on ignore son lieu natal. Il a le ventre moucheté de taches, les unes cendrées, les autres brunes : la nageoire dorsale a dix-sept rayons épineux et dix autres mous et flexibles ; chacune des pectorales en a quinze, tous flexibles ; chacune des abdominales, six dont un épineux ; celle de l'anus, onze dont trois épineux ; il y en a quatorze à celle de la queue.

ONOCROTALE ou GRAND-GOSIER. *Voyez* PÉLICAN.

ONORÉ ou HONORÉ. M. *Mauduyt* dit que c'est le nom qu'on donne à Cayenne assez indistinctement à tous les *hérons* ; on le restreint cependant plus ordinairement à trois especes dont il sera mention ci-après, et que toutes trois ont beaucoup de rapport avec le butor par la taille, la conformation générale, et même par le fond des couleurs. M. *de la Borde*, Médecin du Roi à Cayenne, a observé que les *onorés* sont des animaux très-sauvages ; ils vivent seuls au milieu des marécages, où ils se tiennent cachés dans les joncs ; on les approche difficilement, parce qu'ils partent de très-loin ; lorsqu'on les a abattus, s'ils ne sont que blessés, il faut aller à eux avec précaution, ils dardent de forts coups de bec et visent aux yeux. Le même Observateur cité ci-dessus, dit qu'un *onoré* apprivoisé autant que ce genre d'oiseaux en est susceptible, vivoit depuis deux ans dans une maison où il guettoit et prenoit les rats fort adroitement ; il n'avoit rien perdu de son caractere sauvage, il cherchoit les endroits les moins fréquentés de la maison, et si on l'approchoit de trop près, il se défendoit à coups de bec, qu'il cherchoit à porter dans les yeux.

ONORÉ DE CAYENNE, *pl. enl.* 790. Il est de la grandeur du butor, mais son corps paroît plus effilé et son cou plus long ; tout son plumage est coupé transversalement de bandes noires sur un fond roux en dessus du corps, et gris-blanc en dessous : la gorge et le dessous de la queue sont blancs ; les pennes des ailes et de la queue sont noires, mais coupées transversalement de roux aux ailes et de blanc sur la queue ; le bec, les pieds et la peau nue qui entoure l'œil sont jaunâtres.

ONORÉ DES BOIS. Celui-ci est aussi commun au Brésil qu'il est rare à la Guiane : il est plus grand que le précédent ; sa longueur totale est de deux pieds huit pouces ; son envergure est de quatre pieds : la tête, le dessus et les côtés du cou sont pointillés de noir sur un fond brun ; la gorge et le devant du cou, variés de taches longitudinales, les unes noires, les

autres brunes, sur un fond blanc ; le dessus et le dessous du corps, pointillés de noir sur un fond jaunâtre : les pennes des ailes et de la queue, noirâtres ; le bec est noir, le bas des cuisses, les jambes, les pieds et les ongles sont bruns.

ONORÉ RAYÉ de Cayenne, *pl. enl.* 860. Sa grandeur est mitoyenne entre les deux précédens : ses pieds sont jaunâtres, ainsi que le demi-bec inférieur, la mandibule supérieure est noirâtre : le dessus de la tête et du cou sont rayés et ondés de lignes brunes sur un fond roux ; le reste du plumage supérieur est rayé finement de zigzags bruns, jaunâtres et roux ; le dessous du corps est rayé de bandes noires transversales, sur un fond d'un blanc sale : la gorge est blanche ; une petite raie pointillée de noir et entre deux bandes rousses, couvre le devant du cou : les pennes des ailes et de la queue sont noires ; les plumes du dos sont lustrées et ont à l'œil le moëlleux de la soie. Les Negres tuent beaucoup de ces oiseaux ; ils ne sont bons qu'à la daube.

ONYCHITES, *Unguis lapideus. Mercati* donne ce nom à des pierres qui ont une sorte de ressemblance à des ongles humains : il y a apparence que ce sont des fossiles (peut-être des fragmens de palais de poissons), qui ont été arrondis par le mouvement des eaux et ensévelis en terre.

OOLITES, *Oolites.* Nom que les Naturalistes donnent à de petits corps pierreux arrondis, qui ont un certain rapport avec les *cenchrites*, les *méconites*, la *pierre ovaire*, ou avec les *stigmites*, les *hammites*, les *pisolites*, les *orobites*, les *phacites*, etc. M. *Schmidt*, Professeur honoraire en antiquités dans l'Université de Basle, qui vient de donner un Mémoire sur les *oolites*, dit que toutes ces pierres sont d'une nature très-différente, et qu'elles ne se ressemblent qu'en ce qu'elles sont toutes des amas de globules plus ou moins ronds et de toute sorte de grandeur, de couleur et de matiere : il dit avec raison que ces différens noms ont causé une telle confusion parmi les Naturalistes, qu'il est presque impossible de les entendre. M. *Schmidt* entreprend de fixer dans son Mémoire la véritable nature des *oolites*, et il n'accorde

ce nom qu'aux œufs pétrifiés des poissons ou d'autres insectes et animaux ovipares aquatiques. Ainsi les véritables *oolites* ne se trouvent, selon lui, que rarement et en petite quantité. (M. *Dannone*, Résident à Basle, conserve dans son Cabinet un crabe chargé d'œufs pétrifiés à l'endroit même où ces œufs sortent de l'animal.) Les graines des plantes pétrifiées ne sont pas plus communes; et il conclut que tout le reste, sur-tout les amas immenses de corps ronds, qui forment quelquefois des montagnes entieres, ne sont autre chose que des jeux de la Nature, presque toujours formés par une terre glaise ou martiale, disposée par couches sous une forme plus ou moins arrondie; mais l'Auteur des *Annales Typographiques* répond à cette assertion, que le hasard n'est point une cause; et quand il en seroit une, comment imaginer, dit-il, qu'une cause si aveugle eût pu produire des montagnes entieres composées de corps de même forme déterminée, telles qu'on en trouve près de Neufchâtel, dans le Piémont, sur le mont Randen et ailleurs.

Quant à notre sentiment sur les *oolites*, il est certain que parmi ces concrétions globuleuses qui ressemblent plus ou moins bien à des œufs de poissons, d'écrevisses marines, etc. il y en a d'argileuses, de martiales, et d'autres qui sont spatheuses, semblables à des débris de coquilles roulées; d'autres sont composées de couches comme les bézoards; enfin, d'autres ressemblent beaucoup à des boutons d'étoiles marines: toutes ces variétés de figures et de couleurs indiquent nécessairement une différence dans la cause comme dans le produit; et la forme que ces corps (les *pisolites*) affectent de prendre, dépend d'un mécanisme particulier. M. *Desmarets* a lu à l'*Académie des Sciences*, en 1761, plusieurs observations sur ces sortes de corps.

L'on a donné à ces corps pierreux des noms arbitraires ou analogues aux substances qu'ils représentent: *orobites*, quand ils ont la figure d'orobes; *pisolites*, quand ils imitent des pois; *méconites*, quand ils ont la figure des graines de pavot; *cenchrites*, quand ils sont de la grandeur des graines de millet, etc. Le

gluten qui tient ces corps les uns aux autres n'est pas toujours le même ; ce qui fait que la masse totale qui résulte de leur assemblage a plus ou moins de dureté, de consistance et de couleur.

OPALE, *Opalus.* Cette pierre fine, même fort précieuse, qui est désignée dans *Pline* sous le nom de *pæderos*, est scintillante, d'un bleu laiteux ou de couleur de nacre de perle, luisante, presque entiérement transparente ; on ne la taille point en facettes, mais en cabochon, parce qu'elle a la propriété de réfléchir tout à la fois les couleurs de l'iris ou de l'arc-en-ciel, et de les chatoyer, c'est-à-dire de les changer suivant la différente exposition au jour sous laquelle on la regarde : on en distingue de plusieurs sortes, qui toutes font feu avec l'acier.

1.° L'Opale de couleur de lait, *Opalus ireos lacteus.* C'est celle que les Joailliers appellent *opale Orientale* ou *opale Arlequine* ou *opale à paillettes*, parce que les lames couleur de gorge de pigeon qu'on y observe paroissent comme autant de taches séparées, de différentes couleurs, lorsqu'on la fait chatoyer. *Boece de Boot*, Auteur du *Parfait Joaillier*, la regarde avec raison comme la plus précieuse des *opales*, et même comme la pierre la plus merveilleuse que la Nature produise en ce genre : elle est dure, luisante, presque transparente, resplendissante, d'un beau blanc laiteux, d'où sortent en chatoyant le feu du *rubis*, le colombin ou le pourpre de l'*améthyste*, le jaune éclatant de la *topaze*, le beau bleu du *saphir*, le vert de l'*émeraude* et toutes les autres couleurs les plus brillantes, les plus éclatantes de l'arc-en-ciel ou des plus belles pierres précieuses. Cet éloge magnifique n'est que la traduction du passage de *Pline* sur l'*opale*. Cette pierre, dont il est fait mention dans l'*Apocalypse*, *chap. 21*, sous le nom de la *plus noble des pierres*, étoit autrefois en si grande estime chez les Romains, que *Nonius* le Sénateur aima mieux renoncer à sa patrie, que de céder sa belle *opale* à *Antoine* qui la lui demandoit. Cette pierre Orientale se trouve dans le Ceylan, où on l'appelle *pierre élémentaire*. Les Indiens l'estiment autant que le diamant.

Il y a une autre sorte d'*opale Orientale* qui est estimée ; on la nomme *opale en flammes*, parce que cette pierre chatoie comme s'il en partoit des feux, s'échappant par lignes paralleles.

2.° L'Opale Occidentale, *Opalus Occidentalis*, est ou jaunâtre ou noirâtre : la premiere, qui se trouve en Chypre et dans l'Arabie, domine par le jaune au travers duquel on voit quelques couleurs, mais foibles et comme éteintes ; elle ne chatoie pas d'une façon remarquable. Celle qui est noirâtre fait briller un éclat d'escarboucle ; l'on diroit d'un charbon noirâtre allumé par un côté ; on la trouve en Égypte. Celle qui est verdâtre est peu estimée. Celle qui se trouve dans la mine d'argent de Freyberg en Saxe est assez belle. On nomme *argentine* celle qui est à fond blanc et à petits points couleur d'argent. Quelques-uns regardent l'*argentine* comme un *girasol chatoyant* sur un fond argentin. Cette variété d'*opale* a en effet la couleur d'une lame d'argent bien nette, et qui auroit la propriété de chatoyer. On trouve aussi des *opales* d'un blanc de lait, vitreuses, presque opaques et sans jeu, à Eybenstock en Saxe, en Bohême et en Hongrie : elles sont de peu de valeur.

Les *opales* sont ordinairement par morceaux détachés, enveloppées dans des pierres d'autre nature, depuis la grosseur d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'une noix. Les belles *opales* de ce dernier volume sont infiniment rares ; aussi est-il difficile de trouver une *opale* assez parfaite et assez grande pour bien jouir de toutes ses beautés, c'est ce qui la rend si précieuse, et fait qu'on ne peut guere en déterminer le prix. Cependant on est assez d'accord d'estimer une belle *opale Orientale* au double du saphir, à grosseur égale.

Il est bien singulier que toutes les belles couleurs de l'*opale* soient susceptibles de disparoître ou de changer entiérement, quand on divise cette pierre en éclats : l'expérience, qui a démontré plus d'une fois ce phénomene, fait croire que tout le jeu éclatant de l'*opale* est dû à la réfraction des rayons de lumiere qui se fait à la surface de cette pierre

disposée naturellement pour produire cette réfraction : peut-être que l'*œil de chat*, l'*œil du monde*, et mieux encore le *girasol* et la *chalcedoine*, ne sont que des especes d'*opales*. Au reste toutes les *opales* sont les seules pierres que l'art n'a pu contrefaire avec autant de succès que les autres pierreries. On en a cependant apporté une factice d'Égypte qui a trompé l'œil des Joailliers du Levant, si experts dans cette connoissance.

OPASSUM de *Laët*. C'est le *sarigue*. Voyez *ce mot*.

OPERCULES, *Opercula*, sont les couvercles des coquilles univalves qui ferment leur bouche. *Voyez l'article* OPERCULES, *au mot* COQUILLAGE.

On appelle *operculites* les *opercules* devenus fossiles.

OPHIOGLOSSE, ou HERBE SANS COUTURE, ou PETITE SERPENTAIRE, ou LANGUE DE SERPENT, *Ophioglossum vulgatum*, C. B. Pin. 354; Linn.; 1518; *Ophioglosson*, J. B. 3, 708; Dod. Pempt. 139. C'est une plante que quelques Botanistes rangent parmi les *Fougeres* à tiges qui portent des fleurs. Elle croît dans les lieux humides et quelquefois dans les endroits montagneux où il y a des sources : sa racine est vivace et s'enfonce profondément en terre, elle est garnie d'un nombre de fibres assez grosses et ramassées comme dans l'ellébore : elle pousse une tige simple, grêle, haute de cinq à sept pouces, garnie d'une seule feuille, ovale, amplexicaule, entiere, assez semblable à une petite feuille de poirée, d'un goût douceâtre et visqueux : du milieu de cette feuille, c'est-à-dire du bout de la queue, sort un épi distique ; c'est un fruit qui a la figure d'une petite langue aplatie, pointue, dentelée et partagée en plusieurs petites cellules qui renferment au lieu de semences, une poussiere menue qu'elles laissent échapper lorsqu'elles viennent à s'ouvrir dans la maturité.

L'*ophioglosse* transplantée dans les lieux ombragés des jardins, s'y conserve et repousse tous les ans en Avril : elle reste en vigueur jusqu'au mois de Juin, ensuite elle se fane entiérement et disparoit. Cette plante est vulnéraire ; on en fait une infusion au soleil avec de la bonne huile d'olive : alors c'est un baume excellent, tant pour l'intérieur que pour

l'extérieur, particuliérement dans les maux de gorge violens.

On distingue l'*ophioglosse ailée*, *Ophioglossum pinnatum; Osmunda lunaria*, Linn. 1519. Elle croît dans les prés secs et montagneux : sa racine est vivace; sa tige est haute de quatre à six pouces, garnie dans sa partie moyenne d'une feuille glabre, un peu épaisse, ailée et composée de huit ou dix folioles arrondies à leur sommet, en forme de croissant; la fructification termine la tige et forme une grappe rameuse.

OPHIOMORPHITE. Divers Auteurs donnent ce nom à la *corne d'Ammon*, à cause de ses spirales qui la font ressembler à un serpent entortillé.

OPHION ou OPHIONOT des Anciens, étoit probablement le *musimon*; Voyez *ce mot*.

OPHITE, *Ophites*. Pierre dont on distingue deux especes : l'*ophite antique*, et l'*ophite des Modernes*.

L'*ophite antique* est une espece de porphyre à taches de la forme d'un carré long, blanchâtres, disposées souvent en forme d'étoile ou en forme de croix, sur un fond vert foncé. Cette pierre connue des Anciens est, dit-on, le *memphites* de *Pline*.

L'*orphite des Modernes* est parsemé de taches rondes ou arrondies, enclavées dans une terre d'argile endurcie, et qui est confondue elle-même avec les schistes. Cette pierre offre des fentes à sa surface, et se trouve abondamment en masse dans les Pyrenées.

OPHRIE, *Boa ophrias*, Linn. Ce serpent est du deuxieme genre; on ignore le pays où il se trouve; il n'a encore été observé par les Savans que dans les Cabinets d'Histoire Naturelle.

L'*ophrie*, selon *Linnæus*, est semblable par son port au serpent désigné sous le nom de *devin*; Voyez ce *mot*. Mais il en est distingué par le fond de sa couleur qui est brune, et par le nombre des plaques qui recouvrent les parties inférieures. *Linnæus* dit que l'abdomen est garni de deux cents quatre-vingt-une grandes plaques, et le dessous de la queue en offre soixante-quatre paires de petites.

OPHTALMITES. Nom donné à certaines pierres qui imitent un œil.

OPIER, *Voyez* OBIER.

OPIUM ou AMPHION DES INDIENS. *Voyez à l'article* PAVOT BLANC. L'*opium cyrénaïque* est l'*assa-fœtida*.

OPOBALSAMUM. *Voyez* BAUME DE JUDÉE.

OPOCALPASUM ou OPOCARBASUM, ou APOCALPASUM. Substance gommo-résineuse, qui ressemble beaucoup à la meilleure myrrhe liquide, et que l'on mêloit du temps de *Galien* avec la myrrhe même : il étoit difficile, selon cet Ecrivain, de les distinguer l'une de l'autre, sinon par les effets : c'étoit un suc empoisonné, qui souvent causoit l'assoupissement et l'étranglement subit : il dit avoir vu plusieurs personnes mourir pour avoir pris de la myrrhe, dans laquelle il y avoit de l'*opocarbasum* sans qu'elles le sussent : peut-être n'étoit-ce qu'un suc composé d'une solution d'*euphorbe*, dans laquelle on macéroit les *larmes d'opium*. Les poisons de cette espece ont été de tout temps aussi en usage en Afrique, que l'est en Amérique celui des fleches empoisonnées par le suc du *mancelinier*, etc. *Voyez ces mots*.

M. le Chevalier *James Bruce*, qui a voyagé en Abyssinie, dit avoir vu dans un village Mahométan, un gros arbre dont la partie supérieure du tronc et les grosses branches étoient si couvertes de bosses et de boules de gomme, qu'il en paroissoit monstrueux. Sur quelques questions que M. *Bruce* fit à ce sujet, il apprit que des Marchands avoient apporté cet arbre du pays de la bonne myrrhe, qui est la Troglodytrie (car il ne croît pas en Arabie), et qu'ils l'avoient planté en faveur de sa gomme, dont ces Musulmans empesent les toiles bleues de Surate, qu'ils reçoivent endommagées de Mocha, pour les trafiquer avec les Galles et les Abyssins. Cet arbre se nomme *sassa* : M. *Bruce* assure l'avoir vu entiérement couvert de belles fleurs cramoisies, d'une structure très-extraordinaire. Ce même Voyageur convient que la *gomme de sassa* est très-propre par son abondance et par sa couleur à augmenter la quantité de myrrhe, d'autant plus que tout le porte à croire qu'il ne vient pas dans le pays de la myrrhe d'autre arbre gommifere doué des mêmes qualités du *sassa* : enfin, il lui paroît presque prouvé que la *gomme de sassa* est l'*opocalpasum*, et il veut que *Galien* se trompe dans la qualité funeste

qu'il attribue à cette drogue, et que peut-être il mettoit sur son compte la mort de gens qui ne la devoient qu'au Médecin. M. *Bruce* ajoute que les Troglodytes du p ys de la myrrhe, quoique plus ignorans aujourd'hui qu'autrefois, connoissent admirablement les propriétés de leurs simples, et qu'il est impossible que le Sauvage empressé d'augmenter ses ventes, y mêlât un poison qui les diminueroit nécessairement. En cela, nous pensons comme lui ; mais nous ne sommes pas du même avis, lorsqu'il dit que nous ne connoissons ni gomme, ni résine qui soient un poison mortel : les Sauvages des deux hémispheres n'en connoissent que trop. La *gomme de sassa* est, dit M. *Bruce*, d'un grain uni et serré, de couleur brune sombre, quelquefois fort transparente ; elle a la propriété de se gonfler dans l'eau, et y devient blanche ; elle ressemble beaucoup en qualité à la gomme adragant, et peut se manger en toute assurance. D'après cet exposé, il paroît que l'*apocalpasi m* cité par *Pline*, n'est pas la *gomme de sassa* décrite par M. le Chevalier *Bruce*.

OPOPANAX. *Voyez* son article au *mot* GRANDE BERCE.

OPPOSUM. Nom sous lequel plusieurs Auteurs désignent le *sarigue*. Voyez ce *mot*.

OPUNTIA dit CACTIER à cochenilles, ou NOPAL, *Cactus cochenillifer*, Linn. ; *Opuntia maxima*, *folio ablongo*, *rotundo*, *majore*, *spinulis mollibus et innocentibus obsito*, etc. Sloan. Jam. Hist. ; *Tuna mitior*, *flore sanguineo*, *cochenillifera*, Dillen. Elth. 399 ; *Nopalnochezli*, Hern. Mex., pag. 78. Cette espece qui croît au Mexique et dans d'autres régions de l'Amérique Méridionale, a beaucoup de rapport avec le *cactier* en raquette, (*Voyez ce mot* ;) mais on l'en distingue facilement par ses articulations qui sont presque entiérement dépourvues d'épines ; elles sont aussi plus épaisses : les fleurs sont petites, d'un rouge de sang; leurs étamines sont très-longues. C'est sur cette plante que s'éleve cet insecte si précieux pour la teinture rouge, qu'on nomme *cochenille*.

Quelques Auteurs prétendent que c'est le suc de ce fruit, qui donne la couleur rouge à la cochenille qui

s'en nourrit ; aussi cet insecte nous donne-t-il en teinture une des plus belles couleurs : on dit que les Teinturiers Indiens se servent du suc même du fruit pour teindre en rouge. Cette espece de *cactier* à fleurs couleur d'écarlate, est plus tendre, plus difficile à conserver et plus sujette à pourrir que les autres.

Les Indiens plantent et cultivent autour de leurs habitations les *nopals* à fleurs et fruits rouges, sur lesquels ils esperent de faire plusieurs récoltes de cochenilles dans l'année. Ces prétendues feuilles (les articulations), comme celles de quantité de plantes grasses des pays chauds, peuvent rester long-temps hors de terre sans se dessécher, et reprendre étant fichées en terre. L'avantage qu'on en peut tirer pour la nourriture des cochenilles, donne lieu à quelques Américains d'y employer des terres inutiles, trop maigres, ou comme épuisées par d'autres plantations : elles y croissent jusqu'à la hauteur de huit pieds, quand on a bien soin d'empêcher l'herbe de croître aux environs. Les feuilles sont émollientes et suppuratives. *Voyez* maintenant *l'article* COCHENILLE.

OR, *Aurum.* Ce métal, principe de l'aisance, signe de toutes les richesses, idole de l'avarice, mobile puissant des actions de l'homme, l'*or*, dis-je, est un métal ordinairement jaune, peu dur, peu élastique, à peine sonore, mais très-compacte ; il surpasse tous les autres métaux et toutes les matieres du Globe en flexibilité, en pesanteur, en ductilité, en ténacité et en fixité ; c'est par la réunion de ces caracteres prééminens que dans tous les temps l'*or* a été regardé comme le métal le plus parfait et le plus précieux : il est devenu, dit M. *de Buffon*, le signe universel et constant de la valeur de toute autre matiere par un consentement unanime et tacite de tous les peuples policés. L'*or* n'est altéré, ni par l'air ni par l'eau, ni par le feu des fourneaux : il tombe au fond du vif argent qui le dissout, ou plutôt avec lequel il s'amalgame en tout ou en partie ; tandis que tous les autres métaux, tant parfaits qu'imparfaits, y surnagent jusqu'à ce qu'ils aient été dissous ou pénétrés par ce menstrue métallique ; il n'y a que ceux qui ne s'amalgament point avec le mercure qui y surnagent continuellement.

Nous disons que l'*or* est le métal le plus malléable ; c'est ce que l'art du *Batteur d'or* et celui du *Tireur d'or* démontrent tous les jours: le premier peut multiplier une étendue donnée d'or, cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-douze fois, au moyen d'un fourreau de parchemin, de la baudruche et du marteau. On lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1713*, qu'une once de ce métal peut être tirée en un million quatre-vingt-quinze mille pieds de long, c'est-à-dire en une ligne de soixante-treize lieues de long, à deux mille cinq cents toises la lieue : enfin l'idée avantageuse que nous avons de l'*or* est fondée sur son excellence réelle.

L'*or* varie par la dureté, la couleur et la pesanteur ; ce qui provient peut-être de ses degrés de pureté : c'est ainsi que l'*or* d'une guinée est à volume égal, moins pesant que le louis d'*or*; celui-ci moins que le ducat dont le pied cube pese vingt-un mille deux cents vingt onces, poids de Paris. L'*or* de Siam est moins cassant que le nôtre, et le son des cordes de clavecin qui en sont faites est infiniment plus grave. Ce métal montre dans l'endroit de la fracture de petits angles prismatiques ; sa couleur est plus ou moins foncée. L'*or* d'Europe est plus haut en couleur que celui d'Amérique : ce dernier est pâle, et l'on prétend que celui de Malacasse (ou Malgache) est tout-à-fait pâle et se fond presque aussi promptement que du plomb. L'*or* s'écrouit sous le marteau ; il entre en fusion un peu plus facilement que le cuivre, et aussi-tôt après avoir rougi ; on remarque que lorsqu'il se fond il prend une couleur d'aigue-marine ou de bleu-céladon : il est de tous les métaux celui qui s'échauffe le plus dans le feu (par une suite de sa densité), et qui s'amalgame le plus facilement avec le mercure ; on diroit qu'il y a une sympathie entre ces deux métaux. En général c'est un axiome en Métallurgie, que l'*or* n'est jamais minéralisé par le soufre ni par l'arsenic ; cependant la seule vapeur d'un grain d'étain suffit pour ôter la propriété malléable à huit onces de ce métal ; mais il la recouvre par la fusion : enfin il paroît que l'*or*, dans l'état de mine, est *minéralisé* et uni au soufre par l'intermede du fer

ou de quelque autre substance métallique : l'*or* résiste à tous les acides agissant séparément. Il y a deux grands dissolvans de l'*or* : l'un est composé de l'acide marin et nitreux, c'est *l'eau-régale* ordinaire ; l'autre est la combinaison de l'alkali fixe avec le soufre : ce dernier menstrue ou dissolvant est connu sous le nom de *foie de soufre*. Si l'on en précipite la dissolution faite à l'eau-régale nitreuse et ammoniacale, par un alkali fixe ou volatil, on en obtiendra une poudre aurifique, fulminante, qui desséchée détonera avec soixante-quatre fois autant de force élastique qu'un pareil volume de poudre à canon. On ne peut manier cette poudre avec trop de précaution : nous le répétons, ses effets sont violens et terribles : la chaleur, le frottement suffisent pour son inflammation et son explosion. Il en coûta la vue et presque la vie à un jeune homme de notre connoissance qui, après avoir versé de l'*or* fulminant dans un flacon, voulut le fermer ; un grain pris entre le bouchon et le goulot, s'enflamma par le frottement ; l'explosion fut semblable à un fort coup de fusil : le flacon se brisa en éclats, le renversa par terre et lui creva les deux yeux. Nous apprenons que M. *Bertholet*, de l'Académie des Sciences, est parvenu, par un procédé particulier, à obtenir de l'*argent* une matiere bien plus fulminante encore que celle de l'*or*.

La vitrification de l'*or* au foyer d'une des grandes lentilles de *Tschirnhausen*, quoique donnée comme certaine par M. *Humbert*, a été contestée, et est demeurée au nombre de ces faits douteux qui demandent à être vérifiés ; mais MM. *Macquer*, *Brisson*, *Lavoisier* et *Cadet* ont fait sur cet objet, ainsi que sur un grand nombre d'autres substances, des expériences très-intéressantes avec cette grande lentille de *Tschirnhausen*, tirée du Cabinet de l'Académie, ainsi qu'avec la petite lentille de *Tschirnhausen*, que leur a confié M. le Comte *de la Tour d'Auvergne* ; elle est, ainsi que celle de l'Académie, de trente-trois pouces de diametre, mais son foyer est un peu plus court. Ces Académiciens dont on connoît la sagacité et l'intelligence, si versés dans l'art difficile d'observer, après avoir exposé au foyer de ces len-

tilles un grand nombre de fois de l'*or* très-fin et très-pur, et l'avoir mis successivement sur des supports de différente nature, tels que des creusets d'argile réfractaire, des tessons de poterie de grès, de porcelaine dure, crue ou cuite, de pierre de grès très-réfractaire et de charbon, et après avoir, dans presque toutes ces épreuves, obtenu des vitrifications de couleur brune-pourprée à la surface de ce métal, n'osent point encore assurer positivement que ces vitrifications soient dues à une portion de la substance même de l'*or*. En variant ces expériences, ils ont eu la satisfaction d'appercevoir et de bien constater plusieurs phénomenes importans dont les Physiciens qui les ont précédés n'ont point fait mention : de ce nombre sont : 1.° Un cercle de couleur pourprée sur le support de l'*or*, qu'ils n'ont jamais manqué d'obtenir, de quelque nature qu'ait éte ce support. 2.° Une fumée très-sensible sortant certainement de ce métal, de même que de l'argent, et s'élevant quelquefois jusqu'à cinq ou six pouces. 3.° Une lame d'argent a été tres-bien dorée à cette seule fumée de l'*or*, de même qu'une lame d'*or* a été argentée à celle de l'*argent*. 4.° Ils ont observé une rotation rapide de petits globes d'*or* et d'*argent* fondus au foyer, qui leur a paru assez constamment dans le sens où elle devoit être, en supposant qu'elle eût pour cause une impulsion de rayons solaires, que ces Messieurs ont déjà soupçonnée, mais qu'ils se sont proposé de constater par une suite d'observations aussi multipliées et aussi exactes que l'exige l'importance de la matiere. Ces Savans se sont proposé encore de suivre ces recherches avec des instrumens bien supérieurs à ceux qu'ils ont employés; ils y ont destiné une lentille composée de deux glaces épaisses de huit lignes, courbées en portion de sphere de huit pieds de rayon, et qui étant jointes ensemble par leurs biseaux, laissent entre elles un vide lenticulaire de quatre pieds de diametre, et qui a dans le centre six pouces cinq lignes d'épaisseur : ce vide est rempli par environ cent quarante pintes d'esprit de vin, et c'est cette liqueur qui devient le corps refringent. Cette lentille a été exécutée avec beaucoup d'adresse,

d'intelligence

d'intelligence et de perfection, par M. *Bernieres* Contrôleur des Ponts et Chaussées, dont le mérite et les talens sont bien connus du public : cet instrument devant surpasser de beaucoup en grandeur, en netteté, et par conséquent en force, tous ceux qui ont été faits jusqu'à présent, semble promettre une Chimie *Hydro-Pyrotechnique* nouvelle, et paroît destiné à faire une de ces époques qui deviennent mémorables dans l'Histoire des Sciences.

L'*or* se trouve dans des mines qui lui sont propres ou particulieres, comme en Asie, à Aracan, et dans le Pégu, au Japon et près de Batavia : dans la Guinée, le Sénégal et le Royaume de Galan en Afrique, et sur-tout à l'endroit que l'on nomme la *Côte d'Or*, (M. *de la Chapelle* a observé que l'*or* de Guinée ne peut se battre en feuilles ni se tirer par la filiere) à Malacasse, à Madagascar et dans les pays de Bambouc et de Congo. En Europe, on rencontre des mines d'*or*, en Suede, en Norwege, en Sibérie et à Chemnitz en Hongrie : la mine d'*or* de Siderocaps dans le Jamboli en Europe, est fort riche. Dans l'Amérique Méridionale, l'*or* se trouve dans le Brésil, dans le Mexique, dans le pays de Maricabo, à Sumatra, à Valvidia, à Copiapo et Andacoll, dans le Chili, dans la Province de Quito, et dans le Potosi au Pérou.

Les galions d'Espagne exportent de ces dernieres contrées en Europe pour plus de quinze millions de ducats d'*or* en barres ou en lingots par la voie de Cadix. C'est, dit un Auteur moderne, pour le malheur de ses habitans que cette partie de l'Amérique produit une si grande quantité d'*or* : l'insatiabilité de l'avarice y a fait autrefois commettre, sous un dangereux prétexte, tous les actes de cruauté que peuvent inspirer le fanatisme et la cupidité : *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames ?* Quel bien, peut-on se demander, ont produit en effet ces riches mines du Pérou ? Il a péri, dit M. *de Buffon*, des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter ; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode. Quelle différence pour l'humanité, si tant de myriades de malheureux

qui ont péri dans ces fouilles profondes, eussent employé leurs bras à la culture de la terre!

L'or vierge est d'une couleur jaune-aurore; sa matrice ordinaire est le quartz, quelquefois la pierre cornée, souvent le fer et l'argent, rarement le cuivre et le plomb, quelquefois l'argile endurcie: tantôt il est en petits points ou en grains angulaires; tantôt en lozanges quadrangulaires, (M. *Romé de l'Isle*, *Essai de Cristallographie*, *pag.* 390, dit avoir vu des cristaux d'*or natif* à huit pans, comme ceux d'alun, et un autre en lame hexagone); tantôt en feuilles ou en masse, ou en rameaux. On reconnoît facilement que les grains jaunes que l'on voit dans une pierre, sont de l'*or*, quand avec la pointe d'un ciseau on y trace facilement des lignes, ou quand en lui faisant recevoir la vapeur du mercure il blanchit, et lorsque jeté dans le feu il ne se détruit point. C'est par un procédé semblable qu'on a reconnu que la mine de Carthagene au Mexique, dont le métal ressemble tout à fait à une mine de cuivre chatoyante grillée, étoit de l'*or*. Il n'en est pas de même pour l'*or* qui se trouve dans la pyrite, que M. *de Justi* appelle *gelft* ou *gilft*: cette espece d'*or* est pâle et solide dans cette sorte de matrice minéralisant les métaux. Lorsque l'*or est* allié à l'argent dans la mine, ou à d'autres métaux, il est déguisé, ou du moins sa couleur est fortement altérée. Des Minéralogistes modernes prétendent que l'*or* dans l'état de pyrite, a été combiné, uni au soufre par l'intermede du fer qui sert comme de lien d'union entre l'un et l'autre, et que la vitriolisation qu'éprouve ensuite cette *pyrite aurifere* donne naissance à l'*or en cheveux* ou en fibres capillaires: la *pyrite aurifere* est la *mine d'or ferrugineuse.* On trouve en Transylvanie, une mine composée d'*or*, d'*argent*, de *plomb*, de *fer*, de *soufre* et d'*arsenic*: on l'appelle *mine d'or grise*; elle est d'un gris plus ou moins sombre, en feuilles minces, ou en masse informe, d'un tissu tendre, se laissant couper au couteau. Chauffée légérement, dit M. *Monnet*, *Nouveau systême de Minéralogie*, l'*or* suinte en forme de globules. Cette mine est dissoluble dans les acides, et donne dix-huit à vingt lots d'*or* au quintal.

On trouve aussi de l'*or* dans la belle espece de *lapis lazuli* de Perse; *Voyez ce mot.* Il y a aussi une mine de cinabre en Hongrie qui contient de l'*or*; on l'appelle *mine d'or rouge.* Combien de sables de rivieres sont auriferes, sur-tout à l'endroit où elles font angle! rien ne ressemble mieux à des grains de mica. Nous avons plusieurs rivieres en France qui en contiennent des quantités trop petites pour mériter attention; tels sont le *Rhin*; notamment depuis Strasbourg jusqu'à Philipsbourg et entre le Fort-Louis et Guermesheim; le *Rhône*, dans le pays de Gex au-dessous de l'embouchure de la riviere d'Arve; le *Doux*, en Franche-Comté; la *Ceze*, dans les Cévennes; le *Gardon*, près de Montpellier; l'*Arriége*, dans le Comté de Foix, particuliérement près de Pamiers; la *Garonne*, près de Toulouse; la *Salat*, dont la source est dans les Pyrenées; *Voyez* à ce sujet *le Mémoire de M.* de Réaumur, inséré dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences, année 1718, page 108 et suivantes; et l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XXI, page 24*, à l'occasion du *Pactole.* En quelques endroits on abandonne ces paillettes d'*or* aux recherches des gens du pays, dont le travail pénible est rarement récompensé par les découvertes qu'ils font: dans d'autres on les afferme. M. *de Buffon*, *Histoire Nat. des Minéraux*, rapporte que l'on sait, par des anecdotes certaines, que la monnoie de Toulouse recevoit ordinairement chaque année, deux cents marcs de cet *or* recueilli des rivieres de l'Arriége, de la Garonne et de la Salat; qu'on en a porté dans le Bureau de Pamiers, depuis 1750 jusqu'en 1760, environ quatre-vingts marcs, quoique ce Bureau n'ait tout au plus que deux lieues d'arrondissement. Il y a des rivieres dans la Caramanie et la Silésie, où l'on trouve des grains d'*or* gros comme des pois: on en trouve aussi dans le *Tage* et le *Danube.* Il est certain qu'en rétrogradant et en fouillant avec attention les bords de ces rivieres, au-dessus du lieu où elles font angle, ou mieux encore en travaillant dans les hautes montagnes où ces rivieres prennent leur source, l'on parviendroit à découvrir la miniere: peut-être que les Souverains feront un jour exécuter ce projet

chacun dans leurs États. *Pline* parle de l'*or* dont la mine étoit dans la Gaule ; nous ignorons l'emplacement de cette ancienne mine : il est probable qu'elle n'a pas été entiérement épuisée ; mais la fureur des guerres, la barbarie et la révolution des temps en ont effacé jusqu'à la trace : il faut espérer qu'on la retrouvera un jour.

On nomme *Pailloteurs* ou *Orpailleurs* (quelques-uns disent *Arpailleurs*), ceux qui, par le moyen d'une sébile, sorte d'écuelle ou de vaisseau profond fait de bois, dont l'intérieur est tout sillonné ou rempli de rainures, prennent et lavent le sable des rivieres, pour en retirer la substance métallique précieuse. *Lémery, Dictionnaire des Drogues, page 11*, dit qu'on voit beaucoup de Negres en Afrique, qui ne sont employés qu'à plonger et aller chercher de l'*or*. On en ramasse aussi de cette maniere une grande quantité dans le Pérou. M. *Frésier* prétend qu'on y trouve souvent dans le fond des rivieres de l'*or* en masses du poids de quatre livres, et quelquefois de beaucoup plus considérables ; c'est, dit-il, ce qu'on nomme *pépites*.

Lorsque l'*or* est répandu dans différentes especes de terres ou de sables, il n'a point de figure déterminée : il y en a aussi de différentes couleurs qui sont comme masquées ; il est ordinairement semblable à de petites pointes d'épingles. On en trouve cependant une espece qui est sous la forme de petits grenats bien rouges et transparens : c'est ce qu'on appelle *grenats d'or* ; on en trouve aux Monts Crapaks, en Hongrie : il s'en rencontre aussi en Amérique.

Quand on trouve l'*or* pur, on l'appelle *or natif* ou *or vierge* : il est facile à graver ; c'est celui de la premiere espece. L'*or* qui forme des especes de filons ou de veines dans des pierres ou ferrugineuses, ou schisteuses, ou quartzeuses, est celui de la seconde espece : l'*or* qui se rencontre dans les glaises rougeâtres et les sables (c'est le *lavaderos* des Espagnols), et qui est en petites paillettes, n'a besoin que d'une simple lotion pour en être séparé ; cet *or de lavage* est celui de la troisieme espece ; on l'appelle *or paléole* ou *poudre d'or* : enfin, l'*or* qui est en grains et que

des Plongeurs retirent des rivieres ; est celui de la quatrieme espece, il s'appelle *or pépite ;* c'est le moins bon, il n'est guere qu'à dix-huit karats.

La méthode usitée pour l'extraction et la purification de ce métal interposé dans les pierres, consiste dans le lavage, le pilage, l'amalgame et l'ignition. S'il y a mélange de métaux, l'on a recours ou aux dissolvans ou à la fusion : le procédé en est fondé sur le même principe que pour le traitement de la mine d'*argent*. Voyez ce *mot*, et ce qui en est dit dans notre *Minéralogie ;* mais particuliérement dans le *Dictionnaire de Chimie.*

Ce métal qui dans la société est d'une si grande utilité pour représenter la valeur de tout ce qui peut être nécessaire, utile ou agréable aux hommes, est également employé, à cause de son éclat, de sa beauté, de son *inaltérabilité*, pour quantité d'ornemens et de bijoux précieux.

L'*or* n'est donc pas seulement un moyen général d'échange entre les peuples, puisqu'il devient une source de chef-d'œuvres dans les mains industrieuses d'une multitude d'Ouvriers : en effet, ce métal se plie facilement à tous le caprices du goût et de la mode : on l'emploie à masquer tous les autres métaux. Nous avons parlé de sa grande ductilité, elle le rend propre à cet usage.

On trouve chez les Batteurs d'*or*, de quatre sortes d'*or* en feuilles. Le plus beau sert aux Damasquineurs, on l'appelle *or d'épée :* la seconde sorte est employée par les Armuriers, on la nomme *or de pistolet :* la troisieme sert pour dorer les livres, on l'appelle *or de Relieur :* la quatrieme enfin, sert aux Peintres, et en Pharmacie pour envelopper, orner et masquer le mauvais goût des médicamens, on l'appelle *or d'Apothicaire.* Ses propriétés particulieres en Médecine nous paroissent très-précaires et fort chimériques, nous dirions volontiers une pure charlatanerie. Qui ne connoît le sens figuré de cette expression proverbiale, *dorer la pilule ?* On est parvenu, par l'art de la dorure, à appliquer ce métal sur une quantité de différentes matieres auxquelles il donne un extérieur de propreté et d'opulence : en le mêlant avec l'étain

on en tire une très-belle couleur pourpre pour la peinture des émaux et de la porcelaine. *Voyez* le *Dictionnaire des Arts et Métiers*.

Les Doreurs se servent d'un mélange d'*or* et d'*argent*, qu'ils appellent *amalgame d'or et d'argent*, parce qu'il s'étend facilement sur les ouvrages. On dore sur les métaux, ou sur les cuirs, ou sur les bois, ou sur les lambris de pierre. Ceux qui dorent sur le bois commencent par l'enduire de plusieurs couches de blanc, ensuite de jaune, enfin d'une pâte composée de bol et de molybdene, etc. : c'est sur cette derniere couche mouillée avec de l'eau gommée ou collée, qu'on applique la feuille d'*or*. On doit à feu M. *de Montamy* la maniere de retirer ce métal précieux employé sur le bois : elle consiste à faire subir une simple ébullition au bois doré ; le métal s'en détache avec la colle qui l'assujettissoit ; on évapore l'eau, il reste une matiere qu'on pulvérise, et qu'on jette aussi-tôt dans le feu pour brûler la portion de colle, puis l'on procede par la voie de l'amalgame avec le mercure en la maniere usitée.

Les Ouvriers appellent *or trait*, un lingot d'argent doré au feu et qui a passé par la filiere. L'*or en lame*, qui est presque le même, est un fil aplati entre deux rouleaux d'acier poli ; on l'emploie, comme l'*or filé*, dans la fabrique des étoffes de soie ou de broderie, ou du galon. Une once d'*or* peut recouvrir et dorer très-exactement un fil d'argent long de quatre cents quarante-quatre lieues ; quelle ductilité ! L'on peut dire que l'art du *Tireur d'or* et du *Batteur d'or*, où le commun des hommes ne trouve qu'un objet de commerce ou des ressources pour le luxe, présente aux yeux d'un Physicien des merveilles qui n'ont point échappé aux observations de *Boyle*, du P. *Mersenne*, de *Rohault*, et notamment de M. *de Réaumur*. Consultez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1713*, *pag. 205*, *etc.*

Ce que l'on appelle *or en coquille*, sont les *bactréoles*, c'est-à-dire les rognures de feuilles d'*or*, qu'on broie et qu'on incorpore avec du miel ; on les met ensuite dans de petites coquilles : cet *or* ainsi préparé sert aux Peintres en miniature.

Les Orfevres désignent la pureté de l'*or*, en divisant son titre en vingt-quatre parties égales qu'on nomme *karats* : l'*or* le plus fin, c'est-à-dire le plus épuré par l'art, est nommé *or à vingt-quatre karats*; l'on n'a jamais trouvé d'*or* à ce titre dans le sein de la terre; et dans plusieurs mines il n'est qu'à vingt, et même à seize et quatorze karats. Le karat forme un *scrupule*, le scrupule est de vingt-quatre *grains* ou le tiers d'un *gros* : si l'*or* est allié ou diminué au feu d'un vingt-quatrieme, il n'en restera plus que vingt-trois parties, et l'on dira *or à vingt-trois karats*. L'*or au titre* est à vingt karats : il n'est employé que pour les bijoux d'*or*. On détermine aussi le karat d'*or*, et notamment sa couleur, son degré de ténacité, par l'épreuve de la *pierre de touche*. Voyez *ce mot*.

Depuis quelques années le luxe qui rend les Artistes inventifs, leur a fait imaginer des moyens pour donner à l'*or* par les alliages, différentes nuances qui flattent l'œil très-agréablement, mais aux dépens de la valeur intrinseque du métal qui est sacrifié à la beauté de l'ouvrage. Il y a de l'*or vert*, qui se fait en alliant beaucoup d'*argent* avec l'*or* : l'*or rouge* se fait en l'alliant avec beaucoup de *cuivre* : l'*or jaune* est l'*or* pur au titre : l'*or bleu* se fait par le mélange de l'*arsenic* ou de la limaille d'*acier*, ou par le moyen du gros fil de *fer doux* amalgamé dans l'*or* fondu : l'*or blanc* des mêmes Artistes, est l'*argent pur*. L'on distribue depuis quelque temps dans le commerce des bijoux d'*or* de *Manheim*; sorte d'alliage où il entre très-peu d'*or* et beaucoup de *cuivre*.

OR BLANC ou PLATINE. *Voyez* PLATINE.

OR DE CHAT. *Voyez au mot* MICA.

ORAGE, *Procella*. Nom que l'on donne, tantôt à une tempête de vent sur mer, tantôt à un ouragan sur terre, l'un et l'autre accompagnés d'une grosse pluie souvent mêlée de giboulées, de grêle, et ordinairement précédée d'un changement de vent, ou d'un calme dans l'air, ou d'une grande chaleur, ou d'un temps fort chargé. Alors on voit des éclairs, des arc-en-ciels, et l'on entend souvent gronder le tonnerre : les nuages sont fortement agités, ils se

rapprochent, se condensent, et dans l'instant ils se convertissent en grosses gouttes d'eau qui tombent avec vîtesse. On croit devoir observer qu'il y a quelque analogie entre le vent et le tonnerre : les *orages* accompagnés de vent font un bruit continuel, mais sans éclats ; au contraire, les *orages* sans vent abondent en coups de tonnerre. Il est rare qu'un *orage*, accompagné d'éclairs et de tonnerre, continue quelque temps sans qu'il survienne une grosse pluie. Lorsque ces sortes d'ondées viennent à tomber, elles emportent ordinairement avec elles beaucoup de cette matiere qui produit la foudre ; ce qui fait que l'*orage* cesse beaucoup plutôt lorsqu'il pleut que lorsqu'il fait un temps sec. Ce phénomene n'est jamais universel, il suit le courant d'un vent impétueux qui siffle et tourbillonne ; aussi ses effets ne se développent-ils que dans une petite étendue de quelques contrées ; mais il n'y répand pas moins l'épouvante, la désolation et l'horreur. C'est dans des instans semblables que les campagnes les plus riches se convertissent en des déserts d'un aspect affreux.

Les *orages* les plus considérables et les plus effrayans qu'on ait essuyés en Europe, sont celui des environs de Londres en 1723, celui des environs de Ratisbonne le 22 Mai 1720, celui de Leicester en Angleterre le 22 Juin 1724, celui de Hambourg le premier Juillet 1717, celui de Franckfort sur le Meyn le 25 Juillet 1723, celui de Nimegue en Hollande le 25 Juillet 1725, celui de Crême en Italie le 30 Août 1720, celui de Boulogne en Picardie en 1722. La Suisse est sujette à être affligée et ravagée par les *orages* : ses habitans se souviendront long-temps de celui qui consterna Zurich en 1449, de celui de Rothembourg en 1597, qui fit diparoître toute la moisson ; le furieux *orage* de grêle qui épouvanta tous les habitans de Vienne en 1689, fut aussi des plus considérables. L'*orage* nocturne de Trieste en 1719 fut encore plus terrible : avant que ce météore commençât, on vit courir dans l'air une grande quantité de flammes semblables à des feux follets : on entendit soudain un grand fracas de tonnerre, qui, accompagné d'éclairs et de grêle, jeta l'alarme la plus vive dans cette

contrée, où l'on trouva des maisons criblées de trous, et des arbres déracinés, cassés, brûlés par la chute d'une grêle prodigieuse et du tonnerre.

Le 24 Juillet 1771, sur les deux heures après midi, le ciel s'étant extraordinairement obscurci à Grenoble, il tomba pendant quelques minutes une pluie très-abondante, laquelle fut suivie d'un *orage* de grêle qui dura un peu plus long-temps. Les moindres grains étoient du volume des plus grosses noisettes, et quelques-uns étoient gros comme des œufs de poule; toutes les vitres exposées au Midi et au Couchant furent entiérement fracassées, et une heure après les rues étoient encore couvertes de grêle de la hauteur d'un pied : les blés et les chanvres des environs de cette ville furent coupés et hachés, et tous les arbres furent dépouillés de leurs fruits. On éprouva un désastre encore plus terrible à Plombieres en Lorraine : sur les dix heures du soir, les eaux monterent en un quart-d'heure jusqu'à dix pieds dans les maisons, et en firent écrouler dix-sept; les bains furent comblés de décombres et de débris, plusieurs personnes périrent. Le même *orage* se fit sentir en même temps dans toute la province : la Meuse, la Moselle, la Meurte, la Nied, la Seille, la Sarre et les autres rivieres qui y coulent, ainsi que tous les ruisseaux qu'elles reçoivent, s'éleverent prodigieusement; par-tout les eaux monterent en moins de six heures aussi haut qu'en 1740. Les dégâts que cette inondation causa furent considérables; ce fut particuliérement dans les Vosges qu'on en ressentit les plus terribles effets. L'*orage* de pluie qu'on a éprouvé à Aix et aux environs de cette ville, le 15 Septembre 1771, a été aussi des plus remarquables, et a causé beaucoup de ravage.

En 1773, le 18 Août, il tomba pendant toute la journée une pluie prodigieuse à Moncontour en Basse-Bretagne; le vent étoit Sud-Est, le barometre à vingt-sept pouces quatre lignes, la chaleur médiocre et l'air extrêmement lourd. L'après-midi on entendit le tonnerre gronder, le thermometre varia de treize à seize degrés, sur le soir il se fixa à quatorze; alors la pluie augmenta considérablement, et

vers minuit elle devint si grosse qu'elle sembloit tomber en masse. Le vent ou plutôt l'*ouragan* ayant tourné au Nord-Est, il s'éleva une tempête affreuse : le tonnerre gronda sans interruption, l'air étoit tout en feu, et les eaux s'accrurent excessivement. Qu'on se représente un volume immense d'eau se précipitant par une chute rapide entre deux montagnes dans une gorge étroite, couverte de gros quartiers de pierre, roulant avec un fracas horrible ces lourdes masses, entrainant tout ce qui s'oppose à son passage, haies, murs, chaussées, ponts, ravageant et couvrant de pierres, de sable et de limon les vergers, les prairies, etc. ; après un cours de plus de huit cents toises, ce torrent rassemblant toute sa violence, brisant les portes de la ville, inondant les maisons ou les ébranlant, les renversant de fond en comble, noyant les habitans, les bestiaux, détruisant ou bouleversant les moulins, déposant çà et là dans les vallées les meubles, les débris et les cadavres, arrachant les moissons, interrompant les communications : et l'on n'aura qu'une image imparfaite de cet épouvantable et funeste spectacle. Le même *orage* ne produisit pas moins de ravages dans les environs, sur-tout à Saint-Brieuc, à Guingamp, etc. sur la grande route de Brest ; la ville de Chatelaudren fut presque entiérement submergée en un moment ; la digue de l'étang de la mine, situé à douze cents toises au-dessus de celui de la ville, ayant été renversée, les eaux se précipiterent dans la ville, où elles s'éleverent à plus de dix pieds, et obligerent les habitans dont les édifices inondés résistoient encore à l'effort des eaux, à monter dans leurs greniers, sans pouvoir être secourus ; dans cette affreuse situation ils attendoient une mort inévitable.

Voici la description de l'*orage* du Bas-Maine faite par M. *Buon*, Prêtre et Précepteur du jeune Marquis de *Dreux*. L'*orage* du 4 Août 1774 a commencé sur les quatre heures du soir : il avoit été précédé quelques jours auparavant d'une grande chaleur avec des éclairs au Nord-Ouest ; mais ce jour-là la chaleur fut étouffante, et le thermometre de M. *de Réaumur* étoit à vingt-quatre degrés au-dessus de la congélation : le

tonnerre après avoir grondé sourdement depuis midi, éclata enfin par des explosions qui furent le prélude du fléau terrible qui a désolé ce canton, et ceux qu'il a rencontrés dans sa marche. Un nuage épais et sombre venant de la partie du Nord-Ouest, intercepta la lumiere au point qu'on auroit eu peine à pouvoir lire : il s'éleva un vent impétueux qui suivit constamment la même direction de l'*orage*. Bientôt après l'on entendit les sifflemens de la grêle qui déjà faisoit au loin un épouvantable fracas, et qui sans être mêlée de pluie ne discontinua point de tomber pendant près d'une demi-heure. La premiere et la plus volumineuse pesoit depuis une jusqu'à deux et trois livres; il y a même des Curés voisins qui ont assuré en avoir trouvé de beaucoup plus pesantes. La plus grosse, comme la plus menue, étoit de différente configuration ; on voyoit des grains ronds et armés de pointes à peu près comme certaines noix de galle, d'autres carrés ou triangulaires, ou alongés et terminés en angles, et de diverses autres figures ; et elle étoit si dure et si compacte, que notre Observateur, trois semaines après, en a trouvé dans des endroits sombres plusieurs grains aussi gros que des œufs ordinaires.

Dans la largeur à peu près de cinq quarts de lieue où la grêle a donné, la dévastation a été générale dans la campagne : les maisons totalement découvertes, particuliérement du côté opposé à l'*orage*, les grains enterrés, les pailles en plus mauvais état que si elles eussent été foulées par vingt mille hommes de cavalerie, les arbres hachés en leurs cimes, pelés en plusieurs endroits à leur tronc, et dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits, offroient aux yeux des malheureux habitans du Bas-Maine le spectacle de la campagne au mois de Décembre, mais mille fois plus désolant pour eux. Les hommes et les animaux domestiques éloignés de leurs habitations ont beaucoup souffert; des Laboureurs qui conduisoient leurs voitures chargées de gerbes, ne pouvant dételer leurs bestiaux devenus furieux, les ont laissé aller à leur gré pour se mettre eux-mêmes à couvert ; le gibier a été presque tout détruit sans même en excepter

les renards, qui malgré leurs ruses et leur fourrure n'ont pu soutenir un si terrible choc.

Aussi-tôt après la tempête, une partie de la grêle étant déjà fondue, il s'est élevé un brouillard épais d'une odeur beaucoup plus forte et plus infecte que celle qui frappe ordinairement l'odorat dans les temps orageux.

Vers le commencement de Septembre, M. l'Abbé *Buon* a été témoin d'un autre phénomene plus étonnant encore que les précédens. La séve du mois d'Août, dont la circulation étoit alors dans toute son activité, ne trouvant plus rien dans les arbres capable de l'épuiser, a agi fortement sur les boutons qui, suivant l'ordre naturel, ne devoient se développer qu'au printemps suivant, et bientôt après l'on a vu naître de nouvelles feuilles et des fleurs auxquelles ont succédé des fruits qui, parvenus à la grosseur des noix, sont tombés aux premieres gelées.

L'*orage* de *grêle* le plus désastreux a affligé une partie de la France, le 13 Juillet 1788 : on avoit éprouvé le 11 et le 12 une chaleur de vingt-six à trente degrés dans les contrées dont nous allons parler. Des tonnerres ascendans et descendans s'étoient fait observer le 12 entre huit et neuf heures du soir : le 13, entre neuf et dix heures du matin, deux nuages *orageux*, l'un venant du Nord et l'autre du Sud, offrirent à l'instant de leur rencontre le spectacle d'un *ouragan* des plus terribles : en peu de temps, la nuée qu'ils formerent parcourut sur quatre lieues de large l'Élection de Chartres, passa par Saint-Germain-en-Laie, par Pontoise, l'Isle-Adam, la Picardie, la Flandre et sur quelques parties de l'Angleterre, et fit disparoître la plus belle récolte; il ne resta pas un épi dans la majeure partie de cette étendue : les arbres et les vignes furent hachés ou enfouis : à la grêle la plus désastreuse se joignit un vent impétueux qui, s'annonçant avec un sifflement horrible, renversa les bâtimens les plus solides; les couvertures des maisons et les cheminées furent brisées ou emportées, des églises renversées, des clochers et des moulins à vent jetés au loin; des hommes périrent par cette

grêle meurtrière ; les troupeaux, le gibier, assaillis de toutes parts, eurent peine à échapper à leur destruction totale ; les Cultivateurs ruinés et demeurés sans ressource, envioient le sort de ceux qui avoient été écrasés, et appeloient à genoux et d'une voix déchirante la mort pour les délivrer de leurs peines. On pesa plusieurs cristaux de cette grêle ; il y en avoit de quatre, cinq, six et jusqu'à neuf livres : on vit des grêlons donnant des glaçons longs de dix, douze et jusqu'à seize pouces : le Roi (*Louis XVI*) qui étoit alors sur la route de Rambouillet à Versailles, fut obligé de se réfugier dans une Ferme.

En considérant les phénomenes qui précedent, qui accompagnent et qui suivent un *orage*, j'aurois bien des détails à proposer : mais la cause des *orages* tenant au systême des autres météores, tels que les *vents*, les *tourbillons*, le *tonnerre*, les *éclairs*, la *grosse pluie*, les *ouragans*, la *grêle*, les *nuées*, etc., le Lecteur est prié de consulter chacun de ces *articles*. Une observation importante est que l'air est autant agité avant un *orage* qu'il est ordinairement calme après : il y a plus, ceux qui se trouvent sous l'*orage* ne sentent que peu ou point de vent.

ORANBLEU. C'est le *merle* du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 221. Ce *merle*, dit M. *Mauduyt*, n'est peut-être qu'une variété de l'*oranvert* : tout le dessus du corps est d'un bleu de deux teintes, et dont la plus foncée borde chacune des plumes ; tout le dessous du corps est orangé : les pennes des ailes sont noires, mais quelques-unes des moyennes sont bordées de gris-blanc ; le bec et les pieds sont noirs.

ORANVERT. Cette dénomination indique ses principales couleurs : l'*oranvert* est le *merle à ventre orangé* du Sénégal, *pl. enl.* 358. M. *de Montbeillard* dit que son bec et ses pieds sont bruns ; un beau vert foncé, enrichi par des reflets qui jouent entre différentes nuances de jaune, regne sur tout le plumage supérieur et même sur la gorge, mais il est moins foncé sur la queue ; le reste du dessous du corps est d'un orangé brillant ; il y a un trait blanc sur chaque aile.

ORANGER, *Aurantium.* L'*oranger* est un arbre des plus beaux, par la blancheur et l'odeur suave de ses fleurs, par le vert éclatant de ses feuilles dont il n'est jamais dépouillé, par ses fruits couleur d'or, *Malus aurantia*, et sur-tout par le spectacle agréable qu'il réunit en même temps, de boutons, de fleurs épanouies et de fruits. Quoique cet arbre ne paroisse naturalisé que dans les provinces Méridionales de la France ; il fait l'ornement de nos plus beaux jardins, parce qu'on l'éleve en caisse, et qu'on le garantit, dans les serres, des rigueurs de l'hiver. *Louis XIV* étoit si grand admirateur de cet arbre, qu'il avoit toujours des *orangers* en fleur, même pendant l'hiver, dans une galerie de son Palais, où ils étoient placés sur des piédestaux dans des caisses gravées et argentées. Pour parvenir à lui procurer ce délicieux spectacle pendant tout l'hiver, les Jardiniers choisissoient un nombre d'arbres suffisant, cessoient de les arroser jusqu'à ce que les feuilles tombassent, et ayant mis ensuite de la terre nouvelle sur la surface de leurs caisses, ils les arrosoient souvent dans un réduit garni de vitrages, d'où ils ne sortoient que chargés de fleurs et de feuilles nouvelles.

Parmi les vingt especes d'*orangers* connues, (l'*oranger à fruit aigre* ou *bigarade avec ou sans feuilles panachées ;* l'*oranger à fruit doux ;* l'*oranger à feuilles coquillées ;* l'*oranger à fleurs panachées ;* l'*oranger à fruit cornu ;* l'*oranger hermaphrodite*, dont le fruit participe de l'*orange* et du *citron ;* l'*oranger de Turquie ;* l'*oranger tortu ;* le *pampelmouse ;* la *grosse orange ;* l'*orange étoilée ;* l'*orange à écorce double ;* l'*oranger à fleur double ;* l'*oranger de la Chine ;* l'*oranger nain à fruit aigre ;* le même *à feuilles* et *fruit panachés*, etc.) : il y en a deux ou trois principales, dont le fruit est en usage parmi nous ; savoir, l'*oranger à fruit aigre*, (*Aurantium acri medullâ ;*) l'*amer* ou *bigaradier*, (*medullâ amarâ ;*) et l'*oranger à fruit doux*, (*dulci medullâ.*) Il n'y a aucune différence pour le port, les feuilles et les fleurs de ces deux ou trois sortes d'*orangers :* la description que nous allons en donner conviendra donc aux uns et aux autres ; si ce n'est pour les fruits qui ont des différences bien sensibles.

L'*oranger* devient d'une hauteur médiocre ; ses racines sont jaunes et s'étendent beaucoup : le bois du tronc est dur, compacte, blanc vers le cœur, odorant : ses feuilles sont toujours vertes, épaisses, lisses ; elles sont portées sur des queues feuillées (c'est-à-dire que les pétioles sont ailés à la base des feuilles, ils représentent la figure d'un cœur), remplies d'une infinité de petites cellules huileuses, transparentes, qui paroissent autant de petits trous, de même que dans les mille-pertuis : ses fleurs sont en rose, odorantes, composées de cinq pétales blancs, disposés en rond. Dans le *bigaradier* le pistil se change en un fruit presque sphérique ; avant d'être mûr, il est de couleur verte, amer, âcre et piquant à la langue ; lorsqu'il est mûr, on exprime des cellules intérieures du fruit un suc acide : les *bigarades* sont d'un jaune pâle, au lieu que les *oranges douces* sont d'une couleur vive de safran ; leur jus est doux et agréable.

Ces arbres sont originaires de la Chine, *Aurantium Chinense dulcius*, d'où les Portugais ont apporté les premieres graines. On voit encore à Lisbonne, dans le jardin du Comte *de Saint-Laurent*, le premier arbre d'où sont sortis tous les *orangers* qui font l'ornement de nos jardins d'Europe. Les *orangers* se sont comme naturalisés dans nos provinces Méridionales : on en voit aujourd'hui dans nos Isles en Amérique, soit dans les mornes, soit en plaine; on en voit aussi dans les Isles d'Hyeres et en Provence, où ils forment des especes de forêts agréables par leur verdure qui ne change point, et par les fruits dont ils sont toujours chargés. Les feuilles, les fleurs, l'écorce, la moëlle et la graine des *orangers* sont d'usage. Cet arbre nous charme trop par sa beauté, pour que nous ne disions pas quelque chose sur sa culture. M. *de la Quyntinie* a donné un Traité sur cet objet.

L'*oranger doux* est préférable, tant pour la beauté de ses feuilles que pour la bonté de son fruit, *Aurantium dulci medullâ, vulgare*, Ferr. Hisp. 377. L'*oranger de la Chine* ne fait jamais un bel arbre, car il a toujours l'air malade, et son fruit mûrit rarement. L'*oranger de Gênes*, à feuilles de plusieurs couleurs,

mérite d'être placé dans un jardin, comme une rareté, à cause de la beauté de ses feuilles. L'*oranger nain* est très-agréable par ses petites feuilles et la quantité de fleurs dont il se couvre.

On peut élever des *orangers* par le moyen de quelques jeunes *orangers* qui nous viennent de Provence ou de Gênes, ou en semant des pepins de *bigaradé* dans une terre préparée : on les greffe ensuite. On prétend que la petite espece de *citron* doit être préférée pour y greffer les especes qu'on désire. Une caisse de douze ou quinze pouces leur suffit jusqu'à l'âge de sept ou huit ans ; alors on les transplante dans la derniere caisse qui doit avoir vingt ou vingt-quatre pouces de large. Une bonne terre pour les *orangers*, est un mélange d'un tiers de terreau de brebis reposé depuis deux ans, d'un tiers de terreau de vieille couche, et d'un tiers de terre grasse de marais. En taillant l'*oranger*, on cherche à lui donner une belle forme. Lorsque par maladie un *oranger* jaunit, on lui donne une nouvelle terre, ou bien on taille toutes les racines gâtées, et on ne les expose au soleil que pendant deux ou trois heures : s'il est attaqué par les gallinsectes, les pucerons, etc. on doit frotter l'arbre avec du vinaigre ; les fourmis n'infestent cet arbre que pour y sucer les pucerons : nous avons vu des Jardiniers qui prétendoient détruire les fourmis d'*orangers* en mettant des pots de basilic aux quatre coins de la caisse, des allumettes garnies de soufre plantées dans la terre de la caisse, et une corde imprégnée d'huile empyreumatique à la partie du tronc d'où partent les branches. Il faut sur-tout défendre les *orangers* du froid et du vent. Le fumier à contre-temps leur est également pernicieux ; on n'en doit jamais mettre de celui de vache ni de pourceau ; tous les autres doivent être bien consommés et mis avec prudence. Quoique ces arbres aiment l'ombre, ils périssent bientôt lorsqu'on leur donne trop d'humidité ; le fumier de brebis ou de chevre, trempé dans l'eau dont on arrose les *orangers*, les rend sains et vigoureux : l'effet que produisent les arrosemens fréquens et trop abondans sur ces arbres, est de faire jaunir et souvent de

faire

faire tomber les feuilles ; ils languissent un an ou deux sans pousser aucune tige, et à la fin ils meurent entiérement. On doit serrer les *orangers* depuis le milieu d'Octobre jusqu'au retour de la belle saison. Il y a dans le *Journal Economique pour le mois de Juillet, année 1757*, un *Mémoire sur la culture des orangers*, où l'on démontre qu'on doit préférer de les mettre dans de grands vases de terre plutôt que dans des caisses, à l'exemple des Génois, parce que ces pots s'échauffent plus aisément, se refroidissent moins vîte, et conservent mieux tous les sels de la terre que les caisses.

Depuis quelque temps on se sert avec succès des feuilles d'*oranger* dans les convulsions, les affections vaporeuses et l'épilepsie : on en fait usage en poudre au poids d'un scrupule qu'on délaye dans une tasse de chocolat ; quelques personnes ne se servent que de la décoction des feuilles, et y joignent du vin et du sucre : c'est encore un spécifique contre la colique des Peintres ; la décoction doit se faire dans un vase fermé : on présume que ce remede est efficace dans toutes les maladies du genre nerveux.

Les fleurs d'*orange*, à cause de leur odeur agréable qui est préférée à celle des roses, de l'ambre et du musc, sont fort en usage parmi nous, soit dans les parfums, soit dans les assaisonnemens. On en tire par la distillation une eau qui est céphalique, stomachique, hystérique, et une huile essentielle qui porte le nom de *néroly* ; c'est un excellent parfum. L'eau de fleurs d'*orange* est aussi très-efficace contre les vers et contre la toux qu'elle calme ; selon M. *Bourgeois*, elle facilite l'expectoration : mais elle ne convient pas à toutes les femmes contre les vapeurs ; il y en a un grand nombre auxquelles elle est fort contraire. On fait avec ces fleurs des conserves différentes, soit solides, soit molles ; des tablettes qui sont très-agréables au goût et que l'on présente au dessert, ou que l'on mèle dans les médicamens pour corriger leur goût désagréable et pour fortifier l'estomac : on fait aussi avec ces fleurs un sirop et un ratafia délicieux. L'*essence de Portugal* se fait avec l'écorce d'*orange* ; il suffit d'exprimer cette écorce

pour l'obtenir. On confit les écorces du fruit : tout le monde sait combien la pulpe d'*orange douce* est agréable. On prétend que si l'on mange une *orange douce* toute entière avec l'écorce, avant l'accès de la fievre intermittente et sur-tout de la fievre tierce, elle arrête souvent l'accès et guérit quelquefois la fievre. Enfin, avec le suc exprimé d'*oranges aigres*, délayé dans l'eau et adouci avec le sucre, l'on fait une boisson que l'on appelle communément *orangeat* ou *orangeade* ; c'est un bon rafraîchissant. Quand on veut que cette boisson soit bien aromatisée et plus agréable, on y joint un peu d'*olco-saccharum* préparé sur le champ, en frottant un petit morceau de sucre contre l'écorce de la même *orange* ; c'est le moyen d'unir le parfum de l'écorce à la saveur du suc. A la Martinique, on fait un *vin d'orange* qui peut passer pour une sorte de *malvoisie* ; on y emploie le sucre terré, clarifié en sirop, le jus des *oranges*, la décoction de l'écorce de ces fruits, un peu de fleurs d'*orange*, et on met le tout fermenter dans un tonneau pendant deux mois ; tel est le procédé pour faire ce vin qu'on nous apporte quelquefois en Europe. L'*orange amere* n'est employée parmi nos alimens qu'à titre d'assaisonnement ; on arrose de son suc la plupart des volailles et gibiers rôtis, à dessein d'en faciliter la digestion ; son écorce râpée est bonne pour corriger la fadeur, l'inertie des poissons gras mangés en ragoûts, comme l'anguille, etc. Cette même écorce est stomachique, fébrifuge et vermifuge ; mais c'est sur-tout, dit M. *Bourgeois*, un bon remede contre les pertes des femmes et le flux trop abondant de leurs regles : on la donne seche en poudre à la dose de trente à quarante grains, et on fait une décoction de l'écorce verte, en faisant cuire l'écorce de six *oranges* avec quatre livres d'eau, pendant une demi-heure : on en donne un verre trois ou quatre fois le jour.

ORANGIN ou FAUSSE-ORANGE. *Voyez* FAUSSE-COLOQUINTE.

ORANG-OUTANG. (*Oerangs - oetangs*, par le Voyageur *Gautier Schouten.*) Nom que l'on donne aux Indes Orientales à l'*homme sauvage* ou *des bois*,

espece de grand *singe*, connu aussi sous le nom de *barris*. C'est la premiere espece de *singe* sans queue, et celui qui a plus de ressemblances extérieures et physiques avec l'homme. On doit distinguer deux especes d'*orang-outang*; la grande espece, qui est le *barris* ou *drill* des Anglois, ou le *pongo* de Guinée; et la petite espece, qui est le *jocko*, qui se trouve aussi en Afrique, mais du côté d'Angola. Le grand *orang-outang* se trouve plus communément dans les forêts du domaine du Raïa de Carnate.

L'*orang-outang* differe de l'homme à l'exterieur par le nez, qui n'est pas proéminent; par le front, qui est trop court; par le menton, qui n'est pas relevé à la base; ses oreilles proportionnellement sont trop grandes; ses yeux, trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche, trop étendu: ce sont là les seules différences de la face de l'*orang-outang* avec le visage de l'homme. Le corps et les membres different en ce que les cuisses sont relativement trop courtes; les bras, trop longs; les pouces, trop petits; la paume des mains, trop longue et trop serrée; les pieds, plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains; les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espece de singe differe de l'espece humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze de chaque côté, et l'*orang-outang* en a constamment treize; il a aussi les vertebres du cou plus courtes; les os du bassin plus serrés; les hanches plus plates; les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la vertebre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les ureteres ont une forme différente, aussi-bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, dit M. *de Buffon*, et sans être étonné que

d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même ; il n'en résulte pas les mêmes effets ; par exemple la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'*orang-outang* ne parle pas ; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas. Y a-t-il une preuve plus évidente que la matiere seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée, ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur ? L'*orang-outang* n'a point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosité sur les fesses. (Ces divers caracteres réunis font reconnoître l'*orang-outang* parmi tous les autres singes de l'Asie et de l'Afrique.) L'*orang-outang* est le seul des singes qui comme l'homme ait les fesses renflées et charnues, et des especes de mollets ou gras de jambes, et par conséquent le mieux conformé de tous pour marcher debout ; mais comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels, plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et longtemps : les gros orteils, sur-tout dans l'espece du *jocko*, sont garnis d'ongles. L'*orang-outang* a le pouce des pieds de derriere placé comme dans une main ; la cloison des narines est étroite, et leurs ouvertures sont placées au-dessous de son nez. L'*orang-outang* a toutes les dents et même les canines semblables à celles de l'homme ; il a la face plate, nue et basanée ; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre aussi nus ; il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité ; il a cinq ou six pieds de hauteur : le *jocko* n'en a guere que trois ou quatre. Ces singes n'ont ni l'impatience du *magot*, ni la méchanceté du *babouin*, ni l'extravagance des *guenons* ; c'est le plus intelligent, le plus grave et le plus docile des singes.

M. *Vosmaer* a donné la description en 1778, d'un jeune *orang-outang* femelle, originaire de Banjer-Massin, dans l'isle de Borneo, et apporté vivant en 1776, dans la Ménagerie de S. A. S. Mgr. le *Prince d'Orange, Stathouder*, etc., en Hollande. La hauteur de cet animal mesuré debout étoit de deux pieds et demi du Rhin; il avoit le corps assez bien en chair; le ventre gros, mais paroissant gonflé lorsque l'animal étoit accroupi: les mamelons fort petits et tout près des aisselles: les bras avoient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, vingt-trois pouces; la main seule, jusqu'au bout du doigt du milieu, sept pouces; le doigt du milieu, trois pouces et demi de long; les autres plus courts dans la proportion des doigts de la main de l'homme. Tous les doigts ont trois articulations, excepté le pouce qui n'en a que deux: ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond; les jambes étoient, depuis la hanche jusqu'au talon, longues de vingt pouces, mais le fémur à proportion plus court que le tibia; les pieds posés à plat étoient, depuis le derriere du talon jusqu'au bout du doigt ou orteil du milieu, longs de huit pouces; ces doigts des pieds, notamment le gros orteil, plus courts que ceux de la main; le doigt du milieu du pied est aussi un peu plus long que les autres orteils; les orteils sont, ainsi que les doigts de la main, à ongles noirs; mais le gros orteil n'a que deux articulations et est absolument *dépourvu d'ongle*: le côté intérieur des mains et des pieds revêtu d'une peau assez douce, d'un noir-fauve, nue et sans poil, ainsi que tous les doigts: les cuisses ne sont ni pelées, ni calleuses, comme aux autres especes de singes; point de fesses: point de mollets, point de queue: la tête toute recouverte par devant d'une peau fauve couleur de souris; le museau ou la bouche un peu saillante, quoique moins qu'aux especes de *magots*; mais l'animal l'avançoit et la retiroit beaucoup, aussi à sa volonté: l'ouverture de la bouche fort large; autour des yeux, sur les levres et sur le menton, la peau étoit un peu plus couleur de chair; les yeux d'un brun-bleuâtre, noirs dans le milieu; les paupieres, tant supérieures qu'inférieures, garnies de petits cils saillans; au-dessus

des yeux, à l'endroit des sourcils, étoient quelques poils; le nez très-épaté, large vers le bas; les dents antérieures de la mâchoire supérieure sont au nombre de quatre, suivies de chaque côté d'un intervalle, et enfin de chaque côté, de quatre dents mâchelieres dont la premiere est la plus longue, et la derniere, celle du fond, est la plus grosse; le même ordre regne à la mâchoire inférieure : les dents sont fort semblables à celles de l'homme, et ont fait présumer, par leur grosseur et leur largeur, un état de croissance achevée; la voûte de la bouche ou le palais est de couleur noire; le dessous de la langue, au contraire, est de couleur de chair; les gencives, autour des dents de la mâchoire inférieure, sont noires; la langue est longue, arrondie par devant, lisse et douce au toucher; les oreilles sont sans poil et de la forme de celles de l'homme.

A son arrivée, le 29 Juin 1776, l'animal n'avoit point de poil, *si ce n'est du noir*, dit M. Vosmaer, *à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et les jambes*. La tête, la poitrine et le ventre n'offroient que la peau nue, couleur de souris; sur les bras ou plutôt sur l'avant-bras, la direction du poil dont le Docteur *Tyson* parle, savoir, depuis l'épaule jusqu'au coude, étoit pendante vers le bas comme chez tous les animaux, mais depuis les mains jusqu'au coude cette direction du poil est en sens contraire, elle est ascendante. A l'approche de l'hiver, l'animal acquit beaucoup de poil; la tête devint assez bien garnie d'un poil ras de couleur brune-jaunâtre; le dos, la poitrine, et toutes les autres parties du corps furent couvertes de pareil poil châtain clair, de sorte qu'il paroissoit être un animal tout différent: les plus longs poils du dos avoient trois pouces; telle étoit la conformation et la taille de cet animal. Passons à ses mœurs, etc. et à quelques remarques faites par notre Naturaliste Hollandois.

M. *Vosmaer* prétend que l'*orang-outang* dont il est ici question, est de la même espece que celui d'Angola en Afrique, que *Tulpius* a décrit, et qui fut présenté en 1640 à *Frédéric-Henri*, *Prince d'Orange et de Nassau*. Voilà donc deux *orangs-outangs* qui ont été

tus vivans en Hollande : celui d'Angola a l'ongle au gros orteil, celui de Borneo n'en a point. Cet ongle seroit-il un caractere distinctif entre l'*orang-outang* d'Afrique et celui d'Asie ? Si l'*orang-outang* d'Asie décrit par M. *Vosmaer*, haut de deux pieds et demi, mesure du Rhin, avoit toute la crue propre à son espece, il n'y a donc pas des *orangs-outangs* de la taille de cinq à six pieds, et les Voyageurs en auroient imposé ; peut-être existe-t-il en d'autres contrées des régions chaudes de l'ancien Continent, des *orangs-outangs* d'une plus grande taille. Indépendamment de ce que le Docteur *Tyson* a reconnu par l'anatomie de l'*orang-outang*, que cet animal a des parties qui ont plus de rapport avec celles du corps humain que n'en ont les autres singes, l'*orang-outang* se rapproche encore plus de l'homme par plusieurs de ses fonctions réelles.... M. *Vosmaer*, curieux d'étudier les manieres de cet *orang-outang* femelle de Borneo, a gardé près de lui pendant un mois cet animal : il n'a pas paru sujet à l'écoulement périodique, et n'a pas offert les poches latérales au gosier, comme les autres singes. Il n'étoit ni méchant ni fâcheux, mais sa figure affectoit souvent un air triste ; il aimoit la compagnie ... davantage les personnes qui prenoient ... de sexe, et paroissoit affectionnellement de lui. Lorsque ces personnes se retiroient, l'animal qu'on tenoit enchaîné se jetoit à terre comme désespéré, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux le linge qu'il pouvoit attraper. On l'a vu plus d'une fois prendre du foin de sa litiere, l'arranger à son côté et paroître inviter par ses démonstrations son gardien à s'asseoir auprès de lui. La familiarité ou une autre intention mit un jour le gardien dans un cruel embarras : l'animal avoit saisi cet homme qu'il tenoit comme immobile, debout, collé contre sa poitrine, le serrant fortement entre ses bras et de ses pieds, sans qu'il fût possible de lui faire lâcher prise : cependant quelques fraises procurerent la liberté au gardien, dont l'animal se dessaisit enfin pour les manger.

Sa marche ordinaire étoit à quatre pieds, mais il marchoit quelquefois debout et muni d'un fort

bâton ; il s'y tenoit appuyé souvent fort long-temps. Néanmoins il ne posoit jamais les pieds à plat comme l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés extérieurs des pieds proprement dits, les doigts retirés en dedans ; ce qui dénote de l'aptitude à grimper sur les arbres : s'étant ôté le collier où tenoit sa chaine, il monta avec la plus grande agilité contre les poutres et les lattes obliques d'un toit : quatre hommes eurent bien de la peine à le rattraper et à le dompter, tant est grande la force de ses muscles, notamment des mains. Dans cet état de liberté, l'animal déboucha avec la main une bouteille contenant un reste de vin de Malaga qu'il but jusqu'à la derniere goutte, après quoi il remit ensuite la bouteille à sa place.

Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit ; sa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, particuliérement des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, sur-tout des fraises ; mais il paroissoit singuliérement friand de plantes aromatiques, du persil de sa racine ; il mangeoit aussi du poisson et de la viande, soit bouillie, soit rôtie. On ne l'a point vu chasser aux insectes dont les autres especes de singes sont si avides : ayant croqué entre les dents et goûté d'une grosse araignée et d'une grosse mouche qui lui furent données, il les rejeta aussi-tôt. Un moineau vivant tenu par une ficelle à la patte, et qui se mit à voler, lui fit beaucoup de peur ; il prit la ficelle, l'oiseau se rabattit sur lui, lui becqueta le bras ; *l'orang-outang* en parut sensiblement affecté, il l'eut bientôt étouffé en le serrant dans sa main, il lui arracha quelques plumes du corps, en goûta la chair qu'il rejeta bien vite. Il ouvroit fort bien un œuf cru qu'il avaloit en suçant et avec appétit. On lui avoit appris à se servir de la cuiller et de la fourchette : c'étoit un plaisir de le voir manger des fraises ; d'une main il prenoit l'assiette, de l'autre la fourchette et piquoit un à un le fruit qu'il portoit à sa bouche.

Sa boisson ordinaire étoit l'eau, mais il buvoit volontiers toutes sortes de vins : l'usage d'un verre à boire ne lui étoit pas inconnu ; après avoir bu, il

s'essuyoit les levres comme une personne, soit avec un linge, soit avec la main : lorsqu'après son repas on lui donnoit un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous : il tiroit fort adroitement les choses des poches qu'il fouilloit. On a dit à M. *Vosmaer*, qu'étant à bord du navire, cet animal couroit librement parmi l'équipage, qu'il jouoit avec les matelots, et alloit chercher comme eux sa portion à la cuisine. A l'approche de la nuit il alloit se coucher, mais avant il faisoit son lit, il arrangeoit le foin de sa litiere ordinaire, le secouoit bien, en apportoit davantage pour former son chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté et se couvroit chaudement d'une couverture, étant fort frileux ; il étoit né sous la Ligne. Quelquefois on l'a vu prendre un lambeau de linge qui se trouvoit près de lui, l'étendre proprement sur le plancher, mettre du foin dans le milieu, et relevant les quatre coins du linge par dessus, porter ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant, étant couché, la couverture sur son corps ; de jour il dormoit par intervalles, mais pas long-temps ; souvent, étant accroupi, il s'affubloit d'un habillement qu'il se passoit autour du corps, ou sur la tête, ou sur le cou, ce qui lui donnoit une figure fort comique : cette précaution de sa part avoit pour but de se garantir du froid, quoique ce fût en été et qu'il fit fort chaud. Cet animal aimoit la propreté : avoit-il uriné sur le plancher de son gîte, il prenoit un chiffon de toile et l'essuyoit fort proprement ; il en faisoit de même sur le pied d'une armoire près de lui, et que la poussiere ternissoit ; il prenoit le balai à cendres pour nettoyer les bottes des cavaliers qui venoient le voir ; il débouclolt les souliers des spectateurs avec beaucoup d'adresse. A défaut de verre à boire, il prenoit de l'eau dans sa main et la buvoit. Lui présentoit-on des nœuds faits en corde, quelque serrés et redoublés qu'ils fussent, il les défaisoit fort habilement avec les doigts, ou s'ils tenoient trop ferme, avec les dents. Si ses mains ne pouvoient atteindre un objet à cause de son éloignement, il tâchoit de le saisir avec les pieds ou à l'aide d'une longue bande

de toile il le tiroit jusqu'à ce qu'il fût à sa portée. Il étoit difficile de lui ôter ce qu'il tenoit dans une main, parce que de l'autre il prenoit un bâton dont il ne cessoit de s'escrimer en s'esquivant. En compagnie, il ne poussoit aucun cri; mais s'il se trouvoit seul, il exprimoit son ennui, d'abord par un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle, ensuite ce son devenoit très-rude et rauque, à peu près semblable au bruit que fait une grosse scie en passant au travers du bois. Ses excrémens lorsqu'il se portoit bien, étoient en crottes ovales : quelqu'un lui ayant craché dans la main, il regarda cette salive, la lécha, puis on la lui vit cracher également dans sa main et à la maniere d'une personne. Une propreté aussi singuliere n'avoit pas encore été observée dans aucun autre animal.

Cet *orang-outang* détenu à la Ménagerie dès le 28 Juillet 1776, tomba malade en Novembre, tremblant de tout son corps et ayant une forte dyssenterie. Après une maladie de langueur et de consomption, il mourut le 27 Janvier 1777. Quelques momens avant sa mort, il avoit poussé de grands gémissemens, qui furent suivis du râlement à la gorge, et de quelques derniers soupirs. Telle est l'histoire de l'*orang-outang* de Borneo, communiquée par M. *Vosmaer*. Voyez *maintenant* HOMME DES BOIS *à l'article* HOMME SAUVAGE, et *l'article* PONGO.

ORANVERT. *Voyez à la suite de l'*ORANBLEU.

ORBAINE. *Voyez* ARBENNE.

ORBE. *Voyez à l'article* PLANETE.

ORBE. M. *Bloch* donne ce nom à un poisson à écailles, du genre du *Chétodon*. Il se trouve dans les Indes Orientales; sa couleur est bleuâtre : son corps est orbiculaire.

ORBE-HÉRISSON, *Diodon orbicularis*. C'est un poisson qui se trouve dans les parages de la Jamaïque et des Isles Moluques; il a le corps sphérique, avec des piquans courts et éloignés les uns des autres, triangulaires à la base. Lorsque ce poisson est attaqué par ses ennemis, ses piquans se redressent, son ventre se gonfle, et il forme alors un globe parfait.

ORBIS. Nom que les Voyageurs donnent à des *poissons ronds* comme un ballon, et quelquefois à la *lune-poisson.* Voyez HÉRISSÉ, *et* ORBE-HÉRISSON, etc.

ORCANETTE, *Buglossum radice rubrâ, aut Anchusa puniceis floribus*, C. B. Pin. 255; *sive Anchusa vulgatior, floribus cæruleis*, Tourn. Inst. 134; *Anchusa tinctoria*, Linn. Espece de *buglose* dont on tire une teinture; elle croît en Languedoc et en Provence, dans les lieux sablonneux : sa racine est grosse comme le pouce, rouge dans son écorce, blanchâtre en sa partie ligneuse; elle pousse plusieurs tiges, hautes de huit pouces ou environ, très-velues, se courbant vers la terre : ses feuilles sont semblables à celles de la buglose sauvage, longues, garnies de poils rudes : ses fleurs sont en entonnoir, en pavillon découpé, de couleur bleue ou purpurine, rarement blanches : il succede à chacune quatre semences grisâtres qui ressemblent à une tête de vipere.

On fait sécher la racine d'*orcanette* au soleil, et on l'envoie aux Droguistes qui la débitent : on choisit celle qui est nouvellement séchée, velue, presque laineuse, un peu flexible, de couleur rouge-foncé extérieurement, rendant une belle couleur vermeille quand on en frotte l'ongle : c'étoit le fard des Anciens. On s'en sert en Pharmacie pour donner une teinture rouge aux médicamens qu'on veut déguiser, à l'onguent rosat, à des pommades, à de la cire, à de l'huile : les Cuisiniers s'en servent aussi quelquefois pour imiter la sauce ou *beurre d'écrevisses.* Il n'y a que son écorce qui colore; l'intérieur n'a point la même propriété. Cette racine est astringente; prise en décoction, elle arrête le cours de ventre.

On nous apporte quelquefois du Levant une espece d'*orcanette*, appelée *orcanette de Constantinople;* c'est une racine presque aussi longue et aussi grosse que le bras, mais d'une forme particuliere : elle paroît, dit *Lémery*, un amas de grandes feuilles entortillées comme le tabac à l'andouille, de couleurs différentes, dont les principales sont un rouge obscur, et un très-beau violet : il paroît au haut de cette racine une sorte de moisissure blanche et bleuâtre : dans le mi-

lieu l'on trouve une petite écorce mince, roulée, d'un beau rouge en dehors et blanche en dedans. Quoique cette racine paroisse artificielle, elle rend une teinture encore plus belle que la nôtre, mais moins durable : ne seroit-ce pas le *ronas ?* Voyez RACINE D'ARMÉNIE.

Comme la teinture de l'*orcanette* ne consiste que dans le rouge dont sa superficie est couverte, *Pomet* conseille avec raison de préférer celle qui est menue à une plus grosse ; c'est aussi celle qu'emploient les Teinturiers : on la tire de Marseille et de Nîmes.

On distingue une *orcanette jaune*, *Anchusa lutea major; Onosma echioïdes*, Linn. 196. C'est une plante à racine vivace ; la tige est haute d'un pied, droite, cylindrique, simple, couverte de poils blancs : les feuilles sont longues, étroites, hérissées de poils ; les fleurs, jaunes, terminales, en queue de scorpion ; le tube est fort long et le calice très-divisé. Cette plante est assez commune en Provence.

ORCHEF. C'est le *gros-bec* des Indes, *pl. enl. 393*, *fig. 2* : il est à peu près de la grosseur de notre moineau vulgaire : tout le plumage inférieur est blanc, avec des mouchetures brunes sur les côtés ; tout le supérieur est d'un brun-noirâtre ; chaque plume est terminée d'un brun plus clair, excepté dans le dessus de la tête qui est jaune ; le bec et les pieds sont d'un rouge pâle.

ORCHETTA. Nom donné sur la côte de Gênes à une espece de *squille* à tête large, de la grandeur d'une langouste : on en prend peu du côté de Marseille, mais beaucoup sur les côtes de Barbarie.

ORCHIS, *Orchys.* Nom donné à une famille de plantes qui approche beaucoup de celle des *Gingembres ;* Voyez *ce mot.* Leurs racines sont des especes de tubercules charnus ; leurs feuilles sont marquées de nervures longitudinales assez grossieres ; leurs fleurs sont en épi ou en panicule, au sommet des tiges (M. *de Haller* dit qu'elles ont trois pétales extérieurs, nés du haut du germe, deux pétales intérieurs, les uns et les autres simples et uniformes, et un sixieme pétale dont la figure varie à l'infini : les étamines naissent souvent d'une colonne qui s'éleve du centre

de la fleur et qu'on prend pour la trompe, quoiqu'elle n'en ait pas la structure, et qu'une rainure gluante paroisse être le véritable chemin du sperme mâle) : leur fruit est une capsule à une loge et trois battans ; les graines sont en très-grand nombre et fort menues : les racines sont douées d'une grande âcreté, qu'elles perdent par l'exsiccation ou par immersion dans de l'eau bouillante. On range parmi les *orchis* les especes du *satyrion*, de la *vanille*, le *salep*, etc. *Voyez ces mots.*

ORELLAR. Nom d'une espece de *chauve-souris* à très-grandes oreilles. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS.

OREILLE, *Auricula.* Organe de l'*ouïe.* Nous en avons parlé à l'*article* HOMME. La structure de l'*oreille* est très-diversifiée dans les animaux. Si nous n'avons pas encore eu occasion de reconnoître cet organe dans les insectes, nous n'en dirons pas de même à l'égard des oiseaux, des quadrupedes, des cétacées, etc. : les uns l'ont large, droite et ouverte ; d'autres, cachée bien avant dans le derriere de la tête. Tous les quadrupedes ont l'*oreille* très-saillante : cette analogie ne se retrouve pas dans les oiseaux et les poissons. Les taupes qui sont enterrées toute leur vie n'ont point le conduit de l'*oreille* ouvert à l'ordinaire ; car pour empêcher que la terre ne s'y introduise, il est fermé par la peau qui leur couvre la tête et qui peut s'ouvrir ou se fermer en se dilatant ou en s'étrécissant. Plusieurs animaux ont ce trou absolument bouché, comme la *tortue*, le *caméléon* et la plupart des poissons : il y a la *baleine* de Groënland qui ne l'a pas fermé ; c'est un conduit couvert d'un épiderme, et au fond duquel est un os en forme de coquille : l'adresse du pêcheur consiste à enfoncer le harpon dans cet endroit foible et sensible : c'est cet os qui est improprement connu dans les Apothicaireries sous le nom de *pierre de tiburon.* Presque tous les quadrupedes ont ce trou ouvert par des *oreilles* mobiles et plus ou moins longues, qu'ils levent et tournent du côté d'où vient le bruit. Les *lions*, les *tigres*, les *léopards*, ont les *oreilles* courtes ; l'*homme*, le *singe*, le *porc-épic*, les ont aplaties contre la tête ; le *veau marin*, les

lézards, les *serpens* n'ont point du tout d'*oreilles* externes : les *oiseaux* ont le trou auditif couvert seulement de plumes ; il s'en trouve cependant parmi ces bipedes qui l'ont découvert, comme l'*outarde*, le *casoar*, le *coq-d'Inde*, la *pintade*.

Oreille d'Ane. *Voyez* Consoude (grande.)

Oreille de Cochon ou Crête de Coq. Les Curieux donnent ces noms à une coquille bivalve du genre des *Huîtres*. Sa couleur est d'un brun violet ; ses deux valves sont ornées du côté de l'ouverture de replis anguleux qui s'emboîtent très-exactement les uns dans les autres ; *Voyez* Crête de Coq. On donne aussi le nom d'*oreille de cochon* à un *murex ailé* ; Voyez Murex.

Oreille d'Homme. *Voyez* Cabaret.

Oreille de Judas. *Voyez* à la suite de l'*article* Champignon.

Oreille de Lievre. *Voy.* Perce-feuille vivace *au mot* Perce-feuille.

Oreille de Mer ou Ormier, *Haliotis*. C'est un coquillage univalve, fait en bassin ovale, contourné, dont les spires sont aplaties et fort larges, et la bouche extrêmement grande et évasée. Ce coquillage se trouve sur les côtes de la Bretagne, dans plusieurs autres parages de nos mers, et très-communément dans l'Inde, etc.

Il est très-fortement attaché aux rochers à fleur d'eau, et l'on a beaucoup de peine à l'en détacher, ainsi que le lépas. L'*ormier* a une sorte de ressemblance avec une oreille humaine. M. *d'Argenville* dit que l'animal meurt dès qu'il est détaché du rocher : sa chair est jaunâtre, et l'on en mange : cet Auteur dit aussi qu'il vide ses excrémens par les trous qui sont sur la superficie de sa coquille. A mesure que l'animal grandit, il fait un nouveau trou à sa coquille et en ferme un autre : on voit de ces coquilles qui ont deux trous, d'autres en ont communément six, sept ou huit : ces trous sont disposés près de la levre gauche ou du bourlet sur une ligne courbe, cependant parallele à la longueur de la coquille : les trous qui ont été bouchés paroissent toujours sous la forme de mamelons : M. *Adanson* dit en avoir compté jus-

qu'à cinquante. Lorsque l'*oreille de mer* est en marche, son pied déborde beaucoup l'étendue de la coquille, qui est revêtue en son sommet de quelques spires, dont une seule est très-apparente : sa couleur est assez variée; il y en a d'un cendré-noir, il y en a de vertes, de tachetées de vert et de brun et de forme longue, de rougeâtres avec une très-belle nacre en dedans dont la couleur passe alternativement du blanc au vert, du vert au violet mêlé de pourpre, et présente toutes les différentes couleurs de l'arc-en-ciel, suivant les différens aspects sous lesquels on la regarde : la surface extérieure de la coquille est coupée par un nombre infini de sillons creusés légérement dans les unes, profondément dans les autres ; ce qui forme des stries tantôt longitudinales en vive-arête, tantôt transversales, onduleuses et rabattues toutes d'un même côté en forme de feuilles roulées, et qui vont en prenant la courbure d'un demi-cercle, se répandre sur toutes les parties du bord droit de la coquille, où elles se perdent : les spires qui paroissent en relief en dehors, sont en creux en dedans. Ces coquilles ont communément trois pouces de longueur, deux pouces de largeur et environ un pouce de profondeur : la levre droite est courbée en arc, mince dans les jeunes, épaisse dans les vieilles ; la levre gauche au contraire, est épaisse, repliée comme un large bourlet au dedans de la coquille, et nacrée comme elle : on trouve aussi de ces coquilles plus alongées ; d'autrefois plus courtes qu'ovales. Le nombre des sillons, comme des trous, augmente avec l'âge; on compte quelquefois dans les grandes et vieilles *oreilles de mer* neuf trous ouverts, et cent cinquante-quatre silions ; tandis que les jeunes n'ont souvent que trois ou quatre trous et cinquante sillons. Il y a aussi des *oreilles de mer* sans trous ; on les nomme *oreilles de Vénus*. Les vieilles d'entre toutes ces sortes de coquilles sont presque toujours couvertes d'un limon gras et verdâtre, ou enveloppées d'une croûte pierreuse qui les défigure ; il n'est pas rare d'en voir qui sont chargées de glands de mer, il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui est un fond orange ou rouge marbré de blanc ; le mi-

lieu de la partie nacrée est souvent sursemé d'especes de loupes de perles. On emploie les plus communes de ces coquilles, à cause de leur nacre, à décorer les grottes et les cascades.

M. *Adanson* dit qu'il y a peu de coquillages dont l'animal soit aussi varié pour la couleur : tous les rochers de la côte du Sénégal nourrissent, dit-il, une grande quantité d'*oreilles de mer ;* les Negres en mangent beaucoup.

Oreille de Midas. Nom donné à une coquille, de la famille des *Buccins à bouche entiere dépourvue de queue ;* sa bouche est ordinairement couleur de chair, garnie d'une ou deux dents, et de forme approchante de celle d'une oreille d'âne ; étant dépouillée, toute sa robe est couleur de chair pâle, fasciée de blanc : cette coquille est commune en différens parages d'Amérique. *Voyez* Buccin.

Oreille d'Ours ou Auricule, *Auricula ursi ; Primula auricula*, Linn. 205. C'est une des plantes les plus agréables par la variété de ses especes, la beauté des couleurs, l'odeur suave de ses fleurs et par la durée de ses bouquets : on contemple avec plaisir la richesse du pinceau de la Nature, sur un amphithéâtre qui étale les diverses especes de cette plante : ses fleurs méritent, avec raison, les soins de l'Amateur de la belle Nature : elles sont l'un des principaux ornemens de nos parterres.

L'*oreille d'ours* est une plante que l'on dit être originaire de la Suisse et de la Provence : toutes ses feuilles partent de la racine, et sont longues de deux à trois pouces, lisses en dessus, grasses, c'est-à-dire épaisses et charnues, quelquefois farineuses, tantôt dentelées, tantôt entieres et d'un goût amer ; le nom de cette plante lui est venu de la ressemblance de ses feuilles avec l'oreille d'un ours : du milieu de ses feuilles s'élevent des tiges (hampes) hautes de quatre à six pouces, qui soutiennent en leur sommet une ombelle de fleurs en forme d'un tuyau évasé en entonnoir à pavillon, et découpé en six ou sept parties : ces fleurs varient en couleur suivant les especes.

Les Amateurs les distinguent en trois classes : l'*oreille d'ours pure*, la *panachée* et la *bizarre*. La *pure* est celle qui n'a qu'une couleur, comme rouge, cramoisi, violet, pourpre, etc. ; les jaunes et les blanches sont des especes dégénérées (l'*oreille d'ours vulgaire*, *Auricula ursi*, *flore luteo*, J. B. 3, 499) : on préfere les pures, parce qu'elles sont grandes, plus étoffées, plus veloutées. Les *panachées* ont leurs partisans, on exige que leurs panaches soient nets ; les panaches blanc de lait et d'un jaune-doré sont les plus beaux. Les *bizarres* ont diverses couleurs opposées, agaçantes, comme le blanc et le noir dans le même fleuron. Le caractere de la belle *oreille d'ours* est d'avoir la fleur ronde, l'œil grand, rond, net, n'anticipant point dans la couleur ; les pistils doivent être placés à fleur de l'œil, le remplir et le dépasser : Les Curieux exigent encore d'autres qualités qu'il seroit trop long d'expliquer. Les *oreilles d'ours* estimées les plus belles sont toutes simples ; celles qui sont doubles n'ont point l'œil, qui est la principale beauté de cette fleur, et ne se soutiennent pas. Un point essentiel dans la culture des fleurs, est d'approprier la nature du sol à l'espece de plante que l'on cultive : c'est de la Nature qu'il faut apprendre l'exposition et l'espece de terre dans laquelle elle peut se plaire.

L'*oreille d'ours* est une plante humide, montagneuse, et qui aime l'ombre : il lui faut une terre qui réponde à son tempérament et qui conserve toute sa fraîcheur. La terre la plus appropriée à cette plante est un mélange de terre de taupiniere, de curures de rivieres ou de fossés de prés, avec un peu de terreau de fumier de cheval ou de vache. Il est essentiel, lorsqu'on empotte une plante, de ménager l'écoulement des eaux superflues ; c'est pourquoi il faut mettre au fond du pot une écaille d'huître sur le trou. La terre des *oreilles d'ours* ne demande à être renouvelée que tous les trois ans ; plus souvent, on courroit risque d'avoir de médiocres fleurs, tant la nature des alimens influe sur la structure organique. On peut faire cette opération au commencement de Mars, ainsi que celle de les œilletonner. On sépare, dans la longueur de toute la racine sur les côtés, les œilletons avec le

doigt ou avec un couteau de buis ; la tige principale en porte des fleurs plus belles et mieux nourries : on éleve ces œilletons séparés, et ils donnent les mêmes fleurs que la tige principale. Le Fleuriste attentif enduit la blessure avec la térébenthine de Venise, qui empêche l'eau de pénétrer et de pourrir la racine. On laisse fleurir ces plantes dans un endroit où elles ne soient pas exposées au soleil, parce qu'il en affoibliroit les nuances. Le goût du Fleuriste se fait remarquer dans l'art de disposer les fleurs sur son théâtre, afin de les faire contraster et d'en relever les beautés par leur opposition. C'est dans le temps de la floraison que l'Amateur apperçoit que les panachées ou anciennes bizarres dégénerent, ce qui se reconnoît quand elles deviennent entiérement de la couleur dont elles panachoient : la beauté altérée ne reviendra plus. Les pots doivent être conservés à l'ombre, même lorsque la fleur est passée : le Fleuriste ne doit jamais épargner les plus petits soins. La meilleure maniere de les conserver est de les mettre dans une serre (froide ou non), parce que ces plantes ne craignent pas la gelée. Il faut dépotter tout œilleton dont les feuilles se recoquillent, afin de le garantir de la pourriture que ce symptôme annonce infailliblement : on y remédie en coupant le navet jusqu'au vif. (Quoique les *oreilles d'ours* réussissent assez bien dans les pots, j'ai cependant observé, dit M. *Bourgeois*, qu'elles prosperent beaucoup mieux, et qu'elles viennent plus grosses et plus belles en pleine terre, pourvu qu'on observe de les planter dans des plate-bandes un peu humides et qui n'aient, s'il est possible, que le soleil levant. On doit aussi faire attention, pour avoir de belles *oreilles d'ours*, de ne laisser à la plante ni trop, ni trop peu d'œilletons. On en doit laisser au plus cinq à six, et jamais moins de quatre.) Lorsqu'on veut avoir de belles fleurs, il faut semer et s'en fier à la Nature, qui est inépuisable dans ses couleurs, sur-tout dans les *oreilles d'ours*, dont les especes ne se reproduisent jamais sans variétés. Il faut choisir, pour semence, de la graine des plus belles fleurs, des plus grandes, des plus veloutées et des plus foncées en couleur ; avoir soin qu'elle ait toutes

les qualités requises de maturité. Il faut semer en Décembre, dans des terrines, sur une terre préparée, comme nous l'avons dit, et recouvrir la graine avec une terre seche tamisée, environ de l'épaisseur d'un liard : il est essentiel de ne les arroser qu'avec un arrosoir très-fin. Dès le mois d'Avril la graine commence à lever; lorsque le plant a six feuilles, on le repique; et au bout de deux ans l'Amateur choisit dans le nombre de celles que la Nature a pris plaisir à embellir. Il est, dans la culture de ces fleurs et de celles que l'on cultive par prédilection, mille petits soins qui font les délices de l'Amateur. C'est vraiment dans la culture des fleurs et des fruits que l'on admire combien est étendu l'empire que l'homme exerce sur la Nature. Avec quelle satisfaction ne voit-il pas se développer par ses soins de nouvelles productions que son art a créées ? A combien de titres l'*oreille d'ours* mérite-t-elle d'être admirée ! elle le dispute à la tulipe, par son brillant, par son tissu velouté : elle réunit à une odeur suave les graces de la forme. Sans vouloir relever son mérite par la comparaison avec les autres fleurs cultivées par les Curieux, deux mots font son éloge : elle fleurit ordinairement deux fois par an, et son feuillage est toujours vert. Vous pouvez consulter un Traité fort détaillé sur la *culture* de l'*oreille d'ours*. Il est imprimé à Paris en 1745, en 2 vol. *in-12.*

L'*oreille d'ours* simple est une sorte de *sanicle des Alpes* : ses feuilles sont vulnéraires et bonnes pour les coupures.

L'*oreille d'ours de Mycone* dont on se sert plus communément en Médecine, est une sorte de petit bouillon-blanc ou plutôt de sanicle velue des Alpes, *Sanicula Alpina, foliis borraginis, villosa*, qui croît naturellement sur les Pyrenées et en Catalogne, sur le Mont-Serrat et autres lieux ombragés. Ses racines sont aussi déliées que des cheveux ; ses feuilles sont éparses et courbées sur terre, ayant à peu près la figure de celles de la bourrache, un peu découpées et chargées de poils : il s'éleve d'entre ces feuilles deux ou trois petites tiges, hautes de huit pouces, rondes, solides, pleines de suc, rougeâtres et d'un

goût astringent : les fleurs sont bleues, à une seule feuille disposée en rose : à cette fleur passée succede un petit fruit ovale qui se divise en deux loges, remplies de semences menues, anguleuses. Cette plante prise en décoction est estimée propre pour la gravelle : on en fait distiller une eau dont les Espagnols se servent pour la toux, et par cette raison ils ont donné à cette plante le nom de *yerva tussera*.

Oreille de Rat. *Voyez* Piloselle.

Oreille de Souris; *Myosotis*. C'est un genre de plante à fleurs polypétalées, *Cerastium*, Linn. (*Ceraiste*), qui differe de la morgeline par la figure de son fruit, lequel ressemble à une corne de bœuf tronquée. M. *de Tournefort* en a cité de plusieurs especes.

Il y a : L'*oreille de souris* la plus usitée et qui porte plus particuliérement le nom d'*oreille de souris blanche* ; elle croît dans les champs, aux lieux montagneux, notamment sur les Alpes, *Myosotis incana, repens*, Tournef. 245 ; *Lichnis incana, repens*, C. B. Pin. 206 ; *Ocymoïdes lychnitis*, Col. Phitob. App. 20 ; *et reptante radice*, J. B. 3, 353 ; *Cerastium tomentosum*, Linn. Sa racine est fibrée ; ses tiges qui sont rameuses et couchées à terre en forme de beaux gazons, sont longues de sept à dix pouces, velues et garnies de petites feuilles lanugineuses, faites comme des oreilles de souris : sa fleur est blanche, à plusieurs feuilles disposées en rose ; il lui succede une capsule qui a la figure de la corne d'un bœuf, et qui renferme plusieurs semences menues, arrondies. Cette plante est astringente, rafraîchissante, et sa racine est estimée propre pour les fistules lacrymales. Cette espece d'*oreille de souris* vivace, à feuilles cotonneuses et à fleurs blanches solitaires, sert à faire dans les jardins des tapis soyeux, argentins et de la plus grande beauté.

Le *ceraiste perfolié* du Levant, *Myosotis Orientalis, perfoliata, lychnidis folio*, Tourn. Cor. 18. Le *ceraiste* des champs, en Espagne, *Myosotis Hispanica segetum*, Tourn. Le *ceraiste* commun, *Myosotis arvensis, hirsuta, parvo flore*, Tourn. 245 ; il y en a une variété un peu gluante au toucher : elles croissent sur le bord des champs en Europe. Le *ceraiste* à feuilles larges,

des Alpes et de la Suisse, *Myosotis Alpina, latifolia*, Tourn. 244. Le *ceraiste* vivace et à grandes fleurs, des champs, en France, *Myosotis arvensis, subhirsuta, flore majore*, Tourn. 245. Le *ceraiste* graminé de la Suisse, *Cerastium strictum*, Linn. Le *ceraiste* à feuilles aiguës, *Myosotis tenuissimo folio, rigido*, Tourn. 245; cette espece croît en Provence. Le *ceraiste* aquatique, *Alsine maxima, solanifolia*, Tourn. 242; cette espece vivace se trouve en Europe, dans les fossés aquatiques et sur le bord des étangs.

Oreille de Vénus. *Voyez à l'article* Oreille de mer.

OREILLERE. *Voyez* Perce-oreille.

OREILLETTE. *Voyez* Cabaret.

ORFE, *Cyprinus orfus*, Linn., Arted.; *Rutilus latior vel Rubellio fluviatilis*, Willughb.; *Rotele*, Baltner. En Angleterre, *Rudd*, et en quelques endroits *finscale*: en Allemagne, *Orff, urff, œrve, nerfling, wyrfling* et *elft*. Poisson du genre du *Cyprin*; il se trouve dans le Rhin et dans plusieurs fleuves et lacs de l'Angleterre. Suivant *Gesner*, on en distingue deux variétés, dont l'une a la chair blanche, même après la cuisson, et l'autre l'a rougeâtre, comme celle des truites. Cette derniere est la plus estimée, et est bonne toute l'année excepté en Avril, qui est le temps du frai.

Willughby dit que l'*orfe* est plus large que la carpe et plus épais que la brême : sa couleur est d'un brun-jaunâtre : ses écailles sont comme celles de la carpe : sa queue qui est fourchue est légérement teinte de rouge : les nageoires du ventre et de l'anus ont aussi cette couleur, mais plus foncée : les iris des yeux sont jaunes et tiquetés de noir : la disposition des dents et des aspérités qui hérissent le palais est, comme dans la carpe, ainsi qu'un os triangulaire : la nageoire dorsale est d'une teinte livide, garnie de dix rayons, dont le second et le troisieme sont les plus élevés; les pectorales qui sont blanchâtres en ont chacune dix-neuf; celle de l'anus en a treize; celles de l'abdomen en ont chacune neuf : les lignes latérales font deux courbures. La longueur ordinaire de ce poisson est depuis un pied jusqu'à seize pouces.

ORFRAIE, BRISE-OS, OSSIFRAGE ou OSSIFRAGUE. Oiseau nommé aussi *grand aigle de mer*, en latin *Aquila marina major*. Cet oiseau est à peu près aussi grand que l'aigle ; il paroît même avoir à proportion le corps plus long, mais ses ailes sont plus courtes, car l'*orfraie* a trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et en même temps il n'a que sept pieds de vol ou d'envergure ; tandis que le grand aigle qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. L'*orfraie* est remarquable par sa grandeur, et reconnoissable, 1.° par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant et qui forment un demi-cercle entier ; 2.° par les jambes qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif ; 3.° par une barbe de plumes qui pend sous son menton ; ce qui lui a fait donner encore le nom d'*aigle barbu*. Cet oiseau se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivieres poissonneuses ; il n'enleve que le plus gros poisson, mais cela n'empêche pas qu'il ne prenne du gibier ; et comme il est très-grand et très-fort, il ravit et emporte aisément les oies et les lievres, et même les agneaux et les chevreaux.

On observe dans l'*orfraie* une particularité singuliere : l'ouverture de la pupille qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'est encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince, qui forme l'apparence d'une petite taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille ; la partie circulaire qui environne la pupille est transparente, au lieu que dans les autres oiseaux elle est opaque et de couleur obscure. Il résulte de cette conformation, que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face ; cependant on ne s'apperçoit pas par le résultat de ses actions, qu'il voie plus mal que les autres oiseaux ; il est vrai qu'il ne s'éleve pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide, qu'il ne

vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a point la vue aussi nette ni aussi perçante que l'aigle ; mais il est certain qu'il ne l'a pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit, et principalement le matin et le soir. Les oiseaux de nuit ne voient mal ou ne voient point du tout pendant le jour, que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumiere pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte et n'a pas la membrane ou la petite taie qui se trouve dans l'œil de l'*orfraie*.

La raison qui a déterminé *Aristote*, dit M. *de Buffon*, à placer l'*orfraie* avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour; il voit plus mal que l'aigle à la grande lumiere; il voit peut-être aussi plus mal que la chouette dans l'obscurité ; mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre, de cette conformation singuliere de ses yeux, qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit que des oiseaux de jour. On croit que l'*orfraie* s'unit au *balbuzard* : ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du *balbuzard* et de l'*orfraie*, c'est la conformité des appétits, du naturel et même de la figure de ces oiseaux ; car quoiqu'ils different beaucoup par la grandeur, l'*orfraie* étant de près d'une moitié plus gros que le *balbuzard*, ils se ressemblent assez par les proportions, ayant tous deux les ailes et les jambes courtes en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes : tous deux ont le vol moins élevé et moins rapide que les aigles ; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ils ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poisson ; tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés : ces especes sont assez voisines pour pouvoir se mêler ; et des raisons d'analogie persuadent à M. *de Buffon* que le mélange est fécond, et que le *bulbuzard* mâle produit avec l'*orfraie* femelle des *orfraies* ; mais que la femelle *balbuzard* avec l'*orfraie*

mâle produit des *balbuzards*, et que ces bâtards, soit *orfraies*, soit *balbuzards*, tenant presque tous de la nature de leurs meres, ne conservent que quelques caracteres de celle de leurs peres, par lesquels caracteres ils different des *orfraies* ou *balbuzards* légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des *balbuzards* à pieds jaunes et des *orfraies* à pieds bleus, quoique communément le *balbuzard* les ait bleus et l'*orfraie* les ait jaunes ; cette variation de couleur peut provenir du mélange des deux especes. Comme cet oiseau ne pond que deux œufs par an, que souvent il n'éleve qu'un petit, l'espece en est un peu nombreuse ; mais elle paroît commune aux deux Continens. L'étymologie du mot *orphraie* ou *orfraie*, est *casseur d'os* (*Ossifraga*) : en effet on a trouvé dans son estomac plusieurs esquilles d'os ; dont quelques-unes avoient près de deux pouces de longueur, beaucoup de laine, et un sabot d'agneau ; et il n'est pas rare de voir l'*aigle ossifrage*, qui se trouve aussi au cap de Bonne-Espérance, enlever des tortues de terre et d'eau douce, et les laisser ensuite tomber sur des rochers pour en briser l'écaille ; leur nom peut venir de là. *Voyez à l'article* TORTUE.

ORGANE. Partie du corps animal qui est capable d'exécuter telle action ou telle opération. Les sens extérieurs sont des *organes*, au moyen desquels l'animal est affecté lorsqu'il touche, qu'il entend, qu'il voit, qu'il flaire ou qu'il goûte.

Les principaux *organes* des plantes sont les moyens ou les instrumens qui les font agir, et qui leur portent la nourriture nécessaire ; ainsi l'*organisation* est l'arrangement des parties qui constituent les corps organisés, et dont le premier principe se trouve dans les semences. *Voyez les articles* ANIMAL, PLANTE *et* MOLÉCULES ORGANIQUES.

ORGANISTE de Saint-Domingue, *pl. enl.* 809. C'est une espece de *tangara* qui se trouve dans la partie Espagnole de Saint-Domingue ; les habitans de cette Contrée lui ont donné le surnom d'*organiste*, parce qu'il leur a paru faire entendre dans son chant successivement tous les tons de l'octave, en montant du grave à l'aigu. L'*organiste* est un peu moins gros

que le friquet et d'une forme plus courte : le dessus de la tête et du cou est d'un bleu clair : le dos, les ailes et la queue sont d'un noir luisant, changeant en bleu foncé : les plumes qui couvrent la base du bec en dessus, le croupion, la poitrine et tout le reste du dessous du corps, sont d'un jaune-orangé ; la gorge est noire, ainsi que le bec et les pieds.

ORGANSIN. *Voyez à l'article* VER A SOIE.

ORGE, *Ordeum*. Les Botanistes font mention d'un nombre assez considérable d'especes ou de variétés d'*orges;* mais nous ne parlons ici que de celles que l'on cultive communément.

L'*orge*, comme beaucoup d'autres plantes dont la tige est en tuyau, a beaucoup de racines fibreuses : sa tige a deux ou trois pieds de hauteur, et est garnie de cinq ou six nœuds, à chacun desquels naissent des feuilles verdâtres, assez semblables à celles du chiendent : ses épis sont composés de paquets de trois fleurs garnies en leur base de filets barbus, et auxquelles succedent des graines longues, pâles ou jaunâtres, farineuses, pointues et renflées en leur milieu : un même grain pousse plusieurs tuyaux ; chaque tuyau, qui est penché vers la terre, porte en son épi quadrangulaire et abondamment garni de barbes, quelquefois vingt grains sur chaque côté : la balle sert de calice et est de six paillettes en alêne, écartées et disposées par paires.

Il y a une espece d'*orge* qu'on peut appeler *orge d'hiver*, parce qu'elle se seme en même temps que le froment ; on la nomme en françois *orge carrée*, parce que les grains, qui sont rangés sur quatre lignes paralleles, donnent une forme carrée à l'épi, on la nomme aussi *escourgeon* : les grains en sont fort gros. Les Brasseurs font usage de ce grain, soit seul, soit mélangé avec du froment, pour faire la biere : c'est l'*Hordeum polysticum hybernum* des Botanistes.

On peut avec l'*escourgeon* faire des prés artificiels ; on le coupe en vert ; on le donne aux chevaux et aux ânesses dont on tire le lait pour les maladies : on pourroit en faire une seconde coupe sans perdre sa moisson, qu'on récolteroit seulement un peu plus

tard ; mais pour l'ordinaire on laboure la terre et on y seme des haricots ou des pois. Il est bon d'avertir ici avec M. *Duhamel*, que l'herbe de froment donnée en trop grande quantité aux bestiaux, les rend malades : l'*orge carrée* est excellente pour nourrir la volaille ; ce grain est d'un grand secours pour les pauvres dans les années de disette, quoiqu'il fournisse une nourriture assez grossiere : il a l'avantage de mûrir de bonne heure.

Il y a d'autres especes d'*orges* qui sont du nombre de ces grains qu'on appelle *mars*, parce qu'on ne les seme que dans le mois de Mars : on les appelle *orges avancés*, *Hordeum polysticum vernum*, C. B. Pin. 22. Il y a aussi une de ces especes d'*orges* qui est carrée. L'*orge* la plus commune, dont les épis sont plats, est celle qui se cultive en plus grande quantité dans plusieurs provinces ; elle grene beaucoup ; *Hordeum distichon, quòd spica binos ordines habeat*, Plin. C. B. Pin. 23 ; Linn. 125. Il y a encore une autre espece que les paysans nomment *riz* (*orge-riz*), *Hordeum oryza*, parce que les grains en sont blancs et qu'ils rendent peu de son. On récolte avec succès l'*orge-riz* dans le Nivernois, en Bourbonnois et en Bretagne ; on l'y seme au mois de Mars, quelquefois en Février, et dès la Toussaint dans les terrains médiocres. Les terres légeres paroissent lui convenir mieux que les terrains gras. Comme l'écorce de l'*orge-riz* est fine, ce grain rend plus de farine que l'*orge commune*, et cette farine qui est plus blanche donne un pain qui est d'un bon goût. Les épis d'*orge* sont remarquables par leur longue barbe.

Toutes les especes d'*orge* produisent quantité de grains quand on les seme dans un bon fonds bien cultivé et bien fumé : elles se plaisent mieux dans les terres douces que dans les argileuses. Il y a des provinces où cette récolte est si importante qu'on y cultive les *orges* avec presque autant de soin que les fromens. En Suede l'*orge* fait la semaille ordinaire ; il en est de même aux Alpes, dit M. *de Haller* : la récolte y est plus riche que celle du froment, et elle est souvent au dodécuple (douze fois autant) de la semence. On a mandé de Berlin qu'un grain d'*orge*

mis au printemps de l'année 1763 dans une terre de jardin bien fumée, poussa d'abord une touffe d'herbe composée de plusieurs tiges, que le Cultivateur (M. *Kretzchmer*) sépara du jet principal pour les transporter dans les environs : chacune de ces tiges ainsi transplantées forma, comme la premiere, une nouvelle touffe ; elles furent marcottées de même, et les pieds qu'on en tira formerent à leur tour de nouvelles marcottes, au moyen de la transplantation ; de sorte que toutes ces marcottes s'étant multipliées successivement pendant l'espace de seize à dix-huit mois, un seul grain d'*orge* se trouva avoir produit au-delà de quinze mille épis. On parle d'une trousse d'*orge* que les Peres de la Doctrine Chrétienne de Paris conservoient, et qui étoit composée de deux cents quarante-neuf tuyaux, aux épis desquels on comptoit plus de dix-huit cents grains.

L'*orge* mêlée avec le froment fait du très-bon pain ; mais seule elle en fait un qui n'est pas si estimé, il n'est bon que lorsqu'il est frais, ce qui dure fort peu ; cependant les pauvres s'en nourrissent dans certains pays ; il ne convient qu'à ceux qui s'exercent à de rudes travaux, parce qu'il est difficile à digérer. L'*orge* n'a pas les mêmes vertus que le froment qui échauffe ; mais de quelque maniere qu'on prépare l'*orge* elle rafraîchit. On dépouille l'*orge* de sa peau et on en fait ce qu'on appelle l'*orge mondé* ou *orge grué*, de même qu'on prépare l'avoine pour en faire du *gruau* : ces nourritures sont excellentes pour les personnes infirmes et qui ont quelque maladie qui attaque la poitrine. Les tisanes d'*orge mondé* sont très-bonnes pour appaiser l'ardeur des fievres bilieuses.

L'*orge* est fort recherchée pour faire de la biere : cette liqueur, nommée autrefois *cervoise*, tient le milieu entre le vin et l'eau ; les peuples du Nord en font un grand usage : l'*orge* leur est aussi nécessaire pour faire de la boisson, que le froment pour faire du pain : ils sont dans l'habitude de n'employer dans la composition de leur biere que du *malt*, c'est-à-dire du grain germé par une sorte de fermentation faite à l'air libre, immédiatement après avoir été macéré pendant deux jours dans une cuve ; le grain

commençant à germer, on le desseche, on le torréfie légérement, ensuite on l'écrase à la meule, puis on l'arrose d'eau chaude, on agite le tout, etc. : on ajoute du houblon et du levain, ou de la lie de biere, et l'on procede à une bonne fermentation. On substitue quelquefois le froment et l'avoine à l'*orge* pour faire le *malt*, dont le négoce est en Angleterre d'une étendue considérable; on estime qu'il s'en consomme dans ce pays quarante milliers de boisseaux. Ce calcul est fait d'après le produit de l'impôt appelé *malt-tax*.

En quelques pays on nomme l'*orge*, *pain de disette*. Au temps de *Pline*, les Gladiateurs Athéniens qui avoient coutume de se nourrir d'*orge*, étoient surnommés *Hordearii*. Le *maza* ou *masse-huile* des Anciens étoit composé de farine d'*orge* rôtie, mêlée et pétrie avec quelque liqueur, comme de l'eau, de l'huile, du lait, du vin cuit, du miel, etc. On faisoit aussi une bouillie d'*orge* appelée *polenta*. L'*orgeat*, dont on fait tant d'usage pour désaltérer agréablement, doit avoir pour base une décoction d'*orge* : l'*orgeat* est la *crême d'orge* des Anciens. On prépare en Allemagne et en Flandres un *orge* réduit en des grains ronds très-blancs, de la grosseur d'un grain de millet; c'est ce qu'on appelle *orge perlé*, parce qu'il ressemble grossiérement à des perles ; on le fait avec l'*orge mondé* que l'on met sous une meule suspendue et ordinairement en bois; le grain étant brisé en partie, on passe au crible ce qui a échappé à la meule. Les Allemands en font beaucoup plus d'usage que nous ; ils en mangent en bouillie, au lait, et quelquefois avec du bouillon de viande. On peut consulter la *Lettre sur l'usage d'une nouvelle découverte de pâtes, de sirops et de tablettes* d'orge, *par M.* de Chamousset, à Paris, chez *Barbou*.

On trouve aussi le long des chemins, au pied des murs, une espece d'*orge* qui est annuelle, *Hordeum murinum*, Linn. 126; ses feuilles sont molles et velues; l'épi est long de deux pouces. L'Auteur de la *Flore Françoise* fait mention de l'*orge seglin*, *Hordeum secalinum* ; sa racine est vivace, il croît dans les prés secs et incultes.

ORGE PETIT ou PETIT ORGE. *Voyez* CEVADILLE.

ORGE-RIZ. *Voyez à l'article* ORGE.

ORGUE DE MER, ou TUYAU D'ORGUE, *Tubularia marina purpurea.* Espece de vermiculaire rouge ou d'un beau pourpre (nous en avons de blanc), du genre des *Vermisseaux tubulaires* de mer. L'arrangement de ces tubes comme testacées est admirable; chaque ver est l'architecte de son tuyau, et ce tuyau presque cylindrique, dur et plus ou moins droit, est adhérent à celui de son voisin par le moyen d'une substance qui leur est commune, et qui sert à les grouper et à joindre leurs différens étages. Ainsi l'*orgue de mer*, dont l'animal n'est pas bien connu, est composé de tubes réunis en masses, adhérens les uns aux autres par des lames plates, minces, circulaires, extérieures, entourant chaque tuyau et posées irréguliérement; quelquefois ces tuyaux sont collés par leurs côtés. L'*orgue de mer* se pêche dans les Moluques. On prétend que les Naturels des Moluques, notamment à Amboine, ont une certaine horreur de cette espece de tubulaire marin; ils ne cueilleroient pas le fruit d'un arbre auquel on auroit attaché un de ces *tuyaux d'orgue;* ils craindroient, en touchant ce fruit, d'être attaqués d'une ébullition par tout le corps; superstition qui a pris naissance on ne sait où, et qui a fait donner à ce corps le nom de *pierre magique* ou des *Magiciens.* Les habitans de Java s'en servent comme d'un diurétique. *Voyez* maintenant *l'article* VERMISSEAUX DE MER.

ORICHALQUE. *Voyez à l'article* CUIVRE DE CORINTHE.

ORIGAN, *Origanum.* Plante dont les Botanistes distinguent avec *Tournefort* quatorze especes, parmi lesquelles on place le *dictame de Crete* et les *marjolaines;* Voyez *ces articles.* Nous ne citerons ici que deux *origans* qui sont en usage et qui se trouvent dans notre pays; savoir, l'*origan commun* et le *petit origan.*

1.° L'ORIGAN COMMUN ou GRAND ORIGAN, ou la MARJOLAINE D'ANGLETERRE SAUVAGE et BATARDE, *Origanum vulgare spontaneum*, J. B. 3, 236; *Origanum sylvestre*, Dod. Pempt. 285; *et Cunila bubula Plinii*, C. B. Pin. 223. Plante qui croît non-

seulement dans les pays chauds, mais encore dans les pays froids, comme en Allemagne, en Angleterre et en France : on la trouve fréquemment aux lieux secs et exposés au soleil, dans les broussailles, le long des haies, et principalement sur les collines et les montagnes : ses racines sont vivaces, ligneuses, filamenteuses, traçant obliquement en terre ; elles jettent plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds ou environ, dures, carrées, velues : ses feuilles naissent des nœuds des tiges, opposées (les plus grandes ressemblent a celles du calament vulgaire, et les plus petites à celles de la marjolaine), velues, odorantes, d'un goût âcre et aromatique : ses fleurs paroissent en été ; elles sont comme en parasol aux sommités des tiges, dans des épis grêles et écailleux, qui forment des bouquets ; chaque fleur est en gueule et d'un rouge blanchâtre (les calices et les bractées sont d'un rouge-violet) : il leur succede des semences très-menues et arrondies. Cet *origan* varie beaucoup par ses feuilles et par ses fleurs. *Tragus* observe que ces fleurs sont de trois sortes, l'une ponceau, l'autre rouge-blanchâtre, et la derniere toute blanche. L'*origan commun* qui se trouve en Espagne est préférable au nôtre. En Suede les sommités d'*origan* sont employées pour teindre les laines en rouge et pourpre.

2.° Le Petit Origan ou la Petite Marjolaine sauvage, *Origanum minus*, *Origanum sylvestre*, *humile*, C. B. Pin. 223. Cette plante est assez rare, excepté dans la forêt d'Orléans où elle est abondante : sa racine est ligneuse, roussâtre et fibreuse : sa tige est petite, ronde, haute de six à sept pouces, rameuse ; elle ressemble d'ailleurs à l'espece précédente, même pour les vertus.

L'*origan* est diurétique, hystérique, stomacal et bon pour la tête : on en prend en infusion théiforme dans l'asthme et dans la toux violente : il est utile dans les indigestions, les rapports aigres et les vents, même pour augmenter le lait aux nourrices, en facilitant la digestion et produisant un chyle plus abondant. Son huile essentielle est excellente contre la douleur des dents causée par la carie ; on remplit le

trou de la dent avec un peu de coton trempé dans cette huile, et la douleur cesse bientôt. On emploie extérieurement cette plante dans les lave-pieds et dans les demi-bains qu'on prépare contre les vapeurs et les pâles couleurs, contre la paralysie et les rhumatismes, notamment pour celui du cou, appelé *torticolis*. Selon M. *Bourgeois*, l'*origan* est aussi un excellent aromatique qu'on fait entrer dans la plupart des fomentations qu'on met en usage contre la foiblesse des nerfs, les contusions, les enflures et autres accidens qui sont la suite de quelque coup, de chutes, d'entorses, etc.

ORIGNAC ou ORIGNAL. Espece d'*élan* du Nord de l'Amérique. *Voyez l'article* ÉLAN.

ORIO de *Belon*. C'est le *loriot*.

ORIOUX. Nom donné en certains pays aux *maquereaux*.

ORISEL. *Voyez* SEREQUE.

ORIX d'*Aristote*. Le véritable animal que les Grecs ont désigné sous ce nom, est une espece de *gazelle*. Voyez *ce mot*.

ORME, *Ulmus*. Grand et gros arbre de futaie, qu'on connoît aussi sous les noms d'*ormeau*, *ormille*, et *arbre au pauvre homme*. On distingue plusieurs especes d'*ormes* qui different par les feuilles et par la nature de leur bois; mois il y en a beaucoup qui ne sont que des variétés, ainsi qu'on l'éprouve par la culture de la graine d'*orme*, d'où naissent des arbres dont quelques-uns ont des feuilles aussi petites que l'ongle, et d'autres plus larges que la main; les uns ont des feuilles rudes, d'autres molles : on dit vulgairement que l'*orme à larges feuilles* est femelle, et que celui *à petites feuilles* est mâle, mais c'est improprement. Voici la description de l'*orme* ordinaire :

ORME BLANC OU VULGAIRE, *Ulmus campestris*; Linn. 327; *et Theophrasti*, C. B. Pin. 426; *Ulmus vulgaris cum samaris sive seminibus suis*, Park. Theat. 1404; *Ulmus vulgatissima*, *folio lato*, *scabro*, Gerard. Emac. 148; *Ulmus*, J. B. 1, 139; Dod. Pempt. 837. Sa racine est grosse, dure et trace au loin d'un côté et d'autre dans la terre : son tronc est fort rameux, assez droit, couvert d'une écorce crevassée,

rude, de couleur cendrée, rougeâtre en dehors, blanchâtre et souple en dedans : son bois est robuste, dur, jaunâtre, tirant un peu sur le rouge; ses branches étalent ou s'étendent beaucoup : ses feuilles sont alternes, pétiolées, très-glabres, assez larges, ridées, veineuses, oblongues, dentelées en leurs bords, pointues, verdâtres et nerveuses : sa fleur qui naît avant les feuilles au sommet des rameaux est en entonnoir à pavillon découpé (les fleurs sont ramassées en petites têtes) : à cette fleur succede un fruit membraneux qui contient une semence blanche, douce au goût; les Latins appellent cette graine *samara*.

L'*orme* fournit un exemple merveilleux de la fécondité en fait de graines seulement. Un *orme* peut aisément vivre cent ans ; et sans le secours de l'art il peut rapporter dans une année de fécondité moyenne beaucoup plus de 33000 graines, ce qui donne pour les cent années de la vie de l'*orme*, 3,300,000 graines provenues d'une seule graine. *Consultez l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1700.*

L'*orme* croît dans les champs et dans les plaines, en terre grasse et humide, le long des chemins, proche des rivieres; il fleurit en Mars et Avril. C'est un arbre assez long à venir ; la voie la plus courte est de l'élever de rejetons qui sortent de ses racines en pépiniere. Le temps le plus favorable de le planter est au mois de Février : on peut greffer en écusson à œil dormant les especes qu'on aime davantage, sur celles dont on fait moins de cas. Comme ces arbres se prêtent et se plient à toutes les formes, ils sont très-propres pour faire des bosquets, des quinconces, des salles de verdure, des allées et de grandes avenues qu'on appelle *ormaies* ou *ormoies*, et dont l'ombrage est fort sain tant pour les hommes que pour le bétail. Nos Anciens avoient ordinairement une *ormaie* derriere leur maison pour servir d'abri, de perspective, de promenade, et pour fournir le bois de chauffage et de charronnage dont ils avoient besoin. L'*orme* à petites feuilles convient le mieux pour les palissades. En Italie où l'on n'a que des vignes hautes, on plante des *ormes* pour les accoler et les soutenir; c'est ce que les Latins ont nommé *Ulmus marita*, comme qui

qui diroit *orme marié* avec la vigne. On distingue onze especes principales d'*ormes* : 1.° L'*orme champêtre* à feuilles panachées ou non panachées. 2.° L'*orme de montagne*. 3.° L'*orme teille*. 4.° L'*orme à feuilles lisses* plus ou moins panachées. 5.° Le *petit orme* à feuilles jaunâtres. 6.° L'*orme d'Hollande* à feuilles quelquefois panachées. 7.° L'*orme d'Angleterre* à feuilles étroites. 8.° L'*orme de France* à graine étroite. 9.° L'*orme à écorce blanche*. 10.° L'*orme de Virginie*. 11.° L'*orme de Sibérie* ; c'est un *orme nain*. (*a*)

Il y a peu d'arbres forestiers qui souffrent aussi facilement la transplantation que l'*orme* : on le peut transplanter avec succès, même au bout de vingt ans. On prétend que l'*orme* reprend de sa nature si aisément, que des personnes ayant semé des copeaux d'*orme* dans une piece de terre labourée, il en est provenu une grande quantité de ces arbres. *Bradley*, qui ne nie pas la possibilité du fait, dit dans ses *Observations physiques sur le jardinage*, qu'il y a certainement des cas où des bourgeons, des feuilles et même des racines fibreuses de plantes, végetent et

(*a*) On donne à Saint-Domingue le nom d'*orme* ou de *bois d'orme* à un arbre de moyenne grandeur, qui croît également bien par-tout et en peu de temps dans cette contrée ; on s'en sert pour former des allées ; il forme un très-bel ombrage. Sa racine est fibreuse, traçante, noirâtre ; sa tige est rameuse, son écorce grisâtre, son bois blanchâtre, fendant. On a coutume de l'arreter à neuf ou dix pieds de hauteur. Il pousse dès-lors plusieurs grosses branches qui s'étendent presque horizontalement, et forment une tête très-touffue. Il est sujet à être renversé par le vent, parce que ses racines ne sont pas profondes, ce qui oblige de l'étayer et de décharger son sommet de toutes ses branches tous les cinq ou six ans, vers la saison des pluies, et au bout d'un mois il est couvert de feuillage et forme une boule qui a plus de six pieds de diametre. Dans cet état, dit *Nicolson*, il ressemble de loin aux orangers taillés avec soin en France : ses feuilles sont de différente grandeur et de forme irréguliere ; les plus grandes sont longues de huit pouces et larges de quatre ; elles sont pointues, dentelées, d'un vert gai en dessus, pâles en dessous, rudes au toucher, cotonneuses, divisées par une côte en deux parties inégales : ses fleurs sont blanchâtres et naissent par bouquet aux extrémités des branches ; elles se changent en un fruit sphérique, d'abord vert, ensuite noir, en grappe, ligneux, dur, profondément gercé ; les chevaux en sont assez friands.

produisent des arbres. On a fait prendre racine à des feuilles d'*orangers*, qui ont poussé des branches, des feuilles, des fleurs et du fruit, en les enfonçant à moitié en terre : on a fait la même chose avec des feuilles de *laurier-thym*. Revenons aux plants d'*orme* : on les place à quinze ou vingt pieds l'un de l'autre, dans des trous fort larges et peu profonds. Lorsque l'*orme* a douze ou quinze ans, on peut en couper les branchages tous les cinq ans pour en faire des fagots ; à trente ans ils produisent le double et au-delà à proportion de leur crue ; et si on en a beaucoup, on les ébranche par coupe réglée : depuis quarante jusqu'à soixante ans ils sont dans leur force. On fait ordinairement avec le bois d'*orme* des moyeux, des essieux, des jantes, des fleches et autres ouvrages de charronnage ; on en fait aussi des tuyaux de conduits et d'autres ustensiles qui sont toujours dans l'eau, etc. On préfere l'*orme tortillard*, c'est-à-dire celui qui est plein de nœuds, un peu tortu et le plus dur, pour faire les moyeux de roue : on débite ces pieces en grume, et on peut les laisser ainsi deux ou trois ans sans craindre le ver ni la sécheresse. Les Menuisiers, les Carrossiers et les Tourneurs font aussi usage de ce bois.

L'on a observé que l'*orme à feuilles très-larges*, et qui ne pousse point de rejets sur le tronc ni sur les grosses branches, a le bois tendre et presque aussi doux que le noyer : l'autre espece d'*orme* aussi à *larges feuilles*, mais qui pousse beaucoup de branches, est tout rempli de nœuds ; c'est le plus recherché pour faire des moyeux de roue.

Ray dit avoir vu en Angleterre plusieurs *ormes* de trois pieds de diametre sur une longueur de plus de quarante pieds. Ce célebre Botaniste rapporte encore qu'un *orme à feuilles lisses*, de dix-sept pieds de diametre au tronc, sur cent vingt pieds de diametre à sa tête ou pomme, ayant été débité, sa tête seule produisit quarante-huit chariots de bois à brûler ; et que son tronc, outre seize billots, fournit huit mille six cents soixante pieds de planches ; toute sa masse fut évaluée à quatre-vingt-dix-sept tonnes. On a vu dans le même pays un *orme* creux à peu près de même

taille, qui servit long-temps d'habitation à une pauvre femme qui s'y retira pour faire ses couches. On a des exemples d'autres especes d'arbres infiniment plus monstrueux. *Voyez l'article* BAOBAB, *au mot* PAIN DE SINGE.

L'écorce de l'*orme pyramidal* ou de l'*orme à feuilles étroites*, est remplie, ainsi que les feuilles, d'un suc mucilagineux et gluant, propre à la réunion des plaies. L'on emploie la décoction de ses racines contre toutes sortes de pertes de sang. On trouve quelquefois sur les feuilles de l'*orme* certaines vessies qui s'enflent jusqu'à la grosseur du poing, semblables aux truffes par leur forme ; elles contiennent une liqueur dans laquelle on voit nager des *pucerons verdâtres* : la liqueur s'appelle *eau d'ormeau*. Ces vessies ont été formées, dit *Lémery*, par des moucherons qui ont piqué les feuilles de l'*orme* au printemps, et qui ont donné lieu au suc de la feuille de s'étendre : les pucerons qui font sortir de leurs œufs des moucherons, sont comme autant de masques qui couvrent de nouveaux moucherons ; (ceci n'est pas tout-à-fait exact, dit avec raison M. *Deleuze* : les pucerons qu'on trouve dans les vessies d'*orme* sont la vraie cause de cette dilatation des feuilles : comme une partie des pucerons acquierent des ailes, c'est peut-être ces pucerons ailés qu'on appelle ici des *moucherons* ; mais ils ne sont pas tels en naissant : peut-être M. *Lémery* a-t-il voulu parler des petits *ichneumons* ou *cynips*, dont les larves vivent dans le corps des pucerons, mais elles ne contribuent point à la formation des vessies :) ces vessies sont nuisibles à l'arbre, mais le baume qu'elles renferment est très-bon pour les plaies nouvellement faites et pour les chutes : on passe ce baume naturel par un linge pour en séparer les pucerons. *Consultez les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1724.* Les Paysans d'Italie et de Provence y font infuser des sommités de millepertuis : la liqueur devient rouge et se conserve plusieurs années, la plus vieille est la meilleure. On prétend que les fleurs de l'*orme* sont nuisibles aux abeilles, et ses graines aux pigeons ; mais ses feuilles sont une excellente nourriture en hiver pour les moutons, les chevres, et sur-tout

pour les bœufs qui en sont aussi friands que d'avoine. Pour conserver ces feuilles, on coupe le menu branchage d'*orme* à la fin d'Août, et on le fait sécher au soleil.

ORMIER ou HALIOTITE. *Voyez* OREILLE DE MER.

ORMIN, *Horminum verum*. C'est une plante que l'on cultive dans les jardins : elle a quelque rapport avec la *sauge*, et plusieurs la confondent avec l'*orvale* ; Voyez *ce mot*.

L'*ormin* a une racine ligneuse et fibreuse ; ses tiges sont hautes d'environ un pied, rougeâtres, carrées, velues et rameuses ; ses feuilles sont opposées et lanugineuses, peu odorantes et d'un goût légérement amer : les sommités des branches sont garnies d'un amas de feuilles purpurines tirant sur le violet : ses fleurs qui sortent de l'aisselle des feuilles sont en gueule, verticillées, de couleur purpurine et blanche ; il leur succede des capsules qui contiennent des semences arrondies : toute la plante est détersive, résolutive et stomachique. On distingue aussi l'*ormin sauvage*, *Horminum sylvestre*, *latifolium*, *verticillatum* ; ses propriétés sont les mêmes. Il y a l'*ormin jaune et gluant*, espece de *galeopsis*.

ORNE ou ORNIER. Nom donné à une espece de *frêne* d'Italie, qui croît dans les forêts et sur les montagnes, et dont l'écorce est lisse et roussâtre. *Voyez les mots* FRÊNE *et* MANNE.

ORNITHOGALE ou CHURLE, *Ornithogalum vulgare*. Plante qui croît dans les haies et dans les blés, aux environs de Paris ; sa racine, qui est une bulbe en grappe, blanche et fibreuse, est empreinte d'un suc visqueux tirant sur l'amer ; on la mange en guise d'oignon dans les lieux où elle se trouve : ses feuilles partent de la racine et ressemblent un peu à celles du gramen ; elles sont étroites, creuses et marquées d'une ligne blanche dans leur longueur : la tige (c'est une hampe) est haute d'un demi-pied, quelquefois davantage, simple, droite, et porte en son sommet plusieurs pédicules en maniere d'ombelle ou en corymbe étalé, qui soutiennent des fleurs disposées en rose, verdâtres en dehors, blanches en dedans : il leur succede des fruits arrondis, relevés de trois

coins et divisés intérieurement en trois loges qui renferment des semences noirâtres. En Médecine on se sert de la racine d'*ornithogale* pour exciter les crachats et les urines.

Il y a : L'*ornithogale jaune*, *Ornithogalum flavum*, *aut Pyrenaïcum*, Linn. 440 : sa hampe est haute de deux pieds et plus ; il fleurit en Mars et Avril ; quelques Curieux le nomment *étoile jaune* : ses fleurs sont d'un blanc sale, verdâtres dans le milieu, jaunâtres en leurs bords, ou vertes en dessus et d'un beau jaune par dedans ; elles sont disposées en bouquet ou plutôt en épi long et ont la forme d'une étoile, elles ont chacune une bractée membraneuse, élargie à leur base. L'*ornithogale vert* fleurit en été. L'*ornithogale à bouquet* surnommé par les Fleuristes *dame d'onze heures*, *Ornithogalum umbellatum*, Linn. 441, fait un très-bel effet dans les parterres ; ses fleurs sont larges et blanches en leurs bords, vertes dans leur partie moyenne : elles commencent à s'épanouir à neuf ou dix heures, elles le sont entièrement vers les onze heures du matin. L'espece entièrement *blanche* porte le nom d'*épi de lait*, *Ornithogalum album*.

ORNITHOLITES. Nom que l'on donne à des parties d'oiseaux fossiles ou pétrifiées, telles que les *becs*, les *ongles*, les *os*, les *œufs*, les *nids*, etc. Celles que nous avons toujours vues sous ce nom ne sont que des empreintes ou des incrustations. M. *de Lamanon* dit dans la *Description de divers fossiles trouvés dans les carrieres de Montmartre près Paris*, etc. qu'il a consigné dans le *Journal de Physique*, *Mars 1782*, qu'*Albert le Grand*, (*Lib. I*, *miner. Tract. 1*, *cap. 7*,) Écrivain du moyen âge, paroît être le premier qui ait dit quelque chose de ce genre de pétrification. Il parle d'une branche d'arbre trouvée près de Lubeck, sur laquelle étoit un nid plein de petits oiseaux pétrifiés. Le fait est trop extraordinaire, et l'Auteur qui le raconte trop crédule pour mériter notre confiance. *Agricola*, *lib. 10*, *foss.* pag. 371, rapporte qu'on trouva en 1539 l'empreinte d'un coq dans une pierre ; mais ce qu'il ajoute rend son récit très-douteux ; car il dit qu'il y avoit sur la même pierre la vraie figure d'un Pape ayant une triple couronne.

Cette pierre singuliere passa entre les mains de *Luther*, et fut ensuite présentée à *François I. Albin*, pag. 105. *Mylius*, *Memor. Saxon. subterran. part. 1*, pag. 47, parle aussi d'une poule empreinte sur une ardoise cuivreuse; il en donne la figure, ainsi que d'une tête ayant une grande perruque, que son imagination lui faisoit appercevoir sur une ardoise de la même carriere. On doit regarder toutes ces pierres comme des jeux de la Nature, et il ne seroit pas plus raisonnable de croire à la poule de *Mylius*, qu'au nid d'*Albert le Grand* et au coq d'*Agricola*. On peut consulter tout ce qu'ont écrit sur ce sujet *Buttner ruder. diluv. test.* p. 64; *Volkmann*, *Siles. subterran.* p. 144; *Gesner*, *de Petrificatis*, 1758, p. 66; *Zanichelli Museum* cité par M. *d'Argenville*, *Orictograp.* p. 333; *Bruckmann*, *de nidis Avium petrefactis*, Lettre V.[e] de la II.[e] centurie des Épitres *Itin.*; *Kundmann Promptuarium*, pag. 254, etc. Il paroît, dit M. *de Lamanon*, que ce qu'ils ont pris pour des oiseaux pétrifiés n'étoit que des incrustations salines faites artificiellement dans les bâtimens de graduation, ou des incrustations pierreuses, comme celles qu'on obtient aux bains de Saint-Philippe en Toscane. On voit un nid de cette espece, venant de Saxe, dans le Cabinet de M. *Séguier*, à Nimes. Tous les Naturalistes conviennent que les vrais *ornitholites* sont fort rares; on les regarde même dans l'*Encyclopédie* comme des pétrifications supposées. M. *Bertrand*, *Dictionn. des Fossiles*, à l'*article* ORNITHOLITES, dit aussi qu'il ne sait si on a jamais vu d'oiseau entier pétrifié; *Wallerius* et *Linnæus* ne parlent d'oiseaux pétrifiés que d'une maniere vague. Il est fort à craindre qu'on ait été trompé par une prétendue ressemblance à laquelle l'imagination et le désir des choses rares auront donné lieu; cependant il existe des parties d'oiseaux ou fossiles, ou pétrifiées, ou en empreintes. Il est fait mention dans le Catalogue du Cabinet de M. *Davila*, d'un tibia et d'un bec d'oiseau empreints sur deux pierres différentes. M. *Darcet* a rapporté d'une promenade lithologique faite à la carriere de Montmartre, le 2 Novembre 1781, un oiseau pétrifié assez bien conservé; on en voit le détail et la figure dans le Journal cité ci-dessus. *Scheuchzer*, *Piscium*

quetele, 1708, parle d'une queue d'oiseau trouvée dans les carrieres d'Œningen.

ORNITHOLOGIE, *Ornithologia.* C'est la partie de l'Histoire Naturelle qui traite des *oiseaux.*

ORNITHOPODE ou PIED D'OISEAU, *Ornithopodium.* Plante dont M. *de Tournefort* compte six especes, dont la grande, *Ornithopodium majus*, C. B. Pin. 350, est la principale. C'est une plante qui croît dans les champs sablonneux, tant avant qu'après la moisson, sur les collines arides et exposées au soleil, le long des chemins dans les sables, dans les prés ; on la trouve aussi dans les terrains des marais salans, près le Croisic en Bretagne : sa racine est petite, blanche, simple, fibreuse et un peu tuberculeuse ; elle pousse plusieurs petites tiges grêles, rameuses, presque couchées à terre et velues : ses feuilles sont opposées ; les folioles, nombreuses, ovales, un peu velues : ses fleurs sont petites, légumineuses et jaunâtres ; il leur succede des gousses courbées en faucille et réfléchies en haut, composées chacune de cinq, six ou sept pieces attachées bout à bout, et terminées par un ongle pointu ; ces siliques naissent deux ou trois ensemble, disposées comme les griffes d'un oiseau : on trouve dans chacune de leurs pieces une semence arrondie comme celle du navet.

Cette plante fleurit en Juin : prise en décoction, elle est apéritive et excellente pour chasser les graviers des reins : pilée et appliquée en cataplasme, elle convient pour les hernies.

OROBANCHE, *Orobanche.* Plante parasite dont on distingue deux especes principales :

1.° La GRANDE OROBANCHE, *Orobanche major, caryophyllum olens ; Orobanche*, Dod. *1.ª Clusius vulgò Rapum Genistæ ; Orobanche major*, Linn. 882. Elle croît toujours dans le voisinage de quelque autre plante dans les bois, dans les champs, entre les légumes, entre le lin, le chanvre, le fenugrec et dans les blés, parmi les genêts ; elle se nourrit à leurs dépens : ses racines sont bulbeuses, grosses comme le pouce, arrondies, formées en cône, écailleuses et noires en dehors, blanchâtres ou jaunâtres en dedans, tendres, empreintes d'un suc visqueux et amer ; en se séchant

elles deviennent dures comme de la corne ; elles poussent une tige haute d'environ un pied et demi, simple, droite, arrondie, d'un rouge-jaunâtre, velue, fistuleuse et fragile : elle ne porte que des feuilles avortées et spongieuses, lesquelles se corrompent en peu de temps ; on diroit d'écailles membraneuses et velues : ses fleurs sont velues, purpurines ou jaunâtres, odorantes ; chacune d'elles est, selon M. *de Tournefort*, un tuyau évasé et taillé en masque d'une maniere grotesque : elles renferment deux paires inégales d'étamines et un pistil ; le calice est fendu en quatre lanieres oblongues : à cette fleur succede un fruit oblong qui s'ouvre en deux coques remplies de semences très-menues et blanchâtres. *C. Bauhin* dit que quand cette fleur naît contre le genêt commun, elle est verdâtre ; mais si elle naît contre le genêt d'Espagne, elle est jaunâtre et plus grande. On mange l'*orobanche* comme les asperges.

2.° La Petite Orobanche, *Orobanche ramosa minor*. Sa racine est tubéreuse, grosse comme une aveline et fibreuse : ses tiges sont hautes d'environ demi-pied, plus menues et plus dures que celles de l'*orobanche vulgaire* ; ses fleurs sont disposées en épi. Elle ressemble d'ailleurs à l'espece précédente : elle naît ordinairement entre le chanvre et parmi les blés.

L'*orobanche* séchée et pulvérisée est propre pour la colique venteuse ; la dose en est depuis un scrupule jusqu'à un gros ; on prétend que cette plante met le taureau en rut quand il en a mangé ; c'est pourquoi on la nomme aussi *herbe de taureau*. Voyez maintenant *à l'article* Plante parasite.

OROBANCHOÏDE, *Monotropa ; Hypopithys*, Linn. 555. Plante jaunâtre, de couleur fanée ; elle croît dans les bois, se nourrit aux dépens des arbres à la racine desquels elle s'attache : sa tige est écailleuse, terminée par un épi de fleurs ; sa corolle est de huit ou dix pétales, peu ouverte, et d'un pareil nombre d'étamines.

OROBE ou Ers, ou Pois de Pigeon d'Europe, *Orobus seu Ervum*. Plante dont on distingue plusieurs especes.

L'Orobe vulgaire des Herboristes ou Ers ervillier, *Orobus vulgaris Herbariorum*, Lob. Ic. 2; Moris. sect. 2; *Orobus siliquis articulatis, semine majore*, C. B. Pin. 346; *Ervum verum*, Camer. Hort., Tourn. 398; *Mochus sive Cicer sativum*, Dod. Pempt. 524; *Ervum ervilia*, Linn. 1040. Cette plante annuelle se seme dans les champs en plusieurs provinces de France pour la nourriture des bestiaux : elle croît aussi naturellement parmi les blés en Espagne, en Italie et dans le Levant : sa racine est menue et blanchâtre : ses tiges sont hautes d'un pied, droites, foibles, anguleuses, très-rameuses; ses feuilles sont semblables à celles de la lentille, et les folioles rangées par paires le long d'une côte : ses fleurs sont légumineuses, petites, purpurines, quelquefois blanches; elles sont remplacées par des gousses longues d'un pouce, comme articulées, menues, pendantes, ondées, blanchâtres étant mûres, et contenant trois ou quatre semences semblables à de petits pois, d'un rouge-brun et d'un goût de légume qui n'est ni amer ni désagréable : cette plante fleurit à la fin du printemps, et sa semence est mûre en Juillet. C'est une nourriture très-agréable aux pigeons, et qui les fait beaucoup multiplier : aussi a-t-on appelé cette semence *pois de pigeon*. L'*orobe* se plaît en terre maigre et sablonneuse.

La Petite espece d'Orobe, *Ervum semine minori*. On l'appelle communément *orobe de Candie* : elle ne differe de la précédente que par sa petitesse ; on la cultive entre les choux.

L'Orobe des Bois, *Orobus sylvaticus purpureus, vernus, nostras*, C. B. Pin. 351; *Orobus vernus*, Linn. 1028. Les péduncules sont de quatre à huit fleurs purpurines-bleuâtres; ses semences sont ovales, plus menues que celles de la vesce, un peu ameres : cette plante croît dans les champs et dans les forêts aux lieux incultes ; on la voit dans les bosquets ; on l'appelle *orobe printanier* : sa tige est haute d'un pied, anguleuse ; ses feuilles sont composées de quatre à six folioles, grandes, pointues, ovales et glabres. Il y a encore l'*orobe* à semence noirâtre, *Orobus niger*, Linn., et l'*orobe* à racine tubéreuse et fibreuse,

Orobus tuberosus, Linn. Les véritables *orobes* sont vivaces par la racine.

M. *de Haller* observe que quoique l'*orobe* peroisse être le nom grec de l'*ervum*, les Botanistes exacts distinguent cependant les deux genres : L'*ervum* a les siliques articulées, et il monte. L'*orobe* a les siliques lisses, et vient tout droit. C'est, dit-il, l'espece premiere et seconde de M. *Vaillant* qui appartiennent à l'*ervum ;* la troisieme est un *orobus.* On nomme l'*ers* en Allemand, *Erwen* et *Ross-wicken ;* en Anglois, *Bitter-wetch ;* en Italien, *Ervo*, *Moco*, *Robeglia ;* en Espagnol, *Yervos* et *Yerva.* Sa grande affinité avec la *vesce* a été cause qu'on les a long-temps confondus : on donnoit à l'*ers* le nom de *vesce noire.*

Varron, *Columelle*, *Caton*, *Pallade*, *Dioscoride* et *Pline* recommandent l'*ers* comme une nourriture excellente pour toute sorte de bétail : ces Auteurs attestent que les Grecs et les Romains se servoient de la plante entiere comme d'un fourrage propre à engraisser les bœufs : en Espagne, en Italie et dans plusieurs provinces de France on ne met en usage que sa semence ; la plante ne sert qu'à amender les terres.

A l'égard de l'*ers* aux lentilles, *Voyez* Lentille. L'*ers* à siliques glabres, contenant quatre semences, *Ervum tetraspermum*, Linn. ; cette espece croît dans les champs parmi les blés : c'est le *Vicia minima, cum siliquis glabris*, Tourn. 397. L'*ers* à gousses velues, pendantes et contenant deux semences, croît dans les champs, les haies et les bois taillis, *Ervum hirsutum*, Linn. ; *Vicia segetum, cum siliquis plurimis hirsutis*, Tourn. 397 ; Bauh. Pin. 345 ; c'est une espece de vesceron, *Cracca minor*, Tabern. Icon. 507. L'*ers* de Sologne et des environs de Paris, *Ervum Soloniense*, Linn. ; *Vicia minima, præcox, Parisiensium*, Tourn. 397 ; elle est toute velue ; ses fleurs sont rougeâtres et paroissent de bonne heure. L'*ers* à une fleur d'un blanc-bleuâtre, de l'Asie Russienne, du Comté de Nice et des environs d'Herborn en Allemagne, *Ervum monanthos*, Linn. ; elle est trisperme.

La semence d'*orobe* est la seule partie de cette plante qu'on emploie en Médecine : elle est résolutive, apé-

ritive et augmente le lait aux nourrices. *Galien* dit que de son temps on s'en servoit dans l'Asie mineure et chez la plupart des peuples qui lui étoient connus. Les anciens Médecins la reduisoient en poudre, et la donnoient incorporée avec le miel dans l'asthme humide pour faciliter l'expectoration. On en a fait du pain dans des années de disette; mais il étoit de mauvais goût et fournissoit peu de nourriture : aujourd'hui cette semence est une des quatre farines résolutives qu'on emploie si communément en Chirurgie.

OROBIAS, OROBITES. *Voyez au mot* OOLITES.

ORONGE. Nom que l'on donne en Guienne à la bonne et délicate espece de *champignon*, si vantée des gourmets; c'est le *laseras jaune* de *J. Bauhin.* On peut dire aussi que c'est le plus beau des champignons : il se développe très-bien dans le suc qu'on trouve dans la racine du panicaut lorsqu'il se pourrit : il sort de terre enveloppé d'une membrane très-blanche qui, en se fendant, laisse voir la petite *oronge* sous la forme et la couleur d'une orange de Portugal, laquelle s'épanouit ensuite en un parasol ou chapeau conique, lisse, d'un jaune-doré en dessus, quelquefois pourpre à son sommet et d'un blanc nué de jaune par dessous. M. le Marquis *de Bullion* en a fait voir à la *Société d'Agriculture* de Paris, en Juillet 1786; ils étoient de la meilleure qualité; ils avoient été recueillis dans les bois aux environs de Montlhery, notamment entre les châtaigniers, dans les lieux incultes : il y en avoit dont le parasol avoit de six à huit pouces de diametre. On choisit, pour la cuisine, ceux qui ne sont qu'à moitié développés. *Voyez* maintenant *l'article* CHAMPIGNON.

ORPHE, *Sparus orphus*, Linn.; *Sparus varius, maculâ nigrâ ad caudam in extremo æqualem*, Arted.; *Orpheus veterum*, Willughby. Poisson du genre du *Spare*; on ignore les lieux où il se trouve. Suivant *Rondelet*, c'est un poisson de mer qui se tient ordinairement près des côtes; sa couleur est en général d'un rouge-pourpré : ses yeux sont grands; ses mâchoires, hérissées de pointes comme une lame de scie; il ressemble assez au *pagre*, tant par la forme

de son corps que par le nombre et la situation des rayons de ses nageoires : la nageoire dorsale a dix rayons. *Artedi* observe que ce poisson a une tache noire auprès de la queue.

ORPHIE. Poisson assez commun sur les côtes de Normandie ; on l'appelle *éguillette* en Bretagne : son corps est en forme de broche, il est long d'environ un pied et demi ; sa peau est d'une couleur argentée-bleuâtre : sa chair est blanche, ferme, un peu seche et a un assez bon goût ; il est également bon à toutes sauces : les vertebres de l'*orphie* deviennent vertes par la cuisson, et se détachent aisément de la chair : son museau très-prolongé et effilé, est pour l'ordinaire d'une cinquieme partie de la longueur du reste du corps ; mais il ne faut pas confondre ce poisson avec celui qui est décrit sous le nom d'*aiguille* ; Voyez *ce mot*. L'*orphie* est la *belone* ; Voyez *ce mot*.

Voici la maniere de faire la pêche de ce poisson, qui dure depuis le mois de Mars jusqu'en Juin, plus ou moins, suivant la situation et l'exposition des côtes que ce poisson vient ranger, comme tous ceux de son genre qui nagent en troupes et par bandes. Les pêcheurs se mettent la nuit quatre dans leurs bateaux ; l'un est placé en avant avec un brandon de paille enflammée, dont l'éclat attire les *orphies*, et les trois autres ont des fouanes ou dards en forme de râteaux, avec une douille de fer où le manche est reçu ; ces instrumens ont au moins vingt tiges ou branches barbelées, de six pouces de haut et fort pressées ; la tête du râteau n'a au plus que treize ou quatorze pouces de long, avec un manche de la longueur de huit, dix ou douze. Dès que les pêcheurs voient les *orphies* ou *éguillettes* attroupées, ils lancent leurs dards et en prennent souvent plusieurs d'un seul coup. Comme le bateau dérive doucement, la manœuvre de la pêche n'effarouche point les *orphies* : les pêcheurs les plus heureux ou les plus adroits en peuvent prendre jusqu'à douze ou quinze cents dans une seule nuit ; mais il faut qu'elle soit fort obscure, et que le temps soit calme, ainsi que pour toutes les autres pêches qui se font au feu.

dans l'obscurité de la nuit. *Dictionnaire des Animaux, tome III.*

Tout le produit de cette pêche ne sert pas à la nourriture des hommes : la plus grande partie s'emploie principalement à faire des appâts pour garnir les hameçons des lignes.

On donne aussi le nom d'*orphie* à un poisson qui se trouve aux Antilles, et qui ressemble beaucoup à l'*aiguille de mer ;* Voyez *ce mot.* Il se jette quelquefois en l'air et fait des sauts de trente pas de long : on prétend que si dans ce temps il rencontroit quelqu'un dans son chemin, il le perceroit de part en part ; sa chair est d'un assez bon goût quand il n'a pas mangé du *mancelinier*, Voyez *ce mot :* ce qu'on reconnoît lorsqu'il a les dents blanches ; si elles sont d'une autre couleur, il est fort dangereux d'en manger. L'*orphie* du cap de Bonne-Espérance ressemble presque entiérement à l'*orphie* de nos côtes.

ORPIMENT ou ORPIN MINÉRAL ou ARSENIC JAUNE, *Auripigmentum aut Arsenicum flavum nativum.* Substance minérale d'un jaune-verdâtre ou rougeâtre ou citrin, arsenicale, friable, cependant compacte, remplie de paillettes ou de lames comme talqueuses et dorées, lesquelles ne sont cependant la plupart que des cristallisations feuilletées d'*orpiment* même ; souvent l'*orpiment* paroît contenir des veines comme spatheuses ; ce n'est encore que de l'*orpiment* différemment cristallisé. Cette substance arsenicale est minéralisée par le soufre, brillante dans l'endroit de la fracture, donnant sur le feu une légere flamme d'un bleu-blanchâtre, accompagnée d'une fumée fort épaisse et d'une odeur suffoquante de soufre et d'ail.

On trouve l'*orpiment natif* en morceaux de différentes grosseurs, disposés par lits et attachés à la surface des fentes de mines, en Lusace, dans le territoire de Neusol, de Servie et du Piémont, particuliérement dans la Turquie d'Asie, dans la Mysie. Tout l'*orpiment* du commerce nous vient par l'entremise de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Suede et de l'Italie, et notamment du Piémont, où on l'appelle *or de Piémont.*

L'on trouve dans les boutiques une espece d'*arsenic jaune factice* qui se fait en quelques lieux de l'Allemagne avec une pyrite arsenicale, qui contient plus ou moins de soufre, selon que la couleur en est plus ou moins vive : on l'appelle *orpin pur* ou *réalgar*. Voyez RÉALGAR.

On emploie l'*orpiment* à divers usages ; mis en fusion et à l'aide de la solution il sert dans la peinture et dans la verrerie : en poudre il prend le nom d'*orpin*. On nous a assuré que si les Peintres broient l'*orpin* à l'eau pendant que le tonnerre gronde, la couleur de l'*orpin* qui est d'un beau jaune-citrin, devient aussi-tôt noirâtre. Des Marchands de bois de couleur se servent de l'*orpin* pour jaunir les bois blancs dont on fait des peignes, etc. afin d'imiter la couleur du buis. Cette sophistication est dangereuse et criminelle, en ce que quelques personnes tiennent tous les jours leur peigne à la bouche. On devroit même défendre l'*orpin* en peinture sur les boiseries, car non-seulement il altere les couleurs avec lesquelles on le mêle et celles qui sont dans son voisinage, mais il s'en exhale souvent des odeurs pernicieuses qui portent fortement à la tête et influent certainement sur la santé : mêlé avec de l'indigo, il devient vert. Les Maréchaux en font entrer aussi dans leurs onguens escarrotiques. On fait avec l'*orpiment* et la chaux une liqueur dépilatoire qui est employée par quantité de Barbiers en Allemagne. Les Orientaux s'en servent dans la composition de leur *rusma* artificiel ; *Voyez* RUSMA. Les Empiriques font avec l'*orpiment*, la poix blanche et la poix noire, un emplâtre qu'ils appliquent sur la tête des enfans attaqués de la mauvaise teigne. Au bout de vingt-quatre heures ils enlevent l'emplâtre qui emporte avec lui les cheveux et leurs racines sans grande douleur : on réitere cette opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cheveux, et la teigne se trouve entiérement guérie. L'*orpiment* et la chaux donnent une encre de sympathie et une liqueur à éprouver le vin lithargirisé. Voici sa préparation : On prend une partie d'*orpiment* et deux de chaux vive qu'on fait dissoudre ensemble dans l'eau commune, on obtient alors le *foie de*

soufre arsenical. Si l'on en verse dans des vins suspects, le vin noircit sur le champ. Le phlogistique du soufre s'unit au plomb. La vapeur de ce foie de soufre fait paroître en noir des caracteres tracés avec une dissolution de sel de Saturne par une suite des mêmes principes, et elle sert alors d'encre de sympathie. *Consultez* le *Dictionnaire de Chimie* et notre *Minéralogie.* On a banni l'*orpiment* de la Médecine comme un poison funeste.

ORPIN, *Sedum crassulare; Anacampseros, vulgò Faba crassa*, J. B. 3, 681; *Telephium vulgare*, C. B. Pin. 287; *Sedum telephium*, Linn. 616. Cette plante vivace, également connue sous les noms de *reprise*, de *joubarbe des vignes*, de *grassette* et de *fève épaisse*, ressemble à la *joubarbe* par sa fleur, son fruit et ses feuilles, qui sont épaisses et succulentes : on l'en distingue cependant, parce qu'aussi-tôt qu'elle pousse elle monte en tige, au lieu que les feuilles de la joubarbe se ramassent en des globules qui ressemblent à des yeux de bœuf. (M. *de Haller* dit qu'il y a des *orpins* dont les feuilles forment des artichauts mieux marqués que ceux de plusieurs *sedums*, comme le *palustre.*) La racine de l'*orpin* est vivace et formée de tubercules charnus et blancs : ses tiges sont droites, rondes, solides, comme rameuses, hautes d'environ deux pieds : ses feuilles n'ont point de pétiole; elles sont ovales, planes, lisses, épaisses, un peu dentées : ses fleurs sont rougeâtres, purpurines et en corymbe.

L'*orpin* croît dans les lieux ombragés et humides, dans les bois, sur-tout le long des haies. On fait usage de ses racines et de ses feuilles; elles sont vulnéraires, consolidantes; leur suc exprimé, appliqué extérieurement sur les plaies récentes, arrête le sang, déterge les ulceres, les fait cicatriser, excite la suppuration des tumeurs et adoucit les douleurs des hémorroïdes. On appelle cette plante *telephium*, du nom de *Télephe,* Roi de Mysie, qui s'en est servi pour guérir les ulceres. L'*orpin* est du nombre des simples qui entrent dans la préparation de l'eau d'arquebusade.

L'espece d'*orpin à feuilles rondes, Sedum rotundifolium;*

Anacampseros, Linn. 617; a les tiges de huit pouces, couchées, garnies de feuilles arrondies, glauques, bleuâtres, formant une rosette : les fleurs sont petites et en corymbe. Cet *orpin* est commun en Provence; il est vivace par la racine.

Il y a plusieurs autres especes d'*orpin*, entre autres celle qu'on appelle ORPIN ROSE, *Rhodia radix Officinarum*, C. B. Pin. 286; *Anacampseros radice rosam spirante, major*, Tourn. Inst. 264; *Rhodiola rosea*; le goût et l'odeur de la rose se trouvent dans sa racine, qui est grosse, tubéreuse, inégale, blanche, charnue, succulente : on en fait usage pour guérir les taches qui viennent des coups de soleil. On la vante en cataplasme pour les maux de tête et les migraines; on l'applique sur les tempes. On nous envoie la racine seche des Alpes : elle pousse plusieurs tiges hautes d'environ un pied, chargées de beaucoup de feuilles, charnues, dentelées et vertes : les fleurs forment des bouquets en ombelle, et sont disposées en rose, jaunâtres ou purpurines : il leur succede des fruits ramassés en forme de tête, et remplis de semences oblongues et pâles. M. *de Haller* dit que cette espece d'*orpin* porte souvent sur des tiges séparées, des fleurs mâles et des fruits : quelquefois cependant les deux sexes se trouvent sur la même fleur. Cette plante croît aux lieux ombragés des Alpes ou du Nord.

L'*orpin* doit être cultivé en terre grasse et à l'ombre; il se multiplie de semence et de plant enraciné.

ORPIN MINÉRAL. *Voyez à l'article* ORPIMENT.

ORSEILLE ou ORSEIL. Dans le commerce on donne ce nom à une pâte molle, d'un rouge-violet ou colombin, parsemée de taches, comme marbrée. On en distingue deux especes : L'une qui est commune, moins belle et moins bonne, vient ordinairement d'Auvergne où elle est appelée *perelle*, et se tire d'un *lichen* qui croît à la maniere de quelques mousses, sur les rochers; *Voyez* PERELLE : on la prépare avec la chaux et l'urine, nous l'appelons à Paris *orseille d'Auvergne* ou *orseille de terre*. La seconde espece, qui est supérieure en tout à la précédente, est appelée *orseille d'herbe* ou *des Canaries*, ou du

Cap-Vert;

Cap-Vert ; on la prépare à Amsterdam, à Londres et même à Paris. Cette *orseille d'herbe*, qui est le *Lichen Græcus*, *polypoïdes*, *tinctorius*, *saxatilis*, Cor. 40, ou le *Fucus verrucosus*, *tinctorius*, J. Bauh. et Inst. rei herbar., croît et rampe abondamment dans les Isles Canaries, sur les rochers qui sont les plus exposés à la mer. Ce *lichen* qui a l'apparence d'un *fucus* se trouve par bouquets grisâtres, longs d'environ deux pouces, divisés en petits brins, presque aussi menus que du crin, et partagés en deux ou trois cornichons, plus déliés à leur naissance, arrondis et roides, courbés en faucille; ces cornichons sont garnis dans leur longueur d'un rang de bassins plus blancs que le reste, relevés en petites verrues ou tuberbules, semblables aux bassins qu'offrent des polypes de mer : toute la plante est solide et d'un goût salé. Les isles de la Gomere et de Fer produisent la plus excellente *orseille d'herbe :* elle est brunâtre, tachetée de blanc, bien nourrie, ainsi que le porte le Mémoire de M. *Porlier*, Consul, daté de *Sainte-Croix de Tèneriffe*, *29 Janvier 1731 :* il dit que dans une année ordinaire l'on récolte cinq cents quintaux d'*orseille* à Téneriffe, quatre cents aux Canaries, trois cents à Fuerta-Ventura, trois cents à Lansarotta, autant à la Gomere, et huit cents à l'isle de Fer, ce qui produit deux mille six cents quintaux d'*orseille* Africaine. Il en vient aussi de l'isle de Candie et d'Amorgos, qu'on nomme *Alga tinctoria*. M. *de Tournefort*, d'après *J. Bauhin*, la met dans le genre des *Fucus*.

Les *orseilles* de Téneriffe, des Canaries et de Palène sont affermées, pour le Roi d'Espagne, à des particuliers qui les font recueillir. En 1730 on donna quinze cents piastres pour cette ferme, sans compter quinze à vingt réaux du quintal à ceux qui la récolterent. Les autres Isles appartiennent à des Seigneurs qui en tirent aussi un bon parti. Dans les années de disette on récolte une plus grande quantité d'*orseille*, parce que c'est le gagne-pain des pauvres de ce pays. C'est depuis 1725 que l'*orseille* est devenue chere ; les Négocians de Londres l'acheterent jusqu'à quatre livres sterling le quintal.

Les isles de Madere, de Porto-Santo et les Sauvages produisent aussi de l'*orseille*. Vers la fin de 1730, un Capitaine de vaisseau Anglois venant des isles du Cap-Vert, apporta à Sainte-Croix un sac d'*orseille* pour montre, et communiqua son secret aux Espagnols et aux Génois. L'année suivante, en Juillet, ces nations envoyerent aux mêmes Isles un bateau, sur lequel ils mirent huit Espagnols accoutumés à faire la récolte de l'*orseille;* ils aborderent aux isles de Saint-Antoine et de Saint-Vincent, où en peu de jours ils en recueillirent si prodigieusement qu'ils en firent un chargement d'environ cinq cents quintaux; elle y étoit si abondante que le Gouverneur n'exigea d'eux qu'une piastre par quintal. Elle sembloit d'abord préférable à celle des Canaries; mais on a cessé d'y retourner, et nous n'en recevons maintenant que de celle que l'on recueille aux Canaries.

Feu M. *Hellot*, Membre de l'Académie des Sciences, homme très-connu des Savans par ses Ouvrages utiles, dit dans son *Traité de la teinture des laines*, que les Ouvriers font un mystere de la préparation de cette plante; mais on la trouve, dit-il, assez bien détaillée dans un Traité d'*Antoine-Pierre Micheli*, intitulé, *Nova plantarum genera*, imprimé en latin, in-4.° à Florence en 1729, page 78. Voici l'extrait que nous en traduisons:

Des Ouvriers de Florence appellent l'*orseille*, *rocella* ou *orcella* ou *raspa;* c'est le *Lichen rocella* de Linn. Spec. Pl. pag. 1622. Ils ont l'art de tirer de cette plante non-seulement une teinture pourpre ou colombine, mais encore les nuances intermédiaires de ces couleurs, et ils s'en servent pour colorer la laine, la soie, etc. Pour cette opération ils réduisent la plante en une poudre fine et la passent par un tamis; ensuite ils l'arrosent légérement d'urine vieille d'homme (*nam mulieris perniciosa habetur*). Ils remuent plusieurs fois ce mélange dans le même jour, en y jetant à chaque fois, pendant plusieurs jours, un peu de soude en poudre, jusqu'à ce que la matiere fournisse une couleur colombine: c'est alors qu'on la met dans un tonneau de bois, en observant de garnir la surface ou d'urine, ou d'une lessive de chaux ou

de gypse : tel est l'*oricello* ou l'*orseille préparée* des Florentins.

On trouve encore une autre préparation de l'*orseille* dans un petit livre Italien, intitulé, *Dell' arte tintoria* ou *plicto.* C'est un petit *in-12.* A la page 210 on trouve cette préparation :

Prenez une livre d'*orseille* du Levant bien nette ; ayez soin de l'humecter avec l'urine (M. *Hellot* dit qu'il faut qu'elle soit à demi putréfiée), du salpêtre, du sel gemme, du sel ammoniac, de chaque deux onces : faites un mélange du tout après l'avoir pilé, et laissez-le macérer pendant douze jours, ayant soin de l'agiter de temps en temps, jusqu'à ce que ce mélange soit humecté comme il faut. Au bout de deux jours, ajoutez-y deux livres et demie de potasse pilée, et une livre et demie de vieille urine ; laissez reposer encore la matiere pendant huit jours, puis ajoutez-y une pareille quantité d'urine, et enfin deux gros d'arsenic en poudre : alors la matiere ayant bien fermenté sera en état de servir à la teinture.

Il paroît que M. *Hellot*, dans son *Art de la teinture*, a imité en quelque façon ce procédé : il en a préparé par une méthode où il ne s'agit que de développer la couleur rouge cachée dans l'*orseille*, par un volatil urineux, excité par un alkali terreux ; c'est-à-dire qu'il lui a suffi de mêler l'urine et la chaux avec la plante. Il paroît encore qu'il a réussi de même, ou à peu de chose près, sur l'*orseille de terre*, appelée *perelle d'Auvergne.*

On reconnoît la bonté d'une *orseille* préparée, en mettant un peu de cette pâte liquide sur le dos de la main, et la laissant sécher ; ensuite on lave cette tache avec de l'eau froide : si elle ne paroît s'être déchargée qu'un peu de sa couleur, l'on doit juger et en conclure que l'*orseille* est en état de réussir ; les Teinturiers tant en soie qu'en laine veulent que la teinture de l'*orseille* se tire en deux fois.

M. *Bernard de Jussieu* nous a appris que le *lichen saxatilis tinctorius* n'est pas la seule plante de ce genre dont on puisse préparer l'*orseille* ; il a rapporté de la forêt de Fontainebleau plusieurs *lichens* qui ont pris la couleur pourprée avec la chaux et l'urine : c'est

une expérience facile à faire sur ceux qui peuvent donner de l'*orseille*. Il suffit d'enfermer la plante dans un petit bocal et de l'humecter d'esprit volatil, de sel ammoniac, ou de partie égale d'eau de chaux premiere, avec une pincée de sel ammoniac : au bout de quatre jours la liqueur sera rouge, et en s'évaporant la plante se chargera de cette couleur, sinon il n'y aura rien à espérer. M. *de Haller* dit aussi que plusieurs autres *lichens* gris, blancs et noirs, donnent une couleur rouge que rien n'annonce dans la plante, et l'on s'en sert en Suede.

Nous terminerons cet article intéressant pour les Arts, en disant que l'on préfere l'*orseille des Canaries* à celle d'Auvergne ; car quoiqu'elle soit plus chere, elle rend à proportion beaucoup plus de teinture que celle de terre ; d'ailleurs sa couleur est infiniment plus belle et ne se ternit point : c'est un beau gris de lin, tirant sur le violet d'amaranthe, couleur que l'on peut encore aviver par les acides, etc. ou fixer en bleu par le jus de citron. On en peut colorer à froid le marbre et l'albâtre blancs, y former des veines, etc.

ORTHOCÉRATITES, *Orthoceratiti*. Nom que les Naturalistes donnent à des corps pierreux cloisonnés, cylindriques ou coniques, tantôt droits, tantôt recourbés ou arqués à une de leurs extrémités, comme un pommeau de canne en bec de corbin. On distingue extérieurement des sutures à articulations ou des engrenures branchues comme dans les cornes d'Ammon, et dans l'intérieur ces tuyaux, quoique remplis, sont séparés par des chambres ou des cloisons comme les nautiles : ces cloisons qui sont comme autant de calottes, convexes d'un côté, concaves de l'autre et empilées les unes dans les autres, sont percées par un petit siphon ou canal qui communique d'une chambre à l'autre, quelquefois par le milieu, plus souvent par les côtés, c'est-à-dire près du bord intérieur. Ces tuyaux qu'on trouve toujours fossiles et légérement altérés et mutilés, ont depuis quatre pouces jusqu'à plus de deux pieds de longueur ; ils sont communément remplis de la même terre où ils se trouvent enfouis. Quand on vient à bout de les

nettoyer, on apperçoit alors les cellules et le siphon : pour cela on les met macérer quelque temps dans l'eau, qu'on charge peu à peu de vinaigre qui détache ou dissout la partie terreuse ou sablonneuse : on peut aussi reconnoître la structure intérieure des *orthocératites* en les faisant scier longitudinalement. On donne à ces *orthocératites* le nom de *tuyaux cloisonnés* lorsqu'ils sont droits, et celui de *lituites* quand ils sont contournés ou arqués à l'une des extrémités comme la crosse d'un Évêque : ceux qui sont aplatis ou comprimés de maniere à représenter des queues de crabes, sont appelés *queue de crabes*. Tout annonce que l'*orthocératite* est une espece de coquillage d'une figure conique, sans spirales, chambré et fossile, *Tubulus concameratus polythalamium*. On ne trouve point l'analogue de ce fossile dans nos mers, ni celui de la *bélemnite* qui paroît être du même genre. La Norwege est la patrie principale des *orthocératites*, dont on ne trouve guere que des noyaux ou parties pierreuses qui s'y sont moulées. M. le Marquis *de Casteja*, Gouverneur de Marienbourg, nous en a fait voir de très-belles et grandes especes qu'il a trouvées en quantité dans la principauté de Ligne sur la frontiere de France. M. le Baron *de Hüpsh* en a trouvé de plusieurs sortes dans l'Eifel du Duché de Juliers. Il paroît qu'il y en a à chambres plus ou moins étroites, minces et nombreuses. *Voyez* Queue de Crabe.

ORTHOPTERES, *Orthoptera*. M. *Olivier* donne ce nom à un ordre d'insectes qui semblent tenir le milieu entre les *hémipteres* et les *coléopteres* : les ailes des *hémipteres* ne sont point pliées, mais étendues dans toute leur largeur, quoique cachées sous les élytres ; celles des *coléopteres* sont pliées transversalement, c'est-à-dire repliées sur elles-mêmes ; celles des *orthopteres* sont pliées longitudinalement, à peu près comme un éventail, et leurs étuis sont mous et presque membraneux : l'aile est souvent cachée sous l'élytre ou étui ; mais lorsqu'elle la dépasse, elle prend à son bord extérieur la consistance de l'élytre. Les *blattes*, la *sauterelle*, la *mante*, le *grillon*, le *criquet* sont de l'ordre des *Orthopteres*.

ORTIE, *Urtica.* Plante dont on distingue plusieurs especes : nous rapporterons ici celles qui sont d'usage en Médecine. Entre les neufs especes d'*ortie piquante* que distingue M. *de Tournefort*, nous ne décrirons que la *grande*, la *petite* et la *romaine.* Nous parlerons ensuite des autres principales especes d'*ortie.*

1.° La GRANDE ORTIE PIQUANTE, ORTIE VIVACE OU VULGAIRE, *Urtica urens maxima*, C. B. Pin. 232; Pitt. Tourn. Cette plante croît presque par-tout en abondance, particuliérement aux lieux incultes et sablonneux, dans les haies, dans les fossés, contre les murailles, dans les bois même, dans les jardins, dans les Villages et sur les chemins; elle pousse en touffes des tiges à la hauteur de trois pieds, carrées, cannelées, roides, couvertes d'un poil très-piquant, creuses et rameuses : ses feuilles sont opposées, oblongues, pointues et dentelées, également garnies de poils piquans et brûlans : ses fleurs naissent aux sommités des tiges et des rameaux, et dans les aisselles des feuilles, disposées en grappes branchues; chacune d'elles est à plusieurs étamines, soutenues par un calice à quatre feuilles, de couleur herbeuse : ces fleurs ne laissent aucune graine après elles.

L'on distingue les *orties*, comme le chanvre, en mâles et femelles. L'*ortie mâle* porte sur des pieds qui ne fleurissent point, des capsules pointues, formées en fer de pique, brûlantes au toucher, qui contiennent chacune une semence ovale, aplatie et luisante. L'*ortie femelle* ne porte que des fleurs et ne produit aucun fruit : ce qui est une maniere de parler usitée seulement dans le vulgaire; car les Botanistes appellent proprement *fleurs mâles* celles qui ne sont point suivies de graines, et *fleurs femelles* celles qui en sont suivies.

L'*ortie* fleurit en Juin, et sa graine se mûrit en Août : ses feuilles se flétrissent chaque hiver, mais sa racine ne périt point; elle repousse de nouvelles feuilles dès le premier printemps. Excepté la tige, toute la plante est d'usage en Médecine : de ses tiges on peut aussi faire de la toile, comme l'on en fait de celles de chanvre. On voit dans le Cabinet de Chantilly un petit sac fait de fil d'*orties* par les Sauvages du Ca-

nada ; il paroît fait à l'aiguille, on y observe des dessins colorés assez régulièrement. Mon frere, le Médecin, étant à la campagne il y a quelques années, ramassa une quantité de tiges d'*orties* mûres, les fit rouir et les prépara ensuite comme le chanvre ; il en a obtenu des fils de différentes qualités, et a reconnu que cette matiere pouvoit effectivement être utile au Cordier et au Tisserand : il fit aussi quelques essais sur la tige des *fèves de marais ;* mais les fibres lui ont paru trop courtes et trop roides. A Angers on a fait différens essais sur la filasse de l'*ortie :* on en a fabriqué de la toile qui s'est trouvée assez bonne, et qui se blanchissoit avec facilité ; on en a même fait de la toile peinte. Il est mention dans le *Journal Économique du mois d'Avril 1751*, d'une Manufacture de fil d'*ortie*, qui s'établissoit à Leipzig : nous en ignorons le succès. La maturité des tiges d'*ortie* qu'on destine à la filature, s'annonce par une couleur jaune ou d'un rouge pâle, et lorsque la graine se détache facilement de son enveloppe. *Linnæus* dit qu'au printemps l'on fait cuire ses jeunes pousses avec les légumes. Rien n'est plus commun en Suede et dans le pays Messin en France, que de voir les gens de la campagne employer les racines de la *grande ortie* pour jaunir la coque des œufs. Cette espece d'*ortie* varie quelquefois par la couleur de ses tiges, de ses racines et de ses feuilles : on l'appelle alors *ortie rouge*, *ortie jaune* ou *panachée*.

2.° La Petite Ortie, ou Ortie-grieche, *Urtica urens minor*, C. B. Pin. 232 ; Pitt. Tourn. Elle croît fréquemment le long des maisons, parmi les décombres des bâtimens, dans les jardins potagers où elle se renouvelle tous les ans de graine, ne pouvant endurer la rigueur de l'hiver : ses racines sont cependant vivaces : ses tiges sont hautes d'un demi-pied ou environ, un peu crochues : ses feuilles sont cordiformes, dentelées, terminées en pointe ou sans pointe : les fleurs dans l'espece moyenne, *Urtica urens*, Linn. 1396, sont en grappes denses et presque sessiles ; les sexes sont séparés sur le même individu ; mais dans l'espece appelée *Urtica dioica* par M. *Linnæus*, chaque individu est dioïque, c'est-à-dire qu'il

a des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs tant mâles ou stériles que femelles ou fertiles, naissent toutes sur le même pied.

3.° L'ORTIE ROMAINE ou ORTIE GRECQUE, *Urtica urens, pilulas ferens, 1. Dioscoridis, semine lini*, C. B. Pin. 232; Pitt. Tourn.; *Urtica Romana*, Ger. 570; *Urtica pilulifera*, Linn. 1395. Cette plante qui est aussi annuelle, croît en toute sorte de pays, notamment dans les provinces Méridionales; cependant elle est moins commune que les deux especes précédentes: on la seme pour l'agrément dans les jardins: sa tige est haute de deux à quatre pieds, ronde, foible, droite, rameuse et garnie de poils blancs qui causent des démangeaisons très-cuisantes quand on les touche: les feuilles sont pétiolées, ovales, pointues, dentées et garnies de piquans: les fleurs sont axillaires, portées sur des péduncules longs de cinq à six lignes, et ramassées en petites têtes en forme de pilules: il succede aux fleurs des globules ou balles, ou pilules vertes qui sont autant de petits fruits ronds, gros comme des pois, épineux, et composés de plusieurs capsules qui s'ouvrent en deux parties et renferment chacune une semence ovale, semblable à de la graine de lin: elle fleurit en Juin, et sa graine est mûre en Août. On en distingue une espece à feuilles de pariétaire, *Parietariæ foliis*.

Les Latins ont nommé cette plante *Urtica*, du mot *urere*, brûler, parce que l'*ortie* est couverte d'un poil très-fin, roide, pointu, qui s'attachant à la peau de ceux qui la touchent, la pénetre et fait sur leurs nerfs la même impression de douleur que si la partie avoit été touchée par le feu. Elle y excite aussi-tôt une chaleur vive, des pustules et des démangeaisons importunes; à quoi l'on peut remédier, dit *Parkinson*, avec le suc de la plante même.

Hook (*Hookius*) a découvert au microscope, que la base des piquans de l'*ortie* est une vésicule qui renferme une liqueur âcre, mordicante, vénéneuse; et que la pointe est une substance très-dure, qui a un trou au milieu par où la liqueur coule dans la partie piquée et y excite de la douleur. Il faut que *Langius* n'ait pu trouver un microscope tel que celui de *Hook*;

puisqu'il n'a pu appercevoir ces sortes de vésicules, ni les cavités ou trous des piquans; mais la preuve que cet effet n'est pas produit par les piquans seuls, c'est que les *orties* un peu desséchées au soleil ne font plus de mal.

Les feuilles des *orties* dont on vient de parler ont un goût fade, gluant et un peu styptique. Le suc d'*ortie* dépuré arrête le crachement de sang, l'hémorragie du nez et le flux des hémorroïdes : il convient aussi pour la dyssenterie et pour les fleurs blanches. Dans la Médecine Vétérinaire on donne ce suc à la dose d'une demi-once aux animaux qui pissent le sang. Le suc d'*ortie*, sur-tout celui de la petite espece, est selon M. *Bourgeois* d'un grand secours dans les pertes immodérées des femmes : la graine de cette plante en tisane est très-utile dans toutes les especes d'hydropisie, parce qu'elle est très-apéritive et diurétique. La graine d'*ortie-grieche* prise en poudre, à la dose de trente à quarante grains matin et soir, guérit très-souvent le goître, sans nuire à l'estomac ni à la santé, comme la plupart des remedes qu'on met en usage contre cette maladie. On sait que les *orties* hachées et mêlées avec le lait caillé font une excellente nourriture pour les dindonneaux : dans quelques provinces de la France on donne pendant l'été les feuilles fraîches d'*ortie* aux vaches, et pendant l'hiver les feuilles qui ont été séchées à l'ombre. On assure que la graine d'*ortie* bien mûre, mangée par les poules, les échauffe et les fait pondre plutôt. Les Maquignons Danois pulvérisent cette graine, en mettent une poignée avec l'avoine qu'ils donnent à leurs chevaux soir et matin; cet aliment les rend gras et leur rend le poil lisse et luisant. Les tendrons d'*ortie* cuits purifient le sang : la racine d'*ortie* confite est un bon remede contre la jaunisse et pour la vieille toux : le cataplasme d'*ortie* est émollient et résolutif, et soulage les goutteux. Plusieurs Médecins praticiens recommandent aussi, comme un bon remede contre la sciatique, la paralysie et la léthargie, de frapper les parties affligées avec un paquet d'*ortie* jusqu'à rougeur, et de les laver ensuite avec du vin chaud. Ce secours est connu en termes de l'art sous le nom d'*urtication*

(*Urticatio.*) Ce remede a souvent rendu le sentiment et le mouvement.

M. le Baron *de Servieres* a fait insérer dans divers Ouvrages périodiques, un *Mémoire traduit du Suédois, sur la plantation et la récolte des* orties piquantes, *ainsi que sur leur grande utilité pour nourrir les bestiaux, par le double usage de les préserver des maladies et de suppléer au manque de fourrages.* Vers la fin d'Août on ramasse les graines des *orties* coupées et desséchées, on en fait la semaison en Septembre. (L'*ortie* se reproduit aussi par le moyen de ses racines.) Les terrains élevés lui conviennent, et cette plante se renouvelle, se multiplie par la chute naturelle de ses graines. Les tiges qui proviennent de graine semée ne doivent être recueillies que la seconde année après celle de la semence; celles provenues par la plantation des racines peuvent être recueillies l'année d'après, et à trois fois; c'est-à-dire, la premiere récolte vers le 15 Juin; la seconde vers le 15 Juillet; et la troisieme qui est la derniere, vers le 15 d'Août. Telles sont les trois époques pour leur récolte, tant celles provenues de racine que de graine.

On peut mêler avec de la paille, en place de foin, les *orties* récoltées; les bestiaux en mangent avec plaisir. Pour les rendre plus appétissantes, on met les *orties* la veille dans de l'eau chaude; on les y laisse pendant la nuit, et l'on fait boire le lendemain à tous les bestiaux indistinctement, cette eau à laquelle les *orties* donnent un goût qui leur est fort agréable : on leur donne ensuite les *orties*. Les vaches qui s'en nourrissent donnent abondamment du lait, une bonne crême; le beurre qui en provient est fort agréable, et en hivér, aussi jaune qu'en été; le bétail engraisse, se porte bien et est exempt, dit-on, de toutes sortes d'épizooties. Un tel préservatif, dans la culture de ce fourrage, est un nouveau bienfait de la Providence dont la Suede éprouve depuis des siecles les succès les plus heureux. En adoptant la culture de l'*ortie*, on pourroit essayer de tirer parti des sables d'Olonne, des landes de Bordeaux, de certains cantons arides de la Sologne, de la Champagne et du Berry.

Passons à quelques autres especes d'*orties* différentes,

qui sont aussi d'usage en Médecine ; mais avertissons que les autres plantes auxquelles on a donné improprement le nom d'*ortie*, sont des *lamium;* et leur caractere, dit M. *de Haller*, est infiniment éloigné de celui des *orties*. Telles sont :

L'Ortie morte a fleur blanche, ou Ortie qui ne pique point, ou Lamier blanc, *Galeopsis sive Urtica iners, floribus albis*, J. B. 3, 322; *Urtica iners sive Lamium primum*, Dod. Pempt 153 ; *Lamium vulgare album, sive Archangelica, flore albo*, Parkins. Theat. 604; *Lamium album non fœtens, folio oblongo*, C. B. Pin. 231 ; *Lamium album*, Linn. 809. On trouve cette plante dans les lieux incultes, dans les haies ; ses rejetons sont nombreux et rampans ; ses tiges sont longues, droites, carrées et moins grosses vers la terre, branchues, entrecoupées par quelques nœuds, purpurines en leur base ; leurs feuilles sont oblongues, cordiformes, pointues, fortement dentées en scie, pétiolées ; leur duvet ne fait point de mal : les fleurs sont axillaires, verticillées, petites, blanches et formées en gueule : les sommets des étamines sont bordés de noir et ne représentent pas mal un 8 de chiffre : à chaque fleur passée succedent quatre graines triangulaires, rougeâtres, luisantes, tombant d'elles-mêmes quand elles sont mûres : la racine est vivace.

Toute la plante a une odeur légérement désagréable. Les Médecins modernes recommandent cette espece d'*ortie* pour les fleurs blanches, les maladies du poumon, les tumeurs et les duretés de la rate, et surtout pour arrêter les hémorragies de la matrice et pour consolider les plaies : on fait usage de ses sommités fleuries en infusion théiforme ou en conserve. On applique aussi deux fois par jour la plante pilée avec du sel sur les ulceres gangreneux.

L'Ortie morte puante ou Galiopse, ou Ortie rouge, *Lamium purpureum, fœtidum ; Lamium folio oblongo, flore purpureo ; Lamium purpureum*, Linn. 809. (*lamier rouge.*) Sa racine n'est pas rampante : ses tiges sont garnies d'une ou deux paires de feuilles presque nues ; ses fleurs sont purpurines ; ses graines, triangulaires et brunâtres. Toute cette plante a une odeur fétide et désagréable, et vient dans les champs et les

lieux incultes ; elle est vulnéraire, résolutive, adoucissante et propre à déterger les ulceres putrides.

On donne aussi le nom d'*ortie pied-de-poule* à une sorte d'*ortie rouge*, annuelle et des jardins ; et le nom d'*ortie musquée* ou *piquante* à une espece de *galiopsis*.

En général, sous le nom latin de *Galeopsis* de M. *Tournefort*, autre genre, dit M. *de Haller*, qui differe du *lamium*, on comprend la *grande* et la *petite orties puantes*, et l'*ortie morte à fleurs jaunes*, ou *ortie morte* des bois.

La *grande ortie puante*, *Galeopsis sive Urtica iners, magna, fœtidissima*, J. B. 3, App. 853 ; *Galeopsis procerior, fœtida, spicata*, Tourn. 185 ; *Stachys sylvatica*, Linn. 811. Cette *ortie* a une racine rampante, et donne quelques tiges grêles qui sortent de ses nœuds ; elles sont hautes de deux à trois pieds, velues, branchues et quadrangulaires : les feuilles sont pétiolées, cordiformes, pointues, velues, dentées ; les fleurs sont verticillées, de six à huit chacune, et formant un épi alongé et lâche ; la levre supérieure est d'un pourpre vif, et l'inférieure tachée de blanc. Cette plante croît dans les bois, dans les haies ; elle est fort puante et differe peu de l'espece d'*ortie* puante et rouge.

La petite espece d'*ortie puante*, *Galeopsis palustris, betonicæ folio, flore variegato*, Tournef. Inst. 185 ; *Stachys palustris, fœtida*, C. B. Pin. 236 ; *Galeopsis angustifolia, fœtida*, J. B. 3, Append. 854 : c'est l'*ortie morte des marais*. Cette plante vient sur le bord des ruisseaux ; sa racine est inégale et bosselée : sa tige est haute d'un à deux pieds, simple, rougeâtre, légérement velue : ses feuilles sont longues, pointues, dentées en scie, d'un vert triste : ses fleurs purpurines sont en gueule, ayant les levres un peu panachées de jaune ; elles forment des verticilles terminées en épi. On estime ses feuilles très-spécifiques pour l'enrouement et contre les fievres tierces : la plante est encore efficace, appliquée sur les plaies ; c'est elle dont il est parlé dans quelques Auteurs sous le nom de *Panax coloni*, c'est-à-dire *panacée du laboureur*.

A l'égard de l'*ortie morte* à fleurs jaunes, d'une seule

piece et en gueule, *Lamium flore luteo et folio oblongo ; Galeopsis sive Urtica iners, flore luteo*, J. B. 3, 323; *Galeopsis galeobdolon*, Linn. 810. Cette plante est rarement d'usage, on s'en sert quelquefois à la place de l'*ortie morte et blanche ;* elle croît dans les forêts : sa tige est haute de huit à dix pouces, simple et grêle : ses feuilles sont pétiolées, ovales, presque en cœur, pointues, dentées en scie ; les supérieures, étroites et lancéolées : les fleurs sont sessiles, en verticilles et axillaires ; la corolle est jaune et velue. Il y a plusieurs autres especes de *galeopsis* et de *lamium* dont nous ne ferons pas mention ici. Au reste, presque tous les *galeopsis* sont vivaces par la racine et n'ont rien de commun avec les *orties*, que la dénomination que quelques Auteurs leur ont donnée dans l'enfance de la Botanique. Le *Galeopsis ladanum* et le *Galeopsis tetrahit*, Linn. 810, sont annuels ; le premier se trouve dans les blés, l'autre dans les haies ; la levre inférieure de la corolle est tachée ou panachée de jaune.

On distingue encore l'*ortie en arbrisseau*, *Urtica frutescens ;* on la trouve en Amérique.

ORTIE-CORALLINE. *Voyez à l'article* CORAIL.

ORTIE ERRANTE. *Voyez à l'article* ORTIE DE MER.

ORTIE DE MER ou ORTIE MARINE, ou POISSON-FLEUR, *Urtica marina*. On donne assez improprement ce nom à certains corps marins et animés, dont on distingue deux especes ou même deux genres ; savoir, les *orties marines fixes* et les *orties marines errantes*.

Les premieres sont appelées *fixes*, de la lenteur de leur mouvement progressif : on diroit qu'elles sont immobiles ; à peine au bout d'une heure ont-elles avancé de l'espace d'un pouce : l'on en trouve beaucoup sur les côtes du Poitou et du pays d'Aunis, où on les appelle *culs de chevaux ;* on les nomme *culs d'ânes* sur les côtes de Normandie. M. *de Réaumur* dit dans un *Mémoire de l'Académie des Sciences, année 1710, page 466*, que ces noms leur conviennent beaucoup mieux que celui qui leur est commun avec une plante terrestre, puisqu'ils retracent une image de la figure que ces corps marins font paroître dans un grand nombre de circonstances. Cet Académicien dit que ces *orties* ne causent point de démangeaisons cui-

santes à ceux qui les touchent, comme on l'a prétendu, (cependant il y en a qui piquent assez violemment); que ces corps marins sont de véritables animaux bien organisés, susceptibles de sentiment quand on les touche, qui attrapent de petits poissons et des coquillages pour s'en nourrir. Ils ouvrent la bouche plus ou moins suivant le volume de la proie qu'ils avalent, ils rejettent ensuite les os ou la coquille par la même ouverture. Lorsque la bouche est ouverte, on voit toutes les cornes de l'*ortie de mer* qui ressemblent en cet état à une fleur épanouie, ce qui la fait nommer *poisson-fleur*.

Quoique ces *orties* prennent successivement quantité de figures différentes, on peut cependant dire qu'en général elles ont extérieurement la figure d'un cône tronqué; leur base est très-fortement appliquée sur les pierres, auxquelles on les trouve toujours adhérentes : il y en a de verdâtres, de blanchâtres et de couleur de rose. Nous en avons trouvé de brunes et de bleuâtres sur les parages de l'isle de Rhé, et sur la côte de Plugastel au-delà de Brest. M. *de Romé de l'Isle* m'a assuré en avoir vu de noires à l'isle de Sainte-Hélene. Dans quelques *orties de mer* ces couleurs paroissent par-tout sur la surface; dans d'autres elles sont mêlées par raies ou par taches distribuées d'une maniere très-variée, agréable, riche : on trouve *des orties de mer* dans les fentes des rochers qui bordent le rivage, elles ressemblent à une grande chevelure et paroissent vivipares.

2.° Les *orties errantes*. Celles-ci n'ont que le nom de commun avec les précédentes, on les appelle *orties détachées* ou *orties errantes*, etc. Mais M. *de Réaumur* dit que s'il vouloit joindre un nouveau nom aux anciens qu'elles ont, il les appelleroit *gelée de mer*; nom qui effectivement caractérise si bien la substance dont elles sont formées, qu'il vaut seul une petite description pour aider à les reconnoître. L'animal dans l'ensemble de toutes ses parties a la consistance et la couleur d'une vraie gelée. Dans l'eau les *gelées marines* remuent avec assez de vîtesse, elles s'y soutiennent, nagent et se promenent par un mouvement de contraction et de dilatation; mais jetées à sec sur

la greve, elles paroissent sans aucune action; ou si cette espece de systole et de diastole dure encore quelques momens, l'on peut dire que c'est le seul signe de vie que ces animaux donnent; car en les irritant, en les blessant, en les coupant en lambeaux, ils n'annoncent pas le moindre sentiment; c'est donc dans la mer même qu'on doit les observer; on ne peut les voir sur les rivages qu'avec un reste de vie foible et languissant.

Sur les bords de la Méditerranée, les *gelées de mer* se nomment *capello di mare*, (*chapeau de mer*). *Rondelet* dit que c'est une masse spongieuse, ronde, creuse et percée au milieu, ayant tout autour un petit cordon rouge; à cet égard elle ressemble à un chapeau ou à un parasol renversé; l'autre partie ressemble aux pieds des poulpes: elle en a, dit-il, huit, gros et carrés dans leur commencement, et qui finissent en pointe; on en trouve aussi qui n'en ont que quatre. Nous en avons vu beaucoup en été dans les parages de Cette en Languedoc et aux isles d'Hyeres; toute la substance de leur corps est très-gélatineuse, pesante, couleur de rose, très-brillante, un peu transparente; on en voit aussi qui n'ont pas plus de couleur que l'eau pure; il y en a de roussâtres, d'un beau bleu d'outremer, de verdâtres, etc. On les voit souvent flotter comme au gré des eaux, et il nous a paru que si on les manie long-temps, elles se dilatent, se contractent alternativement et causent une petite démangeaison aux mains; il semble même que la chaleur de la main les dissout presque entiérement, et si l'on porte aussi-tôt les mains sur les yeux, la sensation de chaleur et notamment de démangeaison, est infiniment plus vive. Il paroît que *Linnæus* regarde la *gelée de mer* comme une espece de *méduse*; Voyez *ce mot*.

Tous ces individus ont la propriété de faire rentrer dans leur intérieur le rhombe ou la rose de pattes dont elles sont fournies. Les *orties de mer* sont de la classe des *Zoophytes*, de l'ordre des *Mollusques*.

M. l'Abbé *Dicquemare* observe judicieusement que les *orties marines* ne doivent pas être confondues avec les *anémones de mer* leurs ennemies; que les *orties*

marines ont des différences dont les caracteres peuvent se prendre de leur forme intérieure ou extérieure, de la faculté de piquer dont les unes peuvent être privées ou ne l'avoir qu'intérieurement, tandis que les autres ne paroissent pas l'avoir toutes au même degré ; qu'il y en a qui méritent l'attention par leur couleur et par leur bigarrure extérieure, d'autres par leur grosseur ou leur petitesse, d'autres par la forme et la structure intérieure. Le Naturaliste cité ci-dessus en a distingué une espece qu'il nomme *point sanguin*, parce qu'en la regardant par dessus, elle rappelle l'idée du point sanguin du poulet dans l'œuf. Ce petit animal a la figure d'une coupe renversée ; il est blanc, transparent : sa robe contient des muscles qui vont de haut en bas et qu'on apperçoit généralement lorsque l'animal fait quelque mouvement : il a aussi des muscles circulaires que l'on découvre bien quand l'animal nage, ou plutôt quand il s'élance dans l'eau avec autant de vîtesse que les grandes *orties marines* ont de lenteur ; ces élans sont quatre ou cinq fois plus étendus que le corps. Le corps charnu est d'un rouge pâle, formé à quatre carrés ; son bout supérieur représente une croix d'un rouge très-vif, vu par dessus ou au travers de sa robe ; le corps charnu est terminé, à chaque carré de sa partie inférieure, par un appendice blanc. Ce petit animal peut, par le jeu de ses muscles, plisser la partie inférieure de sa robe pour s'élancer, avancer ou tourner de côté et d'autre : il a aussi la faculté de se précipiter plus ou moins lentement au fond de l'eau : il étend ses membres quand il saisit sa proie, et les contracte quand on le touche ou qu'il veut paroître immobile.

M. l'Abbé *Dicquemare* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Décembre 1784*, la figure d'une *ortie marine* de l'espece de celles à *culs de chevaux*. Elle est, dit-il, une de celles qui piquent violemment ; la douleur qu'elles occasionnent sur la peau de l'homme qui nage ou se baigne dans la mer, est à peu près semblable à celle qu'on ressent sur la peau nue qui auroit heurté une plante d'*ortie* : elle est plus forte et dure environ une demi-heure, sans que ce soit une démangeaison : ce sont, dans les derniers momens,

comme

comme des piqûres réitérées et plus foibles; il paroît une rougeur considérable dans toute la partie qui a été touchée, et des élevures de même couleur qui ont un point blanc dans le milieu : tout cela reparoît encore, excepté la douleur, quand, plusieurs jours après, la partie est échauffée par la chaleur du lit ou autrement.

Ces animaux, observe M. *Dicquemare*, sont mous et n'ont aucunes pointes propres à s'insinuer dans la peau; il présume qu'il exsude de leurs différentes parties et sur-tout des membres, une liqueur caustique qui produit cet effet; il a lieu même lorsque l'animal est mort. Un seul membre arraché et posé sur la peau du bras, y fait sentir des piqûres. Nous avons vu que les *orties marines* sont des corps organisés; chaque *ortie marine* a offert à M. *Dicquemare* plusieurs corps d'organisation semblables et réunis, formant un ensemble isolé, un être sentant son existence, pourvu d'une infinité d'organes, qui nage, attaque et saisit sa proie à l'aide d'un ou de plusieurs membres, qui la pique vivement, qui jouit en même temps d'un grand nombre de captures, et exerçant ainsi agréablement ses sens du toucher et du goût qui le sollicitent à se procurer de nouvelles jouissances, pressé d'ailleurs par ses besoins, digere, fait effort pour se soustraire à ses ennemis, et tout cela sans visceres qu'il soit aisé de comparer.

La grandeur de ces animaux, continue M. *Dicquemare*, varie depuis un point à peine perceptible, jusqu'à plus de quatre pieds de circonférence; il y en a de toutes couleurs. Nous avons dit que plusieurs ont des festons composés de membres fins, quelquefois nués d'un roux animé, des intestins, et quelques autres parties intérieures d'un très-beau violet, ou colombin ou purpurin; le tout produit un effet fort agréable; mais leur odeur qui tient de celle du poisson, est plus forte, plus pénétrante et devient d'autant plus insupportable, qu'on les tient dans un lieu fermé, sur-tout quand ils périssent. Quoique leur substance n'ait que la consistance d'une forte gélée, qu'elle se liquéfie aisément, qu'elle soit aussi transparente et aussi brillante que le beau cristal taillé et

poli, son poids est considérable. Leurs situations dans le mouvement et le repos sont peu différentes. Les mouvemens que les *orties marines* font pour nager, s'operent par les bords de l'animal, de dedans en dehors, et un peu en dessous, et selon le côté où elles veulent aller : leur pesanteur spécifique étant plus grande que celle de l'eau, leurs plus grands efforts ne tendent souvent qu'à les élever vers la surface de l'eau; les plus foibles suffisent pour les soutenir; mais leurs élancemens se font avec grace, vivement, sur-tout dans les petites. Les extrémités et les membres sont toujours au-dessous du corps, selon l'espece plus ou moins nombreux, différemment conformés, diversement placés.

M. *Dicquemare* a vû des *orties marines* ayant quatre bouches, quatre districts de nutrition; d'autres qui en avoient trois, d'autres six : quelle disposition animale! Les *orties marines* paroissent saisir leur proie de tous côtés, et cette proie ne peut guere échapper d'un faisceau, d'un rang de filets ou de membres, sans se jeter dans un autre. Ces larges membres joignent à la propriété de s'attacher par le simple contact, celle d'environner et de piquer : dans quelques especes, ils sont placés de maniere à pouvoir amener la capture indifféremment à plusieurs bouches; il en est de même des autres extrémités. Quant à leur forme totale et sur-tout à leur développement, notre Observateur avoue qu'il est très-difficile de les décrire; ce sont tantôt des membranes d'une étendue très-considérable, repliées d'une maniere très-agréable, d'une finesse extrême, extensibles, susceptibles de se contracter en tout sens par des muscles d'une souplesse inconcevable; ces membranes sont lisses dans les lobes du centre, grenées dans ceux qui s'en écartent : tantôt ces extrémités ne sont que des groupes de filets; et dans les plus grandes especes ce sont de grosses appendices, richement figurées en crête redoublée, en beaux cristaux mamelonés, taillés à facettes, etc. Tandis que les *orties marines* se nourrissent de petits poissons, de vers et d'insectes marins, elles sont elles-mêmes la proie des *anémones de mer*, qui les saisissent au passage. M. *Dicquemare* a vu souvent ces manœu-

vres à la mer et dans sa Ménagerie marine ; elles y sont dévorées à mesure que quelques-unes de leurs parties entrent dans l'anémone ; le reste donne jusqu'à la fin des signes de vie, en redoublant d'efforts pour échapper à la destruction. . . . Cette description et ces détails paroissent être fidellement copiés d'après nature. M. l'Abbé *Dicquemare* est un Observateur accoutumé à n'écrire que sous sa dictée ; et il faut du zele, du courage, de l'esprit, même du génie pour contempler des êtres peu connus, si difficiles à approcher, et y dévoiler l'animalité cachée sous les formes les plus extraordinaires ; *Voyez les articles* ANÉMONE DE MER, etc. M. l'Abbé *Spallanzani* a vu, dans la Méditerranée, des *orties marines errantes*, qui, lorsqu'elles se décomposoient, se changeoient en un fort beau phosphore.

ORTOHUA de la Nouvelle-Espagne. Cet animal paroît être le même que le *zorille*. Voyez à l'*article* MOUFFETTES.

ORTOLAN, *Hortulanus aut Ortolanus*. Nom d'un oiseau de passage, du genre du *Bruant*, propre aux parties Méridionales de l'Europe, où l'on en trouve en tout temps : mais tous les individus, dit M. *Mauduyt*, n'y demeurent pas constamment toute l'année ; une partie quitte ces beaux pays au printemps, pour passer dans des climats moins chauds et même dans des contrées froides, puisqu'on trouve l'*ortolan* jusqu'en Suede ; néanmoins ces *ortolans* voyageurs ne s'arrêtent pas indifféremment dans tous les pays intermédiaires du Midi au Nord ; ils nichent en Lorraine, en Bourgogne, dans les provinces Méridionales de la France et en Allemagne. Ils font deux pontes par an, et ils placent leur nid suivant les convenances locales : en Bourgogne, par exemple, ils nichent sur les ceps ; et dans les pays froids, à terre, au milieu des terres ensemencées. Les *ortolans* arrivent à peu près avec les *cailles* dans les pays où ils se fixent, et ils en partent vers le mois de Septembre : on prétend que ce ne sont que les jeunes qui partent à cette époque, et que les vieux ne s'en vont qu'en Octobre : ils se retirent les uns et les autres dans les contrées Méridionales, et leur maniere de

voyager procure deux passages de ces oiseaux, par année, dans les pays intermédiaires où ils ne s'arrêtent pas.

On prend les *ortolans* aux *gluaux* et à la *nappe*, dans le temps de leur passage : (on en voit vers Saint-Jean de Bonne-Font une si grande quantité, que les Oiseleurs y viennent de vingt lieues à la ronde pour en prendre. Il est permis d'en prendre dans les capitaineries de chasse des environs de Paris, moyennant une redevance d'un certain nombre de ces oiseaux.) Ils ont alors peu de graisse ; mais ils en acquierent beaucoup et en fort peu de temps, au moyen du millet dont on les nourrit dans un endroit couvert, privé de lumiere, et où il n'y a guere que l'auget à la graine qui soit éclairé : on tue ces oiseaux quand ils sont engraissés au point convenable, c'est un mets très-recherché et un gibier par excellence. On s'accorde cependant à dire que sa chair, tout imprégnée et recouverte de graisse, a généralement plus de délicatesse que de saveur, et qu'elle est trop rassasiante pour qu'on puisse en manger beaucoup ; sa graisse est émolliente, résolutive et adoucissante : c'est un des oiseaux qui se cuit le plus promptement. On pourroit facilement l'enfermer dans des coques d'œufs de poule bien réunies, le cuire dans l'eau ou sous la cendre, et répéter ainsi à peu de frais une des magnificences de *Trimalcion*. Bien peu de personnes savent que cet oiseau a un chant assez agréable, et que dans les pays qu'il habite on le nourrit en cage par rapport à son ramage : il chante, à ce qu'on assure, aussi souvent la nuit que le jour.

ORTOLAN VULGAIRE, *pl. enl.* 247, *fig.* 1 ; *Avis miliaris pinguescens.* Il est un peu plus gros qu'un serin : sa longueur totale est au moins de six pouces ; son envergure l'est de neuf : la tête et le cou sont d'un olivâtre-cendré ; le tour des yeux est d'un jaune pâle ; la gorge qui est de cette même couleur, est bordée de chaque côté par une ligne cendrée : le dos est varié de marron obscur et noirâtre ; le croupion et le dessus de la queue sont d'un brun-marron ; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un jaune-roussâtre ; le dessous des ailes est d'un jaune de soufre ; les pennes

des ailes et de la queue sont brunes et terminées de roussâtre plus ou moins clair : la penne la plus externe de la queue de chaque côté est souvent bordée de blanchâtre : le bec, les pieds et les ongles sont jaunâtres ; la tête et le cou de la femelle sont d'un cendré plus foncé et variés de petites lignes noirâtres, longitudinales.

Le plumage de l'*ortolan* est sujet à varier. Les Auteurs font mention, 1.° De l'*ortolan* à plumage tout *jaune*, excepté le bord de l'aile et l'extrémité de ses pennes qui sont blancs ; il a le bec et les pieds rouges. 2.° L'*ortolan* tout *blanc* ; il a le bec et les pieds rouges. 3.° L'*ortolan à queue blanche*. 4.° L'*ortolan noir*, mais dont la tête et le cou sont verdâtres ; les pieds cendrés et le bec rouge. 5.° M. *de Montbeillard* a observé un *ortolan* à gorge jaune, mêlée de gris ; le ventre roux ; la poitrine grise. Tous ces *ortolans* vont par petites bandes, ils volent à une assez grande hauteur, et leur vol est par saccades et souvent à l'opposite du vent.

ORTOLAN (par les Colons de l'Amérique) ; *Voyez* COCOTZIN.

ORTOLAN A VENTRE JAUNE, du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 664*. Il est de la grandeur de notre *ortolan* : le dessus de la tête et les joues sont blancs : le dos est d'un roux-brun ; le croupion, gris ; le plumage inférieur est d'un jaune pâle, mais orangé sur la poitrine ; les couvertures des ailes offrent du cendré, du blanc, du brun bordé de roussâtre : les pennes des ailes sont noirâtres ; les plus grandes, bordées de blanchâtre ; les autres, de roussâtre ; celles de la queue sont bordées et terminées de blanc ; les pieds, rougeâtres ; le bec est brunâtre. La femelle est plus petite ; le dos est varié de noir et de brun clair ; le ventre est blanc.

ORTOLAN *de la Caroline*. C'est l'*oiseau à riz*, de *Catesby*. M. *de Montbeillard* l'a nommé *agripenne*, parce que l'extrémité des plumes de la queue se termine en une pointe fort aiguë : il se nourrit principalement du riz.

ORTOLAN *de la Chine*. Il est plus petit que le nôtre ; il ne paroît dans les provinces Méridionales

de cet Empire que depuis Octobre jusqu'en Décembre : le plumage supérieur est d'un roux-mordoré ; chaque plume étant bordée de jaunâtre ; l'inférieur est d'un beau jaune, ainsi que l'iris : le bec et les pieds sont d'un roux clair. (*Voyage aux Indes et à la Chine.*)

ORTOLAN *de la Louisiane*, pl. enl. 158, fig. 1. Il est de la grosseur du bruant : sa queue est un peu étagée du centre sur les côtés, au lieu que les autres *ortolans* l'ont un peu fourchue : il a une tache noire sur la tête ; le reste de la tête, la gorge et le devant du cou sont roussâtres : il y a derriere l'œil et la joue deux traits noirs ; le reste du plumage supérieur est varié de roux et de noir, le reste de l'inférieur est d'un blanc-roussâtre, mais très-foncé sur la poitrine et les côtés : les pennes des ailes et de la queue sont noires ; le bec est roussâtre, tiquité de noir ; les pieds et les ongles sont cendrés.

ORTOLAN *de Lorraine.* C'est l'*ortolan de passage*, des *pl. enl.* 511, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle. M. *Lotinger* a fait connoître cette espece qui est assez commune en Lorraine. M. *de Montbeillard* dit que sa longueur totale est de six pouces et demi : le plumage supérieur est roux, moucheté de noir ; l'inférieur est aussi moucheté de noir sur un fond cendré à la partie antérieure, et sur un fond d'un roux foncé à la postérieure ; un trait noir au-dessus des yeux : les pennes de la queue offrent du roux, du gris, du noir et du blanc ; celles des ailes n'en different que par du cendré au lieu de blanc ; le bec est d'un brun-roux, et les pieds sont bruns-noirâtres. La femelle a une espece de *collier* mêlé de roux et de blanc ; le dessous du corps est d'un blanc-roussâtre ; le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc : les joues sont d'un roux foncé ; le bec est d'un jaune-orangé à la base, noir à la pointe ; les pieds sont noirs.

ORTOLAN DE NEIGE, *pl. enl.* 497, *fig.* 1. C'est le *rossolan* des montagnards du Dauphiné ; le *snoë-sparf* des Suédois ; l'*alaipg* des Lapons ; c'est le *Passer Alpino-Laponicus seu nivalis*, de *Linnæus*. L'*ortolan de neige* n'habite que dans les régions les plus Septentrionales : on le trouve au Nord des deux Continens, au Spitz-

berg, sur les Alpes Lapones, sur les côtes du Détroit d'Hudson. M. *Mauduyt* dit que c'est dans ces régions glacées qu'il passe l'été et qu'il propage son espece : l'excès du froid et la disette de vivres l'obligent à se retirer vers les régions moins Septentrionales ; on le voit en hiver dans la Sibérie, la Suede, une partie de la Russie ; et s'il avance plus près du Midi, il ne fait que passer dans les pays de plaines pour se fixer sur les montagnes, où il retrouve la température et les alimens qui lui conviennent, et c'est notamment la semence de la plante *scherra ;* c'est le *Betula nana aut foliis orbiculatis, crenatis*, Flor. Lapp. 342 : il ne dédaigne pas la graine de chenevis et d'avoine. Cet *ortolan*, étant toujours exposé au froid, le blanc forme la couleur dominante de son plumage ; et vivant comme le *lagopede*, il subit comme lui l'influence des deux saisons opposées, ainsi que des climats plus ou moins froids qu'il habite ; son plumage change en hiver et en été.

Cet *ortolan* est de la grosseur du moineau vulgaire. Le mâle a en hiver une teinte légere de roussâtre sur la tête, le dos noir, les pennes des ailes et de la queue mi-parties de noir et de blanc ; tout le reste du plumage est d'un noir éclatant ; en été, le roussâtre est plus étendu ; le blanc devient gris : la femelle est en tout temps moins blanche : le bec est ou cendré, ou jaune, ou noir vers la pointe, suivant les saisons. Cet oiseau est toujours en mouvement, son cri est aigre ; il perche fort peu, il couve à terre.

Parmi les variétés de l'*ortolan de neige*, on distingue, 1.° L'*ortolan jacobin*, vu à la Caroline par *Catesby*, et qu'il appelle *moineau de neige*, *Passer candidus borealis* : il a la poitrine, le ventre, les côtés et le bec blancs ; tout le reste du plumage est noir. 2.° L'*ortolan de neige à collier*, de M. *Brisson :* cette variété indiquée par *Albin*, a trois zones au bas du cou, c'est-à-dire un collier blanc entre deux colliers, l'un bleuâtre, et l'autre bleu qui est l'inférieur : le corps est d'un brun-rougeâtre ; il y a quelques pennes noires, nuées de jaune-verdâtre ; le reste est blanc : le bec est bleuâtre dans son milieu et rougeâtre dans le reste.

Ortolan des Roseaux, *pl. enl. 247, fig. 2*, le mâle; *497, fig. 2*, la femelle. Il est ainsi nommé, parce qu'il se plaît dans les terrains humides et marécageux, et qu'il y fait son nid parmi les joncs et les roseaux : sa tête est noire ; il y a un trait roussâtre au-dessus des yeux ; un demi-collier blanc au haut du cou, en arriere ; le reste du plumage supérieur est varié de noir et de bordures roussâtres ; l'inférieur est d'un blanc ou gris-roussâtre, avec quelques traits noirs sur les côtés ; quelques pennes de la queue sont plus ou moins blanches ; le bec et les ongles sont bruns ; les pieds, d'un brun-rougeâtre. La femelle a le dessus de la tête varié de roussâtre. Cet *ortolan* a le cri du moineau, il crie sans cesse lorsque quelque objet le frappe ou l'inquiete : cette habitude le rend fort importun aux chasseurs, parce que le gibier est averti de l'approche de quelque danger et déterminé à prendre la fuite; cet oiseau a cependant un chant assez agréable au printemps : il a dans la queue un mouvement de haut en bas, comme la bergeronnette et la lavandiere : il se nourrit de grains et même d'insectes, qu'il prend en s'élançant et se balançant sur les joncs et les roseaux, le long desquels on le voit souvent gravir, en s'aidant de ses ailes pour se soutenir ; c'est ce qui lui a fait donner par les Oiseleurs le nom de *montant*. On l'appelle *chic des roseaux*, en Provence.

Ortolan *du cap de Bonne-Espérance*, pl. enl. 158, fig. 2. Il est un peu plus petit que notre *ortolan* : le plumage supérieur offre du noir, du gris et du roussâtre ; l'inférieur est d'un gris sale : la gorge et les joues sont d'un blanc sale ; l'œil est entre deux traits noirs ; les pieds et les ongles sont de couleur d'ardoise.

ORVALE ou Toute-bonne ou Sclarée, *Horminum Sclarea dictum*. Plante que l'on cultive dans les jardins et dans les vergers. La *toute-bonne des prés* est la principale espece du genre des *sclarées* de M. *de Tournefort*, et celle qu'il désigne ainsi, *Sclarea pratensis, foliis serratis, flore cæruleo*, Tourn. 179 : sa racine est simple, ligneuse et fibrée, brunâtre, d'un goût qui n'est pas désagréable et qui échauffe le palais

et la gorge : elle pousse une tige à la hauteur d'environ deux pieds, de la grosseur du petit doigt, carrée, velue, noueuse, rameuse et remplie de moëlle : ses feuilles sont opposées deux à deux et portées sur de longues queues ; elles sont ridées, gluantes, oblongues, larges en leur base et terminées en pointes, légérement crénelées, velues et d'une odeur désagréable, mais citronnée, d'une saveur amere et aromatique : au sommet de chaque tige sont deux feuilles opposées, petites, creuses, sans queue et d'une couleur purpurine : ses fleurs sont disposées en longs épis, comme par anneaux, d'une seule piece, bleuâtres, en gueule ; la levre supérieure est alongée en forme de faucille : les épis sont communément garnis de bractées concaves, souvent rougeâtres : à chaque fleur succedent quatre grosses graines arrondies, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre, de couleur roussâtre.

L'*orvale* ou *toute-bonne* est désignée ainsi : *Orvala*, Dod. Pempt. 292 ; *Salvia sclarea*, Linn. 38 ; elle varie un peu de la precédente.

Toute cette plante a une odeur forte et puante, et une saveur amere ; elle est toute d'usage. L'*orvale* est connue sur-tout, dit *Ettmuller*, des Cabaretiers Allemands qui s'en servent pour falsifier leurs vins, et donner au vin du Rhin le goût du vin muscat, en y faisant infuser des fleurs d'*orvale* et de *sureau*. *Tragus* assure qu'un tel vin est d'un grand secours pour les femmes qui sont froides, stériles, et pour guérir les fleurs blanches : il faut cependant en faire un usage modéré, car il porte à la tête et y cause, dit *Lobel*, des pesanteurs. On prétend que la graine d'*orvale* introduite dans l'œil, en fait sortir les corps étrangers.

L'*orvale* est fort en usage dans les pays du Nord où on s'en sert pour faire de la biere ; quand le houblon est rare ou qu'on veut rendre la biere plus forte, on en met dans les chaudieres bouillantes, et l'on fait alors une liqueur qui enivre, même prise en petite quantité ; souvent elle cause une gaieté qui tient de la folie. *Hoffmann* met l'*orvale* parmi les remedes spasmodiques. *Ray* rapporte que les Anglois font avec

des feuilles d'*orvale*, des œufs, de la crême et un peu de farine, des gâteaux que l'on frit dans la poêle : ils sont agréables, et on les présente au dessert pour exciter à l'amour.

L'*orvale des prés* est assez commune par-tout, et se distingue principalement par la disposition de ses fleurs, rangées en anneaux sur des branches dégarnies de feuilles, dit M. *Deleuze* ; chaque anneau formé seulement de six fleurs et accompagné de deux stipules en cœur, fort petites : les fleurs sont bleues; leur levre supérieure est grande, en faucille et un peu gluante.

ORVERT. Nom donné par M. *de Buffon* à un *oiseau-mouche* long d'un pouce dix lignes, et qui est le *colibri* entiérement vert d'*Edwards*. Le vert et le jaune-doré couvrent son plumage entier avec un éclat et des reflets surprenans : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé, avec le lustre du métal poli : la queue est d'un noir d'acier bruni ; le ventre est blanc.

ORVET ou ORVERT, *Cæcilia vulgaris*, Aldrov.; *Cæcilia Typhlus*, Rai.; *Anguis fragilis*, Linn. C'est le *serpent ovipare*, décrit dans beaucoup d'Auteurs sous le nom d'*anvoye* ou d'*aveugle* : il est très-connu en Europe; on le trouve le plus souvent dans les fentes des rochers et aux environs. Ce reptile, selon *Lémery*, est d'une couleur de cuivre rouge; il est de forme cylindrique : sa longueur ordinaire est d'un pied, et sa grosseur d'un pouce et quelquefois davantage. On prétend que quand il est frappé avec une baguette ou autre corps dur, il se casse comme du verre, ce qui lui a fait donner le surnom de *serpent-cassant* : on ajoute qu'après sa mort il reste encore cassant jusqu'à ce qu'il se corrompe. *Lémery* dit qu'il y a de ces serpens à la montagne de Kupferberg, ce qui signifie en Allemand *montagne de cuivre*, à vingt-quatre lieues de Stockholm. Le même Auteur présume que la raison de leur fragilité vient de ce qu'ils se sont nourris d'alimens chargés de rouille, qui ont condensé et endurci leur substance, principalement à l'extérieur ; mais cet Auteur ne compte pas beaucoup

lui-même sur cette explication si singuliere, puisqu'il ajoute qu'avant de l'admettre il faudroit bien établir le fait dont il s'agit. *Dictionn. universel des Drogues, pag. 810.*

Le dos de ce serpent est de couleur de rouille; le ventre est d'une teinte grise : les rangées d'écailles qui recouvrent l'abdomen dans l'*orvet*, et celles dont la queue est garnie sur sa partie inférieure, sont en nombre égal, et l'on en compte cent trente-cinq des unes et des autres : les yeux de ce serpent, quoique brillans, sont si petits que quelques-uns ont avancé qu'il n'en avoit pas : ses dents sont si petites qu'à peine sont-elles visibles : sa langue est fourchue; sa queue est obtuse par le bout. L'*orvet* est du quatrieme genre dans l'ordre des *Serpens*.

ORUBU. C'est le *vautour du Brésil*; Voyez *ce mot.*

OS, *Os*. C'est cette substance endurcie qui sert à soutenir toutes les autres parties du corps dans les animaux; c'est un composé de fibres blanches, très-dures, très-solides, très-seches et cassantes, entrelacées les unes dans les autres, incapables de flexibilité, et servant de base, de soutien, d'appui, d'attache, de passage, de rempart, de borne et de défense à toutes les parties qui les environnent : en un mot, les *os* sont le support de toute la machine animale.

La charpente de l'*os* ou l'*ossature*, appelée *Fulcrum*, n'a pas de solidité par elle-même; elle est cartilagineuse, poreuse; elle imite un réseau dont les mailles et tous les intervalles sont remplis d'une matiere compacte, calcaire. Néanmoins la légéreté se trouve dans la construction des *os* réunie à la force : leur structure réticulaire est des plus admirables, elle donne passage à une multitude de petits vaisseaux qui y portent la vie et la nourriture; un réseau soutient la moëlle et l'empêche de s'affaisser : par-tout on reconnoît la main habile du Créateur. Mais entrons en matiere.

Si l'on prend l'*os* de la jambe ou du bras d'un enfant venant au monde, et si on le dépouille bien de ses chairs, l'on pourra alors le couper par tranches aussi facilement que les cornichons du cerf, qui s'en-

durcissent aussi par la suite : ces *os*, tendres comme ces cornichons, sont flexibles ; ils se consument entiérement dans le feu, ils ne font point d'effervescence avec les acides ; mais dès que des sucs chargés de parties calcaires ont commencé à se déposer dans les pores de ces *os*, alors ils prennent de la consistance, de la solidité et de la dureté. Si on les expose à l'action du feu, la partie cartilagineuse brûle, en exhalant une forte odeur de plumes brûlées, et leur résidu donne une terre blanche, calcaire, soluble dans les acides. Si l'on se contente d'enlever seulement par l'ustion le gluten animal qui masque les surfaces de cette terre, l'acide y aura également prise et la détruira : on peut aussi détruire cette terre sans le secours de la calcination, mais par une macération acidulée ; de sorte que l'*os* qui étoit dur peut ensuite redevenir mou, être replié et chiffonné comme un linge. Par cette théorie de la nature des *os* des animaux qui a un rapport assez immédiat avec celle des madrépores et des coquilles, et avec la maniere de les ramollir par le moyen d'une liqueur nitreuse, affoiblie par l'eau commune, (opération qui est due à M. *Hérissant*, de l'Académie des Sciences) ; par cette théorie, dis-je, l'on peut concevoir l'*ossification* et notamment le ramollissement des *os*, même le raccourcissement de toute la machine statique, tel qu'on l'a observé en la personne de la femme *Supiot*, il y a quelques années, à Paris : on prétend que la suite d'un lait répandu, dont l'acide s'étoit développé, en fut la cause. Nous nous étendrons ci-après davantage sur cet objet, d'après les remarques de M. *Hérissant*.

Nous disons que les *os* sont quelquefois sujets à une sorte de ramollissement général. Dans cette maladie, que les Anatomistes nomment *carnification* ou *osteo-sarcose*, la substance des *os* est entiérement changée ; elle perd sa dureté ; ses fibres ne paroissent plus osseuses ; les *os* prennent une consistance de chair, et l'on diroit qu'ils sont en effet devenus chair. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1722*, *page 229*. Il y a plusieurs observations de MM. *Petit* et *Morand*, qui constatent la certitude de cette

maladie. En consultant les Ouvrages des Anciens on y trouve aussi plusieurs observations de ce genre. *Ismaël Albufeda* parle (en 1570) d'un homme sans *os*, et *Alhuzy* ajoute qu'on le portoit sur une claie de branches de palmier. Il est encore question d'un ramollissement des *os*, dans les écrits d'*Abbon*, Moine qui vivoit dans le neuvieme siecle ; d'un autre cité par *Houlier*, Médecin de Paris. On a vu à Sédan, en 1672, le nommé *Pierre Siga*, âgé de trente-trois ans, dans qui les *os* de tout le corps devinrent mous comme de la cire, de sorte que dans trois ans de temps son corps se trouva réduit à la grandeur de celui d'un enfant de trois ans, et il mourut en cet état. On trouve encore des citations d'autres faits semblables dans la *Bibliotheque raisonnée*, etc. etc.

On fait mention aussi de faits diamétralement opposés au raccourcissement des *os*, c'est l'alongement singulier de quelques cadavres après leur mort, entre autres celui du nommé *Duverger*, âgé de cinquante-cinq ans, Colporteur d'imprimés à Paris, et mort subitement le premier Mai 1777 : cet homme, tout contrefait, avoit trois pieds huit pouces de hauteur ; son tronc bossu et déjeté sur la hanche droite ; ses cuisses représentant la forme d'un cercle ; les *os* des jambes courbés en sens contraire : cet homme marchoit presque sur ses chevilles, et les deux pieds recourbés aux deux tiers et en dehors ne touchoient terre que par l'autre tiers : telle étoit la structure de cet homme. Dans l'intervalle des vingt-quatre heures qui ont suivi l'instant de sa mort, son corps a grandi d'un pied et demi, et toutes les parties auparavant contrefaites se sont alongées et redressées ; la cuisse et la jambe gauches sont seules restées plus courtes de trois à quatre pouces que la cuisse et la jambe droites. Le pere de ce *Duverger* étoit également contrefait, mais un peu moins que le fils, et son corps après sa mort s'étoit également alongé et redressé.

M. *de Haller* a donné deux Mémoires sur la formation des *os*, fondés sur des expériences : on y voit avec plaisir la structure organique de ces corps, qui commencent par être fluides, deviennent une gelée, une colle, ensuite un cartilage, et finissent par être un *os*. Voyez *à l'article* ŒUF.

De la glu au cartilage, dit M. *de Haller*, le passage est prompt et facile; il paroît qu'il ne faut qu'un degré de solidité de plus : mais du cartilage à l'*os* la marche est plus longue et plus obscure; il faut former des fibres, des lames, des alvéoles, des vaisseaux, de la moëlle, et douer le cartilage de toutes ces parties qu'il n'avoit pas. Il n'y a guere, selon cet Auteur, que les arteres capables d'effectuer dans le cartilage les changemens qui le transforment en *os*. La nature osseuse se déclare par l'opacité, par les fibres longitudinales et par la couleur jaune qui s'introduit dans le cartilage : le noyau osseux est une nouvelle preuve de l'influence des arteres sur l'ossification; ces arteres naissent du milieu de l'*os* et du tronc nourricier. Si tous les cartilages ne deviennent pas osseux, il faut l'attribuer à la petitesse de leurs vaisseaux, toujours trop fins pour admettre les particules du suc osseux. On a observé que les têtes des *os* destinées à éprouver des frottemens dès l'instant de la naissance, sont les premieres ossifiées et même les plus dures : il suffit d'examiner les extrémités de la mâchoire inférieure et des fausses côtes. On peut encore consulter sur l'*ossification* les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1730*.

Nous ajoutons ici que des fractures dans les articles, des luxations ou d'autres causes peuvent donner lieu à l'épanchement du suc osseux, nécessaire pour la formation du cal ou de la synovie, matiere qui lubréfie les jointures des *os* et entretient leur souplesse : alors l'ankilose se forme; des *os* qui devoient être mobiles, s'articulent, se soudent et ne font plus qu'une piece continue. Toutes les parties osseuses dans leurs jointures et leurs articulations y sont sujettes : combien d'exemples n'en rencontre-t-on pas dans les divers morceaux d'*Ostéologie* conservés dans les Cabinets! On voit quelquefois dans certains sujets, par des vices particuliers, des parties molles s'ossifier, tels que le foie, le pancréas, même des vaisseaux, des veines et des arteres.

La Nature si sage et si réglée dans sa marche, est quelquefois troublée par diverses causes au moment de son développement; de là naissent les différentes

difformités dans la charpente osseuse. Les enfans noués ou rachitiques le deviennent ordinairement depuis l'âge de neuf mois jusqu'à deux ans. Les extrémités des *os* grossissent aux articulations des bras et des jambes ; leur démarche devient chancelante : fatigués du mouvement, ils se plaisent dans l'inaction ; du reste ils ont très-bon appétit : leurs sens sont très-bien disposés ; ils sont même plus gais, et ont l'esprit plus vif que les autres enfans du même âge. On prétend que cette maladie ne s'est fait connoître dans l'Europe Septentrionale que depuis deux cents ans ou environ : son époque se rapportant à celle de la maladie vénérienne, pourroit, dit-on, faire soupçonner qu'elle en a été un des principes.

Voici des détails intéressans sur les *os*, sur les coquilles et autres corps qui y ont le plus de rapport. Dans le volume des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1758*, on trouve un Mémoire sur l'*ossification* par M. *Hérissant*, Médecin de la Faculté de Paris, etc. Cet Auteur s'y est d'abord proposé d'examiner ce qui peut constituer la *dureté des os* ; ensuite il démontre par quantité d'expériences très-curieuses que la transformation des membranes et des cartilages en des parties osseuses, n'est point du tout l'effet d'une ossification parfaite, ainsi qu'on l'a cru jusqu'au moment de ses découvertes, mais qu'elle est réellement l'effet d'une espece d'incrustation animale formée par le moyen d'une matiere terreuse qui enduit de toutes parts les fibres et les fibrilles du réseau qui constitue le *parenchyme* cartilagineux de la partie qui s'ossifie.

Après cela M. *Hérissant* donne les moyens de faire reparoître sous leur premiere forme les cartilages ou les membranes qui se sont ossifiés, en les dépouillant entiérement de la matiere terreuse dont chaque fibrille est encroûtée en dedans et en dehors. Il suit des découvertes de cet Académicien, que les *os* sont des organes dans la composition desquels il entre deux substances principales : l'une, qui sert de base à l'autre, est une espece de *parenchyme* cartilagineux qui ne s'ossifie jamais ; la seconde substance est

purement terreuse, c'est elle qui donne la solidité et la dureté aux parties osseuses. Le procédé dont notre Auteur s'est servi pour dépouiller la substance animale des *os* de sa matiere terreuse, consiste à laisser tremper des *os* plus ou moins de temps dans une liqueur composée d'une partie de bon esprit de nitre et de trois parties d'eau commune ; alors les *os* perdent au profit de la liqueur presque la moitié de leur poids. M. *Hérissant* ayant fait évaporer cette liqueur jusqu'à pellicule, il en a retiré des cristaux jaunâtres, assez semblables à un sel neutre vitriolique à base terreuse. Il fit ensuite calciner dans un creuset toute cette masse saline, laquelle devint alors très-blanche et analogue en tous points à une vraie terre absorbante : elle pesoit, à quelques grains près, le même poids que celui que les *os* d'épreuve avoient perdu après la dissolution entiere de la matiere terreuse.

La substance animale et cartilagineuse, dépouillée ainsi de toute sa terre et présentée à la flamme d'une bougie, brûla aussi-tôt comme un morceau de cuir ou de vessie desséchée : il n'en resta qu'un charbon noir, spongieux, luisant, léger et friable.

M. *Hérissant* a fait passer tous les *os* du corps humain par les mêmes épreuves que les précédentes, et il n'a trouvé que l'*émail des dents* qui ait apporté une exception à cette conformation, en se dissolvant totalement dans sa liqueur acide, sans y laisser aucun vestige de substance animale. Cette conformation de l'émail des dents est encore expliquée par le même Auteur dans un *Mémoire de l'Académie, année 1754.*

M. *Hérissant* a prouvé depuis cette époque que les *madrépores*, les *coraux* et les diverses productions de *polypiers* à consistance de pierre sont, ainsi que les *os*, formés par incrustation. Les *os* de poissons et les cartilages en général ne different des *os* des autres animaux que parce qu'ils ne se trouvent incrustés que d'une très-petite quantité de matiere terreuse.

Dans le même volume de l'*Académie*, M. *Hérissant* a inséré un autre *Mémoire*, intitulé *Éclaircissement sur les maladies des Os.* Cet Auteur démontre, par

une

une longue suite d'expériences, que toutes les maladies des parties osseuses (si l'on en excepte les luxations) commencent par un ramollissement plus ou moins sensible, qui se manifeste dans une ou dans plusieurs portions de ces organes : d'où il résulte nécessairement une décomposition plus ou moins complete de l'*os* malade ; en sorte que ces parties sont obligées de se recomposer de nouveau pour se rétablir. Notre Observateur établit deux sortes de décompositions ; savoir, une *insensible*, et l'autre *sensible*. La premiere consiste dans la déperdition plus ou moins grande de la matiere terreuse des *os*, que des sucs viciés rongent et détruisent peu à peu. La décomposition sensible est toujours la derniere, et a lieu lorsque les *os* perdent leur forme naturelle, leur volume ou leur consistance. La décomposition des *os*, dit M. *Hérissant*, consiste en ce que les sucs viciés dépouillent la partie terreuse de la substance cartilagineuse, en sorte que les *os* acquierent par-là un degré de mollesse toujours relatif à la déperdition de cette terre calcaire. La décomposition des *os* a lieu dans les exostoses, dans les ankiloses, dans la carie, dans le cal des *os*, dans l'exfoliation, etc., et la matiere terreuse se porte alors du côté des urines. C'est ce que M. *Hérissant* a démontré très-évidemment, tant dans les cas de vérole, de scorbut et d'humeurs froides, que dans celui où l'on est attaqué d'une goutte avec exostoses ou des nodosités.

M. *Ravaton*, Chirurgien-Major de l'Hôpital Royal et Militaire de Landau, etc. a fait plusieurs remarques sur l'*exfoliation des os*, qui est proprement l'ouvrage de la Nature. La Nature, dit-il, emploie plus ou moins de temps dans cette opération : l'action de l'air agissant sur la surface d'un *os* mis à découvert ne peut être regardée tout au plus que comme cause seconde. Les *os* ne s'exfolient que parce que le périoste qui les couvroit et qui leur apportoit par des milliers de petits tuyaux un suc propre à les nourrir, n'existe plus ; d'où il suit que la portion d'*os* qui en étoit pénétrée doit se dessécher et perdre insensiblement son principe de vie : l'air seconde

cette exfoliation dans une plaie exposée souvent à nu. Plus les hommes sont jeunes, vigoureux et bien constitués, et plus l'exfoliation des *os* est prompte et active; si au contraire les hommes sont vieux, foibles et languissans, l'exfoliation sera longue et tardive : cette différence ne provient que de l'abondance et du degré de bonté des sucs qui s'épanchent au temps où la circulation a cessé dans la portion d'*os* qui doit se séparer. M. *Ravaton* dit que l'exfoliation de ceux chez lesquels le sang se trouve imprégné d'un vice vénérien, cancéreux, scrofuleux ou scorbutique, éprouve des longueurs et des difficultés infinies : elle se fait le plus souvent par parcelles où il se développe un principe de carie qu'on ne détruit que bien difficilement et après avoir mis en usage les moyens les plus propres à combattre le vice dominant. On sait que les exfoliations superficielles du crâne et celle des grands *os* de la jambe se font en quarante ou cinquante jours; mais si l'agent qui a mis les *os* a découvert, les a contusionnés profondément, la portion qui se séparera sera épaisse et se fera attendre près de trois mois.

M. *Hérissant*, dans un autre *Mémoire* lu à la rentrée publique de l'*Académie des Sciences*, *année 1766*, a voulu éclaircir la formation des *moules*, des *pétoncles*, des *huîtres*, etc. Il démontre aussi qu'il y a une grande analogie entre la formation et la nature des *os*, et la formation et la nature des coquilles. Après avoir prouvé de reste l'existence d'une substance animale et d'une substance terreuse dans la composition des coquilles, il a cherché à connoître si l'organisation de cette matiere animale étoit la même dans toutes les coquilles, ou bien si elle n'offroit point quelques différences dignes de notre attention.

Pour s'en assurer d'une maniere non-équivoque, il a fait passer une quantité prodigieuse de coquilles par des épreuves semblables à celles auxquelles il avoit déjà soumis tout le squelette humain; et il a découvert que cette substance n'est qu'un tissu de fibres à réseau formées par une liqueur analogue à celle qui nous donne la soie. La disposition et l'arrangement de ces fibres donnent lieu à deux sortes d'organisa-

tions des coquilles, dont l'une est *simple* et l'autre *composée* : la *simple* est celle où ces fibres forment simplement des membranes : la *composée* est celle où non-seulement ces fibres forment des membranes, mais encore où ces membranes se trouvent hérissées d'une quantité prodigieuse de petits poils soyeux ramassés en maniere d'aigrettes.

M. *Hérissant* fait voir ensuite que les couleurs des coquilles dépendent principalement des particules colorantes des liqueurs variées qui circulent dans la substance animale, lesquelles particules teignent les molécules de la substance terreuse qui seules se chargent des particules colorantes.

Cet Académicien fait voir encore que les coquilles croissent par développement, et que leur dureté dépend de l'interposition de la substance terreuse qui en pénetre les fibres et les incruste à mesure qu'elles prennent leur forme.

Enfin, cet Auteur finit en disant que les *pores*, les *madrépores*, *millepores*, les *coraux*, etc. sont, 1.° Des especes singulieres de groupes formés par une quantité prodigieuse de petits tubes dont chacun est à l'individu qu'il renferme ce qu'une coquille est par rapport à l'animal qui y est renfermé, et que ces tubes sont composés, comme les coquilles, d'une substance animale et d'une substance terreuse. 2.° Que ces belles machines animales, aussi bien que les *glands de mer*, les *tuyaux vermiculaires*, les *perles fines*, les *coquilles d'œufs*, l'*os de seche*, les *crustacées*, les *belemnites*, les *piquans d'oursins fossiles*, les *glossopetres*, etc. sont autant d'incrustations qui donnent, par l'analyse chimique, les mêmes principes que les coquilles. 3.° Enfin, que l'organisation de la substance animale de toutes ces productions est des plus dignes de notre attention, comme on est à portée d'en juger par les dessins et gravures qui sont placés à la fin de ce Mémoire.

Quelle variété ne trouve-t-on pas dans les *os* des animaux ? Les *dents* qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme des especes d'*os*, en fournissent un exemple; il nous suffira de citer celles du *cachalot*, de l'*éléphant*, du *narhwal*, de la *lamie*, du *lion*, de la

dorade, de la *vache-marine*, du *crocodile*, du *marsouin*, et celles de l'*homme*, qui de tous les *os* humains sont les plus durs et les plus compactes. *Voyez l'article* DENTS.

Peut-être que si les *cornes du bœuf*, du *bouc*, etc. eussent été remplies par la nature de sucs calcaires, elles auroient acquis la dureté de celles du *cerf*, de l'*élan*, du *chevreuil*, qui sont des especes d'*os*. Ne pourroit-on pas en dire autant des *ongles* des oiseaux et des quadrupedes ?

Dans la tête de la *seche*, de la *carpe*, de l'*alose*, du *merlan*, dans le cœur du *cerf* et dans une infinité d'autres animaux, l'on trouve une singuliere variété d'*os*. Il y a quelques poissons, tels que l'*orphie*, dont les *os* verdissent par la cuisson : les *os* des crustacées (animaux que l'on ne peut guere s'empêcher de regarder comme couverts d'une espece d'*os*), deviennent rouges par une semblable cuisson : les *os* des quadrupedes et des volailles, même l'*ivoire*, se ramollissent et deviennent friables en les faisant bouillir dans un vase fermé, qui contient une certaine quantité d'eau.

De quelle utilité ne sont pas les *os* dans les besoins de la vie ? Sans parler de ceux qui sont, dit-on, utiles en Médecine, tels que ceux du talon et du cœur du *cerf*, les cornes du *cerf*, les dents du *brochet*, la coquille de l'*huître*, celle de l'*œuf*, l'*os de la seche*, celui du *crâne* humain, et quantité d'autres que l'on regarde comme astringens, antiépileptiques, alexipharmaques, etc., les *os* sont employés par les Tabletiers pour faire des touches d'épinettes, des spatules, des peignes, des jetons et quantité d'autres ouvrages moins chers que ceux faits avec l'*ivoire* : les dents du *cheval de riviere* servent à faire des dents artificielles, leur dureté les y rend propres : l'*os de seche*, connu sous le nom de *biscuit de mer*, sert aux Oiseliers pour amuser les serins, et à quelques Fondeurs qui en mettent dans la composition de certains moules où ils coulent des métaux : les *os de mouton* calcinés donnent une poudre dont les Diamantaires se servent pour dégraisser leurs pierreries : enfin, l'*os du bœuf* qui ne sembloit être qu'une matiere de

rebut et seulement propre aux Cordonniers pour polir la semelle de leurs souliers, vient d'être employé avec succès comme un moyen de subsistance pour les pauvres et même pour les riches dans les temps de disette. C'est en employant ces *os* crus ou cuits que la *Société Littéraire* de Clermont-Ferrand a sinon appris, au moins rectifié l'art utile d'en faire des bouillons gras, très-bons et très-nourrissans, ainsi que de la gelée, et de les réduire en tablettes pour l'utilité du Voyageur, du Soldat, du Marin, etc. *Consultez* son *Mémoire sur l'usage économique du Digesteur de* Papin, *année 1761*. Les tablettes de bouillon osseux peuvent aussi servir de coulis de viande : elles ne reviennent pas à un sou chaque ; cependant une tablette est la dose, pour une personne, d'un excellent bouillon ou d'un potage très-sain.

On ne doit pas inférer de cet avantage connu, que les *os* soient farineux, et que lorsqu'ils ont été épuisés par un long séjour dans une terre humide, ils contiennent encore quelque matiere alimenteuse : il n'en est rien ; et l'idée de réduire en poudre les *os* humains et de les convertir en aliment à titre de corps *farineux*, qui fut conçue en effet et exécutée pendant le siége de Paris, au temps de la *Ligue*, ne peut être tombée que dans une tête essentiellement ignorante ou bouleversée par la faim et par le désespoir.

Dans les animaux les *os* composent presque tout le volume apparent ; réunis ensemble, ils portent le nom de *squelette*, qui est l'image statique de la conformation de l'animal auquel il a appartenu. Prenons pour exemple celui de l'homme : quel spectacle merveilleux présente à l'œil d'un Philosophe cette charpente animale ! Quelle légéreté et quelle force dans cet assemblage des *os* ! quel appareil ! quelle variété admirable dans la forme, dans leurs diverses manieres de se joindre, de se mouvoir, toutes appropriées d'une maniere singuliere à leurs usages ! On observe des cavités, des fosses, des sinus, des rainures, des échancrures, des trous destinés à recevoir, à loger diverses pieces de la machine, à donner passage aux veines, aux arteres, aux nerfs, aux vaisseaux qui

portent la nourriture, le mouvement et la vie dans toutes les parties du corps animé .... La plupart des brutes ont, pour ainsi dire, une charpente semblable au squelette de l'homme : d'après cela, on les pourra reconnoître et comparer dans l'histoire des *os* du corps humain que nous allons donner.

Description du SQUELETTE *de l'homme.*

On sait que le *squelette* est l'assemblage de tous les *os* du corps humain; on le divise en *tête*, en *tronc* et en *extrémités*. La tête comprend la crâne et la face.

Le *crâne* est une boîte osseuse, arrondie, un peu ovale ou sphéroïde, formée de l'assemblage de huit *os*, qui sont le *coronal* ou *frontal*, l'*occipital*, les deux *pariétaux*, les deux *temporaux*, le *sphénoïde* et l'*ethmoïde*. On regarde communément les six premiers comme les *os* propres du crâne, et les deux derniers, comme communs au crâne et à la face. Ces *os* sont plus durs à la surface que dans le milieu de leur épaisseur; c'est ce qui les fait distinguer en deux tables, l'externe et l'interne, et en partie moyenne appelée *diploé*, qui est d'une substance spongieuse.

La *face* est formée de l'assemblage de plusieurs pieces qu'on renferme sous deux pieces principales, appelées *mâchoires*, dont l'une est supérieure et l'autre inférieure. La mâchoire supérieure est immobile et composée de treize *os*; savoir, de deux *os maxillaires* qui sont les plus grands et qui forment proprement la mâchoire supérieure; de deux *os propres du nez*, de deux *os de la pommette*, des deux *os unguis*, des deux *lames inférieures du nez*, des deux *os du palais* et du *vomer*, à quoi il faut ajouter seize *dents*; savoir, quatre incisives, deux canines ou œilleres, et dix molaires. La mâchoire inférieure est faite d'un seul *os*, qui contient aussi seize dents, quatre incisives, deux canines et dix molaires. *Voyez l'article* DENTS.

Le *tronc* peut être divisé en trois parties; une commune appelée l'*épine*, et deux propres qui sont le *thorax* ou la poitrine et le *bassin*.

L'*épine du dos* est une colonne osseuse très-forte

composée de vingt-quatre *vertebres*, distinguées en *cervicales*, en *dorsales* et en *lombaires*, et de l'*os sacrum* à l'extrémité duquel se trouve joint un autre *os* appelé *coccix*.

Le *thorax* ou la *poitrine* est formé : 1.° Par vingt-quatre *côtes*, douze de chaque côté, dont on appelle les sept supérieures, *vraies*, et les cinq inférieures, *fausses* : 2.° Par le *sternum* qui est ordinairement composé de deux pieces : 3.° Et par les *vertebres dorsales*.

Le *bassin* ainsi nommé de sa forme et de son usage, est fait de deux grands *os* dits *innominés*, ou les *os des hanches*, qui se joignent ensemble par devant et sont attachés par derriere à l'*os sacrum* qui acheve de former le bassin.

Les *extrémités* du *squelette* sont au nombre de quatre ; deux supérieures et deux inférieures.

Chaque extrémité supérieure est divisée en *épaule*, en *bras*, *avant-bras* et en *main*. L'épaule est faite de deux pieces, une antérieure appelée *clavicule*, et une postérieure dite *omoplate*. Le *bras* n'est fait que d'un seul *os* nommé *humerus*. L'*avant-bras* en comprend deux, l'un est appelé l'*os du coude*, et l'autre, *rayon*. La *main* est distinguée en trois parties ; savoir, en *carpe* ou *poignet* qui est composé de huit *os*, en *métacarpe* qui est fait de quatre, et en *doigts* qui sont au nombre de cinq, chacun desquels est formé de trois pieces appelées *phalanges*.

Chaque extrémité inférieure est partagée en *cuisse*, en *jambe* et en *pied*. La *cuisse* n'est faite que d'un *os*, appelé *fémur*. La jambe est composée de deux grands *os*, nommés *tibia* et *péroné*, et d'un petit appelé la *rotule*. Le *pied* est divisé en trois parties, comme la main ; savoir, en *tarse*, en *métatarse* et en *doigts*. Le *tarse* est fait de sept *os* ; savoir, de l'*astragal*, du *calcaneum* ou *os du talon*, de l'*os naviculaire* ou *scaphoïde*, du *cuboïde* et des trois *cunéiformes*. Le *métatarse* est fait de cinq pieces. Les *doigts* ou *orteils* sont au nombre de cinq, dont le plus gros est fait de deux *os*, et chacun des autres de trois appelés *phalanges*. Il se trouve encore plusieurs petits *os* que l'on ne conserve pas ordinairement dans le *squelette* ; tels sont

les *osselets de l'oreille*, l'*os hyoïde*, et ceux qu'on nomme *sesamoïdes*.

On peut aisément supputer le nombre de tous les *os* qui composent pour l'ordinaire le *squelette* d'un adulte humain, selon le dénombrement que nous venons de faire; savoir, cinquante-quatre à la *tête*; cinquante-quatre au *tronc*, en prenant le *coccix* pour une piece et le *sternum* pour deux, et cent vingt-quatre aux *extrémités*; d'où résulte le nombre de deux cents trente-deux, auxquels, si l'on ajoute les huit *osselets des oreilles* dont il est parlé à l'*article des* Sens, *au mot* Homme, et les trois principales pieces de l'*os hyoïde*, on trouvera que le total monte à deux cents quarante-trois *os*, sans y comprendre les *os sesamoïdes*.

Comme le tissu des *os* est spongieux et que leurs cavités sont remplies de liqueurs et de moëlle, pour parvenir à former de beaux recueils d'Ostéologie et à conserver leurs *os* avec leur blancheur, on a recours à quelques procédés : on fait bouillir les *os* à plusieurs reprises dans de l'eau, et on les place ensuite à l'air pour les faire sécher à l'exposition du Levant et du Midi, de maniere qu'ils puissent recevoir les différentes impressions de l'air, le soleil, la pluie, la rosée : on les met sur une table couverte de sable, qui en absorbe l'humidité. Si l'on fait macérer les *os* dans une eau contenant de la chaux vive, du sel de soude, de l'alun, ils acquierent par ce procédé, qui a ses désagrémens, une plus grande blancheur. Après ces opérations il faut enduire les *os* d'un vernis léger, qui puisse les garantir de l'impression de l'air.

Observations sur les Squelettes *des humains et des brutes.*

Il y a long-temps qu'on a remarqué de la variété dans le nombre des *os* du *squelette humain*. Les jeux de la Nature sur le seul nombre des côtes nous en fournissent un exemple. S'il se trouve par hasard treize vertebres au dos, il s'y trouve aussi treize côtes; mais quelquefois on en trouve onze d'un côté et douze de l'autre : on a nommé *adamites* les hommes qui se sont trouvés dans ce cas-là. *Ruysch*, *Bonius*,

Fallope, etc. citent des sujets qui avoient chacun vingt-six côtes. Ces faits suffisent pour prouver que ce n'est point une chose étrange que le défaut ou l'excès dans le nombre des côtes. Il paroit même que dans tous les cas notre machine n'en souffre aucun dommage : l'on peut en dire autant des personnes dans qui les sutures du crâne, sur-tout la lambdoïde, sont garnies d'iles osseuses qu'on nomme *clés* ou *os wormiens*, *Ossa wormiana* (ainsi appelés du nom de celui qui les a découverts) : ces *os* surnuméraires qui tombent ordinairement quand on démonte les pieces du crâne, ne se rencontrent pas dans tous les sujets. On peut consulter l'excellente *Ostéologie* ou *Anatomie des os*, par M. *Monro*, imprimée à Édimbourg, en Anglois, *in-12*, et dont M. *Sue* a donné une traduction ornée de très-belles planches.

Nous avons exposé que la tête est une boîte osseuse composée d'une multitude de pieces de forme et de structure différentes, qui s'emboîtent avec une justesse singuliere les unes dans les autres, semblables dans leur disposition à l'assemblage d'une voûte dont la solidité augmente, à raison du poids dont elle est surchargée. Avec quel art l'*os* de la pommette est-il retenu ! c'est lui qui est la vraie clef du crâne ; c'est sur lui que se porte tout l'effort. Tous les événemens sont prévus par la sage Nature : elle a disposé les différentes pieces du crâne, comme celles d'un parquet d'appartement : c'est au moyen de cette structure qu'un coup reçu sur l'une de ces pieces peut ne point endommager les autres : en un mot, le crâne peut résister aux différens chocs modérés qui peuvent lui arriver dans tous les temps : s'il eût été d'une seule piece, le moindre coup lui eût occasionné des fêlures. Nous avons dit aussi qu'on distinguoit le crâne en deux tables. Par une suite de cette structure, une partie du crâne peut s'exfolier dans toute son épaisseur et se séparer du reste ; témoin cette femme de l'Hôtel-Dieu de Paris dont parle *Saviard* (*Obs. XC*), qui demandoit l'aumône dans son crâne : objet touchant pour l'humanité, et propre à fixer l'attention d'un Anatomiste Physicien ! C'est cette même femme dont il est question dans les

Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1700, pag. 45. Au reste tous les *os* du crâne sont joints entre eux, et quelques-uns même avec ceux de la face, par des sutures d'autant plus apparentes que les sujets sont plus jeunes. On voit au Cabinet du Roi, une suite de crânes humains, intéressante par les variétés qu'on observe dans leur figure et leur volume, et qui paroissent si étranges qu'on ne comprend pas comment le cerveau a pu se développer d'une façon qui y réponde et qui soit si différente de celle qu'il doit naturellement avoir. Il est bon d'observer que l'homme, en comparaison des autres animaux, a la tête plus grosse, et qu'à proportion elle contient plus de cervelle. *Voyez* CERVEAU.

Enfin, il est digne de remarque, 1.° Que l'*épine du dos* est le principal appui de la tête, des bras et de la poitrine. 2.° Que les *vertebres* sont articulées ensemble, tant médiatement qu'immédiatement, par des cartilages et des ligamens qui donnent à l'épine la facilité d'obéir aux mouvemens du corps. La forme des vertebres varie admirablement, suivant la nécessité de la place et des fonctions qu'elles remplissent : la Nature descend par nuances de la forme de la premiere jusqu'à la derniere. L'épine des brutes ne ressemble point à celle de l'homme, tant par la quantité des vertebres que par la différence, la difficulté ou la privation du mouvement. Dans les *serpens* qui, comme les *couleuvres*, ne sont point venimeux, les vertebres sont plus souples et en grand nombre, ce qui fait que pris par la queue ils peuvent s'entortiller autour du bras : la *vipere*, qui est venimeuse, n'a pas cette propriété. Les *apophyses spinales* peuvent chez l'homme être horizontales au lieu d'être perpendiculaires, ainsi qu'on le remarque dans les personnes qui font des tours et qu'on a exercées dès leur jeunesse à différentes flexions. Les oiseaux n'ont de vertebres qu'au cou, et en général elles égalent en longueur le reste du corps; mais on ne les voit point se raccourcir et prendre une forme irréguliere, comme on le voit dans les différens bossus de l'espece humaine; *Voyez* maintenant l'*article* VERTEBRES. 3.° Que l'attitude droite est la plus ferme et la plus assurée,

parce que la surface du contact des points d'appui est plus large, et que le poids porte dessus plus perpendiculairement. 4.° Que les *os* sont plus larges, plus épais, plus élastiques à leurs extrémités qu'au milieu, afin de mieux s'articuler et de supporter un effort plus considérable sans se déplacer ou se disloquer facilement. 5.° Que les lames des *os* sont plus rapprochées les unes des autres, et leur gluten en plus grande quantité dans le milieu qu'aux extrémités; aussi sont-elles dans cet endroit d'un tissu plus fort et plus serré : ce sont elles qui, comme autant de petits crochets, retiennent la moëlle et l'empêchent de s'affaisser et de tomber au moindre effort, ce qui produiroit des douleurs très-aiguës dans les *os ;* c'est ce mal qu'on appelle *spina-ventosa :* en effet la moëlle étant tombée ne reçoit plus de nourriture, elle se corrompt et gâte les os, qui s'exfolient : mais heureusement ces cas sont rares. 6.° Que le *coccix* étant encore cartilagineux se prête lors de l'accouchement; mais lorsqu'il est uni à l'*os sacrum*, il fait obstacle ou rend plus difficile l'enfantement ; (le *coccix* est aussi ce qui sert de queue à tous les animaux par son prolongement). 7.° Que le *bassin* est plus grand, plus évasé dans la femme que dans l'homme, afin de donner de la place à l'accroissement du fœtus : les *os innominés* sont aussi plus élevés, les hanches plus égales, plus larges, plus grosses et plus en arriere, plus renversées en dehors, ce qui lui donne, sinon plus de souplesse, au moins plus de grace dans la marche et la danse. 8.° Que le *sternum* des femmes va toujours en augmentant depuis le haut jusqu'en bas, il est aussi plus large que celui des hommes : leur poitrine est encore plus courte, plus relevée, c'est-à-dire plus saillante en avant, moins large, et le ventre bien plus long que dans les hommes : il manque souvent au *sternum* un *os*, ou bien l'on y observe un trou qui sert de passage aux vaisseaux des mamelles. La courbure des côtes de l'homme étant plus forte que dans les femmes, la capacité de la poitrine est plus grande de chaque côté et plus large d'un côté à l'autre ; quant au milieu de la poitrine, loin d'être saillant, il est ou aplati ou rentrant.

9.° Que la *poitrine* des animaux, tant quadrupedes que volatiles, differe de celle de l'homme; celle des quadrupedes est terminée par une épine qui regne tout du long, et leurs bras sont placés sur le devant de la poitrine; les oiseaux au contraire les ont sur le dos, et leurs côtes sont attachées à une large épine, unies les unes aux autres, garnies ainsi que leur poitrine de beaucoup de chair et de muscles très-forts. 10.° Que les quadrupedes qui se servent de leurs pattes antérieures pour porter à la bouche (ou gueule) leur pâture, ont une *clavicule* comme celle de l'homme; celle des oiseaux est à proportion infiniment plus longue, ce qui leur est d'une grande utilité pour maintenir leurs ailes à égales distances et pour les rejeter en arriere. On a observé que les quadrupedes qui ont une clavicule ont, comme les *souris*, les *écureuils*, les *singes*, etc. les jambes rentrantes: le *cheval* et le *bœuf* n'ont point de clavicule; leurs bras (jambes antérieures) sont attachés à l'*omoplate* en devant de la poitrine; aussi leurs jambes sont-elles cagneuses, et leurs mamelles, au lieu d'être en devant, sont placées en arriere. Les femmes ont la *clavicule* plus longue et plus large que les hommes, ce qui repousse leurs bras plus en arriere, leur donne une plus grande agilité dans tout ce qu'elles font, et ne gêne point le volume des mamelles, surtout dans le temps qu'elles allaitent; leur omoplate est aussi plus plate et plus large que celle des hommes qui est voûtée et triangulaire. 11.° Que le *pied*, pour être bien conformé, doit être large, long et voûté, et que nous sommes d'autant plus fermes et plus forts étant debout, que l'angle que forment les extrémités des pieds avec les talons est plus grand, soit qu'on ait les pieds tournés en dehors ou en dedans. 12.° La texture des *os* est moins solide et plus légere dans les oiseaux que dans les quadrupedes; l'*os* ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vîte à beaucoup près; et l'endurcissement des *os* étant, dit M. *de Buffon*, la cause générale qui amene la vieillesse et occasionne la mort naturelle, le terme en est d'autant plus éloigné que les *os* sont moins solides.

Os pétrifiés. *Voyez* Ostéolithes.

Os de Seche. *Voyez à l'article* Seche.

Oscabrion ou Oscabiorn. Nom d'un coquillage que M. *Adanson* a rangé dans la classe des *Univalves*, à cause de l'animal qui l'habite, et qu'il a reconnu appartenir à la famille des *Lepas*. M. *d'Argenville* en compose la seconde famille de ses *Multivalves*; Voyez *ce mot*. Cet Auteur dit aussi que c'est une espece de *lépas* à huit côtes séparées, qui s'attache fortement aux rochers, ainsi que les autres *lépas*; mais comme ces pieces qui ressemblent un peu à la queue d'un petit *crabe* sont détachées, et que les divisions de cet Écrivain ne sont en quelque sorte fondées que sur les coquilles même privées de leurs animaux, dans son système l'*oscabrion* rentre naturellement dans la classe des coquilles multivalves.

Les *oscabrions* ont la forme demi-ovoïde et sont composés de huit écailles courbes, posées en recouvrement les unes sur les autres, de devant en arriere, relevées toutes dans le milieu d'une petite côte plus ou moins aiguë et enclavée vers le bas dans une membrane flexible, écailleuse et chagrinée dans son contour.

L'*oscabrion* offre plusieurs variétés connues sous différens noms : si leur forme est un peu aplatie, on les appelle *cloporte de mer* ou *punaise de mer*, *Cimex marina*; si la forme est arquée, sinueuse, c'est la *chenille de mer*; enfin s'ils sont un peu arqués, on les appelle *nacelle*; en effet ils ressemblent beaucoup à une chaloupe; les membres et les varangues sont représentés par les écailles courbes de la coquille; quand on détache les huit pieces de l'*oscabrion* pour en examiner la structure, il reste une membrane qui ressemble alors à la carcasse d'une chaloupe privée de son bordage. L'on nous en apporte une très-belle espece de l'Amérique : on la prend sur les côtes de la grande Anse, isle de Saint-Domingue, et sur toutes les côtes de cette contrée où il y a des roches mouillées par les eaux de la mer quand elle est agitée. Ces *oscabrions* sont désignés sous le nom de *bœuf marin*; ils sont d'un gris-cendré en dehors, chagrinés sur leurs bords, verdâtres en dedans. Ceux du Chili sont

à écailles violet-noir nuées de jaune; il y en a qui sont d'un bleu céleste en dedans, et dont le dessus est à taches alternatives de gris et de noir. Ceux de la Caroline sont gris de lin, nués de vert en dessus et blancs en dedans. Les *oscabrions* des parages de Magellan sont fort larges, et leurs écailles étant nettoyées paroissent brunes, tachées dans le milieu de blanc. Ceux de nos mers sont ou gris ou bruns nués de verdâtre, quelquefois violets en dedans, de forme étroite et alongée.

On dit que l'*oscabrion* s'attache sur l'algue, sur le bois et sur le dos de la baleine, et qu'il vit en parasite : il ne faut pas le confondre avec le *pou de la baleine*; Voyez *ce mot*. Les pêcheurs de la mer d'Islande, où il se trouve des *oscabrions*, en mangent pour étancher leur soif : on prétend que c'est encore un bon remede pour le mal de mer, notamment l'espece de petite pierre rubine qu'on trouve dans son corps, et que les Islandois avalent volontiers pour obtenir l'accomplissement de leurs souhaits : ils nomment ce corps pierreux *Peter's stein*, pierre de Saint Pierre, et son enveloppe *Peter's skip*, barque de Saint Pierre. *Consultez* les *Actes de Copenhague* et la *Collection Académique*, *tome IV*, *pag. 354*, pour la description anatomique de l'*oscabrion*, entre autres celles de *Hannas Tharlevius* et de *Jacobæus*, où l'on apprend avec étonnement le nombre d'yeux fixes de ce testacée.

OSEILLE, *Acetosa seu Oxalis*. C'est une plante dont on distingue trente-une especes : nous en rapporterons dans cet article trois sortes principales qui sont en usage dans les cuisines, dans la Médecine et dans les pâturages.

1.° L'OSEILLE ORDINAIRE ou OSEILLE LONGUE, ou SURELLE ou VINETTE, *Acetosa longifolia aut Oxalis vulgaris pratensis*, *folio longo*; *Acetosa pratensis*, C. B. Pin. 114; *Rumex acetosa*, Linn. 481. On la trouve communément dans les prés et les forêts; on la cultive aussi dans les jardins pour l'usage de la cuisine : sa racine est fibreuse, longue, jaunâtre, amere et acerbe; elle pousse des feuilles ovales, sagittées ou à oreilles du côté où elles tiennent à leurs queues,

vertes, luisantes et remplies d'un suc acide : sa tige est cannelée et monte à la hauteur d'un pied et demi, portant en sa sommité des fleurs sans pétales, en épi rameux, assez serré. *J. Ray* observe que dans cette espece de plante il y a des fleurs stériles et d'autres fertiles ; les fleurs stériles ne portent point de fruit, et le pistil de celles qui sont fertiles se change en une graine triangulaire de couleur de châtaigne et luisante. La fructification de l'*oseille* est, dit M. *Deleuze*, essentiellement la même que celle de la *patience*, et elle est du même genre ; mais elle porte des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées sur différens pieds.

On emploie la graine, les feuilles et la racine de cette plante. Le suc de l'*oseille* est d'un goût acide très-marqué, qui donne la couleur de pourpre au papier bleu ; aussi en fait-on quelquefois usage pour préparer le fil de lin, celui de chanvre et les toiles de fil pour la teinture rouge : on en tire un sel essentiel qui, jeté sur les charbons ardens, brûle comme la crême de tartre ; mais si on le mêle avec le sel de tartre, il répand une odeur urineuse, de même que le sel ammoniac. On peut dire que cette plante potagere possede toutes les propriétés des végétaux. La vertu des graines, dit M. *Geoffroy*, dans sa *Matiere Médicale*, est entiérement différente de celle des feuilles et des racines.

2.° L'Oseille ronde ou franche, *Acetosa rotundifolia hortensis*, C. B. Pin. 114 ; *Rumex scutatus*, Linn. 480. Sa racine est foible et rampante, ainsi que ses tiges : ses feuilles sont presque rondes, pétiolées, garnies à leur base de deux oreillettes divergentes ; leur couleur est vert de mer : du reste elle ressemble à l'espece précédente ; mais ses fleurs sont en épi simple, terminales et hermaphrodites : on la seme dans les jardins pour l'usage de la cuisine. Cette *oseille* est originaire de Provence.

3.° La petite Oseille ou l'Oseille sauvage, ou Oseille de Mouton, *Acetosella ovina* ; *Rumex acetosella*, Linn. 481. Cette plante qui croît dans les champs aux lieux sablonneux, est haute depuis quatre jusqu'à huit pouces ; ses feuilles sont pétiolées, petites

et ont la figure d'un fer de lance ; ses fleurs sont disposées par grappes. Cette petite *oseille* paroît toute rouge sur la terre, principalement quand ses semences sont mûres ; sa racine est rampante, ligneuse, fibreuse et rouge ; c'est la plus acide de toutes les *oseilles* : les brebis en mangent, et c'est de là que lui est venu le nom d'*oseille de mouton*.

On fait avec les feuilles de l'une et l'autre *oseilles* des sauces très-bonnes ; car elles rendent les viandes plus agréables et excitent l'appétit par leur goût acide : on en fait aussi des conserves et un sirop. L'*oseille* prise intérieurement, est rafraîchissante, tempere le mouvement du sang, réprime la bile qui bouillonne ; elle l'épaissit ou l'adoucit selon les circirconstances : elle convient dans les fievres pestilentielles et intermittentes : c'est un bon spécifique dans le scorbut alkalin. *Bartholin* dit dans les *Mémoires de Copenhague*, *1671*, *Obs. IX*, que les peuples du Groënland en font usage avec le *cochlearia* dans les bouillons d'avoine ou d'orge pour la même maladie qui y est endémique : il dit aussi que l'*oseille* et le *cochlearia* naissent abondamment dans ce pays, et qu'on doit faire usage des deux ensemble. En Suisse, en Souabe, au Hartz et dans les forêts de Turinge où l'*oseille* croît en grande quantité, on prépare avec le suc de cette plante un sel essentiel, nommé *sel d'oseille* : celui de Suisse a sur les autres l'avantage d'être parfaitement blanc, en cristaux assez gros et très-beaux. *Savary* (*Dissert. inaug. de sale essent. acetosellæ*, *Argentor*, *1773*) dit que cinquante livres d'*oseille* ne produisent que deux onces et demie de sel pur. M. *Bayen*, qui avoit déjà consigné dans le *Journal de Physique*, *Octobre 1773*, une Lettre sur le *sel d'oseille du commerce*, qui se fabrique en Souabe et en Suisse, a lu à la séance publique du Collége de Pharmacie (1784), un Mémoire très-intéressant sur la fabrique du *sel d'acetosella*, qui se prépare par les paysans voisins de la forêt Noire : ce sel tiré du suc de la plante est préparé comme les Languedociens traitent le tartre pour le purifier et en faire la crême de tartre. Dans les boutiques on vend souvent sous le nom de *sel d'oseille*, un tartre vitriolé avec excès d'acide. En

consultant

consultant les *observations chimiques* sur l'*acide oxalin*, enregistrées dans le *Journal de Physique*, *Supplément*, 1782, *Tome XXI*, on trouvera les procédés chimiques qui aident à reconnoître si ce sel est naturel ou sophistiqué.

La racine d'*oseille* est fort huileuse et presque sans acidité; elle est apéritive : cette racine étant seche a la propriété singuliere de donner à l'eau bouillante une belle couleur rouge délayée : on peut profiter de cette propriété pour faire des tisanes dont la couleur imite celle d'un vin rouge, et tromper avec cette boisson certains buveurs malades, à qui il seroit dangereux d'en accorder. La graine de l'*oseille* est estimée cordiale et convient dans la dyssenterie; les feuilles sont résolutives, maturatives et suppuratives : en général l'usage de cette plante potagere est recommandé dans toutes les maladies qui ont pour cause un alkali spontanée : les personnes sujettes à l'asthme, à la toux, aux aigreurs de l'estomac, et les filles attaquées des pâles couleurs en doivent éviter l'usage.

L'*oseille de Saint-Domingue* est l'*Oxis lutea.* Voyez Alleluia *à fleurs jaunes.*

Oseille de Guinée, *Ketmia Indica, gossypii folio, acetosæ sapore*, Institut. M. *de Préfontaine* dit que dans la Guiane on se sert des feuilles de cette plante dans la cuisine comme de celles de l'*oseille* de jardin, au défaut d'autre : on en fait une boisson agréable et des confitures. M. *de Haller* dit que cette plante est un *géranium.*

Nicolson fait mention de deux sortes d'*oseille de Guinée* qui se trouvent à Saint-Domingue, l'une *rouge* et l'autre *blanche;* l'une et l'autre appartiennent à l'ordre des plantes *Malvacées.* Il les décrit ainsi :

« 1.° L'*oseille de Guinée rouge*, *Ketmia Africana rubra*, Plumer.; est annuelle et s'éleve jusqu'à six ou sept pieds : sa racine est chevelue, pivotante, coriace, grisâtre en dehors, blanche en dedans, noirâtre au centre, sans odeur ni saveur; sa tige, ligneuse, tortueuse, rameuse; l'épiderme, rouge, raboteuse; l'écorce moyenne, verdâtre; le liber, blanc; le bois, blanc, fendant : l'on trouve au centre une moëlle verdâtre, remplie d'un suc acide, sans

odeur : ses branches le long desquelles naissent les feuilles, sont longues, pliantes; les feuilles sont digitées en trois parties oblongues, pointues, dentelées, d'un vert gai, sans odeur, d'un goût acide, attachées à un pétiole aussi long que la feuille qui est d'environ quatre pouces; chaque division a un pouce dans sa plus grande largeur : avant leur développement elles sont pliées en dedans, droites sur leur pétiole, et ne s'inclinent vers la terre que lorsqu'elles sont parfaitement développées : les fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles sont monopétales, en forme de cloche, fendues jusqu'à la base en cinq quartiers, d'un rouge clair, arrondies au sommet, longues de plus d'un pouce, enveloppées d'un calice découpé jusqu'à moitié en cinq parties pointues; ce calice est porté sur un second calice qui est attaché à un petit pédicule, et découpé en treize ou quatorze parties rougeâtres, pointues : le centre de la fleur, qui est d'un rouge vif, est occupé par un pistil terminé par cinq stigmates sphériques; il est environné de plusieurs étamines dont les antheres sont jaunes : quand la corolle est flétrie, le calice intérieur s'alonge, devient épais, d'un rouge foncé, charnu, d'un goût acide, et il acquiert en peu de temps jusqu'à un pouce de diametre par la base, et un pouce et demi de hauteur : le pistil se change en un fruit sec, divisé en cinq loges qui sont composées chacune de trois lames fort minces, oblongues, hérissées en dehors de poils très-fins et piquans, lisses en dedans : chaque fruit contient une trentaine de semences grises, grosses comme une graine de rave, en forme de petit rein. Cette plante vient par-tout à Saint-Domingue : le calice intérieur se mange en confiture, et on l'emploie, ainsi que les feuilles, dans les cuisines, à la place de l'*oseille* ordinaire. On estime cette plante émolliente, rafraîchissante. »

« 2.° L'*oseille de Guinée blanche*, *Ketmia Africana candida*. Sa racine est blanche en dehors, grisâtre en dedans; l'épiderme de la tige est verte : les feuilles sont divisées en cinq parties alongées, d'un vert tendre, représentant une main ouverte : les fleurs sont d'un jaune clair; le centre, d'un jaune foncé;

le calice intérieur, verdâtre, moins acerbe que dans l'espece précédente ; le second calice est découpé en plusieurs parties pointues, d'un vert foncé : les graines renfermées dans le fruit sont plus petites, et jusqu'au nombre de quarante : dans tout le reste cette plante est semblable à l'*oseille de Guinée rouge.* »

A l'égard de l'*oseille des bois* de la Guiane et de l'*oseille sauvage* du Malabar, ce sont des *bégones* : Voyez *ce mot.*

OSERAIE. On donne ce nom à un lieu planté de jeunes *osiers.*

OSIER. Espece de *saule* : Voyez *à l'article* SAULE. On donne, mais improprement, le nom d'*osier blanc* au *peuplier noir* : Voyez *ce mot.*

OSINOWIECK. Nom que les habitans des environs de Kasimof en Sibérie donnent à un *champignon* d'une espece très-singuliere : à peine l'a-t-on coupé, que le chapeau dont il est couvert devient bleu ; la chair, qui est blanche, prend également la couleur bleue lorsqu'elle est exposée à l'air, ensuite elle devient verte : le jus qu'on en exprime sur un morceau de toile passe presque subitement de nuances en nuances jusqu'au vert de Saxe, et puis se change en bleu, couleur qui pâlit ensuite et qu'on n'a pu encore fixer. Ce *champignon* croît sur-tout dans les bois où l'on trouve beaucoup de peupliers ; il ressemble assez au *Boletus viscidus*, espece de *mousseron* ; mais il est plus charnu.

Nous avons observé plusieurs fois dans les bois de Chantilly que nombre de *champignons de cuisine* qui paroissent supects au jugement des gourmets, devenoient aussi-tôt bleuâtres à l'endroit où j'avois enlevé une portion du chapeau.

OSMONDE. *Voyez au mot* FOUGERE.

OSSA. Au Mississipi, selon *La Hontan*, est le *sarigue.* Voyez *ce mot.*

OSSEMENS FOSSILES. *Voyez* OSTÉOLITHES.

OSSIFAGE, *Labrus ossifagus*, Linn. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans les mers de l'Europe : ses levres sont plissées ; la nageoire de la queue a treize rayons ; la dorsale en a environ trente, dont les dix-sept premiers épineux ; chacune des pecto-

rales en a quinze, tous flexibles; chacune des abdominales, six, dont un épineux; celle de l'anus en a quinze, dont trois épineux.

OSSIFRAGE. C'est l'*orfraie* : on la nomme aussi *ossifrague*.

OSSONS. Nom que les Negres de Guinée donnent aux *éléphans*.

OSTARDE de *Belon*, ou OTARDE de l'*Hist. de l'Acad.* Voyez OUTARDE. L'*ostardeau* de *Belon* est le *pluvier* (grand).

OSTÉOCOLLE ou PIERRE DES ROMPUS, *Lapis ossifragus aut Stelechites*. C'est communément une pierre topheuse ou en forme de tuyaux, qui ressemblent à des racines d'arbres ou à des portions de roseaux comme pétrifiées; elle est raboteuse, grisâtre, ou blanchâtre, ou jaunâtre, d'une substance marneuse, où la partie calcaire et le sable dominent tantôt plus et tantôt moins : elle se forme par incrustation dans tous les lieux arides, sablonneux, garnis de végétaux et arrosés d'eaux qui charient avec elles les substances qui la composent et qui la forment par dépôt. L'*ostéocolle* se durcit à l'air; mais tant qu'elle est en terre, elle est tendre et fragile, ce qui est cause qu'on a de la peine à la tirer en grands morceaux. *Voyez à l'article* STALACTITES de cet Ouvrage, et *Consultez* le *Mémoire* sur *les Stalactites*, par M. *Guettard*, inséré parmi ceux de l'*Académie Royale des Sciences*, *année 1754*. Voyez aussi les *Observations sur l'*ostéocolle, *par MM.* Gleditsch *et* Margraff, *Memoires de l'Académie de Berlin*, *année 1748*, *page 35-59*. *Merman* fait mention d'une *ostéocolle bleue* de Massel, qui est aujourd'hui très-connue, parce qu'elle contient cinq onces et demie d'argent par quintal.

L'*ostéocolle* est en Allemagne d'un grand usage dans la Pharmacie : on prétend que prise intérieurement, elle a la propriété de réunir les os rompus; mais toute la propriété qu'on attribue à cette substance fossile n'est fondée que sur des préjugés, qu'on accueille avec enthousiasme, contre toute raison : aussi *Cartheuser* l'appelle-t-il *rude*, *crassum et ignobile concretum*.

OSTÉOLITHES. En général on donne ce nom à des *os* d'animaux décharnés, qu'on retire de la terre et qui sont plus ou moins altérés : il y en a qui sont susceptibles de poli; quelques-uns sont colorés, d'autres sont comme calcinés : on en trouve des exemples dans les *turquoises*, l'*unicorne fossile*, les *os de mammoth* ou *mammouth*, les *glossopetres*, les *os d'humains*, ceux d'*oiseaux* et de *quadrupedes*.

Les *os* enfouis dans la terre, ayant perdu leur substance charnue, il ne leur reste guere que la partie crétacée ; mais si un suc pierreux intervient, les pénetre et dépose sa partie lapidifique dans les cavités que leurs substances charnues ont laissées vides, ces cavités se remplissent et l'*os* se pétrifie ; il ne change pas de forme, mais il devient plus pesant : si on le casse, on voit encore au dedans la structure de l'*os*, parce que la nouvelle substance pierreuse qu'il a reçue du suc lapidifique, ne s'est pas si bien unie à l'ancienne que le joint ne soit apparent et ne désigne la forme des cellules que remplissoit la substance charnue de l'*os* dans son premier état. C'est à ces indices que l'on reconnoit les *os pétrifiés* en observant leur cassure : il en est de même des *os fossiles* imprégnés de matieres métalliques.

On ne reconnoît pas toujours d'une maniere précise à quelle espece d'animaux les *os fossiles* ont appartenu. L'*Ostéologie minérale* est une science peu avancée, parce que l'on a fait peu de recherches sur l'*Ostéologie comparée* des animaux aquatiques, ceux qui paroissent fournir le plus d'*ostéolithes ;* mais on a plus de connoissances d'analogie sur les animaux terrestres ; témoins ces parties de squelettes de *rhenne* et d'*hippopotame*, qui ont été supçonnées telles par les Académiciens de Paris, et qui ont été trouvées à mi-côte sous une même roche dans un lit de sable gris près d'Etampes. (M. *Guettard* pense que ces *os* ont appartenu les uns à une bête fauve et les autres au *tur.*) Témoins encore ces *os d'éléphans*, de *chiens* ou de *loups*, de *brebis*, de *chevreaux*, de *bœufs* et de *cerfs* avec leurs cornes, que le Docteur *Targioni - Tozetti* a trouvés dans les collines et dans la vallée inférieure d'Arno en Toscane.

On trouve quelquefois des *arêtes de poissons* très-bien conservées, sur-tout dans les lieux d'où l'on tire les pétrifications des matieres marines.

Nous avons ramassé des *côtes*, des portions de *mâchoires* avec leurs *dents*, des *vertebres*, etc. dans les plâtrieres de Montmorenci et de Montmartre ; ces *os fossiles* sont jaunes-bruns, moins inflammables et moins durs que les *os* naturels.

Les environs de Dax, au pied des Pyrenées, offrent aussi un amas très-considérable d'*os* de poissons, de *dents*, de *vertebres* ; on y a trouvé la *mâchoire* d'un crocodile de l'espece appelée *gavial* dans le Gange. On a trouvé à Mary près de Meaux, un *os* de la tête d'un *hippopotame.* On trouve dans les contrées de Muggendorf et de Gailenreuth dans le Margraviat de Bareith, des montagnes parmi lesquelles il y en a une auprès de Gailenreuth, appelée *la montagne aux os*, qui est peut-être en Allemagne l'unique de son espece. Parmi ces différens *ossemens*, les uns sont entiérement pétrifiés, les autres fossiles ; il y a des *dents* d'une grandeur extraordinaire, des *os fossiles* monstrueux de différentes parties d'animaux, des *crânes*, des *vertebres*, des *os* cylindriques. Presque tous ces *os* sont les uns sur les autres, comme les restes d'une hécatombe ; d'autres se trouvent enclavés dans des schistes calcaires, dont plusieurs offrent l'empreinte de *poissons pétrifiés.* Il semble que ces *os* n'ont dû appartenir qu'à des animaux de mer, tels que le *loup marin*, la *vache marine*, etc. La Sibérie, la Pologne et l'Angleterre sont remplies aussi d'*ostéolithes.*

Les environs des montagnes Ualliennes offrent, du côté de l'Est, beaucoup d'*os fossiles.* (Cette chaîne de montagnes va du Sud à l'Est, et s'étend jusqu'à l'Océan Septentrional et la Nouvelle-Zemble, n'étant interrompue que par le Détroit de Waigatz. C'est la chaîne qui sépare naturellement l'Europe de l'Asie.) On y trouve, dit M. *Pallas*, la plus grande quantité de vrais restes d'*éléphans*, de *rhinocéros* et de grands *buffles*, sur les rives de toutes les plus grandes rivieres, qui coulent de cette chaîne de montagnes dans l'Océan Septentrional.... La terre glacée des plaines Septentrionales conserve ces débris d'animaux du Midi, dans une telle perfection, qu'étant à Irkusk, dit

M. *Pallas*, on envoya de la riviere Wilui la tête et deux jambes d'un vrai *rhinocéros*, avec la peau et une partie des tendons qui y tenoient encore, comme on le voit dans le *Musæum* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, où on conserve ce morceau précieux. M. *Collinson* a trouvé à environ un mille de la riviere d'Ohio, six squelettes monstrueux, enterrés débout, portant des défenses de cinq à six pieds de long, qui étoient de la forme et de la substance des défenses d'*éléphant*; elles avoient trente pouces de circonférence à la base : un fémur de ces mêmes animaux avoit quatre pieds et demi de long, et pesoit cent livres. Mais avec les os et défenses, soupçonnées avoir appartenu à l'*éléphant*, se sont trouvées d'autres dents énormes qui ne ressemblent à celles d'aucun animal connu. *Voyez l'article* MAMANT. *Consultez* un Ouvrage intitulé : *Description des* zoolithes *nouvellement découverts d'animaux quadrupedes inconnus, et des cavernes qui les renferment*, etc. *qui se trouvent dans le Margraviat de Bareith au-delà des Monts, par* Jean-Frédéric Esper, *traduit de l'Allemand par* Jacques-Frédéric Isenflamm, *1 vol. in-folio*, Nuremberg, 1774. *Consultez* aussi une Dissertation latine qui a pour titre : *Œdipus osteolithologicus, seu Dissertatio de cornibus et ossibus fossilibus Canstadiensibus*, par *David Spleiss*. Consultez aussi les *Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, années 1719 et 1727*, et le *Journal de Physique et d'Histoire Natur. par M. l'Abbé* Rozier, *Mai 1776*. On lit dans ce même Journal, Mai 1781, un *Mémoire sur un os trouvé dans la rue Dauphine, à Paris, et détaché d'une couche de glaise*. Cette partie d'*os* qui pese deux cents vingt-sept livres, n'est guere qu'une moitié de l'*os* entier : sa forme est très-irréguliere; il est long de quatre pieds trois pouces; sa circonférence est de deux pieds neuf pouces et demi. Celle de l'*os* entier doit avoir près du double. Cet *os* est dans son état naturel, seulement fossile. Quel est cet *os?* à quel animal a-t-il appartenu?

OSTRACITE, *Ostracites*. On appelle ainsi les especes d'*huîtres* proprement dites et devenues fossiles, parmi lesquelles il y en a dont on ne rencontre pas l'analogue marin : *Voyez* HUÎTRE. Quantité d'*ostra-*

cites font encore effervescence avec les acides, et d'autres sont en quelque sorte assez pétrifiées et assez durcies pour faire feu avec le briquet ; on en rencontre par-tout dans des lits de pierres calcaires et sablonneuses.

Les anciens Métallurgistes ont aussi donné le nom d'*ostracites* aux cadmies des fourneaux de fonderie. *Voyez le mot* CADMIE.

OSTRÉOPECTINITE. *Voyez* HYSTÉROLITE *et* TÉRÉBRATULE.

OTTAY. Chez les Hurons, c'est une espece de *vison*. Voyez *ce mot*.

OUACAPOU. Arbre de la Guiane qui a les mêmes propriétés et les mêmes usages que l'*ouapa*. Voyez *ce mot*.

OUAIKARÉ. A la Guiane, c'est l'*aï*. Voyez PARESSEUX.

OUAILLE. Arbre qui croît dans les plaines et sur les hauteurs de la Guiane, et qui sert à faire des canots et des bois de bâtiment. On en distingue deux sortes ; celui des montagnes est rouge, et celui des plaines est blanc ; le rouge dure plus.

Ouaille en vieux langage signifie *brebis*.

OVAIRE. En Botanique on entend par *ovaire* l'endroit où les semences des plantes sont attachées et où elles reçoivent leur nourriture. En Anatomie on entend par *ovaire* les deux corps blanchâtres, ovales, aplatis et attachés aux deux côtés du fond de la matrice ; ils sont très-petits avant l'âge de puberté, relevés et polis dans cet âge, moins gros et ridés dans les vieilles femmes, et remplis de cicatrices dans celles qui ont eu plusieurs enfans : il y a des choses bien singulieres à remarquer dans les *ovaires* ; il y a les faux œufs qu'on appelle *hydatides*. L'*ovaire*, que l'on a comparé à une grappe, est ordinairement de la grosseur d'un œuf de pigeon ; on y trouve quelquefois vingt œufs, chacun gros comme un pois. Quelques Anatomistes pensent que le fœtus se forme d'un de ces œufs fécondé par la liqueur séminale du mâle, ensuite détaché de l'*ovaire* et porté dans la matrice. Toujours est-il vrai que les femelles ne sauroient concevoir sans les *ovaires*, et que celles à

qui on les a coupés, cessent, dit-on, d'avoir du penchant à l'amour. *Voyez les articles* GÉNÉRATION, SEMENCE, ŒUFS, VIVIPARE, HOMME.

OUANDERON ou OUANDEROU. Nom donné aux *singes babouins* du Ceylan; il y en a en grande abondance et de diverses especes : leur barbe qui va d'une oreille à l'autre, les feroit prendre pour des vieillards sauvages ; ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons. Il y a une race de singes qui se nomment *rillours*, et que l'on rapporte à l'*ouanderou :* ces singes *rillours* sont sans barbe ; leur visage est blanc, et leur criniere qui est flottante se partage comme les cheveux de l'homme. Cette espece de singe fait beaucoup de dégât dans les récoltes. On lit dans l'*Histoire générale des Voyages, tom. VIII, pag. 546, édit. in-12*, que les Chingulais estiment autant la chair de ces especes de singes que celles du chevreuil.

Le véritable *ouanderou* est une espece de *babouin* qui a des abajoues, des callosités sur les fesses, la queue de sept à huit pouces de long, les dents canines plus grosses et plus longues que celles de l'homme, le museau gros et alongé, la tête environnée d'une large criniere et d'une grande barbe de poils rudes, et qui marche plus souvent à quatre pieds qu'à deux. Il y a dans cette espece des races qui varient pour la couleur du poil ; les uns ont celui du corps brun et noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil du corps d'un gris-blanc et la barbe noire. On prétend qu'il y en a aussi dont la barbe et le corps sont de couleur écarlate pâle.

L'*ouanderou* marche à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. Les *ouanderous* sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les *papions ;* ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arriere.

Lorsque les *ouanderous* ne sont pas domptés, ils sont si méchans qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur ; mais lorsqu'on les prend jeunes on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles

d'éducation que les autres *babouins*. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les *guenons*, respectent beaucoup ces *babouins*, qui ont plus de gravité et d'intelligence qu'elles : dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages et se tiennent dans les bois. Les *ouanderous* blancs sont les plus forts de tous et les plus méchans ; ils sont très-ardens pour les femmes et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, souvent même ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

On présume que c'est à l'*ouanderou* et au *douc* qu'on doit rapporter la production des *bézoards*, que l'on dit se trouver dans l'estomac des grands singes de l'Inde Méridionale. *Voyez l'article* BÉZOARD.

OUANGUE ou OUANGLE. *Voyez* SESAME, *à l'article* JUGOLINE.

OUAPA, *Orobus arboreus, latifolius, siliquâ maximâ compressâ, falcem referente*, Barr. Ess. 84 ; *Phaseolus maximus perennis, semine compresso lato, nigris maculis notato*, Sloan. Jam. C'est l'*orobe* en arbre qui croît en Guiane dans les terres grasses : il est tortueux et souvent creux ; mais il est utile pour divers ouvrages : on en fait des fourches et des piquets qu'on emploie au soutien des terres. On s'en sert dans le pays avec le plus grand succès pour des pilotis, parce qu'il se conserve dans l'eau et dans la vase. *Maison Rustique de Cayenne.*

OUARINE. L'*ouarine* et l'*alouate* sont de la famille des *Sapajous*, et ces derniers ne different de l'*ouarine* que parce qu'ils n'ont point de barbe bien marquée, qu'ils ont le poil d'un rouge-brun, au lieu que l'*ouarine* l'a noir. L'*ouarine* a la face large et carrée, les yeux noirs et brillans, les oreilles courtes et arrondies, la queue très-longue et nue à son extrémité, il s'en sert pour s'accrocher et s'attacher fermement à tout ce qu'il peut embrasser : les poils de tout le corps sont longs, noirs, luisans et polis ; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espece de barbe ronde ; le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur

les fesses ; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps : il est de la grandeur d'un lévrier. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en differe qu'en ce qu'il est un peu plus grand ; il marche ordinairement à quatre pieds. Ces *sapajous* ont une voix qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. *Marcgrave* raconte que tous les jours, matin et soir, les *ouarines* s'assemblent dans les bois ; que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter ; que dès qu'il les voit placés il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble ; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence ; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe aux autres de la main de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe de main, il leur ordonne le silence ; que dans le moment ils obéissent et se taisent ; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement, qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. Ces faits, dont *Marcgrave* dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux : le tout, dit M. *de Buffon*, n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux ; ils ont dans leur gorge une espece de tambour osseux, dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlemens par échos ; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*.

Ces singes, propres à l'Amérique, vivent de fruits, de légumes, de grains et d'insectes, et leur chair n'est pas mauvaise à manger : ils ont beaucoup d'instinct, particuliérement pour connoître ceux qui leur font la guerre ; ils tâchent de les effrayer par leurs cris, ils leur jettent des branches d'arbre, et quelquefois même leurs excrémens ; ils ne s'abandonnent jamais et ne se laissent point aller à terre, lors même qu'ils

sont blessés mortellement ; mais en tombant ils s'accrochent aux branches avec leurs pattes ou avec leur queue, et à moins qu'on ne les tue tout-à-fait on ne sauroit les avoir. Au moment que l'un d'eux est blessé, tous s'assemblent autour de lui, mettent leurs doigts dans la plaie, comme s'ils la vouloient sonder ; s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée, pendant que d'autres apportent quelques feuilles qu'ils mâchent et qu'ils poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie : ils s'entr'aident aussi pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque rencontre que ce puisse être.

Les femelles portent leurs petits sur le dos et sautent ainsi de branche en branche et d'arbre en arbre ; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mere dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fortement attachés tant qu'elle est en mouvement ; quand elle veut leur donner à teter, elle les prend dans ses bras et leur présente la mamelle comme les femmes : pour avoir les petits il faut tuer la mere, car ils ne l'abandonnent jamais ; étant morte ils tombent avec elle, et alors on peut les prendre. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchans ; on ne peut les apprivoiser ni les dompter, et ils mordent cruellement.

OUARIRI. Nom que les Naturels de la Guiane donnent au *fourmilier-tamanoir*. Voyez *ce mot*.

OUAROUCHI. C'est l'*arbre à suif* de la Guiane. Il paroît un peu différent de celui dont nous avons parlé sous le nom d'*arbre à suif* de la Chine : celui de Cayenne est laiteux et passe pour un figuier ; sa graine qui est jaune, de la figure d'une muscade et de la grosseur d'une noisette, est couverte d'une petite pellicule qui renferme son amande : c'est de cette amande grattée, lavée et pilée qu'on fait une pâte qu'on doit remuer fortement dans une chaudiere jusqu'à ce qu'elle se couvre d'humidité et d'une espece de fumée : on la met alors à la presse, et on en retire le *suif végétal* qui se fige : on le fait rebouillir le lendemain, on le passe dans un linge, ensuite on le jette dans un moule. L'on recueille la graine en Mars, temps où elle tombe ; on la laisse sécher

pendant deux ou trois jours pour la mettre en œuvre tout de suite ; alors le profit en est plus grand.

Le lait qu'on fait sortir de l'arbre, en l'entaillant, est un remede contre les vers auxquels les enfans sont sujets : on fait prendre cette matiere laiteuse avec de l'huile et du citron. *Maison rustique de Cayenne.*

OUASPOUS, dans le Voyage du P. *le Clerq*, est un grand *phoque* des côtes de l'Amérique Septentrionale. *Voyez l'article* PHOQUE.

OUASSACOU. Arbre vénéneux de la Guiane duquel on fait sortir le lait, en l'entamant à coup de hache et en prenant garde qu'il n'en saute dans les yeux, à cause de sa vertu corrosive : on prend autant d'eau que de lait, que l'on brasse avec un peu de vase ; on met le tout dans une feuille ou dans un linge qu'on laisse tremper dans les fosses à prendre du poisson : la subtilité de ce poison est telle, que le poisson enivré de cette façon paroît sur le champ sur l'eau : il faut même avoir soin de l'éventrer aussitôt après, car il se gâte en très-peu d'instans. *Maison rustique de Cayenne.*

OUATIRIOUAOU. Les Naturels de la Guiane donnent ce nom au *petit fourmilier*. Voyez *à l'article* FOURMILIER.

OUATTE ou HERBE DE LA HOUETTE ou OUATIER. *Voyez* APOCIN *et* TON-NYHIOU.

OUAYE. Plante de la Guiane, appelée ainsi du nom de la nation Indienne des *Ouayes*, où elle a été d'abord connue : elle est fort rare en Guiane, et ne vient que dans des endroits qui lui sont propres et particuliers. La moëlle desséchée sert de *bois de mêche* ou d'amadou aux habitans : son tronc, dont la couleur est brune, fait des cannes très-propres, partagées de nœuds : ses feuilles sortent de terre, elles sont plates, courtes, en éventail et formées comme celles du latanier ; elles sont les meilleures de toutes celles qu'on emploie dans le pays de Cayenne pour couvrir les maisons ; elles durent très-long-temps, surtout quand elles sont employées par les Indiens : le feu n'y fait que son trou et ne se communique pas au reste. On en garnit aussi les chapeaux de paille contre la pluie.

OUCLE, *an Pisonia?* C'est une *liane* grosse et épineuse fort commune à la Côte de Mahury : on peut s'en servir pour faire des cercles de barriques. *Voyez* LIANE.

OVELLE. C'est l'*able*, espece de *cyprin*.

OVERGNE. *Voyez* VANNEAU.

OUEST ou Occident. *Voyez aux articles* GLOBE *et* VENT.

OUETTE. C'est le *cotinga rouge* de Cayenne, *pl. enl.* 378. Les Créoles lui ont donné le nom de *ouette* d'après son cri ; il est de la grosseur du *pacapac*, et il voyage comme lui de contrée en contrée, suivant la maturité des fruits dont il se nourrit. Le dessus de la tête, le pourtour du bas du corps, y compris la queue, sont d'un rouge d'écarlate très-brillant ; cependant la queue est terminée de brun : le bout des pennes des ailes est noirâtre, tout le reste est d'une couleur mordorée ; les pieds et les ongles sont d'un jaunâtre décoloré. M. *Mauduyt* dit que la partie postérieure des pieds est garnie de petits poils depuis le talon jusqu'aux doigts ; le plumage et les couleurs sont ternes.

OUIE, *Auditus*. Celui de nos cinq sens par lequel nous recevons l'impression du son, et dont le mécanisme dépend des vibrations de l'air qui frappe l'*oreille* et de la structure merveilleuse de cet organe. *Voyez* ce que nous avons dit de l'*ouïe* à l'article des *sens*, inséré à la suite *du mot* HOMME.

OUIES des poissons, *Branchiæ*. Voyez *à l'article* POISSON.

OVIPARE. Se dit des animaux qui se multiplient en faisant des *œufs*, tels que les oiseaux, la plupart des insectes, les crustacées, la plupart des serpens, les lézards, les tortues, etc. L'on oppose à cette classe d'animaux les *vivipares*, c'est-à-dire ceux qui produisent leurs petits tout vivans, comme l'homme, les quadrupedes, etc. *Voyez* à la suite de l'*article* VIVIPARE, *et le mot* ŒUF.

OUISTITI. Cette espece de petit *sagouin* est d'une tres-jolie figure ; il a la forme élégante ; les mœurs douces, et est d'ailleurs rempli de gentillesse ; il n'a pas plus d'un demi-pied de longueur, le corps et la

tête compris : sa queue, qui est presque une fois plus longue que son corps, est fort touffue et marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs, ou plutôt bruns et gris : sa tête est arrondie, couverte de poils noirs au-dessus du front, avec une marque blanche et sans poils au-dessus du nez : sa face est aussi presque sans poil, et d'une couleur de chair assez foncée ; il est coiffé fort singuliérement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, qui sont arrondies, plates, minces et nues ; en sorte que quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face : il n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ses yeux sont d'un châtain-rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux, d'un gris-cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Ces animaux marchent à quatre pieds ; ils se nourrissent de fruits, de légumes, d'insectes, de limaçons, biscuits, même de poissons ; on en a vu multiplier en Portugal, ce qui donne lieu de croire qu'ils pourroient aussi multiplier dans les provinces Méridionales de l'Europe : les petits en naissant sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps ; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mere : quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent aussi fortement sur son dos ou sur ses épaules ; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille : lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur le champ et les laisse grimper sur son dos : il les porte ainsi par-tout avec lui, leur partage la nourriture, les recouche dans leur panier : rien n'est plus amusant que de voir les jeux, les ébats et tout l'arrangement de ce petit ménage. Il paroît que le nom d'*ouistity* leur a été donné d'après le petit cri qu'ils font fréquemment entendre.

M. le Marquis *de Néelle* mit deux petits *ouistitys*, mâle et femelle ensemble, c'étoit à Paris au mois de Février 1778 : comme ces petits animaux sont très-sensibles au froid, il eut soin de faire entretenir, par le moyen d'un poêle, une chaleur de poule (trente à trente-cinq degrés du thermometre de *Réau-*

mur) ; à la fin de Juin, il porta dans une cage à perroquet ces deux animaux à Rouen ; on les vit souvent se faire des caresses, et on présume que ce fut dans cette cage qu'ils s'accouplerent. On les rapporta à Paris le 15 Juillet ; vers le 15 Août on fut surpris de voir sur l'épaule du mâle et de la femelle, un petit animal sans poil ; ils étoient si fort attachés au dos de leurs parens, que malgré les sauts prodigieux qu'ils faisoient dans un cabinet où on les tenoit, pour parvenir à un store sur lequel ils se plaisoient ; ces petits ne se dérangeoient point. Souvent la mere les portoit tous les deux, mais plus souvent le pere en avoit un. Le poil leur est venu dans l'espace d'un mois, et la mere les a allaités environ deux mois. On a observé que le pere témoignoit plus d'attachement à ses petits que la mere ; lorsqu'il s'appercevoit qu'elle n'en prenoit pas assez de soin, il l'avertissoit par un cri, et si elle ne lui obéissoit pas, il la battoit. Au bout de deux mois que ces petits ont été sévrés, (alors ils commençoient à manger seuls et avoient acquis une ressemblance parfaite avec le pere et la mere) ; la mere a essayé de les accoutumer à se passer d'elle ; et pour s'en défaire, elle leur donnoit des coups lorsqu'ils étoient sur son épaule pour les forcer de se détacher : lorsque cela ne suffisoit pas, elle se couchoit et se tournoit lentement sur le dos jusqu'à ce que les petits fussent parvenus sur son ventre ; alors elle les battoit et les arrachoit de dessus elle ; mais aussi-tôt le pere venoit les reprendre et les charger sur son dos, puis il gambadoit ainsi : on les nourrissoit de fruits, de compotes, de biscuits, d'œufs cuits à l'eau, et rarement d'œufs durs. En 1779, dans les premiers jours de Février, les deux mêmes *ouistitys* (pere et mere) tomberent en amour, s'accouplerent le 10 de Février, et la femelle mit bas après trois mois de portée, un petit très-bien conformé, mais qui devint bientôt la victime de la jalousie de ses freres aînés, qui, fâchés des soins de la mere pour le nouveau né, l'arracherent de dessus son dos, le firent tomber par terre, ce qui le tua. Dans les premiers jours de Juin de 1779, le pere et la mere se sont accouplés de nouveau.

On

On voit un *ouistity* du Mexique dans un des Cabinets de Chantilly. Ces sortes d'animaux sont sujets à l'épilepsie.

OULEMARY, *Oulemary arbor, citrei folio splendente, cortice interiore foliato*, Barr. Ess. p. 84; c'est le *courimeri* d'*Aublet*. Très-grand arbre qui croît dans les bois et dans les lieux humides de la Guiane; son tronc est porté sur des arcabas qui ont six ou sept pieds de hauteur, et quelquefois douze à quinze pieds de large vers le bas, où ils se couchent dans la terre. Ce sont des côtes aplaties qui, en se prolongeant et s'étendant, forment des triangles : ils ont communément six à huit pouces d'épaisseur. Le tronc est formé par la réunion de tous ces arcabas, du sommet desquels il s'éleve : ces arcabas sont écartés les uns des autres, plus ou moins, et c'est dans cet espace où ordinairement les bêtes fauves se retirent : le tronc a environ quatre-vingts pieds de hauteur sur quatre pieds de diametre; son écorce est gercée, fort épaisse, de couleur brune; son bois est tendre et léger. Du sommet du tronc partent de grosses branches rameuses et dont les pousses annuelles sont long-temps marquées par un bourlet ridé qui se trouve à leur naissance : les nouvelles pousses sont velues, roussâtres et portent des feuilles alternes, ovales, entieres, vertes et lisses en dessus, velues et roussâtres en dessous avec des nervures saillantes; ces feuilles sont longues d'environ cinq pouces, sur près de trois de largeur, et ont un pétiole canaliculé, long presque d'un pouce : les fleurs viennent sur des grappes courtes, axillaires, incompletes : le fruit est sphérique, de la grosseur d'une très-forte prune, et divisé intérieurement en cinq loges qui contiennent chacune une semence.

Les naturels du pays font avec les arcabas qu'ils amincissent des planches, des pagaies qui leur tiennent lieu de rames pour naviguer, des gouvernails et des pirogues. Ces Indiens tirent de son écorce intérieure des feuillets minces, unis, avec lesquels ils enveloppent le tabac pour fumer, ce qui leur tient lieu de pipe et s'appelle en Amérique *cigale* ou *chiroнce*. M. *de Préfontaine* (*Maison rustique de Cayenne*) dit qu'il se souvient que ce fut par un feuillet de l'écorce de

cet arbre, sur lequel un Indien avoit écrit, *Oyapock est pris*, qu'on apprit en 1745 à Cayenne la prise du Fort d'Oyapock : cet Indien qui avoit été autrefois chantre dans une Mission, étoit alors à Oyapock et trouva le moyen de faire parvenir cette lettre.

OURAGAN, *Procellosa tempestas*. Ce phénomene, qui produit quelquefois la désolation et l'épouvante tant à la ville qu'à la campagne, est un tourbillon ou tournoiement d'air en tout sens produit par des vents contraires très-violens qui s'élevent promptement et qui se dissipent bientôt après. Les *ouragans* sont communs dans la mer de la Chine et du Japon, dans celles des Isles de Bourbon et des Antilles, et dans plusieurs autres endroits de la mer, sur-tout auprès des terres avancées et des côtes élevées ; mais ils sont encore plus fréquens sur la terre, et les effets en sont quelquefois prodigieux ; souvent on en sent les approches par un sifflement qui se fait entendre des montagnes, et ce sifflement est suivi de pluie et de tourbillons de vent affreux. Le Pere *Fournier*, dans son *Hydrographie*, dit que les signes des vents et des tempêtes sont : 1.° Un nuage rouge sur l'horizon, au lever ou au coucher du soleil : 2.° Un cercle bleuâtre ou noir autour du soleil lorsqu'il se couche : 3.° La pâleur du soleil couchant et celle du soleil levant annoncent la pluie : 4.° La rougeur du soleil couchant : 5.° Les rayons qui sortent par le milieu des nuées qui couvrent le soleil levant ; car si le soleil darde ses rayons par dessous, il n'y aura que de la pluie : 6.° Les nuées qui viennent de toutes parts et se rassemblent autour du soleil : 7.° Une nuée que le soleil entraîne après lui en se couchant : 8.° Plusieurs cercles blanchâtres et interrompus autour de la lune, quand elle paroît rougeâtre : 9.° Enfin, c'est signe d'une longue et rude tempête, lorsque la mer paroît noirâtre et que son écume épaisse çà et là paroît s'élever sur l'eau en bulles. On peut dire aussi que les *ouragans* tiennent au systême des *moussons*, des *typhons* et des *gouffres* ; ceux-ci ne sont que des tournoiemens d'eau qui sont produits par des courans opposés. *Voyez* VENTS, GOUFFRE, COURANS, et ce qui en est dit à l'*article* MER.

M. *de Chanvalon*, dans son *Voyage à la Martinique*, donne la description d'un *ouragan* furieux qui ravagea une partie de cette Isle le 12 Septembre 1756. La désolation et la mort accompagnerent cet *ouragan* : ses traces furent comme celles du feu ; tout disparoissoit sur son passage, et ce changement fut aussi prompt qu'il étoit terrible : les maisons furent détruites tout à coup, il n'en resta d'autres vestiges que leurs débris répandus de toutes parts ; des arbres, peut-être aussi anciens que nos établissemens dans cette Colonie, et dont la grosseur énorme avoit bravé jusqu'alors tous les efforts des élémens, furent déracinés, enlevés de terre et renversés tout entiers ; ceux qui résisterent furent brisés comme de fragiles roseaux : les plantations de toute espece furent détruites et bouleversées ; l'herbe même étoit foulée et desséchée comme si elle eût été brûlée : on appercevoit de tous côtés des crevasses et des cavernes creusées sur le penchant des côteaux par l'éboulement des terres qu'entraînent la chute des arbres et les torrens de pluie. Qui ne frémiroit en voyant des lieux toujours ornés de verdure, dépouillés dans un instant par une main invisible ! Les horreurs de l'hiver succéderent tout à coup aux charmes du printemps ; la terre comme ébranlée sembloit trembler sous les pieds ; le jour étoit presque éclipsé par une obscurité qui voiloit tout le ciel et qui présentoit par-tout l'image effrayante de la nuit : les animaux effarés cherchoient de tous côtés quelque asile pour se préserver de l'impétuosité de l'air, qui en suffoqua un grand nombre : la terreur et la consternation régnoient par-tout : la Nature épouvantée sembloit toucher à son dernier terme, et dans cet instant où tout gardoit un silence d'effroi, le vent seul se faisoit entendre avec un bruit semblable au tonnerre : la mer offroit en même temps le triste spectacle de tous les ravages d'une tempête ; le rivage et les eaux furent couverts des débris des naufrages ; les bâtimens fracassés et battus par les lames, flottoient de toutes parts, confondus avec les membres et les corps défigurés des malheureux qui en avoient été la victime. M. *de Chanvalon*, qui étoit témoin de ce désastre, dit que son habitation essuya ce même

ravage, et que les couleurs de ce tableau ne sont ni chargées ni noircies par la douleur.

La malheureuse isle de la Barbade a essuyé, les 10 et 11 Octobre 1780, un *ouragan* si furieux, que de mémoire d'homme on n'a jamais rien vu de si terrible en ce genre : les vaisseaux du port furent pour la plupart fracassés, les arbres déracinés, les plantations arrachées, les maisons renversées, les fortifications en partie ruinées, les édifices publics abattus ; plus de mille personnes y périrent.

Ces *ouragans* sont des phénomenes si communs en Amérique, qu'ils auroient suffi seuls pour la faire déserter ou la rendre inhabitable depuis des siecles ; mais ces *ouragans* si terribles dans le moment de leur action, amenent des récoltes plus abondantes, et hâtent les reproductions de la terre, soit que de si violentes agitations ne déchirent son sein que pour le préparer à la fécondité, soit que l'*ouragan* charie des corpuscules propres à la végétation des plantes ; et on a remarqué que ce désordre apparent et passager étoit non-seulement une suite de l'ordre constant qui pourvoit à la génération par la destruction même, mais un moyen de conserver ce tout, qui n'entretient sa vie et sa fraîcheur que par une fermentation intérieure, principe du mal relatif et du bien général.

OURANA. A la Guiane, est le *paca*. Voyez *ce mot*.

OURDON. Espece de plante qu'on nomme aussi *petit séné*, et dont les feuilles se trouvent quelquefois dans les balles de séné qu'on envoie en Europe : souvent ce n'est que du plantain séché et brisé.

OURICO-CHACHEIRO. Les Portugais du Brésil donnent ce nom au *coendou* ; Voyez *ce mot*.

OUROUA. *Voyez* URUBU.

OUROVANG, C'est le *merle cendré* de Madagascar, de M. *Brisson*, pl. enl. 557, fig. 1. L'*ourovang*, ainsi nommé par les habitans de Madagascar, est de la grosseur du mauvis ; les plumes qui couvrent le dessus de la tête sont longues, étroites, d'un noir tirant sur un vert très-foncé ; tout le reste du plumage est d'un fond cendré, mais nué d'olivâtre sur le dos, au cou et à la poitrine, de jaunâtre au bas-ventre, et de brun sur les ailes et la queue : les pieds et les ongles

sont gris-bruns ; le bec est jaune, marqué en dessus vers sa pointe d'un trait noir.

OURQUE. *Voyez* ÉPAULARD.

OURS, *Ursus*. C'est un animal quadrupede et sauvage, d'une structure informe en elle-même, et qui nous le paroît encore davantage, parce qu'il est couvert de longs poils qui cachent le contour de toutes les parties de son corps : sa tête a quelque rapport à celle du loup par la forme et la position oblique des yeux ; les pieds de devant de l'*ours* posent sur la terre jusqu'au poignet, et les pieds de derriere jusqu'au milieu de la plante ; son garrot paroît fort élevé, parce qu'il est couvert d'un poil long et hérissé ; sa queue a peu de longueur, et ses pieds de devant sont un peu tournés en dedans.

L'*ours*, dit M. *de Buffon*, a les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps ; il a les oreilles courtes, la peau épaisse, le poil fort touffu, l'odorat excellent et même plus exquis qu'aucun autre animal, car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue ; on y compte quatre rangs de plans de lames osseuses, qui, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires, multiplient prodigieusement les surfaces propres à recevoir l'impression des odeurs : il a les bras et les jambes charnues comme l'homme, l'os du talon court et formant une partie de la plante du pied : il a cinq orteils aux pieds de derriere, les os du carpe égaux dans les pieds de devant ; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espece de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans ; ses doigts sont gros, courts et serrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds ; les ongles sont noirs et fort durs : il frappe avec ses poings comme l'homme avec les siens ; mais ces ressemblances grossieres avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

Il n'y a aucun animal, du moins parmi ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les Auteurs d'Histoire naturelle aient autant varié que sur l'*ours* :

leurs incertitudes et même leurs contradictions m'ont paru venir, dit M. *de Buffon*, de ce qu'ils n'ont pas distingué les especes, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre.

D'abord il ne faut pas confondre l'*ours de terre* avec l'*ours marin*, ni avec l'*ours de mer*, appelé communément *ours blanc de mer*, *ours de la mer Glaciale*, ni avec le *grand ours noir* des Groënlandois ; ce sont des animaux très-différens, tant pour la forme du corps que pour les habitudes naturelles : *Voyez* OURS BLANC, OURS MARIN, *et l'article* MAMANT. Ensuite il faut distinguer plusieurs variétés dans l'espece de l'*ours terrestre* ; il y en a de tout *blancs*, des *bruns*, des *noirs*, et d'autres à poils mêlés de brun et de blanc. Sous la dénomination d'*ours bruns*, on comprend ceux qui sont bruns, fauves-roux, rougeâtres ; et par celle d'*ours noirs*, ceux qui sont noirâtres ou tout-à-fait noirs : on appelle *ours dorés*, ceux qui ont des teintes de fauve claires et vives. Les *ours* different aussi entr'eux pour la grandeur : il semble même qu'on doit considérer l'*ours noir* et l'*ours brun* comme faisant deux especes distinctes et séparées ; car ils n'ont ni les mêmes inclinations, ni les mêmes appétits naturels, et ils ne peuvent être regardés comme des variétés d'une seule et même espece. Les *ours terrestres* qui sont naturellement blancs ; car nous devons bien remarquer que ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les *hermines* ou les *lievres* ; (ils naissent blancs et demeurent blancs en tout temps :) ces *ours*, disons-nous, ressemblent aux *ours blancs de mer* par la couleur et en different par tout le reste autant que les autres *ours*. On trouve ces especes d'*ours terrestres* et *blancs* dans la grande Tartarie, en Moscovie, en Lithuanie et dans les autres provinces du Nord.

C'est dans les Alpes que se trouve assez communément l'*ours brun*, et rarement l'*ours noir*, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays Septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. L'*ours brun* est féroce et souvent carnassier ; mais, comme dit M. *de Haller*, il ne l'est que par nécessité : il mange avec plaisir toutes sortes de fruits, des raisins

même et du pain : c'est la faim qui le contraint d'attaquer les troupeaux, de dévorer les animaux vivans, de manger les voiries les plus infectes. On éleve les petits et on les garde dans des fosses, en leur donnant des especes de soupes sans leur laisser goûter de la chair. L'*ours noir* est plus grand que les autres, il n'est que farouche et refuse constamment de manger de la chair : celui-ci est si friand de miel et de lait, lorsqu'il en rencontre, qu'il se laisseroit plutôt tuer que de lâcher prise. Suivant le témoignage de M. *du Pratz*, on en voit à la Louisiane descendre en troupes des montagnes couvertes de neige ; pressés par la faim, ils ne recherchent que des fruits et des racines, nourriture que les bêtes uniquement carnassieres refusent de manger : l'*ours noir* mange aussi des fourmis, mais rarement.

On dit qu'il y a en Savoie et en Canada des *ours rougeâtres*, dont la nature est d'être aussi carnassiers que les loups.

Les *ours noirs* n'habitent guere que les pays froids ; mais on trouve des *ours bruns* ou *roux* dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du Midi ; il y en a dans les Alpes, dans les Pyrenées, à la Chine, au Japon, en Arabie, en Égypte et jusques dans l'isle de Java. Ils étoient communs chez les Grecs ; les Romains en faisoient venir de Lybie pour servir à leurs spectacles : on trouve des *ours* dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts ; on n'en trouve point dans les pays bien peuplés ni dans les terres découvertes et cultivées ; ainsi il n'y en a plus en France non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'*ours*, selon M. *de Buffon*, est non-seulement sauvage, mais solitaire : il fuit par instinct toute société, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès ; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille Nature ; une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile ; il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans

provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines: cependant il n'est point engourdi ni privé de sentiment comme le *loir* ou la *marmotte*. Mais, comme il est naturellement gras et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recele, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge ou de sa taniere que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est environ au bout de quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles font leurs petits: quoiqu'elles soient excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; qu'elles soient vêtues d'un poil très-épais, qu'elles dorment la plus grande partie du temps et ne se donnent aucun mouvement, et que par conséquent elles perdent très-peu par la transpiration, néanmoins j'ai peine à croire, continue M. *de Buffon*, qu'elles puissent non-seulement subsister, mais encore allaiter leurs petits, sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps; et s'il est vrai que les mâles, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, sortent au bout de quarante jours, il n'est pas naturel de penser que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin, après qu'elles ont mis bas, puisqu'en allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées; à moins qu'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques-uns avec leurs enveloppes, et tout le reste du produit superflu de leur accouchement; ce qui ne me paroit pas vraisemblable, malgré l'exemple des *chattes* qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espece des *ours bruns*, dont les mâles dévorent en effet, peut-être par jalousie, les *oursons* nouveaux nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs bauges. Mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur: elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits.

C'est au mois de Juin que les *ours* se recherchent; la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle: on

a vu l'*ourse* qu'on avoit séparée de son mâle et qu'on lui avoit ensuite rendu, l'embrasser avec une joie et une tendresse marquée. On prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient long-temps ; mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la maniere des quadrupedes. On a vu des *ours* captifs s'accoupler et produire, mais on n'a point observé le temps de la gestation : comme l'*ours* vit vingt, vingt-cinq ou trente ans, qu'il peut engendrer jusqu'à cet âge, et que le temps de la gestation est ordinairement proportionné à celui de la durée de la vie, il y a lieu de croire que la gestation est de plusieurs mois. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble, le plaisir ne les réunit qu'un moment : ils ont chacun une retraite séparée et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se giter, ils grimpent sur les arbres, cassent des branches et ramassent du bois pour se faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau. La femelle prépare à ses petits *oursons* un lit de mousse et d'herbe dans le fond de sa caverne : elle n'en produit qu'un, deux, trois ou quatre, et rarement cinq ; ils ont besoin du secours de leur mere, elle les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle, et ils la suivent pendant un an ou deux. Ces petits ne naissent point informes, comme l'ont dit les Anciens; ils sont, au contraire, d'une assez jolie figure: ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines. Les *oursons* sont en état de suivre leur mere au printemps.

La voix de l'*ours* est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents, qu'il fait sur-tout entendre lorsqu'on l'irrite : il est très-susceptible de colere, et sa colere tient toujours de la fureur et souvent du caprice. Quoiqu'il paroisse doux pour son maître et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier et le traiter avec circonspection ; sur-tout ne le pas frapper au bout du nez ni aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser ;

il semble même écouter le son des instrumens et suivre grossiérement la mesure : mais pour lui donner cette espece d'éducation, il faut le prendre jeune et le contraindre pendant toute sa vie : l'*ours* qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus, il est naturellement intrépide ou tout au moins indifférent au danger. On voit à Berne, ville d'un Canton de la Suisse, la *fosse aux ours* ; ce sont deux especes d'antres ouverts, dans lesquels on nourrit plusieurs *ours* qui, pour être habitans d'une Cité très-peuplée, n'en paroissent pas moins cruels (ils ont déchiré des malheureux qu'un accident avoit exposés à leur férocité) : ce monument est consacré aux armes de la Ville et du Canton, qui sont un *ours*. L'*ours sauvage* ne se détourne pas de son chemin et ne fuit pas à l'aspect de l'homme (il n'attaque pourtant qu'à l'extrémité, dit M. *de Haller*, et il y a plus d'un exemple où cet animal a laissé passer même des femmes sans les insulter) : cependant on prétend qu'en Islande par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se leve sur les pieds de derriere ; on lui jette un gant pour l'amuser ; car il ne manque jamais d'en tourner et retourner chaque doigt : c'est là le temps qu'il faut prendre pour le tirer.

Ces animaux qui remplissent en été les forêts et les campagnes du pays de Kamtschatka, sont peu farouches et n'attaquent jamais un homme, à moins qu'ils ne le trouvent endormi, encore en tuent-ils rarement. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les *ours* de cette contrée ne font jamais de mal aux femmes ; lorsqu'elles vont pendant l'été cueillir des fruits sauvages, ces animaux les suivent et ne leur font d'autre mal que de leur dérober quelques-uns des fruits qu'elles ont ramassés. Quelle peut être la raison physique de cette sorte de prédilection que certains animaux paroissent avoir pour les femmes ?.... Les habitans ont plusieurs manieres de tuer ou de prendre ces *ours* ; mais le moyen le plus extraordinaire est celui que nous allons décrire : Un homme prend dans sa main gauche un couteau, et à sa main droite un stylet aiguisé par les deux bouts et une

corde dont il enveloppe son bras ; il s'avance ainsi vers l'*ours*, qui se dresse comme à son ordinaire sur ses pattes de derriere et attaque le chasseur la gueule ouverte. Celui-ci avec autant d'adresse que d'intrépidité, enfonce sa main dans la gorge de l'*ours* et y place le stylet verticalement, de maniere que non-seulement cet animal ne peut plus refermer sa gueule, mais qu'il est forcé, par les douleurs cruelles qu'il ressent, de suivre le chasseur sans résistance partout où il veut le mener : on tue l'animal ; si c'est un jour de fête, on le mange avec ses voisins et ses amis. Il y a une maniere bien moins dangereuse de prendre ces animaux, celle qui se pratique en Suede, en Norwege, en Pologne, etc. ; c'est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel qu'ils aiment beaucoup et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada où les *ours noirs* sont très-communs (l'on en voit un dans le Cabinet de Chantilly, qui avoit vécu plusieurs années dans la Ménagerie de S. A. S. Monseigneur le Prince *de Condé*), et où ils ne nichent pas dans les cavernes, mais où ils s'établissent quelquefois à la hauteur de trente ou quarante pieds, dans des troncs d'arbres morts sur pied et dont le cœur est pourri, on met le feu à l'arbre, et si c'est une mere avec ses petits, elle descend la premiere et on la tue avant qu'elle soit à terre. Les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmene pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'*ourson* est délicate et bonne : celle de l'*ours* est mangeable et même fort estimée en Chine ; mais comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guere que les pieds dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate. En Allemagne ils sont encore réservés pour la table des Princes, où l'on sert des *pattes d'ours* salées et enfumées.

La chasse de toutes les especes d'*ours* est assez dangereuse ; car si on ne fait que blesser cet animal sans l'arrêter, il se met en furie et court sur le chasseur qu'il assomme avec ses pattes antérieures et qu'il déchire avec ses griffes ; il l'embrasse aussi

avec ces mêmes pattes et cherche à l'étouffer : le chasseur ne peut échapper au danger qu'en montant sur un arbre ; il faut qu'il soit armé d'un bon coutelas, et qu'il ait l'adresse de couper les pattes de l'*ours* lorsqu'il grimpe après lui sur l'arbre où il s'est réfugié, ce qui le fait tomber tout de suite à terre, et alors il a le temps de charger son fusil pour le tuer. Cette chasse est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès : la peau est de toutes les fourrures grossieres celle qui a le plus de prix ; la quantité d'huile qu'on retire d'un seul *ours* est considérable. A la Louisiane on voit dans l'automne des *ours* qui se sont tellement engraissés qu'ils n'ont pas la force de marcher, ou du moins ils ne peuvent courir aussi vite qu'un homme. Les *ours noirs* de ce pays s'engraissent ainsi en sortant souvent des bois pour venir dans les habitations manger les patates et le maïs ; ils grimpent aussi sur les arbres *plaqueminiers*, se mettent à califourchon sur une branche, s'y tiennent d'une patte, et de l'autre cueillent les *plaquemines* dont ils sont très-friands. La quantité de graisse dont les *ours* sont chargés les rend très-propres à nager ; aussi traversent-ils sans fatigue des fleuves et des lacs : on leur trouve quelquefois jusqu'à dix doigts d'épaisseur de graisse aux côtes et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé ; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux : cette partie paroît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons, et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans les retraites, ils sucent continuellement leurs pattes. On prépare la graisse d'*ours*, on la purifie ; on en retire une huile claire qui surnage, qui, dit-on, est aussi bonne que la meilleure huile d'olive et sert aux mêmes usages : au-dessous de cette huile on trouve un sain-doux aussi blanc, mais un peu plus mou que le sain-doux de porc, et qui sert aux besoins de la cuisine. Les Sauvages trafiquent beaucoup avec les François de l'*huile d'ours* ; on dit qu'elle ne se fige guere que par un grand froid ; que quand cela arrive elle est toute en grumeaux et d'une blancheur à éblouir, et on la mange sur le pain. En France les Épiciers-Droguistes ne tiennent

point d'*huile d'ours ;* mais ils font venir de Savoie, de Suisse ou de Canada, de la graisse ou axonge de cet animal qui est rarement purifiée : on se sert de cette graisse comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc. ; beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets. On dit que la *graisse d'ours* est encore très-utile pour faire croître et épaissir les cheveux des enfans et des convalescens qui les ont perdus dans quelque maladie.

OURS A FOURMIS. *Voyez* FOUMILIER.

OURS DE MER BLANC ou OURS DE LA MER GLACIALE, *Ursus albus maris Glacialis.* Nom donné à un animal très-cruel, très-vorace, qui attaque les animaux, se jette sur les hommes et déterre les cadavres. Il ne faut pas confondre l'*ours blanc de mer* avec l'*ours blanc terrestre* et de montagne dont nous avons parlé *à l'article* OURS, ni avec l'*ours marin*, ni avec le *mammouth ;* ce sont des animaux très-différens par plusieurs caractères. L'*ours blanc de mer* est seul de son genre, et ne se trouve que dans les terres les plus Septentrionales et au voisinage de la mer Glaciale.

Les *ours de mer blancs* ont la tête longue, semblable à celle d'un chien, et le cou long aussi ; l'extrémité de leurs pieds est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre ; ils aboient presque comme des chiens enroués ; ils ont les griffes, le museau et le nez noirs ; leur poil est long et aussi doux que de la laine ; il faut qu'ils aient les os de la tête très-durs, puisque les coups de massue qu'on leur donne et qui seroient assez forts pour assommer un bœuf, ne les étourdissent point. Ils sont aussi plus agiles, plus déliés et beaucoup plus grands que nos plus grands *ours* de terre.

L'*ours de mer blanc* n'est point amphibie comme les phoques, et ne peut point rester sous l'eau aussi longtemps qu'il le voudroit, ainsi que l'ont avancé quelques Auteurs. Le contraire est évident, dit M. *de Buffon*, et résulte de la manière dont on les chasse ; ils ne peuvent nager que pendant peu de temps, ni poursuivre de suite un espace de plus d'une lieue. On les suit avec une chaloupe, et on les force de

lassitude; s'ils pouvoient se passer de respirer, ils se plongeroient pour se reposer au fond de l'eau; mais s'ils plongent ce n'est que pour quelques instans, et dans la crainte de se noyer ils se laissent tuer à fleur d'eau.

Ces animaux dévorent les *rhennes* et les autres animaux qu'ils peuvent saisir, et lorsque la proie leur manque sur terre, ils se jettent à l'eau où leur chasse la plus ordinaire est celle des phoques, qui ne sont pas assez forts pour leur résister; mais les morses auxquels ils enlevent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite ou à mort. Il en est de même des baleines; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent les petits baleinaux ou baleinons.

Les *ours de mer blancs* se gîtent sur des glaçons, où ils attendent leur proie et d'où ils peuvent la voir venir, et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas; en sorte que quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener et voyagent avec elles; et comme ils ne peuvent plus regagner la terre, non plus qu'abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer, et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande et de Norwege sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer. Comme ils vivent ordinairement d'animaux chargés d'huile, ils ont aussi plus de graisse que l'*ours de terre*, et elle est à peu près comme celle de la baleine.

Voici la copie d'une lettre adressée à feu S. A. S. Monseigneur *le Duc de Bourbon*; et que nous avons trouvée dans le dépôt des Cabinets de Chantilly; elle concerne les *ours blancs* et les *loups marins de Labrador*, pays de la Nouvelle France :

« M. *de Brouague*, Commandant à Labrador, revenant de Québec dans un canot d'écorce, lui cinquieme, a trouvé à la mer, à une lieue et demie au large de la côte et à quinze lieues de son poste, situé à la

Côte de Labrador, pays des Esquimaux, un *ours blanc* qu'il apperçût nageant à la mer; il lui tira un coup de fusil, et l'ayant manqué, l'*ours* plongea et vint au canot. L'ayant apperçu dans l'eau il le fit éviter, et l'*ours* s'étant remis à nager il s'en éloigna toujours jusqu'à ce que son fusil fût chargé; il lui tira un second coup qui le blessa au cou, et la balle sortit par la mâchoire. L'*ours* replongea et revint une seconde fois entre deux eaux au canot. Il l'apperçut une seconde fois, fit la même manœuvre que la premiere, et l'*ours* s'étant remis à nager il lui tira un troisieme coup, ayant chargé son fusil à deux balles, et le tua roide. »

« M. *de Brouague* fit approcher son canot de cet animal, qui alors flottoit sur l'eau; il lui fit attacher une corde à la patte et remorqua à terre avec son canot. En arrivant à la côte, il y trouva des Sauvages qui étoient venus au coup de fusil qu'ils avoient entendu; ils se mirent tous à tirer à terre cet animal, qui pesoit aux environs de deux mille, et ils s'employerent tant hommes que femmes plus de quarante à le mettre à sec. Les Sauvages mangent ces animaux, et il fut bientôt partagé entre eux. M. *de Brouague* en réserva seulement pour lui la peau et un des paturons qu'il fit écorcher; les Sauvages mangerent la chair; et la peau de dessous et de dessus le paturon avoit trois pieds de large. Il a apporté cette peau du paturon en France, laquelle après s'être retirée a encore vingt-un pouces de large. (Cette piece qui s'est un peu rétrécie se voit actuellement dans l'un des Cabinets de Chantilly.) C'est le deuxieme *ours blanc* qu'il a tué à la mer; il en a tué trois autres à terre, dont il y en avoit un qui étoit plus gros et qui pesoit environ trois milliers. »

« Il y a de ces animaux qui sont aussi gros que trois moyens bœufs; ils ont les jambes plus courtes que celles du bœuf et considérablement plus grosses. Les *ours de mer blancs* médiocres ont environ sept à huit pieds de long, la queue de trois à quatre pouces de long, le col court et prodigieusement gros, la tête aussi très-grosse et faite comme celle d'un mouton, à l'exception que dessous le menton il s'y trouve

quantité de poils longs de plus d'un pied, ce qui lui forme une barbe comme à une chevre, mais bien plus fournie. »

« La peau de cet animal est couverte d'un poil blanc et luisant, qui est gros et assez court. Il a à chaque patte cinq griffes noires, au lieu que les *ours noirs* ont des doigts comme ceux de l'homme, et qui sont très-délicats à manger. Le poil de dessous les pattes de l'*ours blanc* est long et en grande quantité. »

« On ne fait nul usage de sa peau ; les Sauvages se servent seulement de la peau des jeunes pour faire des mitaines, et ils mettent le poil en dedans. Cette fourrure est chaude et assez durable. »

« La chair de cet animal est fort vermeille et tendre comme celle de l'*ours noir*, mais elle n'est pas si bonne à manger. »

« Sa graisse ne se fige point, non plus que celle de l'*ours noir*, mais elle est bien plus pénétrante. Les Sauvages la boivent comme un grand régal. »

« Cet animal va par préférence à la mer ; il y vit de *loups marins*, de *poissons* et de *coquillages ;* et quand la mer est glacée et qu'il ne trouve plus à y manger, il va à terre où il vit de la chasse que les *loups* y font au *caribou :* en sorte que quand un *ours de mer blanc* arrive dans un endroit où un *loup marin* a tué un *caribou*, ce *loup* s'en va sur le champ de peur d'être mangé, et abandonne sa proie ; il manque par-là souvent de nourriture et devient fort maigre jusqu'à ce qu'il puisse retourner à la mer. »

« Il y a à la Côte de Labrador de très-gros *loups* et de différentes couleurs, y en ayant de noirs, de gris sale, d'argentés, de blancs et de roux. On en trouve des bandes de cinquante qui marchent ensemble. »

« L'*ours blanc de mer* marche au plus trois ensemble, sa femelle et deux petits. Il ne cabane point l'hiver comme l'*ours noir ;* il va à terre plus vîte qu'un homme, et à la mer il nage fort vite et de maniere que c'est tout ce que quatre hommes dans un canot peuvent faire que de s'en éloigner. Il se trouve à présent à cette Côte très-peu d'*ours de mer blancs*, ils se retirent du côté de la baie d'Hudson ; la quantité

de

de navires qui vont à la pêche et les habitations de quelques François à la côte les en ont éloignés. Il y a aussi très-peu d'*ours noirs.* »

« Il se trouve aussi de ces *ours de mer blancs* au nord du lac supérieur, et il en a été tué dans la riviere de Nepigon. Ceux de ce pays-là sont plus souvent dans le lac et dans les rivieres qu'à terre. »

« Il y a beaucoup de ces *ours de mer blancs* dans la Napolie et à la Nova Zembla, qui veut dire en Russe *nouvelle terre;* ils sont aussi gros et aussi féroces que dans le nord de l'Amérique. »

OURS MARIN. C'est le *Phoca marina* de *Linnæus;* le *phoque commun* de plusieurs Voyageurs; le *chat marin* de *Kracheninikow.* C'est une espece d'animal demi-amphibie, vivipare, différent de l'*ours de mer blanc* ou *ours de la mer Glaciale*, de l'ordre des *Phoques*, qui n'a avec l'*ours terrestre* de ressemblance que dans le squelette de la tête et dans la forme de la partie antérieure du corps. L'histoire de l'*ours marin* présente des particularités assez singulieres.

M. *Steller*, de l'Académie de Pétersbourg, qui s'est trouvé à portée de pouvoir observer les *ours marins*, dit que ces animaux changent de climats comme les oies, les cygnes et les hirondelles parmi les oiseaux, les truites parmi les poissons, les lievres et les rats parmi les quadrupedes. Certains animaux ne changent de demeure que pour chercher leur nourriture quand ils commencent à en manquer. Les oiseaux cherchent des lieux solitaires, et les poissons des mers tranquilles pour y déposer plus surement leurs œufs, pour y peupler sans être inquiétés et pour réparer leurs forces. La Nature a donné le même instinct aux *ours marins;* on les rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka; ils cherchent les mers Méridionales et les Isles désertes ou peu fréquentées et qui sont en grand nombre entre l'Amérique et l'Asie, depuis le cinquantieme jusqu'au cinquante-sixieme degré de latitude; ces animaux quittent au mois de Juin les côtes de Kamtschatka, et y reviennent à la fin d'Août ou au commencement de Septembre pour y passer l'automne et l'hiver. Dans les temps du départ

les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas. Tous reviennent fort maigres au mois d'Août, et il est à présumer qu'ils ne mangent que peu ou point du tout, tant que durent leurs amours; la saison des plaisirs est en même temps pour eux celle des combats, comme on le verra ci-après. Et comme cette même espece d'animaux se trouve dans les plages, tant de l'hémisphere boréal que dans celles de l'hémisphere austral, sous le même degré de latitude, il y a lieu de croire que de tous les animaux du genre des *Phoques*, l'*ours marin* paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats.

Les femelles mettent bas au mois de Juin, et comme elles entrent en chaleur au mois de Juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul et très-rarement de deux petits.

Les mâles, dès en naissant, sont plus gros et plus forts que les femelles; leur peau devient de jour en jour plus noire; au lieu que celle des femelles devient avec l'âge constamment cendrée, bleuâtre, avec quelques taches rousses entre les jambes de devant. Lorsque les femelles ont mis bas, elles coupent avec les dents le cordon ombilical; et à force de le lécher, elles arrêtent le sang et dessechent le cordon. Leurs petits naissent les yeux ouverts, ils les ont fort grands et saillans, ils ont déjà la bouche armée de trente-deux dents; mais les dents canines ne paroissent que le quatrieme jour: ces défenses sont tournées vers le gosier.

Les femelles, quoique moins audacieuses que les mâles, ont pour leurs petits une tendresse extrême; elles les allaitent jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'Août; elles ne les quittent pas et sont toujours rassemblées avec eux

sur le bord du rivage où elles passent une partie du temps à dormir. La jeunesse vive et déjà forte folâtre entre elle comme les jeunes chiens ; les jeunes mâles imitent leurs peres et s'exercent déjà aux combats. Si l'un d'eux renverse l'autre par terre, le pere survient en murmurant, les sépare, caresse le vainqueur, le leche tendrement et légérement, car sa langue est très-rude : il l'oblige quelquefois à se coucher sur la terre, et s'il résiste il paroît l'en aimer davantage : le pere semble s'applaudir et se féliciter d'avoir un successeur digne de lui ; mais il témoigne moins d'empressement pour les lâches : ces poltrons sont toujours à la suite de la mere qui les protege, les secourt, tandis que les courageux accompagnent leur pere partout. Au reste, dans les plus grands dangers les femelles n'abandonnent leurs petits qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les garantir et les conserver, et souvent quoique blessées elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

Les *ours marins*, quoique rassemblés par milliers dans certains endroits, sont toujours divisés par familles, qui ne se mêlent jamais entre elles ; une famille est souvent composée de cent vingt individus, savoir, les petits des deux sexes et les femelles du chef. Chaque mâle a son sérail formé de quinze et jusqu'à cinquante femelles ; il les possede seul et les régit en maître absolu ; jaloux par nature, il les garde avec beaucoup de soin et d'inquiétude : il se tient ordinairement à la tête de sa famille qui forme une petite troupe. Si quelque rival approche de ses filles adultes ou ose lui disputer ses femmes, il entre en fureur, et le combat le plus sanglant commence entre les deux rivaux ; il ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux. Les sultanes tranquilles, alors spectatrices, se déterminent à suivre le vainqueur, le lechent amoureusement, et poussent en commun des cris de victoire. Le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces animaux sont d'une intrépidité étonnante : lorsqu'ils ont une fois pris un poste, la mort seule peut

le leur faire quitter ; ils ne permettent point aux autres de venir s'établir trop près d'eux. Lorsqu'il s'éleve des sujets de guerre entre eux, on les voit quelquefois se battre une heure entiere, se tendre des piéges, se coucher de lassitude l'un auprès de l'autre, haletans, sans force et sans mouvement ; puis se relevant tous deux tout à coup, s'exciter et recommencer avec chaleur un nouveau combat. Chaque athlete ne quitte point la place qu'il a prise, ils tournent la tête de côté et se frappent de bas en haut, chacun tâchant d'éviter le coup de son adversaire. Tant qu'ils sont d'égale force, ils ne peuvent frapper que des pieds, mais bientôt le plus fort saisit son adversaire avec les dents et le terrasse ; les autres *ours marins*, spectateurs du combat, accourent alors au secours du plus foible et terminent la querelle.

On les voit toujours, dit M. *Steller*, prêts à secourir le foible et l'opprimé. Si deux *ours marins* en attaquent un seul, les autres, comme indignés de l'inégalité du combat, viennent à son secours : ceux qui sont encore dans la mer, levent la tête pour contempler ce spectacle sanglant : alors il se forme des partis, la colere les enflamme, ils s'animent, sortent de l'eau et viennent tout furieux se jeter dans la mêlée et augmenter le carnage.

Les *ours marins* ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paroissent éviter avec soin le lion marin ; en revanche, ils font une guerre cruelle à la saricovienne. Les *ours marins*, qui paroissent très-féroces dans les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir ; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps de leurs amours ; communément ils se laissent assommer plutôt que de désemparer. Quelquefois les Voyageurs obligés de poursuivre leur chemin écartent ces animaux, en les attaquant à coups de pierres, sur lesquelles ils se jettent et qu'ils saisissent avec cette fureur qu'on remarque quelquefois dans les chiens ; leur rage en,

augmente et ils remplissent l'air de hurlemens affreux. Lorsqu'on veut les attaquer, on s'attache d'abord à leur crever les yeux et à leur casser les dents à coups de pierres : mais quoique aveugle et couvert de blessures, l'*ours marin* ne quitte jamais sa place, parce que s'il s'en éloigne d'un pas, les autres se jettent sur lui et l'obligent à coups de dents de la reprendre, et quelquefois le mettent en pieces. Si quelques-uns d'entre eux accourent à lui pour l'empêcher de fuir, d'autres les soupçonnent de vouloir fuir eux-mêmes et se jettent sur eux ; ce qui donne lieu à différens combats particuliers et forme un spectacle curieux, mais horrible.

On voit les *ours marins*, notamment les vieux, rester un mois entier dans la même place, sans la quitter un seul moment. On a tué de ces animaux dans ces circonstances, on les a ouverts et on n'a trouvé dans l'estomac et les intestins que de l'écume sans excrémens. On a remarqué que la pannicule adipeuse, dont nous parlerons plus bas, diminuoit tous les jours, ainsi que la circonférence de leur corps, et que leur peau devenoit si flasque qu'elle pendoit de tous les côtés comme un sac ; ce qui fait croire que pendant ce temps d'inaction et de repos ces demi-amphibies ne se nourrissent que de leur propre graisse, qui est repompée par les vaisseaux absorbans.

L'accouplement de ces animaux se fait, dit-on, sur le bord des eaux ; ils n'ont que la tête dehors. Pour cette fonction la femelle se couche sur le dos et reçoit son mâle entre ses bras, elle le serre vigoureusement ; le mâle appuie mollement l'extrémité de ses levres sur celles de sa femelle, comme s'il vouloit lui donner un baiser. C'est ordinairement vers la fin du jour que commence le prélude de leurs amours. Une heure avant de s'accoupler, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer ; ils y nagent doucement à côté l'un de l'autre et reviennent ensuite sur la greve ; bientôt le mâle, appuyé sur ses pieds de devant, se livre ardemment à son instinct ; ses pieds sont entiérement cachés dans le sable, dans lequel son poids et ses mouvemens font enfoncer tout le corps de la femelle, à l'exception de la tête

et des pieds ; ils sont si fort emportés dans leurs amours, si exclusivement occupés de la jouissance de leurs femelles, qu'on est souvent long-temps à les examiner avant qu'ils s'en apperçoivent. Si l'on s'avisoit de les troubler et de les provoquer à outrance, le mâle se jetteroit sur l'agresseur et le dévoreroit, s'il ne pouvoit se dérober par la fuite ou tuer l'animal.

Nous avons dit que les *ours marins* paroissent aimer passionnément leur famille : si on vient à bout de leur en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes ; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille qu'ils ont maltraité se rapproche et vient demander grace : ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succede à la sévérité, et que ce n'est qu'avec peine qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits. Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre ; et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse ; tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas : mais lorsque la vieillesse a diminué et éteint leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires.

L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces ; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas, comme font quelquefois les autres, à l'aspect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace sur celui qui ose les attaquer, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent tuer plutôt que de prendre le parti de la retraite.

Ces animaux ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles, par le son de leur voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils

souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur; dans les combats ils rugissent et frémissent comme le lion, et après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réiterent plusieurs fois de suite.

Quand les *ours marins* sortent de l'eau, ils secouent tout le corps, se frottent la poitrine, se grattent et arrangent ce qu'ils peuvent de leurs poils à l'aide de leurs pieds de derriere, qui sont palmés. Lorsqu'ils sont couchés à quelque abri au soleil, ils élevent les pieds de derriere en haut, et les remuent sans cesse, comme les chiens remuent la queue : ils se couchent tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre, tantôt tout le corps plié en cercle. Quelque profond que soit leur sommeil, avec quelque précaution qu'un homme puisse marcher vers eux, même à une certaine distance, ils s'en apperçoivent et s'éveillent. Est-ce leur odorat ou leur ouïe qui les avertit? c'est ce qu'on n'a pas encore découvert.

Ces animaux ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer; on assure qu'il faut même être bon coureur pour les atteindre; ils nagent avec tant de célérité qu'ils peuvent parcourir près de deux milles d'Allemagne par heure. Lorsqu'ils séjournent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos, et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils plongent, ils s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds; dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins élever leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derriere, qu'ils portent de temps en temps au-dessus de l'eau. Ces animaux peuvent demeurer assez longtemps dans l'eau, parce qu'ils ont le trou ovale un peu ouvert. Ils prennent au fond de la mer les *crabes*, divers autres crustacées et des coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Nous avons déjà exposé que l'*ours marin* n'a avec l'*ours terrestre* de ressemblance que dans le squelette

de la tête et dans la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'une pannicule graisseuse d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'*ours de terre*; mais lorsqu'on l'a dépouillée de sa graisse, cette tête, par sa charpente osseuse, est très-ressemblante à celle de l'*ours de terre*. Du reste la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'*ours marin* est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur : ses oreilles ont un pouce et demi, sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale, que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau : les yeux sont proéminens et gros à peu près comme ceux du bœuf, l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupieres, et défendus comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

L'*ours marin* a la gueule garnie de moustaches dont les soies sont longues de cinq à six pouces; la levre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux levres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces : les dents sont très-pointues et disposées dans chaque mâchoire de maniere que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres. Il y en a trente-six en tout, vingt à la mâchoire supérieure et seize à l'inférieure; savoir, dans la mâchoire supérieure, quatre dents incisives, divisées en deux pointes à leur extrémité; deux canines, une de chaque côté, lesquelles sont courbées en dedans; deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté; c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement; six autres dents de chaque côté, qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires. Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, quatre dents incisives sur le devant de la mâchoire;

deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure, et longues de plus d'un pouce : l'*ours marin* s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; cinq dents de chaque côté, qui sont pointues et qui tiennent la place des dents molaires.

Les *ours marins* et les *lions marins* ont un caractere qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme particuliere de leurs pieds : ils sont armés d'une membrane ou nageoire, qui dans les pieds de devant réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derriere, les doigts quoique unis par une nageoire, restent distincts à peu près comme dans les oiseaux palmipedes : les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, ceux de derriere ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il traîne après lui ces derniers comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arriere du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; par cette même raison il ne peut grimper sur les rochers. Les pieds antérieurs qui sont longs d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de large, paroissent en entier hors de la peau, et sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure : il y a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied, le pouce est le plus long de tous, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur; il y a trois phalanges au pouce et au second doigt, quatre au troisieme et au quatrieme, et deux seulement au cinquieme. Les pieds postérieurs ont au moins vingt pouces de longueur : le tarse et le métatarse sont seulement couverts de poils : il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous; les ongles du pouce et du doigt extérieur sont beaucoup plus petits que ceux des autres doigts : ces doigts sont courts comme ceux des pieds de devant; le cinquieme est beaucoup plus court que les quatre autres, et le pouce d'un tiers plus large; il n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve. Le mâle a la verge longue de dix à onze pouces; elle contient dans sa partie antérieure un os d'environ cinq pouces de longueur et semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne.

Les *ours marins* ont le poil hérissé, épais et long; il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs : il y a sous ce long poil une espece de feutre; c'est un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre; mais dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre. Nous avons dit plus haut que les femelles different tellement des mâles par la couleur et par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espece; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt bigarrés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais dès le quatrieme jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds antérieurs et sur les côtés du ventre : c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent; parce que la fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveaux nés.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'Août jusqu'au mois de Juin, ils ont sous la peau une pannicule graisseuse de près de quatre pouces sur le corps; la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable, mais celle des femelles qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable; on peut manger de leur chair, et celles des petits est même assez bonne; tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse.

Les plus grands *ours marins* des mers de Kamtschatka pesent environ huit cents livres, et leur longueur n'excede pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la Terre des États.

et dans plusieurs Isles de l'hémisphere Austral, où les Voyageurs ont reconnu ces mêmes animaux, et en ont observé d'autres beaucoup plus petits. Ces petits *ours marins* ressemblent entiérement aux grands, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroit seulement qu'étant beaucoup plus petits, ils sont à proportion plus timides que les grands.

Les Kamtschadales attaquent et blessent dans l'eau les *ours marins* avec une espece de javelot troué, dont le fer abandonnant le bois, reste dans le corps de l'animal; et comme il y entre de biais, il n'en peut sortir : le fer est arrêté à une corde plus forte, dont les pêcheurs tiennent l'autre extrémité. L'animal blessé fuit avec la vîtesse d'une fleche, entraîne avec lui la barque, jusqu'à ce que fatigué par sa course et épuisé par la perte de son sang, il s'arrête : dans ce moment les pêcheurs tirent à eux la corde, percent l'*ours marin* de leurs lances, et s'il fait quelques mouvemens pour renverser la barque, on lui coupe les pieds de devant avec une hache. Ils s'attachent particuliérement aux femelles qui viennent de mettre bas au printemps, et aux individus les plus jeunes parmi les mâles.

On voit un petit *ours marin* dans le Cabinet de M. *Gigot d'Orcy*, à Paris : c'est le même individu que par erreur nous avions décrit dans la précédente édition, sous le nom de *phocas noir*.

OURS DE MER. Nom donné à un crustacée sans piquans, que l'on pêche en Walachie, en Bulgarie et en Servie : c'est le même qu'on appelle à Naples et à Messine, *messacara*.

OURS NOIR des Groënlandois (le grand). *Voyez à l'article* MAMANT.

OURSE. Nom de deux constellations voisines du pôle Septentrional, l'une portant le nom de *grande Ourse*, l'autre celui de petite *Ourse*; cette derniere est celle où se trouve l'*étoile Polaire*, ainsi nommée parce qu'elle n'est qu'à deux degrés du Pôle. Suivant *Ptolomée*, la *grande Ourse* est composée de trente-cinq étoiles.

OURSIN DE MER, BOUTON OU CHATAIGNE DE MER, ou HÉRISSON DE MER, *Echinus marinus*. C'est un genre de *coquillage multivalve*, de forme voûtée, plus ou moins convexe, ronde, ovale, à pans plus ou moins réguliers, quelquefois aplatie et toute unie, d'autres fois mamelonnée et élevée. L'*oursin* est composé d'une quantité prodigieuse de pieces de rapport à sutures, fragiles et couvertes de pointes fort nombreuses, assez semblables en cela et pour la forme à l'enveloppe des châtaignes : ces pointes tombent souvent, mais long-temps après la mort de l'animal, et laissent alors à découvert les apophyses et les petits trous sans nombre dont la coquille est couverte ; l'appareil avec lequel est formé cet animal est merveilleux.

Ce ver testacée ou coquillage est fort connu sur le bord des mers, et particuliérement sur les côtes de la Méditerranée : il y en a de noirs, de verts, de rouges, de purpurins ou violets; mais ces couleurs s'alterent après la mort de l'animal : les uns habitent les bords des mers; d'autres vivent en haute mer : leurs piquans sont plus ou moins gros et plus ou moins longs; les uns sont obtus, d'autres très-pointus et plus ou moins durs; aussi voit-on des *oursins* qui ne sont revêtus que de petites pointes semblables au poil des animaux, tandis que d'autres ont des pointes fort grandes en forme de baguettes. Ces piquans sont ou ronds, ou triangulaires, en général de différentes configurations, selon l'espece d'*oursin*; mais tous sont assez durs et se cassent net. Suivant quelques Auteurs, ce sont les seules forces motrices de l'animal, ils lui servent de pieds; et quand il veut se transporter d'un lieu à un autre, il s'appuie sur ces pointes mobiles dans leurs charnieres, et tourne quelquefois sur lui-même et plus souvent sur le plan de position de sa bouche : son mouvement progressif dans une eau profonde est quelquefois si prompt, qu'alors il devient très-difficile de l'attraper. M. *de Réaumur* est le premier qui nous ait donné une idée exacte du squelette de l'animal, et qui ait tâché de développer la mécanique singuliere de son mouvement progressif. *Voyez* les *Mémoires de l'Académie des*

Sciences, *année 1712*. Consultez aussi l'Ouvrage de *Janus Plancus*.

Ce qui sert de tête aux *oursins* est en général placé au centre inférieur, c'est la partie concave (rarement plane), qui est toujours vers la terre; mais sa partie par où ils vident leurs excrémens et pondent leurs œufs, est en dessus, quelquefois aussi en dessous près de la bouche même. Cet animal a cinq dents aiguës et visibles, creuses en dedans, formant des osselets pointus, dont l'assemblage imite la figure d'une lanterne (aussi l'appelle-t-on la *Lanterne d'Aristote*), et entre lesquels est un petit morceau de chair qui lui sert de langue, et auquel est attaché le gosier, ensuite le ventre divisé en cinq parties; de sorte que l'on diroit que l'*oursin* a plusieurs ventres séparés les uns des autres et pleins d'excrémens; mais ils dépendent d'un seul ventricule, et tous se terminent à un boyau culier : ainsi les *oursins* n'ont communément que deux ouvertures proprement dites, dont l'une est la bouche, et l'autre l'anus.

Les *oursins* n'ont point de chair vers le ventre comme au reste du corps; leurs œufs sont attachés aux cinq pans ou parois ou lobes intérieurs de la coquille en grand nombre. Les *oursins* sont tous bons à manger; leur couleur est rouge étant cuits; ils ont le goût des écrevisses, sur-tout ceux de la Méditerranée.

On prétend avoir observé que ces animaux présagent la tempête, et qu'ils coulent à fond pendant l'orage, en s'attachant aux plantes de fond de la mer ou à d'autres corps, avec des filets gonflés par le bout, d'une espece de glu ou de substance assez semblable aux cornes des limaçons : on a compté plus de treize cents de ces filets; ce sont autant de cordages dont l'animal se sert, soit pour tâter le terrain, soit pour grimper, soit pour se fixer ou pour se tenir à l'ancre dans le fort de la tempête : ces filets ou cornes que l'animal fait mouvoir et agir en divers sens, selon les circonstances, sortent par les petits trous dont nous avons parlé : il peut marcher la bouche en haut, en bas et dans une infinité d'autres positions. Dans la séance publique que l'*Aca-*

démie de Rouen tint le 3 Août 1774, M. *Dufay*, de Dieppe, lut un Mémoire sur les *oursins*. Cet Observateur décrit cet animal avec un appareil plus nombreux. Il résulte qu'un *oursin* de quatre pouces et demi de diametre, sur trois pouces de hauteur, est formé de neuf cents cinquante pieces, parsemées de quatre mille cinq cents mamelons, dont chacun sert de genou à une épine mobile, et qu'il est perforé de trois mille huit cents quarante petits trous, par lesquels passent autant de cornes flexibles qui aident aux sensations de l'animal. Il est à présumer que les petits *oursins* de la même espece ont leur coquille composée d'autant de pieces, d'autant de mamelons, d'autant d'épines, d'autant de trous et d'autant de cornes ou filets flexibles; mais les *oursins* d'especes différentes ne paroissent pas être munis d'un appareil de pieces aussi nombreux : au reste, on ne peut qu'admirer la symétrie des pointes et des mamelons de l'*oursin*. M. d'*Argenville* dit avoir compté sur la superficie d'un *oursin* de la mer Rouge, cinq divisions à deux rangs de mamelons, et de grandes pointes au nombre de soixante-dix, sans compter cinq autres rangs de petites, et toutes les bandes qui séparent les rangs des mamelons, lesquelles sont percées d'une infinité de petits trous par où sortent les cornes de l'animal (*tentacula.*)

M. l'Abbé *Spallanzani* prétend que le mouvement des *oursins* produit par les cornes est continu et dure long-temps; que celui opéré par les épines ou piquans, quel qu'il soit, est toujours par sauts ou à diverses reprises et ne dure que quelques momens : il ajoute que l'*oursin* paroît cheminer en avant sans le secours de ses épines, et par la seule action combinée des cornes, car il peut exécuter des mouvemens différens et même contraires, quoique dépouillé de ses épines. *Journal de Physique et d'Hist. Natur. Avril 1786.*

Dès que l'*oursin* est à flot, il fait sortir ses cornes ou filets entre les bases ou mamelons de ses pointes : on apperçoit aussi l'*oursin* sur la greve par un beau temps; et comme il est souvent couvert de dix à douze pieds d'eau, on se sert pour le prendre d'un

long roseau entr'ouvert dans un des bouts par un petit morceau de bois pour en écarter les parties; on l'enfonce dans l'eau, on le darde sur l'*oursin*, et à la place du morceau de bois qui se dégage aisément de lui-même, l'*oursin* s'y loge; alors on le retire de l'eau : quelquefois, quand le flux et le reflux est grand, on le suit sur la greve très-avant dans la mer; alors on peut le prendre à la main; ces animaux vivent encore quelque temps, quoique hors de l'eau. On les vend dans les rues de Marseille, comme l'on vend à Paris les *huîtres*. Pour les ouvrir on a une main gantée à cause des pointes, et des ciseaux à l'autre; on les cerne tout autour, puis avec de petits morceaux de pain taillés en carrés longs, comme quand l'on veut manger un œuf à la coque, on ratisse avec ce pain la substance interne, rougeâtre, pleine d'œufs, et on le mange ainsi assaisonné. On en est dégoûté dans les premiers jours; car rien ne ressemble mieux à du pus que cet amas d'œufs, qui procure souvent un petit cours de ventre; mais on s'accoutume bientôt à ce mets, qui étant cuit a le goût des écrevisses. On nomme l'intérieur de l'*oursin*, *Echinus ovarius*, et l'extérieur *Echinus digitatus*. Un fait qui prouve la durée de sensibilité dans les différentes parties de l'*oursin*, c'est que l'on voit tous les jours les pointes de la coquille de ce testacée s'agiter encore sur l'assiette, tandis que l'animal est déja avalé : au reste cette sensibilité, cette expansion de vie se font observer dans les insectes et sur-tout dans le *polype*, qui se reproduit en raison même des mutilations qu'il éprouve.

Les *oursins* de la mer Rouge sont plus épais que ceux de la Méditerranée : ceux-ci sont d'un meilleur goût que ceux de l'Océan et de la Manche.

M. *Klein* a donné au public deux distributions synoptiques de ces coquilles; l'une tirée de l'*anus*, l'autre de la *bouche* : on peut y joindre celle tirée de la figure extérieure de la *coquille*.

Voici les especes principales des *oursins* et les endroits où on les trouve.

1.° Les *oursins de forme hémisphérique ou sphéroïdale*, nommés *turbans* (*cidares*), à sommet élevé, à bouche

arrondie et située au milieu de la base, qui est un peu convexe, à grands et petits colures, chargés d'apophyses nombreuses en *forme de grains de millet* : ses pointes sont fines comme des aiguilles, bien rondes ou striées; tel est le *turban milliaire*. Il y en a de différentes couleurs, rougeâtres, verdâtres, violets, d'un gris-cendré, quelquefois l'extrémité des pointes est blanche; ils se trouvent dans nos mers. Les *turbans à panneaux* ont les colures marbrés ou nués de couleur rose, de verdâtre et de brun. Ceux *à bouche décagone* sont un peu anguleux; tantôt ce sont les grands colures qui sont élevés, tantôt ce sont les petits; tel est le *turban turc*. Ceux dont les apophyses sont un peu grandes, s'appellent *turbans à grains de petite vérole*. Celui que l'on nomme *l'artichaut* ou le *chardon*, a de grands piquans aplatis en forme de spatule ou de pignons de pommes de pin, se recouvrant mutuellement et ne laissant voir que leurs extrémités en petits pentagones; la base de ces *oursins* est aussi hérissée de petites pointes. L'*oursin digité* est hérissé de gros piquans en forme de pieux de palissade ou de doigts, cendrés, rayés vers le bout et par zones de fauve clair, longs, arrondis, finissant en tiers-point : on voit à la base d'autres pointes plus petites en forme de spatule; on en voit dont les piquans sont en lames d'épées, triangulaires et verdâtres. Le *turban à mamelons* a les apophyses séparées les unes des autres par des bandes onduleuses dont les bords sont ordinairement en filigrane, ainsi qu'on le voit bien dans le *turban maure* dont les piquans sont pyramidaux, striés dans leur longueur et forés par le bout; ces derniers *oursins* ne se trouvent guere que dans les parages des Indes.

2.° Les *oursins de forme ovoïde, échancrée d'un côté*, à base un peu aplatie et à partie supérieure un peu sillonnée, nommés *pas de poulain*, *barillets*, *cœurs marins* (*spatagi*). Ils sont ornés en dessus d'une espece d'étoile imitant une fleur à cinq pétales rabattus, quatre desquels sont bordés d'une double ou quadruple rangée de petits trous, semés dans le reste d'apophyses inégales et peu saillantes : la bouche est près de la circonférence.

3.° Les

3.° Les *oursins de forme ovoïde sans échancrure*, et fort convexe depuis la bouche jusqu'à la pointe tronquée : on les nomme *œufs marins* (*brissi*). On y distingue quatre larges sillons partant d'une cavité garnie de quatre trous, ornés chacun de quatre rangées de petits trous, et entourés d'un autre sillon très-léger : les apophyses sont comme autant de petites semences de perles, et les pointes sont capillaires : la couleur de ces *oursins* est ordinairement d'un gris ou blanc sale : le contour de quelques-uns semble représenter cinq bastions avec leurs flancs et leurs courtines qui correspondent à une étoile à cinq rayons qui se voit sur le dos : ces *oursins* sont communs dans les mers des Indes.

4.° Les *oursins à pans irréguliers*, de forme large et peu bombée, et ornés dans leur partie convexe d'une espece de fleur à cinq pétales, nommés *pavois* ou *boucliers* (*scuta*). Leur base est concave; la robe est semée de petits cercles creux dans lesquels sont les apophyses; les cinq dents molaires sont doubles: ces *oursins* sont plus communs aux parages de l'Amérique qu'ailleurs.

5.° Les *oursins de forme aplatie*, ornés dans leurs deux faces de cinq feuilles, quelquefois percés de plusieurs trous oblongs; on les nomme *gâteaux* ou *beignets* (*placentæ*). L'espece nommée le *pain d'épice* est percée de part en part de plusieurs larges fentes; la bouche est au centre, et l'anus près de la troisieme partie de l'axe; ses pointes sont capillaires, de couleur grise: ces coquillages se trouvent dans les deux Indes.

6.° Les *oursins* appelés *rotules* (*rotulæ*), ont la même forme que les précédens; mais plus de la moitié de la circonférence est rayonnée ou dentée en forme de roue, tandis que l'autre moitié est entiere et arrondie. L'espece appelée *oursin solaire* a douze rayons dans la moitié de sa circonférence.

Lorsqu'on veut conserver des *oursins* pour les Cabinets des Curieux, il faut, aussi-tôt qu'ils sont sortis de la mer, les faire tremper dans l'eau douce pendant quelques heures; ensuite les laisser sécher sans les

vider, afin d'en conserver les mâchoires et de ne rien défigurer. La plus grande partie de sa substance intérieure qui n'est que gélatineuse, s'évapore, et l'autre se desseche : il importe d'en hâter la dessication, avant que la putréfaction attaque les membranes qui soutiennent les pointes dont l'animal est hérissé, ce qui cause leur chute : pour éviter cet accident, M. *Mauduyt* conseille de faire promptement sécher ces animaux au grand soleil ou dans un four dont la chaleur soit très-douce; il faut ensuite les tenir dans des lieux bien secs.

Oursins de mer fossiles, *Echinites.* Ce sont les mêmes coquilles multivalves dont nous venons de parler, devenues fossiles par la récession des mers qui couvroient autrefois les lieux où l'on en trouve présentement. Il y a de ces fossiles qui sont mutilés ou qui ont changé de nature; l'on en trouve qui sont d'une nature spatheuse, d'autres sont changés en silex, et ont conservé leur forme et leurs caracteres primitifs. On distingue encore sur ces coquilles, les sutures, les petites éminences, les milliers de petits trous, les especes de gravures autour des mamelons, dont il est parlé dans l'*article des* Oursins vivans. On peut consulter l'Ouvrage latin sur les *oursins*, de M. *Klein*, traduit en françois par M. *Desbois*, et imprimé à Paris, en 1754, in-8.°

On peut aussi rapporter aux *oursins fossiles* les parties qui en sont séparées, et que l'on trouve également dans la terre, telles que leurs *dents*, leurs *osselets*, leurs *pointes* et leurs *mamelons.*

Les pierres ou *pointes judaïques* sont aussi des dards fossiles d'*oursins.* Voyez Pierre Judaïque.

Les *pointes d'oursins* fossiles et ordinaires, sont des baguettes pierreuses, communément spatheuses, cylindriques, lisses ou striées, de différentes grandeurs, et différemment configurées par le sommet. *Voyez* Oursin de mer.

On donne le nom d'*écusson d'oursin pétrifié*, à ces pieces carrées ou de figure irréguliere, dont l'assemblage et la réunion composent la coquille de l'*oursin ;* on en peut souvent compter jusqu'à six cents. Les *écussons* orbiculaires qui ont leur apo-

physe, sont les mamelons de l'*oursin mamillaire*. Voyez Mamelons.

On trouve beaucoup d'*oursins* ou de parties qui en dépendent, devenues fossiles ou pétrifiées, dans plusieurs provinces de France et d'Angleterre, dans les Pays-Bas Autrichiens, en Suisse, et en quantité d'autres contrées.

OURSINE. Est le nom que l'on donne à un *phalene* (papillon nocturne) qui provient d'une chenille toute velue, laquelle se trouve sur la laitue.

OUTARDE, *pl. enl. 245*, *Avis tarda*. Genre d'oiseau de passage, et dont on distingue plusieurs especes. M. *de Buffon* qui a fait de savantes recherches sur les noms que les Anciens, les différens Auteurs et les divers peuples ont donnés à cet oiseau, dit que l'*otis* des Grecs, et non l'*otus*, est notre *outarde*; que c'est l'*avis tarda* de *Pline*: qu'elle n'est ni le *tetrix* d'*Aristote*, ni le *tetrax* du poëte *Nemesianus*, ni le *tetrao alter* de *Pline*, et enfin que c'est le *starda* et non le *starna* des Italiens : c'est l'*otarde* de l'Hist. de l'Académie; l'*ostarde*, *houtarde*, *bistarde* de *Belon*; en Allemand, *trapp*; en Polonois, *drap*; en Anglois, *bustard*, *tarda*.

L'*outarde vulgaire* ou la *grande outarde*, est le plus grand oiseau de terre qui soit propre à l'Europe : elle a trois doigts devant, dénués de membranes, point de doigts de derriere ni d'ergot : ses doigts fort courts; les ongles, larges, de figure ovale, et convexes par dessous comme par dessus : la partie inférieure des cuisses est dénuée de plumes; le bec en cône courbé ou semblable à celui des oiseaux gallinacées.

L'*outarde* a trois pieds du bout du bec à celui de la queue; son envergure est de six pieds huit pouces : cet oiseau est en général très-charnu; il a le cou très-gros, le devant de la poitrine arrondi, ample et chargé de muscles très-forts; il est assez haut monté sur jambes; les cuisses sont fort pleines et très-musclées. MM. de l'Académie ont donné l'anatomie de cet oiseau (*Hist. de l'Acad. Tom. III, part. II, pag. 101 et suiv.*) L'*outarde* a la tête, la gorge et

le cou d'un cendré-clair ; à la base de la mandibule inférieure naissent de chaque côté, dans le mâle, de longues plumes effilées, à barbes longues et désunies, d'un cendré-clair ; le tour des yeux est d'un blanc roussâtre : le plumage supérieur est varié de brun-noirâtre et de fauve, par taches et par bandes transversales sur un fond roussâtre ; le plumage inférieur est d'un blanc très-foiblement lavé d'une teinte fauve : le duvet de toutes les plumes est d'un rouge qui tire sur la couleur de rose-vive ; chaque aile est composée de vingt-six pennes ; les barbes extérieures de la troisieme jusques et compris la sixieme, sont plus courtes que les autres ; les sept suivantes sont blanches dans la moitié de leur longueur, noires dans la derniere qui est l'extrémité ; la dix-septieme et la dix-huitieme sont blanches et tachetées de noirâtre et de roussâtre vers le bout ; les autres pennes sont blanches et variées de brun et de noir : la queue est composée de vingt plumes qui, avec la couleur du dessus du corps, sont terminées de gris-blanc : l'iris est orangé ; le bec, gris-brun : les ongles sont gris ; les jambes et les pieds, cendrés et couverts d'écailles fort petites. La femelle est de moitié plus petite que le mâle ; sa gorge et les côtés de sa tête sont bruns ; le dessus de la tête et du cou sont variés des mêmes couleurs que le dos.

L'*outarde* est granivore, mais elle vit aussi d'herbes et de feuilles de différentes plantes ; quelques-uns disent qu'elle paroît avoir un goût de préférence pour la graine de *ciguë*.

En hiver les *outardes* vivent en troupes plus ou moins nombreuses dans les plaines ; ces sociétés se désunissent en Avril, c'est la saison de leurs amours : elles sont très-sauvages, ou si l'on veut très-timides ; on pourroit aussi bien dire très-prudentes : lorsqu'elles sont à terre, en bandes, il y en a toujours quelques-unes un peu éloignées de la troupe qui font sentinelle, ayant toujours la tête levée pour avertir par un cri les autres dès que quelqu'un paroît, et comme elles ont beaucoup de peine à s'élever dans l'air, à cause de leurs ailes courtes, elles s'y prennent de bonne heure, c'est-à-dire après avoir couru

un certain espace. Lorsque l'*outarde* est chassée, elle court fort vîte, en battant des ailes, et va quelquefois plusieurs milles de suite sans s'arrêter ; mais comme elle ne prend son vol que difficilement et lorsqu'elle est aidée, ou si l'on veut portée par un vent favorable, et que d'ailleurs elle ne se perche ni ne peut se percher sur les arbres, soit à cause de sa pesanteur, soit faute de doigt postérieur dont elle puisse saisir la branche et s'y soutenir : avec tant de désavantages elle a tout à craindre ; aussi les levriers, les chiens courans la peuvent forcer, et même l'attrapent souvent lorsqu'elle est peu élevée de terre : on la chasse aussi avec l'oiseau de proie, et on lui tend des filets ; on la prend encore à l'hameçon, en y attachant un morceau de pomme ou de viande ; mais l'homme s'en empare plus facilement au fusil, sur-tout quand pour approcher de cet oiseau sans l'intimider, il s'est déguisé et couvert d'une toile peinte qui représente soit un cheval, soit une vache qui vont en paissant, à pas lents, obliques et tortueux.

On prétend que ce genre d'oiseaux d'Europe est celui qui a le plus de rapport avec l'*autruche*, que les femelles ont au-dessus de l'ovaire des testicules comme les mâles. On a trouvé souvent dans leur estomac de petits cailloux qu'elles avalent, comme l'autruche, pour faciliter le broiement des grains qu'elles mangent.

Quand ces oiseaux s'accouplent, ils vont ordinairement à l'écart et par couple, pour jouir solitairement de leurs plaisirs. Quelquefois des rivaux se disputent une femelle, alors ils se battent à toute outrance, et on trouve de temps en temps de ces victimes de l'amour sur le champ de bataille. Le mâle exprime ses désirs à sa femelle, en faisant la roue ou l'éventail avec sa queue, comme le coq-d'Inde ; pendant qu'il se pavane ainsi, la peau de dessus son cou s'enfle, se colore, de même que lorsqu'il entre en fureur. Ils font leur ponte dans les terres ensemencées ; ils ne construisent pas de nids, ils se contentent de creuser un trou en terre. La femelle y

dépose deux œufs ; ils sont de la même grosseur que ceux de l'oie, d'un brun-olivâtre pâle, tachetés de points bruns plus foncés. La ponte se fait sur la fin de Mai ou de Juin. L'incubation est de trente jours : la couveuse abandonne ses œufs, si lorsqu'elle s'est absentée pour chercher de la nourriture quelqu'un s'est approché de l'endroit où ils sont placés, ou si on les a touchés. Les petits courent, comme les poulets, aussi-tôt qu'ils sont éclos. Le cri des *outardes* est à peu près semblable à celui du corbeau.

Suivant plusieurs Auteurs, on trouve les *outardes* en Syrie, dans la Lybie, dans la partie Méridionale de l'Europe ; mais il paroît plus constant, dit M. *Mauduyt*, qu'elles habitent au contraire les parties Septentrionales de l'Europe, et que du moins elles y sont plus nombreuses, et qu'elles ne passent dans les pays Méridionaux ou dans nos provinces tempérées que dans certaines circonstances, c'est-à-dire le froid et la disette. Les contrées où elles sont les plus communes sont les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, l'Angleterre ; il paroît qu'elles passent régulièrement au printemps et en automne, dans la Lorraine, dans le Poitou et dans la Champagne, où dans la saison convenable elles ne sont pas rares, sur-tout aux environs de Châlons : il paroît aussi qu'il en reste toujours quelques couples dans ces dernieres contrées, et il est plus facile de les prendre en temps de neige... La chair des *outardes*, sur-tout des jeunes, passe pour être un très-bon gibier : ces oiseaux pris jeunes se font un peu à la domesticité.

PETITE OUTARDE ou CANEPETIÉRE, *pl. enl.* 25, le mâle ; 10, la femelle ; en Latin, *Otis minor*, improprement *Anas campestris vulgò dicta*. C'est la *cane petrace* de Salerne ; en Berry, *cane petrotte*. Cette petite espece d'*outarde* a, dit M. *de Buffon*, tous les attributs extérieurs de la grande, et même presque toutes les qualités intérieures, le même naturel, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes ; il semble que la petite soit éclose d'un œuf de la grande, dont le germe auroit eu moins de force de développement. Elle est à peu près de la grosseur d'un faisan ; sa longueur est

de dix-sept pouces du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est de deux pieds huit pouces et demi. Le mâle se distingue de la femelle par un double collier blanc et un double collier noir, et par quelques autres variétés dans les couleurs ; la femelle qui, à certains égards, a le plumage plus brillant que le mâle, pond au mois de Juin trois, quatre et jusqu'à cinq œufs fort beaux, d'un vert luisant ; la mere conduit ses petits de même qu'une poule : ils ne commencent à pouvoir voler que vers le milieu d'Août, et quand ils entendent du bruit ils se tapissent contre terre et se laisseroient plutôt écraser que de remuer de la place : leur cri d'amour est *brout* ou *prout*, ils le répetent sur-tout la nuit et on l'entend de fort loin. Un mâle suffit à plusieurs femelles, et le lieu où elles se rendent auprès de lui, à son cri d'appel, est battu comme l'aire d'une grange.

La *petite outarde* est moins répandue que la grande et paroit confinée dans une zone beaucoup plus étroite ; elle paroit particuliérement habiter le climat de la France et est commune dans le Maine, dans la Normandie ; elle se trouve aussi dans la Beausse, le Berry et le Poitou. Cependant cet oiseau est de passage ; il arrive, dans les pays cités ci-dessus, au mois d'Avril et se retire à la fin de Septembre ; mais on ignore le lieu de sa retraite : M. *Mauduyt* soupçonne que c'est en Afrique ; chez nous cet oiseau se plaît dans les terres couvertes d'avoine. La *petite outarde* est naturellement rusée et soupçonneuse, au point que sa défiance a passé en proverbe, et que l'on dit des personnes qui montrent ce caractere, *qu'ils font de la canepetière.* Lorsque ces oiseaux soupçonnent quelque danger, ils partent et font un vol de deux ou trois cents pas très-rapide et fort près de terre ; puis lorsqu'ils sont posés, ils courent si vîte qu'à peine un homme les pourroit atteindre. La chair de la *petite outarde* est noire et d'un goût exquis.

OUTARDE d'Arabie, de MM. *Brisson* et *Edwards.* Elle se distingue par une belle huppe. *Voyez* LOHONG.

Outarde d'Afrique, *Otis Æthiopica.* Elle se trouve en Ethiopie, et M. *Mauduyt* dit qu'il est probable que c'est le même oiseau dont *Le Maire* parle sous le nom d'*Autruche volante* du Sénégal, et que c'est encore le même que M. *Adanson* a vu dans cette partie de l'Afrique : car il dit que cette *outarde* d'Afrique ressemble à la nôtre à bien des égards, même pour la taille, mais qu'elle a le cou plus long et une espece de huppe derriere la tête. Le mâle a le bec et les pieds jaunes, le sommet de la tête cendré, le bord extérieur des ailes blanc. La femelle est par-tout de couleur cendrée, à l'exception du ventre et des cuisses qui sont noirs.

Outarde huppée d'Afrique (petite). *Voyez* Houbara *et l'article* Rhaad.

Outarde moyenne des Indes, d'*Edwards.* Voyez Churge.

OUTIAS. *Voyez* Utias.

OUTIN. *Voyez* Spet.

OUTREMER. Nom d'un oiseau d'Abyssinie, que M. *de Buffon* rapporte au *serin* : son plumage est d'un beau bleu foncé ; il a le bec blanc, les pieds rouges : la femelle est grise et a le plumage de l'alouette ; c'est aussi celui des jeunes mâles, qui ne prennent leur belle couleur bleue que la seconde année : les mâles ont un chant très-agréable.

Outremer (pierre d'). *Voyez* Lapis Lazuli.

OXICEDRE ou Petit Cedre. *Voyez au mot* Cedre.

OXIPETRE, *Oxypetra.* On donne ce nom à une terre farineuse et à une pierre cristalline, blanche, jaunâtre, d'un goût aigrelet, qui se trouve dans le territoire de Rome : on nous a assuré qu'on s'en sert dans le pays en boisson pour modérer la chaleur de la fievre. Les *oxipetres* que nous avons reçues de cette contrée étoient alumineuses ou vitrioliques. *Voyez* Alun *et* Vitriol.

OXYRINQUE, *Salmo oxyrinchus*, Linn. ; *Coregonus maxillâ superiore longiore, conicâ*, Arted., Gronov. ; à Anvers, *Hautin* ; en Flandres, *Outin*, Poisson du

genre du *Salmone;* il se trouve dans l'Océan Atlantique; on en mange assez communément en Hollande. Sa longueur est de douze à quinze pouces : sa mâchoire supérieure, qui est aiguë, dépasse celle d'en bas; toutes deux sont dépourvues de dents; la langue offre seulement de légeres aspérités; le crâne est assez transparent; les iris des yeux sont blancs et marqués sur le bas d'une tache d'un rouge de sang : le corps ressemble à celui de la truite, il est seulement un peu plus comprimé : les écailles sont assez grandes, d'une couleur blanchâtre, qui prend une teinte obscure sur le dos; la queue est fourchue : la premiere nageoire dorsale a treize rayons; la seconde est comme charnue; chacune des pectorales a dix-sept rayons; chacune des abdominales en a douze; celle de l'anus, quatorze.

OYE ou OIE, *Anser.* Nom d'un genre d'oiseau très-vorace, aquatique et dont on distingue beaucoup d'especes qui y sont subordonnées; leur caractere est d'avoir trois doigts antérieurs, joints ensemble par des membranes entieres, et un postérieur qui est séparé; les jambes sont avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen et plus courtes que le corps : le bec est convexe en dessus, aplati en dessous, aussi épais que large, onguiculé par le bout qui est obtus; les côtés du bec sont dentelés comme une lime : la partie inférieure des cuisses est dégarnie de plumes; et le doigt intérieur, armé d'une petite membrane dans toute sa longueur de son côté intérieur. Nous donnerons ici l'histoire de l'*oie domestique*, et nous ne rapporterons que les singularités des autres especes qui sont sauvages.

OIE DOMESTIQUE OU PRIVÉE, *Anser vulgaris*, pl. enl. 985. C'est un oiseau de basse-cour connu de tout le monde; c'est une conquête que nous avons faite sur l'espece sauvage, en offrant à cet oiseau un asile et un traitement qui l'ont fixé auprès de nous. L'*oie* est bien plus petite que le cygne, mais en général bien plus grande et plus grosse que le canard; elle pese jusqu'à dix livres étant engraissée : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds,

est de trois pieds ; l'envergure a plus de quatre pieds et demi : le bec est long de deux pouces et demi, la queue, longue de six pouces et demi, et composée de dix-huit grandes plumes ou pennes ; les ailes ont chacune vingt-sept grandes plumes. L'*oie* a proportionnément le cou plus court que le cygne, et plus long que le canard : le plumage est le plus ordinairement tout blanc, notamment dans le mâle, quelquefois tout gris, et souvent varié de ces deux couleurs par larges plaques. Il y a, dans cette race, une variété qui consiste en ce que les plumes du sommet de la tête sont alongées et forment une huppe ; cette variété est l'*oie huppée* de M. *Brisson.* Le bec et les pieds sont jaunes dans les jeunes *oies*, qu'on nomme *oisillons* et *oisons* ou *oyons* quand elles sont un peu plus grandes : ceux des vieilles sont rouges. On nomme le mâle *oyard* ou *jars.*

L'*oie* est un oiseau qui vit, comme le canard, sur la terre et dans l'eau. L'on en voit le long de la Loire s'assembler en certains temps de l'année, et faire leur passage en d'autres pays, d'où elles reviennent ensuite chacune dans leur domicile. Cet oiseau se nourrit principalement d'herbes et de grains. Nous avons consigné à l'*article* OISEAU, des faits curieux et intéressans sur le suc gastrique, etc. de l'animal dont nous parlons ici. L'*oie* est un oiseau pesant qui s'exerce peu à voler et qui marche lentement ; cependant on mene quelquefois une troupe d'*oies* à plus de quinze lieues, comme l'on conduit des dindons. *Belon* dit aussi que l'*oie privée* tire son origine de l'*oie sauvage*, et qu'il y en a une espece grande, de belle couleur et qui rapporte beaucoup ; et l'autre qui tire sur l'*oie sauvage* est plus petite et de moindre revenu. Les bons Économes qui savent tirer avantage des *oies*, préferent celles qui sont blanches et de grande race à celles dont le plumage change de couleur. Mais quoique ces oiseaux s'élevent par-tout, l'on n'en peut tirer bon parti que dans le voisinage d'une riviere, d'un ruisseau, d'un étang ou d'un très-grand vivier toujours plein d'eau pour les faire barboter. Un mâle suffit pour douze et pour vingt femelles : la ponte de chacune est de dix à douze œufs, elles ne pondent que de

deux jours l'un. Le mâle ne partage en rien les soins de la couvée. L'incubation est de trente jours ; l'*oie* femelle couve avec beaucoup d'attachement et d'assiduité. *Jean Liébault* nous apprend dans sa *Maison Rustique*, que si l'on ne retire pas les œufs des *oies* à mesure qu'elles pondent, elles les couvent dès que leur ponte est complete ; mais que quand on les leur ôte, elles font une seconde et même une troisieme ponte ; en un mot, elles ne cessent point de pondre et même jusqu'à en périr. Leur ponte commence en Mars et finit en Juin, elles n'oublient point l'endroit où on les a menées pondre pour la premiere fois. Dans le Hainaut, l'Artois et dans quelques autres provinces de France on tire un grand profit de l'*oie* ; aussi voit-on, après la moisson, de nombreux troupeaux d'*oies* pâturer dans les champs avec les dindons : en automne on les engraisse dans l'espace d'un mois, on les alimente à part, on les tient enfermées pendant tout ce temps ; on leur creve les yeux où on leur coud les paupieres, on les force d'avaler des boulettes très-nourrissantes et on leur donne fort peu d'eau. Les Juifs excellent dans la maniere d'engraisser ces oiseaux. On en fait vers la Saint-Martin un débit considérable. Autrefois l'on en débitoit à Paris dans la seule *rue aux oies*, d'où l'on a fait par corruption la *rue aux ours* : les Rôtisseurs qui les vendoient se nommoient *Oyers*.

Les jeunes *oies* sont attaquées aux mois de Juin et de Juillet d'un plus grand nombre de maladies, et de maladies beaucoup plus dangereuses que dans les autres saisons de l'année ; c'est à cette époque qu'elles périssent en quantité. La négligence avec laquelle on éleve ordinairement ces sortes d'oiseaux doit être regardée comme la cause principale de ces pertes. On trouve dans la *Nature considérée sous différens aspects*, des moyens pour prévenir la mortalité des *oisons*, tirés de la *Gazette d'Agriculture*. Dans ces deux mois de l'année (Juin et Juillet), il faudroit donner à ces jeunes oiseaux plus de soin que dans tout autre temps, parce qu'alors la Nature garnit leurs ailes en leur faisant pousser leurs plus grosses plumes, ce qui doit les affoiblir beaucoup : d'ailleurs

la nourriture maigre et souvent seche qu'ils trouvent dans les prairies pendant les grandes chaleurs, n'est pas suffisante pour les nourrir et ajouter à leurs forces ; il faudroit donc leur donner une bonne pâture (de la pâte de son ou de recoupes détrempées, dans laquelle on mêle des laitues ou de la chicorée hachée et ensuite de l'avoine écrasée) avant qu'ils se répandent dans les prairies et à leur retour : l'expérience a démontré le succès de cette pratique pendant que ces oiseaux prennent leurs plumes : il faut, lors de cette réfection, en écarter les autres *oies*, qui ne leur laisseroient que fort peu de pâture. D'autres especes de maladies font une cruelle guerre à ces jeunes oiseaux ; en voici les divers symptômes. Si dans les mois de Juin et de Juillet il vient à pleuvoir beaucoup, l'herbe qui poussera trop rapidement acquiert une qualité qui donne le dévoiement aux *oies* qui s'en nourrissent ; ces pluies abondantes rafraîchissent et même refroidissent par trop ces oiseaux. Peut-être aussi le mal peut-il provenir d'une eau rougeâtre, remplie d'insectes du genre des monocles et des binocles qu'on leur laisse boire en cette saison : *Voyez l'article* BINOCLE. D'habiles Économes ont employe divers moyens suivis de bons effets, et dont voici la méthode : il faut faire boire aux *oisons* attaqués de la dyssenterie une infusion légere de baies et de petites branches vertes de sapin pilées et broyées ensemble dans de l'eau bien propre : le lierre mêlé avec un peu d'orge égrugée est aussi un bon remede en pareil cas ; l'usage de ce breuvage est pour le matin avant d'envoyer ces oiseaux aux champs, et le soir lorsqu'ils sont de retour. La paille hachée très-menu et le son forment dans l'estomac des *oisons* une bouillie visqueuse, qui tempere l'âcreté de l'eau sale, des insectes et de l'herbe tendre et froide qu'ils ont avalés. Cette nourriture, en fortifiant l'estomac, adoucit aussi les intestins et arrête la dyssenterie. Le charbon pilé et mêlé avec le marc des brasseries et un peu d'orge égrugée, est encore un remede plus sûr que les précédens, sur-tout si on saupoudre cette nourriture trois ou quatre fois par semaine d'un peu de cendre de tabac : alors c'est

encore un excellent spécifique contre les autres maladies des *oisons*, que les insectes et sur-tout les sangsues qu'ils avalent leur occasionnent. Un autre fléau pour les *oisons*, ce sont les petits insectes, poux, moucherons, cousins, etc. qui s'introduisent dans leurs oreilles et leurs naseaux, qui les tourmentent, les fatiguent, épuisent leurs forces, et les font périr par l'excès de la douleur. Les *oisons* qui en sont attaqués marchent les ailes pendantes, secouent la tête ou alongent le cou, et ne veulent presque point manger. Pour faire déloger ces hôtes importuns et cruels, il faut présenter aux *oisons*, au retour des champs, de l'orge au fond d'un vase rempli d'une eau bien claire; ces oiseaux avides de l'orge, voulant la manger, sont obligés nécessairement de mettre la tête et le cou dans l'eau; les insectes fuient ou se retirent au haut du cou, c'est-à-dire près du corps; les parties affectées et malades se nettoient, et bientôt les *oisons* recouvrent la santé: en répétant pendant quelques jours cette opération, les insectes n'y tiennent pas et abandonnent leur proie pour toujours. Une friction d'huile de sapin battue dans de l'eau, ou d'onguent mercuriel peu chargé de vif-argent, écarte et détruit aussi ces ennemis opiniâtres.

C'est à tort qu'on a taxé l'*oie* d'être stupide, c'est une garde ou une sentinelle très-vigilante; son sommeil est léger, elle se réveille au moindre bruit; elle est même aussi propre que quelques chiens à garder la nuit une maison de campagne, car dès qu'elle entend quelque chose qui lui donne l'alarme dont elle est très-susceptible, elle ne cesse de jeter des cris très-aigus, très-perçans: il semble que les cris soient l'expression de toutes ses sensations. On en cite un exemple fameux dans l'Histoire Romaine; on l'avoit mise au rang des *oiseaux sacrés*, pour avoir averti les soldats de l'approche des Gaulois prêts à s'emparer du Capitole. La *vociferation* ou l'habitude fréquente que les *oies* ont de crier, leur avoit fait comparer par les Anciens les *grands parleurs*; leur usage de donner l'alarme à tout ce qu'elles apperçoivent, les avoit rendues l'emblême des délateurs: on leur compare aujourd'hui, à cause de leur marche lente et en

apparence gênée, les personnes en qui nous appercevons des défauts analogues ; mais d'un autre côté les *oies* passent pour être susceptibles d'attachement et de reconnoissance pour les bons traitemens. Dans le Nord de l'Europe, les *oies domestiques* quittent au printemps le domicile de ceux auxquels elles appartiennent, pour aller passer l'été et nicher sur des marais éloignés, d'où elles reviennent en automne, amenant avec elles leurs petits dans les maisons qu'elles avoient quittées, qu'elles savent très-bien reconnoître, et où on les nourrit pendant l'hiver. *Lémery* dit que cet oiseau est disciplinable ; cet Auteur en a vu marcher dans un tourne-broche à roue pour faire rôtir de la viande.

La vie de l'*oie* est longue. *Willughby* cite une *oie* qui avoit quatre-vingt ans (il suffiroit de lire vingt ans), et qu'on fut obligé de tuer à cause de sa méchanceté et des mauvais traitemens qu'elle faisoit aux *oisons*.

Personne n'ignore combien cet oiseau entre dans nos usages domestiques : on connoît la mollesse des lits de plumes, celle des coussins et des oreillers, qui nous facilitent un sommeil agréable. Il ne paroît pas que les Anciens eussent coutume de se coucher sur la *plume d'oie* : *Belon* dit qu'ils ne connoissoient pas même les lits de plumes, puisqu'ils ne sont pas encore aujourd'hui en usage chez les Orientaux : leurs lits sont composés de *bourre de chameau*, de *laine*, de *coton* et de sommités de *roseaux*. Le *duvet de l'oie* est à cet égard un objet recherché et très-précieux pour nous ; aussi-tôt que les *oisons* sont assez forts, c'est-à-dire que les pennes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrivé à peu près à deux mois de leur naissance, on les plume sous le ventre, sous les ailes et au cou ; six semaines après on recommence la même opération et on la réitere au commencement de Septembre pour la troisieme et derniere fois : on ne plume les meres qu'une fois par an, cinq à six semaines après qu'elles ont couvé ; mais on peut dépouiller les mâles et les femelles qui ne couvent pas, trois fois pendant l'été : cette opération les rend fort maigres, mais ils reprennent de la chair et s'engraissent promptement en automne, au point d'être

bons à manger au milieu de l'hiver. Le duvet des *oies* qui vivent dans les pays froids est le plus estimé. On a observé que les grandes pennes des ailes tombent souvent toutes en une nuit ; elles sont quarante jours à repousser, pendant lesquels les *oies* sont hors d'état de voler, ce qui les rend timides et leur fait fuir ceux qui les approchent : tout le monde sait l'emploi qu'on fait de ces grosses plumes, c'est l'instrument qui nous sert à écrire et souvent à dessiner, etc.

On prétend que la *fiente de l'oie* gâte un peu les prés et brûle l'herbe ; ces oiseaux sont capables de faire beaucoup de dégâts dans les jardins et dans les blés, si l'on n'y prend garde : elles coupent les plantes trop près de terre, et même elles les déracinent ; la *jusquiame*, la *ciguë*, et l'*amande amere*, on dit même l'*ortie*, sont des poisons pour ces animaux ; mais en revanche l'*oie* aime beaucoup le *trefle*, le *fenugrec*, la *vesce*, la *chicorée*, la *laitue* et notamment l'*orge* qui l'engraisse. Il y a peu de volaille plus sujette à produire des monstres que l'*oie* : les paysans prétendent connoître, par la grosseur et par la figure des œufs, ceux qui doivent en faire naître, et ils les rejettent comme peu propres à être couvés, ou plutôt comme ne devant pas produire des êtres d'une bonne durée.

La chair de l'*oie* chargée de graisse est un assez bon manger, mais elle est peu salutaire, étant grossiere et difficile à digérer : il faut être robuste, faire de l'exercice, pour qu'elle nourrisse bien et qu'elle produise un aliment solide et durable ; ceux qui sont sédentaires, et particuliérement les gens de Cabinet, doivent s'en abstenir. On choisit cet oiseau d'un âge moyen ; quand il est trop jeune, sa chair est visqueuse et moins saine ; quand au contraire il est trop vieux, sa chair est seche, dure et indigeste. On mange l'*oie* rôtie ou en ragoût ; l'on fait en quelques pays des pâtés de *cuisses d'oie* qui sont fort estimés ; en Gascogne on marine les *cuisses d'oie*, en les salant à sec, les faisant cuire à demi dans de la graisse de cet oiseau ; c'est ainsi qu'on les mange dans les potages aux choux verts, que les Béarnois appellent *garbure*. Les œufs de cet oiseau se mangent chez le petit peuple, mais ils ne sont pas à beaucoup près aussi agréables que ceux

de poule. L'homme tourmenté par des maux variés à l'infini, a cherché des remedes parmi les substances mêmes qui pouvoient le moins lui en procurer, et l'espérance d'être soulagé est peut-être le seul bien qu'il en ait retiré. C'est ainsi que l'*excrément de l'oie* a été vanté comme le remede de la jaunisse : le *sang de l'oie* est réputé alexipharmaque : sa graisse qui est très-fine, très-douce, est émolliente, résolutive, nervale et laxative ; c'est un cosmétique qui empêche les grains de la petite vérole de creuser profondément : mais cette substance considérée comme comestible, ainsi que le foie du même oiseau, passoit chez les Romains pour quelque chose d'exquis : on a imaginé des moyens très-recherchés de porter à l'excès la graisse dont les *oies* peuvent se charger, de leur causer par ces moyens une maladie dans laquelle leur substance se fond presque entiérement en une graisse qui s'amasse dans le *foie* qui devient d'un volume énorme et s'augmente à mesure que le reste du corps tombe dans l'atrophie : ces moyens barbares consistent, dit M. *Mauduyt*, à lier l'*oie* auprès d'un grand feu, à ne lui point donner d'eau pour éteindre sa soif, et à ne laisser à sa portée qu'une pâtée humide dont elle ne cesse d'avaler pour tempérer l'ardeur qui la brûle. C'est ainsi qu'on se procure les *foies gras de l'oie* qui nous viennent de Metz, et que la sensualité de nos Sybarites modernes sait ajouter à la destruction des animaux qu'elle sacrifie à ses goûts, l'inhumanité de la torture la plus recherchée. La *fiente* de l'*oie*, dit-on, est hystérique, diurétique, fébrifuge, sudorifique et très-propre contre la jaunisse : on prétend que la premiere peau des pieds de l'*oie* est bonne pour arrêter toutes sortes de flux, etc.

OIE SAUVAGE, *Anser ferus aut sylvestris.* Cet oiseau est plus petit que l'*oie domestique*, et s'apprivoise difficilement ; Le plumage supérieur est d'un cendré-brun, mais éclairci au bout de chaque plume ; le plumage inférieur est d'un gris-blanchâtre, excepté le bas-ventre, qui, de même que les couvertures de la queue, est d'un blanc décidé ; les côtés et les couvertures des ailes sont d'un brun bordé de blanchâtre ; les dix

premieres

premieres pennes de l'aile sont grises et terminées de noir : les onze suivantes sont d'un cendré-brun ; les seize pennes intermédiaires de la queue sont noirâtres et terminées de blanc ; la plus extérieure de chaque côté est entiérement blanche : l'iris est rougeâtre ; le bec, noirâtre à sa racine et à son bout, mais d'un jaune de safran dans le milieu de sa longueur : la partie nue des cuisses, les jambes, les doigts et leurs membranes sont d'un jaune-orangé dans tous les âges ; les ongles sont noirâtres.

Les pays du Nord sont ceux qui conviennent le mieux aux *oies* qui vivent absolument indépendantes. Les *oies sauvages* ne fréquentent nos contrées tempérées que quand le froid déjà rigoureux dans les régions du Nord les y contraint ; on les voit arriver par grandes troupes à la fin d'Octobre et au commencement de Novembre : leur vol élevé, tranquille, se fait sur deux lignes inclinées l'une à l'autre et formant une figure semblable à la lettre V. Chaque bande est de quarante ou cinquante, et l'on prétend que l'*oie* qui est à la tête de la bande, qui fend l'air et fatigue le plus, passe ensuite à l'extrémité de l'une des lignes, et que chaque *oie* occupe à son tour le rang le plus avancé ; ces bandes de quarante ou cinquante se réunissent quelquefois en des troupes de quatre à cinq cents. En s'abattant sur les terres ensemencées elles y causent de grands dommages, car elles pâturent de préférence les blés qui commencent à pousser ; elles se retirent la nuit sur les lacs et les étangs, où elles ne cessent de faire un bruit qu'on entend de très-loin : aussi a-t-on reconnu que la trachée-artere de l'*oie sauvage* est réfléchie comme dans la grue en forme de trompe. Leur marche est donc opposée à celle des canards sauvages qui ne pâturent dans les champs que la nuit, et qui se retirent sur les eaux pendant le jour.

Les *oies sauvages* sont très-méfiantes, fort difficiles à approcher ; l'une d'elles fait la sentinelle, est aux aguets et avertit par des cris ses camarades du moindre danger ; on réussit peu à les prendre aux différens piéges. M. *Mauduyt* dit que lorsque nos hivers sont

très-rudes, la plupart des *oies sauvages* quittent nos contrées pour s'avancer plus au Midi; et après la saison des froids toutes repassent vers les régions du Nord, où elles se portent vers les points les plus Septentrionaux, comme le Groënland, le Spitzberg, etc. On a de même observé que les *oies sauvages* passent en Asie des contrées du Nord dans les régions tempérées, pour revenir au printemps à leurs premieres stations; mais on a cru de plus que ces *oies* passoient du Nord de l'Asie au Nord de l'Amérique, et réciproquement, parce que plusieurs Voyageurs disent avoir vu les mêmes *oies* qu'en Europe et en Asie, à la Louisiane, au Canada, à la baie d'Hudson: cependant aucune des *oies* qu'on nous a envoyées de ces dernieres contrées ne s'est trouvée semblable à la nôtre.

OIE A DUVET ou EIDER. *Voyez* CANARD A DUVET.

OIE ARMÉE. C'est l'*oie de Gambie* de M. *Brisson;* l'*oie du cap de Bonne-Espérance*, pl. enl. 982, le mâle; 983, la femelle. Elle est plus grande et sur-tout plus haut-montée que notre *oie;* le mâle a le devant de la tête blanchâtre, le tour de l'œil roussâtre, les joues pointillées de roussâtre sur un fond blanc; le reste de la tête et une partie du cou sont roussâtres; il y a ensuite un collier roux; le reste du cou et tout le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre, finement rayé de gris en travers; le reste du plumage supérieur d'un roux doré: les grandes pennes des ailes et de la queue sont noires; les couvertures des ailes, d'un beau blanc, mais les moyennes d'un vert-doré changeant: les pieds et le bec sont d'un beau rouge; l'onglet du bec est noir, ainsi que le petit tubercule qui est à la base du demi-bec supérieur. La femelle a le plumage supérieur, ainsi que le tour des yeux, d'un marron foncé et brunâtre: le reste comme dans le mâle. On a vu à Paris, chez M. *Boutin* Trésorier de la Marine, une paire de cette espece d'*oie;* elle y a multiplié. M. *Brisson* dit que l'*oie de Gambie* a les ailes armées d'un *éperon.*

OIE DE BASSAN, OIE D'ÉCOSSE, OIE DE SOLAND, *Anser Bassanus*, pl. enl. 278. C'est un oiseau du

genre du *Fou ;* ce sont les François qui l'ont appelé *oie de Bassan ;* c'est le *solan goose* des Anglois, et le *sula* des habitans de l'isle Feroë. M. *Brisson* a donné ce nom (*sula*) en latin à tous les oiseaux du genre du *Fou.* Le *fou* de Bassan est de la grosseur d'une *oie ;* son envergure est de cinq pieds ; son plumage est d'un assez beau blanc, excepté la majeure partie des ailes qui est brune : l'iris est jaunâtre ; la peau, nue entre le bec et l'œil ; celle qui se trouve sous le bec et de chaque côté de sa base, est bleue, ainsi que le bec ; la membrane qui couvre les pieds est noire, mais chaque doigt offre dans son étendue un trait bleuâtre. Cette espece de *fou* se trouve dans l'isle de Bass ou Bassan, dans le golfe d'Édimbourg et dans les autres isles Hébrides, où il en vient annuellement un nombre prodigieux : chaque femelle ne pond qu'un ou deux œufs, elle fait son nid dans des trous de rochers ; elle aime ses petits très-tendrement. Comme on tire rarement sur ces oiseaux et que rien ne les effraie, ils nourrissent avec confiance leurs petits tout près des habitations ; leur nourriture est le poisson. Les Écossois disent que la chair de cet oiseau jeune est exquise, cependant elle conserve le goût de poisson : ils se servent de sa graisse pour la composition de quelques remedes. Le Seigneur de l'Isle en tire annuellement de bons revenus, car on les vend cher : ils ne viennent que dans le printemps et s'en vont dans l'automne, on leur fait la chasse, et on les prend en gravissant aux rochers ou en descendant le long des cordes attachées à leur sommet. Au reste, on prétend que ces oiseaux sont d'excellens pêcheurs, qu'ils vont à la pêche pour eux et pour leurs petits, moyennant quoi les Insulaires sont fournis pendant tout l'été de poisson frais, car ils partagent souvent le service de la table de ces oiseaux. *Voyez* maintenant *l'article* Fou.

Oie bronzée. C'est l'*oie de la côte de Coromandel*, pl. enl. 937. M. *Mauduyt* dit qu'elle a le cou beaucoup plus long que l'*oie commune ;* elle est plus haute sur ses jambes et d'une taille aussi un peu plus forte ; la tête et le premier tiers du cou sont pointillés de noir-violet sur un fond d'un blanc de neige ; cette

derniere couleur pure s'étend sur le reste du cou et tout le dessous du corps : le plumage supérieur est d'un noir changeant, avec des reflets verdâtres-dorés et d'autres reflets violets et couleur d'acier bruni ; un tubercule fort grand en forme de crête s'éleve sur la base du demi-bec supérieur, et ce tubercule est d'un noir brillant, ainsi que le bec, les jambes, les doigts, les membranes et les ongles.

Oie de Guinée, *pl. enl.* 374, ou Oie de Moscovie ou Oie de Sibérie. Cette *oie* est originaire de l'Afrique, *Anser Guineensis* : transportée dans les climats tempérés et même dans les pays froids, non-seulement elle y a subsisté, mais y a multiplié ; elle s'y est même unie à l'*oie* de ces contrées, et il en est résulté des métis qui ont le bec et les pieds rouges de notre *oie*, et qui ressemblent d'ailleurs à l'*oie* étrangere dont ils sont nés.

L'*oie de Guinée* proprement dite marche le cou droit, tendu et relevé, la tête haute et d'un air fier, son cri très-perçant, plus fort que celui de nos *oies*, la rend très-souvent importune : elle est beaucoup plus grosse que l'*oie domestique* ; sa longueur est de trois pieds quatre pouces ; son envergure de cinq pieds et demi ; une bande blanche entoure la base du bec : le plumage supérieur est gris ; mais tirant sur le brun sur le corps ; l'inférieur est fauve en avant, mais blanchâtre en arriere, ainsi que le croupion, les cuisses et les couvertures de la queue : les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre ; les moyennes, grises, bordées et terminées de blanchâtre ; celles de la queue, d'un gris-brun, bordées de blanchâtre : l'iris est rougeâtre ; le bec, d'un jaune orangé ; un assez gros tubercule charnu et de la même couleur s'éleve à l'origine du demi-bec supérieur ; sous la gorge pend une membrane charnue, grisâtre ; les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont de la couleur du bec. Cette *oie* est le *Cygnoïdes Orientalis* de *Linnæus*.

Oie d'Égypte, *pl. enl.* 379. Cette *oie* qui s'éloigne assez de sa patrie pour venir quelquefois dans l'intérieur de nos provinces, sur les rivieres et les étangs ;

est un peu moins grosse et un peu moins haut-montée que notre *oie domestique :* elle a la base du demi-bec supérieur entourée de marron clair, et sur les côtés de la tête une tache de la même couleur, au milieu de laquelle l'œil est placé; le sinciput est blanc; l'occiput, d'un fauve-clair; le milieu du dessus du cou, couleur de marron; le bas des joues, d'un blanc sale; la gorge, de la même couleur, mais tachetée de marron; le dos, varié en zigzags de brun foncé sur un fond roussâtre, ainsi que le bas du cou, la poitrine et le dessous du corps; le haut du devant du cou est d'un marron clair; le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau noir; le ventre est d'un blanc sale; le dessous de la queue, fauve; les couvertures des ailes sont blanches, avec une bande noire à leur extrémité; les cinq premieres pennes de l'aile sont noires; les onze suivantes sont d'un vert-doré changeant en violet; les six autres sont d'un brun-marron; les pennes de la queue sont d'un noir changeant en vert, sur-tout les deux du milieu : l'iris est blanchâtre; les paupieres sont rougeâtres; le bec est rouge, mais noir à son extrémité : les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont rouges; les ongles, noirâtres.

Oie des Esquimaux. C'est l'*oie sauvage* de la baie d'Hudson, de M. *Brisson :* elle est de la grosseur de notre *oie;* elle a une tache rousse sur la tête, le reste de la tête et le cou blancs, toute la moitié antérieure du corps d'un brun sombre : l'autre moitié supérieure d'un cendré-bleuâtre : le ventre, les cuisses et le dessous de la queue sont d'un blanc nué de brun; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, quelquefois bordées de cendré : le bec, les jambes, les doigts et leurs membranes sont rouges; les ongles, noirs.

Oie des Isles Malouines ou Falkland. D'après le récit de M. *de Bougainville*, la démarche de cette *oie* est légere, ainsi que son vol; elle n'a point le cri désagréable de son espece : le plumage du mâle est blanc, avec un mélange de noir et de cendré sur le dos et les ailes : la femelle est fauve et ses ailes

sont parées de couleurs changeantes ; la ponte est de six œufs. Elles ne font que pâturer ; leur chair est saine, nourrissante et de bon goût. Il paroît que cette même espece d'*oie*, sur-tout la femelle, se trouve aussi aux *Terres Magellaniques*, pl. enl. 1006 ; et il paroît que c'est encore la même *oie* vue par le Capitaine *Cook* au *Canal de Noël*, le long de la *Terre de Feu*, etc. Elle est de la grandeur de notre *oie*.

OIE HUPPÉE. *Voyez à l'article* OIE DOMESTIQUE.

OIE NONNETTE de *Belon*, ou BERNACHE, *pl. enl.* 855. Cet oiseau aquatique n'est pas fort commun parmi nous : on a imaginé toutes sortes de fictions ridicules sur son origine ; il est inutile de s'y arrêter ; *Voyez* seulement ce qui en est dit à l'*article* CONQUE ANATIFERE. On le nomme *oie nonnette*, à cause de sa contenance commune avec celle de l'*oie*, et parce que son plumage ressemble à l'habillement d'une Religieuse vêtue de blanc et de noir. La *bernache*, *Bernicla*, n'est pas si grande que l'*oie vulgaire* ; mais elle est plus grande que le canard vulgaire, et plus grosse que le cravant : sa queue est courte et noire ; elle est haut-montée sur jambes ; ses pieds sont palmés, et les membranes qui réunissent les doigts sont ainsi que la partie nue des jambes, de couleur brune ; les ongles sont noirâtres : le bec et les yeux sont noirs ; le bec est court, mais il est large et comme denté. *Belon* dit que l'*oie nonnette* a la finesse du renard pour faire échapper ses petits quand quelqu'un veut s'en saisir ; elle fait semblant de vouloir se laisser prendre, et leur donne le temps de s'échapper : quelquefois elle fait comme si elle avoit les ailes et les cuisses cassées, et quand elle voit ses petits hors de danger, elle s'envole et s'échappe à son tour des mains des chasseurs. Cet oiseau, qui ne niche que fort avant dans les terres du Nord, paroît en hiver sur plusieurs côtes de l'Angleterre et en France sur celles de Bretagne ; on prétend même qu'on la prend assez aisément au filet : et quoi qu'en dise *Belon*, l'*oie nonnette* est moins soupçonneuse et elle se tient moins sur ses gardes que n'ont coutume de le faire les oiseaux de son genre. On distingue

une petite espece ou variété d'*oie nonnette* ou *bernache ;* le devant de sa tête et de sa gorge est fauve ; dans la grande espece c'est un blanc mat. Elle prend les mouches qui volent ou courent sur l'eau, ce qui l'a fait appeler par quelques-uns *Anas aut Anser muscarius.*

Oie rieuse. C'est l'*oie sauvage* du Nord, de M. *Brisson :* elle paroit ne fréquenter que les pays Septentrionaux des deux Continens ; dans les hivers rigoureux elle descend quelquefois en Angleterre. *Edwards* lui a donné le nom de *rieuse*, apparemment parce que son cri a quelque ressemblance à un éclat de rire. Elle est moins grosse que notre *oie domestique ;* elle a le front blanc, le plumage supérieur d'un brun plus ou moins foncé, l'inférieur tacheté de noir sur un fond blanc, les pennes des ailes noirâtres, et les moyennes terminées de gris ; celles de la queue sont d'un gris-brun ; les ongles, noirs ; le bec, les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont rouges.

Oie sauvage *à tête grise* de la côte de Coromandel. Elle est moins grosse que l'*oie d'Égypte ;* la tête est d'un gris cendré ; le dessus du corps, d'un brun-roux ; le dessous, de couleur fauve ; il y a quelques taches blanches sur le bord des ailes ; les pennes sont noires, ainsi que le bec et les pieds, mais il y a sur le milieu de chaque aile une plaque d'un beau vert.

Oie sauvage du Canada, *pl. enl. 346.* C'est l'*oie à cravatte :* elle est un peu plus grosse que l'*oie domestique ;* son cou est plus délié et plus long ; sa longueur totale est de trois pieds cinq pouces ; son envergure est de cinq pieds et demi : la tête et les deux tiers du cou sont d'un noir lustré et tirant sur le violet ; la gorge, les joues et le derriere de la tête sont d'un beau blanc ; tout le reste du plumage est d'un brun mêlé de gris plus ou moins foncé : le bec et les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes, de couleur plombée.

Cette grande *oie*, dit M. *Mauduyt*, voyage du Nord de l'Amérique dans les provinces tempérées de ce vaste Continent ; elle arrive en hiver à la Caroline, d'où elle passe en Canada dans le printemps pour retourner

à la baie d'Hudson. On en a apporté en Europe, où ces *oies* ont fort bien multiplié, même dans l'état de domesticité : c'est une espece qu'on pourroit aisément rendre commune, et qui seroit préférable à notre *oie* ordinaire par sa grosseur et la bonté de sa chair, qui est infiniment meilleure et même délicate. On en voit des bandes assez nombreuses sur le grand canal de Versailles et sur les pieces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly : cette *oie* balance fortement sa tête d'arriere en avant, à chaque coup d'aviron que donnent ses pieds pour nager.

Oie sauvage du cap de Bonne-Espérance. Sa grosseur est celle de l'*oie* d'Égypte ; une peau nue, couleur de marron, entoure l'œil ; la tête, le cou, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur grise ; il y a une large tache noire sur la poitrine ; le dos, le croupion et les ailes sont marron ; il y a quelques plumes blanches sur le bord des ailes ; la queue est noire ; l'iris, jaune ; le bec, grisâtre, lavé de noir à sa pointe ; les pieds sont rouges. *Voyage aux Indes et à la Chine.*

Fin du Tome neuvieme.







